

NOTES  
EXPLICATIVES ET PRATIQUES  
SUR  
**LES ÉVANGILES**

PAR  
**Albert Barnes**

DES ÉTATS-UNIS

OUVRAGE PLUS SPÉCIALEMENT UTILE AUX PASTEURS, AUX INSTITUTEURS, ET AUX PERSONNES  
APPELÉES À DIRIGER UNE ÉCOLE DU DIMANCHE OU UN CULTE DOMESTIQUE

PUBLIÉ PAR  
NAPOLÉON ROUSSEL

---

TOME PREMIER

---

LAUSANNE  
GEORGES BRIDEL, ÉDITEUR  
EN VENTE CHEZ DELAFONTAINE ET C<sup>IE</sup>, LIBRAIRES

1855

## L'ÉDITEUR AU LECTEUR

---

Il n'est pas de commentaire sur l'Écriture-Sainte plus répandu aux États-Unis et en Angleterre que les NOTES de Barnes. Dix-sept éditions, écoulées dans une seule contrée et cela en quelques années, en disent plus que tout ce que nous pourrions ajouter. Aussi la seule annonce d'une traduction en français a-t-elle déjà réuni 1,500 souscriptions.

Cependant, nous devons le dire, les NOTES sur les Évangiles que nous publions sont celles qui ont, et de beaucoup, le moins de réputation. Celles sur les ÉPÎTRES, sur l'APOCALYPSE, sur ESAÏE sont encore plus estimées, et nous espérons les faire passer dans notre langue, si Dieu nous en donne la force et le temps. Cette restriction n'est pas hors de propos. Nous savons toute la fatigue que nous a donné le peu que nous avons fait; nous savons aussi que le travail original a coûté la vue à son auteur. Albert Barnes qui ne s'occupait de ces NOTES que le matin, avant de se mettre à l'œuvre de son ministère pastoral, est aujourd'hui complètement aveugle!

Nous devons quelques mots au lecteur sur cette traduction.

Une traduction peut être fidèle de deux manières différentes : par

la reproduction littérale des mots ou par *le transport* des idées d'une langue dans l'autre. Nous croyons impossible de suivre les deux voies en même temps ; il nous a donc fallu choisir, et c'est dans la seconde que nous sommes entré. Ce n'est pas seulement le génie de la langue, c'est encore le caractère de la nation qui s'opposait à ce que nous donnassions une traduction trop littérale. La patience britannique est à l'épreuve de toutes longueurs ; la nôtre s'irrite d'une simple répétition. Or c'est pour des Français que nous publions ; nous avons donc dû viser à la brièveté d'expression, sans jamais toutefois retrancher une seule pensée. Parfois, deux phrases se sont fondues en une ; l'ordre de deux autres a été renversé ; une épithète a remplacé une périphrase ; les deux fractions d'une idée ont été soudées pour la reconstituer entière. Tout au plus avons-nous retranché quelques définitions de mots, nécessaires en anglais, inutiles en français. Mais, nous le répétons, nous n'avons pas retranché une seule pensée de l'auteur, comme nous n'avons pas ajouté un seul mot de nous-même.

## PRÉFACE DE L'AUTEUR

---

Pour rédiger les *Notes* qu'on va lire, l'auteur a librement usé de toutes les ressources qu'il a pu se procurer : il a puisé surtout dans les ouvrages de Walton, de Grotius, Lighfoot, Marknight, Newcome, John, Horne, Doddridge, Calmet, Campbell, Kuinoël, Rosenmüller, Clarke et Henry, Tittman, Wells, etc. Son but a été de rendre en aussi peu de mots que possible *le véritable sens* des Évangiles : — et cela, en exposant plutôt les *résultats* de toutes les études critiques, que les *procédés* par lesquels ces résultats ont été atteints.

Ce livre est destiné à occuper une place laissée vide par tous les commentateurs du Nouveau-Testament. Mon désir est de présenter aux personnes qui dirigent des Écoles du dimanche une simple explication des difficultés les plus ordinaires du Livre qu'elles ont pour tâche de faire connaître. Ce désir a déterminé le caractère de mon ouvrage. Si l'on juge que j'aie donné trop de détails sur les mots, les phrases et les mœurs, on devra se rappeler que ceux qui enseignent dans les Écoles du dimanche n'ont que peu d'accès aux sources de l'instruction, et que cependant le succès de leur enseignement dépend de la *minutie* et de l'*exactitude* des explications qu'ils donnent aux enfants.

Cet ouvrage est aussi destiné à présenter une harmonie des Évangiles. J'ai pris un soin tout particulier, spécialement dans les Notes

sur Matthieu, de mettre en présence les différents récits des Évangélistes et de montrer qu'ils ne présentent, dans l'exposé des faits, aucune contradiction. Il faut partir de ce principe, *que le récit sacré d'un événement se compose de ce qui a été rapporté par tous les évangélistes*. Les objections les plus fortes contre le Nouveau-Testament ont été tirées des contradictions apparentes entre les Évangiles; chacun sentira donc combien il importe pour l'éducation des jeunes gens de faire disparaître ces difficultés et de résoudre ces objections.

Le but principal de ces Notes sera atteint si elles font bien comprendre le texte. Des remarques pratiques, plus abondantes, en grossissant ce livre, auraient nui peut-être à sa diffusion dans le public. Je me suis donc borné à donner les *idées mères*, que chacun pourra développer selon ses besoins.

Ce livre a été rédigé au milieu des travaux sérieux et multipliés du ministère évangélique. Personne mieux que l'auteur n'en sent les imperfections. Il faut en avoir fait l'expérience, pour comprendre combien de temps et de patience ont été nécessaires pour recueillir ces courtes Notes sur la Bible, en présence de cette pensée que les opinions qui y sont exprimées *pouvaient* déterminer les sentiments des jeunes gens sur le Livre de Dieu, et influencer sur leur éternelle destinée. Une grande vérité est aujourd'hui de plus en plus acceptée, c'est que la Bible est la seule source authentique de la foi religieuse; s'il est une institution éminemment propre à fortifier cette opinion générale dans la génération présente, et à l'enraciner dans les esprits de celle qui s'élève, c'est bien l'École du dimanche. Tout ministre de l'Évangile, tout parent, tout chrétien, doit donc sentir combien il est nécessaire de propager dans ce genre d'écoles des *vues justes sur la Parole de Dieu*. Pour moi je ne connais rien de plus important que d'inculquer à la jeunesse des méthodes saines pour expliquer les Écritures. Si je puis être un instrument, même faible, pour répandre ces vues, le désir qui m'a inspiré ce livre sera pleinement accompli. Je le recommande donc à la bénédiction du Dieu de la Bible, le priant d'en faire un moyen d'avancer la connaissance de la vérité, et l'amour actif de Dieu et des hommes au milieu des jeunes gens.

ALBERT BARNES.

## INTRODUCTION

---

Les écrits regardés par les chrétiens comme la base unique de leur foi et de la morale ont été désignés, à diverses époques, sous différents noms. On les appelle souvent : *les Écritures*, pour indiquer qu'ils sont les plus importants de tous les écrits ; — les *Saintes Écritures*, parce qu'ils sont rédigés par des personnes divinement inspirées, et parce qu'ils contiennent la vérité sacrée ; — enfin *les Écritures canoniques*. Le mot *canon* signifie *règle*, et il a été appliqué par les Pères de l'Église aux livres de la Bible, parce que ces livres étaient tenus pour la règle authentique de la foi et de la morale, comme aussi pour les distinguer de certains livres *falsifiés* ou *apocryphes* qui, bien que vrais peut-être dans leurs récits historiques ou dans l'exposition des doctrines, n'étaient cependant pas considérés comme une règle de foi, et dès lors ne furent pas regardés comme canoniques.

Mais le nom le plus ordinairement donné à ces écrits est celui de **BIBLE**, mot grec qui signifie *livre*. Il est appliqué aux Écritures comme signe d'excellence, pour dire qu'elles sont le Livre des livres, et infiniment supérieures à toute production de l'esprit humain ; de la même manière, le nom de *Koran*, ou *lecture*, a été donné aux

écrits de Mahomet pour signifier qu'ils sont les premiers ouvrages à lire, ou la *lecture* par excellence.

On divise ordinairement la Bible en deux grandes parties : l'Ancien et le Nouveau-Testament. Le mot de Testament ne doit pas être pris ici dans son sens ordinaire, il a été emprunté à la traduction grecque du mot hébreu signifiant *Alliance*. Le mot s'applique à l'Alliance où Dieu promet aux Juifs d'être leur Dieu, et désigne ainsi avant tout les promesses, les institutions, de l'ancienne dispensation, et la rédaction, l'acte, *les archives*, de cette Alliance dans les écrits de Moïse et des Prophètes. Le nom d'Ancien-Testament ou d'ancienne alliance s'applique donc aux livres contenant les archives de l'alliance de Dieu avec son peuple, ou ses dispensations sous l'économie mosaïque. Le titre Nouvelle-Alliance ou Nouveau-Testament s'applique aux livres qui contiennent les archives de la *nouvelle* alliance de Dieu avec son peuple sous le Messie, ou depuis la venue de Christ. Il est fait mention du livre de l'Alliance dans Exode xxiv, 7 ; et le mot est employé une seule fois dans le Nouveau-Testament (II Cor. III, 14.), en rapport évident avec les livres sacrés des Juifs. Par qui, et à quelle époque, ces noms ont-ils été premièrement employés pour désigner les deux parties des Saintes-Écritures, c'est ce qu'on ne saurait dire d'une manière certaine. En tout cas le fait remonte à une haute antiquité.

Les Juifs divisaient l'Ancien-Testament en trois parties appelées : LA LOI, LES PROPHÈTES, et LES HAGIOGRAPHES. Cette division est indiquée par Notre Sauveur dans Luc xxiv, 44 : « Il fallait que toutes les choses qui sont écrites de moi dans la loi de Moïse et dans les Prophètes et dans les Psaumes fussent accomplies. »

L'historien juif Josèphe mentionne aussi cette même division (1) : « Nous n'avons, dit-il, que vingt-deux livres regardés comme ayant une autorité divine, desquels cinq sont de Moïse. Depuis la mort de Moïse jusqu'au règne d'Artaxercès, fils de Xercès, roi de Perse, les Prophètes qui furent les successeurs de Moïse en ont rédigé treize. Les quatre autres livres restants renferment des hymnes adressées à Dieu et des préceptes de conduite. » Il est probable que ce ne fut pas toujours exactement les mêmes livres qui furent ren-

(1) Contre Apion.

fermés sous cette division; mais il n'y a aucun doute que la *division* elle-même a toujours été conservée. Cette division en vingt-deux livres a probablement été faite pour aider la mémoire; car ce nombre est celui des lettres hébraïques.

Aujourd'hui l'Ancien - Testament est divisée en XXXIX Livres au lieu de XXII. Le nombre indiqué par Josèphe peut se retrouver comme suit : première partie, comprenant les cinq livres de Moïse, ou la Loi. La seconde renfermant, 1° Josué; 2° les Juges joints avec Ruth; 3° Samuel; 4° les Rois; 5° Esaïe; 6° Jérémie, avec les Lamentations; 7° Ezéchiël; 8° Daniel; 9° les douze Petits Prophètes; 10° Job; 11° Esdras, joint à Néhémie; 12° Esther; 13° les Chroniques; ces treize livres réunis, s'appelaient les PROPHÈTES. Les quatre livres restants seront : les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique de Salomon. Quant à la seconde partie, c'est un fait bien connu que les douze Petits Prophètes, depuis Osée à Malachie, furent toujours réunis en un seul volume, et que les courts ouvrages de Ruth et des Lamentations furent joints aux plus grands déjà mentionnés, comme on sait aussi qu'Esdras et Néhémie ne formèrent longtemps qu'un seul volume.

L'ordre des livres de la Bible n'a pas toujours été le même. Le nôtre est emprunté à la traduction des Septante. La meilleure marche à suivre pour lire la Bible, c'est de suivre l'ordre dans lequel les livres ont été écrits. Ainsi Esaïe nous apprend (Es. I, 1.) que ses prophéties furent prononcées sous les règnes d'Hozias, de Jotham, d'Achaz et d'Ezéchias; et pour être bien comprises, elles devraient donc être étudiées en même temps que l'histoire de ces règnes dans les livres des Rois et des Chroniques.

La plupart des noms des livres de la Bible sont tirés de la traduction grecque déjà mentionnée. Ces livres étaient anciennement écrits sans aucune coupure, sans divisions en chapitres ni versets. Pour plus de commodité les Juifs partagèrent de bonne heure l'Ancien-Testament en grandes et en petites sections. Les sections de la Loi et des Prophètes étaient lues pendant le culte de la synagogue. Le Nouveau-Testament fut aussi de bonne heure divisé de la même manière.

La division en chapitres et en versets est d'origine moderne; elle fut d'abord adoptée au treizième siècle par le cardinal Hugo qui écrivit un célèbre commentaire sur la Bible. Il divisa la *Vulgate*,

version latine généralement en usage dans l'Église de Rome, en chapitres à peu près les mêmes que ceux qui existent maintenant dans nos traductions. Ces chapitres étaient partagés en sections plus petites désignées par les lettres A, B, C, etc., placées sur la marge, à égale distance entre elles.

La division en versets est encore plus récente. Le travail du cardinal Hugo vint à la connaissance de Rabbi Nathan, juif distingué qui l'adopta pour la Bible hébraïque, et qui plaça sur la marge les lettres hébraïques qui désignent aussi les nombres. Rabbi Nathan en fit usage dans une concordance qu'il publia, et Athias l'adopta dans une édition de la Bible hébraïque imprimée en 1661.

La division actuelle du Nouveau-Testament en versets est encore plus moderne; c'est une imitation de celle de Rabbi Nathan. Elle fut créée par Robert Étienne, et appliquée pour la première fois dans son édition du Nouveau-Testament imprimée en 1551.

Ce critique fit ce travail comme distraction, pendant un voyage de Lyon à Paris, y employant ses intervalles de repos. Il fut adopté dans toutes les éditions suivantes de la Bible. Il est évident que cette division en chapitres et versets n'a aucune autorité. Il est douteux même que les écrivains sacrés aient fait usage d'aucune ponctuation ni division quelconque. En tous cas il est certain qu'ils ignoraient complètement celle maintenant en usage. Il est de plus évident que ces divisions n'ont pas toujours été judicieusement faites. Le sens est souvent interrompu par la fin d'un chapitre, et plus souvent encore par la coupure d'un verset. En lisant les Écritures, il ne faut donc y donner que peu d'attention; elle n'est d'usage aujourd'hui que pour faciliter les recherches; et bien qu'imparfaite, elle doit être à ce titre conservée. Tous les livres imprimés depuis trois siècles, en rapport avec la Bible, renvoient à ces chapitres et à ces versets; tenter aujourd'hui un changement quelconque serait en quelque sorte rendre inutile la plupart des travaux de notre littérature religieuse, et introduire une confusion inextricable dans les citations de la Bible.

La première traduction de l'Ancien-Testament date de l'an 270 avant Jésus-Christ; elle fut faite à Alexandrie, en Égypte, en langue grecque, et fut probablement destinée à l'usage des Juifs répandus au milieu des nations païennes. Les anciens auteurs nous apprennent en effet qu'elle fut faite par l'ordre de Ptolémée Phila-

delphe pour prendre place dans la bibliothèque d'Alexandrie. On y trouve des indices qu'elle a été rédigée par différents individus et à différentes époques. Elle se répandit beaucoup en Judée, et une bonne partie des citations que le Nouveau-Testament fait de l'Ancien en sont tirées. Il n'y a aucun doute que les Apôtres ne la connussent bien, et comme elle était très-répondue, ils aimèrent mieux la citer que de traduire l'hébreu. On la nomme la version des Septante, nom qui vient d'une tradition d'après laquelle soixante-dix vieillards d'Israël, envoyés dans ce but, auraient été employés à la faire.

Le langage parlé par Notre Sauveur et les Apôtres était un hébreu altéré, une corruption de cette langue, parlée en Chaldée, appelée syro-chaldéen, ou plus communément le syriaque. Si le Nouveau-Testament ne fut pas écrit dans cette langue, c'est que le grec était devenu le langage usuel des nations orientales soumises aux Romains. L'emploi général du grec au milieu de ces peuples avait été amené par l'invasion et les conquêtes d'Alexandre le Grand, environ 330 ans avant Jésus-Christ. Toutefois, le Nouveau-Testament fut traduit de bonne heure en syriaque; on possède aujourd'hui dans cette langue une version très-estimée par les chrétiens de Syrie, qu'on dit avoir été faite au premier siècle ou du temps des Apôtres, et en tout cas reconnue par tout le monde comme antérieure à la fin du second siècle.

Au commencement du quatrième siècle, la Bible fut traduite en latin par saint Jérôme, qui fit cette traduction, nous dit-il, à cause des inexactitudes de la version italique alors en usage. Cette version de Jérôme, nommée aujourd'hui la Vulgate, est la version autorisée de l'Église romaine.

La Bible fut traduite par Luther au commencement de la Réformation; cette traduction contribua beaucoup à fixer la langue allemande. C'est aujourd'hui la version reçue dans les Églises luthériennes.

Il y a encore beaucoup d'autres traductions de la Bible, terminées ou commencées. Plus de cent cinquante ont été faites du livre entier ou d'une partie dans les cinquante dernières années. Toutefois, celles déjà mentionnées, en y joignant la version anglaise, sont les plus importantes et les plus fidèles (1).

(1) Nous supprimons ici de longs détails historiques sur la traduction anglaise. (Edit.)



## PRÉFACE PARTICULIÈRE

A L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU.

Le mot Évangile signifie *Bonne-Nouvelle* ou *joyeux message*. Bien que, ordinairement, il désigne le message lui-même, il est ici employé pour indiquer le livre qui le contient. Le titre « saint » donné aux écrivains du Nouveau-Testament a une origine catholique romaine, et n'a aucune autorité. Il est, aujourd'hui, assez généralement reconnu que Matthieu a écrit son Évangile dans sa langue natale; c'est-à-dire, dans la langue de la Palestine. Cette langue n'était pas l'hébreu pur, mais un mélange d'hébreu, de chaldéen et de syriaque appelé *syro-chaldéen* ou *araméen*. C'est, indubitablement, de ce dialecte, que Notre Seigneur se servait dans cet entretien, et naturellement ses disciples durent en faire usage aussi longtemps qu'ils n'avaient pas de bonnes raisons pour écrire dans une langue étrangère (1). On s'accorde à dire que le reste du Nouveau-Testament fut écrit en grec. La raison, pour préférer cette langue à la langue maternelle des écrivains, c'est que le grec était généralement parlé et compris dans les pays orientaux, conquis par Alexandre le Grand, spécialement en Judée, et dans les contrées où les apôtres commencèrent leurs travaux. Tous les Pères de l'Église affirment que Matthieu écrivit son Évangile pour les chrétiens de Palestine, et qu'il l'écrivit en hébreu. Il est à remarquer, cependant, que bon nombre de critiques modernes très-capables ne sont pas du même avis, et pensent que Matthieu, aussi bien que les autres évangélistes, écrivit en grec. (Voyez les Œuvres de Lardner, vol. v, p. 308-318, édition de Londres, 1829.) L'Évangile de Matthieu ne se trouve, néanmoins, maintenant qu'en grec. L'original hébreu, ou syro-chaldéen, s'il a jamais existé, a donc été perdu ou détruit. Mais alors s'élève cette double question : qui est l'auteur de la traduction *grecque* que nous possédons? doit-on lui accorder une autorité divine?

Quelques-uns supposent que Matthieu lui-même a fait une tra-

(1) Voyez-en des indices dans Marc vii, 34, et Matthieu xxvii, 46.

duction grecque d'après l'hébreu. Cette supposition, assez probable en elle-même, n'a pas de témoignage en sa faveur. Athanase, un des premiers Pères, dit que cette traduction fut faite par « Jacques, le frère de Notre Seigneur. » Papias, encore plus ancien qu'Athanase, dit que « chacun fit la traduction aussi bien qu'il le put. » Si Jacques a fait cette traduction, l'inspiration et l'autorité ne sont plus en question. Et quand même nous ignorerions le nom du traducteur, cela n'empêcherait pas que l'écrit lui-même fût inspiré. Ce qu'il convient d'examiner, c'est si les preuves de l'inspiration ont été suffisantes pour convaincre l'Église dirigée par les apôtres; qu'il en ait été ainsi, c'est ce dont restera convaincu quiconque connaît l'histoire ancienne.

Épiphane dit que l'Évangile de Matthieu fut écrit lorsque Pierre et Paul prêchaient à Rome; c'est-à-dire, vers l'an 63, à peu près au temps où Jérusalem fut détruite. Aujourd'hui, il est généralement admis que c'est, en effet, à cette époque que fut rédigé cet Évangile, qui même renferme des preuves internes qu'il le fut avant la destruction de Jérusalem. En effet, la ruine de la ville sainte y est clairement et minutieusement mentionnée; mais il ne s'y trouve pas le moindre indice que ces prédictions fussent alors accomplies; ce à quoi nous aurions dû nous attendre, si cet Évangile eût été écrit lorsque ces calamités étaient déjà tombées sur le peuple juif. (Voy. Actes xi, 28.) Jusqu'à ces derniers temps, personne n'avait contesté que cet Évangile n'eût été le premier. Mais, récemment, quelques critiques ont cherché à prouver que c'était celui de Luc. L'ordre dans lequel ont été constamment mis les livres du Nouveau-Testament dans l'antiquité étant contraire à cette opinion, il est inutile de chercher contre elle d'autres arguments. Dans tous les manuscrits et dans toutes les traductions, cet Évangile a été mis le premier. Il est probable qu'il n'en eût pas été ainsi, si Matthieu n'eût pas écrit et publié avant tous les autres évangélistes.

Matthieu, l'auteur de cet Évangile, appelé aussi Lévi, fils d'Alphée, était publicain, ou receveur d'impôts sous les Romains. (Voy. les Notes sur Matthieu ix, 9, et sur Luc v, 27.) On ne sait que fort peu de choses, touchant sa vie et sa mort. Socrate, écrivain du cinquième siècle, dit qu'il alla en Éthiopie après la dispersion des apôtres, et qu'il mourut martyr dans une ville appelée Nadebbar, mais on ignore comment. D'autres parlent de ses prédications et de sa fin comme ayant eu lieu en Parthie ou en Perse; la diversité de ces opinions semble prouver qu'elles sont sans fondement. (Voy. les Œuvres de Lardner, vol. v, p. 296, 297.)

# NOTES EXPLICATIVES ET PRATIQUES

SUR

## LES ÉVANGILES

### ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU

#### CHAPITRE I.

1. Le livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.

1. « *Le livre de la généalogie*, » tel est le titre même du chapitre. C'est comme si l'on disait : « le Registre des ancêtres ou de la famille ; » ou encore : « Arbre généalogique de Jésus-Christ. » Cette formule est usitée dans les écrits juifs. (Voyez Gen. vi.) « C'est ici le dénombrement de la postérité d'Adam, » c'est-à-dire, la table généalogique de la famille ou des descendants d'Adam. (Voy. aussi Gen. vi, 9.) De plus, les Juifs, comme nous, tenaient de semblables registres dans leurs familles, et il est probable que ces détails furent copiés dans celui de la famille de Joseph. § « *Jésus*. » (Voy. ver. 21.) § *Christ*. Le mot *Christ* est un mot grec qui signifie *Oint*. Le mot hébreu qui a le même sens est *Messie*. Voilà pourquoi Jésus est appelé tantôt le *Messie*, tantôt le *Christ*, deux mots qui n'ont qu'une même signification. Autrefois, lorsque les rois et les prêtres étaient élus, ils étaient *oints d'huile*. (Lév. iv, 3 ; vi, 20 ; Ex. xxviii, 41 ; xxix, 7, 1 ; Sam. ix, 16 ; xv, 1 ; II Sam., xxiii, 1.) *Oindre* signifie donc souvent la même chose que *sacer*, ou élire à une place. Ceux qui étaient ainsi élus s'appelaient les *oints de Dieu*. C'est pour cette raison que le nom en est donné au Seigneur Jésus. (Dan. ix, 24.) Il fut élu par Dieu pour être roi, grand-prêtre et prophète de son peuple. De plus, l'onction d'huile était considérée comme un emblème de l'influence de l'Esprit saint ; et, Dieu lui ayant donné l'esprit *sans mesure* (Jean iii, 34), Jésus est appelé, d'une manière spéciale, l'Oint du Seigneur. § « *Fils de David*. » Le mot  *fils* , chez les Juifs, avait de nombreuses significations. Littéralement il désigne un fils ; de là un petit-fils, un descendant, un fils adoptif, un disciple, ou une personne, objet d'une tendre affection, quelqu'un qui est pour nous *comme un fils*. Ici il signifie un *descendant* de David ; ou un *membre de la famille* de David. Il était important de suivre la généalogie de Jésus jusqu'à David, parce que la promesse que le Messie descendrait de cette famille avait été faite aux Juifs, et

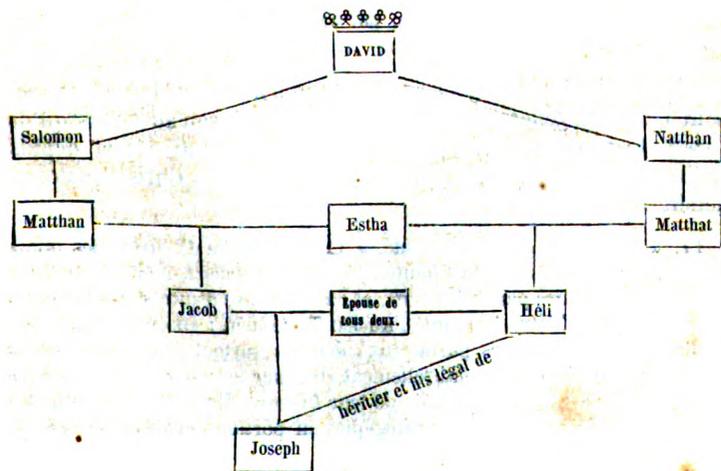
ils s'y attendaient. Il était donc impossible de convaincre un *Juif* que Jésus était le Messie, sans prouver qu'il descendait de *David*. (Voy. Jer. xxiii, 5; Ps. cxxxii, 10, 11. Comparez avec les Actes xiii, 23, et saint Jean vii, 42.) § « *Fils d'Abraham*. » Le descendant d'Abraham. La promesse fut aussi faite à Abraham. (Voy. Gen. xii, 3; xxi, 12. Comp. avec Hébr. xi, 13; Gal. iii, 16.) Les Juifs s'attendaient aussi à voir le Messie descendre de ce patriarche; il importait donc d'indiquer la filiation de leur généalogie. Bien que Jésus fût né dans une humble famille, il avait les plus illustres ancêtres. Abraham, le père des croyants, « le beau type d'un prince d'Orient, » et David le suave psalmiste d'Israël, le conquérant, le chef magnifique et victorieux du peuple de Dieu, étaient ses aïeux. C'est de ces deux hommes, si pieux et si généralement reconnus comme supérieurs à toute l'antiquité sacrée et profane, que le Seigneur Jésus est descendu; et quoique sa naissance et sa vie soient humbles, ceux qui attachent du prix à une illustre descendance trouveront ici réuni tout ce qu'on admire en piété, patriotisme, gloire et haute renommée.

2. Abraham engendra Isaac; et Isaac engendra Jacob; et Jacob engendra Juda et ses frères; 3. Et Juda engendra Pharès et Zara, de Thamar; et Pharès engendra Esrom; et Esrom engendra Aram; 4. Et Aram engendra Aminadab; et Aminadab engendra Naasson; et Naasson engendra Salmon; 5. Et Salmon engendra Booz, de Rachab; et Booz engendra Obed, de Ruth; et Obed engendra Jessé; 6. Et Jessé engendra le roi David; et le roi David engendra Salomon, de celle *qui avait été femme* d'Urie; 7. Et Salomon engendra Roboam; et Roboam engendra Abia; et Abia engendra Asa; 8. Et Asa engendra Josaphat; et Josaphat engendra Joram; et Joram engendra Hozias; 9. Et Hozias engendra Joatham; et Joatham engendra Achaz; et Achaz engendra Ezéchias; 10. Et Ezéchias engendra Manassé; et Manassé engendra Amon; et Amon engendra Josias; 11. Et Josias engendra Jakim; et Jakim engendra Jéchonias et ses frères, vers le temps qu'ils furent transportés à Babylone. 12. Et après qu'ils eurent été transportés à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel; et Salathiel engendra Zorobabel; 13. Et Zorobabel engendra Abiud; et Abiud engendra Eliakim; et Eliakim engendra Azor; 14. Et Azor engendra Sadoc; et Sadoc engendra Achim; et Achim engendra Eliud; 15. Et Eliud engendra Eléazar; et Eléazar engendra Mathan; et Mathan engendra Jacob; 16. Et Jacob engendra Joseph, le mari de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ.

2-16. Ces versets renferment la généalogie de Jésus. Luc présente aussi (chap. iii) une généalogie du Messie. Il n'y a pas deux passages dans l'Écriture qui aient donné autant de peine à expliquer. Les difficultés dans ces catalogues viennent de deux sources : 1° plusieurs noms qui se trouvent dans l'Ancien Testament sont omis ici; 2° les récits de Matthieu et de Luc diffèrent sur plusieurs points. La généalogie depuis Adam jusqu'à Abraham est rapportée par Luc seul. Celle depuis Abraham jusqu'à

David est la même dans les deux auteurs. Jusqu'ici point d'opposition. Mais entre David et Christ se trouvent des différences. Il est probable que ce sont deux listes distinctes de vies. Non-seulement les noms sont autres, mais encore, tandis que Luc en mentionne 42, Matthieu n'en cite que 27.

On a essayé de lever cette difficulté de diverses manières, dont aucune ne nous paraît complètement satisfaisante. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de donner une minutieuse explication de ces passages. Tout ce que nous pouvons faire est d'indiquer les solutions proposées : 1° Rien n'est plus facile que de commettre des erreurs dans des listes de ce genre; elles peuvent naître de la ressemblance des noms, comme des noms multiples donnés à la même personne, etc. 2° La plupart des interprètes supposent que Matthieu donne la généalogie de *Joseph*, et Luc celle de *Marie*, tous deux descendants de David, bien que par des branches différentes. Cette solution est rendue plausible par le fait que la promesse avait été faite à *David*, et comme Jésus n'était pas le fils de *Joseph*, il importait de montrer que *Marie* descendait aussi du Roi-Prophète. Quoique cette solution soit possible, et même plausible, elle ne va pas jusqu'à l'évidence. D'un autre côté, l'on ne peut pas prouver que tel n'était pas le dessein de Luc. 3° On a aussi dit que *Joseph* était le fils *légal*, l'héritier d'*Héli*, bien qu'en réalité il fût fils de *Jacob*, et qu'ainsi les deux branches s'unissaient en lui. Telle était l'explication de la plupart des Pères, et, après tout, c'est la plus satisfaisante. D'après la loi juive, lorsqu'un homme mourait sans enfants, son frère devait épouser sa veuve. De cette manière, les deux branches pouvaient se réduire à une. En acceptant cette solution, proposée par Africanus, Matthan, descendant de Salomon, épousa Estha, dont il eut *Jacob*. Matthan étant mort, Matthat, qui était de la même tribu, mais d'une autre famille, épousa sa veuve, et de ce mariage naquit *Héli*. *Jacob* et *Héli* étaient donc enfants de la même mère. *Héli* étant mort sans enfants, son frère *Jacob* épousa sa veuve et engendra *Joseph*, qui devint ainsi le fils *légal* d'*Héli*. Ceci s'accorde avec les récits des deux Évangélistes. Matthieu dit que *Jacob* engendra *Joseph*; Luc, que *Joseph* était le *fils d'Héli*, c'est-à-dire son héritier *légal*, ou reconnu par la Loi comme son fils. Voici cette filiation.



Si ces solutions seules ne semblent pas entièrement satisfaisantes, on peut les fortifier encore de deux considérations importantes qui tendent à montrer que les deux récits ne sont pas inconciliables : 1° Les plus anciens ennemis du christianisme n'élevèrent jamais de difficultés sur ces deux généalogies. Rien ne fait croire qu'ils y aient vu une contradiction ; et cependant plusieurs de ces ennemis étaient habiles, instruits, rusés ; ils montrent par leurs écrits qu'ils étaient tout disposés à faire ressortir toutes les erreurs possibles dans le récit sacré. Il faut se rappeler que les Juifs étaient parfaitement en état de prouver que ces tables généalogiques étaient fausses, si elles l'eussent été réellement ; et il est clair qu'ils eussent été bien aises de le faire, si cela leur eût été possible. Le fait donc qu'ils ne l'ont pas tenté est une preuve claire qu'ils les jugeaient exactes. On peut en dire autant de ces païens, habiles critiques, qui ont écrit contre le christianisme. Aucun d'eux n'a mis en question l'exactitude de ces généalogies. Ceci est une bonne preuve que, à l'époque où il était aisé de comprendre ces tableaux, on les a trouvés corrects. 2° Les Évangélistes ne sont pas responsables de l'*exactitude* de ces généalogies. Ils ne le sont que du but qu'ils déclaraient avoir. Or quel était ce but ? c'était de montrer aux *Juifs* d'une manière satisfaisante que Jésus descendait de *David*, et que par conséquent son origine prouvait qu'il était le Messie promis. Or, pour établir cela, il n'était pas nécessaire de former une *nouvelle* table généalogique, ce qui n'aurait rien prouvé. Tout ce que l'on pouvait faire était d'examiner les registres domestiques, ou publics, et de les copier tels qu'ils étaient alors, pour constater que, *d'après les registres de la nation*, Jésus descendait de David. Ceci, chez les Juifs, était une preuve décisive ; et c'est sans doute ce qui fut fait. De même, chez nous, les registres tels qu'ils sont tenus par la famille sont reçus dans les cours de justice, comme preuves de la naissance, des noms, etc., des individus ; et il n'est ni nécessaire, ni convenable qu'un tribunal les mette en question, ou tente de les corriger. Ainsi ces deux tables généalogiques prouvent fort bien le seul point que les écrivains désiraient établir : *Montrer aux Juifs que Jésus de Nazareth descendait de David*. Tout ce dont on pourrait douter aujourd'hui, c'est si ces généalogies ont été copiées exactement. Il est évident que personne ne peut prouver qu'il n'en a pas été ainsi, et que, par conséquent, personne ne peut s'en servir pour nier l'exactitude du Nouveau Testament.

17. Ainsi, toutes les générations, depuis Abraham jusqu'à David, sont quatorze générations ; et depuis David jusqu'au temps qu'ils furent transportés à Babylone, quatorze générations ; et depuis qu'ils eurent été transportés à Babylone jusqu'à Christ, quatorze générations.

17. « *Toutes les générations, etc.* » Cette manière de diviser les noms dans les généalogies fut sans doute adoptée pour aider la mémoire. C'était une chose ordinaire parmi les Juifs, et on en trouve d'autres exemples. Ils ne possédaient d'autre livre que l'Ancien Testament : encore n'y en avait-il que peu d'exemplaires parmi eux, déposés surtout dans leurs synagogues. Ils devaient donc naturellement chercher les moyens de conserver les souvenirs des principaux faits de leur histoire. Une de leurs méthodes était de *partager* les tables généalogiques en portions égales et de, les ap-

prendre par cœur. Cela facilitait beaucoup le souvenir des noms. Un homme qui désirerait apprendre par cœur les noms d'un régiment de soldats, le diviserait naturellement par compagnies et par pelotons, ce qui rendrait son travail bien plus facile; et bien que cela ne fût pas parfaitement exact, telle était cependant la manière dont les *Juifs* tenaient leurs registres; elle leur suffisait. Ils avaient trois principaux personnages ou événements qui divisaient leur histoire en portions à peu près égales: Abraham, David et la captivité de Babylone. De l'un à l'autre, ils comptaient environ quatorze générations, et, en omettant quelques noms, cela leur suffisait comme fil conducteur dans leur histoire.

Néanmoins, si l'on compte ces divisions, l'on verra qu'il y a quelque difficulté à en trouver quatorze dans chacune d'elles. Ceci peut s'expliquer de la manière suivante. Dans la première division, Abraham est le premier et David le dernier, c'est-à-dire le quatorzième. Dans la seconde division, on a répété le nom de David pour la souder à la première, et Josias s'y est trouvé à la quatorzième place; ce nom indiquait assez bien l'époque de la captivité. (II. Chron. xxxi.) Enfin, dans la troisième division, le nom illustre de Josias est aussi repris pour y tenir la première place, et le nombre de quatorze est complété par le nom de Joseph. Ainsi David et Joseph se trouvent recensés deux fois; c'est ce que montre la table suivante :

1 <sup>re</sup> DIVISION.	2 <sup>e</sup> DIVISION.	3 <sup>e</sup> DIVISION.
Abraham.	David.	Josias.
Isaac.	Salomon.	Jéchonias.
Jacob.	Roboam.	Salathiel.
Judas.	Abia.	Zorobabel.
Pharès.	Asa.	Abiud.
Esrom.	Josaphat.	Eliakim.
Aram.	Joram.	Azor.
Aminadab.	Hosias.	Sadoc.
Naasson.	Joatham.	Achim.
Salmon.	Achaz.	Eliud.
Booz.	Ezéchias.	Eléazar.
Obed.	Manassé.	Matthan.
Jessé.	Amon.	Jacob.
David.	Josias.	Joseph.
14	14	14

§ « *Qu'ils furent transportés à Babylone.* » Ceci se rapporte à la captivité de Jérusalem et à la translation des Juifs à Babylone par Nebucadnetsar, 588 ans avant Christ. (Voy. II Chron. xxxvi.) Josias était roi lorsque ces calamités commencèrent à fondre sur les Juifs; mais la période exacte des soixante-dix ans de captivité ne commença qu'à la onzième année du règne de Sédécias, ou trente-deux ans après la mort de Josias. Babylone était située sur l'Euphrate et était entourée de murs de 80 kilomètres environ de circonférence, de 30 mètres d'épaisseur sur 120 d'élévation. On entra dans la ville par cent portes d'airain, vingt-cinq sur chaque côté. C'était la capitale d'un vaste empire; les Juifs y restèrent soixante-dix ans. (Voy. mes Notes sur Esaïe, ch. xliii.)

18. Or la naissance de Jésus-Christ arriva en cette manière. Comme Marie, sa mère, eut été fiancée à Joseph, avant qu'ils fussent ensemble, elle se trouva enceinte *par l'opération* du Saint-Esprit.

18. « *Fiancée.* » Il y avait généralement, chez les Juifs, un intervalle de dix à douze mois entre le contrat de mariage et la célébration des noces. (Voy. Gen. xxiv, 55; Juges xiv, 8.) Cependant la nature de cet engagement était telle, qu'une rupture du contrat était considérée comme un cas d'adultère. (Voy. Deut. xxii, 23, 28.) § « *Enceinte par l'opération du Saint-Esprit.* » (Voy. Note, Luc, i, 35.)

19. Et Joseph, son mari, parce qu'il était juste, et qu'il ne la voulait point diffamer, la voulut renvoyer secrètement.

19. « *Son mari.* » Ce mot, dans le texte original, n'implique pas qu'ils fussent mariés. Il désigne ici l'homme auquel elle était fiancée. § « *Parce qu'il était juste.* » La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. Il est évident toutefois que ce mot n'est pas pris ici dans toute son étendue. Il indique que Joseph était bon, affectueux, compatissant; qu'il était tellement attaché à Marie qu'il ne voulait pas l'exposer à une honte publique. C'est pourquoi il cherche à rompre l'engagement d'une manière secrète, et à la rendre à ses amis, sans lui infliger le châtiment réservé aux adultères. Le mot *juste* a assez souvent cette signification de douceur ou de compassion. (Voy. I Jean i, 9. Comp. avec Cicéron, *De fin.* 5, 23.) § « *Qu'il ne la voulait point diffamer.* » L'adultère a toujours été considéré comme un crime odieux. En Egypte, on coupait le nez de la femme coupable; en Perse, le nez et les oreilles; en Judée, elle était mise à mort par la lapidation. (Lev. xx, 10; Ézéch. xvi, 38, 49. Jean viii, 5.) Cette punition était infligée non-seulement lorsque la personne était mariée, mais aussi quand elle était seulement fiancée. (Deut. xxii, 23, 24.) Dans ce cas donc, la punition eût été une mort pénible et ignominieuse. Cependant Joseph était un homme pieux, doux et affectueux; il ne voulait pas porter plainte devant le magistrat, et exposer Marie à la mort, mais il tâchait d'éviter le scandale et voulait la renvoyer secrètement. § « *La renvoyer secrètement.* » La loi de Moïse donnait au mari le droit de divorce. (Deut. xxiv, 1.) Il était d'usage de donner dans la lettre de divorce les motifs pour lesquels on le demandait; des témoins étaient requis. Mais dans ce cas-ci, il paraît que Joseph désirait la renvoyer sans alléguer de raisons; car il voulait ne pas la diffamer. Telle est ici la portée du mot *secrètement*. Ce dut être une grande épreuve pour Marie et pour Joseph. Joseph lui était tendrement attaché, mais ses mœurs une fois souillées, il crut devoir se séparer d'elle; Marie était innocente, mais Joseph n'en était pas encore convaincu. Ici, nous pouvons apprendre à mettre notre confiance en Dieu. Il saura défendre l'innocent. Marie courait le danger d'être diffamée. Si elle eût été fiancée à un homme cruel et colère, elle serait morte déshonorée. Mais Dieu avait voulu qu'elle le fût à un homme doux, aimable et compatissant; au temps convenable, Joseph sut la vérité et prit auprès de lui sa femme fidèle et bien-aimée. Aussi, notre seul soin devrait-il être de garder une conscience irréprochable; Dieu garderait notre réputation.

20. Mais comme il pensait à ces choses, voici, l'ange du Seigneur lui apparut en songe, et lui dit : Joseph, fils de David, ne crains point de recevoir Marie, ta femme; car ce qui a été conçu en elle est du Saint-Esprit.

20. « *Il pensait à ces choses.* » Il n'agit pas à la hâte. Il ne se servit pas du moyen que la Loi lui fournissait, s'il eût été violent ou injuste. C'était une circonstance de nature à atteindre profondément son bonheur, sa réputation et celle de sa compagne. Dieu guide ceux qui cherchent leur voie avec anxiété. Quand après avoir patiemment réfléchi, nous ne saurons que faire, Dieu viendra, comme pour Joseph, s'interposer pour nous conduire. (Ps. xxv, 9.) § « *L'ange du Seigneur.* » Le mot *ange* signifie littéralement *messager*. Il se donne, dans l'Écriture, surtout à ces êtres saints qui ne sont pas tombés, qui vivent dans le ciel (1 Tim. v, 21, Comp. avec Jude 6); et qui sont envoyés pour remplir leur ministère auprès de ceux qui hériteront du salut. (Héb. 1, 13, 24; Dan. ix, 21.) L'expression est appliquée quelquefois aux *hommes* comme messagers (Luc vii, 24; ix, 52; Jacques ii, 25); aux vents (Ps. civ, 4.); aux fleaux (Ps. lxxviii, 49); ou à tout ce qui a mission de *faire connaître* ou d'*exécuter* la volonté de Dieu. Cependant elle se donne plus ordinairement aux esprits bienheureux qui ne sont pas tombés, qui habitent les cieux et dont la charge comme le plaisir est d'exécuter la volonté de Dieu. Ils employaient divers moyens pour remplir leurs messages, présentant des rêves, des visions, prenant une forme humaine, etc. § « *En songe.* » C'était la manière ordinaire de faire connaître la volonté de Dieu aux anciens prophètes et à son peuple. (Gen. xx, 3; xxx, 4, 11, 24; xxxvii, 5; xli, 4; 1 Rois iii, 5; Dan. vii, 4; Job. iv, 13-15.) Comment on s'assurait que ces songes venaient de Dieu, c'est ce que nous ne saurions dire aujourd'hui. Il nous suffit de savoir que tel fut le moyen par lequel plusieurs prophéties furent dénoncées, et que *de nos jours* nous n'avons pas de raison pour nous confier à nos rêves. Les rêves sont des mouvements désordonnés de notre esprit, lorsqu'il n'est pas réglé par la raison, et ce serait pure superstition que de supposer que Dieu nous fasse connaître maintenant sa volonté par ce moyen. (Voy. mon Introduction à Esaïe, 37.) § « *Fils de David.* » Descendant de David. (Voy. ver. 1.) L'ange lui rappela sa parenté avec David, peut-être pour le préparer à la nouvelle que Marie serait la mère du Messie, l'héritier promis de David. § « *Ne crains point.* » N'aie ni doutes ni craintes à l'égard de sa vertu et de sa pureté. Ne crains point qu'elle soit indigne de toi ou qu'elle te fasse honte.

21. Et elle enfantera un fils, et tu appelleras son nom Jésus; car il sauvera son peuple de leurs péchés.

21. « *Son nom Jésus.* » Le mot *Jésus* est le même que *Sauveur*. Il vient d'un verbe qui signifie *sauver*. En hébreu, c'est le même que *Josué*. Dans deux endroits du Nouveau Testament, il est employé pour le nom de Josué, le conducteur des Juifs en Canaan. (Actes vii, 45; Héb. iv, 8.) C'était un nom fort commun parmi les Juifs. § « *Il sauvera.* » Ceci exprime la même idée que le nom, et c'est pourquoi ce nom lui fut donné. Il sauve les hommes par sa mort qui les rachète; par le don du Saint-Esprit qui les renouvelle (Jean xvi, 7, 8.); par son pouvoir qui les rend capables de surmonter leurs ennemis spirituels, qui les garde dans le danger, les guide dans le sentier du devoir, les soutient dans leurs épreuves et à l'heure de la mort. Il les ressuscitera au dernier jour, et les portera dans un monde de pureté et d'amour. § « *Son peuple.* » Ceux que le Père lui a donnés. Les Juifs étaient appelés le peuple de Dieu, parce que Dieu les avait choisis et les considérait comme son peuple particulier et bien-aimé, mis à part

de toutes les autres nations de la terre. Les chrétiens sont appelés le peuple de Christ, parce que le dessein du Père était de les lui donner (Ésaïe LIII, 44; Jean VI, 37.); et parce qu'il vient au temps marqué pour les racheter. (Tite II, 14; I Pierre I, 2.) § « *De leurs péchés.* » C'est ici le grand but de la venue et de la mort de Jésus. Ce n'est pas pour sauver les hommes dans leurs péchés, mais de leurs péchés. Les pécheurs ne pourraient être heureux dans le ciel; ce serait un lieu de misère pour les coupables. Le dessein de Jésus était donc de sauver *du péché* : 1° en mourant pour faire une *expiation* (Tite II, 14); et, 2° en renouvelant le cœur, sanctifiant l'âme, et préparant son peuple pour un ciel pur et saint. Ceci nous apprend : 1° que Jésus avait un *dessein* en venant dans ce monde; il venait pour sauver *son peuple*, et que ce dessein sera sûrement accompli. Il est impossible qu'il ne le soit pas complètement. 2° Nous n'avons nulle preuve que nous soyons son peuple, aussi longtemps que nous ne sommes pas soustraits au pouvoir et à la domination du péché. La simple *profession* d'être son peuple ne suffit pas. Tant que nous n'abandonnons pas le mal, ne renonçons pas à l'orgueil et à tous nos mauvais penchants, nous n'avons aucune certitude d'être enfants de Dieu. Il est impossible que nous soyons chrétiens tout en vivant volontiers dans le péché. 3° Tous ceux qui professent d'être chrétiens devraient sentir qu'ils ne peuvent être sauvés que du *péché*, et qu'ils ne sauraient être admis plus tard dans un ciel pur et saint s'ils n'ont été purifiés par le sang de Jésus ici-bas.

22. Or tout ceci est arrivé afin que fût accompli ce dont le Seigneur avait parlé par le prophète, en disant : 23. Voici, la Vierge sera enceinte, et elle enfantera un fils; et on appellera son nom *Emmanuel*, ce qui signifie : *Dieu avec nous*. 24. Joseph, étant donc réveillé de son sommeil, fit comme l'ange du Seigneur lui avait commandé, et reçut sa femme.

22-24. La prophétie citée ici se trouve dans Ésaïe VII, 14. Elle fut donnée environ 740 ans avant Christ, sous le règne d'Achaz, roi de Juda. La Judée était menacée par les armées alliées de Syrie et d'Israël, sous le commandement de Retsin et de Pekach. Achaz eut peur et semble avoir songé à réclamer les secours de l'Assyrie. Ésaïe, tout effrayé, fut alors envoyé auprès d'Achaz pour lui dire de demander un signe de la part de Dieu (ver. 10, 11.), c'est-à-dire de chercher secours en Dieu plutôt que de l'Assyrie. Il s'y refusa. Il n'avait pas confiance au Seigneur; mais, craignant que son pays ne fût bouleversé par les armées ennemies (v. 12), il ne compta que sur les secours qu'il attendait d'Assyrie. Ésaïe répondit que, dans cette circonstance, l'Éternel donnerait lui-même un signe que le royaume serait délivré. Ce signe était qu'une vierge aurait un fils, et qu'avant que ce fils fût arrivé à l'âge de raison, le pays serait évacué par les rois ennemis. La prophétie était donc destinée *originellement* à démontrer à Achaz que le pays serait *certainement* et bientôt délivré des malheurs qui le menaçaient. Les royaumes de Syrie et d'Israël, alors confédérés, devaient tous deux perdre leur roi, et ainsi le royaume de Juda serait à l'abri de tout danger. Tel paraît être l'accomplissement *littéral* du passage d'Ésaïe. § « *Fût accompli.* » Il est plus difficile de dire dans quel sens la prophétie fut accomplie par la naissance de Christ. Pour le comprendre,

il faut remarquer que le mot *accompli* est employé dans les saintes Écritures et dans d'autres écrits, en plusieurs sens, tels que les suivants : 1° Quand un événement est *clairement prédit* et qu'il arrive : comme la destruction de Babylone annoncée dans Esaïe xiii, 19-22; et de Jérusalem, dans Matthieu xxiv. 2° Lorsqu'une chose est indiquée ou préfigurée par une autre, on dit que ce type est accompli. Tel était le cas pour les types et les sacrifices de l'Ancien Testament, qui furent réalisés par la venue de Christ. (Voy. Hébr. ix.) 3° Lorsque les prédictions d'événements futurs sont faites dans un langage plus élevé et plus expressif que la chose elle-même ne l'exige; ou lorsque ce langage, bien qu'il puisse désigner tel événement, est en même temps si plein et si riche qu'on puisse l'appliquer à d'autres faits analogues. Ainsi, les derniers chapitres d'Esaïe prédisent le retour des Juifs de Babylone, et chaque circonstance mentionnée se vérifia à leur retour. Mais le ton de la prophétie est plus élevé qu'il n'était nécessaire pour désigner seulement cette rentrée. Cette même prophétie peut donc s'appliquer aussi à une délivrance, celle qui vient du Messie, et au retour du peuple de Dieu vers lui, enfin à la diffusion générale de l'Évangile. On peut donc dire qu'elle a été accomplie par la venue de Jésus et l'extension du royaume de Dieu. Et s'il y avait encore d'autres événements qui fussent accompagnés *des mêmes circonstances*, on pourrait aussi dire que ces prophéties furent accomplies dans chacun d'eux. Le langage est si beau, la promesse si grande, que le tout peut désigner convenablement toutes ces délivrances. Tel est le sens dans lequel on peut dire que la prophétie en question a été accomplie. 4° On peut dire que telles ou telles paroles sont vérifiées lorsque, bien que destinées à rappeler un fait, elles sont susceptibles de donner l'intelligence d'un autre. Ainsi, l'on peut dire qu'une *fable* a été accomplie lorsque arrive un événement qui en justifie le sens. Une parabole est accomplie dans tous les cas où elle est applicable; il en est de même d'un adage sur la nature humaine. Ces mots : « Il n'y a personne qui fasse le bien » (Ps. xiv, 3.), furent prononcés au sujet d'une race particulière de méchants. Pourtant, on peut les appliquer à d'autres; et on peut dire que cette déclaration a eu pour ceux-ci son accomplissement. (Voy. Rom. iii, 10.) Dans un tel emploi du mot *accompli*, on ne veut pas dire que le passage cité fût originairement destiné à désigner ce fait particulier; mais que ces mots s'y approprient bien et *peuvent* s'y appliquer. Nous pouvons dire de cette chose ce qu'on avait dit d'une autre, et ainsi les mêmes mots expriment les *deux* ou les *accomplissent*. Les écrivains du Nouveau Testament paraissent avoir quelquefois employé le mot dans ce sens. § « *La Vierge sera enceinte.* » Matthieu entend évidemment ceci comme s'appliquant littéralement à une *vierge*. (Comp. Luc i, 34.) Cela signifie donc que la conception de Christ était entièrement *miraculeuse*, ou que le corps du Messie a été créé par le pouvoir direct de Dieu, comme nous le voyons dans Hébr. x, 5 : « C'est pourquoi Jésus-Christ, en entrant au monde, a dit : Tu n'as point voulu de sacrifice ni d'offrande; mais tu m'as formé un corps. » § « *Emmanuel.* » C'est un mot hébreu signifiant littéralement : *Dieu avec nous*. Sans aucun doute, Matthieu entend cette expression comme signifiant que le Messie était réellement « Dieu avec nous, » ou qu'en lui la nature divine était unie à la nature humaine. Il n'affirme pas que telle fût sa signification par rapport à l'enfant à qui ce nom avait été premièrement donné, mais que telle était sa signification

relativement au Messie. *De nom donnait une juste idée de son caractère; et dans ce sens il fut accompli.* Employée premièrement par Ésaïe, l'expression signifiait tout simplement que la naissance de l'enfant était un signe que Dieu était avec les Juifs pour les délivrer. Les Hébreux mettaient souvent le nom de Jéhovah ou Dieu, dans leurs noms propres. Ainsi, Ésaïe signifie « le salut de Jéhovah; » Eléazar, « aide de Dieu; » Eli, « mon Dieu, » etc. Mais Matthieu étend évidemment le sens de cette appellation. Il vient de raconter la conception miraculeuse de Jésus, par le Saint-Esprit. Dieu était donc son père. Il était divin aussi bien qu'humain. Le nom qui lui convenait était donc : « Dieu avec nous. » Et, bien que ce nom par lui-même ne prouve pas que Jésus fût d'une nature divine, cependant comme *Matthieu l'emploie* et qu'il a évidemment l'intention de lui donner ce sens, cela prouve que Jésus était plus qu'un homme; qu'il était Dieu aussi bien qu'homme. Et voilà ce qui glorifie le plan de la rédemption. Voilà ce qui fait l'étonnement des anges. Voilà ce qui rend le dessein de Dieu si vaste, si grand, si plein d'instruction et de joie pour les chrétiens. (Voy. Phil. II, 6, 8.) Voilà ce qui répand tant de paix dans l'âme du pécheur, ce qui lui certifie si bien son salut, ce qui manifeste si clairement la condescendance de notre Dieu et nous le montre si digne d'amour.

25. Mais il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils premier né, et il appela son nom Jésus.

25. « *Ne la connut point.* » La doctrine de la virginité de Marie avant la naissance de Jésus est une doctrine des Écritures, et il est très-important d'y croire. Mais l'Écriture n'affirme pas que Marie n'ait pas eu d'enfants par la suite. Tout le Nouveau Testament nous porte à croire le contraire. (Voy. Notes sur Matth. XIII, 53, 56.) L'expression ici implique évidemment qu'elle vécut comme femme de Joseph. Après la naissance de Jésus. § « *Son fils premier né.* » Son fils aîné, ou celui qui, d'après la Loi, avait le droit d'aînesse. Cela ne veut pas dire nécessairement qu'elle ait eu d'autres enfants. Cependant cela paraît probable. C'était le nom donné au fils qui naissait le premier, qu'il y eût ou qu'il n'y eût pas d'autres enfants après lui. § « *Son nom Jésus.* » Ce nom fut donné par l'ordre de Dieu. (Ver. 21.) Il lui fut donné le huitième jour, à l'époque de sa circoncision. (Luc II, 21.)

## CHAPITRE II.

1. Or Jésus étant né à Bethléhem, ville de Juda, au temps du roi Hérode, voici arriver des Sages d'Orient à Jérusalem.

1. « *Jésus étant né.* » (Voy. le récit complet de sa naissance dans Luc II, 1, 20.) § « *A Bethléhem, ville de Juda.* » Bethléhem, lieu de naissance de Christ, était une petite ville située à environ 8 kilomètres au sud de Jérusalem. Le mot *Bethlehem* signifie « maison du pain; » il fut donné peut-être à ce lieu pour sa grande fertilité. On l'appelait aussi *Éphrata*, mot qu'on suppose

avoir le même sens. (Gen. xxxv, 19; Ruth. iv, 11; Ps. cxxxii, 6.) On la nommait aussi la cité de David (Luc ii, 4), parce que David y était né. (I Sam. xvi, 1, 18.) On qualifiait Bethléhem de *ville de Juda*, pour la distinguer d'une ville du même nom, en Galilée. (Josué xix, 15.) Le sol de Bethléhem était renommé pour sa fertilité. Les voyageurs de l'antiquité parlent souvent de ses productions. La ville est située sur une éminence, entourée de collines et de vallées. Aujourd'hui elle se compose d'environ deux cents maisons, habitées en grande partie par des chrétiens et des mahométans qui vivent en bonne intelligence. On montre à deux cents pas, à l'est de Bethléhem, l'endroit où l'on prétend que le Sauveur naquit. On y a bâti une église et un couvent; sous l'église est une chapelle souterraine, éclairée par trente-deux lampes que l'on prétend être sur le point précis où se trouvait la crèche, berceau de Jésus. Il est évident qu'on ne peut donner aucune confiance à cette tradition. § « *Du roi Hérode.* » La Judée, patrie de notre Sauveur, était une province de l'empire romain. Elle fut conquise, soixante-trois ans environ auparavant, par Pompée et rendue tributaire. Hérode y avait été placé par les Romains, et y régnait depuis trente-quatre ans, à l'époque de la naissance de Jésus. Bien qu'il lui fût permis de prendre le nom de roi, il dépendait complètement de l'empereur. — On l'appelait généralement Hérode le Grand, parce qu'il s'était distingué dans les guerres contre Antigone et ses autres ennemis, et qu'il avait fait preuve de grands talents comme d'une grande cruauté dans son gouvernement, les réparations du Temple, et l'érection des villes de son royaume. A cette époque, Auguste était empereur à Rome. La paix régnait dans le monde. Toutes les nations connues du globe étaient réunies sous la domination romaine. Les rapports entre ces divers peuples étaient faciles et sûrs. Les mêmes lois régnaient partout. L'usage de la langue grecque était répandu sur toute la terre. — Toutes ces circonstances combinées rendaient l'époque favorable à l'introduction et à la diffusion de l'Évangile; on voit la providence de Dieu dans ces dispositions si favorables à l'acceptation facile, et à la diffusion rapide de la religion chrétienne parmi toutes les nations. § « *Sages.* » L'original est *Magos*, d'où vient notre expression de *magicien*, employée aujourd'hui dans un mauvais sens; ce qui n'est pas ici le cas. Les personnes mentionnées dans ce passage étaient des philosophes, des prêtres ou des astronomes. Ils vivaient surtout en Perse et Arabie. C'étaient les savants de l'Orient. On les tenait en grande estime à la cour de Perse, où ils jouaient le rôle de conseillers, et suivaient l'armée en temps de guerre, pour l'aider de leurs avis. § « *D'Orient.* » On ignore s'ils venaient de Perse ou d'Arabie. Le mot Orient peut désigner ces deux pays, tous deux étant à l'est de la Judée. § « *Jérusalem.* » Comme le Nouveau Testament parle souvent de Jérusalem, comme c'était le lieu du culte public et le point où se sont passées plusieurs phases importantes de la vie de notre Sauveur, et que les maîtres des écoles, du dimanche ne sauraient bien expliquer le Nouveau Testament sans quelque connaissance sur cette ville, il me semble désirable d'en donner une courte description. On en peut trouver une plus complète dans le Dictionnaire de Calmet et dans les ouvrages sur les antiquités juives. — Jérusalem, capitale du royaume de Juda, était bâtie sur la ligne qui séparait cette tribu de celle de Benjamin. On l'appelait autrefois *Salem*. (Gen. xiv, 18; Ps. lxxvi, 2.) Du temps d'Abraham, Melchisédec y demeurait. Quand les Israélites pri-

rent possession de la terre promise, ils trouvèrent cette place forte entre les mains des *Jébusites*, qui l'appelaient *Jébus* ou *Jébusi*. (Josué xviii, 28.) Le mot *Jérusalem* est sans doute un composé des deux noms, où l'on a changé une seule lettre, par euphonie, pour faire *Jérusalem*, au lieu de *Jébusalem*. L'ancienne Salem était probablement bâtie ou sur le mont Morijah, ou sur le mont Acra, montagnes à l'est et à l'ouest, sur lesquelles plus tard Jérusalem fut élevée. Lorsque les *Jébusites* devinrent maîtres de la ville, ils construisirent une forteresse dans le quartier méridional de la cité, qui fut appelé par la suite le mont de Sion, mais qu'ils nommèrent *Jébus*; et lorsque les Israélites prirent possession du territoire adjacent (Josué xviii, 28), les *Jébusites* gardèrent cette forteresse ou ville haute jusqu'au temps de David, qui la leur enleva (II Sam. v, 7-9), et qui transporta alors sa cour, d'Hébron à Jérusalem; dès lors appelée aussi la Cité de David. (II Sam. vi, 10, 12; I Rois. viii, 1.) Jérusalem était bâtie sur plusieurs collines: au midi, Sion; à l'est, Morijah, où le Temple fut plus tard construit (voy. Notes sur chap. xxi, 12); à l'ouest, Acra; et au nord, Bezetha. Les monts Morijah et Sion étaient séparés par une vallée appelée, par Josèphe, *la vallée des Fromagers*, et sur laquelle on avait jeté un pont, ou chaussée élevée qui menait d'une colline à l'autre. Au sud-est du mont Morijah, et entre ce mont et celui de Sion, se trouvait un roc escarpé, susceptible d'être fortifié, nommé *Ophel*. La ville était entourée de collines: à l'ouest, celles qui commandaient la ville; au sud, la vallée de Josaphat, ou vallée de Hinnom (voy. Notes sur Matth. 22), qui la séparait du *mont de Corruption*; à l'est, la vallée où coulait le torrent de Cédron, séparant la ville du mont des Oliviers. Au nord, le pays était moins montueux. Au sud-est, les vallées de Cédron et de Josaphat s'unissaient, et le torrent descendait le long des escarpements de la montagne, dans la direction sud-est jusqu'à la mer Morte, distante d'environ 20 kilomètres. La ville de Jérusalem est située à 44 kilomètres environ sud-est de Jaffa, l'ancienne Joppé, qui est son port de mer, et à 160 kilomètres sud-ouest de Damas. C'est du mont des Oliviers, à l'est, qu'on a la vue la plus complète de Jérusalem (voy. Notes sur Matth. xxi, 1), les montagnes étant plus élevées à l'est qu'à l'ouest. La ville était autrefois entourée de murailles, dont une partie est encore debout. L'enceinte a été modifiée à diverses reprises, selon que la ville était plus ou moins grande, ou selon les directions dans lesquelles on bâtissait. Le mur méridional renfermait autrefois toute la montagne de Sion, bien que la construction plus récente, passant sur le sommet, n'en renferme que la moitié. Du temps du Sauveur, le mur septentrional ne comprenait que les monts Morijah et Acra au nord; mais plus tard Agrippa agrandit l'enceinte de manière à inclure dans la ville le mont Bezetha, dont la moitié est comprise dans l'enceinte actuelle. Les confins de la ville, à l'est et à l'ouest, mieux déterminés par la nature des lieux, ont été plus permanents. La ville était arrosée en partie par la fontaine de Siloé à l'est (pour sa description, voy. Notes sur Luc xiii, 4, et sur Esaïe vii, 3), en partie par la fontaine de Gihon, qui coulait à l'ouest de la ville dans la vallée de Josaphat; et au temps de Salomon par un aqueduc dont les ruines existent encore, et qui amenait l'eau des environs de Bethléhem. Les « réservoirs de Salomon, » au nombre de trois, élevés les uns au dessus des autres, et propres à contenir une grande quantité d'eau, se voient encore dans le voisinage de Bethléhem. La fontaine de Siloé coule encore abondamment, mais celle de Gihon est entièrement à sec. Néan-

moins on voit encore à Gibon un réservoir ou citerne. Jérusalem était peut-être à l'apogée de sa grandeur sous Salomon. Environ quatre cents ans après, elle fut détruite de fond en comble par Nebucadnetsar. Elle resta complètement abandonnée pendant les soixante-dix années de la captivité des Juifs. Elle fut ensuite rebâtie, et recouvra un peu de sa splendeur passée; elle resta debout environ six cents ans, puis fut entièrement détruite par Titus, soixante-dix ans après Jésus-Christ. Pendant le règne d'Adrien, la ville fut relevée en partie sous le nom d'Ælia. Des monuments de l'idolâtrie y furent élevés, et elle demeura sous le joug païen jusqu'à ce qu'Hélène, mère de Constantin, renversa les souvenirs de l'idolâtrie, et érigea une église magnifique à l'endroit que l'on supposait être le lieu des souffrances et du tombeau du Sauveur. Julien l'Apostat voulant faire mentir la prédiction de Jésus-Christ, qui déclarait que le Temple ne serait pas rebâti (Matth. xxiv), essaya de le reconstruire. Son propre historien, Ammianus Marcellinus (voy. Warburton's *Divine Legation of Moses*), dit que les ouvriers furent arrêtés par des flammes sortant de terre, et qu'il fut obligé d'abandonner son entreprise. Jérusalem resta sous la domination des empereurs d'Orient, jusqu'au règne du calife Omar, troisième successeur de Mahomet, qui s'en empara environ vers l'année 640. Les Sarrasins en restèrent maîtres jusqu'en 1099, époque à laquelle elle fut prise par les croisés, sous Godefroi de Bouillon. Ceux-ci fondèrent un nouveau royaume, dont Jérusalem était la capitale, et qui dura quarante-huit ans sous les règnes de neuf rois. Enfin, ce royaume fut entièrement détruit par Saladin; et quoique les chrétiens se soient emparés encore une fois de la ville, ils furent obligés de l'abandonner. En 1217, les Sarrasins furent chassés par les Turcs, qui l'ont possédée depuis lors. Jérusalem fut prise et pillée dix-sept fois, et des millions d'hommes ont été égorgés dans son enceinte. Aujourd'hui, on y voit la magnifique mosquée d'Omar, sur l'emplacement du Temple. C'est une ville contenant une population estimée par les uns à 15,000 âmes, par les autres à 50,000; probablement elle en renferme 20,000, tant Juifs que Turcs, Arabes, Arméniens, Grecs et Papistes. Les Juifs y ont plusieurs synagogues; les catholiques, un monastère et l'église du Saint-Sépulcre; les Grecs, douze couvents; les Arméniens, trois sur le mont Sion et un dans la ville; enfin les Coptes, les Syriens et les Abyssiniens y en ont aussi chacun un. Les rues sont étroites; les maisons, bâties en pierre, pour la plupart sont basses et irrégulières, surmontées de toits plats en forme de terrasses; elles sont percées de petites fenêtres donnant seulement sur la rue, et garnies de grilles en fer. Cette description de Jérusalem a été tirée de bien des sources différentes qu'il serait inutile d'indiquer. Comme cette ville est souvent mentionnée dans le Nouveau Testament, nous en donnons le plan.

2. En disant : Où est le roi des Juifs qui est né? car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer.

2. « Où est le roi, etc. » Il y avait à cette époque une attente générale d'un grand personnage, devant paraître en Judée. Les Juifs attendaient avec anxiété l'arrivée du Messie. En calculant le temps mentionné d'après les données de Daniel (ch. ix, 25-27), ils savaient que cette venue était proche. Ce personnage, d'après eux, devait être un prince temporel qui les délivrerait du joug des Romains. Il est naturel de penser que cette attente

s'était communiquée à d'autres contrées. Plusieurs Juifs, à cette époque, étaient répandus en Egypte, à Rome et en Grèce; plusieurs aussi s'étaient rendus en Orient, et, portant leurs Écritures partout avec eux, ils semaient la nouvelle qu'un être remarquable était sur le point d'apparaître. Suétone, historien romain, dit au sujet de cette rumeur : « C'était une croyance ancienne et enracinée en Orient, que le destin avait décrété qu'un homme s'élèverait en Judée pour créer un empire universel (1). » Tacite, autre historien romain, dit : « Plusieurs étaient persuadés que les anciens livres de leurs prêtres annonçaient qu'à ce même temps l'Orient s'élèverait, et qu'un personnage, sorti de Judée, y établirait sa domination (2). » Josèphe et Philon, historiens juifs, mentionnent aussi cette même attente (3). *Le fait* d'une telle attente est clairement attesté; c'est conduits par elle que les Sages vinrent s'enquérir du lieu où devait naître le Messie.

§ « *Son étoile.* » Chez les anciens, l'apparition d'une étoile était regardée comme le présage d'un événement remarquable. Les historiens romains en citent plusieurs exemples à la naissance ou à la mort d'hommes distingués. Ainsi, l'on dit qu'à la mort de Jules César, une comète se montra dans les cieux et y brilla pendant sept jours. De même ici, ces Sages regardèrent aussi cette apparition comme un signe de la naissance du prince depuis si longtemps attendu. Peut-être ont-ils été conduits à cette croyance par la prophétie de Balaam (Nomb. xxiv, 17) : « Une étoile est procédée de Jacob, etc. » Ce qu'était cette étoile, on l'ignore. On a fait beaucoup de conjectures à ce sujet, mais il n'y a rien de révélé à cet égard. Nous ne pouvons pas supposer que ce fût ce que nous entendons ordinairement par une étoile. Les étoiles sont de grands corps célestes fixes, et il serait absurde de supposer qu'un d'eux ait été envoyé pour guider les Sages. Il est probable que c'était un corps lumineux comme il nous en apparaît quelquefois, immobiles ou errants, que les Sages virent et par lequel ils furent conduits à Jérusalem. Il se peut que ce soit la même apparition mentionnée par Luc II, 9 : « *La clarté du Seigneur resplendit autour d'eux,* » c'est-à-dire (voy. Notes à cet endroit) une grande lumière apparut resplendissant autour d'eux. Cette clarté était peut-être visible de loin, et avait frappé les Sages en Orient. § « *En Orient.* » Cela ne veut pas dire que l'étoile fût à l'orient relativement à leur position, mais qu'ils étaient eux-mêmes en Orient quand ils la virent. Comme cette étoile se trouvait dans la direction de Jérusalem, elle devait être à l'occident par rapport aux Sages. On pourrait donc traduire : « Etant en Orient, nous avons vu son étoile. » Elle est appelée son étoile, parce qu'ils supposaient qu'elle devait leur enseigner l'époque et le lieu de sa naissance. § « *L'adorer.* » Cela ne signifie pas qu'ils vinssent pour lui rendre un hommage religieux. Ils le considéraient comme le roi des Juifs. Rien ne prouve qu'ils le supposassent d'origine divine. Ils venaient pour lui rendre hommage comme à un roi, non comme à un Dieu. L'expression de l'original n'a pas un sens plus étendu. Elle signifie se mettre à genoux devant quelqu'un et lui rendre hommage. C'était de cette manière que l'on rendait honneur aux rois terrestres, et c'est ainsi qu'ils voulaient honorer le roi des Juifs à sa naissance. (Voy. le même sens de l'expression dans Matth. xx, 20; xviii, 26; Actes x, 25; Luc xiv, 10.)

(1) Vespasien, ch. 4. — (2) *Annales*, 5, 13. — (3) Josèphe, p. 1, 5, 5, 7, 31.

3. Ce que le roi Hérode ayant entendu, il en fut troublé, et tout Jérusalem avec lui.

3. « *Ce que le roi Hérode ayant entendu.* » Ayant entendu parler de leur arrivée, de l'étoile et de la cause de leur voyage. § « *Il en fut troublé.* » Hérode était parvenu au trône par de grands crimes et en versant beaucoup de sang. Il se laissait donc alarmer facilement par des événements extraordinaires, et le fait seul que l'apparition de cette étoile fût regardée comme preuve de la naissance du roi des Juifs, l'inquiéta. D'ailleurs, on s'attendait généralement à l'arrivée du Messie, et il craignait que son règne ne touchât à sa fin. Il se mit donc à chercher comment il pourrait se mettre à l'abri de tout danger et conserver son pouvoir.

§ « *Tout Jérusalem.* » Le peuple de Jérusalem, et surtout les amis d'Hérode. Il y avait sans doute bien des gens qui attendaient la consolation d'Israël et pour qui la venue du Messie était une heureuse nouvelle; mais tous les amis d'Hérode devaient redouter sa venue.

4. Et ayant assemblé tous les principaux sacrificateurs et les scribes du peuple, il s'informa d'eux où le Christ devait naître.

4. « *Les principaux sacrificateurs.* » Par les principaux sacrificateurs il ne faut pas entendre seulement le grand-prêtre et son envoyé, mais aussi les chefs des vingt-quatre divisions établies par David dans les familles sacerdotales. (I Chron. xxiii, 6, xxiv; II Chron. viii, 14, xxxvi, 14; Ezra viii, 24.) § « *Scribes.* » Les scribes mentionnés dans le Nouveau Testament étaient des hommes instruits, habiles en jurisprudence et membres du grand Conseil. C'étaient sans doute les savants, les hommes de loi de la nation. Ils gardaient les registres des tribunaux, des synagogues, ils rédigeaient les contrats d'achat ou de vente, les lettres de divorce, etc. On les appelait aussi *docteurs de la loi*. (Matth. xxii, 35; Luc v, 17.) Leur nom de *scribes* (écrivains) venait de ce qu'ils écrivaient les registres publics. Ils ne formaient pas une secte religieuse spéciale et pouvaient appartenir à celle des pharisiens ou des saducéens. Les principaux sacrificateurs et les scribes ici mentionnés formaient le *Sanhédrin* ou grand Conseil de la nation. Ce Conseil était composé de soixante-deux personnes, ayant la charge des affaires civiles et religieuses des Juifs. Dans cette occasion-ci, Hérode alarmé les rassembla, alléguant son désir de s'instruire sur la naissance prophétisée du Messie. § « *S'informa d'eux.* » Comme ils étaient les savants de la nation, et que c'était leur affaire d'étudier et d'expliquer l'Ancien Testament, ils étaient supposés connaître les prophéties à ce sujet. Le but d'Hérode était de s'assurer, par les prophéties, du lieu de la naissance du Messie, afin de pouvoir porter un coup décisif. Il paraît ne pas avoir eu le moindre doute quant à l'époque de sa naissance. Il savait que cette époque était venue.

5. Et ils lui dirent : A Bethléhem, ville de Judée; car il est ainsi écrit par un prophète : 6. Et toi, Bethléhem, terre de Juda, tu n'es nullement la plus petite entre les gouverneurs de Juda; car de toi sortira le conducteur qui paîtra mon peuple d'Israël.

5, 6. « *Par un prophète.* » Le Sanhédrin répondit sans hésitation, La

prophétie l'avait déterminé. Cette prophétie se trouve dans Michée, v. 2. Dans cette prophétie, le lieu de la naissance du Messie et son caractère sont clairement annoncés, de manière à ne laisser aucun doute. Il est à remarquer qu'il y a une assez grande différence entre le passage cité par le Sanhédrin et celui cité par Michée. Cependant le *fond* est le même, le lieu de la naissance. Nous n'avons donc pas à concilier ces deux passages. Matthieu n'est pas responsable de l'exactitude de la citation. Il déclare seulement qu'ils donnèrent cette réponse à Hérode, et qu'il en fut satisfait. De ce que le Sanhédrin n'a pas cité le passage avec exactitude, il ne s'ensuit pas que Matthieu n'ait pas rapporté leur réponse, et c'est là tout ce qu'il prétend faire. § « Tu n'es nullement la plus petite. » Dans Michée : « petite pour être, etc. » Bien que petite ville sous le rapport de la population, tu ne seras pourtant pas petite sous celui de la distinction ; car tu donneras naissance au Messie. Cette naissance fait à la ville un honneur que les plus grandes cités ne pouvaient obtenir par leur magnificence et leur richesse. De tout temps, la naissance d'un personnage distingué a été considérée comme une gloire pour le lieu qui en était témoin. Ainsi, sept villes se disputaient l'honneur d'avoir vu naître Homère. Stratford-sur-l'Avon est remarquable pour avoir vu naître Shakspeare ; et la Corse, Napoléon. § « Le conducteur. » C'est un des caractères du Messie qui est le roi de son peuple. (Jean XVIII, 37.) Le mot *patre* s'emploie ici pour désigner un berger fidèle et doux envers son troupeau. (Voy. Jean X, II ; Esaïe XL, 10, 11, IX ; 7.)

7. Alors Hérode, ayant appelé en secret les Sages, s'informa d'eux soigneusement du temps que l'étoile leur était apparue.

7. « *En secret.* » En particulier, à part. Il fit cela pour s'assurer de l'époque de la naissance de Jésus. § « *Soigneusement.* » Il se donne la peine de s'informer de l'époque précise de l'apparition de l'étoile. Il agit ainsi parce qu'il pensait que l'étoile s'était montrée juste à la naissance du Messie, et il désirait savoir précisément l'âge de l'enfant.

8. Et les envoyant à Bethléhem, il leur dit : Allez, et vous informez soigneusement touchant le petit enfant ; et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'y aille aussi, et que je l'adore.

8. « *Allez, et vous informez soigneusement, etc.* » Hérode prit tous les moyens possibles d'obtenir les plus exactes informations sur l'enfant, pour le faire mourir. Non-seulement il s'assura de l'époque probable de sa naissance, et du lieu, mais il envoya même les Sages pour qu'ils pussent le voir et lui rapporter de ses nouvelles. Tout ceci aurait pu paraître suspect, s'il ne l'avait voilé d'un motif religieux. Il leur dit donc qu'il agissait ainsi afin qu'il pût aussi aller l'adorer. Nous apprenons ici : 1° que les hommes méchants cachent souvent leurs mauvais desseins sous des apparences de piété. Ils cherchent à tromper ceux qui sont vraiment bons, et à leur faire croire qu'ils ont les mêmes intentions. Mais Dieu ne saurait être trompé. 2° Les méchants tâchent souvent de se servir des gens pieux pour aider leurs mauvais desseins. Des hommes comme Hérode ne se laissent arrêter par aucun obstacle pour arriver à leur but. Ils s'efforcent de tromper les innocents, de séduire ceux qui ne se défient de rien, et de

duper ainsi les faibles pour assurer leurs coupables projets. 3° Les plans des méchants sont quelquefois habilement conçus, longtemps médités, bien conduits et déguisés sous des apparences religieuses; mais Dieu les connaît, et, bien qu'on puisse tromper les hommes, on ne saurait le tromper. (Prov. xv, 3.)

9. Eux donc ayant ouï le roi, s'en allèrent; et voici, l'étoile qu'ils avaient vue en Orient allait devant eux, jusqu'à ce qu'elle vint et s'arrêta sur le lieu où était le petit enfant. 10. Et quand ils virent l'étoile, ils se réjouirent d'une fort grande joie.

9, 10. « *L'étoile..... allait devant eux.* » Ceci ferait croire que l'étoile était un météore lumineux, peut-être peu distant de la terre. Il n'est pas impossible qu'ils aient perdu de vue l'étoile après avoir commencé leur voyage en Orient. Il est probable qu'elle leur apparut d'entrée dans la direction de Jérusalem. Ils en conclurent que le roi qu'ils attendaient était né, et ils se mirent immédiatement en route de ce côté. A leur arrivée, il était important qu'ils fussent conduits à l'endroit où il était, et l'étoile se montra de nouveau. C'était ce qui causait leur joie. Ils se sentaient sous la direction divine et savaient qu'ils seraient dirigés vers le roi nouveau-né des Juifs. On voit : 1° que la naissance de Jésus était une affaire de grande importance, digne des soins providentiels dont ces hommes furent l'objet; 2° que Dieu guide ceux qui désirent trouver le Sauveur. Si la lumière nous est refusée pour un temps, elle reparaitra pour nous amener au Rédempteur; 3° qu'être conduits à Christ devrait nous remplir de joie. Il est le chemin, la vérité et la vie; le Sauveur, l'ami; il est tout en tous; il n'y a pas d'autre chemin dans la vie, et l'âme ne peut être en paix avant de l'avoir trouvé. Lors donc que nous sommes conduits à lui, nos cœurs doivent déborder de joie et de reconnaissance. (Jean xii, 35, 36.)

11. Et étant entrés dans la maison, ils trouvèrent le petit enfant avec Marie, sa mère, lequel ils adorèrent, en se prosternant en terre; et, après avoir déployé leurs trésors, ils lui offrirent des présents, savoir : de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

11. « *La maison.* » L'endroit où il était né, ou bien où ses parents demeuraient alors. § « *En se prosternant.* » C'était la manière ordinaire chez les Juifs de témoigner du respect. (Esther viii, 3; Job i, 20; Dan. iii, 7; Ps. lxxii, 11; Esaïe xlvi, 6.) § « *Lequel ils adorèrent.* » Lui rendirent hommage comme au roi des Juifs. (Voy. sur ver. 2.) § « *Après avoir déployé leurs trésors.* » Les trésors qu'ils avaient apportés, les cassettes dans lesquelles ils avaient mis leur or, etc. § « *Ils lui offrirent des présents.* » Ils les lui offrirent comme au roi des Juifs, supposant qu'il deviendrait par la suite un prince ou un conquérant remarquable. C'était la coutume en Orient de montrer son respect, pour les personnes de distinction, en leur faisant des présents de ce genre. (Voy. Gen. xxxii, 14; xliii, 11; I Sam. x, 27; I Rois x, 2; Ps. lxxii, 10-15.) Cette coutume est encore en usage en Orient; et on ne va jamais voir une personne de distinction dans ce pays sans lui apporter un présent de valeur. § « *De l'encens.* » C'était un produit de l'Arabie. C'était une espèce de résine blanche ou de gomme. On l'obtenait d'un arbre en faisant des incisions dans l'écorce, pour laisser

couler la gomme. Elle était très-odoriférante lorsqu'on la brûlait, et c'est pour cela qu'on l'employait dans le culte rendu à Dieu, comme offrande agréable. (Voy. Ex. xxx, 8; Lévi. xvi, 12.) Cette gomme se trouvait aussi aux Indes orientales, mais surtout en Arabie; ce qui a fait supposer que les Sages étaient venus d'Arabie. § « *Myrrhe.* » Autre production d'Arabie, tirée d'un arbre de la même manière que l'encens. Le nom indique une saveur amère et lui était donné à cause de sa grande amertume. On s'en servait principalement pour embaumer les morts, parce qu'elle avait la propriété de préserver les corps de la putréfaction. (Comp. av. Jean xix, 39.) On en faisait un fréquent usage en Égypte et en Judée. On l'obtenait d'un arbre épineux qui s'élève à la hauteur de 3 mètres environ. Dans les anciens temps, c'était un objet de commerce (Gen. xxxvii, 25); il entrait dans la composition de l'huile de l'onction sainte. (Ex. xxx, 23.) On s'en servait encore comme parfum agréable. (Esth. ii, 12; Ps. xlv, 8; Prov. vii, 17.) On la mélangeait aussi quelquefois avec du vin, comme boisson. C'est cette boisson que l'on présenta à notre Sauveur, comme potion assoupissante, pendant sa crucifixion. (Marc xv, 23; comp. Matth. xxvii, 34.) Ces offrandes furent présentées comme les plus estimées dans leur pays. C'étaient des témoignages de respect. Ils professaient ainsi leur estime pour le nouveau-né, et leur attente qu'il deviendrait un prince illustre. Le fait que leur acte est mentionné avec approbation, nous prouve que nous devons offrir nos plus précieuses possessions, notre tout au Seigneur Jésus-Christ. Des Sages vinrent de loin pour lui rendre hommage, et lui offrir leurs présents les plus précieux. Il est juste que nous lui donnions aussi nos cœurs et tout ce que nous possédons.

12. Puis étant divinement avertis, dans un songe, de ne retourner point vers Hérode, ils se retirèrent en leur pays par un autre chemin.

12. « *Étant divinement avertis, etc.* » Sans doute parce que, s'ils avaient informé Hérode du lieu de sa demeure, il aurait été facile à celui-ci de le faire mourir. D'où nous voyons que Dieu veille sur ceux qu'il aime; qu'il sait faire avorter les plans des méchants, et délivrer les siens de leurs mains. § « *Dans un songe.* » (Voy. Note sur chap. i, 20.)

13. Or, après qu'ils se furent retirés, voici, l'ange du Seigneur apparut dans un songe à Joseph, et lui dit : Lève-toi, et prends le petit enfant et sa mère, et t'enfuis en Égypte, et demeure là jusqu'à ce que je te le dise; car Hérode cherchera le petit enfant pour le faire mourir. 14. Joseph donc étant réveillé, prit de nuit le petit enfant et sa mère, et se retira en Égypte.

13, 14. « *L'ange.* » (Voy. ch. i, 20.) § « *Et t'enfuis en Égypte.* » L'Égypte est située au sud-ouest de la Judée, à peu près à 80 kilomètres de Bethléhem. C'était alors une province romaine. On y parlait grec. Beaucoup de Juifs y demeuraient, y avaient un temple et des synagogues; Joseph donc se trouverait au milieu de ses compatriotes, et en même temps hors de la portée d'Hérode. La juridiction d'Hérode ne s'étendait que jusqu'à la rivière Sihou ou rivière d'Égypte; par conséquent, au delà, Joseph était hors de ses atteintes. Pour une description de l'Égypte, voyez mes Notes

sur Esaïe xix. Il est à remarquer que c'est la seule fois que notre Sauveur sortit de Palestine, et cela pour aller dans le pays où les enfants d'Israël avaient souffert si cruellement et si longuement sous les rois d'Égypte. Le même pays qui avait été témoin de la servitude et des gémissements des Juifs, devint alors la terre de refuge du roi nouveau-né de Judée. Dieu peut renverser les nations et les royaumes, pour le salut de ceux qu'il aime.

15. Et il demeura là jusqu'à la mort d'Hérode, afin que fût accompli ce dont le Seigneur avait parlé par un prophète, disant : J'ai appelé mon fils hors d'Égypte.

15. « *La mort d'Hérode.* » Hérode mourut dans la trente-septième année de son règne, dont on ignore le commencement précis ; c'est pourquoi on ne peut déterminer la durée du temps que Joseph resta en Égypte. Les meilleurs chronologistes ont supposé qu'il mourut entre deux et quatre ans après la naissance de Christ ; mais l'époque précise n'est pas déterminée. On ne peut pas non plus dire à quel âge Jésus fut emmené en Égypte. On suppose qu'il était âgé d'un an environ. (Voy. ver. 16.) Par conséquent, il n'y resta que peu de temps. Hérode mourut, à Jéricho, d'une maladie douloureuse et dégoûtante. (Voy. Notes sur ver. 16.) Joseph, Ant. 17, 10.) § « *Afin que fût accompli, etc.* » Ces mots se trouvent dans Osée xi, 1. Evidemment ils y désignent la délivrance miraculeuse du peuple de Dieu, sorti d'Égypte sous Moïse. (Voy. Ex. iv, 22, 23.) On pouvait dire qu'ils furent *accomplis* par le rappel de Jésus d'Égypte, car le passage d'Osée exprime aussi très-bien cela. Le même amour qui conduisit Dieu à tirer son peuple de la terre d'Égypte, le porta en faire sortir son Fils. Les mots employés par Osée peuvent s'appliquer aux deux événements. (Voy. Notes sur ch. 1, 22.) Peut-être aussi que le passage d'Osée devint un *proverbe* pour exprimer une délivrance quelconque d'un grand danger ; et ainsi l'on pourrait dire qu'elle fut *accomplie* en Christ, comme d'autres proverbes le sont dans des cas qui leur sont applicables. On ne peut supposer que la citation soit une *prophétie* du Messie, mais elle est faite par Matthieu comme exprimant bien l'événement.

16. Alors Hérode, voyant que les Sages s'étaient moqués de lui, fut fort en colère, et il envoya tuer tous les enfants qui étaient à Bethléhem et dans tout son territoire, depuis l'âge de deux ans et au dessous, selon le temps qu'il s'était exactement informé des Sages.

16. « *Que les Sages s'étaient moqués de lui.* » Lorsqu'il vit qu'il avait été trompé par les Sages, c'est-à-dire que ceux-ci ne revenaient pas comme il y comptait. Cela ne veut pas dire qu'ils l'avaient fait *avec l'intention* de se moquer du roi ; mais qu'Hérode était *désappointé* de ce que les Sages ne revenaient pas. § « *Fut en colère.* » Très-irrité. Il avait été trompé. Il avait compté envoyer un bourreau pour tuer seulement Jésus ; mais, désappointé, il crut atteindre le même but et s'en défaire sûrement en mettant à mort *tous les enfants de la ville*. C'est un exemple de ce que peut amener la colère : celui qui s'y laisse aller est entraîné plus loin qu'il ne pensait d'abord. § « *Envoya tuer tous les enfants.* » C'est-à-dire. tous les

enfants mâles. Cela résulte de l'original. Le dessein d'Hérode était de faire périr celui qui était né *roi* des Juifs. Son but, donc, n'exigeait pas la mort de tous les enfants du sexe féminin; et quoiqu'il fût cruel, cependant nous ne devons pas supposer qu'il fit plus qu'il ne jugea nécessaire pour sa propre sûreté et la perte d'un rival. § « *Et dans tout son territoire.* » Ces mots désignent le voisinage de Bethléhem. Nous ne savons pas quelle était la grandeur de cette ville, ni par conséquent combien d'enfants furent mis à mort. Mais le lieu était petit, et le nombre des morts ne pouvait être bien grand. Il n'est pas probable qu'il contint plus de 2,000 habitants, et par conséquent les enfants tués ne pouvaient être plus de vingt ou trente. § « *Depuis l'âge de deux ans et au dessous.* » Quelques écrivains ont dit que le sens de l'original n'implique pas qu'ils eussent accompli leur *seconde* année; mais qu'ils y étaient *entrés*. Il est probable qu'ils n'y regardèrent pas de très-près, et qu'ils tuèrent tous ceux qui avaient environ cet âge. § « *Selon le temps, etc.* » Il s'était efforcé d'apprendre des Sages l'époque précise de sa naissance. Il croyait connaître l'âge de Jésus: c'est pourquoi il fit tuer tous ceux de son âge, c'est-à-dire tous ceux qui étaient nés *environ* à l'époque de la venue de l'étoile, depuis l'âge de six mois jusqu'à deux ans.

Le massacre des enfants n'est pas mentionné par Josèphe; mais on peut donner trois raisons pour cette omission: 1<sup>o</sup> Josèphe, historien juif et *Juif* lui-même, ne devait rien citer qui vint à l'appui des preuves du christianisme. 2<sup>o</sup> Cette action d'Hérode était vraiment si peu de chose, comparée à ses autres crimes, qu'il se peut que l'historien ne l'ait pas jugée digne d'être mentionnée. Bethléhem était un petit village presque inconnu, et les autres cruautés d'Hérode étaient si énormes et si publiques, que l'on ne peut s'étonner que l'écrivain juif omette celle-ci. 3<sup>o</sup> L'ordre avait pu être donné en secret et être resté inconnu à Josèphe. Cela appartenait à l'histoire chrétienne, et si les Évangélistes ne l'avaient pas rapporté, il aurait pu rester ignoré. D'ailleurs, on ne peut tirer aucune preuve du silence de l'historien juif. Pourquoi ne croirait-on pas Matthieu aussi bien que Josèphe? Il n'y a rien d'invraisemblable dans le récit du premier. Hérode était un tyran odieux et sanguinaire, et les faits de son règne prouvent qu'il était capable de tout. Quelques-uns de ses crimes, que nous allons citer, prouvent que ce massacre était dans son caractère. D'après les œuvres de Josèphe, arrangées par le D<sup>r</sup> Lardner, Aristobule, frère de sa femme Mariamne, fut assassiné à l'âge de dix-huit ans, par les ordres d'Hérode, parce que le peuple de Jérusalem lui avait montré de l'affection. Dans la septième année de son règne, il mit à mort Hyrcan, grand-père de Mariamne, âgé de quatre-vingts ans, qui lui avait autrefois sauvé la vie, et qui, au milieu des revers, avait montré un caractère doux et paisible. Sa belle et bien-aimée femme Mariamne fut exécutée publiquement, et sa mère Alexandra la suivit bientôt après. Alexandre et Aristobule, ses deux fils qu'il eut de Mariamne, furent étranglés en prison, par ses ordres, sur des soupçons mal fondés, à ce qu'il paraît, lorsqu'ils étaient déjà époux et pères. Dans sa dernière maladie, peu de temps avant sa mort, il ordonna que tous les chefs de la Judée se réunissent à Jéricho. On obéit à des ordres donnés sous peine de mort. Lorsque les chefs furent tous arrivés, Hérode les fit enfermer dans le cirque, et appelant auprès de lui sa sœur Salomé et son mari Alexis, il leur dit: « *Ma vie va finir; je connais le peuple juif: rien ne lui fera plus*

de plaisir que ma mort. Vous tenez ceux-ci en prison. Dès que j'aurai rendu le dernier soupir et avant que ma mort soit connue, faites entrer les soldats pour les massacrer. Ainsi toutes les familles de Judée pleureront, bon gré mal gré, à ma mort.» Et, dit Josèphe, il les conjura les larmes aux yeux, par leur amour pour lui et leur fidélité à Dieu, de ne pas manquer de lui rendre cet honneur... Après ces faits, quelle objection peut-on élever contre le récit du massacre des enfants à Bethléhem? Sûrement, il n'y avait pas d'abominations qu'un tel homme ne fût capable de commettre.

17. Alors fut accompli ce dont avait parlé Jérémie le prophète, en disant : 18. On a ouï à Rama un cri, une lamentation, des plaintes, et un grand gémissement : Rachel pleurant ses enfants, et n'ayant point voulu être consolée de ce qu'ils ne sont plus.

17, 18. « Jérémie. » Cette citation est prise de Jérémie xxxi, 15. Le mot « accompli, » ici, signifie évidemment que les paroles de Jérémie expriment bien l'événement rapporté par Matthieu. Le but primitif de cette prophétie était de décrire le triste départ du peuple se rendant en captivité, après la conquête de Jérusalem par Nebuzaradan. Les captifs étaient rassemblés à Rama; Jérémie étant enchaîné, et c'est là que le sort de ceux qui avaient survécu à la destruction de la ville fut décidé par le conquérant. (Jér. xl, 1.) Les nobles avaient été tués; on avait crevé les yeux du roi, après l'avoir fait assister à la mort de ses fils, et le peuple se trouvait alors rassemblé à Rama, chargé de fers; de là ils devaient partir, esclaves d'un cruel monarque, pour leur triste voyage, laissant derrière eux tout ce qui leur était cher. La tristesse d'une telle scène est bien exprimée dans le langage du prophète, et s'approprie tout aussi bien au sombre événement rapporté par l'Évangéliste; il pouvait donc en faire ici l'application.

Rama était une petite ville dans la tribu de Benjamin, non loin de Bethléhem. Rachel, mère de Benjamin, avait été enterrée près de Bethléhem. (Gen. xxxv, 16-19.) Rama était à environ 8 kilomètres nord-ouest de Jérusalem, près de Béthel. Le mot Rama signifie une *éminence*; ce nom fut donné à la ville parce qu'elle était située sur une colline. On suppose généralement que c'est l'Arimathée du Nouveau Testament, où demeurait Joseph qui demanda le corps du Seigneur. (Voy. Matth. xxvii, 57.) C'est aussi la ville où Samuel naquit, vécut, mourut et fut enseveli; et où il sacra Saül, roi. (I Sam. i, 1, 19; ii, 11; viii, 4; xix, 48; xxv, 1.) M. King, missionnaire américain, était à Rama, appelée maintenant *Romba*, en 1824; et M. Whiting, autre missionnaire américain, s'y trouvait en 1835. Il dit : « La position est admirable. La ville est à deux heures de Jérusalem au nord-ouest, sur une hauteur d'où l'on découvre une grande étendue d'un pays agréablement accidenté. Montagnes, plaines et vallons, champs de blé et d'orge bien cultivés, vignes et oliviers, se déroulent devant vos yeux comme sur une carte; de nombreux villages sont semés çà et là. À l'ouest et au nord-ouest, derrière les collines, apparaît la vaste plaine de Sharon, et plus loin, vous voyez *la grande mer*. Il m'a paru assez probable que du temps de David et de Salomon, cette ville ait été un séjour de prédilection pendant les chaleurs de l'été; et que le premier y ait souvent fait résonner sa lyre sacrée. Quelques-uns de ses Psaumes, en tous cas un d'entre eux (voy. Ps. civ, 25.) semble avoir été composé dans quelque en-

droit dominant la mer Méditerranée; et cette ville est la seule, je crois, dans le voisinage de Jérusalem d'où l'on puisse avoir une telle vue. »

Rama a été dans un temps bien fortifiée, mais aujourd'hui la ville même n'existe plus. Une mosquée mahométane, à moitié en ruine, jadis église chrétienne, bâtie sur la tombe du prophète, et quelques misérables masure, tels sont les restes de ces lieux autrefois si célèbres.

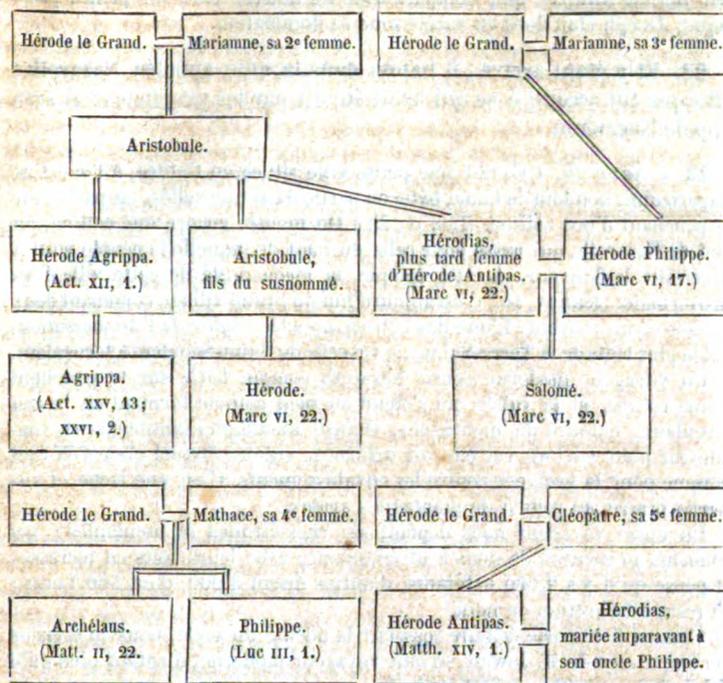
Il y a une ville à environ 40 kilomètres nord-ouest de Jérusalem, sur la route de Joppe, qui s'appelle maintenant *Ramla* ou *Ramle*, désignée par plusieurs géographes et sur plusieurs bonnes cartes, comme la Rama de Samuel et l'Arimathée de Joseph. Elle domine la vallée de Pharon, depuis les montagnes de Jérusalem jusqu'à la mer, et depuis le pied du mont Carmel jusqu'à la colline de Gaza. (*Un. Bib. Dic.*)

Le prophète nous fait voir sous une belle figure la mère gémissant sur sa tribu et sur ses enfants, et pleurant avec eux la destinée d'Israël anéanti et les malheurs prêts à fondre sur le pays. On trouve peu d'images aussi saisissantes que celle d'une mère, morte depuis longtemps, ensevelie non loin de là, déplorant amèrement les terribles calamités tombées sur sa postérité. Ce langage s'applique admirablement bien à la douleur des femmes de Bethléhem, pleurant leurs enfants massacrés par Hérode. La cruauté du tyran faisait verser des larmes dans presque toutes les familles; et l'on pouvait dire avec raison qu'il y avait des lamentations, des pleurs et des grincements de dents.

Remarquons en passant le langage réservé des écrivains sacrés au sujet des méchants. Voici un des plus grands scélérats; commettant un crime des plus atroces, et pourtant nous ne voyons pas dans l'Évangéliste une seule exclamation, pas la moindre allusion à aucun autre moment de la vie coupable d'Hérode; rien qui puisse faire soupçonner que le reste de sa conduite n'était pas exemplaire. Il n'entre pas dans de longs détails sur ce roi pour se procurer le plaisir de peindre ses mauvaises mœurs. Ce qui tend à son but, il le raconte et laisse le reste à d'autres. Tel est l'homme vraiment religieux. Il ne blâme jamais sans une absolue nécessité, et alors encore il n'y prend pas plaisir.

19. Mais après qu'Hérode fut mort, voici, l'ange du Seigneur apparut dans un songe à Joseph, en Égypte.

19. « *Hérode fut mort.* » (Voy. Note sur ver. 15.) Hérode laissa trois fils, et à sa mort ils se partagèrent le royaume. Archélaüs eut en partage la Judée, l'Idumée et la Samarie; Philippe, la Batanie (Basan) et la Tracornite, etc.; Antipas, la Galilée et l'Arabie Pétrée. Chacun d'eux prit le nom d'*Hérode*, c'est à eux que le Nouveau Testament fait si souvent allusion. Le tableau suivant montre les différentes branches de cette famille.



20. Et lui dit : Lève-toi, et prends le petit enfant et sa mère, et t'en va au pays d'Israël; car ceux qui cherchaient à ôter la vie au petit enfant sont morts. 21. Joseph donc s'étant réveillé, prit le petit enfant et sa mère, et s'en vint au pays d'Israël.

20, 21. « *Ceux qui cherchaient... sont morts.* » Ce pluriel, selon la coutume du temps, est mis ici pour le singulier et se rapporte à Hérode seul. Cependant il pourrait désigner aussi Hérode et son fils Antipas, cruel comme son père, et que celui-ci fit périr cinq jours avant sa propre mort.

22. Mais quand il eût appris qu'Archélaüs régnait en Judée, à la place d'Hérode, son père, il craignit d'y aller; et étant divinement averti dans un songe, il se retira en Galilée.

22. « *Quand il eut appris qu'Archélaüs régnait.* » Archélaüs n'était pas moins tyrannique. A une fête de Pâques, il fit mettre à mort trois mille personnes dans le temple et dans la ville. Après neuf ans de règne, il fut banni par Auguste, empereur romain, pour ses crimes; il fut envoyé en Gaule, où il mourut. Craignant de ne pas être en sûreté près de lui, Joseph hésitait à y aller, et Dieu lui ordonna de passer en Galilée: § « *En Galilée.* » A cette époque, la Palestine était divisée en trois parties : LA GALILÉE au nord; LA SAMARIE, au centre, et LA JUDÉE, au sud. La Galilée était gouvernée

par Hérode Antipas, qui, comparé avec les autres, était un prince pacifique; Joseph était donc en sûreté sous sa domination.

23. Et y étant arrivé, il habita dans la ville appelée Nazareth; afin que fût accompli ce qui avait été dit par les prophètes: Il sera appelé Nazaréen.

23. « Nazareth. » C'était une petite ville située en Galilée, à l'ouest de Capernaüm, non loin de Cana, bâtie en partie dans une vallée, en partie sur le penchant d'une colline. (Luc iv, 29.) On montre encore une colline, au sud de Nazareth, qui passe pour celle du haut de laquelle le peuple voulut précipiter le Sauveur. A cette époque, la méchanceté de cette ville était proverbiale. (Jean iv, 46.) C'est aujourd'hui un grand village contenant deux églises et un couvent. L'une des églises, appelée *l'église de l'Annonciation*, est la plus belle de la Terre-Sainte, après celle du Saint-Sépulcre à Jérusalem.

Un voyageur moderne décrit Nazareth comme bâtie sur le penchant d'une colline, et la vallée qui s'étend au pied comme formant un bassin circulaire, entouré de montagnes. Quinze montagnes semblent se rencontrer pour enclorre cet endroit délicieux, autour duquel elles s'élèvent comme pour la protéger contre les envahissements. C'est une riche et superbe prairie au milieu de montagnes arides.

Un autre voyageur nous dépeint ses rues étroites et montantes; ses maisons au nombre de deux cent cinquante, avec leurs toits en terrasse. Il pense qu'il y a 2,000 habitants, d'autres disent 3,000, dont 500 Turcs; le reste est chrétien de nom.

Comme il importe de faire ressortir la fidélité du texte, nous insérerons ici un passage de M. Jowett, savant voyageur moderne; d'autant plus qu'il éclaircit la précédente citation de Luc :

« Nazareth est située sur le flanc, et s'étend presque jusqu'au pied d'une colline peu élevée, mais assez escarpée. Quand on y cherche du regard le sommet duquel les habitants voulurent jadis précipiter notre Seigneur (Luc. iv, 29), on ne découvre aucun rocher auquel ce fait puisse s'adapter. Au pied de la colline est une petite plaine, entourée de collines basses d'environ un kilomètre d'étendue, et distantes de 150 mètres de largeur de la ville; mais plus loin, vers le midi, la distance est d'environ 400 mètres. Dans la plaine sont dispersés des oliviers et des figuiers, tout juste assez nombreux pour en faire un lieu pittoresque; puis un ravin de plus en plus profond et resserré vers le midi. Après un mille de marche, vous trouvez dans une immense déchirure garnie à droite et à gauche de rocs escarpés, d'où vous pouvez découvrir sous vos pieds et devant vous la magnifique plaine de Jizréhel. Rien n'est plus beau que la vue de cette immense plaine, terminée au sud par les montagnes de la Samarie. La hauteur de la colline où se trouve le spectateur est considérable; et tout le paysage, lorsque nous le vîmes, était revêtu d'une riche teinte bleu-de-montagne. C'est là qu'on montre le rocher d'où l'on suppose que les habitants de Nazareth voulurent précipiter notre Seigneur. Le Nouveau Testament à la main, nous essayâmes de vérifier cette hypothèse; et j'avoue qu'elle me parut très-soutenable. Le rocher ici descend perpendiculairement à 17 mètres de profondeur; il serait facile d'en précipiter une personne conduite à son insu sur ce sommet; et la mort en serait la suite

certaine. Le récit de saint Luc s'accorde assez bien avec la supposition que le rocher se trouve à une distance assez considérable de la ville; car les mots: *ils le mirent hors de la ville, et le menèrent jusqu'au bord de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie*, nous permettent très-bien de supposer que les Nazaréens, dans la chaleur de la dispute, aient, sans intention de l'assassiner, suivi Jésus quelque temps après avoir quitté la synagogue. L'endroit est à 2 kilomètres environ de la Nazareth moderne, distance facile à parcourir, quand on est poussé par la rage de la persécution. D'ailleurs, rien ne prouve qu'à cette époque, Nazareth ne s'étendit pas jusque dans la plaine, aujourd'hui devant la ville moderne. Dans ce cas, la course ne serait plus que d'un kilomètre. »

M. Fisk, missionnaire américain, était à Nazareth dans l'automne de 1823. Sa description de la ville correspond à celle de M. Jowett. Il estime la population de 3 à 5,000 habitants, composés de 3 ou 400 familles grecques, 200 turcs, 100 catholiques; 40 ou 50 catholiques grecs; 20 ou 30 maronites: en tout 700 maisons. § « *Afin que fût accompli ce qui avait été dit*, etc. » Ces paroles ne se trouvent pas dans l'Ancien Testament, et il est difficile d'en déterminer le sens. Les uns ont supposé que Matthieu désignait Samson comme type du Christ (Juges xiii, 5); les autres, qu'il faisait allusion à Esaïe xi, 1, où le descendant de Jessé est appelé un « rejeton, » en hébreu *Netzer*. D'autres ont pensé que Matthieu avait en vue une prophétie connue seulement par tradition. Ces suppositions ne sont pas satisfaisantes. Il est beaucoup plus probable que Matthieu ne pensait à aucune prophétie en particulier, mais bien aux points caractéristiques des prophéties qui concernent Jésus. Les remarques suivantes le confirment: 1° Il ne dit pas « par le prophète, » comme dans ch. i, 22; ii, 5, 13; mais « par les prophètes, » désignant ainsi, non un prophète en particulier, mais un trait général des prophéties. 2° Les prédictions les plus importantes à l'égard du Messie annonçaient qu'il serait de naissance humble; méprisé et rejeté. (Voy. Esaïe liii, 2, 3, 7, 8, 9, 12; Ps. xxii.) 3° La phrase, « il sera appelé » signifie la même chose que *il sera*. 4° Les habitants de Nazareth étaient d'une méchanceté passée en proverbe et qui les faisait généralement mépriser. (Jean i, 46; vii, 52.) Venir de Nazareth, ou être Nazaréen, était donc synonyme de méprisable ou de basse extraction; « comme une racine sortant d'une terre altérée, n'ayant ni forme ni apparence, » voilà ce que les prophètes avaient prédit. Quand donc Matthieu dit que les prophéties furent accomplies, cela signifie que les prédictions sur le Messie, obscur, rejeté, étaient remplies par Jésus, habitant Nazareth, et comme tel méprisé.

---

### CHAPITRE III.

1. Or en ce temps-là vint Jean-Baptiste, prêchant dans le désert de la Judée.

1. « *En ce temps-là.* » L'époque dont on parle ici ne peut être la même que celle où finit le chapitre précédent, car Jean n'avait que six mois de plus que Christ. Peut-être Matthieu comprenait-il dans son récit *tout le temps* que Jésus demeura à Nazareth; alors ses paroles signifient: « *En ce temps-là, pendant que Jésus demeurerait à Nazareth,* Jean commença à prêcher. Il n'est pas probable que Jean ait commencé à baptiser ou à prêcher longtemps avant que le Seigneur entrât dans son ministère; donc un intervalle de vingt-cinq ans ou plus s'écoule entre la fin du second chapitre et le commencement du troisième. § « *Jean-Baptiste,* » ou Jean le baptiseur, ainsi nommé à cause de sa fonction principale, celle de baptiser. Le baptême ou l'emploi de l'eau était un rit bien connu des Juifs, et pratiqué lorsqu'ils admettaient des païens comme prosélytes de leur religion. (*Lightfoot.*) § « *Préchant.* » Le mot *prêcher* signifie: annoncer comme crieur public, faire une proclamation. Les discours cités dans le Nouveau Testament sont presque tous courts, quelquefois une seule phrase. C'étaient des déclarations publiques de quelque grande vérité. Tels paraissent être les discours de Jean, appelant les hommes à la repentance. § « *Dans le désert de la Judée.* » Ce pays était situé sur les bords du Jourdain et de la mer Morte, à l'est de Jérusalem. Le mot grec traduit par *désert* ne signifie pas un lieu complètement dépourvu d'habitants; mais un pays montagneux, aride, peu habité, semé en grande partie de forêts et de rochers; plus propre à mettre en pâturage qu'à être labouré. Il s'y trouvait même des villages. (1 Sam. xxv, 1, 2.) Au temps de Josué, il y avait là six villes dans ce que l'on appelait alors un désert. (Josué, xv, 61, 62.)

2. En disant: Convertissez-vous, car le royaume des cieux est proche.

2. « *Convertissez-vous.* » La conversion implique la douleur éprouvée pour nos péchés (II Cor. vii, 10); un profond sentiment des offenses commises contre Dieu (Ps. li, 4); et le ferme dessein d'abandonner nos transgressions pour mener une vie sainte. Celui qui se repent véritablement s'attriste sur ses fautes, non-seulement parce qu'elles perdent son âme, mais surtout parce qu'elles déplaisent à Dieu, et sont en abomination devant lui. (Jér. xliiv, 4.) La repentance est produite par la vue du danger auquel ces péchés nous exposent; par la considération de la justice et de la sainteté de Dieu (Job. xlii, 6); et par la pensée qu'ils ont causé la mort de Christ. (Zach. xii, 10; Luc xxii, 61, 62.) Il y a deux mots dans le Nouveau Testament, traduits par *repentance*: l'un indique un *changement de cœur, une réforme* dans la vie; et l'autre la *douleur* ou le *regret* d'avoir fait le mal. L'expression employée ici est la première; Jean-Baptiste appelle les Juifs à un changement de vie. De son temps, la nation était devenue plus vicieuse que jamais. C'est pourquoi lui et le Christ commencèrent leur ministère par un appel à la repentance. § « *Le royaume des cieux est proche.* » Les expressions, royaume des cieux, royaume de Christ, et royaume de Dieu; se rencontrent souvent dans la Bible. Elles désignent toutes la même chose. L'attente d'un tel royaume est empruntée à l'Ancien Testament, et surtout dans Daniel. (ch. vii, 13, 14.) Les prophètes avaient annoncé à David roi un successeur. (I Rois ii, 4; viii, 25; Jérémie xxxiii, 17.) Les Juifs attendaient un grand libérateur de leur nation.

Ils supposaient qu'à l'apparition du Messie, tous les morts ressusciteraient; que le jugement aurait lieu; que les ennemis des Juifs seraient détruits, et qu'eux-mêmes deviendraient une nation grande et honorée.

Les paroles qui leur servaient à décrire cet événement furent conservées par notre Sauveur et ses apôtres, qui cependant essayèrent, de bonne heure, de redresser les notions qu'ils avaient à cet égard. Tel était sans doute le dessein de Jean en prêchant la repentance. Au lieu de les provoquer à des *exercices militaires*, à la formation d'une armée, ce qui eût répondu à leur attente, il les appela à un *changement de vie*; à la repentance, ce qui s'harmonisait bien mieux avec l'approche d'un royaume de sainteté.

On a donné aux expressions : royaume de Dieu, et royaume des cieux, une multitude de sens. Les uns pensent qu'elles désignent l'état de choses dans les cieux; d'autres, le règne personnel de Christ sur terre; d'autres, l'Église ou le règne de Christ dans le cœur de son peuple. Il ne peut y avoir de doute qu'elles ont rapport à notre avenir dans les cieux. Mais l'Église de Dieu est un état préparatoire à celui de l'autre vie, un état dans lequel Christ règne et gouverne; il n'y a pas de doute que ces expressions se rapportent quelquefois à l'Église sur la terre. Elles désignent donc l'état de choses, que le Messie devait faire naître; *son règne spirituel, commencé dans l'Église ici-bas, et complété là-haut.*

La phrase serait mieux traduite, « le règne de Dieu s'approche. » On ne peut pas dire qu'un *royaume approche*, mais bien qu'un *règne* est proche. Dans ce sens, cela signifierait que l'époque à laquelle le Christ *régnerait* ou établirait son royaume sur la terre, sous l'économie chrétienne, allait commencer. La phrase ne doit donc pas s'appliquer à telle ou telle période de ce règne, mais comprendre toute sa domination dans l'Église, sur la terre et dans les cieux.

Dans ce passage, cette expression signifie clairement que la venue du Messie était proche, ou que l'époque du règne de Dieu, que les Juifs attendaient, allait arriver.

Le mot *ciel* ou *cieux*, dans le texte, signifie quelquefois *l'endroit* appelé de ce nom, et s'emploie au figuré, pour désigner l'Être suprême qui y habite, comme dans Daniel iv, 26, « Les *Cieux* dominent. » (Voy. aussi Marc xi, 30; Luc xv, 18.) Comme ce royaume était un royaume de sainteté, il était convenable que le peuple s'y préparât en abandonnant ses péchés et en prenant toutes les dispositions qu'exigeait son royaume.

3. Car c'est ici celui dont il a été parlé par Esaïe le prophète, en disant : La voix de celui qui crie dans le désert *est* : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers.

3. « *Esaïe le prophète.* » Esaïe est la manière grecque d'écrire ce nom. Ce passage se trouve dans Esaïe xl, 3. On dit ici que cela avait été prédit de Jean, le précurseur de Christ. L'expression était familière aux Juifs et ils pouvaient facilement la comprendre. Elle fut employée premièrement à l'égard du retour de la captivité de Babylone. Il était d'usage anciennement, lorsque les armées étaient en marche, d'envoyer des messagers ou précurseurs en avant, pour en annoncer l'approche, pourvoir à leurs besoins, enlever les obstacles, construire des chemins, aplanir des collines,

comblent des vallées, etc. Esaïe, dans sa description du retour de Babylone, emploie les expressions tirées de cet usage. Il introduit un crieur ou héraut. Il le représente dans les vastes déserts qui séparent Babylone de la Judée, élevant la voix avec autorité, et ordonnant de faire un chemin public pour le retour des Juifs captifs, avec le Seigneur pour libérateur. « Préparez ses chemins, aplanissez-les ! » dit-il; ou comme Esaïe ajoute : « Toute vallée sera comblée, et toute montagne et tout coteau seront abaissés, et un chemin droit et aplani sera préparé pour qu'ils puissent avancer commodément et sans danger. » (Voy. mes Notes sur Esaïe xl.)

Le passage appliqué à Jean indique que celui-ci était envoyé pour aplanir les obstacles et préparer le peuple à la venue du Messie; comme l'avant-coureur d'une armée en marche fait des préparatifs pour la recevoir.

4. Or Jean avait son vêtement de poil de chameau, et une ceinture de cuir autour de ses reins; et son manger était des sauterelles et du miel sauvage.

4. « *Son vêtement de poil de chameau.* » Son habillement. Ce n'est pas le poil fin du chameau dont on fait aujourd'hui une élégante étoffe; mais bien le poil long et crépu du chameau dont on fabrique un drap grossier et à bon marché, drap que portent encore les classes les plus pauvres d'Orient et les moines. Ce vêtement et une ceinture de cuir formaient l'habillement ordinaire des prophètes. (II Rois 1, 8; Zach. xiii, 4.) § « *Son manger était des sauterelles.* » Sa nourriture. C'était celle des gens du peuple chez les Grecs; les plus misérables mangeaient ces insectes; et le fait que Jean en faisait sa nourriture est un signe de sa grande pauvreté. Il était permis aux Juifs de les manger. (Lév. xi, 22.) Les sauterelles sont des insectes ailés dont il existe plusieurs espèces. Les vertes ont à peu près 6 centimètres de longueur et sont de la grosseur du doigt. La brune ordinaire a environ 9 centimètres de long. La forme et l'apparence générale rappellent celles de la cigale. C'était une des plaies d'Égypte. (Ex. x.) Elles sont fort nombreuses en Orient. Elles se montrent en quantités assez considérables pour voiler le ciel, et dévorer en peu de temps toute la végétation. Le sol en est quelquefois couvert sur l'étendue de plusieurs kilomètres. (Joël 1, 4; Esaïe xxxiii, 4, 5.) « Quelques espèces de sauterelles se mangent de nos jours en Orient, et sont même regardées comme une friandise lorsqu'elles sont bien préparées. Après avoir enlevé les pattes, les ailes et les entrailles, on les met en longues files sur des broches de bois, et après les avoir rôties devant le feu, on les mange avec plaisir. Il y a aussi d'autres manières de les préparer : par exemple, on les apprête et on les cuit dans l'huile; ou bien, après les avoir séchées, on les pulvérise, et lorsqu'on manque d'autre nourriture, on fait du pain avec la farine qui en provient. Les Bédouins les empillent en masses serrées dans du sel et les portent avec eux dans des sacs de cuir. Ils en coupent des tranches à mesure qu'ils en ont besoin. Il est étrange que même des savants aient hésité à prendre à la lettre ce passage sur les sauterelles, lorsque le fait que les Orientaux les mangent est si bien établi par le témoignage de tant de voyageurs. L'un d'eux dit qu'on les apporte au marché dans toutes les villes d'Arabie, enfilées à une ficelle, et qu'il a vu un Arabe sur le mont Sumara qui en avait ramassé un plein sac. On les prépare de diverses façons. En Égypte, un Arabe qu'il avait prié

de manger des sauterelles en sa présence, les plaça sur des charbons ardents, et lorsqu'il les crut rôties à point, il les prit par la tête et par les pattes et mangea le reste d'une bouchée. Lorsque les Arabes en ont de grandes quantités, ils les rôtissent ou les sèchent au four, ou les font bouillir et les mangent avec du sel. Dans le royaume du Maroc, les Arabes font bouillir les sauterelles; et les Bédouins mangent celles qu'on ramasse en grande quantité au commencement d'avril, époque à laquelle on les attrape facilement. Après les avoir fait rôtir un peu sur les plaques de fer où l'on cuit le pain, ils les sèchent au soleil, les salent et les mettent dans des sacs. Ils ne les servent jamais comme un plat, mais chacun en prend une poignée lorsqu'il a faim. » (*Un. Bib. Dic.*) § « *Du miel sauvage.* » C'était probablement le miel logé dans les rochers du désert. La Palestine reçoit souvent le nom de terre décollant de lait et de miel. (Ex. III, 8, 17; XIII, 5.) On prenait grand soin des abeilles; il y en avait beaucoup dans les fentes des arbres et dans les crevasses des rochers. Il y a aussi une espèce de miel appelé miel sauvage, ou miel des bois (I Sam. XIV, 27.), ou miel de rosée, produit par de petits insectes et déposé sur les feuilles des arbres d'où il coule en grande quantité par terre. (Voy. I Sam. XIV, 24, 27.) On dit que ce produit existe encore en Arabie; peut-être était-ce de cela que Jean se nourrissait.

5. Alors les habitants de Jérusalem, et de toute la Judée, et de tout le pays des environs du Jourdain, vinrent à lui.

5. « *Jérusalem.* » Le peuple de Jérusalem. § « *Toute la Judée.* » Beaucoup d'habitants de la Judée. Cela ne veut pas dire littéralement que tout le peuple vint, mais un grand nombre. C'est une expression générale. Jérusalem était dans la portion du pays appelée la Judée. La Judée était située à l'ouest du Jourdain. (Voy. Notes Math. II, 22.) § « *Environs du Jourdain.* » A l'est et à l'ouest de la rivière. Près du Jourdain.

6. Et ils étaient baptisés par lui au Jourdain, confessant leurs péchés.

6. « *Étaient baptisés.* » Le mot baptiser signifie textuellement *colorer, teindre, tacher*, comme ceux qui *teignent* des habits. Ici, cela signifie nettoyer ou laver quelque chose à l'aide de l'eau. (Voy. Notes. Marc VII, 4.) Le lavage ou l'ablution était très-répondu parmi les Juifs comme rit religieux. (Nomb. XIX, 7; Hébr. IX, 10.) Néanmoins il n'était pas ordinaire parmi eux de baptiser les prosélytes du judaïsme. (IX, 10.) La coutume de *baptiser* les convertis au judaïsme ne fut cependant pas antérieure à la captivité de Babilone; elle ne remonte même pas beaucoup au delà du temps de Jean-Baptiste. Alors le baptême fut administré aux Gentils convertis, comme indice de leur abandon du culte païen et de leur adoption de leur nouvelle religion. C'était le signe solennel du *lavage*, ou *nettoisement* de leurs anciens péchés et de leur purification personnelle pour le service de l'Éternel. Jean trouva donc cette coutume établie, et comme il appelait les Juifs à une *nouvelle dispensation*, à un changement dans la forme de leur religion, il leur administra ce rit du *baptême*, ou de nettoisement, pour signifier qu'ils étaient purifiés de leurs péchés et qu'ils adoptaient cette préparation au règne pur du Messie. C'était l'application d'une ancienne ordonnance à un nouvel objet.

Jean l'employait comme une cérémonie destinée à indiquer le renoncement à l'impureté, et l'intention de devenir pur de cœur et de vie. Le mot hébreu (Tabal) qui est rendu par le mot *baptiser*, se trouve dans l'Ancien Testament aux endroits suivants : Lévi. iv, 6; xiv, 6, 31; Nomb. xix, 18; Ruth ii, 14; Ex. : xii, 22; Deut. xxxiii, 24; Ezéc. xxiii, 15; Job ix, 31; Lévi. ix, 9; I Sam. xiv, 27, 2; Rois v, 14; viii, 15; Gen. xxxvii, 31; Josué iii, 15. Il ne s'y rencontre nulle autre part. Un examen attentif de ces passages doit nous en donner la signification chez les Juifs. On y verra que le sens primitif n'est pas d'asperger ni d'immerger; mais de tremper pour asperger, ou dans un autre but. Ainsi, tremper le doigt, c'est-à-dire une partie du doigt, dans le sang, assez pour en asperger. (Lévi. iv, 6.) Tremper un oiseau vivant et du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hysope, dans le sang de l'oiseau tué dans le but d'asperger; or il n'était *pas* possible que *toutes ces choses* fussent *immergées* dans le sang d'un seul oiseau. Tremper de l'hysope dans l'eau pour en faire aspersion. (Nomb. xix, 18.) Tremper un morceau de pain dans du vinaigre. (Ruth ii, 14.) Tremper ses pieds dans l'huile, emblème d'abondance. (Deut. xxxiii, 24.) *Teindre* ou colorer. (Ezéch. xxxii, 15.) Plonger dans un fossé pour salir les vêtements. (Job. ix, 31.) Tremper le *bout* d'un bâton dans du miel. (I Sam. xiv, 27.) Plonger dans le Jourdain, ordre donné à Naaman le Syrien. (II Rois v, 14.) L'ordre du prophète était de se laver lui-même. (Ver. 10.) Cela prouve qu'il entendait *laver* et *baptiser* comme étant la même chose. Tremper une *étouffe* pour l'étendre sur le visage d'un homme et l'en étouffer. (II Rois viii, 23.) Dans aucun de ces cas, on ne peut prouver que le sens du mot soit d'*immerger* complètement; mais dans presque tous ces cas, on retrouve l'emploi de l'eau sur une partie seulement de la personne ou de l'objet, bien que ce fût en plongeant.

Dans le Nouveau Testament, l'expression se rencontre quatre-vingts fois : cinquante-sept fois en parlant de *personnes*. De ces cinquante-sept fois, elle est suivie dix-huit fois de « dans » (ἐν), comme *dans* l'eau, *dans* le désert, *dans* le Jourdain; neuf fois de « à, au » (εἰς), comme au nom, au Christ, etc.; une fois de « sur » (εἰς) (Actes ii, 38), et deux fois de « pour » (ὡς). (I Cor. xv, 29.)

On peut faire les remarques suivantes sur le sens de ce mot : 1° Dans le baptême il est possible, peut-être probable, que l'idée de tremper soit celle qui se présenterait à un Juif. 2° Il ne lui viendrait *pas* à l'idée que le mot signifiait nécessairement tremper entièrement ou immerger complètement. 3° L'idée de *laver* serait celle qui se présenterait le plus naturellement, comme ayant rapport à un rit religieux. (Voyez les cas de Naaman et Marc vii, 4, dans le grec.) 4° On ne peut établir, par aucun passage de l'Ancien et du Nouveau Testament, que le mot emporte *toujours* l'idée d'une immersion complète, ni que celle-ci ait *toujours* été pratiquée. S'ils allèrent dans l'eau, cela ne prouve pas encore que le baptême se fit par immersion, car il aurait pu s'accomplir en versant l'eau, bien qu'on y fût entré. 5° Nulle part le Nouveau Testament n'enjoint positivement le mode unique de baptême par une entière immersion du corps sous l'eau. Sans un tel ordre, on ne peut pas rendre l'immersion complète obligatoire aux personnes de tous les âges, de toutes les nations et de tous les climats, alors même qu'il serait probable que ce mode eût été usité sous la douce température de la Judée.

Le fleuve du Jourdain est situé sur la frontière orientale de la Palestine, ou Judée. Il prend sa source dans le Liban, au nord de la Palestine, et

coule sous terre, dans une direction méridionale, l'espace de 16 kilomètres, et ressort avec grand bruit à Césarée de Philippe. De là, il s'unit à deux petits ruisseaux, et après avoir descendu quelques kilomètres plus loin, il se décharge dans le lac *Mérom*. En sortant de ce petit lac, il continue pendant 16 kilomètres, et là, tombe dans le lac de Génésareth, appelé aussi la mer de Tibériade ou la mer de Galilée. Il traverse tranquillement ce lac, qui a 20 kilomètres de longueur sur 8 ou 10 de largeur, et conserve une direction méridionale environ pendant 90 kilomètres; enfin il se perd dans la mer Morte.

En entrant dans cette mer, le Jourdain a environ 30 mètres de largeur. Dans plusieurs endroits, il coule avec beaucoup de force, et grossi par les pluies, il devient torrent impétueux. Autrefois il inondait le rivage périodiquement à l'époque des moissons, c'est-à-dire en mars, et dans certains endroits jusqu'à la hauteur de 2 mètres. (Josué III, 15; I Chron. XII, 15.) Ses rives sont semées d'arbrisseaux et de buissons, et offrent une retraite sûre aux bêtes sauvages. L'Écriture sainte y fait souvent allusion. (Jér. XLIX, 19.)

7. Mais voyant plusieurs des pharisiens et des saducéens venir à son baptême, il leur dit : Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère à venir ?

7. « *Pharisiens et saducéens.* » Les Juifs étaient divisés en trois grandes sectes : les pharisiens, les saducéens et les esséniens. Il y avait en outre quelques petites sectes mentionnées dans le Nouveau Testament et par Josèphe, les hérوديens, probablement amis politiques d'Hérode, les Galiléens, qui étaient une branche des pharisiens; et les thérapeutes, qui étaient une branche des esséniens, mais qui étaient des Grecs convertis. On suppose que les principales d'entre ces sectes ont commencé cent cinquante ans avant Christ; car c'est à peu près à cette époque que Josèphe les mentionne dans son Histoire. Il ne peut donc pas en être fait mention dans l'Ancien Testament, achevé environ quatre cents ans avant l'ère chrétienne.

I. « *LES PHARISIENS* » était la secte juive la plus nombreuse et la plus riche. Ils prenaient leur nom du mot hébreu *Pharash*, signifiant : mettre à part ou séparer, parce qu'ils se séparaient du reste de leurs concitoyens, et professaient de consacrer leur vie à l'observance rigide de la religion. Leurs principales croyances étaient les suivantes : Le monde est gouverné par le destin, décret immuable de Dieu; les âmes des hommes sont immortelles, éternellement heureuses ou malheureuses de l'autre côté de la tombe; les morts ressusciteront; il y a de bons et de mauvais anges; Dieu est dans l'obligation d'accorder aux Juifs des faveurs spéciales; ceux-ci sont justifiés par les mérites d'Abraham, ou par leur propre accomplissement de la Loi. Les pharisiens étaient orgueilleux, et méprisaient le bas peuple. (Jean VII, 49.) Ils recherchaient les postes de l'État, et affectaient une grande dignité. Ils étaient pleins d'ostentation dans leurs dévotions, priant au coin des rues, et affichant leurs aumônes en public. Ils s'attachaient surtout à la propreté extérieure et aux ablutions cérémonielles.

Ils observaient très-strictement quelques-unes des lois mosaïques. Outre les lois écrites, ils en avaient plusieurs autres qu'ils prétendaient venir de

Moïse par tradition. Ils se croyaient obligés de les observer aussi bien que les lois écrites. Par respect pour ces lois, ils se lavaient scrupuleusement avant leurs repas; jeûnaient deux fois la semaine : le jeudi qu'ils supposaient être le jour où Moïse monta sur le Sinaï, et le lundi, lorsqu'il en descendit; ils portaient de larges phylactères, et des inscriptions bibliques sur les bordures de leurs vêtements; ils aimaient à avoir les premières places aux festins, et les premiers sièges dans les synagogues. Ils étaient en général corrompus, hypocrites et ambitieux. Il y a pourtant quelques honorables exceptions. (Actes v, 34; peut-être aussi Marc xv, 43; Luc II, 25; xxiii, 51; Jean xix, 38, 39-42; iii, 1; vii, 50.)

II. « LES SADUCÉENS » avaient, dit-on, reçu leur nom de Sadoc, qui florissait vers l'année 260 avant l'ère chrétienne. Il était disciple d'Antigonus Sochæus, président du Sanhédrin ou grand Conseil de la nation. Il avait prêché le devoir de servir Dieu *d'une manière désintéressée*, sans espoir de récompense ou crainte de châtement. Sadoc, ne comprenant pas la doctrine de son maître, en tira la conclusion qu'il n'y avait pas de vie à venir, récompense ou châtement; et ce fut sur cette croyance qu'il fonda sa secte. Toutes leurs autres opinions pouvaient revenir à la doctrine suivante : 1° Il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit (Matth. xxii, 23; Actes xxiii, 8); et l'âme de l'homme périt avec son corps. 2° Ils rejetaient la doctrine du destin. 3° Ils repoussaient toutes les traditions, et ne recevaient que l'Ancien Testament.

Les saducéens étaient moins nombreux que les pharisiens; mais leur petit nombre était compensé par leurs richesses et leur rang dans la société. Quoique, en général, ils ne recherchent pas les honneurs publics, plusieurs d'entre eux remplirent les fonctions de souverain sacrificateur. \*

III. LES ESSÉNIENS, troisième secte juive, ne sont pas mentionnés dans le Nouveau Testament. Ils différaient des pharisiens et des saducéens. C'étaient des moines ou ermites juifs qui passaient fort peu de leur temps en société, mais se retiraient généralement dans des endroits ignorés et solitaires. Il n'est donc pas probable que notre Seigneur les ait rencontrés; c'est probablement pourquoi ils ne sont jamais mentionnés dans le Nouveau Testament.

C'était une secte contemplative, s'occupant peu des choses matérielles. Ils mettaient leurs possessions *en commun*. Ils se refusaient généralement les jouissances ordinaires de la vie, et observaient strictement les devoirs de la religion. Ils étaient plus chastes que le reste des Juifs. Les deux sexes ne vivaient pas en commun, excepté le jour du sabbat, durant lequel ils mangeaient ensemble leur repas, composé seulement de pain et de sel. Ils pratiquaient les danses, dans leur culte. Un petit nombre seulement étaient mariés; ils se refusaient au serment; et condamnaient l'esclavage comme contraire à la nature humaine. Leur doctrine ne différait pas de celle des pharisiens, si ce n'est qu'ils s'opposaient aux sacrifices d'animaux; ainsi, ne visitant pas le temple, il n'est pas probable qu'ils aient jamais rencontré le Sauveur. Ils perpétuaient leur secte au moyen de prosélytes, et par l'adoption d'orphelins dont ils faisaient l'éducation.

Les autres sectes juives étaient trop insignifiantes pour les faire ici connaître. On peut dire des Juifs, en général, qu'ils avaient peu de religion spirituelle, et avaient corrompu les doctrines les plus importantes de la Bible;

qu'ils étaient ignorants, fiers, ambitieux et sensuels. Jean avait donc parfaitement raison de leur prêcher la *repentance*. § « *Race des vipères.* » Les vipères sont une espèce de serpents. Elles ont d'un mètre à un mètre et demi de longueur, 3 centimètres de diamètre ; la tête plate. Leur peau est cendrée et jaunâtre, marquée de longues taches brunes. Il n'y a pas de serpent dont la morsure soit plus venimeuse. La personne mordue enfle presque aussitôt et tombe morte. (Voy. Actes xxviii, 6.) — Le mot *serpent* ou *vipère* est employé pour représenter la ruse et la malice. La phrase : « Soyez prudents comme des serpents, » est une allusion à Genèse iii, 1-6. Chez les Juifs, le serpent était regardé comme le symbole de la ruse, de la circonspection et de la prudence. Il en était de même dans les hiéroglyphes égyptiens. Dans la phrase « race de vipères » (Matth. xii, 34), la vipère est le symbole de la méchanceté, d'une malice venimeuse, image tirée du *venin* du serpent. On ne peut dire avec certitude dans lequel des deux sens l'expression est employée ici ; c'est probablement dans celui qui désigne leur malice et leur méchanceté. (Voy. Matth. xii, 34 ; xiii, 33.) § « *Colère à venir.* » Jean exprime son étonnement de ce que des pécheurs si endurcis et si hypocrites aient pu être conduits à fuir la colère à venir. La colère à venir signifie l'indignation divine, ou le châtement qui tombera sur le coupable. (Voy. I Thess. I, 10 ; II, Thess. I, 8, 9.)

#### 8. Faites donc des fruits convenables à la repentance.

8. « *Faites donc des fruits, etc.* » C'est-à-dire des fruits convenables à la réforme, manifestant que vous êtes sincères. Ne mêlez pas votre ruse à cette œuvre ; n'apportez pas votre hypocrisie dans une prétendue repentance ; mais faites preuve de droiture en abandonnant vos péchés, et montrez ainsi que cette foule qui se presse sur les bords du Jourdain n'accomplit pas un acte de dissimulation. Impossible de prononcer des paroles mieux appropriées ni plus incisives. § « *Fruits.* » Conduite. (Voy. Matth. vii, 16-19.) § « *Convenable à la repentance.* » En harmonie avec la repentance.

9. Et ne présumez point de dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; car je vous dis que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham.

9. « *Et ne présumez point de dire, etc.* » Ils se croyaient justes par le fait seul qu'ils descendaient d'un homme aussi saint qu'Abraham. Cet honneur leur paraissait suffire à justifier tous ses descendants. (Jean viii, 33-37 ; 53.) Jean leur déclare que tout cela était de peu d'importance aux yeux de Dieu, qui des pierres mêmes du Jourdain pouvait susciter des enfants à Abraham. Le sens paraît être celui-ci : Dieu pourrait plus facilement faire sortir de ces pierres des enfants dignes d'Abraham ou qui lui ressembleraient, qu'il ne pourrait, par le fait seul que vous êtes enfants d'Abraham, vous recevoir, vous orgueilleux et hypocrites, sujets du royaume du Messie. Ni la naissance, ni ses privilèges ne servent de rien, sans la droiture de la conduite. D'autres, néanmoins, ont supposé qu'il entendait par ces pierres, les soldats romains ou les païens qui pouvaient se trouver à ses prédications, et dont Dieu pouvait susciter des enfants à Abraham.

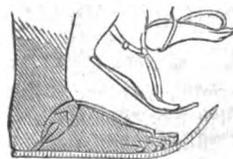
10. Or la cognée est déjà mise à la racine des arbres ; c'est pour-

quoi tout arbre qui ne fait point de bon fruit, s'en va être coupé et jeté au feu.

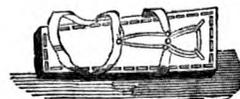
10. « *La cognée est déjà mise à la racine des arbres.* » Mettre la cognée à la racine de l'arbre signifie que l'arbre doit être coupé. Il ne s'agissait pas seulement de *tailler, de retrancher quelques branches*, mais d'abattre l'arbre lui-même. C'était une prédication sérieuse, allant au fond des choses. Un royaume de justice doit s'élever. Les principes et la conduite seront scrutés. Ni ruse ni dissimulation ne sauraient réussir. Les hommes seront jugés par leur vie, non par leur naissance ou leur simple profession extérieure. Ceux qui seront trouvés coupables seront rejetés. Le *coup* portera jusqu'à la *racine*, et l'arbre stérile tombera. Cette figure est belle et frappante; c'est une menace très-directe de la colère à venir. Jean considérait les Juifs comme faisant une profession de repentance qui promettait beaucoup, comme les arbres *en fleur*. Mais il leur dit qu'ils doivent porter des *fruits* aussi bien des *fleurs*. Leur profession de repentance ne suffisait pas : ils devaient montrer par une vie sainte qu'elle était sincère.

11. Pour moi, je vous baptise d'eau en *signe de repentance* ; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, *et je ne suis pas digne de porter ses souliers* ; celui-là vous baptisera du Saint-Esprit et de feu.

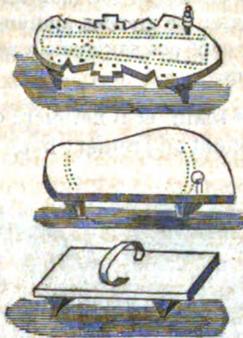
11. « *Je ne suis pas digne de porter ses souliers.* » Le mot traduit ici par *souliers* a une signification différente de celui de notre langue. D'abord, pour protéger les pieds des cailloux tranchants ou du sable brûlant, on attachait à la semelle du pied une planchette appelée *sandale*. On employa ensuite du cuir, ou des peaux d'animaux préparées. Le pied était découvert ; mais la sandale, le morceau de cuir ou de bois, y était liée par des courroies. Les gravures suivantes donneront une idée des formes primitives, et serviront à expliquer ce passage et d'autres du Nouveau Testament. La première est prise de monuments égyptiens :



Nous ajoutons ci-dessous d'autres formes de sandales de cuir, telles qu'on les porte encore généralement dans plusieurs pays d'Orient :



La sandale de bois se porte beaucoup en Arabie, en Judée et en Égypte. Le talon et le bout du pied sont un peu élevés, comme on le voit dans les gravures ci-dessous :

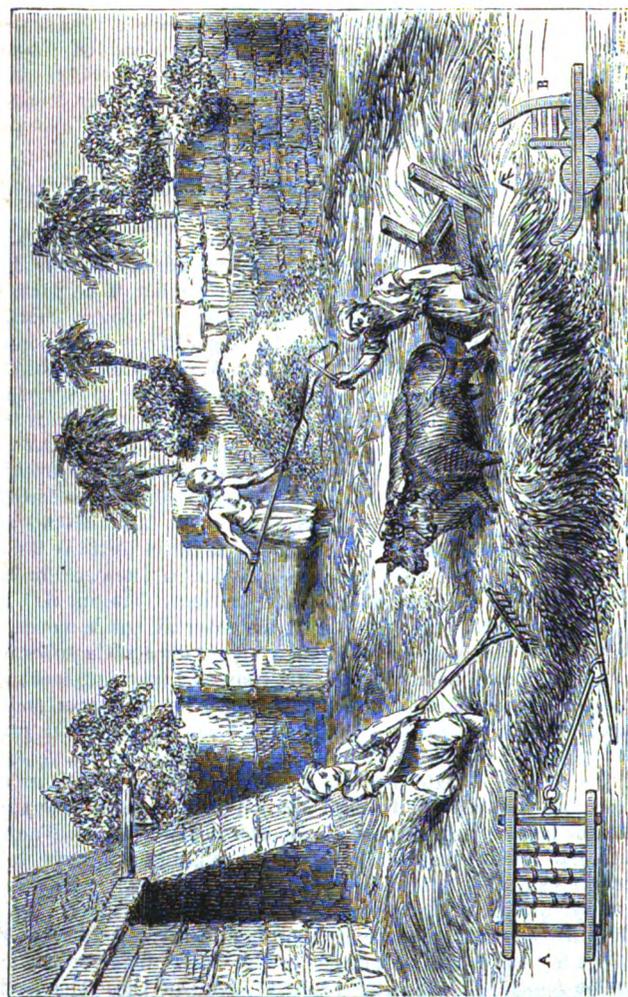


et quoique parfois ce fût une chaussure bien faite et coûteuse, le plus souvent c'en était une grossière, pesante et à bon marché.

On ôtait les sandales pour entrer dans la maison, et on les remettait en sortant. Dans ces occasions, c'était l'affaire des moindres serviteurs de les détacher ou de les attacher; et leur service était de lier et de porter les sandales de leur maître. L'expression employée ici désigne donc une grande humilité; Jean disait qu'il n'était pas digne d'être le serviteur de celui qui venait après lui. § « *Vous baptisera.* » Vous enverra le Saint-Esprit. L'Esprit de Dieu est souvent représenté comme répandu sur son peuple. (Prov. i, 23; Esaïe XLIV, 3; Joël II, 28, 29; Actes II, 17, 18.) Le baptême du Saint-Esprit est donc la même chose que l'envoi de son influence pour convertir, purifier et guider l'âme. § « *Le Saint-Esprit.* » La troisième personne de l'adorable Trinité, dont l'office est d'éclairer, de renouveler, de sanctifier et de fortifier l'âme. Le Sauveur nous l'avait promis pour nous convaincre de péché (Jean XVI, 8); pour éclairer et instruire les disciples (Jean XIV, 26; XVI, 13); pour les consoler en l'absence du Sauveur (Jean XIV, 18; XVI, 7); pour changer le cœur. (Tite III, 5.) Être baptisé du Saint-Esprit, signifie que le Messie enverrait sur le monde une effusion bien plus puissante que celle qui avait accompagné la prédication de Jean. Un plus grand nombre devait être converti; un changement plus profond s'opérer. Son ministère ne devait pas seulement agir sur la conduite extérieure, mais sur le cœur, les motifs, l'âme; et devait amener une transformation prompte et durable dans la vie des hommes. (Voy. Actes II, 17, 18.) § « *De feu.* » Cette expression a été comprise de plusieurs manières. Les uns supposent qu'il faisait allusion aux afflictions et aux persécutions que les hommes auraient à supporter pour l'Évangile. D'autres, que le mot *feu* signifie jugement ou colère. Il baptiserait une partie de ses auditeurs du Saint-Esprit; mais les méchants, du feu de sa vengeance. Le feu est un symbole de vengeance. (Voy. Esaïe V, 24; LXI, 2; LXVI, 24.) Si tel est le sens, Jean annonce que le ministère du Messie sera bien plus puissant que le sien: il sonderait et jugerait les cœurs plus sévèrement; et ceux qui ne pourraient supporter l'épreuve, seraient jetés dans le feu

éternel. D'autres ont supposé que par le mot *feu*, Jean entendait que le ministère de Jésus serait puissant, purifiant, comme le feu, pris quelquefois pour emblème de pureté. (Mal. iii, 2.) Il est difficile d'établir la signification plus exactement qu'en disant que son ministère irait au fond, sonderait les cœurs et les purifierait. De grandes multitudes seraient converties, et ceux qui ne se repentiraient pas sincèrement ne pourraient supporter l'épreuve, et seraient rejetés.

12. Il a son van en sa main, et il nettoiera entièrement son aire, et il assemblera son froment au grenier; mais il brûlera la paille au



feu qui ne s'éteint point. 13. Alors Jésus vint de Galilée au Jourdain, vers Jean, pour être baptisé par lui.

12, 13. « *Il a son van en sa main.* » Il est probable que c'était une espèce d'instrument portatif et léger. Son usage en agriculture, chez les Juifs comme de nos jours, était de séparer le grain de la balle. Le mode le plus ordinaire consiste à jeter le grain en l'air, au moyen d'une large pelle, pour livrer la balle au souffle de l'air. Mais on se servait aussi du van pour le même objet. (Voy. mes Notes sur Esaïe xxx, 24.) § « *Son aire.* » L'aire à battre le blé était un endroit à découvert, au milieu des champs, et placé sur une éminence. (Gen. 1, 10.) Il n'y avait ni mur ni toiture. C'était un terrain de 30 à 40 mètres de diamètre, uni et durci au moyen d'un rouleau, ou foulé aux pieds. On choisissait un endroit élevé pour qu'il se conservât sec et qu'on pût vanner le grain au vent. On foulait généralement le grain avec des bœufs. Quelquefois on le battait au fléau, comme de nos jours; ou bien, au moyen d'une machine à battre, tranchante, faite de manière à rouler sur le grain et à couper la paille en même temps. (Esaïe xli, 15.) Après l'avoir battu, on le vannait. Le grain était ensuite séparé de la poussière et de la balle au moyen d'un crible, puis nettoyé une seconde fois par un van, instrument destiné à agiter l'air. Cette méthode est encore employée en Orient. § « *Il nettoiera.* » Purifiera, séparera la balle, etc. § « *Au grenier.* » La grange, ou l'endroit où l'on met le blé. § « *Feu qui ne s'éteint point.* » Un feu qui ne s'éteindra pas, mais la consumera entièrement. *L'aire*, ici, représente le peuple juif. Le *blé* représente les justes ou le peuple de Dieu; et la *paille*, les méchants, qui sont souvent considérés comme la balle chassée par le vent. (Job. xxi, 18; Ps. 1, 4; Esaïe xvii, 13; Osée xiii, 13.) Quelquefois aussi comme la paille consumée par le feu. (Esaïe v, 24.) Cette image s'emploie souvent pour exprimer un jugement. (Esaïe xli, 15.) « Tu fouleras les montagnes et les menuiseras, et tu rendras les coteaux semblables à de la balle. » Le feu qui ne s'éteint point désigne les souffrances éternelles des méchants en enfer. (2 Thess. 1, 8, 9; Marc. ix, 48; Matth. xxv, 41.)

14. Mais Jean l'en empêchait fort, en *lui* disant : J'ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens vers moi !

14. « *Jean l'en empêchait fort.* » Lui refusait. § « *J'ai besoin.* » Il est plus convenable que je sois baptisé par toi, du Saint-Esprit, que toi par moi, avec de l'eau. Je suis un pécheur indigne d'administrer le baptême au Messie.

15. Et Jésus répondant, lui dit : Laisse-moi faire pour le présent; car il nous est ainsi convenable d'accomplir toute justice; et alors il le laissa faire.

15. « *Car il nous est aussi convenable.* » Bien que tu puisses te sentir indigne, cependant il est opportun de le faire. § « *Toute justice.* » Il n'y a pas de précepte particulier dans l'Ancien Testament qui commande cela; mais il jugea à propos de sanctionner le baptême de Jean par son exemple, comme une institution divine. La phrase « toute justice » signifie ici *une institution juste*. Jésus était sans péché; mais il allait commencer sa grande

œuvre. Il était convenable que Jésus fût mis à part par son précurseur, et qu'il fit voir quelles étaient ses relations avec lui, en donnant son approbation à ce que Jean avait fait. Il fut baptisé aussi, afin que Dieu eût occasion, au commencement du ministère du Sauveur, de déclarer publiquement son approbation et de manifester solennellement son office de Messie.

16. Et quand Jésus eut été baptisé, il sortit incontinent hors de l'eau; et voilà, les cieux lui furent ouverts, et Jean vit l'Esprit de Dieu descendant comme une colombe et venant sur lui.

16. « *Hors de l'eau.* » Ceci montre qu'il était descendu vers la rivière, et signifie littéralement « qu'il revint incontinent de la rivière. » L'original ne donne pas à entendre qu'ils étaient descendus dans la rivière. § « *Les cieux lui furent ouverts.* » C'était tandis que Jésus priait. (Luc III, 21.) Il accompagnait l'institution sacrée du baptême de ses prières. Les rites de la religion, séparés de la prière, sont sans effet. Si nous levons nos regards vers Dieu dans leur accomplissement, il nous bénira; les cieux s'ouvriront, une lumière brillera sur nos sentiers, et nous recevrons l'approbation de Dieu. L'expression « les cieux furent ouverts » est ordinairement employée pour désigner l'aspect des nuages déchirés par les éclairs. Les cieux semblent s'ouvrir. Quelque chose de ce genre se passa probablement alors. Le même phénomène se répéta à la mort d'Étienne. (Actes VII, 56.) L'expression signifie qu'il lui fut permis de voir plus avant dans les cieux qu'il n'est possible par la vue naturelle. § « *Lui.* » Les uns rapportent ce mot à Jésus, les autres à Jean. C'est probablement à Jean. (Voy. Jean I, 33.) C'était un témoignage donné au précurseur, que Jésus était bien le Messie. § « *Il vit.* » Jean vit. § « *L'Esprit de Dieu.* » (Voy. ver. II.) C'était la troisième personne de la Trinité, descendant sur Jésus, sous la forme d'une colombe. (Luc III, 22.) La colombe était, chez les Juifs, le symbole de la pureté, de l'innocence (Matth. X, 16) et de la douceur. (Ps. LV, 7.) La forme choisie ici était sans doute un emblème de l'innocence, de la douceur et de la tendresse du Sauveur. Le don du Saint-Esprit était ainsi une approbation publique donnée à Jésus (Jean I, 33); et le signe qu'il avait été mis à part pour les fonctions du Messie. Nous ne devons pas supposer qu'il y ait eu aucun changement opéré dans le caractère moral de Jésus-Christ, mais seulement qu'il fut publiquement désigné pour son œuvre, et reçut l'approbation de Dieu pour les fonctions qu'il avait à remplir.

17. Et voilà une voix du ciel, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai pris mon bon plaisir.

17. « *Une voix du ciel.* » Une voix venant de Dieu. Elle fut probablement entendue de tous ceux qui étaient présents. Cette voix ou ce bruit fut répété sur la montagne de la Transfiguration. (Matth. XVII, 5; Luc IX, 35, 36; Il Pierre I, 17.) On l'entendit aussi peu de temps avant la mort de Jésus, et plusieurs la prirent alors pour un coup de tonnerre. (Jean XII, 28, 30.) C'était une déclaration publique, certifiant que Jésus était le Messie. § « *Mon Fils bien-aimé.* » Tel est le nom donné par Dieu lui-même à Jésus. Ici se manifeste l'intimité de ces relations du Fils avec le Père, et l'amour du Père pour le Fils. (Héb. I, 2.) Ce passage implique que Jésus était égal à Dieu. (Héb. I, 5-8; Jean X, 29, 30, 33; XIX, 7.) § « *J'ai pris mon*

*bon plaisir.* » Qui me réjouit toujours. C'est-à-dire qu'il était constamment satisfait de lui; et ainsi il lui donne publiquement et solennellement son approbation comme Rédempteur du monde.

Le baptême de Jésus a généralement été regardé comme une manifestation frappante de la doctrine de la Trinité, c'est-à-dire que la nature divine se compose de trois personnes : 1° il y a la personne de *Jésus-Christ*, Fils de Dieu, baptisé dans le Jourdain, et déclaré ailleurs l'égal à Dieu. (Jean x, 30); 2° le Saint-Esprit descendant sur le Sauveur, sous une forme corporelle, aussi égal à Dieu. (Actes v, 3, 4); 3° le Père s'adressant au Fils, et lui disant qu'il prend son plaisir en lui. Il est impossible d'expliquer ces rapports autrement que par la supposition de trois personnes égales dans la nature ou l'essence divine, et concourant toutes trois à l'œuvre de la rédemption des hommes.

La prédication de Jean-Baptiste nous donne l'exemple d'un fidèle serviteur de Dieu. Ni la richesse, ni le rang, ni la puissance de ses auditeurs ne l'empêchaient de leur dénoncer, sans crainte, leurs vices. Il appelle les choses par leur nom. Point d'excuse pour leurs péchés. Il les place courageusement devant eux, et leur déclare la punition méritée. Il faut qu'il en soit de même de tous les ministres de l'Évangile. Rang, richesses, pouvoirs, doivent n'exercer aucune influence sur eux; toutes les vérités du salut être proclamées en termes respectueux, mais clairs; sans cela malheur à l'ambassadeur de Christ! Jean nous donne aussi un exemple d'humilité. Favorisé de beaux succès, suivi par les grands et les nobles, empêché par un simple principe de mettre tout cela à son propre service, il se tient à l'écart et dirige l'attention sur un beaucoup plus grand personnage qui va venir. De même, tout disciple de Jésus, au milieu des plus beaux succès, devrait toujours avoir l'Agneau de Dieu devant les yeux, et non-seulement accepter, mais encore se réjouir, de déposer honneurs et triomphes à ses pieds.

Tout ce qui tenait à l'œuvre de Dieu était admirable. Personne n'était encore jamais venu au monde dans de pareilles circonstances. Dieu n'eût pas entouré le commencement de cette vie d'événements si merveilleux, si elle n'eût pas été pour nous de la plus haute importance, et si Jésus n'avait occupé un rang au dessus de tous les prophètes, de tous les rois et de tous les sacrificateurs. Il était le Rédempteur des hommes, le Dieu puissant, le Père d'éternité, le prince de paix (Esaïe ix, 8); il convenait donc qu'une voix du ciel le proclamât, que les anges le servissent, et que le Saint-Esprit signalât son baptême par sa présence en personne. De même il faut que *nous*, pour qui il est venu, lui donnions nos affections, notre temps, notre influence, nos cœurs et nos vies.

---

## CHAPITRE IV.

1. Alors Jésus fut emmené par l'Esprit au désert, pour y être tenté par le diable. 2. Et quand il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, finalement il eut faim.

1, 2. « *Le désert.* » (Voy. Note Matth. III, 1.) § « *L'esprit.* » Luc dit (ch. IV, 1) que Jésus était rempli du Saint-Esprit. C'est donc sous son influence que Christ alla dans le désert. § « *Pour y être tenté.* » Le mot tenter, dans l'original, signifie essayer, tâcher, s'efforcer de faire une chose; ici, éprouver la qualité d'une chose, par exemple des métaux par le feu; là, sonder les qualités morales pour s'assurer qu'elles peuvent supporter l'épreuve; ailleurs, s'efforcer de détourner un homme du sentier de la vertu par des suggestions propres à le porter au mal. Tel en est le sens dans ce passage. § « *Le diable.* » Ce mot signifie textuellement un adversaire ou un accusateur; de là, quelqu'un qui fait opposition; un ennemi quelconque. L'expression est appliquée, dans l'Écriture, par excellence, au chef des mauvais anges, être plein de ruse, d'envie, d'artifice et de haine pour le genre humain. Il reçoit aussi le nom de *Satan* (Job. I, 6, 12; Matth. XII, 26), de *Béelzébuth* (Matth. XII, 24), de *serpent ancien* (Apoc. XII, 9) et de prince des puissances de l'air. (Éph. II, 2.) Ce nom est aussi donné à des hommes et à des femmes sans fidélité, *calomnieurs* (dans le texte, *diabls.*) (II Tim. III, 3.) Leurs femmes doivent aussi être sérieuses, non *médisantes* (original, *diabls.*) (I Tim. III, 11.) § « *Eut jeûné.* » S'abstenir de nourriture. § « *Quarante jours et quarante nuits.* » On a mis en doute l'abstinence totale de nourriture, tout en admettant la privation de pain et de la nourriture à laquelle Jésus était accoutumé. Luc dit (ch. IV, 2) qu'il ne *mangea rien*. Cela tranche la question. Marc dit (ch. I, 13) que les anges vinrent et le servirent. A première vue, cela paraît signifier qu'il mangea durant ce temps. Mais Marc ne dit pas à quelle époque les anges lui rendirent ce service, et l'on peut très-bien supposer que ce fût au bout de quarante jours; d'autant plus que Matthieu en dit autant, après avoir raconté la tentation (ch. IV, 2). On trouve dans l'Écriture d'autres exemples de personnes jeûnant quarante jours. Ainsi Moïse jeûna quarante jours. (Ex. XXXIV, 28.) Élie, de même. (I Rois XIX, 8.) Dans tous ces cas, ils furent sans doute soutenus d'une manière miraculeuse.

3. Et le tentateur s'approchant, lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains.

3. « *Le tentateur.* » Le diable ou Satan. (Voy. ver. 1.) § « *Si tu es le Fils de Dieu.* » Si tu es le Messie, le vrai Fils de Dieu, tu peux faire un miracle, et voici une bonne occasion d'essayer ta puissance et de montrer que tu es vraiment son Fils. § « *Dis que ces pierres, etc.* » Il y avait des pierres autour de lui dans le désert. On ne pouvait présenter une tentation plus habile. Jésus venait d'être *déclaré* Fils de Dieu (ch. III, 17), et l'occasion se présentait de prouver qu'il l'était réellement. Les circonstances semblaient demander ce miracle. Te voilà, dit Satan, affamé, rejeté, seul, nécessaire, pauvre, et pourtant Fils de Dieu! Si tel est ton pouvoir, combien il te serait facile de te satisfaire! Quelle folie de mourir de faim, quand par un mot, tu pourrais *montrer* ta puissance et subvenir à tes besoins, surtout *quand la chose en elle-même* n'aurait rien de coupable!

4. Mais Jésus répondit, et dit : Il est écrit : L'homme ne vivra point de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

4. « *Mais Jésus répondit, et dit, etc.* » Christ répondit à cette tentation

droite par une citation de l'Ancien Testament qui se trouve dans Deut. viii, 3. Dans cet endroit, l'expression s'applique à la *manne*. Moïse dit que le Seigneur humilia les Israélites, et les nourrit de manne, aliment inusité, afin de leur apprendre que l'homme ne vivait pas seulement de *pain*; que d'autres choses pouvaient soutenir la vie, et que tout ce que Dieu ordonnait y était propre. Le mot « parole, » employé ici, signifie souvent, en hébreu, *chose*, et il a évidemment cette signification dans ce cas. Moïse et notre Sauveur ne faisaient, ni l'un ni l'autre, allusion à la *nourriture spirituelle*, aux *doctrines* nécessaires à nourrir la foi des croyants; mais ils voulaient simplement faire comprendre que Dieu pouvait soutenir la vie avec autre chose que du *pain*; que l'homme devait se nourrir non pas seulement de *cela*, mais de toute autre chose qui sortirait de sa bouche; c'est-à-dire que Dieu commanderait aux hommes de manger. Voici donc la substance de la réponse de Jésus : « La nécessité dans laquelle je suis d'avoir du *pain* n'est pas assez impérieuse pour que je me le procure par un miracle. La vie dépend de la volonté de Dieu. Il peut la soutenir autrement qu'avec du *pain*. Il a fait d'autres choses pour être mangées, et l'homme peut vivre de tout ce que son Créateur lui ordonne. » Cette tentation nous enseigne : 1<sup>o</sup> que Satan prend souvent occasion de notre position et de nos besoins pour nous tenter. Il pousse les pauvres, les affamés à se plaindre, à se révolter et à faire le mal pour se procurer le nécessaire. 2<sup>o</sup> Satan nous tente d'ordinaire le plus fortement, lorsque nous venons de recevoir une faveur spirituelle signalée. Jésus venait d'être déclaré le Fils de Dieu, et Satan saisit cette occasion pour l'éprouver. Il essaie de nous remplir d'orgueil précisément quand Dieu a répandu sa paix dans nos cœurs, ou nous a révélé quelque vue nouvelle; et il s'efforce de nous pousser à faire quelque chose qui nous entraîne au péché. 3<sup>o</sup> Ses tentations sont spécieuses. Il semble parfois nous conseiller le bien; même de travailler à propager l'Évangile. Nous ne devons donc pas croire que, parce qu'*une chose est bonne en elle-même*, nous devons la faire. Les plus fortes tentations de Satan sont celles où il semble nous exhorter à nous employer à la gloire de Dieu. 4<sup>o</sup> Nous devons lui opposer, comme le fit le Seigneur, les paroles claires et positives de l'Écriture; chercher si la chose est *ordonnée* par Dieu, et non pas nous fier à nos propres sentiments, ni même à nos *désirs*.

5. Alors le diable le transporta dans la sainte ville, et le mit sur les créneaux du Temple; 6. Et il lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit : Il ordonnera à ses anges de te porter en leurs mains, de peur que tu ne heurtes ton pied contre quelque pierre. 7. Jésus lui dit : Il est aussi écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.

5-7. « *Le transporta.* » Cela ne signifie pas qu'il porta Jésus à travers les airs, ou qu'il *l'obligea* à s'y rendre contre son gré, ou qu'il fit pour cela un miracle. Rien ne prouve que Satan ait cette puissance, et le sens du mot « le transporta, » en effet, ne l'entraîne pas. L'expression signifie conduire, accompagner quelqu'un ou l'engager à aller; comme dans les passages suivants (Nomb. xxiii, 14) : « Puis (Balac) l'ayant *conduit* (Balaam) au territoire de Tsophim, » etc.; c'est-à-dire, il le conduisit ou l'engagea à y aller. (Matth. xvii, 1.) « Et six jours après, Jésus prit Pierre et Jacques, » etc.; c'est-à-dire,

les mena ou les conduisit, ce qui n'implique pas qu'il les emmena de force. (Matth. xx, 17.) « Jésus, montant à Jérusalem, prit à part ses douze disciples, » etc. (Voy. aussi Matth. xxvi, 37; xxvii, 27; Marc v, 40.) On voit par ces passages que le sens est ici que Satan conduisit Jésus ou l'accompagna; mais non contre la volonté de Jésus. § « La ville sainte. » Jérusalem est appelée sainte, parce que le Temple s'y trouvait et que les cérémonies religieuses s'y accomplissaient. § « Le mit sur les créneaux du Temple. » On n'est pas certain à quelle partie du Temple l'écrivain sacré fait ici allusion. Quelques-uns ont supposé qu'il voulait parler du toit. Mais Josèphe dit que le toit était couvert de pointes d'or pour empêcher les oiseaux d'y déposer des ordures. D'autres supposent que c'était le haut du portique qui servait d'entrée au Temple. Mais il est à supposer que le porche conduisant au Temple n'était pas aussi élevé que le reste de l'édifice. Le plus probable est qu'il est ici question d'une partie de l'édifice appelée quelquefois le portique de Salomon. Le Temple était bâti sur le sommet du mont Morijah. Avec les cours et les portiques, il occupait une grande étendue de terrain (voy. Note Matth. xxi, 12.), qu'on avait nivelé et élargi en élevant un mur de soutènement à l'est. Le Temple était entouré de portiques de 18 mètres de largeur sur 25 de hauteur. Par cette construction, celui du midi avait 22 mètres de largeur sur 50 de hauteur. Il y avait plus de 233 mètres du sommet de ce portique jusqu'au fond de la vallée, et Josèphe dit que l'on pouvait à peine regarder du haut en bas sans en être étourdi : Le mot *créneaux* ne rend pas toute la force de l'original. Ce terme, employé surtout en parlant des *oiseaux*, désigne des *ailes* ou quelque chose en forme d'ailes; on avait donné ce nom au toit du péristyle, à cause de sa ressemblance à un oiseau *reployant les ailes*. C'est probablement là que le Christ fut conduit.

Satan lui suggéra de se précipiter du haut du portique; disant que, s'il était le Fils de Dieu, il ne courait aucun danger; car une promesse scripturaire le protégeait. (Ps. xci, 11, 12.)

A cette citation de l'Écriture, Christ répond par une autre qui défend l'action (Deut. vi, 16) : « Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu. » C'est-à-dire, Tu ne l'éprouveras pas; ou, Tu ne feras pas appel à la protection de Dieu, en te jetant sans commandement au devant du péril; ou, Tu ne te moqueras pas des promesses qu'il a faites à ceux exposés au danger *par sa providence*. Il est vrai, en effet, que Dieu aide ceux qui sont mis dans l'épreuve ou le danger *par lui*; mais il n'est pas vrai que la promesse s'étende à ceux qui provoquent Dieu à plaisir, ou se moquent du secours promis. Ainsi, Satan, employant et faussant les Écritures, fut réfuté et confondu par ces mêmes Écritures bien appliquées.

8. Le diable le transporta encore sur une fort haute montagne, et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire.

8. « Une fort haute montagne. » On ne sait laquelle; probablement quelque éminence près de Jérusalem, d'où l'on pouvait voir une grande partie de la Palestine. L'abbé Marite parle d'une montagne qui répond à cette description. « Ce point, dit-il, domine les montagnes d'Arabie, le pays de Galaad, le pays des Amorrhéens, les plaines de Moab, les plaines de Jéricho, la rivière du Jourdain et toute l'étendue de la mer Noire. » De même Moïse, avant sa mort, monta sur le mont Nébo, et de là, Dieu lui montra « tout

le pays depuis Galaad jusqu'à Dan; avec toute la contrée de Nephthali, d'Ephraïm, de Manassé et tout le pays de Juda jusqu'à la mer occidentale; et au sud, la vallée de Jérico, la ville des Palmiers jusqu'à Isohar. » (Deut. xxxiv, 4, 3.) Ceci prouve qu'il y avait des montagnes d'où l'on pouvait voir une grande partie de la terre de Canaan; il ne faut donc pas supposer que ce fût un miracle que de les montrer au Sauveur. § « *Tous les royaumes du monde.* » Il n'est pas probable que ces mots désignent plus que les royaumes de Palestine et les territoires environnants. La Judée était divisée en trois parties qu'on appelait *royaumes*; et les fils d'Hérode qui les gouvernaient s'appelaient *rois*. Le mot *monde* s'emploie souvent dans un sens limité pour désigner la terre de Canaan. (Voy. Rom. iv, 13, où il désigne le pays de Juda; aussi Luc ii, 1, et la Note sur cet endroit.) § « *Et leur gloire.* » Les richesses, les splendeurs, les villes, les montagnes, etc., de ce magnifique pays.

9. Et il lui dit : Je te donnerai toutes ces choses, si, en te prosternant en terre, tu m'adores.

9. « *Toutes ces choses, etc.* » Tous ces royaumes. Satan s'arrogeait le droit de conférer ces domaines à qui bon lui semblait, et en cela il avait assez raison. Ces contrées étaient très-corrompues; et à ce titre, Satan pouvait plausiblement s'arroger le droit de les donner. Cette suggestion était habile. Le démon traite Jésus comme le roi des Juifs, le Messie, venu pour prendre possession du pays. Pauvre, faible, sans disciples ni armées, il lui propose de le mettre en possession du royaume *d'un seul coup*, s'il veut consentir à LE considérer, lui Satan, comme le seigneur et le maître de ce pays; s'il veut se confier en *lui* plutôt qu'en Dieu. § « *Tu m'adores.* » (Voy. Note sur Matth. ii, 2.) L'expression, ici, semble avoir le sens de reconnaître à Satan le droit de donner ces royaumes; dépendant de lui plutôt que de Dieu; c'est-à-dire, réellement le droit de recevoir un hommage *religieux*. Nous pourrions être surpris de son audace. Mais il avait été deux fois défait. Il supposait que le Messie désirait beaucoup obtenir ces royaumes, et prétendant y avoir des *droits*, le démon *semblait* ne pas trop exiger en demandant *en échange*, à Jésus, l'aveu de ce don et une expression de gratitude. Les suggestions de Satan sont si adroites, qu'elles rendent plausibles même ce qui est blasphématoire.

10. Mais Jésus lui dit : Va, Satan; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul.

10. « *Va, Satan!* » Notre Sauveur avait repoussé ces tentations, celle-ci surtout, par des censures sévères. Cette dernière attaque était plus audacieuse que les autres. Les premières n'étaient qu'un appel aux besoins de Jésus et un conseil d'invoquer la protection de Dieu dans un grand danger; ces deux suggestions avaient quelque chose de plausible; elles ne violaient pas directement les lois divines. Mais cette dernière tentative était d'un ordre plus élevé : elle était plus hardiment dirigée contre la piété du Sauveur. C'était la proposition que le Fils de Dieu *adorât* le diable, au lieu de *Celui* qui a créé les cieux et la terre; qu'il se prosternât devant le prince d'iniquité pour lui rendre hommage. § « *Il est écrit.* » Dans Deut. vi, 13. Satan avait demandé que Jésus l'adorât, ce qui était expressément défendu. Aussi, dès lors, Jésus le chasse de sa présence.

11. Alors le diable le laissa, et voilà, les anges s'approchèrent, et le servirent.

11. « *Le diable le laissa.* » Le diable le quitta pour un temps. (Luc iv, 13.) Il comptait revenir et essayer de le détourner de Dieu. § « *Les anges s'approchèrent et le servirent.* » (Voy. ch. 1, 20.) Ils vinrent fournir à ses besoins et le fortifièrent; ce qui nous enseigne :

1° Qu'il n'y a personne tellement sanctifié qu'il ne puisse être tenté; car le Fils de Dieu, qui est si pur, fut fortement tenté par le diable;

2° Que lorsque Dieu permet que nous soyons éprouvés, il nous donne, si nous regardons à lui, sa grâce pour surmonter la tentation;

3° Le tentateur approprie ses séductions aux temps et aux circonstances. Elles sont habiles. Que pouvait-on trouver de plus plausible que ce qu'il suggérait à Christ? Il entrait dans sa position. Ses conseils avaient l'apparence d'une grande piété. Ils étaient appuyés de textes de l'Écriture, détournés sans doute de leur véritable sens, mais pourtant cités avec adresse. Satan ne vient jamais assaillir les hommes à visage découvert, nommant le péché, péché : ce serait aller contre son but en nous mettant sur nos gardes. Il agit avec ruse, et son intention finale n'apparaît que lorsque notre esprit y est préparé. Il en est de même de tout tentateur. Un méchant ne conseillera jamais tout d'un coup à un homme d'être sacrilège, ivrogne, impie, adultère. Il commence par corrompre ses *principes*. Il s'insinue dans sa confiance : il gagne son affection; il le séduit peu à peu, jusqu'à ce qu'il tombe sa victime. Comme nous devrions nous tenir sur nos gardes, dès la première approche du mal, dès la première suggestion capable de nous y conduire!

4° Une des meilleures manières de réfuter les tentations est de citer l'Écriture. C'est ce que fit notre Sauveur; et l'on vaincra d'autant mieux qu'on se servira plus de l'épée de l'Esprit, qui est la parole de Dieu. (Éph. vi, 17.)

12. Or Jésus, ayant ouï dire que Jean avait été mis en prison, se retira en Galilée.

12. « *Jean avait été mis en prison.* » Pour le récit de l'emprisonnement de Jean, voyez Matth. xiv. 1, 13. § « *Se retira en Galilée.* » (Voy. Matth. II, 22.) Jésus n'allait pas en Galilée pour éviter le danger, car il était venu directement dans le royaume d'Hérode, et il n'avait rien à craindre spécialement d'un roi qu'il n'avait pas offensé; mais Jésus y vint, d'abord, parce que l'attention du peuple avait été éveillée par les prédications de Jean, ce qui était favorable à son ministère. Ensuite, il était à désirer que Jean fût secondé dans son œuvre de réforme. Enfin, il était moins dangereux pour Jésus de commencer son ministère dans cet endroit que près de Jérusalem. La Judée était sous l'influence des scribes, des pharisiens et des prêtres, qui se seraient montrés jaloux de tout prédicateur suivi par la foule. Il importait donc que Jésus commençât son œuvre en Galilée, qu'il se fortifiât et se fit connaître avant de venir à Jérusalem.

13. Et ayant quitté Nazareth, il alla demeurer à Capernaüm, ville maritime, sur les confins de Zabulon et de Nephthali.

13. « *Ayant quitté Nazareth.* » Parce que ses concitoyens le chassèrent

et le rejetèrent. (Voy. Luc iv, 14, 30.) § « *Il alla demeurer à Capernaïm.* » Cette ville était située au nord-ouest de la mer de Tibériade. Elle n'est pas mentionnée dans l'Ancien Testament, mais souvent dans les Évangiles. Quoique cette ville, métropole de toute la Judée, fût jadis bien connue, on est incertain du point qu'elle occupait. Lorsque M. Fisk, missionnaire américain, voyageait en Syrie en 1823, il trouva vingt ou trente huttes inhabitées, où était, dit-on, les ruines de Capernaüm.

Là et dans les environs, Jésus passa une grande partie des trois années de son ministère public. C'est pourquoi Capernaüm est appelée *sa ville*. (Matth. ix, 1.) C'est là qu'il guérit le fils d'un seigneur (Jean iv, 47); la belle-mère de Pierre (Matth. viii, 14); le serviteur du centenier (Matth. viii, 5, 13), et la fille du chef de la synagogue (Matth. ix, 23, 25). § « *Ville maritime.* » Près de la mer de Tibériade. § « *Sur les confins de Zabulon et de Nephthali.* » C'étaient deux tribus des enfants d'Israël, dans la terre de Canaan, et qui du temps de Christ faisait partie de la Galilée. (Comp. Gen. xlix, 13; Josué xix, 10, 32.) Le mot *confins* signifie *les frontières*. Jésus vint demeurer sur *les frontières*, ou dans les territoires de Zabulon et de Nephthali.

14. Afin que fût accompli ce dont il avait été parlé par Isaïe le prophète, disant : 15. Le pays de Zabulon, et le pays de Nephthali, vers le chemin de la mer, au delà du Jourdain, la Galilée des Gentils.

14, 15. « *Afin que fût accompli, etc.* » C'est une allusion à Ésaïe ix, 1, 2. Matthieu donne le sens et non pas les mots du prophète. § « *Vers le chemin de la mer.* » Qui est *près* de la mer, ou dans son voisinage. § « *Au delà du Jourdain.* » Ici, cela ne veut pas dire : à l'est du Jourdain, mais : dans le voisinage du Jourdain, ou peut-être : dans le voisinage des sources du Jourdain. (Voy. Deut. i, 1; iv, 49.) § « *La Galilée des Gentils.* » La Galilée était divisée en *haute* et *basse*. La haute était appelée la *Galilée des Gentils*, parce qu'elle était peuplée surtout par des Gentils. C'était le voisinage de Tyr et de Sidon, etc. Le mot *Gentil*, dans l'Écriture, s'applique à tous ceux qui n'étaient pas Juifs; il signifie la même chose que *les nations*, ou, comme nous dirions, les païens.

16. Ce peuple, qui était assis dans les ténèbres, a vu une grande lumière; et à ceux qui étaient assis dans la région et dans l'ombre de la mort, la lumière s'est levée.

16. « *Le peuple qui était assis dans les ténèbres.* » Cette expression caractérise une grande ignorance. De même que nous ne pouvons rien voir dans l'obscurité et ne savons de quel côté aller, ainsi ceux qui sont ignorants de Dieu et de leurs devoirs sont dits être dans les ténèbres. L'instruction, qui fait disparaître cette ignorance, est appelée *lumière*. (Voy. Jean iii, 19; I Pierre ii, 9; I Jean i, 5; ii, 8.) Comme l'ignorance accompagne souvent le vice et le crime, le mot *ténèbres* désigne quelquefois le péché. (I Thess. v, 5; Éph. v, 11; Luc xxii, 53.) § « *Dans la région et dans l'ombre de la mort.* » C'est une puissante et magnifique expression associant l'ignorance et le péché. La Bible l'emploie souvent. *L'ombre* provient d'un objet placé entre nous et le soleil. De même, les Hébreux se représentaient

la mort placée entre eux et le soleil, jetant sur les nations une ombre allongée, ténébreuse et funeste; image de leur grande ignorance, de leurs péchés et de leur malheur. Ces ténèbres effrayantes rappellent les horreurs du tombeau. (Voy. Job x, 21; xvi, 16; xxxiv, 22; Ps. xxiii, 4; Jér. ii, 6.) Ces expressions montrent que les habitants de la Galilée étaient particulièrement ignorants et aveugles. Nous avons vu que telle était leur réputation. Ils se distinguaient par un langage grossier et barbare (Marc xiv, 70) et des mœurs corrompues. Le Seigneur manifestait sa compassion en allant prêcher à des pécheurs si pauvres et si méprisés. Aux riches et aux savants, il préférait les pauvres dédaignés. Son œuvre était d'éclairer les ignorants; son plaisir de guider les égarés, et de ressusciter ceux couchés dans les ombres de la mort. Jésus donnait ainsi un exemple à ses disciples. Leur devoir est d'aller à la recherche de ceux qui sont dans les ténèbres spirituelles pour leur offrir l'Évangile. Une grande partie du monde est encore plongée dans une méchanceté égale à celle de Zabulon et de Nephthali. Le Seigneur a le pouvoir de les éclairer aussi. Et chaque chrétien devrait considérer comme un privilège, aussi bien que comme un devoir, d'imiter son Sauveur, et de leur envoyer la lumière de la vie. (Voy. Matth. xxviii, 19.)

17. Dès lors Jésus commença à prêcher et à dire : Convertissez-vous, car le royaume des cieux est proche.

17. (Voy. Matth. iii, 2.)

18. Et comme Jésus marchait le long de la mer de Galilée, il vit deux frères, savoir : Simon, qui fut appelé Pierre, et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer; car ils étaient pêcheurs.

18. « *La mer de Galilée.* » Elle recevait aussi les noms de mer de Tibériade, lac de Génésareth, mer de Kinnéret. (Nomb. xxxiv, 11; Deut. iii, 17; Josué xii, 3.) Cette mer a environ 20 kilomètres sur 8 ou 10. Aucune autre partie de la Palestine, dit-on, n'est comparable aux environs de ce lac pour la beauté. Plusieurs villes populeuses s'élevaient jadis sur ses rives : Tibériade, Bethsaïda, Capernaüm, Corazim, Hippo, etc. Josèphe parle de ses bords comme d'un paradis produisant en abondance tout ce qui se trouve sous les cieux, durant toutes les saisons de l'année.

Le Jourdain coule à travers ce lac, et, à ce que l'on dit, sans y mêler ses eaux. L'eau du lac est douce, agréable au goût et limpide; il abonde encore en poisson, et, comme du temps de notre Sauveur, fournit de l'occupation aux habitants de ses rives. Il est pourtant orageux, probablement à cause des collines élevées qui l'environnent. § « *Simon, qui fut appelé Pierre.* » Le mot *Pierre* signifie rocher, et correspond au nom de *Céphas*. (Voy. Note Matth. xvi, 18; et Jean i, 42; I Cor. xv, 5.)

19. Et il leur dit : Venez après moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes.

19. « *Pêcheurs d'hommes.* » Ministres ou prédicateurs de l'Évangile, dont la charge est de gagner les âmes à Christ.

20. Et ayant aussitôt quitté leurs filets, ils le suivirent. 21. Et de

là étant allé plus avant, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, dans une nacelle, avec Zébédée, leur père, qui raccommodaient leurs filets, et il les appela.

20, 21. « *Aussitôt.* » Immédiatement, comme chacun doit le faire lorsque le Seigneur Jésus l'appelle. § « *Quitté leurs filets.* » Leurs filets étaient leur gagne-pain, peut-être leur seul bien. En les laissant subitement pour suivre Jésus, ils faisaient preuve de sincérité. Ils montraient qu'ils étaient prêts à *tout* abandonner pour l'amour de Jésus, et à le suivre partout. Ils affrontèrent la persécution et la mort pour lui, mais aussi pour jouir du privilège de sauver des âmes, et pour établir une Église qui durera jusqu'à la fin des temps. Ils ne savaient guère ce qui les attendait, lorsqu'ils abandonnèrent leurs filets troués sur le rivage pour suivre Jésus de Nazareth, inconnu et méprisé; de même nous ne savons pas ce qui nous attend, en devenant ses disciples; mais nous devons répondre avec joie à l'appel de notre Sauveur, prêts à tout laisser entre ses mains, qu'il en advienne honneur ou mépris, maladie ou santé, richesse ou pauvreté, vie ou mort. Faisons donc notre devoir sans hésitation, en confiant le résultat au grand Rédempteur qui nous a appelés. (Comp. Matth. vi, 33; VIII, 21, 22; Jean XXI, 21, 22.) § « *Le suivirent.* » C'est-à-dire devinrent ses disciples. (II Rois vi, 19.)

22. Et ayant aussitôt quitté leur nacelle et leur père, ils le suivirent.

22. « *Ayant quitté leur père.* » Ceci montre combien ils étaient disposés à s'attacher à Jésus. Ils quittaient leur père; ils nous donnent un exemple. Nous devons laisser père, mère et amis, si Christ l'exige. (Luc XIV, 26.) S'ils veulent nous suivre et devenir chrétiens, c'est bien; mais dans le cas contraire, qu'ils ne nous retiennent pas. Avant tout, soyons disciples de Christ. En le devenant, il nous faut sans doute traiter avec bonté nos anciens amis; mais aussi, quoi qu'il arrive, obéir à Dieu et remplir nos devoirs envers lui. Ajoutons que depuis l'établissement des écoles du dimanche, bien des enfants ont servi de moyen pour convertir leurs parents. Beaucoup d'entre eux leur ont lu la Bible ou d'autres livres, ont prié pour eux, et Dieu a béni ces efforts en convertissant leurs pères. Tout élève d'une école du dimanche devrait être chrétien: alors, il agirait et prierait pour le bien spirituel de sa famille.

Nous voyons encore ici de quels humbles intruments Dieu se sert pour convertir les hommes. Il choisit des pécheurs pour transformer le monde. Il prend les ignorants pour confondre les sages: preuve que la religion est vraie, et qu'elle est la puissance de Dieu, car, sans lui, de si faibles instruments ne sauraient suffire à changer les cœurs des hommes. (Voy. Notes sur I Cor. I, 26, 28.)

23. Et Jésus allait par toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'Évangile du royaume, et guérissant toutes sortes de maladies et toutes sortes de langueurs parmi le peuple.

23. « *Par toute la Galilée.* » (Voy. ch. II, 22.) § « *Synagogues.* » Lieux de culte, où le peuple se rassemblait pour adorer Dieu. Leur origine est

entourée d'obscurité. Les *sacrifices* des Juifs devaient se faire dans un seul lieu, à Jérusalem; mais rien n'empêchait d'accomplir les autres parties du culte dans un endroit quelconque. On chantait donc les louanges de Dieu dans les écoles des prophètes; et ceux qui le désiraient se rassemblaient avec les *voyants*, le jour du sabbat et des nouvelles lunes, pour offrir leurs adorations au Seigneur. (II Rois iv, 23; I Sam x, 5, 11.) Le peuple comprit bientôt la nécessité d'avoir des lieux de culte, où il pût être à l'abri des intempéries du temps; telle fut sans doute l'origine des synagogues; mais la date en est inconnue. Josèphe en parle longtemps avant la venue de Christ; et de son temps, elles étaient nombreuses, non-seulement en Judée, mais partout où se trouvaient des Juifs. Il n'y en avait pas moins de 480 seulement à Jérusalem, lors de l'invasion des Romains.

Les synagogues étaient bâties sur des éminences, partout où se trouvaient une dizaine de personnes désireuses de s'associer pour cette œuvre: c'étaient les lieux de culte réguliers et ordinaires. On y lisait la Loi, c'est-à-dire l'Ancien Testament partagé en portions convenables; on y priait et on y expliquait les Écritures. La Loi était divisée de telle façon que les cinq livres de Moïse et une portion des Prophètes étaient lus chaque année. Ensuite venait l'explication des Écritures, faite soit par les officiers de la synagogue, soit par une personne quelconque, invitée par le ministre officiant. Notre Sauveur et les Apôtres avaient l'habitude de fréquenter ces lieux, et d'y parler au peuple. (Luc iv, 15, 22; Actes xiii, 14 15.)

Les synagogues étaient bâties en imitation du Temple, ayant une construction centrale soutenue par des piliers, et une *cour* alentour. (Voy. Note Matth. xxi, 12.) Dans l'édifice du milieu, ou chapelle, se trouvait le lieu où l'on lisait la Loi, conservée dans un coffre ou arche, près de la chaire. Les sièges les plus élevés (Matth. xxiii, 6) étaient les plus rapprochés de ce point. Le peuple s'asseyait autour et en face. L'officiant se tenait debout pendant la lecture de la Loi; il s'asseyait pour l'expliquer. Notre Sauveur suivait cet exemple, et s'asseyait ordinairement pour parler au peuple. (Matth. v, 1; xiii, 1.) § « *Enseignant.* » Instruisant le peuple, ou expliquant l'Évangile. § « *L'Évangile du royaume.* » Les bonnes nouvelles touchant le royaume qu'il allait établir; ou les bonnes nouvelles touchant la venue du Messie, et la nature de son royaume. § « *Préchant.* » (Voy. ch. iii, 1.)

24. Et sa renommée se répandit par toute la Syrie; et on lui présentait tous ceux qui se portaient mal, tourmentés de diverses maladies, les démoniaques, les lunatiques, les paralytiques; et il les guérissait.

24. « *Et sa renommée se répandit par toute la Syrie.* » Il n'est pas facile de préciser les limites de la Syrie, au temps de notre Sauveur. Peut-être était-ce le nom général donné au pays situé entre l'Euphrate à l'est et la Méditerranée à l'ouest, le mont Taurus au nord et l'Arabie au sud. La renommée de Jésus s'était répandue dans tout ce pays, par ses miracles; et, comme on pouvait s'y attendre, on lui apportait des malades de toutes parts pour les guérir. § « *Les démoniaques.* » On a beaucoup écrit sur ce sujet difficile. Des auteurs assurent que les écrivains sacrés désignent par là des hommes frappés d'*épilepsie* ou de toute autre maladie grave. Il serait trop long de rapporter ici leurs arguments. D'autres écrivains pensent que

les personnes ainsi désignées étaient sous l'influence de mauvais esprits, qui s'emparaient complètement de leurs facultés, et donnaient lieu à des symptômes analogues à ceux de la rage, de l'épilepsie, etc. Les considérations suivantes le prouvent : 1° Christ et les Apôtres s'adressaient à *eux* et les désignaient comme *tels*; ils leur parlaient et les traitaient précisément comme des possédés : donnant ainsi à entendre à leurs auditeurs que telle était leur opinion à leur égard. 2° Les démoniaques causaient, conversaient, faisaient des questions, donnaient des réponses et montraient leur connaissance de Christ et la peur qu'il leur inspirait; choses que l'on ne peut dire d'aucune *maladie*. (Matth. viii, 28; Luc viii, 27.) 3° On représente les esprits comme quittant le corps des possédés pour entrer dans d'autres corps. (Matth. viii, 32.) 4° Jésus leur parlait et leur demandait leur nom, et eux lui répondaient. Il les menace, leur impose silence, leur commande de partir, etc. (Marc i, 25; v, 8; ix, 25.) 5° Les possédés sont présentés comme *connaissant Christ, le Fils de Dieu*. (Luc iv, 34; Marc i, 24); ce qui ne pouvait se dire des maladies. 6° Les premiers Pères de l'Église interprétaient ces passages de la même manière. Ils avaient reçu probablement leur opinion des Apôtres eux-mêmes; c'est donc une bonne interprétation des sentiments de ceux-ci. 7° Si l'on peut nier que Christ crût à de telles possessions, pourquoi ne pourrait-on pas mettre en doute aussi toutes ses autres opinions? Il n'y a peut-être pas de cas où il ait parlé avec plus de clarté, agit plus uniformément et frappé plus vivement l'esprit de ses disciples.

Et il n'y a aucune absurdité à supposer que ces personnes agissaient sous l'influence de démons. Car : 1° il n'est pas plus absurde d'admettre qu'un ou plusieurs anges soient *devenus* méchants, qu'à le supposer des *hommes*. 2° Il n'est pas plus absurde d'attribuer la possession des facultés humaines et nos maladies à Satan, qu'à des hommes, ce qui se voit tous les jours. Quoi de plus ordinaire que de voir un méchant corrompre les mœurs de ses semblables; ou, en les entraînant à l'intempérance, amener un état de corps et d'esprit tout aussi triste que s'ils étaient possédés du démon? 3° Dans une multitude de cas, on ne saurait prouver qu'il n'y ait *pas* intervention d'un esprit. Qui oserait dire que les mauvais esprits ne sont pour rien dans la folie? 4° C'était pour Christ une occasion de manifester son pouvoir sur ses ennemis et sur ceux de l'homme, et sa puissance pour les vaincre comme pour racheter son peuple. Il était venu pour détruire la puissance de Satan. (Actes xxvi, 18; Rom. xvi, 20, 21.) § « *Les lunatiques.* » Ce nom est donné à la maladie, du mot latin *luna*. Il a la même origine en grec. Il fut donné parce que l'on croyait autrefois ce mal influencé par la croissance ou la décroissance de la lune. Le nom a été conservé, bien que l'influence ne soit pas certaine. On ne la trouve mentionnée qu'ici et dans Matth. xvii, 15. C'était peut-être le *haut mal* ou *l'épilepsie*, la même maladie mentionnée par Marc ix, 18, 20; Luc ix, 39-49. § « *Les paralytiques.* » Sous l'expression générale de *paralysie*, le Nouveau Testament renferme plusieurs maladies : 1° L'attaque apoplectique, affectant tout le corps. 2° L'hémiplégie, tombant seulement sur un côté du corps; c'est le cas le plus ordinaire. 3° La *paraplégie*, qui affecte tout le système au dessous du cou. 4° La *cataplépsie*, causée par une contraction totale ou partielle des muscles; elle est très-dangereuse; les conséquences en sont violentes et fatales. Par exemple, si quelqu'un se trouve avoir la main

étendue lorsque l'attaque le surprend, il lui est impossible de la ramener à lui; si elle n'est pas étendue, il ne peut pas l'étendre; elle paraît réduite et desséchée. De là vient l'expression de *main sèche*. (Matth. xii, 10-13.)

5° La crampe. C'est en Orient une maladie terrible et assez fréquente. Elle commence par des frissons pendant la nuit. Lorsqu'elle s'empare des membres, on ne peut les bouger, et le malade est à la torture. C'était probablement la maladie du serviteur du centenier. (Matth. viii, 6; Luc vii, 2.) La mort s'ensuit au bout de peu de jours. § « *Et il les guérissait.* » Évidemment par une puissance miraculeuse. Un miracle est un effet de la puissance divine et en opposition aux lois ordinaires de la nature. Ce n'en est pas une *violation*, mais une *suspension* dans un but important. Par exemple, l'effet naturel de la mort est la putréfaction. Il est produit par les lois ordinaires de la nature, ou, en d'autres termes, Dieu produit habituellement ce résultat. Lorsqu'il l'empêche et qu'il rend la vie à un cadavre, c'est un miracle. Un tel effet est évidemment le résultat du pouvoir divin; quand Christ et les Apôtres exercent ce pouvoir, c'est donc une démonstration que Dieu approuve leur *doctrine*; qu'il les envoie et les autorise à proclamer sa volonté. Il ne donnerait pas cette approbation à une erreur. Presque toutes ces maladies étaient incurables. Lorsque Christ les guérissait *par une parole*, c'était la preuve la plus claire qu'il était l'envoyé du Ciel. C'est là un des plus forts arguments du christianisme.

25. Et de grandes troupes *de peuple* le suivirent de Galilée, et de Décapolis, et de Jérusalem, et de Judée, et de delà le Jourdain.

25. « *De Décapolis.* » Décapolis était le nom d'une partie du pays dans les confins de la demi-tribu de Manassé, dont la plus grande portion était à l'est du Jourdain. Elle était ainsi nommée parce qu'elle contenait *dix villes*, sens du mot grec Décapolis. La plupart des géographes s'accordent à dire que la principale de ces villes était Scythopolis, et qu'elle était la seule qui se trouvât à l'ouest du Jourdain; que Hippo (Hippus), Gardara, Dion (ou Dios), Pelea (ou Pella), Gerasa (ou Gergesa), Philadelphie et Raphana (ou Raphanæ), étaient sept d'entre les neuf autres, et que les deux dernières étaient ou Kanatha et Capitolias, ou Damas et Otopos. Ces villes, du temps de notre Sauveur, étaient habitées en grande partie par des étrangers (Grecs) et non par de Juifs. Aussi les Gergéséniens gardaient-ils les pourceux (Matth. viii, 30-33), ce que la loi interdisait aux Juifs.

---

## CHAPITRE V.

1. Or *Jésus* voyant tout ce peuple, monta sur une montagne; puis s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui; 2. Et ayant commencé à parler, il les enseignait de la sorte.

1, 2. « *Voyant tout ce peuple.* » La foule qui suivait ses prédications. La substance de ce discours se trouve dans le sixième chapitre de Luc. On

l'appelle généralement : le Sermon sur la montagne. Il est probable qu'il fut répété, ou à peu près, dans différentes circonstances et devant diverses assemblées. Parfois, certaines portions ont pu en être omises, comme Luc peut l'avoir rapporté tel qu'il fut prononcé dans une de ces occasions. (Voy. Notes sur Luc vi, 17-20.) § « *Monta sur une montagne.* » Cette montagne ou colline était dans les environs de Capernaüm; l'endroit précis n'est pas mentionné. Il monta sans doute sur la montagne, parce que le point était plus convenable pour parler à la multitude, que s'il fût resté dans la plaine avec elle. On montre une colline ou montagne à peu de distance, au nord-ouest, de l'ancien emplacement de Capernaüm, que la tradition désigne comme l'endroit d'où ce sermon fut prononcé, et qui est indiqué sur la carte sous le nom de *mont des Béatitudes*. § « *Puis s'étant assis.* » C'était la coutume des Juifs pour enseigner. (Luc iv, 20; v, 3; Jean, viii, 2; Actes, xiii, 14; xvi, 13.) § « *Ses disciples s'approchèrent.* » Le mot *disciples* signifie *étudiants*, ceux qui sont enseignés. Ici, il désigne ceux qui accompagnaient Jésus dans son ministère et n'implique pas qu'ils fussent tous chrétiens. (Voy. Jean vi, 66.)

3. Bienheureux sont les pauvres en esprit; car le royaume des cieux est à eux.

3. « *Bienheureux sont les pauvres en esprit.* » Ce mot se rapporte à la cause première de la félicité, d'où qu'elle vienne. § « *Pauvres en esprit.* » Luc dit simplement : *Vous êtes bienheureux, vous pauvres.* On a discuté pour savoir si cela désignait les *pauvres* en biens de cette vie, ou les *humiles*. Il est dit que l'Évangile est annoncé aux pauvres. (Luc iv, 18; Matth. xi, 5.) Il avait été prédit que le Messie prêcherait aux pauvres. (Esaïe lxi, 1.) Il est dit qu'il leur est plus facile d'être sauvés. (Matth. xix, 23; Luc xviii, 24.) Ils sont dans un état comparativement heureux ou béni. Les richesses engendrent les soucis, l'anxiété, les dangers, surtout celui de perdre le ciel. Être pauvre *en esprit*, c'est avoir une humble opinion de soi-même; c'est reconnaître qu'on est pécheur et qu'on a pas de justice propre; c'est consentir à être sauvé uniquement par grâce, à rester où Dieu nous place, à supporter ce qu'il nous impose, à aller où il nous commande et à mourir lorsqu'il nous l'ordonne; c'est être prêt à s'abandonner entre ses mains et sentir qu'on ne mérite pas ses faveurs; c'est l'opposé de l'orgueil, de la vanité et de l'ambition. De tels hommes sont *heureux* : 1° parce qu'il y a plus de jouissance réelle à se considérer *tel qu'on est*, qu'à être bouffi d'orgueil et de vanité; 2° parce que c'est alors que Jésus-Christ bénit et accorde ses faveurs; 3° parce que c'est à de tels hommes qu'appartiendra le royaume des cieux dans l'autre monde. La manière dont Jésus commença son ministère est remarquable, et diffère de toute autre. Des docteurs humains avaient enseigné à chercher la félicité dans les honneurs, les richesses, la gloire ou les plaisirs des sens. Jésus dédaigne tout cela, et jetant ses regards sur les pauvres et sur les humbles, il dit que le bonheur se trouve plutôt dans l'obscurité et la pauvreté qu'au milieu d'une vie somptueuse. § « *Car le royaume des cieux est à eux.* » Cela signifie, ou bien qu'ils ont des facilités spéciales pour entrer dans le royaume des cieux et *devenir chrétiens* ici-bas, ou bien qu'ils entreront dans le ciel, dans l'autre vie. Cette expression renferme probablement ces deux idées. C'est lorsqu'un homme est dans un état de pauvreté, où il est dédaigné et

méprisé de tous les hommes, qu'il est le plus disposé à chercher les consolations de la religion ici-bas, ou une demeure dans les cieus. (Voy. Note, ch. II, 2.)

4. Bienheureux sont ceux qui pleurent; car ils seront consolés.

4. « *Bienheureux sont ceux qui pleurent.* » Il s'agit ici ou de ceux qui pleurent ou sur la perte de leurs biens et amis, ou sur leurs péchés. Mais comme Jésus est venu pour prêcher la repentance, et engager les hommes à gémir sur leurs vices, c'est sans doute à ce second sens qu'il faut s'attacher. (II Cor. VII, 10.) Il est vrai, en même temps, que l'Évangile seul peut donner les vraies consolations aux affligés. (Esaïe Lxi, 1-3; Luc IV, 18.) Toute consolation puisée à d'autres sources n'atteint pas les profondes douleurs de l'âme. Elle peut émousser les sensations de l'esprit, produire une soumission fataliste à ce que nous ne pouvons empêcher; mais elle ne procède pas de la vraie source. C'est dans le Dieu de miséricorde seulement, dans le Sauveur, dans la paix produite par l'espérance d'un monde meilleur, et là seulement, qu'est la consolation. (II Cor. III, 17, 18; V, 1.) Ceux qui pleurent ainsi seront fortifiés. Ceux qui pleurent leur péché, qui éprouvent du chagrin de l'avoir commis, et sont affligés d'avoir offensé Dieu, trouveront leur soulagement dans l'Évangile. Leurs fautes peuvent être pardonnées par la médiation du miséricordieux Sauveur. En lui, ceux qui en sont fatigués et chargés trouveront la paix (Matth. XI, 28-30.); et la présence du *Consolateur*, le Saint-Esprit, les soutiendra (Jean XIV, 26, 27), comme dans les cieus toutes les larmes seront essuyées. (Ap. XXI, 4.)

5. Bienheureux sont les débonnaires; car ils hériteront la terre.

5. « *Les débonnaires.* » La débonnairété, c'est le support des injures. Ce n'est ni la faiblesse de caractère, ni l'abandon de nos droits, ni la lâcheté; mais l'opposé de la colère, de la malice et de la vengeance. Christ réclame son droit lorsqu'il dit: « Si j'ai mal parlé, montre ce que j'ai dit de mal; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu? » (Jean XVIII, 23.) Paul maintient le sien lorsqu'il répond: « Après nous avoir fouettés publiquement, sans forme de jugement, nous qui sommes Romains, ils nous ont mis en prison; et maintenant ils nous mettent dehors en secret! Il n'en sera pas ainsi; mais qu'ils viennent eux-mêmes, et qu'ils nous mettent dehors. » (Act. XVI, 37.) Et pourtant Christ est le modèle même de la douceur, une de ses vertus caractéristiques. « Je suis doux, » dit-il. (Matth. XI, 29.) Il en est de même de Paul. Aucun homme ne souffrit autant, et plus patiemment. Cependant ni l'un ni l'autre ne furent colères. Ils supportèrent tout, ne gardèrent jamais de rancune. Ils ne réclamèrent pas leurs droits à tout prix, foulant aux pieds ceux des autres pour maintenir les leurs.

La débonnairété, c'est le support des injures, accompagné de la persuasion que Dieu nous vengera. « La vengeance lui appartient; il la rendra. » (Rom. XII, 19.) Nous n'avons pas à prendre sa place, exercer ses droits et faire ce qu'il s'est réservé.

La débonnairété produit la paix. C'est la preuve d'une vraie grandeur d'âme. Elle provient d'un cœur trop élevé pour s'émouvoir des insultes;

elle a compassion de ceux qui les commettent. Celui qui s'inquiète constamment, qui se laisse émouvoir par chaque insulte qu'on lui jette, est à la merci de quiconque voudra le troubler. Il est semblable à la mer, qui ne peut rester en repos et dont les eaux jettent devant elles de la boue et du limon. § « *Ils hériteront la terre.* » Il est probable que c'est ici une allusion à la manière dont les Juifs exprimaient une grande bénédiction. Il leur avait été promis qu'ils hériteraient *la terre* de Canaan. Pendant longtemps, les patriarches avaient attendu l'accomplissement de cette promesse. (Gen. xv, 7, 8; Ex. xxxii, 13.) Ils la considéraient comme une grande bénédiction. C'est ainsi qu'ils en parlaient durant leur voyage dans le désert; et leur attente fut comblée par la possession de la terre promise. (Deut. i, 38; xvi, 20.) Du temps de notre Sauveur, ils avaient accoutumé de se servir des expressions de l'Ancien Testament, où cette promesse se trouve fréquemment, et ils en usaient *comme d'une phrase proverbiale pour désigner une grande bénédiction, peut-être comme l'ensemble de toutes les bénédictions.* (Ps. xxxvii, 20; Esaïe lx, 21.) Notre Sauveur l'emploie ici dans ce sens, et entend par là non pas que les débonnaires posséderont de *grands domaines*, ou auront beaucoup de terres, mais qu'ils recevront des bénédictions toutes particulières. Les Juifs considéraient aussi la terre de Canaan comme un type du ciel et des bienfaits apportés par le Messie. *Hériter la terre* devint donc une expression désignant ces bénédictions. Par la promesse qu'il fait ici, notre Sauveur entend que les débonnaires seront reçus dans son royaume, participeront à ses joies ici-bas et à la gloire de la Canaan céleste dans l'autre monde. Le prix de la *débonnairété*, même en comparaison des biens et des succès de ce monde, est souvent mentionné dans les Écritures. (Prov. xxii, 24, 25; xv, 1; xxv, 8-15.) On voit, en effet, que sur cette terre un homme doux et patient est celui qui réussit le mieux. L'homme irritable et colère se fait des ennemis, perd son bien dans des procès, passe son temps en disputes, au lieu de travailler paisible et honnête; il se fatigue, se tourmente pour ne réussir à rien. La piété est utile en toutes choses, ayant les promesses de la vie présente et de celle à venir. (I Tim. iv, 8; vi, 3-6.)

6. Bienheureux sont ceux qui sont affamés et altérés de la justice; car ils seront rassasiés.

6. « *Bienheureux sont ceux qui sont affamés, etc.* » La faim et la soif expriment ici un vif désir. Rien ne peint mieux le désir violent que nous devons éprouver pour obtenir la justice, que la soif et la faim. Ce sont nos besoins les plus impérieux. Ils se renouvellent tous les jours. Longtemps endurées, comme cela arrive à des naufragés sur l'Océan ou à des voyageurs dans le désert, munis de faibles provisions, la faim et la soif deviennent un véritable supplice. L'Écriture représente souvent un ardent *désir* pour une chose sous l'image de la faim et de la soif. (Ps. xlii, 1, 2; lxiii, 1, 2.) Un désir d'obtenir les bénédictions du pardon et de la paix; un sentiment profond de son péché, de sa misère et de sa méchanceté, est encore représenté par la soif. (Esaïe lv, 1, 2.) Ceux qui périssent par le manque de justice; qui se reconnaissent des pécheurs condamnés et désirent ardemment être sanctifiés, seront rassasiés. Dieu n'a jamais repoussés ceux qui soupirent après la *sainteté*. (Voy. Esaïe, lv et lxv, 13; Jean, iv, 14; vi, 35; vii, 37, 38; Ps. xvii, 15.)

7. Bienheureux sont les miséricordieux, car la miséricorde leur sera faite.

7. « *Bienheureux sont les miséricordieux.* » C'est-à-dire ceux qui sont assez touchés des souffrances des autres pour être disposés à les soulager. C'est une marque de la vraie piété, et il est dit que ceux qui exercent la miséricorde l'obtiendront. Le même sentiment se trouve dans Matth. x, 42. Quiconque aura donné un verre d'eau froide à un de ces petits, en qualité de disciple, ne perdra point sa récompense. (Voy. aussi Matth. xxv, 34-40.) Ce doit être avec l'intention de glorifier Dieu, par obéissance à ses commandements, avec le désir de l'honorer, et le sentiment que nous faisons du bien à une de ses créatures. Alors Dieu le regardera comme fait à lui-même, et nous en récompensera. (Voyez le sens de ce verset plus abondamment exprimé dans II Sam. xxii, 26, 27; et dans Ps. xviii, 25, 26.)

Nous ne pouvons mieux imiter Dieu qu'en exerçant la miséricorde. Il y met son plus grand plaisir. (Ex. xxxiv, 6; Ezéc. xxxiii, 11; I Tim. ii, 4; II Pierre iii, 9.) Pour nous, misérables pécheurs; pour nous, méchants dignes de mort, voués au malheur éternel; pour nous, il a manifesté sa miséricorde en nous donnant son Fils, mort à notre place; en faisant connaître son désir de nous pardonner, de nous sauver, et envoyant son Esprit pour sanctifier nos cœurs. Chaque jour de notre vie, à chaque heure, nous jouissons de sa miséricorde par nous imméritée. Toutes les bénédictions qui nous sont accordées en sont des témoignages. Si nous de même avons pitié des pauvres, des misérables et des coupables, nous nous montrons semblables à Dieu. Nous avons son Esprit, et nous ne perdrons pas notre récompense. Notre monde est plein de crimes et de misères que nous pouvons soulager; tous les jours de notre vie, nous avons occasion d'imiter Dieu, en secourant les pauvres et en pardonnant. (Voy. Note sur chap. vi, 14, 15.)

8. Bienheureux sont ceux qui sont nets de cœur; car ils verront Dieu.

8. « *Bienheureux sont ceux qui sont nets de cœur.* » C'est-à-dire ceux dont les desseins et les principes sont purs. Ceux qui désirent non-seulement être irréprochables dans leurs actions extérieures, mais aussi être purs de cœur et qui le sont réellement. L'homme regarde aux apparences, mais Dieu regarde au cœur. § « *Ils verront Dieu.* » Dans un sens, les méchants verront aussi Dieu (Apoc. i, 7.); mais comme un juge; non comme ami. Tandis qu'ici cette vue est présentée comme un privilège. Voy. aussi Apoc. xxii, 4 : « Et ils verront sa face. » Chez les Juifs, voir la face de quelqu'un, être en sa présence, étaient des termes expressifs de haute faveur. C'était un grand honneur d'être admis en présence des princes et de pouvoir les contempler. (Prov. xxii, 29 : « Il se tiendra devant les rois, etc. ) Voy. aussi II Rois xxv, 19 : « Ceux qui étaient en la présence du roi; » en hébreu, ceux qui voyaient la face du roi, qui étaient ses favoris. De même, ici, voir Dieu signifie être ses amis, demeurer avec lui dans son royaume.

9. Bienheureux sont ceux qui procurent la paix; car ils seront appelés enfants de Dieu.

9. « *Bienheureux sont ceux qui procurent la paix.* » Ceux qui s'efforcent de prévenir les querelles, la guerre; qui se servent de leur influence pour réconcilier les partis, pour empêcher les procès et les disputes entre parents et voisins. Chacun peut y contribuer; et il n'y a pas d'homme plus semblable à Dieu que celui qui agit ainsi. Nous ne devons pas nous mêler d'une manière trop officieuse de ce qui ne nous regarde pas; mais sans courir ce danger, chacun a maintes occasions de réconcilier des ennemis. Amis, voisins, hommes influents, avocats, médecins, tous peuvent contribuer beaucoup à rétablir la paix. Il faut le faire dès l'origine. « Le commencement d'une dispute, dit Salomon, est semblable à l'eau qu'on laisse couler. » « Une once de précaution, dit un proverbe, vaut une livre de guérison. » On pourrait empêcher de longues querelles, en s'interposant avec bonté dès le principe. § « *Enfants de Dieu.* » (Voy. Matth. 1, 1.) Ceux qui ressemblent à Dieu, ou montrent un esprit semblable au sien. C'est un Dieu de paix (I Cor. xiv, 33); tous ceux qui s'efforcent de contribuer à la paix lui sont *semblables*, et sont dignes d'être appelés ses enfants.

10. Bienheureux sont ceux qui sont persécutés pour la justice; car le royaume des cieux est à eux.

10. « *Persécutés.* » *Persécuter* signifie littéralement : poursuivre, ou courir après un ennemi qui s'enfuit. Il signifie ici : vexer ou opprimer quelqu'un à cause de sa religion. Celui-là persécute les autres qui attaque leur nom, leur réputation, leurs biens, leur vie, pour des opinions religieuses. § « *Pour la justice.* » Parce qu'ils sont justes ou amis de Dieu. Nous ne devons pas rechercher la persécution, la provoquer par des sentiments ou une conduite étranges, en violant les lois de la société civile, en prononçant des paroles blessantes. Mais si, malgré nos efforts pour vivre en chrétiens, on nous persécute et nous méprise, nous pouvons le regarder comme une bénédiction. C'est la preuve que nous sommes les enfants de Dieu. Il nous défendra. Tous ceux qui vivent pieusement en Jésus-Christ souffriront. (II Tim. iii, 12.) § « *Le royaume des cieux est à eux.* » Ils ont la preuve qu'ils sont chrétiens et qu'ils entreront dans les cieux.

11. Vous serez bienheureux quand on vous aura injuriés et persécutés, et quand, à cause de moi, on aura dit fausement contre vous toute sorte de mal.

11. « *Vous aura injuriés.* » Vous aura censurés, qualifiés d'un nom honteux, ou tournés en ridicule parce que vous êtes chrétiens. De même, on nommait Jésus : Samaritain et démoniaque. C'est ainsi qu'on l'injuriait et se moquait de lui sur la croix. Mais il reçut les outrages et n'en rendit point. (I Pierre ii, 23.) Lorsque nous sommes méprisés, nous devons donc souhaiter du bien à ceux qui nous outragent (I Cor, iv, 12); et ainsi, quoique le dédain du monde ne soit pas à désirer pour lui-même, il devient cependant un moyen béni de nous conduire sur les traces de Jésus, en souffrant pour l'amour de lui. (Phil. 1, 29.) § « *Faussement toute sorte de mal.* » Le mot *fausement* doit être pris ici dans un sens emphatique. Ce n'est pas une bénédiction d'entendre parler mal de nous, quand nous le méritons; mais si nous ne le méritons pas, nous ne devons pas le considérer comme un malheur. Il faut le supporter patiemment et montrer par là ce

que le chrétien, convaincu de sa propre innocence, est capable d'endurer. (I Pierre III, 13-18.) § « *A cause de moi.* » Parce que vous m'êtes attachés, parce que vous êtes chrétiens. Nous ne devons pas *aller à la rencontre* de ces outrages, blesser notre frère pour nous en attirer. Prenons garde encore de ne pas parler des sujets religieux de manière à en dégoûter les gens du monde. Mais si, dans nos efforts pour devenir chrétiens, nous sommes outragés comme le fût notre Maître, alors, endurons-le avec patience, et rappelons-nous que des milliers de chrétiens, nos prédécesseurs, ont été traités de même. Si nous sommes méprisés ou persécutés, soyons doux, patients, humbles; et non colères ni vindicatifs; efforçons-nous même de faire du bien à nos persécuteurs. (II Tim. II, 24, 25.) Ainsi, plusieurs ont été convaincus de la puissance et de l'excellence de cet Évangile qu'ils outrageaient. Ils ont vu que la religion seule pouvait donner une telle patience, et, par là, ont été conduits à se soumettre à Jésus. C'est un proverbe bien ancien : « Le sang des martyrs est la semence de l'Église. »

12. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande dans les cieux; car on a ainsi persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

12. « *Réjouissez-vous, etc.* » La récompense de ces persécutions est grande. A ceux qui souffrent le plus, Dieu donne les plus grandes récompenses. Aussi, la couronne du martyr a-t-elle été regardée comme la plus brillante que les rachetés puissent porter; c'est pourquoi plusieurs d'entre les premiers chrétiens la *cherchèrent*, et se jetèrent au devant de leurs persécuteurs pour être mis à mort. Ils se réjouissaient et sautaient littéralement de joie devant la certitude de mourir pour l'amour de Jésus. Bien que Dieu ne l'exige pas de nous, tout cela montre cependant qu'il y a dans la religion quelque chose qui fortifie l'âme et que le monde ne possède pas. Il n'y a que la conscience de leur innocence et la présence de Dieu qui aient pu soutenir ces martyrs au milieu de ces épreuves; et la flamme allumée pour les consumer a été une lumière pour montrer la vérité et la puissance de l'Évangile. § « *Les prophètes, etc.* » Les saints hommes qui prédirent les événements futurs, et qui furent les précepteurs religieux des Juifs. (Voyez le récit des persécutions qu'ils endurèrent, dans le XI<sup>e</sup> chapitre de l'Épître aux Hébreux.

13. Vous êtes le sel de la terre; mais si le sel perd sa saveur, avec quoi le salera-t-on? Il ne vaut plus rien qu'à être jeté dehors, et foulé des hommes.

13. « *Vous êtes le sel de la terre.* » Le sel rend la nourriture plus agréable au goût, et la préserve de la putréfaction. De même, les chrétiens doivent préserver le monde d'une corruption morale complète, par leur conduite et leurs discours. En attirant par leurs prières les bénédictions de Dieu, en exerçant leur influence et donnant des exemples, ils préservent le monde d'une chute complète dans le vice et dans le crime. § « *Le sel perd sa saveur.* » C'est-à-dire s'il devient insipide, sans goût, ou s'il perd sa propriété conservatrice. Le sel dont nous nous servons est, en chimie, un muriate de soude, et s'il venait à perdre son *goût de sel*, il ne resterait rien. Cette saveur est dans la *nature* même de la substance. Cependant, en Orient, le

sel dont on se servait était impur et mélangé de substances végétales et terreuses ; de sorte qu'il pouvait perdre son goût, tout en laissant une assez grande quantité de matière étrangère qui n'était bonne à rien, excepté pour en sabler les routes, comme nous le faisons avec du gravier. Cette espèce de sel se trouve encore dans ces contrées. Il est dans la terre, en veines ou en couches ; exposé au soleil ou à la pluie, il perd entièrement sa saveur. Maundrell dit : « J'en brisai un morceau, dont la partie exposée à la pluie, au soleil et à l'air, bien que montrant les particules brillantes du sel, avait complètement perdu sa saveur. La partie intérieure attachée au rocher l'avait conservée, comme l'expérience me le prouva. »

14. Vous êtes la lumière du monde ; une ville située sur une montagne ne peut point être cachée.

14. « *La lumière du monde.* » La lumière du monde signifie souvent le soleil. (Jean xi, 9.) Le soleil rend les objets visibles, montre leur forme, leur nature, leur beauté ou leur laideur. Le mot *lumière* s'emploie souvent en parlant d'instructeurs religieux. (Voy. Matth. iv, 16 ; Luc ii, 32 ; Jean i, 4 ; viii, 12 ; Ésaïe xlix, 6.) Tous ces passages s'appliquent surtout à Jésus, parce qu'il est au monde moral ce que le soleil est au monde physique. Les Apôtres, les ministres de Christ et tous les chrétiens sont les lumières du monde, en ce qu'ils montrent, par leurs enseignements et leurs exemples, ce que Dieu réclame de nous, quelle est la condition de l'homme, où se trouve le sentier du devoir, de la paix et du bonheur, sentier qui conduit aux cieux. § « *Une ville située sur une montagne, etc.* » Plusieurs villes de Judée étaient situées sur le sommet ou sur les flancs des montagnes, et pouvaient se voir de loin. Ainsi de Jérusalem ; et Maundrell dit que près de l'endroit où l'on suppose que notre Sauveur prononça son sermon, il existe encore une ville ainsi située, appelée *Saphat*, et anciennement Bethséda. Elle pouvait se voir de près et de loin. Peut-être Jésus *montra-t-il* de la main une telle ville, et dit à ses disciples qu'ils lui étaient semblables. Ils étaient vus de loin. Leurs actions ne pouvaient être cachées. Les yeux du monde étaient sur eux. Ils *devaient être vus* ; et puisqu'il en était ainsi, il fallait qu'ils fussent saints, innocents et purs.

15. Et on n'allume point la lampe pour la mettre sous un boisseau, mais sur un chandelier ; et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

15. « *Et on n'allume point la lampe, etc.* » Jésus continue à leur montrer qu'ils étaient éclairés pour que les autres pussent voir leur lumière et en profiter. Lorsqu'on allume une lampe, on n'en *cache* pas la lumière, mais on la pose dans l'endroit où elle peut servir. De même pour la religion. Elle nous est donnée pour faire du bien aux autres. Nous ne devons pas la cacher, mais la montrer pour éclairer le monde pervers qui l'entoure. § « *Un boisseau.* » Grec, mesure désignant ici un objet quelconque qui *cachera*it la lumière.

16. Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux.

16. « *Que votre lumière luisse, etc.* » Que votre vie sainte, votre conversation pure et vos enseignements fidèles soient vus et connus partout : dans toute espèce de société, dans toutes affaires, à la maison, au dehors ; dans la prospérité ou dans l'adversité, montrez que vous êtes de vrais chrétiens. § « *Afin qu'ils voient vos bonnes œuvres.* » Le motif qui doit nous conduire, ce n'est pas de nous montrer pour être vus, ce qui serait de l'ostentation ; mais uniquement pour glorifier notre Père céleste. Les pharisiens agissaient pour être vus des hommes ; les vrais chrétiens agissent pour la gloire de Dieu et s'inquiètent peu de ce que les hommes pensent d'eux, si ce n'est pour amener par leur conduite les autres à honorer leur Père céleste. § « *Qu'ils glorifient votre Père.* » En voyant, par l'exemple de votre vie, quelle est l'excellence de la religion, la puissance et la pureté de l'Évangile, ils pourront être amenés à devenir chrétiens, à rendre grâce et à donner gloire à Dieu pour sa miséricorde envers un monde perdu.

Nous apprenons ici : 1° que la religion, lorsqu'elle est réelle, ne peut être cachée ; 2° que lorsqu'elle ne se montre pas dans notre vie, c'est qu'elle n'existe pas ; 3° que ceux qui en font profession, et vivent comme les autres hommes, donnent une preuve qu'ils n'ont pas été régénérés ; 4° que, chercher à cacher nos connaissances et notre expérience chrétienne, c'est trahir la vérité, nuire à la cause de la religion et rendre notre vie inutile ; et, 5° que les bonnes actions se voient et amènent les hommes à honorer Dieu. Si nous n'avons pas d'autre manière de faire le bien, si nous sommes pauvres, ignorants et inconnus, nous pouvons encore l'accomplir par notre conduite. La vie d'un chrétien humble et sincère ne peut rester sans fruits. La plus faible lumière se voit dans les ténèbres.

17. Ne croyez pas que je sois venu anéantir la loi, ou les prophètes ; je ne suis pas venu les anéantir, mais les accomplir.

17. « *Ne croyez pas que je sois venu, etc.* » Notre Sauveur entra dans son ministère. Il était important qu'il fit connaître son but. S'il s'était posé en docteur hostile aux scribes et aux pharisiens, on aurait pu l'accuser de vouloir renverser leur Loi et les coutumes de la nation. Il leur annonça donc qu'il n'était pas venu dans cette intention, mais pour accomplir ce qui se trouvait dans la Loi et les Prophètes. § « *Anéantir.* » Abroger ; nier leur autorité divine ; libérer les hommes de toute obligation envers eux. § « *La Loi.* » Les cinq livres de Moïse, appelés la Loi. (Voy. Note sur Luc xxiv, 44.) § « *Les Prophètes.* » Les livres écrits par les Prophètes. Ces deux divisions semblent s'étendre à tout l'Ancien Testament, et ainsi c'est le livre que Jésus dit ne vouloir pas détruire. § « *Mais les accomplir.* » Pour exécuter ce qu'ils avaient prédit. Le mot accomplir signifie aussi quelquefois enseigner ou inculquer. (Col. 1, 25.) La loi mosaïque renfermait des sacrifices et des rites, types du Messie (Héb. ix) ; et qui furent accomplis lorsque Jésus vint s'offrir en sacrifice à Dieu.

Les livres des Prophètes contenaient plusieurs prédictions touchant la venue et la mort du Messie. Toutes devaient s'accomplir par la vie et les souffrances de Jésus.

18. Car je vous dis en vérité que, jusqu'à ce que le ciel et la terre soient passés, un seul iota, ou un seul trait de lettre de la loi ne passera point, que toutes ces choses ne soient faites.

18. « *En vérité.* » Véritablement, certainement. Expression d'une forte affirmation. § « *Jusqu'à ce que le ciel et la terre soient passés.* » Ce qui revient à dire que la Loi ne serait pas anéantie qu'elle n'ait été entièrement accomplie. C'est dire que toute autre chose peut passer, le ciel et la terre même, plutôt que la loi de Dieu. § « *Un seul iota.* » Le mot iota ou yod est le nom de la lettre hébraïque *I*, la plus petite de l'alphabet grec, § « *Un seul trait.* » Les lettres hébraïques s'écrivaient surmontées de petits points ou traits, comme dans la lettre *schin* ou *sin*, qui servaient à distinguer un caractère d'un autre. Donc, déplacer un petit point dans une lettre pouvait changer un mot et altérer le sens. Aussi les Juifs faisaient-ils grande attention en écrivant. Le plus petit changement, une seule omission suffisait pour leur faire détruire toute une copie de l'Ancien Testament. L'expression « un seul iota ou un seul trait de lettre, » devenue proverbiale, signifiait donc que la *moindre partie* de la Loi ne serait pas anéantie.

Les lois des Juifs se divisent en morales, cérémonielles et judiciaires. Les lois morales sont celles qui ressortent de *la nature même des choses*, et qui par conséquent ne peuvent être changées, telles que le devoir d'aimer Dieu et ses créatures. Ces lois ne peuvent jamais être abolies, puisqu'il ne sera jamais juste de *haïr* Dieu ou le prochain. Tels sont les dix commandements, que notre Sauveur n'a jamais ni renversés ni changés.]

Les lois cérémonielles sont celles destinées à répondre à divers états de la société, ou à régler les rites religieux et les cérémonies d'un peuple. De telles lois peuvent être modifiées si les circonstances l'exigent, sans toucher aux lois morales. Un général peut ordonner à ses soldats de se vêtir d'un uniforme rouge, bleu ou jaune. C'est une loi d'étiquette, variable à volonté. Mais le devoir d'*obéir* à leur chef et d'être fidèles à leur patrie ne saurait être changé. C'est une loi morale. Un père peut permettre à son enfant de s'habiller de cinquante manières différentes, et l'aimer revêtu de chacun de ces costumes. Le vêtement est une affaire de *forme*, et peut être altéré. Mais l'enfant, sous ces habits divers, est obligé d'*aimer* son père et de lui *obéir*. C'est une loi morale, qui reste immuable. Il en était de même pour les lois juives. Les lois destinées à régler les affaires de forme, les rites du culte, pouvaient être changées. Celles prescrivant *l'amour et l'obéissance pour Dieu*, l'amour du prochain, ne pouvaient pas, et Christ ne l'a pas essayé. (Matth. xix, 19 ; xxii, 37-39 ; Luc x, 27 ; Rom. xiii, 9.)

La troisième espèce de loi, les lois *judiciaires* contenues dans l'Ancien Testament, étaient appliquées par les cours de justice, comme les lois cérémonielles, et elles pouvaient aussi changer. Les lois judiciaires des Juifs s'adaptaient à leur société civile. La forme du gouvernement changeant, ces lois naturellement n'étaient plus en vigueur. La loi *cérémonielle* fut accomplie par la *venue* du Christ ; l'ombre se perdit dans l'objet, et la loi cessa d'être obligatoire ; tandis que la loi *morale*, confirmée, resta invariable.

19. Celui donc qui aura violé l'un de ces petits commandements, et qui aura enseigné ainsi les hommes, sera tenu le plus petit au royaume des cieux ; mais celui qui les aura faits et enseignés, sera tenu grand au royaume des cieux.

19. « *Aura violé.* » Aura désobéi. § « *L'un de ces petits commandements.* » Il est probable que les pharisiens divisaient les préceptes de la

Loi en *plus petits* et en *plus grands*; enseignant que les violateurs des premiers n'étaient coupables que d'une offense légère. (Voy. Matth. xxiii, 23.) Christ déclare que, dans son royaume, ceux qui feraient cette distinction, et ainsi conduiraient à violer certaines lois de Dieu impunément, seraient tenus pour les moindres; tandis que ceux qui observeraient toutes les lois de Dieu, sans distinction, y seraient en grande estime. § « *Sera tenu le plus petit.* » C'est-à-dire sera le plus petit. (Voy. ver. 9.) Le sens paraît être celui-ci : Dans le royaume des cieux, le royaume du Messie, l'Eglise qu'il va établir (voy. Note, Matth, iii, 2), celui qui viole le moindre de ces commandements ne sera pas regardé comme un *bon docteur en religion*. Les pharisiens divisaient la Loi en préceptes *plus grands et plus petits*; et ils en annulaient bon nombre par leurs traditions et distinctions (Matth, xxiii, 23; xv, 3-6), que Jésus déclare devoir cesser dans son royaume, et qui ne sont d'aucune valeur. Les hommes doivent une égale obéissance à *toutes* les lois de Dieu. § « *Sera tenu grand.* » Celui qui enseigne que toute la loi de Dieu doit être observée, et qu'il faut y obéir en tout, sans distinction, sera un docteur digne de ses fonctions; il enseignera la *vérité* et sera estimé grand. D'où nous voyons : 1° que les chrétiens doivent observer *toute* la loi de Dieu (Comp. Jacques ii, 10.); 2° que tous les commandements de Dieu doivent être prêchés, chacun en sa place, par les ministres chrétiens; 3° que ceux qui prétendent qu'il y a des lois de Dieu trop peu importantes pour être observées, sont indignes de son royaume; et, 4° que la vraie piété respecte et observe *tous* les commandements du Seigneur. (Ps. cxix, 6.)

20. Car je vous dis que si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

20. « *Votre justice.* » Votre sainteté, la *manière* dont vous envisagez la justice, votre conduite et votre vie. Si vous n'êtes pas plus saints qu'eux, vous ne pouvez être sauvés. § « *Ne surpasse pas.* » Si elle ne vaut pas mieux. Cette justice était *extérieure*; ce n'était pas de la *vraie* sainteté. La justice des chrétiens est dans le *cœur*, c'est pourquoi elle est véritable. Jésus entend par là que, à moins qu'ils n'eussent une sainteté plus *réelle* que celle des scribes, ils ne pouvaient être sauvés. § « *Celle des scribes et des pharisiens.* » (Voy. Notes sur chap. iii, 7.) Leur justice consistait dans la pratique *extérieure* des cérémonies et des traditions. Ils offraient souvent des sacrifices, des jeûnes, des prières; ils étaient très-exacts à s'acquitter de leurs ablutions, de leurs dîmes et de leurs cérémonies religieuses; mais ils négligeaient la justice, la vérité, la sainteté de cœur, et ne s'inquiétaient guère de l'impureté de leurs motifs. (Voy. Matth. xxiii, 13-33.) La justice que Jésus requiert dans son royaume est la pureté, la chasteté, la droiture, la tempérance, la crainte de Dieu et l'amour du prochain. Elle est pure et éternelle, tient compte des motifs et sanctifie la vie. § « *Le royaume des cieux.* » (Voy. ch. iii, 2.) Vous ne serez en état ni d'entrer dans le ciel, ni d'être sauvés dans ce monde.

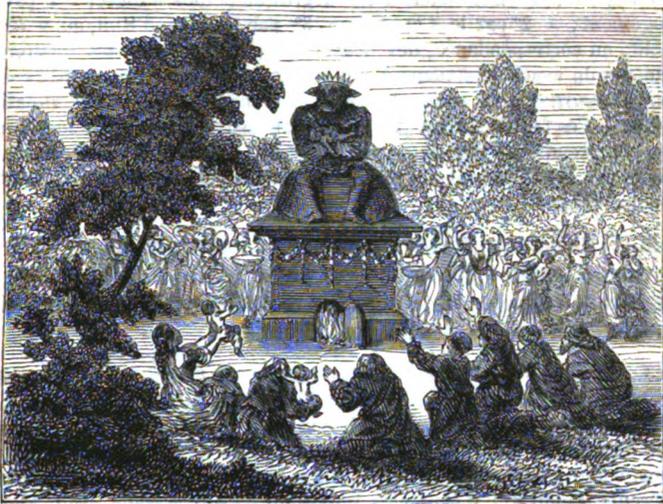
21. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point; et qui tuera sera punissable par le jugement.

21. « *Vous avez entendu.* » Ici Jésus se met à commenter quelques opinions en faveur chez les Juifs ; il montre que la justice des scribes et des pharisiens était défectueuse ; et que les hommes avaient besoin d'une justice plus réelle pour être sauvés. Il fait comprendre ce qu'est la vraie justice, en la mettant en contraste avec les doctrines erronées des scribes. § « *Par des anciens.* » On pourrait traduire : *aux anciens*, désignant Moïse et les prophètes. Mais il est plus probable que Jésus fait allusion aux commentateurs de la Loi et des Prophètes. Jésus ne combat pas la loi de Moïse, mais ses fausses interprétations. § « *Tu ne tueras point.* » (Voy. Ex. xx, 13.) Littéralement, enlever la vie à son frère. Les Juifs n'allaient pas au delà de ce sens restreint. L'explication de notre Sauveur montre que ce commandement est spirituel, et s'étend aux pensées et aux sentiments aussi bien qu'à l'acte matériel. § « *Sera punissable.* » Sera considéré comme coupable et sera puni en conséquence. La loi de Moïse punissait de mort le meurtrier. (Lév. xxiv, 21 ; Nomb. xxxv, 16.) Toutefois, elle ne prescrivait pas qui serait chargé de l'exécution ; c'était l'affaire des cours de justice juives de prendre connaissance de ces crimes. (Deut. xvi, 18.) § « *Le jugement.* » Ce mot désigne le tribunal qui instruisait les cas de meurtre, etc. C'était une cour siégeant dans chaque ville, en général composée de sept membres. Elle était la moins élevée, et l'on pouvait appeler de ce tribunal au Sanhédrin.

22. Mais moi je vous dis que quiconque se met en colère, sans cause, contre son frère, sera punissable par le jugement ; et celui qui dira à son frère : Raca, sera punissable par le Conseil ; et celui qui lui dira : Fou, sera punissable par la Géhenne du feu.

22. « *Mais moi je vous dis.* » Jésus, Dieu aussi bien qu'homme (Jean 1, 1) étant ainsi le législateur, avait le droit d'expliquer la Loi et de la changer. (Comp. Matth. xii, 6, 8.) C'est pourquoi ici et ailleurs, il parle comme *ayant autorité*, et non comme les scribes. On peut ajouter qu'aucun homme ne parla jamais comme Jésus, expliquant ou confirmant la Loi. Il le faisait comme ayant le *droit* de le faire, donc comme étant Dieu, à qui seul ce droit appartient. § « *Se met en colère sans cause.* » La colère ou le ressentiment que nous éprouvons lorsque nous recevons des injures, et qui nous pousse à nous défendre dans le danger, est une disposition naturelle qui nous a été donnée : 1° pour exprimer notre désapprobation d'une mauvaise conduite ; et, 2° pour nous garantir contre une attaque soudaine. Lorsque nous l'exerçons envers le péché, elle est légitime. Dieu est irrité contre les méchants. Jésus regardait les pharisiens hypocrites *avec indignation*. (Marc iii, 5.) Si vous vous mettez en colère, ne péchez point. (Eph. iv, 26.) Ce n'est pas de cette indignation contre le *péché* que notre Seigneur parle ici, mais de la colère *sans cause*, c'est-à-dire injuste, emportée, violente, sans offense pour l'expliquer. Dans ce cas, elle est condamnable comme violation du sixième commandement ; *car celui qui hait son frère est un meurtrier*. (Jean iii, 15.) Il éprouve le sentiment qui le conduirait à commettre un meurtre s'il s'y abandonnait. § « *Son frère.* » Le mot *frère* ici signifie un voisin, ou quelqu'un de notre connaissance. Puisque tous les hommes sont descendus d'un même Père et sont les créatures du même Dieu, ils sont tous frères ; et ils doivent se traiter

comme tels. (Héb. xi, 16.) § « *Raca*. » Ce mot syriaque exprime un profond mépris. Il vient de l'expression : *être vide, vain*; et de là, comme expression de mépris, il signifie : *privé de sens, d'esprit, de cervelle*. Jésus veut dire que l'emploi d'un tel mot est une transgression du sixième commandement, violé dans son *esprit*, et si l'on s'y abandonne, elle peut conduire à une infraction plus ouverte et plus terrible. Se servir de telles expressions, c'est offenser Dieu; car au jour du jugement, nous aurons à rendre compte de *toute parole vaine*. § « *Punissable par le Conseil*. » Le mot traduit par *Conseil*, est, dans l'original, *Sanhédrin*; il s'y rapporte sans doute au tribunal juif ainsi nommé. Ce tribunal fut établi du temps des Maccabées, environ 200 ans avant Jésus-Christ. Il se composait de soixante-douze juges; le souverain sacrificateur en était le président. Les soixante-douze membres étaient choisis parmi les principaux sacrificateurs, les anciens du peuple et les scribes. Les principaux sacrificateurs étaient soit ceux qui avaient rempli les fonctions de grand-prêtre; soit *les chefs* des vingt-quatre familles sacerdotales, revêtus du titre honorifique de grands-prêtres. (Voy. Matth. ii, 4.) Les anciens étaient les princes des tribus, ou des chefs des associations de famille. Il n'est pas à supposer **que tous** les anciens eussent le droit d'y **siéger**, **mais seulement** ceux élus. Les scribes étaient les savants de la nation, devenus membres de ce tribunal sans être ni sacrificateurs ni anciens. Ce tribunal s'occupait des grandes affaires de la nation. Il eut pouvoir de vie et de mort jusqu'à la conquête de la Judée par les Romains. Depuis lors, il conserva le droit de prononcer *la sentence*, mais l'exécution en était confiée au magistrat romain. Ce tribunal siégeait d'ordinaire à Jérusalem, dans une salle située près du Temple. C'est là que notre Sauveur fut jugé. Le siège en était alors au palais du souverain sacrificateur. (Matth. xxvi, 3-47; Jean xviii, 24.) § « *Fou*. » Cette expression entraîne *plus* qu'un manque de sagesse. Elle désigne le **plus grand crime possible**. Elle était employée pour désigner les idolâtres (Deut. xxii, 21), et ceux qui étaient coupables de grandes fautes. (Josué vii, 15; Ps. xiv, 1.) § « *La Géhenne du feu*. » GÉHENNE, traduit ordinairement par *Enfer*, est formé de **deux mots** hébreux et signifie *la vallée de Hinnom*. C'était jadis un charmant vallon situé près de Jérusalem, à l'est. Un petit torrent le traversait pour venir ensuite ceindre une partie de la ville. Les Israélites idolâtres avaient autrefois consacré ce lieu au culte abominable de Moloch. (II Rois xvi, 3; II Chron. xxviii, 3.) Les anciens écrivains juifs nous apprennent que l'idole de Moloch était faite d'airain : la tête représentait celle d'un veau et était surmontée d'une couronne royale; les bras se croisaient en s'avancant comme pour saisir quelqu'un. Lorsque les idolâtres lui offraient des enfants, ils chauffaient l'idole au moyen d'un feu allumé dans son intérieur, et lorsqu'elle était arrivée à un degré de chaleur brûlante, ils plaçaient la malheureuse petite créature dans ses bras, où elle était bientôt consumée; pour couvrir ses cris, on faisait un grand bruit tout autour de l'idole, au moyen de tambours et d'autres instruments. Ces tambours étaient appelés *JOPU*; de là, on a nommé l'endroit *ЮПЕНУ*. (Jér. vii, 31. 32.) La gravure suivante représente de cette idole.



Après le retour de la captivité, les Juifs eurent une telle horreur pour ce lieu, qu'à l'exemple de Josias (II Rois xxiii, 10), ils en firent le réceptacle de toutes les immondices et de toutes les charognes de la ville; on en fit aussi assez fréquemment le théâtre des exécutions. Cet endroit devint donc excessivement repoussant, horrible; l'air en était empesté; pour le purifier un peu, on y entretenait des feux continuels. L'extrême répugnance qu'inspiraient ces lieux, les ordures et la putréfaction, la corruption de l'atmosphère, et les flammes livides d'un brasier brûlant jour et nuit, ce concours de circonstances en fit un des spectacles les plus hideux que les Juifs eussent jamais contemplés. On nommait ce lieu la *GÉHENNE du feu*; et notre Sauveur se servit souvent de cette image pour désigner le châtement futur des méchants.

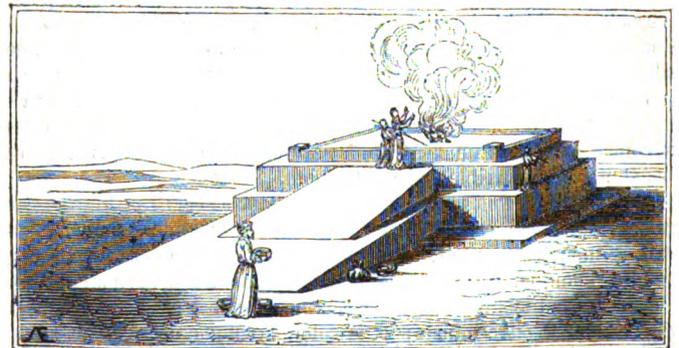
Ce verset désigne une punition plus grande que celle infligée par le tribunal des soixante-dix, le *Sanhédrin*, et l'ensemble signifie que celui qui hait son frère sans cause viole le sixième commandement, et sera passible d'une peine semblable à celles infligées par la *cour de jugement*. Celui qui s'abandonnera à ses passions d'une manière encore plus violente, et se rendra un objet de mépris, recevra un châtement encore plus sévère, tel que l'aurait infligé le *Sanhédrin* ou *Conseil*. Mais celui qui chargera son frère d'insultes odieuses et se servira envers lui d'un langage injurieux, sera condamné au châtement le plus sévère, tel que d'être brûlé vif dans l'épouvantable et horrible vallée d'Hinnom.

L'explication de tout ce passage revient donc à ceci : Les Juifs ne considéraient qu'un seul crime comme violation du sixième commandement, c'était le meurtre flagrant. Jésus donne à ce commandement une portée bien plus étendue. Il l'applique non-seulement à l'acte matériel, mais encore aux sentiments et aux paroles. Il indique trois manières de l'enfreindre : 1<sup>o</sup> la colère injuste; 2<sup>o</sup> la colère accompagnée d'expressions de mépris; 3<sup>o</sup> la colère exprimant non-seulement du mépris, mais la méchan-

*céte*. Il y avait chez les Juifs trois degrés de peines infligées : 1° par le « jugement ; » 2° par le « conseil ; » 3° par le « feu d'Hinnom. » Jésus établit, en correspondance, des degrés de punition pour les différentes manières de violer le sixième commandement. Dieu ne punira pas seulement le *meurtre*, mais encore la *colère* et le *mépris*, comme une violation de la Loi. Ces fautes n'étant pas punies par les tribunaux juifs, Jésus veut faire comprendre qu'elles le seront *plus tard*. Et toutes ces expressions se rapportent à des *degrés de châtement* proportionnés au crime, dans le monde à venir.

23. Si donc tu apportes ton offrande à l'autel, et que de là il te souviene que ton frère a quelque chose contre toi ; 24. Laisse là ton offrande devant l'autel, et va te réconcilier premièrement avec ton frère ; puis viens, et offre ton offrande.

23, 24. « Si donc tu apportes ton offrande à l'autel. » Les pharisiens regardaient aux actes *extérieurs* du culte, et non aux actes intérieurs de l'esprit. Si un homme se conformait aux rites de la religion et qu'il restât plein d'envie, de malice ou de haine secrète, ils ne l'en considéraient pas moins comme un homme de bien. Notre Sauveur enseignait une doctrine différente. Selon lui, il était plus important d'avoir le *cœur* droit, que de pratiquer les actes extérieurs. Si donc, dit-il, un homme était déjà parvenu à l'autel pour y déposer son offrande, et qu'alors il se souvint que son frère eût quelque rancune contre lui, il devait laisser là son offrande et aller se réconcilier avec lui. Aussi longtemps qu'un tel différend existait, son offrande ne pouvait être acceptée. Il ne devait pas *attendre* que l'offensé vint à lui, mais *aller* le chercher. De même notre culte ne peut être agréable à Dieu, quelles qu'en soient les formes *extérieures*, jusqu'à ce que nous soyons réconciliés avec ceux que nous avons outragés. L'obéissance vaut mieux que le sacrifice. Celui qui vient adorer son Créateur, le cœur plein de haine et d'envie, et *en guerre avec ses frères*, est un adorateur hypocrite, et encourra la colère divine. On ne peut tromper Dieu. § « Son offrande. » Son sacrifice. Ce que tu es sur le point de consacrer à Dieu comme une offrande. § « A l'autel. » L'autel était situé sur le devant du temple. (Voy. la gravure suivante).



C'était l'endroit destiné aux sacrifices. (Voy. Notes sur Matth. xxi, 12.) Apporter une offrande à l'autel, signifiait adorer Dieu, car c'est ainsi qu'on l'adorait autrefois. § « *Son frère.* » Un homme quelconque, spécialement un homme de la même religion. § « *S'il a quelque chose.* » S'il est offensé, ou croit que tu l'as offensé. § « *Va te réconcilier premièrement.* » Arrange le différend; avoue l'insulte et la répare. Si tu lui as fait tort, rends-lui raison. S'il est ton débiteur, paie-le. Si tu as noirci son caractère, demande-lui pardon. S'il est sous une fausse impression à ton égard, donne-lui des explications. Fais tout ce qui *est en ton pouvoir* pour arranger le différend à l'amiable. Ceci nous apprend : 1° que, pour que notre culte soit agréable à Dieu, nous devons rendre justice à notre prochain. 2° Notre culte n'est pas agréable au Seigneur, si nous ne faisons tout ce que nous pouvons pour vivre en paix avec les autres. 3° C'est notre devoir de *chercher* à nous réconcilier avec ceux que nous avons offensés. 4° Il faut le faire avant de prétendre adorer Dieu. C'est pour avoir tenu la conduite opposée que souvent nous avons senti que Dieu repoussait nos offrandes, et que nous sommes revenus froids de nos dévotions. Nous nourrissons de mauvais sentiments, refusons de faire des avances, et Dieu *repousse* alors nos hommages.

25. Sois bientôt d'accord avec ta partie adverse, tandis que tu es en chemin avec elle; de peur que ta partie adverse ne te livre au juge, et que le juge ne te livre au sergent, et que tu ne sois mis en prison. 26. En vérité, je te dis que tu ne sortiras point de là, jusqu'à ce que tu aies payé le dernier quadrin.

25, 26. « *Sois bientôt d'accord avec ta partie adverse, etc.* » C'est encore une allusion au sixième commandement. Etre en hostilité, en procès, est toujours, d'une part, une infraction au commandement qui nous ordonne d'aimer notre prochain. Tandis que tu es en *chemin* avec lui; c'est-à-dire, lorsque vous vous rendez devant les juges, *avant que le procès ait commencé*, votre devoir est d'arranger, s'il est possible, le différend. Vous faites mal d'apporter votre dispute devant un tribunal. (Voy. I Cor. vi, 6, 7.) Jésus expose ici les conséquences de la non-réconciliation en termes judiciaires. La partie adverse te livrera au juge; le juge au sergent, qui te jettera en prison. Il n'entendait pas, par là, que Dieu dût agir d'une manière *littéralement* semblable; mais que la façon dont Il traiterait ceux qui ne veulent pas *se réconcilier* était représentée par les châtiments des tribunaux humains; c'est-à-dire qu'Il tiendrait de tels hommes pour des violateurs du sixième commandement, et les punirait en conséquence.

On explique quelquefois ce verset comme si Dieu était l'adversaire avec qui le pécheur dût se réconcilier avant le jugement. Nous ne croyons pas que ce soit ici le vrai sens. La phrase : « Tu ne sortiras point de là, jusqu'à ce que tu aies payé le dernier quadrin, » ne fait pas non plus allusion à la *durée éternelle* du châtiment à venir. C'est un langage emprunté aux tribunaux, faisant comprendre cette vérité, que Dieu *punira* les hommes avec justice pour ne s'être pas réconciliés. Il est vrai que le châtiment sera éternel, mais cela ne résulte pas de ce passage. § « *Ta partie adverse.* » Un homme qui est notre adversaire dans un procès. Ici, cela désigne un *créancier*; un homme qui a un droit à réclamer de nous quelque chose. § « *Tandis que tu es en chemin avec elle.* » Lorsque vous vous rendez au tribunal,

avant l'instruction du procès. § « *Le sergent.* » L'exécuteur, ou, comme nous dirions, le gendarme. § « *Le dernier quadrin.* » Tout ce que nous devons. Le quadrin, alors en circulation en Judée, valait à peu près un centime de notre monnaie.

27. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras point adultère. 28. Mais moi je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter, il a déjà commis dans son cœur un adultère avec elle.

27, 28. « *Vous avez entendu..... Tu ne commettras point adultère.* » Notre Sauveur, dans ces deux versets, explique le septième commandement. Il est probable que les pharisiens avaient commenté ce commandement, comme n'ayant trait qu'à l'acte extérieur; et croyaient que les mauvaises pensées étaient sans importance, et même qu'elles n'étaient pas condamnées par la Loi. Notre Sauveur leur déclare que l'ordre divin se rapportant non-seulement à l'acte extérieur, mais aussi aux secrets du cœur, à l'expression du regard, que ceux qui s'abandonnent à des désirs impurs, ceux qui regardent une femme pour la convoiter, ont déjà violé le commandement devant Dieu, et commis adultère dans leur cœur. Telle a été la faute de David, dont le crime épouvantable nous montre clairement le danger de s'abandonner à ses mauvais désirs, et de jeter des regards coupables sur un objet de convoitise (voy. II Sam. xi; Ps. li; II Pierre ii, 14); si stricte et si claire est la loi de Dieu, et si haïssables sont à ses yeux les pensées honteuses que nous cachons au monde!

29. Que si ton œil droit te fait broncher, arrache-le, et le jette loin de toi; car il vaut mieux qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne. 30. Et si ta main droite te fait broncher, coupe-la, et la jette loin de toi; car il vaut mieux qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

29, 30. « *Ton œil droit.* » Les Hébreux avaient coutume de représenter les sentiments de l'esprit par les membres du corps. (Rom. vii, 23; vi, 13.) Ainsi, les entrailles désignaient la miséricorde; le cœur, l'affection; les reins, un dessein secret. L'œil malin représentait l'envie (Matth. xx, 15); quelquefois une mauvaise passion, ou le péché en général. (Marc vii, 21, 22.) Un œil malin vient du cœur. Ici, comme dans II Pierre ii, 14, il est employé pour désigner un désir adultère, des inclinations illicites. La main et l'œil droits sont mentionnés comme nous étant les plus utiles, et faisant ainsi comprendre que, dût-il nous en coûter ce que nous avons de plus précieux, nous devons sacrifier une passion. § « *Te fait broncher.* » L'original signifie une pierre d'achoppement, placée sur la route et sur laquelle on pourrait tomber. Il désigne aussi un filet, ou une partie du filet qui, lorsque l'oiseau la touche, fait jouer le ressort et le prend. Cela indique donc tout ce qui peut nous faire tomber, nous enlacer; et, appliqué au moral, tout ce qui nous fait tomber dans le péché, toute séduction qui nous enlance. § « *Arrache-le, etc.* » On ne peut pas supposer que Christ l'entendit à la lettre. Son but était d'enseigner que l'abandon des objets les

*plus chers*, s'ils nous font pécher, et le renoncement à nous-mêmes, pour surmonter les mauvais penchants de notre nature et résister à nos désirs impurs. Pourtant, quelques-uns d'entre les Pères ont pris ce commandement à la lettre. Jésus a plusieurs fois présenté cette même idée. (Voy. Matth. xviii, 9; Marc ix, 43-47; Col. iii, 5. § « *Un de tes membres périsse.* » Il vaut mieux résister à une mauvaise passion ici-bas, quoi qu'il en coûte, que d'aller en enfer pour l'éternité. § « *Que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.* » Ton corps avec ses penchants vicieux et indomptés. Ce ne sera pas une des moindres souffrances de l'enfer. Le pécheur y sera envoyé *tel qu'il est*; avec tous ses mauvais désirs, ses penchants insoumis, ses brûlantes convoitises, et cela sans pouvoir jamais se satisfaire. Nous ne concevons rien de plus angoissant que l'état d'un homme colere, orgueilleux, vindicatif, avare, envieux, mis dans une impuissance éternelle d'assouvir aucune de ses passions. C'en serait assez pour constituer l'enfer.

31. Il a été dit encore : Si quelqu'un répudie sa femme, qu'il lui donne la lettre de divorce. 32. Mais moi je vous dis que quiconque aura répudié sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, il la fait devenir adultère; et quiconque se mariera à la femme répudiée, commet un adultère.

31, 32. « *Il a été dit*, etc. » Par Moïse. (Deut. xxiv, 1, 2.) Le mari devait, s'il renvoyait sa femme, lui donner une lettre de divorce, un certificat du fait qu'elle avait été sa femme, et qu'il avait dissous le mariage. Les opinions variaient beaucoup, chez les Juifs, sur les causes qui pouvaient autoriser cette conduite. Une de leurs principales écoles prétendait que toutes les raisons étaient valables; une autre école, que *l'adultère* seul justifiait le divorce. De fait, le mari exerçait ce droit à son gré; il renvoyait sa femme quand et comme il voulait : c'est à peu près la loi du Deutéronome. Notre Sauveur dit, dans Marc x, 1-12, qu'elle avait été donnée aux Juifs à cause de la dureté de leurs cœurs; mais qu'au commencement, il n'en était pas ainsi. Dieu, en créant un seul couple, ordonna le mariage pour la vie. Mais Moïse trouva le peuple depuis si longtemps accoutumé à cet usage, que, comme affaire de juridiction civile, il crut préférable de n'y rien changer. Notre Sauveur ramena le mariage à son institution originelle, et déclara que, désormais, quiconque renverrait sa femme serait coupable d'adultère. Il ne considérait le divorce permis que pour cause d'adultère. Telle est maintenant la loi de Dieu, l'institution originelle; c'est la seule qui produise la paix et les bonnes mœurs, le respect dû à une épouse et le bien-être des enfants; et aucun homme ni aucune assemblée d'hommes n'a le droit de s'interposer et de déclarer que l'on peut accorder un divorce pour d'autres raisons. C'est pourquoi, quiconque, après avoir été divorcé pour une autre cause, se marie de nouveau, mène, selon l'Écriture, une vie coupable. Il n'y a pas de lois terrestres qui puissent renverser les lois de Dieu, ou transformer en *bien* ce que Jésus a solennellement déclaré *mal*.

33. Vous avez aussi appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras point; mais tu rendras au Seigneur ce que tu auras promis par jurement.

33. « *Tu ne te parjureras point.* » Christ continue à corriger les fausses interprétations de la loi. Celle sur les serments se trouve dans Lévit. xix, 12, et dans Deut. xxii, 2, 3. Elle défendait aux hommes de *se parjurer*, c'est-à-dire de faire un faux serment. § « *Tu rendras au Seigneur.* » Tu rendras réellement, exactement, religieusement ce que tu as promis avec serment. § « *Par serment.* » Un serment est une affirmation solennelle, ou déclaration, prenant Dieu à témoin de la vérité qu'on affirme, appelant sa vengeance et renonçant à ses faveurs, si cette déclaration est fautive. Un faux serment est appelé *parjure*.

Il paraît, cependant, d'après ce passage, et d'après des écrits des rabbins juifs, que, tout en prétendant suivre la loi, les Juifs avaient introduit dans la *conversation* ordinaire plusieurs serments qu'ils ne considéraient pas comme obligatoires. Par exemple, ils juraient par le Temple, par leur tête, par les cieux, par la terre. Tant qu'ils ne juraient pas par *Jéhovah*, et tant qu'ils *tenaient* les serments faits *en public*, ils considéraient tous les autres comme pouvant être violés impunément. Tel est l'abus auquel Christ voulait mettre fin. *C'était l'usage de jurer dans la conversation ordinaire, et surtout de jurer par les objets de la création.* Jésus déclarait que c'était avoir de fausses idées sur la *sainteté* du serment. Tous les engagements étant en rapport intime avec Dieu, s'en jouer, c'est en quelque sorte se jouer de Dieu. Le ciel est *son trône*; la terre, *son marchepied*; Jérusalem, *sa demeure*; notre tête est faite par *lui*: elle est si bien sous sa dépendance, que nous ne pouvons faire devenir un de nos cheveux blanc ou noir. Jurer par ces objets, c'était donc traiter sans respect la création de Dieu, ce qui était coupable.

Notre Sauveur n'entendait pas évidemment ici les serments *judiciaires*; mais la folle et coupable habitude de jurer à tout propos, et il la condamnait d'une manière péremptoire. Lui-même, adjuré par le Dieu vivant, ne refuse pas de répondre devant le Sanhédrin. (Matth. xxvi, 63, 64.) De même, Paul *prenait souvent Dieu à témoin* de sa sincérité, et c'est là ce que signifie un serment. (Voy. Rom. i, 9; ix, 1; Gal. i, 20; Hébr. vi, 16.) D'ailleurs, les serments étaient prescrits par la loi de Moïse; or Christ n'était pas venu pour anéantir ces lois. (Voy. Ex. xxii, 11; Lévit. v, 1; Nomb. v, 19; Deut. xxxix, 12-14.)

34. Mais moi je vous dis : Ne jurez en aucune manière, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu; 35. Ni par la terre, car c'est le marchepied de ses pieds; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand Roi.

34, 35. « *Ne jurez en aucune manière.* » C'est-à-dire d'aucune des façons qu'il va énumérer, et qui étaient alors en usage. § « *Ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu.* » Jurer de cette manière, c'était, si cela avait un sens, *juré par Celui qui y est assis*. (Matth. xxiii, 22.) § « *Ni par la terre, car c'est son marchepied.* » Jurer ainsi, c'était donc réellement jurer par Dieu. Ou peut-être cela signifie : 1° Que nous n'avons aucun droit *d'offrir pour gage* ce qui appartient à Dieu; 2° et qu'invoquer des objets inanimés n'a pas de sens. Pour qu'un serment soit *réel*, il doit être fait au nom d'un être vivant, qui a la puissance de tirer vengeance. L'expression de marchepied, appliquée à la terre, montre combien notre monde est de peu d'importance, comparé à Dieu. § « *Jérusalem.* » (Chap. ii, 1.) § « *La ville*

*du grand Roi.* » C'est-à-dire *Dieu*, appelé le grand Roi, parce qu'il était le roi des Israélites, et que Jérusalem était la capitale de cette nation et le lieu où il était particulièrement honoré comme *Roi*.

36. Tu ne jureras point non plus par ta tête; car tu ne peux faire un cheveu blanc ou noir.

36. « *Ta tête.* » C'était un serment habituel. Les Gentils en faisaient aussi usage. Jurer sur *sa tête* était la même chose que jurer sur *sa vie*; c'était dire : Je sacrifie *ma vie*, si ce que j'avance n'est pas vrai. *Dieu* est l'auteur de la vie, et par conséquent, jurer par *elle* c'est la même chose que jurer par *Dieu*. § « *Un cheveu*, etc. » Vous n'avez aucune autorité ni aucun droit sur votre propre vie. Vous ne pouvez pas changer un seul de vos *cheveux*. *Dieu* possède toute cette autorité; il est donc *absurde* et coupable de mettre en gage les dons et les biens de *Dieu*; c'est encore jurer par *Dieu* lui-même.

37. Mais que votre parole soit : Oui, oui; non, non; car ce qui est de plus vient du malin.

37. « *Votre parole.* » Ce que vous dites. § « *Soit: Oui.* » Cela ne signifie pas que nous devons toujours nous servir du mot oui; mais que nous devons simplement *affirmer* ou déclarer qu'une chose est telle. § « *Ce qui est de plus.* » De plus que ces *affirmations*. Les serments profanes viennent d'une mauvaise source. § « *Vient du malin.* » Est mal; provient d'un désir ou d'un but mauvais. Nous apprenons par là : 1° que les juréments sont le signe d'un cœur dépravé. Se jouer du nom de *Dieu* ou de ses œuvres est un indice de corruption; 2° que dans la conversation, on n'ajoute plus foi aux paroles d'un homme, dès qu'il les accompagne de *jurements*. Quand nous entendons un homme jurer une chose, c'est une assez bonne preuve qu'il ne pense pas ce qu'il dit; et cela devrait nous mettre sur nos gardes. Celui qui viole le troisième commandement n'hésitera pas à violer le neuvième. Aussi se défie-t-on généralement des affirmations de ceux qui ont l'habitude de faire des serments. L'homme que l'on croit *toujours*, est celui dont le caractère est au dessus de tout soupçon, qui obéit à *toutes* les lois de *Dieu*; et dont par conséquent la simple parole est suffisante. Un homme qui est véritablement chrétien, et qui vit en chrétien, n'a pas besoin de protestations pour se faire croire. 3° Ce n'est pas à des juréments qu'on reconnaît un homme bien élevé. Il ne faut ni talent ni étude pour faire un jureur *accompli*. Les êtres les plus bas et les plus vils jurent avec autant d'aisance et d'habileté que les plus raffinés. Celui qui voudrait descendre au dernier degré de honte devrait s'étudier à devenir un grossier jureur. Le premier venu a assez de talent pour apprendre à maudire *Dieu* et son prochain, et pour *prier* (car tout homme qui jure, prie) *Dieu* de précipiter lui et les autres en enfer. Que sait le jureur, si *Dieu n'exaucera pas sa prière*, et ne l'enverra pas dans les régions du malheur? 4° Ces profanations ne font aucun bien: elles ne rendent personne plus sage, plus riche ni plus heureux. Elles ne sont une recommandation dans aucune société. Le jureur *doit*, naturellement, être proscrit de toute réunion où se trouvent des femmes; on ne peut avoir avec lui aucune conversation honnête. Il est un objet de répulsion

pour les hommes bien élevés, d'horreur pour les gens de bien, de scandale pour ses compagnons. L'habitude de jurer dégrade l'esprit, nuit à la société, soulève l'indignation de Dieu. 3<sup>o</sup> Dieu ne tiendra pas le jureur pour innocent. Profaner son nom, appeler sa vengeance, le maudire sur son trône, appeler sa damnation, c'est la plus horrible de toutes les offenses envers lui. Rien n'étonne plus que la longanimité de Dieu, qu'on s'attendrait à voir se lever dans sa colère, et précipiter à l'instant le jureur en enfer. En vérité, dans un monde comme le nôtre, où son nom est profané à chaque instant par des milliers d'hommes à la fois, le Seigneur nous montre bien qu'il est patient et abondant en gratuité!

38. Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent. 39. Mais moi je vous dis : Ne résistez point au mal ; mais si quelqu'un te frappe à ta joue droite, présente-lui aussi l'autre. 40. Et si quelqu'un veut plaider contre toi, et t'ôter ta robe, laisse-lui encore le manteau. 41. Et si quelqu'un te veut contraindre d'aller avec lui une lieue, vas-en deux.

38-41. « *Œil pour œil*, etc. » Ce commandement se trouve dans Ex. xxi, 24 ; Lévit. xxiv, 20, et Deut. xix, 21. Dans ces passages, c'est une règle donnée aux juges, qui devaient prendre œil pour œil et dent pour dent, etc. En tant que *loi judiciaire*, ce n'était pas injuste. Christ ne le condamne pas comme tel et appliqué *par les magistrats*. Mais, au lieu de restreindre cette loi aux juges, les Juifs l'avaient étendue aux particuliers et s'en étaient fait un moyen d'exercer *leurs vengeances*. Ils se considéraient comme autorisés à infliger aux autres le même outrage qu'ils en avaient reçu. C'est là ce que notre Sauveur condamne. Il déclare que la Loi ne se rapporte pas aux vengeances personnelles ; qu'elle n'est donnée qu'aux législateurs ; et qu'il faut régler sa conduite privée sur des principes différents.

Le principe qu'il posait était que nous ne devons pas *résister au mal*, c'est-à-dire, d'après le texte grec, ne pas nous irriter contre le méchant qui nous outrage. Mais cette direction ne doit pas être prise trop à la lettre. Christ ne voulait pas enseigner que nous devons nous laisser assassiner, nous et nos familles, plutôt que de présenter la moindre résistance. La loi naturelle, toutes les lois humaines et divines justifient la défense de soi-même, lorsque notre *vie* est en danger. L'intention de Jésus n'était sûrement pas de dire qu'un père dût laisser tranquillement une bande de sauvages égorger ses enfants, sans les défendre. Aucune religion, naturelle ou révélée, n'enseigne ni n'enseignera jamais une telle doctrine. Notre Sauveur explique immédiatement ce qu'il entend par là. S'il avait voulu parler d'une circonstance où notre *vie* fût en danger, il l'aurait certainement dit. Un tel cas était bien plus digne de mention que ceux *cités*. Une doctrine si différente de ce que tout le monde avait cru jusqu'alors et des principes qui avaient dirigé les plus honnêtes gens, méritait d'être formellement établie. Au lieu de cela, Jésus se borne à des objets de moindre importance, et dit que, dans ce cas-là, il vaut mieux supporter un tort que d'entrer en querelle et en procès. Le premier exemple cité, est celui où nous serions frappés sur la joue. Plutôt que de nous quereller et de nous battre, nous devons prendre le mal en patience et présenter l'autre joue. Cela ne nous

empêche cependant pas de faire sentir fermement, bien qu'avec douceur, l'injustice du procédé, et d'insister pour qu'on nous rende justice; c'est ce que prouve la conduite même de notre Sauveur lui-même. (Voy. Jean xviii, 23.) Le second exemple est celui d'un homme *contentieux*, disposé à tirer tout le parti possible de la loi et à nous accabler de vexations et de frais. Notre Sauveur nous conseille de supporter une petite injure, et de céder au disputeur plutôt que de lutter avec lui, dans un esprit de vengeance, devant les tribunaux, et de perpétuer ainsi de semblables querelles. C'est une simple question de propriété, sans rapport avec la conscience et la conduite. § « *Robe.* » Les Juifs portaient deux vêtements principaux, l'un extérieur et l'autre de dessous. Ce dernier, appelé ici « *robe* » ou *tunique*, était ordinairement de toile, et couvrait tout le corps jusqu'aux genoux. Encore sous ce vêtement, ils portaient quelquefois, tels que les sacrificateurs, un autre vêtement semblable à un pantalon. La robe ou tunique montait jusqu'au cou et avait les manches longues ou courtes. *Par dessus* le tout, on jetait un autre vêtement appelé ici « *manteau.* » La forme en était presque carrée, et on le faisait de différentes grandeurs, de cinq à six coudées de côté; on s'en enveloppait le corps et on l'ôtait lorsqu'on cessait de travailler. C'est le vêtement que l'on dit avoir été sans *couture*, mais tissé d'un bout à l'autre, dans Jean xix, 23. Si, dit Jésus, un adversaire veut s'emparer par un *procès* d'un de ces vêtements, laissez-le prendre encore l'autre, plutôt que de disputer avec lui. Le Nouveau Testament fait souvent allusion à différentes parties du costume; et afin de bien comprendre la Bible, il est bon d'avoir une juste idée de la manière dont les anciens s'habillaient. Les modes, en Orient, sont les mêmes aujourd'hui que jadis: il n'est donc pas difficile de s'expliquer les passages qui s'y rapportent. L'habillement ordinaire se composait du vêtement de dessous, du vêtement extérieur, de la ceinture et des sandales. Pour les sandales, voy. Note sur chap. iii, 41. Les gravures ci-dessous donnent une idée assez exacte des vêtements ordinaires de ces temps.



Les dessins qui suivent feront voir la forme et l'usage ordinaire de la ceinture (Matth. x, 9); on y suspendait généralement l'épée et le poignard. (Comp. II Sam. xx, 8.) De nos jours, on y place aussi les pistolets, le mouchoir, le tabac, l'encrier, et en général tout ce qui tient à la pro-

fession. La ceinture servait à fixer autour du corps la robe flottante, et à relever les vêtements, pour marcher ou pour travailler. De là, *se ceindre les reins* devint une expression indiquant la promptitude au service, l'activité, le travail, la vigilance; comme *déliier la ceinture des reins* signifiait s'abandonner au repos et à l'indolence. (II Rois iv, 29; Job xxxviii, 3; Esaïe v, 27; Luc xii, 35; Jean xxi. 7.)



§ « *Si quelqu'un veut te contraindre d'aller avec lui une lieue.* » L'expression traduite par *veut te contraindre* est d'origine persane. La poste alors était inconnue. Pour envoyer rapidement et sûrement ses dépêches dans les différentes parties de son empire, Cyrus avait placé, à certains intervalles, des cavaliers sur les grandes routes. L'un remettait le message à l'autre, et la nouvelle ainsi parvenait avec sécurité. Ces messagers avaient le droit de *contraindre* qui que ce fût, et de s'emparer des chevaux, bateaux ou autres véhicules dont ils avaient besoin pour la prompte transmission des ordres du roi. C'est à cette coutume que notre Sauveur fait allusion. Plutôt, veut-il dire, que de *résister* à l'autorité publique, réclamant vos services pour une certaine distance, parcourez-en pacifiquement le double. § « *Une lieue.* » La *lieue* romaine était de deux mille pas.

42. Donne à celui qui te demande, et ne te détourne point de celui qui veut emprunter de toi.

42. « *Donne à celui qui te demande.* » C'est une règle générale. Il vaut mieux donner quelquefois à un homme indigne que de renvoyer une personne vraiment nécessaire. C'est une bonne chose que *d'avoir l'habitude* de donner. Nous devons, toutefois, interpréter cette règle de manière à la mettre en harmonie avec notre devoir envers nos familles (I Tim. v, 8), et avec les objets qui sollicitent justice et notre charité. Il est rarement à propos de faire l'aumône à un homme en état de gagner sa vie. (II Thess. iii, 10.) C'est encourager et soutenir les paresseux aux dépens des travailleurs. Si un tel homme a faim, donnez-lui à manger; s'il demande plus, offrez-lui de l'ouvrage. Si une veuve, un orphelin, un homme malheureux, malade, estropié ou infirme, viennent frapper à votre porte, ne les renvoyez jamais les mains vides. (Voy. Hébr. xiii, 2; Matth. xxv, 35-43.) De même à un

ami dans le besoin qui veut nous emprunter, nous ne devons pas refuser. Mais il y a là des limites. Il faut prêter sans nuire à nos autres devoirs. Prêter à tout le monde serait encourager la paresse et le crime, et ruiner notre propre famille; chacun est juge de la manière dont il doit le faire. Peut-être notre Sauveur voulait-il dire que, lorsqu'un ami dans le besoin le méritait, nous devons lui *prêter*, sans usure, et sans insister trop sur une garantie.

43. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi.

43. « Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. » Le commandement d'aimer notre prochain était une loi de Dieu. (Lév. xix, 18.) Les Juifs en tiraient la conclusion que nous devons haïr notre ennemi. Ils étaient complètement étrangers à cette grande loi de la religion qui nous ordonne d'aimer et les uns et les autres. Un *prochain* signifiait, d'abord, une personne qui *vit* près de nous; puis, une personne qui nous *est proche* par des rapports amicaux. Tel est ici le sens. (Voy. aussi Luc x, 36.)

44. Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, et bénissez ceux qui vous maudissent; faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous courent sus et vous persécutent.

44. « Aimez vos ennemis. » Il y a deux espèces d'amour, renfermant le même sentiment général, ou jaillissant de la même source de bienveillance envers le genre humain; mais assez différents l'un de l'autre pour admettre une distinction. Le premier est la disposition que nous avons envers un homme dont nous *approuvons la vie*; l'autre est celui qui nous porte à vouloir du bien à quelqu'un, quoique nous blâmions *sa conduite*. Ce dernier est l'amour que nous devons à nos ennemis. Il est impossible d'aimer *les actes* d'un homme qui nous maudit, nous outrage, viole toutes les lois de Dieu; mais, bien que nous puissions en ressentir une profonde affliction, nous pouvons toutefois *lui* vouloir du bien à lui-même, et avoir pitié de sa folie; nous pouvons en parler et *lui* parler amicalement; ne pas lui rendre le mal pour le mal; l'aider dans ses difficultés; chercher à lui rendre service ici-bas et contribuer à son bonheur éternel. (Rom. xii, 17-20.) Tel paraît devoir être l'amour pour nos ennemis. Ce précepte, spécial au christianisme, est le plus difficile à remplir, comme son observation est la meilleure preuve de la piété. § « Bénissez ceux qui vous maudissent. » Le mot *bénir* signifie ici, *parler en termes obligeants de quelqu'un ou à quelqu'un*; ne pas maudire ni calomnier notre ennemi, mais louer ses qualités, ou si nous ne lui en trouvons pas, n'en rien dire. Bénir, c'est, de la part de Dieu, regarder avec faveur, ou accorder des bienfaits; par exemple : Dieu bénit son peuple. Lorsque nous disons que nous *bénéissons Dieu*, cela signifie que nous le louons ou lui rendons grâces. Quand nous disons que nous *bénéissons les hommes*, les deux sens sont réunis et signifient accorder une faveur, parler en termes obligeants. § « Qui vous courent sus. » Le mot, ainsi traduit, veut dire : faire tort dans les poursuites judiciaires; de là, accuser injustement, nuire. C'est probablement le sens de ce passage. § « Persécuter. » (Voy. ch. v, 10.)

45. Afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est aux cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les gens de bien, et il envoie sa pluie sur les justes et sur les injustes.

45. « Afin que vous soyez les enfants de votre Père. » En grec, les *fil*s de votre Père. Le mot *fil*s a plusieurs significations. (Voy Note sur Matth. 1, 1.) Les chrétiens étaient appelés *fil*s ou *enfants* de Dieu, dans les sens suivants : comme ses descendants ; ses fils adoptifs ; ses disciples ; ses imitateurs. Le mot est employé ici, parce que, lorsqu'ils font du bien à leurs ennemis, *ils ressemblent* à Dieu, qui fait luire son soleil sur les méchants et sur les bons, et envoie la pluie sans distinction sur les justes et sur les injustes. Ses enfants doivent donc manifester leur ressemblance avec leur Père et leur possession de son Esprit, en faisant le bien comme lui.

46. Car si vous aimez *seulement* ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous ? Les péagers mêmes n'en font-ils pas tout autant ?

46. « Quelle récompense en aurez-vous ? » Le mot récompense paraît être employé dans le sens de *mériter des louanges* ou une *récompense*. Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, vous êtes égoïstes ; ce n'est pas un amour pur, mais intéressé, et vous ne méritez aucun éloge. Les péagers eux-mêmes en feraient autant. § « Les péagers. » Les péagers étaient les receveurs d'impôts. La Judée était province de l'empire romain. Les Juifs ne supportaient ce joug et ne payaient ces taxes qu'avec peine. Il s'ensuivait que les hommes chargés de recevoir ces impôts étaient l'objet de leur haine. De plus, ils remplissaient avec arbitraire des fonctions détestées. C'étaient des hommes immoraux, tyranniques et dissolus. Les Juifs les classaient dans la même catégorie que les voleurs, les adultères et les impies. Christ dit que même ces misérables aimeraient leurs bienfaiteurs.

47. Et si vous faites accueil seulement à vos frères, que faites-vous plus *que les autres* ? Les péagers mêmes ne le font-ils pas aussi ?

47. « Si vous faites accueil seulement à vos frères, etc. » Le mot *faire accueil* signifie ici : donner les témoignages ordinaires de politesse ou d'amitié. (Voy. Note Luc x, 4.) Jésus dit que les hommes les plus *pervers*, les péagers eux-mêmes font cela. Les chrétiens doivent faire plus, montrer qu'ils sont animés d'un tout autre esprit, et qu'ils traitent leurs *ennemis* aussi bien que les méchants traitent leurs *amis*. Il doit en être ainsi : d'abord, parce que c'est *juste* ; c'est le seul esprit qui soit réellement aimable ; ensuite, parce que nous devons montrer que le christianisme, exempt d'égoïsme, est encore supérieur à tout autre principe d'action.

48. Soyez donc parfaits, comme votre Père qui est aux cieux est parfait.

48. « Soyez donc parfaits. » Ce mot signifie ordinairement fini, pur, saint. Il se dit d'un mécanisme complet dans toutes ses parties. Appliqué aux hommes, il désigne une plénitude, un ensemble de parties, où rien n'est défectueux ni ne manque. Ainsi, Job est appelé parfait (Job 1, 1) ;

non pas saint comme Dieu, ou *sans péché*, car plus tard il se trouve en faute (Job ix, 20; xii, 0); mais sa piété était *proportionnée*, complète dans toutes ses parties, conséquente et régulière. Il en donna des preuves comme prince, comme père, comme individu et comme bienfaiteur des pauvres. Sa piété n'était pas intermittente, mais constante; enfin, il était conséquent avec lui-même. Tel est ici le sens. Que votre religion ne consiste pas à vous faire aimer uniquement vos amis et vos voisins, mais encore vos ennemis eux-mêmes; soyez parfaits; imitez Dieu; que votre piété soit *complète, réglée, constante*. Voilà ce que tout chrétien peut et doit faire.

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE V.

I. L'Évangile déclare heureuses des positions toutes différentes de celles que le monde croit être la source du bonheur. Les hommes s'imaginent trouver la félicité dans les plaisirs, l'opulence, les honneurs et l'absence de persécutions. Christ dit qu'elle se trouve dans les choses tout opposées. Il y a des hommes très-heureux dans la pauvreté, la maladie et la persécution, parce que Dieu les soutient par le sentiment de sa présence et par la foi en ses promesses miséricordieuses. Si Dieu nous place dans de telles situations, nous devons apprendre à nous y trouver bien.

II. Nous voyons ici les suites funestes de la colère. C'est une espèce de meurtre. Nourrie en secret ou manifestée par le mépris et l'injure, elle doit attirer sur nous la vengeance de Dieu. C'est une source de misère. La douceur, la calme, la bienfaisance, voilà ce qui donne la vraie joie. Une soumission ferme et persévérante à Dieu, même au milieu des provocations, voilà ce qui fait le bonheur. Tel était Christ.

III. Nous voyons le danger des sentiments impurs et la sévérité de la loi relative aux rapports des deux sexes (ver. 28). Et cependant, quel précepte est plus fréquemment violé? On le transgresse chaque jour par des anecdotes immorales, des chansons légères, des phrases à double entente, des paroles indirectes, des regards, des gestes malhonnêtes; des conversations, des livres, des gravures obscènes. S'il est un sentiment propre à sauvegarder le bonheur, les mœurs et l'innocence de la jeunesse, un sentiment qui donne à la société son plus grand charme, c'est bien celui qui maintient dans les rapports des deux sexes une *délicatesse, une pureté parfaites*. Aucune autre vertu ne peut fleurir où celle-ci n'est pas cultivée. Une fois la modestie et la pureté desséchées, toutes les fleurs qui devaient répandre leurs parfums sur la vie se flétrissent et meurent. Rien ne détruit les vertus, ne ruine les sentiments de l'âme comme de s'abandonner à une vie impure. La pureté devrait habiter dans le cœur, s'exhaler des lèvres, briller dans les yeux, vivre dans l'imagination, se retrouver dans tous les rapports de la jeunesse. Un Dieu éternel et vengeur connaît toutes les pensées de convoitise, surprend tous les regards enflammés, fait résonner le tonnerre de sa justice sur les consciences corrompues, et prépare un châtiment à tous ceux qui auront violé ses lois de chasteté. (Prov. vii, 22, 23; v, 5; ii, 18.)

IV. La vengeance est également interdite. La persécution, la calomnie, la colère, les abus de confiance, le duel, le suicide, le meurtre, sont autant de violations de la loi de Dieu, et appellent ses punitions.

V. Nous sommes tenus d'aimer nos ennemis. C'est une loi particulière au christianisme. Aucun autre système ne l'a proclamée; c'est la perfection de la piété. Aucune vertu ne démontre aussi bien la puissance de la grâce; aucune n'ennoblit mieux le caractère; aucune ne rend plus semblable à Dieu. Celui qui peut traiter avec bonté l'homme qui cherche à lui nuire; celui qui peut parler en termes obligeants de son calomniateur qui le maudit; celui qui prie pour le méchant qui l'outrage, et désire le ciel à l'homme qui souhaite sa damnation : celui-là est dans le sentier de la vie. Telle est la religion, belle comme les cieux sa patrie, pure comme sa source, bienveillante comme son Auteur, fraîche comme la rosée du matin, radieuse comme le soleil levant, et sainte comme les sentiments et les paroles du Fils de Dieu. Sans aucun doute, celui qui agit ainsi est chrétien. Il possède l'esprit du Sauveur; il *héritera* la vie éternelle.

---

## CHAPITRE VI.

1. Prenez garde de ne faire point votre aumône devant les hommes, pour en être regardés; autrement vous n'en recevrez point la récompense de votre Père qui est aux cieux.

1. « *Aumônes.* » Libéralités faites au pauvre et au nécessiteux; objet quelconque donné pour subvenir à leurs besoins. Notre Sauveur ne donne pas à ses disciples le commandement positif de faire l'aumône; mais, supposant qu'ils l'accordent déjà naturellement, il leur donne des directions pour la bien faire. Il est de l'essence de la religion d'aider ceux qui sont réellement dans l'indigence; un vrai chrétien n'a pas besoin qu'on le lui recommande, mais seulement qu'on lui en fournisse l'occasion. (Voy. Gal. II, 10; Jacq. I, 27; Luc XIX, 8.) § « *Devant les hommes.* » Notre Sauveur ne nous interdit pas de faire jamais nos aumônes devant les hommes, mais seulement de les faire dans l'intention *d'être vus d'eux*, dans un but d'ostentation et pour obtenir leurs éloges. Pour une personne disposée à faire le bien par un bon motif, il lui importe peu de l'accomplir en public ou en secret. La seule raison qu'il y ait pour que nos bonnes actions soient vues, c'est afin que notre Dieu en soit glorifié. (Voy. ch. V, 16.) § « *Autrement.* » C'est-à-dire : Prenez garde de ne pas le faire pour être vu; *autrement*, Dieu ne vous récompensera pas.

2. Lors donc que tu feras ton aumône, ne fais point sonner la trompette devant toi, comme les hypocrites font dans les synagogues et dans les rues, pour en être honoré des hommes; en vérité, je vous dis qu'ils reçoivent leur récompense.

2. « *Ne fais point sonner la trompette devant toi, comme les hypocrites.* » Le mot hypocrite est emprunté aux comédiens qui jouent le rôle d'un personnage et qui expriment, non leurs propres sentiments, mais ceux d'un autre. Il signifie ici, et en général dans le Nouveau Testament, ceux qui déguisent leur pensée et présentent des sentiments étrangers comme les leurs propres; ceux qui, par ostentation, intérêt ou vanité, prennent les apparences de la religion. Peut-être, lorsque de telles personnes se disposaient à distribuer des aumônes, elles faisaient sonner une trompette, sous prétexte de convoquer les pauvres, mais en réalité pour appeler le peuple à être témoin de cette distribution; il se peut encore que le sens soit simplement qu'il ne fallait pas en faire un grand bruit, comme celui d'une trompette. § « *Dans les synagogues.* » Le mot de synagogue signifie ordinairement les lieux de réunion destinés à l'adoration religieuse connus sous ce nom. (Note Matth. ix, 23.) Il peut désigner aussi une réunion pour un objet quelconque. Il est probable que tel est ici le sens. Rien ne fait supposer qu'ils fissent du bruit en donnant leurs aumônes dans les *synagogues*, ni que leurs dons y fussent ordinairement distribués. Il est plus naturel de penser que ces distributions amenaient un certain concours de peuple partout où il était possible, par exemple, au coin des rues où un grand nombre de personnes pouvaient en être témoins. § « *Ils ont reçu leur récompense.* » C'est-à-dire, ils ont atteint leur but, la réputation d'hommes charitables; et comme cette approbation était tout ce qu'ils désiraient, ils n'ont donc aucune autre récompense à espérer ni à recevoir.

3. Mais quand tu fais ton aumône, que ta main gauche ne sache point ce que fait ta droite; 4. Afin que ton aumône soit dans le secret; et ton Père qui voit *ce qui se fait* en secret t'en récompensera publiquement.

3, 4. « *Que ta main gauche ne sache point, etc.* » C'est un proverbe, signifiant que l'action doit être aussi secrète que possible. Les Hébreux attribuent souvent aux *membres* les actes de la *personne*. Ce qui doit nous porter à cette discrétion, c'est qu'elle plait à Dieu; il voit nos actions, quelque secrètes qu'elles soient, et il nous en récompensera publiquement. Si la récompense n'est pas plus grande dans *cette* vie, elle le sera dans la vie à venir. Souvent un don au pauvre s'est trouvé un prêt à l'Éternel. (Prov. xix, 17.) Rarement la libéralité d'un homme envers les pauvres lui a nui dans ses affaires.

5. Et quand tu prieras, ne sois point comme les hypocrites; car ils aiment à prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues, afin d'être vus des hommes. En vérité, je vous dis qu'ils reçoivent leur récompense.

5. « *Quand tu prieras, etc.* » Les hypocrites manifestaient le même esprit dans leurs prières que dans leurs aumônes. Ils les faisaient sur les places publiques. Le mot *synagogues* désigne ici, non pas le lieu de culte connu sous ce nom, mais les points où la foule s'assemblait d'ordinaire, près des marchés, des tribunaux, partout où un grand nombre de personnes pouvaient les voir. Evidemment, notre Seigneur ne voulait pas condamner les prières dans les synagogues. On pourrait supposer qu'il blâ-

mait la prière publique de ceux qui négligeaient la *prière secrète*. Mais tel n'est pas son but. Les Juifs étaient dans l'habitude de prier dans les places publiques, à de certaines heures du jour. Dans quelque endroit qu'ils fussent, ils suspendaient leur occupation et faisaient leurs dévotions. C'est une pratique répandue de nos jours chez les mahométans et chez quelques catholiques romains. Il paraît aussi que chercher la publicité était à leurs yeux une preuve de grande piété.

6. Mais toi, quand tu pries, entre dans ton cabinet; et ayant fermé ta porte, prie ton Père qui *te voit* dans ce *lieu* secret; et ton Père qui *te voit* dans ce *lieu* secret te récompensera publiquement.

6. « *Entre dans ton cabinet.* » Dans chaque maison juive, il y avait un lieu consacré à la dévotion particulière. Les toits plats des maisons étaient destinés à la promenade, aux entretiens, à la méditation pendant la fraîcheur du soir. (Voy. Note Matth. ix, 2.) Mais en outre, au dessus du *portique*, une petite chambre, construite sur la maison, était réservée pour la retraite. Dans cet endroit solitaire, le Juif pieux priait, invisible à tous, si ce n'est à Celui qui sonde les cœurs. C'est là, ou dans un lieu semblable, que notre Seigneur ordonnait à ses disciples de se retirer pour se mettre en communion avec Dieu. C'est l'endroit mentionné dans le Nouveau Testament comme la *chambre haute*. Notre Seigneur nous conseille donc d'avoir une retraite où nous puissions être seuls avec Dieu, où aucune oreille que la *sienna* ne puisse nous entendre, et où aucun œil que le *sien* ne puisse nous voir. Sans cela, nos dévotions personnelles ne sauraient être régulières ni suffisantes. Nous donnons souvent pour excuse que nous n'avons pas un lieu convenable. Nous sommes loin de chez nous, en voyage, au milieu d'étrangers, dans des diligences, sur des bateaux à vapeur, comment trouver alors une telle retraite? Je réponds que le *désir* de prier et l'amour de la prière nous en *créeront* abondamment. Le Sauveur avait les mêmes difficultés que nous, et pourtant il vivait dans la pratique continuelle de la prière secrète. Pour être seul, il se levait « longtemps avant le jour » et se retirait dans des lieux solitaires; une montagne, un jardin lui suffisaient. Bien que voyageur, sans abri, au milieu d'étrangers, il vivait dans la pratique de la prière particulière. Quelle excuse peuvent fournir ceux qui ont un intérieur, qui passent les heures précieuses de la matinée à dormir, et ne veulent pas renoncer un peu à leurs aises, pour être seuls avec Dieu? O chrétien, ton Sauveur aurait dérobé ces heures au sommeil, et se serait acheminé solitaire vers la montagne pour y prier. *Il l'a fait*, et il l'a fait pour toi, trop insouciant de ton salut et de celui du monde pour sacrifier un instant d'indolence à la communion avec Dieu! Comment un homme peut-il être religieux et vivre ainsi? Comment une telle âme pourrait-elle être sauvée?

Le Sauveur ne nous fixe pas de moment pour la prière secrète. Il ne dit pas *combien de fois* nous devons la faire. Voici peut-être ses raisons : 1<sup>o</sup> Il voulait que la religion fût *volontaire*, et il n'y a pas de meilleur *signe* de la vraie piété que le désir de prier souvent en secret. Il désirait laisser à ses disciples la liberté de lui montrer de l'attachement en venant à Dieu, aussi souvent qu'ils pouvaient s'y complaire. D'ailleurs, vouloir toujours prier à des moments déterminés d'avance, c'est transformer la piété en formalisme. Mahomet a voulu en faire une loi : il en est résulté de froides génuflexions,

à heures fixes, sur tout le pays où l'on pratique sa religion. 2° Les occasions pour la prière secrète sont si nombreuses et si diverses, qu'il serait difficile de donner des directions à ce sujet. Cependant, sans imposer de règles où le Seigneur n'en a pas établi, on peut indiquer certains moments comme propres à la prière particulière : 1° Le matin. Rien n'est plus convenable, après avoir été conservé pendant la nuit et au moment d'entrer dans une nouvelle journée, remplie de devoirs et de dangers, que de rendre grâces à Dieu et de se placer sous sa providence paternelle. 2° Le soir. Quoi de plus naturel, à la fin du jour, que de rendre grâces à Dieu et d'implorer son pardon pour ce que nous pouvons avoir fait ou dit de mal, et de le prier de bénir les travaux de la journée? quoi de plus convenable, au moment de nous endormir, ignorant si ce ne sera pas pour la dernière fois, que de nous recommander à la garde de Celui « qui jamais ne sommeille? » 3° Nous devons prier dans les temps de perplexité. De telles occasions se présentent dans la vie de tout homme, et c'est alors un privilège et un devoir que d'aller à Dieu pour demander ses conseils. A l'époque la plus difficile de la Révolution américaine, on aperçut Washington se rendant tous les jours au milieu d'un bouquet d'arbres avoisinant le camp de *la Forge de la Vallée*. La curiosité poussa quelqu'un à le suivre dans une de ces occasions, et il vit le sauveur de la patrie, à genoux, adressant sa prière au Dieu des armées. Qui peut dire combien les États-Unis sont redevables à ces prières exaucées! 4° Nous devons prier, lorsque nous sommes assaillis par de fortes tentations. Ainsi, le Sauveur pria dans le jardin de Gethsémani (comp. Hébr. v, 7, 8). 5° Lorsque nous y sommes portés par l'Esprit, quand rien ne peut satisfaire notre âme que la prière. De telles occasions se présentent dans la vie de tout chrétien : ce sont la sève et la rosée de la piété, des brises qui nous poussent vers le ciel. Alors, la prière est pour le chrétien comme une conversation avec un ami, dans une effusion de cœur; comme la compagnie d'un père, d'une mère, d'une sœur, d'un enfant bien-aimés; comme les accords d'une douce musique pour l'oreille la plus sensible à l'harmonie; comme la plus exquise poésie pour le cœur noble et sensible. La prière est alors l'élément de notre être, notre souffle, l'air vital. Celui-là est le plus éminent chrétien qui se sent le plus souvent poussé à la prière. Alors le cœur déborde, l'âme est attendrie; le soleil de gloire brille d'un éclat inaccoutumé; aucun nuage ne se montre. Le chrétien s'élève au dessus de la terre; il soupire après la gloire des cieux. C'est alors que nous pouvons nous retirer seuls avec Dieu, entrer dans notre cabinet et exhaler notre prière à son oreille toujours attentive; et Celui qui nous voit dans le secret, nous récompensera publiquement. § « *Dans ce lieu secret.* » Invisible. § « *Qui te voit dans ce lieu secret.* » Qui voit ce que l'œil humain ne peut apercevoir, qui connaît les desseins secrets du cœur. Souvenons-nous, en offrant nos prières, que Dieu pénètre nos désirs réels; que ce sont ces désirs, et non pas les mots de notre prière, qu'il exaucera.

7. Or, quand vous priez, n'usez point de vaines redites, comme font les païens; car ils s'imaginent d'être exaucés en parlant beaucoup. 8. Ne leur ressemblez donc point; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez.

7, 8. « *N'usez point de vaines redites.* » On suppose que cette phrase

fait allusion à un auteur grec qui avait composé des poésies longues et ennuyeuses, où il répétait sans cesse la même idée sous des formes variées. De là, elle désigne, en général, les redites d'une même pensée en termes différents, ou dans la prière la répétition des mêmes mots, comme si Dieu ne les avait pas entendus dès la première fois. Nous en avons un exemple dans I Rois xviii, 26 : « Ils invoquèrent le nom de Bahal depuis le matin jusqu'à midi, en disant : Bahal, exaucez-nous (4)! » § « *Comme font les païens.* » Le mot original se traduit ordinairement par *Gentils*. Le monde est considéré comme divisé en deux parties, les Juifs et les Gentils; dans l'original il y a *les nations*, ce qui désigne donc les peuples privés de la vraie religion.

Christ ne détermine pas *la durée* de nos prières. Il dit que nous ne devons pas répéter la même chose, comme si Dieu ne nous avait pas entendus. Il condamne ainsi la pratique des longues prières. Les siennes étaient fort courtes.

9. Vous donc priez ainsi : Notre Père qui es aux cieux, ton nom soit sanctifié. 10. Ton règne vienne. Ta volonté soit faite en la terre comme au ciel. 11. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. 12. Et nous quitte nos dettes, comme nous quittons aussi *les dettes* à nos débiteurs. 13. Et ne nous induis point en tentation; mais délivre-nous du mal. Car à toi est le règne, et la puissance, et la gloire à jamais. Amen.

9-13. Ce passage contient l'Oraison dominicale, composition sans égale par sa précision et ses beautés. On suppose que quelques-uns de ses passages furent empruntés aux prières en usage chez les Juifs; et, en effet, on en trouve quelques-uns dans les écrits juifs, mais ils n'y sont pas si heureusement combinés. Cette prière est donnée comme *modèle*. Elle est destinée à nous montrer la *manière* dont nous devons prier, et non pas à déterminer les mots de nos requêtes. Cette prière se trouve dans Luc xi, 2-4; mais sous une forme différente; ce qui montre que Jésus n'entend pas nous prescrire ici une *formule* invariable, mais qu'il veut nous donner la substance de nos demandes, nous enseigner quel genre de supplication il convient d'adresser à Dieu. C'est ce qui résulte de ce fait que ni le Sauveur, ni les apôtres ne se sont servis de cette formule de prière, tandis qu'ils ont employé souvent un autre langage. (Voy. Matth. xxvi, 39-42, 44; Luc xxii, 42; Jean xvii; Actes i, 24.)

9. Vous donc priez ainsi : Notre Père qui es aux cieux, ton nom soit sanctifié.

9. « *Notre Père.* » Dieu est appelé Père : 1° comme le Créateur et le premier parent de tous les hommes; 2° comme le conservateur du genre humain, subvenant à nos besoins (ch. v, 45; vi, 32); 3° dans un sens spécial, il est le Père de ses enfants adoptifs, des disciples de Jésus-Christ, des héritiers de la vie éternelle. (Rom. viii, 14-17.) § « *Ton nom soit sanc-*

(1) Voici un spécimen des vaines redites des Romains : Pieux Antonin, que les dieux te préservent! Doux Antonin, que les dieux te préservent! Doux Antonin, que les dieux te préservent!

*tifié.* » Le mot sanctifié signifie rendre saint ou déclarer saint. Dieu est essentiellement saint. La signification de cette requête est : « Que ton nom soit vénééré, *estimé saint*, en tous lieux, et reçoive des hommes les honneurs qui lui sont dus. » C'est donc un *vœu* exprimé par l'adorateur, que le nom de Dieu ou Dieu lui-même soit traité avec le respect convenable.

10. Ton règne vienne. Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

10. « *Que ton règne vienne.* » Cette requête exprime le désir que Dieu *régne* partout; que ses lois soient obéies, son Évangile répandu, jusqu'à ce que le monde soit rempli de sa gloire. § « *Ta volonté soit faite.* » La volonté de Dieu c'est que les hommes lui obéissent et soient saints. Le mot *volonté* se rapporte, ici, à sa loi et à ce qui lui est agréable : la *justice*. Ainsi, demander que sa volonté soit faite sur la terre comme dans les cieux, c'est vouloir que sa *loi*, sa *volonté révélée*, soit aimée et suivie. Sa loi est parfaitement obéie dans les cieux, et ses vrais enfants prient ardemment pour qu'elle le soit aussi sur la terre.

L'objet de ces trois requêtes est donc que le nom de Dieu soit glorifié, et que son règne s'étende. La place qu'occupent en tête de la prière, la *gloire* et le *règne* de Dieu indique qu'ils sont plus importants que nos propres besoins, et que nous devons les mettre en première ligne dans nos cœurs et dans nos requêtes (1).

11. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

11. « *Donne-nous aujourd'hui*, etc. » Le mot pain désigne sans doute ici tout ce qui est nécessaire à la vie. (Matth. iv, 4; Deut. viii, 3.) Cette requête montre que nous dépendons de Dieu, qui seul peut fournir à nos besoins. Et comme nous sommes toujours sous son pouvoir, l'intention évidente de notre Sauveur était que nous offrissions cette prière tous les jours. Jésus use ici du pluriel : « donne-nous. » Cette prière est donc destinée à plusieurs personnes réunies. Or, il n'y a que les familles qui soient réunies tous les jours pour le culte. C'est donc finalement une prescription positive du culte domestique journalier. Nulle part, cette prière ne se trouve mieux à sa place et jamais elle ne sera plus belle que dans la bouche d'un père, vénérable prêtre de sa famille, qui plaide pour obtenir les bénédictions de Dieu sur ses enfants bien-aimés.

12. Et nous quitte nos dettes, comme nous quittons aussi *les dettes* à nos débiteurs.

(1) Les articles suivants se trouvent dans les écrits juifs; ils étaient sans doute connus du temps de Christ : « La prière, disent les rabbins, dans laquelle le royaume des cieux ne serait pas mentionné, n'est pas une prière. » « Qu'est-ce qu'une courte prière? » disent-ils. Rép. « Fais ta volonté dans les cieux, et tranquillise les esprits qui te craignent ici-bas. » *Donne-nous aujourd'hui*, etc. Les Juifs avaient aussi la prière suivante : « Les besoins de ton peuple sont grands et leurs connaissances petites; de sorte qu'ils ne savent comment faire connaître leurs besoins; que ce soit ton bon plaisir de donner à chacun le nécessaire pour vivre, etc. » *Détourne-nous du mal*. Les Juifs disaient encore : « Que ce soit ton bon plaisir de nous préserver des hommes pervers, des accidents, des mauvaises affections, d'un mauvais compagnon, d'un mauvais voisin, de Satan, etc. » Les prières des Juifs se terminaient généralement par une doxologie ou louanges à Dieu, assez semblables à celles contenues dans l'Oraison dominicale. A la fin de la prière, le peuple répondait généralement : « Amen! »

12. « *Et nous quitte nos dettes, etc.* » Le mot *dettes* est ici pris au figuré. Il ne signifie pas que nous soyons *les débiteurs de Dieu*, mais que nos péchés sont semblables à des dettes. Un débiteur est un homme redevable à un autre pour des transactions commerciales; pour ce qu'il a reçu et qu'il est tenu de payer d'après un contrat. *Littéralement*, il ne peut y avoir aucune convention entre Dieu et nous. Nous n'avons pas rempli les exigences de la Loi. Nous avons violé ses commandements. Nous sommes exposés à sa pénalité. Nous sommes coupables. Et Dieu ne peut nous pardonner que de la même manière qu'un créancier pardonne à ses débiteurs. Le mot *dettes* désigne donc ici les offenses envers Dieu, offenses que Lui seul peut pardonner. Nous serons pardonnés juste dans la mesure où nous pardonnons aux autres. (Voy. Ps. xviii, 25, 26; Matth. xviii, 23; Marc xi, 25; Luc xi, 4.) Telle est la règle invariable de Dieu. Comment un homme nourrissant des idées de vengeance, pourrait-il s'attendre à ce que Dieu usât envers lui de miséricorde? Ce n'est pas à dire que nous devons faire l'abandon de nos créances pécuniaires; nous devons sans doute les réclamer avec ménagement, ne pas étouffer le sentiment de la compassion sous l'exercice de notre droit. Aucun homme ne peut pousser l'exercice de son droit jusqu'à l'oppression. Lorsque l'acquit d'une dette payée jetterait dans la misère une femme et ses enfants, une veuve ou un orphelin; lorsqu'un honnête homme est sous une grande calamité, l'esprit du christianisme nous ordonne envers eux un généreux abandon. Cette requête de l'Oraison dominicale s'applique sans doute à tous ces cas, mais plus particulièrement à l'oubli des injures. Si nous ne pouvons pas *les pardonner* dans notre cœur, soyons assurés que Dieu non plus ne nous pardonnera *jamais*.

13. Et ne nous induis point en tentation; mais délivre-nous du mal. Car à toi est le règne, et la puissance, et la gloire à jamais. Amen.

13. « *Ne nous induis point en tentation.* » David fait une demande semblable. (Ps. cxli, 4.) « *N'incline point mon cœur à des choses mauvaises, tellement que je commette quelques méchantes actions avec les hommes, ouvriers d'iniquité.* » Dieu ne tente personne. (Voy. Jacques 1, 13.) Cette expression doit donc être employée dans le sens de *permettre*. Ne souffre pas, ou ne permets pas que nous soyons tentés par le péché; ce qui suppose que le pouvoir de Dieu sur nous et sur le tentateur est tel, qu'à notre requête il peut nous soustraire à son influence. Le mot *tentation* signifie quelquefois *épreuve*, *affliction* (voy. Note, chap. iv, 4), toute chose qui met à l'épreuve notre force. Si tel est ici le sens, la prière revient à ceci : « Ne nous afflige ou ne nous éprouve pas. » § « *Délivre-nous du mal.* » Dans le texte original, il y a l'article : *Délivre-nous du mal*, ou du malin; c'est-à-dire, du méchant, par excellence, Satan. Ailleurs, le diable est appelé *le Malin*. (Matth. xiii, 19; I Jean ii, 13, 14; iii, 12.) *Délivre-nous* de son pouvoir, de ses embûches, de ses ruses et de ses tentations. Le démon étant le père de tout mal, en être délivré, c'est être en sûreté. Cela peut encore signifier : *Délivre-nous des épreuves et des malheurs auxquels nous sommes partout et toujours exposés.* § « *A toi est le règne.* » C'est-à-dire à toi appartient la domination. Tu as l'autorité sur toutes ces choses, et le pouvoir de nous les accorder. « *A toi est la puissance.* » Tu as la puissance

d'accomplir ce que nous demandons. Nous sommes faibles, nous ne pouvons rien et tu peux tout. § « *A toi est la gloire.* » C'est-à-dire à toi appartiennent l'honneur et la louange. Non pas *notre honneur*; mais le tien. Ta bonté brillera, en subvenant à nos besoins; ta puissance, en nous abritant du danger; la gloire, en avançant ton règne sur la terre.

Cette *doxologie* est unie à ce qui précède par le mot « *car,* » afin de montrer que toutes ces choses, le règne, la puissance et la gloire de Dieu, seront manifestées par une réponse favorable à nos demandes. Ce n'est donc pas pour notre avantage propre, mais pour faire briller le nom et les perfections de Dieu. Sa *gloire*, que tel soit donc le premier et le principal objet de nos prières; que *nos intérêts* s'effacent devant la gloire bien plus grande de son règne et de son nom; c'est pour nous y employer que nous devons souhaiter de vivre dans le temps et dans l'éternité. Pour nous, Dieu doit être le principe et la fin de toutes choses. Tous nos désirs personnels doivent disparaître devant cette grande aspiration de notre âme, que Dieu soit « *tout en tous.* » Si nous nous approchons de lui avec de tels sentiments, nos prières seront exaucées, nos louanges s'élèveront comme un encens, et nos mains jointes deviendront le sacrifice agréable à Dieu.

« *Amen.* » Ce mot, d'origine hébraïque, vient d'un verbe qui signifie être ferme, sûr, vrai et fidèle. Il exprime un acquiescement, une approbation, et surtout une vive affirmation; telle que : *en vérité, certainement, ainsi soit-il.* Il est probable qu'il était employé par le peuple, dans la synagogue, pour donner son assentiment à la prière de l'officiant. On s'en servit quelquefois dans l'Église primitive. (Voy. I Cor. xiv, 16.)

Il est à remarquer que cette doxologie : « *car à toi est le règne, etc.* » manque dans plusieurs manuscrits. L'authenticité en a été mise en doute.

14. Car si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi *les vôtres.* 15. Mais si vous ne pardonnez point aux hommes leurs offenses, votre Père ne vous pardonnera point non plus vos offenses.

14, 15. « *Offenses.* » Transgressions, fautes. Pardonnez aux autres lorsqu'ils vous offensent. Ce précepte revient souvent dans la Bible. Notre Sauveur dit que nous devons pardonner les injures, fussent-elles répétées soixante-dix fois sept fois. (Matth. xxviii, 22.) Il entend par là que, lorsque un homme nous demande un pardon, nous devons le lui accorder cordial et complet; et de plus, *faire connaître* nos bonnes dispositions à son égard. S'il ne vient pas implorer ce pardon, nous devons encore le traiter avec bonté, ne pas lui garder rancune, ne pas mal parler de lui, être disposé à lui faire du bien, et nous sentir toujours prêts à proclamer nos sentiments à son égard.

16. Et quand vous jeûnez, ne prenez point un air triste, comme font les hypocrites; car ils se rendent tout défaits de visage, afin qu'il paraisse aux hommes qu'ils jeûnent; en vérité, je vous dis qu'ils reçoivent leur récompense.

16. « *Et quand vous jeûnez, etc.* » Le mot *jeûner* signifie littéralement : s'abstenir de boire ou de manger, soit par nécessité, soit pour l'observation d'une coutume religieuse. La Bible l'emploie généralement dans ce

dernier sens. C'est alors une expression de douleur. La constitution de notre corps est telle, qu'au milieu de nos chagrins, nous sommes peu *disposés* à prendre de la nourriture. L'affliction fait disparaître l'appétit. Un homme, profondément affligé, mange peu, dépérit et souvent tombe malade, parce que *son corps* refuse de s'acquitter de ses fonctions. *Jeûner est donc l'expression naturelle de la douleur*. Elle n'est pas arbitrairement choisie; elle désigne ce qu'une personne dans la tristesse ferait sans y songer. Telle est la base naturelle du jeûne comme rit religieux. C'est parce que l'âme, chargée par le sentiment du péché, est écrasée sous cette douleur, que le corps refuse la nourriture. L'expression s'applique donc à toutes les occasions de repentance, « de tristesse selon Dieu, » de souffrance; à tous ces faits intimement liés avec l'Évangile et qui sont de nature à produire l'affliction; par exemple : un triomphe de l'iniquité, une calamité immense, un fléau public. Le jeûne sert aussi à nous humilier, à nous faire réfléchir, à détourner nos pensées des plaisirs de ce monde sur les consolations d'un monde meilleur. Notre jeûne ne saurait être accepté par Dieu, s'il n'est *l'expression vraie* de notre tristesse, et l'effet naturel du pénible sentiment de nos fautes.

Les Juifs jeûnaient souvent. Ils avaient quatre *jeûnes annuels* : en commémoration de la prise de Jérusalem (Jér. LI, 7), de l'incendie du Temple (Zach. VII, 3), de la mort de Guédalja (Jér. XLI, 4) et de l'attaque de la Ville sainte. (Zach. VIII, 19.) Ils avaient, de plus, un grand nombre de jeûnes de circonstance. Il était d'usage aussi parmi les pharisiens de jeûner deux fois la semaine. (Luc XVIII, 12.) § « *Un air triste.* » C'est-à-dire morose, une expression hypocrite d'une douleur que l'on ne ressent pas. § « *Ils se rendent tout défaits de visage.* » Ils ne se lavent pas, ne s'oignent pas d'huile comme d'ordinaire; ils vont les cheveux en désordre, les vêtements sales et la marche égarée. Les Juifs avaient l'habitude de se couvrir la tête et la figure de *cedres* qui, se mêlant à leurs larmes, les défiguraient encore plus. Tels sont les peines, les souffrances et les ridicules que se donnent les hommes pour en imposer à Dieu et à leurs semblables; double déception. L'œil humain perce ce voile; combien plus celui de Dieu! Les hypocrites outrent leurs rôles. N'ayant pas les vrais principes de la piété dans le cœur, ils ne sauraient les exprimer, et ils se rendent ainsi méprisables et repoussants. Nous ne devons jamais dire plus que nous ne sentons; ni même, par ostentation, ce que nous sentons en effet.

17. Mais toi, quand tu jeûnes, oins ta tête, et lave ton visage; 18. Afin qu'il ne paraisse point aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est présent dans *ton* lieu secret; et ton Père, qui te voit dans *ton* lieu secret, te récompensera publiquement.

17, 18. « *Mais toi, quand tu jeûnes, oins, etc.* » C'est-à-dire, montre toi ce que tu es tous les jours. Ne prends pas un air, une figure, un habit différents. Les Juifs et les nations voisines étaient dans l'habitude de se laver et de s'oindre le corps. Ils faisaient les ablutions à chaque repas, et les onctions d'huile sur la tête et ailleurs, quand ils le pouvaient dans le jour. Dans un climat chaud, cette pratique était bonne pour la santé, rendait la peau douce et saine, et produisait une sensation de bien-être et un parfum agréable. (Voy. Marc VII, 2, 2; Jacques V, 14; Marc VI, 13; Jean XII, 3.)

Ce commandement revient donc à ceci : que vos jeûnes soient l'expres-

sion d'une profonde tristesse pour vos péchés; n'affectez pas un air grave et sombre, mais montrez-vous ce que vous êtes d'ordinaire; qu'ils n'aient pas pour but d'attirer l'attention des hommes, mais qu'ils manifestent vos sentiments envers Dieu; alors, ce Dieu vous approuvera et récompensera.

19. Ne vous amassez point des trésors sur la terre, que les vers et la rouille consomment, et que les larrons percent et dérobent.

19. « *Ne vous amassez point des trésors, etc.* » Chez les anciens, les trésors ou les richesses consistaient en vêtements de différentes espèces, en objets d'or ou d'argent, en vins, en fonds de terre et en huile. Cela veut dire ici une abondance de *tout* ce qui concourt à l'ornement ou au bien-être de la vie. Comme les Orientaux se plaisaient dans ce luxe splendide, ils absorbaient une partie de leur fortune en habits magnifiques. (Voy. XLV, 22, où Joseph donne à ses frères *des robes de rechange*; Josué VII, 21, où Hacan convoite un *beau manteau de sinhar*, et s'en empare. Voy. aussi Juges XIV, 12.) Ces faits nous font comprendre l'expression employée ici : *les vers*. Pour nous, quand on parle d'*opulence*, nous nous représentons des valeurs en or ou en billets, des terres et des maisons. Mais quand on en parlait devant un Hébreu, il songeait à tout ce qui frappe les yeux, et il y faisait entrer, comme partie essentielle, de riches vêtements. Ce qui est ici nommé *vers*, est un petit insecte qui se tient dans les vêtements et les altère. *Les vers* détruiraient leurs vêtements, la rouille rongerait leur argent et leur or, et ainsi, tous leurs trésors seraient anéantis.

20. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni les vers, ni la rouille ne consomment rien, et où les larrons ne percent ni ne dérobent. 21. Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

20. « *Amassez-vous des trésors dans le ciel.* » C'est-à-dire, occupez-vous d'amasser ce qui se rapporte à votre félicité éternelle. N'épuisez pas vos forces, ne passez pas votre temps à vous pourvoir des choses destinées à la vie d'ici-bas; mais occupez-vous, avant tout, de l'éternité. Là, rien ne se corrompt, rien ne se consume, aucun larron ne perce ni ne dérobe. Avoir des trésors dans les cieux, c'est posséder l'assurance que la pureté et les joies nous en appartiendront. C'est être héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ, dans des biens incorruptibles. Le cœur ou les affections seront naturellement avec le trésor. Pour bien régler notre cœur, il est donc nécessaire que le trésor ou l'objet de nos affections soit bien placé.

22. L'œil est la lumière du corps; si donc ton œil est net, tout ton corps sera éclairé. 23. Mais si ton œil est mal disposé, tout ton corps sera ténébreux; si donc la lumière qui est en toi n'est que ténèbres, combien seront grandes les ténèbres *mêmes*!

22, 23. « *La lumière du corps, etc.* » Jésus va expliquer, par une comparaison avec l'œil, les sentiments exprimés dans les versets précédents, le devoir de porter nos affections sur les choses célestes. Si un œil sain se fixe attentivement sur un objet, et *s'il est net*, toutes choses lui apparaîtront claires et complètes. Mais si l'œil *est malade* ou se promène d'objet en objet, il ne voit rien distinctement; tout lui paraît obscur et confus. Alors le corps chancelle, car c'est un œil incertain qui en règle les mouve-

ments. Il faut avoir un objet spécial en vue pour bien se diriger. Ainsi, les équilibristes arrêtent leur regard sur un seul point. S'ils jetaient les yeux au dessous de la corde ou sur la foule, bientôt troublés, ils feraient une chute. Ou bien encore, si un homme traversant un ruisseau sur un tronc d'arbre, regarde fixement un objet immobile sur l'autre bord, il ne court que peu de danger ; mais s'il laisse errer son regard sur les ondes rapides et bouillonnantes, saisi de vertige il tombe aussi. De même, Jésus dit que, pour que notre *conduite* soit droite, il faut fixer notre cœur sur le ciel. Plaçant là nos affections, ayant l'œil de la foi, *net*, précis et ferme, toute notre conduite s'en ressentira. § « *Net*, » Ferme, arrêté sur un seul objet, et non pas troublé comme l'œil qui voit *double*. § « *Tout ton corps sera éclairé*, » Votre *conduite* sera ferme et régulière. Pour bien diriger le corps, il faut que l'œil regarde fixement et en face. De même, pour diriger l'*âme* et la *conduite*, il faut que l'œil de la foi regarde fixement les cieux où sont nos affections. § « *Si donc la lumière qui est en toi*, etc. » Le mot *lumière* signifie ici l'*esprit*. Si cet esprit n'est que ténèbres, combien grande sera notre obscurité ! Le sens de ce passage peut se rendre ainsi : la lumière du corps, son guide, c'est l'œil. Tout le monde sait combien on est malheureux lorsque cette lumière est imparfaite ou éteinte, lorsque, par exemple, l'œil est malade ou perdu. De même en est-il de la lumière de l'âme qui est en nous. Si cette âme s'avilit jusqu'à s'occuper exclusivement des objets terrestres, si elle est malade et ne se prépare pas au ciel, combien plus sombre et plus terrible sera cette obscurité, que la privation de la vue ! L'avarice obscurcit l'esprit, et jette sur toutes les facultés un voile épais et funeste.

24. Nul ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre : vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.

24. « *Nul ne peut servir deux maîtres*, etc. » Christ continue à démontrer le devoir d'amasser des trésors dans les cieux, par ce fait bien connu qu'un domestique ne peut servir deux maîtres en même temps. Ses affections et son obéissance en seraient partagées, et il négligerait ses devoirs envers l'un d'eux. Il aimerait l'un et haïrait l'autre. Il soignerait les intérêts du premier et négligerait ceux du second. C'est une loi de la nature humaine. On ne peut avoir une forte affection que pour un seul objet. De même, dit Jésus, le serviteur de Dieu ne peut en même temps *lui* obéir et être avare, ou chercher son bien suprême sur la terre. L'un nuit à l'autre, et l'un des deux sera nécessairement subordonné. § « *Mammon*. » Mot syriaque et nom d'une idole adorée comme le dieu des richesses. Il a la même signification que Plutus chez les Grecs. Il n'est pas dit que les Juifs aient jamais honoré cette idole, mais ils se servaient de l'expression pour désigner les richesses. Le sens est : Vous ne pouvez servir le vrai Dieu et en même temps vous occuper des biens de ce monde. L'un de ces actes *ne peut* se faire qu'aux dépens de l'autre. (Voy. Luc vi, 9-11.)

25. C'est pourquoi je vous dis : Ne soyez pas en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez, et de ce que vous boirez ; ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus : la vie n'est-elle pas plus que

la nourriture, et le corps plus que le vêtement? 26. Considérez les oiseaux du ciel; car ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'assemblent dans des greniers, et cependant votre Père céleste les nourrit; n'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux? 27. Et qui est celui d'entre vous qui puisse, par son souci, ajouter une coudée à sa taille? 28. Et pourquoi êtes-vous en souci du vêtement? Apprenez comment croissent les lis des champs; ils ne travaillent ni ne filent. 29. Cependant je vous dis que Salomon, même dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme un d'eux. 30. Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui *sur pied*, et qui demain sera jetée au four, ne vous vêtira-t-il pas beaucoup plutôt, ô gens de petite foi? 31. Ne soyez donc point en souci, disant : Que mangerons-nous? ou que boirons-nous? ou de quoi serons-nous vêtus? 32. Vu que les païens recherchent toutes ces choses; car votre Père céleste connaît que vous avez besoin de toutes ces choses. 33. Mais cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par-dessus. 34. Ne soyez donc point en souci pour le lendemain; car le lendemain prendra soin de ce qui le regarde : à chaque jour suffit sa peine.

25-34. « *C'est pourquoi je vous dis : Ne soyez point en souci, etc.* » Le but général de ce paragraphe qui termine le chapitre, est de prémunir les disciples contre l'avarice et les inquiétudes sur leurs besoins temporels. Jésus le fait par quatre considérations, qui font ressortir avec force le devoir de compter sur la Providence de Dieu pour notre nécessaire. La première est au verset 25 : « La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? » Au commencement, Jésus recommandait à ses disciples de ne point *prendre souci*, c'est-à-dire de ne pas être *inquiets* pour les nécessités auxquelles Dieu pourvoirait; Dieu leur a fait le don de la vie, bien plus grand que celui de la *nourriture*; il a créé le *corps*, bien plus précieux que le vêtement. Celui qui a donné le *plus*, ne donnera-t-il pas le *moins*? Celui qui nous a formés d'une manière si admirable, et a montré tant de puissance et de bonté, n'aura-t-il pas soin de nous protéger et de nous *vêtir*? Celui qui a fait preuve d'une *si grande* bonté en constituant notre être, et l'animant du souffle de la vie, complètera sans doute ses bienfaits et nous accordera la faveur *bien moindre* de nous *vêtir*, et les autres moyens de soutenir notre vie. § « *De souci.* » C'est contre les anxiétés d'esprit que notre Sauveur veut nous mettre en garde. (Voy. Luc viii, 14; xxi, 34; Phil. iv, 6.) Dans une certaine limite, il est bon de *penser* à l'avenir et de s'en occuper; mais ce que Jésus condamne, c'est le tourment, les inquiétudes, le trouble de l'âme. (Voy. I Tim. v, 8; II Thess. iii, 10; Rom. xii, 11.) § « *Pour votre vie.* » Pour ce qui fournira aux besoins de votre existence.

26. Considérez les oiseaux du ciel; car ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'assemblent dans des greniers, et cependant votre Père céleste les nourrit; n'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux?

26. « *Considérez les oiseaux du ciel.* » La seconde raison pour nous confier à la providence de Dieu est empruntée à une magnifique comparaison avec les oiseaux. Voyez, dit le Sauveur, voyez les oiseaux des cieux ; ils ne se mettent pas en souci ; ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils remplissent les airs de leurs foules, la campagne, de leurs chants du matin au soir, sans inquiétude ; et cependant combien peu meurent de faim ! comme la main de Dieu les nourrit constamment ! comme elle les sert avec ponctualité ! Dieu voit leurs petits « ouvrir le bec et attendre la nourriture de sa main, » et avec quelle bonté il répond à leur attente ! Vous valez beaucoup plus qu'eux, dit le Seigneur à ses disciples ; or Dieu les nourrirait-il en si grand nombre, pour vous laisser souffrir ? Impossible ! Confiez-vous donc au Père de l'univers qui nourrit les oiseaux du ciel, et ne craignez pas qu'il vous laisse manquer du nécessaire. § « *Plus excellents qu'eux.* » Votre vie est de plus d'importance que la leur, et par conséquent Dieu ne manquera pas de la soutenir.

27. Et qui est celui d'entre vous qui puisse, par son souci, ajouter une coudée à sa taille ?

27. « *Qui est celui d'entre vous qui par son souci.* » Cet argument tire sa force de notre extrême faiblesse. Par tous vos soucis, vous ne pouvez ajouter une coudée à votre taille, Dieu a fixé votre stature. Vous ne sauriez changer ce qu'il a arrêté. De même pour les vêtements. Sa Providence dispose les circonstances de notre vie. Vos efforts ne sauraient ni modifier, ni surpasser les siens. Et puisque le même Dieu vous fait grandir et fournit à vos besoins, quoi de plus clair que le devoir de vous reposer sur lui, et de travailler avec cette pensée que lui seul peut conserver votre vie ? § « *Une coudée.* » La coudée était d'abord, la distance du coude au bout du doigt du milieu. La coudée de la Bible est d'environ 50 centimètres. Des expressions de longueur sont souvent appliquées à la vie ; quelques commentateurs croient que c'est ici le sens. Ainsi : « Tu as réduit mes jours à la mesure de quatre doigts. » (Ps. xxxix, 5.) « Donne-moi à connaître la mesure de mes jours. » (Ps. xxxix, 4.) Ici, l'expression est employée pour désigner une petite longueur. Vous ne pouvez seulement grandir votre taille d'une seule coudée, de la plus petite mesure. (Comp. Luc xii, 26.) § « *Stature.* » Ce mot signifie hauteur. Néanmoins le mot du texte signifie plus ordinairement âge. (Jean ix, 21-23.) Si tel en est le sens dans ce passage, cela veut dire qu'un homme ne peut ajouter à la longueur de sa vie. Notre plus grand souci ne saurait la prolonger d'une heure au delà du temps fixé pour notre mort.

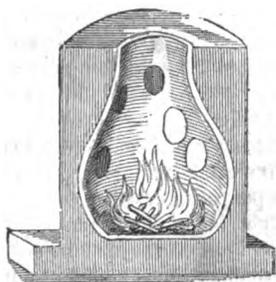
28. Et pourquoi êtes-vous en souci du vêtement ? Apprenez comment croissent les lis des champs ; ils ne travaillent, ni ne filent. 29. Cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme un d'eux.

28, 29. La quatrième considération est tirée des lis des vallées. Observez un lis dans son développement. Il ne travaille, ni ne file. Cependant, il croît nuit et jour. Revêtu d'une beauté supérieure à celle du monarque le plus magnifique d'Orient, il s'épanouit et embaume l'air de son parfum. Pourtant, cette beauté est de peu de durée. Bientôt elle sera flétrie, et cett

belle fleur sera fauchée et brûlée. Dieu fait *si peu de cas* de la beauté et de la parure, qu'il les prodigue souvent aux objets de la plus fragile existence. Puisqu'il revêt ainsi un lis, belle fleur qui va périr, oubliera-t-il ses enfants? *Ceux* qui lui ont été assez chers pour qu'il les douât d'immortalité, se confieront-ils en vain au Dieu qui revêt le lis des vallées? § « *Salomon même dans toute sa gloire, etc.* » Les rois d'Orient se couvraient ordinairement de pourpre; mais quelquefois ils portaient des robes blanches. (Voy. Ester. viii, 15; Dan. vii, 9.) C'est à quoi Christ fait allusion. Salomon, dit-il, le roi le plus riche et le plus somptueux d'Israël, n'était pas revêtu d'une robe *d'un blanc aussi pur* que celui du lis des vallées.

30. Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui *sur pied*, et qui demain sera jetée au four, ne vous vêtira-t-il pas beaucoup plutôt, ô gens de petite foi? 31. Ne soyez donc point en souci, disant : Que mangerons-nous? ou que boirons-nous? ou de quoi serons-nous vêtus?

30. « *Sera jetée au four.* » Les Juifs avaient plusieurs manières de cuire le pain. D'abord, ils firent cuire leur pain dans le sable réchauffé par le soleil. Ils construisirent aussi des fours portatifs, d'argile, de briques ou de fer. Mais le four le plus commun, celui dont il s'agit probablement ici, était une excavation dans la terre de 70 centimètres de diamètre sur 2 mètres de profondeur. Cette espèce de four se trouve encore en Perse. Le fond en était pavé avec des pierres. On le chauffait avec du bois ou de l'herbe sèche, et lorsqu'il était chaud, on enlevait les cendres, et l'on plaçait le pain sur les pierres brûlantes. Cependant, en général, le four était un vaisseau de terre sans fond, d'un mètre de hauteur, enduit d'argile et placé sur un support. On mettait le feu dessous. Lorsque les parois en étaient suffisamment chaudes, on étendait de minces couches de pâte en dedans et on le couvrait sans retirer le feu; le pain se trouvait promptement cuit. Le spécimen suivant est pris de Niebuhr.



32. Vu que les païens recherchent toutes ces choses; car votre Père céleste connaît que vous avez besoin de toutes ces choses. 33. Mais cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par dessus. 34. Ne soyez

donc point en souci pour le lendemain ; car le lendemain prendra soin de ce qui le regarde : à chaque jour suffit sa peine.

32, 33. « *Vu que les païens recherchent toutes ces choses.* » Ceux qui sont privés de la connaissance de la vraie religion, ceux qui ignorent les soins de la Providence, voilà les hommes qui peuvent s'inquiéter, avant tout, de leur nourriture et de leur vêtement. Mais *vous*, qui connaissez votre Père qui est aux cieux, qui savez qu'il subviendra à vos besoins, vous ne devriez pas être inquiets ! Recherchez d'abord son royaume et sa justice ; occupez-vous des intérêts de Dieu ; tout le reste vous sera donné par dessus. Dieu a autorité sur toutes choses ; il peut vous donner ce dont vous avez besoin, et il le fera de la manière la plus opportune.

§ « *Né soyez point en souci, etc.* » Remettez-vous entre les mains de Dieu. La charge du jour présent lui suffit, sans vous fatiguer encore par des inquiétudes incessantes pour un lendemain que vous ne verrez pas peut-être. Si vous y parvenez, ce jour apportera son propre souci, et avec lui le secours nécessaire à vos besoins. Dieu sera votre Père demain comme aujourd'hui, et il vous soutiendra alors aussi bien qu'à présent. § « *Le lendemain prendra soin.* » Le lendemain apportera ses soucis, mais aussi ce qu'il faut pour les calmer. Vous aurez des *besoins*, mais Dieu y subviendra à mesure qu'ils se feront sentir. N'augmentez donc pas les inquiétudes *de ce jour*, en empruntant sur celles de l'avenir. Faites fidèlement votre devoir *maintenant*, et comptez sur la miséricorde et sur le secours de Dieu.

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE VI.

I. Christ presse avec force la nécessité de la charité, de la prière et de tous les devoirs.

II. Nous devons être sincères et droits dans notre culte. L'adoration, étalée devant les hommes, est repoussée par Dieu, qui regarde au cœur, et ne saurait être abusé. Et quel avantage revient-il de tromper les hommes ? Combien la récompense de l'hypocrite est misérable ! Comme la gloire qui vient des pécheurs est peu de chose devant le mépris de Dieu ! Et quel terrible avenir au delà de la tombe !

III. Christ recommande ici d'une manière toute spéciale la prière. Il en donne un modèle. Rien n'égale cette composition simple, belle et facile à comprendre. Un enfant peut la saisir, et cependant elle exprime les besoins de l'homme, à tout âge et dans tous les rangs.

Tout nous provoque à la prière. Dieu seul peut subvenir à nos besoins ; Dieu seul peut nous pardonner, nous guider et nous soutenir ; seul, il peut nous ouvrir le ciel. Il est toujours prêt à nous entendre. Il ne renvoie pas les humbles à vide. Ceux qui demandent, reçoivent ; ceux qui cherchent, trouvent. Dès lors, que la prière est naturelle ! « *J'ai traversé le monde, dépensé mon temps d'épreuves, gaspillé mes forces, et je meurs sans avoir prié!...* » Combien terrible sera cette réflexion incessante d'une âme après la mort : « *La vie éternelle m'était offerte, et je ne l'ai pas demandée. J'ai*

vécu, jour après jour, année après année, dans un monde fait par Dieu, respiré son air, joui de ses bienfaits, oublié sa bonté, et je ne l'ai pas une seule fois prié de sauver mon âme ! »

La prière en particulier et celle en famille doivent être journalières. Chaque jour nous avons les mêmes besoins, nous sommes exposés aux mêmes dangers, nous côtoyons les bords du même ciel, ou du même enfer. La voix de louange et de prière doit monter le matin comme un encens, et le soir comme un parfum. Quoi de plus aimable qu'un être dans la fleur de la santé et de l'âge, prosterné avec respect devant le Roi du ciel, demandant pardon, paix, conseil et vie ? et combien est misérable une âme abandonnée qui ne prie jamais !

IV. La disposition à pardonner est indispensable à celui qui veut prier. Si nous allons à Dieu, pleins de rancune, nous pouvons compter sur sa déclaration solennelle de ne jamais nous pardonner.

V. L'avarice est une folie et une insulte envers Dieu. (Versets 19 à 24.) C'est une source abondante de désirs insensés et funestes. Elle éloigne nos affections de Dieu ; produit en nous l'envie, nous conduit à la fraude, au mensonge et au crime pour acquérir des richesses, et ainsi elle dégrade notre âme. L'homme est créé pour un but meilleur que la fortune. Il vit ici-bas pour atteindre une éternité où l'argent est sans emploi, et l'or sans valeur. Cette éternité est proche ; et fussions-nous riches comme Salomon, brillants comme un lis ; comme ce prince nous mourrons ; comme cette fleur nous passerons. La mort nous couchera sur la même terre ; le riche et le pauvre dormiront ensemble ; le ver ne mangera pas avec plus de plaisir le cadavre mal nourri et mal vêtu du pauvre, que la chair couverte de fin lin, et brillante encore de beauté du riche orgueilleux. De plus, l'avarice enfante le mécontentement. Celui-là seul qui, satisfait du lot de la Providence, ne se tourmente pas incessamment du désir de changer, celui-là seul est heureux. Après tout, là est la vraie source du bonheur. Les inquiétudes, les soucis, les mécomptes, abondent plus dans le palais du riche que dans la chaumière du pauvre. Ce sont les dispositions de l'âme, et non pas les châteaux, l'or et le luxe qui donnent la paix. Celui qui est content de sa position « sourira assis sur le marche-pied du trône du haut duquel Alexandre règne et pleure. »

VI. Nous voyons ici ce que vaut la beauté. Combien Dieu en fait peu de cas. Il la donne au lis, qui vit un jour et se fane ; aux ailes du papillon, qui passent si vite avec tout leur éclat ; à la fleur du printemps, qui s'élève et tombe, aux feuilles de la forêt, qui verdissent au printemps et jaunissent en automne. Combien de lis et de roses ce Dieu fait fleurir dans la solitude, « où ils jettent leur doux parfum au vent du désert ! » Combien de ruisseaux coulent dans les lieux sauvages, et de cataractes résonnent dans les airs sans être ni vues ni entendues de l'homme, si peu le Seigneur s'inquiète de la beauté ; si peu de la forme humaine « faite à l'image de Dieu. » Combien cette beauté passe vite ; et combien vite, semblables à ceux du lis, ces derniers restes sont effacés !

Dans le froid sépulchre, au milieu de tous ces cadavres confondus, qui pourra dire lesquels ont été jadis des êtres doués de grâce et de beauté ? Hélas ! tous se sont flétris comme la fleur du matin ! Quelle folie donc de s'attacher à un trésor aussi fragile !

VII. Nous voyons que c'est un devoir aussi bien qu'un privilège de nous reposer sur la Providence pour nos besoins journaliers. Occupés des soins d'aujourd'hui, n'y ajoutons pas les inquiétudes de demain. Ce sont les païens qui se tourmentent de l'avenir. Les chrétiens, animés de l'esprit de Jésus, peuvent se reposer sur Lui. « Les lionceaux rugissent après la proie, et pour demander à Dieu leur pâture. » (Ps. civ, 21.) Dieu nourrit chaque jour les oiseaux du ciel. Pourquoi l'homme, seul de toutes les créatures, s'inquiéterait-il de l'avenir? Comme tous les autres êtres, comptons sur notre Père céleste, sachant que CELUI qui entend les cris des jeunes corbeaux nous fournira le nécessaire.

VIII. Voici une remarque précieuse, surtout dans la jeunesse. La vie est un océan en tourmente. Dieu seul peut le maîtriser. Il tient les vents dans ses mains; seul, Il en apaise les flots agités. Les jeunes gens viennent d'y lancer leur barque. Chaque jour, ils ont besoin de protection; chaque jour, ils peuvent être engloutis à tout jamais. Inexpérimentés et constamment en danger, ne doivent-ils pas lever leurs regards vers Dieu pour le prier de les protéger? et, au lieu de se fatiguer par des inquiétudes, se reposer humblement sur Lui? En sûreté entre ses mains, nous traverserons l'orage et nous arriverons au céleste port. Il subviendra à nos besoins comme à ceux des oiseaux du ciel. Il guidera notre jeunesse et fortifiera notre âge mûr. Si nous le cherchons, Il se fera trouver à nous. Si nous l'abandonnons, Il nous rejettera pour toujours. (I Chron. xxviii, 9.)

IX. Comme tout ceci nous prouve bien la nécessité de rechercher, *avant tout*, le royaume des cieux! Qu'avant nos affections terrestres, nos projets temporels, passe dans nos prières du matin l'expression de nos désirs pour les cieux. Le ciel accordé, le reste nous sera donné par dessus. Dieu, devenu *notre Père*, sera notre ami; et vivants ou morts, tout ira bien pour nous, ses enfants.

## CHAPITRE VII.

### 1. Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés.

1. « *Ne jugez point, etc.* » Cette défense se rapporte aux jugements téméraires et injustes. (Voy. Rom. ii, 1.) Luc vi, 37, l'explique dans le sens de *ne pas condamner*. Christ ne désapprouve pas le jugement d'un magistrat, qui, rendu selon une loi juste, est nécessaire. Il ne nous défend pas non plus de nous former jamais une opinion défavorable sur la conduite d'autrui; ce dont nous ne saurions nous défendre, quand cette conduite est décidément mauvaise. Mais ce qu'il blâme, est l'habitude de porter ces jugements précipités et sévères où l'on ne tient aucun compte des circonstances atténuantes; ce *qu'il nous* interdit, c'est, lorsque nous avons une opinion désavantageuse d'un homme, de l'exprimer sans nécessité. Jésus avait sans doute plutôt en vue les jugements portés par les individus que

ceux rendus par les magistrats; et peut-être s'agit-il ici, surtout, d'une habitude des scribes et des pharisiens.

2. Car de tel jugement que vous jugerez, vous serez jugés; et de telle mesure que vous mesurerez, on vous mesurera réciproquement.

2. « *De tel jugement, etc.* » C'était un proverbe chez les Juifs. Il exprimait une vérité; dès lors, Christ n'hésita pas à l'adopter pour rendre sa pensée. Il se rapporte aussi bien à la manière dont les hommes nous jugent qu'à la règle que Dieu suivra à notre égard. (Voy. II Sam. xxii, 27; Marc iv, 24; Jacques ii, 13.) § « *Mesurez.* » Vous serez jugés d'après la règle que vous appliquez aux autres.

3. Et pourquoi regardes-tu le fétu qui est dans l'œil de ton frère, et tu ne prends pas garde à la poutre qui est dans ton œil? 4. Ou comment dis-tu à ton frère : Permits que j'ôte de ton œil ce fétu; et voilà, *tu as* une poutre dans ton œil?

3. « *Et pourquoi regardes-tu le fétu, etc.* » Un fétu, un très-petit objet, tel qu'un brin de paille, d'herbe, de blé. Probablement, cela désignait en général les petites barbes d'un épi. Il est employé ici en opposition au mot *poutre*. § « *Poutre.* » Ce dernier mot signifie un fort morceau de bois équarri. Le premier est un objet excessivement menu; le second un objet très-grand. Le sens est donc que *nous sommes plus habiles à découvrir les petits défauts des autres que les nôtres considérables*; comme dans la nature nous apercevons plus vite un *petit* objet dans l'œil d'un étranger qu'un plus *grand* dans le nôtre propre. Ce proverbe était fréquemment employé chez les Juifs, la même idée se retrouvait chez les Grecs; elle mérite de passer dans toutes les langues.

5. Hypocrite, ôte premièrement de ton œil la poutre, et après cela tu verras comment tu ôteras le fétu de l'œil de ton frère.

5. « *Hypocrite, ôte premièrement, etc.* » Christ nous enseigne ici le meilleur moyen de nous former une juste opinion des autres et de redresser la leur. En nous débarrassant de la poutre qui est dans notre œil, c'est-à-dire en nous corrigeant de nos défauts, nous deviendrons plus aptes à reprendre nos frères. Notre conduite alors sera sans hypocrisie. Nous y verrons plus clair. La poutre qui obscurcissait notre vue, enlevée, nous discernons mieux le fétu qui obscurcit l'œil d'autrui. Le sens est que le meilleur état pour bien juger les imperfections des autres, c'est de n'en pas avoir soi-même de plus grandes. Ainsi, nous serons conséquents avec nous-mêmes, plus capables de juger nos frères, et nous apprendrons à discerner ce qu'il faut accorder à la faiblesse humaine.

6. Ne donnez point les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent à leurs pieds, et que, se retournant, ils ne vous déchirent.

6. « *Ne donnez point les choses saintes, etc.* Quelques commentateurs croient qu'ici le mot *saint* désigne la viande mise à part, pour un usage

saint, c'est-à-dire celle offerte en sacrifice. Mais cela signifie plutôt : *toute chose ayant rapport à la religion*, avertissements, préceptes, doctrine. Les perles sont des pierres précieuses qui se trouvent dans les coquilles de certains poissons, surtout dans les Indes, aux alentours de l'île de Ceylan. On se sert du mot perle pour désigner un objet précieux quelconque. (Apoc. xvii, 4; xviii, 12-16; Matth. xiii, 45.) Dans ce passage, il s'applique à la doctrine de l'Évangile. Les *chiens* représentent les hommes qui méprisent, combattent ou dénaturent cette doctrine; les méchants qui la traitent en chiens querelleurs. (II Pierre ii, 22; Lévi. xxii, 15.) Les *pourceaux* représentent ceux qui foulent aux pieds les préceptes de l'Évangile, les hommes impurs, corrompus, profanes, sensuels; ceux qui ne connaissent pas la valeur de l'Évangile et le foulent aux pieds, comme les pourceaux fouleraient des perles. (II Pierre ii, 22; Prov. xi, 22.) Le sens de ce proverbe est donc : N'offrez pas l'Évangile à ces hommes colères et insolents qui vous maudiraient; ni à ces misérables qui n'en apprécieraient pas la valeur, le rejetteraient et se joueraient de vous. Ce verset fournit un bel exemple du parallélisme renversé; en poésie comme dans l'expression d'un proverbe, les Hébreux faisant souvent usage du parallélisme ou deux membres de phrase exprimaient la même idée, avec quelques variantes dans le choix des mots. (Voy. mon Introduction à Esaïe.) Quelquefois, le parallélisme était alterne, quelquefois renversé, alors la première ligne répondait à la quatrième, la seconde à la troisième. C'est le cas ici : ce sont les chiens qui déchirent et non pas les cochons; ce sont les pourceaux qui foulent les perles à leurs pieds et non les chiens. On peut l'exprimer ainsi :

Ne donnez point les choses saintes aux chiens,  
Et ne jetez point vos perles devant les pourceaux;  
De peur que ceux-ci ne les foulent aux pieds  
Et que les premiers, se retournant, ne vous déchirent.

7. Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; heurtez, et il vous sera ouvert. 8. Car quiconque demande, reçoit; et quiconque cherche, trouve; et il sera ouvert à celui qui heurte. 9. Mais qui sera l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils, s'il lui demande du pain? 10. Et s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent? 11. Si donc vous, qui êtes méchants, savez bien donner à vos enfants des choses bonnes, combien plus votre Père qui est aux cieux donnera-t-il des biens à ceux qui les lui demandent!

7-11. « Demandez, et il vous sera donné, etc. » Voici trois modes de prière : *demander*, *chercher*, et *heurter*. Cette dernière expression est empruntée à l'acte de frapper à une porte pour être admis. (Voy. Luc xiii, 45; Apoc. iii, 20.) Ces passages indiquent l'ardeur et la persévérance dans la prière.

La promesse est que ce que nous demanderons nous sera donné. Il serait superflu d'ajouter que nous devons demander avec une intention pure, avec humilité, sincérité et persévérance, et demander ce que Dieu est disposé à nous donner, c'est-à-dire les choses qu'il nous a promises, celles

qui conviennent le mieux, et à nous, et à l'avancement de son règne. (I Jean v, 14.) Or en ceci, Dieu est le meilleur juge; et Il nous laisse la plus grande latitude qu'une créature puisse désirer. Il est prêt à combler nos besoins, pardonner nos péchés, sauver nos âmes, nous soutenir dans nos épreuves, nous consoler au moment de la mort, et répandre son Évangile sur l'univers. L'homme ne saurait demander de plus grands biens que ceux-là; or, ceux-là, il *peut* les demander, avec l'assurance de les obtenir.

Christ nous encourage par l'exemple de ce que fait un père pour son fils. Un père ne renverrait pas son enfant avec un don impuissant ou nuisible. Il ne lui remettrait pas une pierre au lieu de pain, ni un serpent pour un poisson. Dieu est meilleur que le plus tendre des pères; avec quelle confiance donc ne pouvons-nous pas aller à Lui, nous ses enfants, et Lui demander ce dont nous avons besoin. Les parents, dit-Il, sont mauvais, c'est-à-dire imparfaits, souvent partiaux, aveugles et quelquefois passionnés. Mais Dieu est exempt de tous ces défauts, et par conséquent prêt à nous aider. § « *Quiconque demande, reçoit.* » C'est-à-dire, quiconque demande ce qu'il faut, avec foi et soumission à la volonté de Dieu. Dieu ne donne pas toujours la chose même que nous demandons, mais bien ce qui nous vaut le mieux. Un père n'accorde pas toujours à son fils l'objet précis de sa requête; mais, comme il veut le bonheur de son enfant, Il lui accorde ce *qu'il* pense être pour son plus grand bien. Paul demanda qu'une écharde fût enlevée de sa chair. Dieu ne le satisfit pas *littéralement*, mais Il lui dit que sa *grâce* lui suffisait. (II Cor. xii, 7, 8, 9.) § « *Un poisson.* » Un poisson à quelque ressemblance avec un serpent. Et pourtant, il n'y a pas de père qui voulût donner l'un pour l'autre à son enfant. De même, Dieu ne nous donnera pas ce qui, bon en apparence, nous serait nuisible en réalité.

12. Toutes les choses donc que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les-leur aussi de même; car c'est la Loi et les Prophètes.

12. « *Toutes les choses que vous voulez, etc.* » Ce commandement a reçu le nom de la *Règle d'or du Sauveur*, en raison de son excellence. Tout ce que vous attendriez des autres placés dans vos circonstances, faites-le pour eux. N'agissez pas avec égoïsme ou injustice, mais mettez-vous à la place de votre prochain, et demandez-vous ce que vous attendriez de sa part. Ainsi, vous deviendrez impartial, intègre et juste. Une telle conduite anéantirait l'avarice, l'envie, les trahisons, la méchanceté, la calomnie, le vol, l'adultère, les meurtres. On a dit avec raison que cette loi était ce qu'est le contre-poids en mécanique. Elle préviendrait toute irrégularité dans le mouvement du *monde moral*. Elle est d'une application facile; sa justice et son excellence frappent tout le monde. § « *C'est la loi et les prophètes.* » C'est-à-dire, la substance de l'Ancien Testament. Cela ne s'y trouve nulle part exprimé en autant de termes, mais c'est le sommaire de tout ce que la loi exigeait. Cette règle était connue chez les Juifs. Hillel, un ancien rabbin, dit à un prosélyte lui demandant de lui enseigner toute la loi : « Ne fais pas à un autre ce que tu désapprouves. » On trouvait quelque chose de semblable chez les Grecs et chez les Romains.

13. Entrez par la porte étroite; car c'est la porte large et le che-

min spacieux qui mène à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par elle. 14. Car la porte est étroite, et le chemin est étroit qui mène à la vie; et il y en a peu qui le trouvent.

13-14. « *Entrez par la porte étroite.* » Christ compare le chemin qui conduit à la vie au passage d'une porte. Le mot employé ici signifie que le chemin du ciel est *clos, étroit, d'un accès difficile*, tandis que celui qui conduit à la mort est ouvert, large, suivi par un grand nombre. Le Sauveur faisait sans doute allusion aux villes anciennes, entourées de murs percés de portes. Quelques-unes de ces portes donnaient dans les grandes artères de la ville; elles étaient larges et pouvaient recevoir une grande foule. D'autres, destinées à des usages plus spéciaux, étaient étroites, et peu pratiquées. Il en est de même, dit Christ, du sentier qui conduit au ciel. Il est étroit. Ce n'est pas la grande route suivie par la foule. On y voit peu de gens. Ça et là quelques voyageurs solitaires. Au contraire, la voie qui conduit à la mort est large. Des multitudes s'y trouvent. C'est le grand chemin. Les hommes y tombent facilement, et le suivent sans y penser. S'ils désiraient *le quitter*, pour se rendre à la ville par la porte étroite, cela demanderait des efforts et de la réflexion. De même, dit Christ, il faut être diligent pour entrer dans la vie. (Voy. Luc xiii, 24.) Personne n'y entre naturellement. Tous doivent faire des efforts pour l'obtenir; et le chemin est si étroit, si peu fréquenté et si solitaire, que peu de gens le trouvent.

15. Or gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous en habits de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissants.

15. « *Faux prophètes.* » Le mot prophète signifiait d'abord quelqu'un qui prédit les événements futurs. Mais comme les prophètes étaient généralement regardés comme des docteurs religieux, le mot en vint à désigner tous ceux qui enseignaient la religion. Tel en est ici probablement le sens. Un faux prophète est celui qui enseigne des doctrines erronées, ou qui affiche des prétentions mal fondées à l'inspiration divine. Cette expression s'applique probablement ici aux faux docteurs qui se trouvaient alors parmi les Juifs. § « *Qui viennent en habits de brebis.* » La brebis est l'emblème de l'innocence et de la sincérité. Venir en habits de brebis, c'est prendre les dehors de la sainteté, tandis que le cœur est mauvais. § « *Loups ravissants.* » Rapaces; appliquée aux faux docteurs, l'expression signifie qu'ils prenaient les dehors de la sainteté, pour s'emparer plus facilement des biens du peuple. Ils étaient pleins de rapines et d'intempérance. (Voy. Matth. xxiii, 25.)

16. Vous les connaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on les raisins sur des épines, ou les figues sur des chardons?

16. « *Vous les connaîtrez à leurs fruits.* » Il donne le moyen de dévoiler leur caractère. On ne juge pas un arbre d'après ses feuilles, son écorce ou ses fleurs, mais d'après ses fruits. Les fleurs peuvent être belles et odorantes, le feuillage vert et épais; tout cela n'est qu'ornement. Mais le *fruit* est utile à l'homme, qui juge la nature et la valeur de l'arbre par ce fruit. Il en est de même pour la religion. La profession qu'on en

fait peut être belle ; mais la *conduite* qu'on tient, et qui en est le fruit aux yeux du monde, en détermine la nature.

17. Ainsi tout bon arbre fait de bons fruits ; mais le mauvais arbre fait de mauvais fruits. 18. Le bon arbre ne peut point faire de mauvais fruits, ni le mauvais arbre faire de bons fruits. 19. Tout arbre qui ne fait point de bon fruit, est coupé et jeté au feu. 20. Vous les connaîtrez donc à leurs fruits.

17. « *Mauvais arbre.* » L'expression *mauvais* ne signifie pas ici que l'arbre a été bon et qu'il s'est *corrompu* ; mais que c'était un arbre de nature à ne rien produire de bon.

21. Tous ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux.

21. « *Tous ceux qui me disent, etc.* » Jésus continue, en disant que beaucoup de gens, en s'appuyant sur cette profession, demanderont à entrer dans son royaume. Beaucoup donneront pour raison qu'ils ont fait des miracles, qu'ils ont prêché et prophétisé, et prétendront être admis dans les cieux. Le don d'opérer des miracles ne suppose pas toujours la piété. Dieu peut, s'il le désire, donner à un méchant homme le pouvoir de ressusciter les morts, comme il peut donner de l'habileté à un médecin impie. Un miracle est le déploiement de sa puissance par un intermédiaire quelconque. La guérison d'un malade est aussi l'effet de son pouvoir par un de ses instruments. Il n'y a rien dans les deux qui soit dans un rapport nécessaire avec la moralité. Il en est de même de la prédication et de la prophétie. Dieu peut y employer un homme de talent sans piété, pour accomplir ses desseins. La réception du salut dans l'esprit est l'œuvre de Dieu ; et il peut y employer tout instrument qu'il lui plaît de choisir. Il se trouvera donc beaucoup d'hommes au jour du jugement, qui auront été doués du pouvoir de prophétiser, ou de faire des miracles, comme Balaam ou les magiciens d'Égypte ; de même qu'on peut rencontrer des hommes de talent, destitués de piété qui n'entreront pas dans son royaume. (Voy. Matth. vii, 21 ; I Cor. i, 26 ; xiii, 1-3.) Dans ce dernier passage, Paul dit que, quand même il parlerait la langue des anges, qu'il aurait le don de la prophétie, et qu'il pourrait transporter les montagnes, tout cela ne lui servirait de rien, sans la charité, l'amour. (Voy. mes Notes sur I Cor. xiii, 1-3.)

22. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur ! Seigneur ! n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? et n'avons-nous pas chassé les démons en ton nom ? et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en ton nom ?

22. « *En ce jour-là.* » C'est-à-dire au dernier jour, le jour du jugement ; l'époque à laquelle les principes de tous ceux qui ont des prétentions à la prophétie et à la piété seront examinés.

23. Mais je leur dirai alors tout ouvertement : Je ne vous ai ja-

mais connus; retirez-vous de moi, vous qui vous adonnez à l'iniquité.

23. « *Je ne vous ai jamais connus.* » C'est-à-dire, je ne vous ai jamais approuvés, ni aimés, ni considérés comme mes amis. (Voy. Ps. 1, 6; II Tim. II, 19; I Cor. VIII, 3.) Ce qui prouve qu'avec toutes leurs prétentions, ces hommes n'avaient jamais été de véritables disciples de Christ. Jésus ne leur dira pas alors qu'il les avait connus une fois et ensuite rejetés; qu'ils avaient été jadis chrétiens, et qu'ils étaient tombés ensuite; qu'il leur avait pardonné, et que plus tard ils avaient apostasié, mais il leur dira *qu'il ne les a jamais connus, qu'ils n'ont jamais été de vrais chrétiens.* Quels qu'aient été leurs transports, leur joie affectée, leurs espérances, leur confiance en eux-mêmes, leurs visions, leur zèle, le Seigneur ne les avait jamais regardés comme ses vrais amis. Je ne connais pas de prétexte plus claire que ce texte pour démontrer que les chrétiens ne peuvent déchoir de la grâce. Il vide la question, et prouve que, quoi qu'aient fait ces hommes, ils n'ont jamais été de vrais chrétiens. (Voy. I Jean II, 19.)

24. Quiconque entend donc ces paroles que je dis, et les met en pratique, je le comparerai à l'homme prudent, qui a bâti sa maison sur la roche; 25. Et lorsque la pluie est tombée, et que les torrents sont venus, et que les vents ont soufflé, et ont donné contre cette maison, elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la roche. 26. Mais quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les met point en pratique, sera semblable à l'homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable. 27. Et lorsque la pluie est tombée, et que les torrents sont venus, et que les vents ont soufflé, et ont donné contre cette maison, elle est tombée, et sa ruine a été grande.

24-27. Jésus termine le sermon sur la montagne par une comparaison magnifique, montrant les avantages à tirer de ses instructions. Il ne suffit pas de les *entendre*; il fallait les *suivre*. Il compare l'homme qui écoute ses paroles et qui les met en pratique à un homme qui bâtit sa maison sur un rocher. La Palestine était en grande partie un pays montagneux et couvert de collines; et, comme les autres pays de cette espèce, elle était sujette à des pluies soudaines et violentes. Le Jourdain, le cours d'eau principal, s'enflait toutes les années et devenait rapide et furieux. Les ruisseaux qui coulaient dans les montagnes, et qui étaient généralement à sec pendant quelques mois de l'année, étaient soudainement grossis par les pluies, et se précipitaient avec impétuosité dans la plaine. Ces torrents entraînaient tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage. Les maisons même qu'ils rencontraient ne pouvaient y résister, surtout si elles étaient bâties sur le sable ou tout autre fondement peu solide. Le courant, grossissant et coulant avec fureur, les ébranlait jusqu'en leurs fondements; le torrent rapide les rongea peu à peu; la maison chancelait, tombait, était balayée. Le roc n'était pas rare dans ces contrées, et il était facile de placer les maisons sur ce solide fondement.

Aucune comparaison ne pouvait mieux frapper un Juif. Ainsi, les tempêtes de la persécution et de l'affliction grondent alentour de l'âme. Lorsque nous nous croyons le plus en sûreté, les cieus pètrvent tout à coup

se couvrir, l'orage descendre et la calamité fondre sur nous. En un instant, santé, amis, fortune, tout peut disparaître. Combien donc sont désirables des biens que la tempête ne peut atteindre ! Tels sont ceux qui sont en Christ : l'obéissance à ses paroles ; la confiance à ses promesses, à sa protection ; et l'espérance du ciel que sa mort expiatoire nous assure. Les bouleversements terrestres ne peuvent atteindre ces trésors. En possession de la *foi* ; nous pourrions voir les tempêtes de la vie souffler autour de nous, sans crainte d'être par elles atteints ou renversés.

Il y a quelque chose de plus dans cette comparaison. La maison, bâtie sur le sable, est assaillie par les pluies et les inondations ; ses fondements sont ruinés graduellement ; elle tombe, elle est emportée par le torrent, et elle est finalement renversée. Ainsi tombe le pécheur. Les torrents mineaient sourdement ses fondements de sable, et bientôt une tempête impétueuse fond sur lui et le détruit, lui et ses espérances, à tout jamais. Il sera séparé de Christ, après avoir peut-être *entendu* ses paroles dès sa plus tendre enfance ; peut-être, après les avoir enseignées à d'autres dans les Écoles du dimanche ; peut-être, après avoir été le moyen de jeter le fondement sur lequel les autres auront bâti pour les cieux, cet homme n'a-t-il posé aucun fondement pour lui-même ; et bientôt la tempête éternelle mugira tout autour de son âme dépouillée. Combien grande sera sa chute ! Quel sera son trouble, lorsque plongé pour toujours dans l'abîme, condamné à vivre éternellement et à se torturer de désespoir sous les averse incessantes de soufre et de feu que Dieu lancera sur les méchants !

28. Or il arriva que quand Jésus eut achevé ce discours, les troupes furent étonnées de sa doctrine ; 29. Car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes.

28, 29. « *Sa doctrine.* » Ses enseignements. § « *Comme ayant autorité et non comme les scribes.* » Les scribes étaient des savants et les précepteurs de la nation juive. Ils étaient presque tous pharisiens. Ils enseignaient surtout les idées de leurs rabbins, et les traditions reçues ; ils consumaent leur temps « en querelles inutiles. » Les paroles de Jésus étaient simples, graves, pratiques ; le Sauveur présentait ses enseignements comme le *méritaient* des oracles de Dieu ; il ne perdait pas son temps en vaines disputes et en subtiles discussions ; mais il confirmait sa doctrine par des miracles et de solides arguments. Il enseignait *comme ayant autorité*, ainsi que le dit l'original, et non pas à la manière vaine et ridicule des docteurs juifs. Il prouvait qu'il avait l'autorité d'expliquer, d'affirmer et de *changer* les lois cérémonielles des Juifs. Et ainsi parlant comme ne le pouvait aucun *homme*, il est tout naturel qu'on se soit étonné de ses explications. Résumons le contenu de ce chapitre.

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE VII.

I. La disposition à juger la conduite d'autrui est condamnable. (Ver. 4 à 5.) Nous ne saurions sonder les cœurs. Il se peut que nous ayons nous-

mêmes des défauts plus grands que ceux que nous blâmons chez les autres, bien que d'un genre différent; mais il n'est pas rare de voir une personne condamner en autrui les travers qu'elle porte elle-même encore plus loin.

II. Nous voyons comment il faut agir envers les hommes qui s'opposent à l'Évangile. (Ver. 6.) Nous ne devons *pas* le leur présenter, lorsque nous *savons* qu'ils le dédaigneront et nous outrageront nous-mêmes. Toutefois ne les jugeons pas trop vite. Bien des gens sont mieux disposés à écouter l'Évangile que nous ne l'imaginons; et un mot placé à propos, prononcé avec bonté, peut devenir pour eux un moyen de salut. (Prov. xxv, 41; Eccles. xi, 6.) Ne parlons pas, même aux adversaires violents de l'Évangile, d'une manière dure, orgueilleuse, pédante, avec un esprit de dogmatisme et d'aigreur; ne rompons pas tout rapport de société, sous prétexte de *fidélité chrétienne*. La religion n'a rien à gagner à nos violations des règles de la vie sociale. (1 Pierre, iii, 8.) Si un homme ne veut pas nous écouter, lorsque nous lui parlons avec respect et bonté, il ne nous écoutera pas mieux lorsque nous le ferons avec colère et injures. Nous l'endurcirions contre la vérité et nous le confirmerions dans son opinion, que la religion ne porte pas de fruit. Notre Sauveur fut toujours doux et bon; et l'on ne saurait citer un seul cas où Il ait manqué aux lois de la sociabilité ni au respect que les hommes se doivent mutuellement. Lorsque les hommes parlent avec insolence à leurs supérieurs et les outragent par des paroles grossières; lorsque des jeunes gens oublient leur âge et parlent aux vieillards rudement, sur un ton d'autorité, tous violent les premiers principes de l'Évangile, la douceur, le respect, l'amour. Rendez l'honneur à qui l'honneur appartient, et soyez *polis et prévenants*.

III. Christ recommande la prière d'une manière toute spéciale. (Ver. 7 à 11.) Ses remarques s'appliquent surtout à la jeunesse. Quel est l'enfant qui n'irait pas demander à ses parents ce dont il a besoin? Quel est l'enfant qui douterait que son père ne lui donnât ce qu'il croit le meilleur pour lui? Et Dieu est mieux disposé encore à donner que le meilleur des pères. Nous pouvons recevoir de *lui* des dons bien plus importants que nous ne saurions en attendre d'un homme. Dieu seul peut nous pardonner, nous éclairer, nous sanctifier et nous sauver. Qu'il est étrange que tant d'êtres qui demandent chaque jour, à chaque instant, une faveur à leurs pères terrestres, ne songent pas même à demander au Père céleste une seule bénédiction, ni pour le temps, ni pour l'éternité!

IV. Le danger de perdre notre âme. (Ver. 13, 14.) Le chemin de la perdition est large; la voie du ciel étroite. Les hommes suivent naturellement le premier; ils n'entrent jamais dans la seconde, si ce n'est de propos délibéré. Lorsque nous commençons le voyage de la vie, nous tombons tout seuls dans le chemin large où la foule marche à la perdition. C'est notre penchant, notre éloignement pour Dieu qui nous y conduit; nous ne pouvons en sortir sans efforts. Combien il est plus naturel de suivre le chemin indiqué par la multitude, que celui tenu par un petit nombre de voyageurs et qu'on ne trouve qu'avec peine! et combien grande est notre perpension à y marcher jusqu'à notre ruine! Personne n'est sauvé sans lutte. Personne n'entre dans la voie étroite sans le vouloir, personne en suivant sa pente

originelle. Et pourtant, combien peu nous sommes disposés à faire des efforts; peu à écouter les exhortations qui nous appellent hors de la voie large, vers un sentier plus étroit et moins fréquenté! Combien d'hommes se croient en sûreté, précisément parce qu'ils sont avec la foule; combien sont portés à croire que la complicité d'un grand nombre sera leur sauvegarde! Et pourtant Dieu a-t-il jamais épargné une ville coupable, parce qu'elle était grande? Préserva-t-il l'armée de Sanchérib de l'ange destructeur, parce qu'elle était puissante? Hésite-t-il tous les jours à faucher les hommes par la peste, la contagion, la famine, par la raison qu'ils sont nombreux? S'abstient-il de coucher les hommes dans la tombe, parce qu'ils fourmillent sur la terre et que des foules vont à la mort? Il en est de même du chemin de l'enfer. Ni le nombre, ni le pouvoir, ni le talent de ceux qui se trouvent dans la voie large n'arrêteront Dieu, ou ne rendront cette voie sûre; et la route du ciel n'est pas plus dangereuse parce qu'elle est peu fréquentée. Le Seigneur savait que les hommes couraient un grand péril; c'est pourquoi il les engageait jadis comme il nous engage nous-mêmes aujourd'hui à faire effort pour entrer par la porte étroite.

V. Le devoir de la droiture en religion. (Ver. 15-23.) Les dehors ne sont rien. Dieu va au cœur. Et le jour approche où il abattra tous les arbres qui n'auront pas porté des fruits de justice. S'il est une chose où nous devons être droits et sincères, certes c'est en religion. On ne saurait tromper Dieu. (Gal. vi, 7.) Et les biens éternels sont trop précieux pour les échanger contre de vaines illusions sur nous-mêmes, et une honteuse hypocrisie envers nos frères. Nous pouvons en imposer à nos semblables, mais non à notre Créateur, qui bientôt nous enlèvera notre masque, pour nous montrer au monde tels que nous sommes. Consentez à connaître ce qu'il y a de pire en vous. Laissez-vous voir, *tels que vous êtes*, à Dieu et aux hommes. Ne singez pas ce que vous n'êtes pas. Jugez vous comme vous jugez les autres, non sur les paroles, les promesses, mais d'après votre *vie*; comme vous jugez d'un arbre, non par les feuilles et les fleurs, mais par les *fruits*.

VI. Plaçons nos espérances de salut sur une base solide. (Ps. 24-27.) Personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ. (1 Cor. iii, 11.) Il est la maitresse pierre du coin. (1 Pierre ii, 6; Eph. ii, 10.) Ni le malheur, ni la persécution, ne sauraient ébranler un semblable édifice. De telles espérances défient l'adversité; elles restent fermes devant la mort, et nous gardent calmes devant la colère divine qui tombe sur le méchant. Qu'il sera terrible, au jour du jugement, de reconnaître ses illusions, et de voir couler son édifice sur le sable, les vagues l'emporter et le précipiter dans l'abîme à tout jamais! La ruine, une éternelle ruine, attend ceux qui cherchent à se séduire par une apparence de vie, et qui sont morts!

VII. Combien est précieux, ce *sermon sur la montagne*. Dans aucune langue, n'existe un discours qui lui soit comparable, en pureté, vérité, beauté, grandeur. Si nous n'avions pas d'autre preuve, celle-ci suffirait à établir que Jésus-Christ vient de Dieu. Si ces doctrines étaient appréciées et suivies, quelle vertu et quelle paix régneraient dans le monde! Comme l'hypocrite serait confondu! Comme l'impur baisserait la tête! Comme la

paix régnerait dans toutes les familles et dans toutes les nations ! Comme la race humaine, perdue, misérable, souffrante, tomberait à genoux devant Dieu, pour obtenir paix et vie de la main toujours tendue de leur Père fidèle et miséricordieux !

## CHAPITRE VIII.

1. Et quand il fut descendu de la montagne, de grandes troupes le suivirent, 2. Et voici, un lépreux vint et se prosterna devant lui, en lui disant : Seigneur, si tu veux, tu peux me rendre net,

1, 2. « *Et voici, un lépreux vint.* » De toutes les maladies dont il est fait mention dans la Bible, la plus terrible est la lèpre. Elle se manifeste extérieurement par des taches qui ressemblent à la piqûre d'une épingle, ou à celles d'une dartre.

En général, ces taches paraissent tout à coup, et peuvent être hâtées par des émotions soudaines, comme la colère ou la frayeur. (Nomb. xii, 10; II Chron. xxvi, 19.) Ces taches se montrent d'abord sur la figure, autour du nez, des yeux, et s'étendent d'année en année jusqu'à ce qu'elles deviennent de la grosseur d'un pois ou d'une fève; peu nombreuses dans le commencement, elles finissent par couvrir tout le corps.

Il y a trois sortes de lèpres, qui se distinguent par la couleur de leurs taches : la lèpre blanche, la rouge et la noire.

Ce mal, tout extérieur en apparence, est profondément enraciné dans les os, la moelle, les jointures du corps. On a des raisons de croire que, chez les enfants, la lèpre reste cachée dans le système jusqu'à l'âge de puberté; et chez les adultes pendant trois ou quatre ans, jusqu'à ce qu'elle donne, par son éruption sur la peau, l'effrayant indice qu'elle est déjà enracinée. Le lépreux de naissance peut vivre trente, quarante ou cinquante ans d'une vie misérable, s'avançant à pas lents vers une ruine certaine. Les articulations, les mains, les pieds perdent tout mouvement, le corps s'affaisse et devient hideux. Quelquefois le mal commence par les extrémités, et l'infortuné qui en est atteint voit tomber ses doigts, ses pieds et chaque partie de son corps, jusqu'à ce que la maladie, ayant attaqué le siège de la vie, le délivre de sa misérable existence.

Cette maladie est contagieuse et héréditaire jusqu'à la troisième ou quatrième génération. Dans la dernière, ses symptômes sont : des dents gâtées, une haleine fétide et un teint maladif.

Moïse avait donné des indications toutes spéciales pour reconnaître la vraie lèpre. (Voyez Lévi. xiii.) Pour éviter la contagion, le lépreux était éloigné du camp. Le sacrificateur devait examiner le malade, et s'il le déclarait guéri, celui-ci pouvait de nouveau se mêler au peuple; mais il devait offrir deux oiseaux, ordinairement deux tourterelles dont l'une était tuée et l'autre rendue à la liberté. (Voy. Lévi. xiv.) Jésus, pour se soumettre aux lois du pays, ordonna à l'homme qu'il venait de guérir de faire l'of-

frande habituelle, et de se montrer au sacrificateur qui devait sanctionner sa guérison.

La lèpre n'a paru qu'une seule fois en Amérique, et jusqu'à ce jour, à quelques exceptions près, ne s'est pas étendue au delà de l'ancien continent, surtout dans l'Orient. En 1730, cette terrible calamité sévit dans la Guadeloupe (Indes occidentales), et est ainsi décrite par un témoin oculaire (1) : « Son commencement est imperceptible : quelques taches blanches sur la peau ; elles n'occasionnent d'abord aucune souffrance ; mais peu à peu elles augmentent et s'étendent sur tout le corps ; le nez enfle et s'amollit, les narines s'élargissent, des tumeurs se forment sur les joues, les sourcils enflent, les oreilles s'épaississent, le bout des doigts ainsi que les pieds enflent et tombent, après que les articulations se sont disjointes ; les ongles deviennent écailleux, et dans la dernière période, le malade devient hideux et tombe en pièces. » § « *Se prosterna.* » S'inclina devant lui pour lui témoigner son respect. (Voy. Note Matth. II, 2.) § « *Si tu veux.* » C'est la preuve d'une grande foi et la confession que sa guérison dépendait de la *volonté* de Jésus ; de même chaque chrétien doit venir avec l'assurance que Jésus *peut* le sauver, tout en reconnaissant qu'il n'a aucun droit à ce salut qui dépend de la volonté souveraine de notre Dieu. Il doit donc se jeter à ses pieds avec les sentiments du lépreux.

Heureusement que personne n'est venu à Jésus avec ces sentiments sans être pardonné. § « *Rendre net.* » Me guérir. La lèpre était considérée comme une maladie malpropre et dégoûtante ; en être guéri se disait donc être nettoyé.

3. Et Jésus étendant la main, le toucha, en disant : Je le veux, sois net ; et incontinent sa lèpre fut guérie.

3. « *Et Jésus le toucha.* » Le Juif qui touchait un lépreux était souillé et considéré comme impur. (Lév. XIII, 3.) L'acte de Jésus nous montre donc que non-seulement il voulait le guérir, mais qu'il était déjà guéri.

4. Et Jésus lui dit : Prends garde de ne le dire à personne ; mais va, et te montre au sacrificateur, et offre le don que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage.

4. « *Prends garde de ne le dire à personne.* » Évidemment cet ordre n'avait de valeur qu'aussi longtemps qu'il n'avait pas satisfait aux exigences de la loi. Son devoir était d'aller promptement vers le grand-prêtre, et, au lieu de s'arrêter à parler çà et là de sa guérison, aller *avant tout*, la confesser légalement en offrant un sacrifice ; comme l'endroit de la Galilée où le miracle était accompli était éloigné de Jérusalem de 50 ou 60 kilomètres, il devait se hâter. Peut-être aussi Jésus craignait-il que le sacrificateur n'en eût connaissance avant l'arrivée de cet homme, et que, pour s'opposer au Sauveur, il ne déclarât que c'était une imposture. § « *Leur serve de témoignage.* » Non pas au sacrificateur, mais au peuple. Le témoignage du sacrificateur était nécessaire pour qu'il pût être reçu dans la congrégation, et jouir des privilèges religieux et sociaux. Une fois qu'il

(1) M. Peyssmel.

était ainsi rétabli dans ses droits, le miracle était prouvé aux yeux du peuple.

5. Et quand Jésus fut entré dans Capernaüm, un centenier vint à lui, le priant.

5. « *Capernaüm.* » (Voy. Note, ch. iv, 13.) § « *Un centenier.* » C'était, dans les armées romaines, le chef de cent soldats. La Judée, province romaine, avait de telles garnisons pour maintenir le peuple dans l'obéissance. Cet homme était probablement un païen de naissance. (Voy. ver. 10.)

6. Et disant : Seigneur, mon serviteur est paralytique dans ma maison, et il souffre extrêmement. 7. Jésus lui dit : J'irai et ie le guérirai.

6, 7. « *Paralytique.* » (Voy. Note, ch. 24.) L'espèce de paralysie n'est pas mentionnée ; l'attaque paraît avoir été violente ; peut-être était-ce celle qui occasionne de fortes crampes, et met la vie dans un danger immédiat.

8. Mais le centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit ; mais dis seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

8. « *Je ne suis pas digne.* » Cette expression montre une grande humilité et prouve qu'il reconnaissait sa misère spirituelle comme homme et comme païen. Ce sentiment lui faisait reconnaître l'immense distance qui existait entre lui et Jésus, et son indignité pour recevoir le Fils de Dieu dans sa maison. Tels doivent être les sentiments de tout pécheur repentant qui vient à Jésus.

9. Car moi-même, qui suis un homme *constitué* sous la puissance *d'autrui*, j'ai sous moi des gens de guerre, et je dis à l'un : Va, et il va ; et à un autre : Viens, et il vient ; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait.

9. « *Qui suis un homme.* » Sa confiance dans la puissance de Jésus était entière : aussi ne lui demande-t-il qu'une parole. Il présente sa requête comme il convient à un soldat, qui sait obéir et commander suivant les circonstances. Et si lui, qui n'est qu'un homme, sait se faire obéir, à bien plus forte raison Jésus, source de toute puissance et dominateur de toutes choses, peut-il commander aux maladies, à la mer, aux orages. Il demande donc simplement à Christ de donner un ordre, bien convaincu qu'il sera exécuté.

10. Ce que Jésus ayant entendu, il s'en étonna, et dit à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous dis que je n'ai pas trouvé, même en Israël, une si grande foi.

10. « *Je n'ai pas trouvé une si grande foi.* » Le mot foi signifie ici confiance ou croyance en la puissance de Jésus pour guérir le malade. Cela ne prouve pas que le centenier ait eu la foi qui sauve, bien que ce soit probable, d'après l'esprit qu'il manifesta. Dans ce cas, il serait le premier Gen-

til converti au christianisme et un témoignage de ce qui fut plus clairement révélé dans la suite, que les païens seraient amenés à la connaissance de la vérité. § « *Et Jésus s'étonna.* » ou fut émerveillé de sa foi, ou la trouva remarquable. § « *Même en Israël.* » Israël : nom donné à Jacob. (Gen. xxxii, 28, 29.) Parce que, comme prince, il l'avait emporté sur Dieu, en persévérant dans la lutte avec l'ange, et obtint sa bénédiction. Ce mot vient de deux mots hébreux qui signifient prince et Dieu. Il était un des patriarches, un des ancêtres de la nation juive, et les noms Israël, Israélites étaient donnés comme celui de Romains, en l'honneur de Romulus. Toute la nation juive porta ce nom jusqu'au temps de Jéroboam ; après quoi il ne fut appliqué qu'aux dix tribus révoltées, probablement parce qu'elles formaient la majorité de la nation. Après la captivité de Babylone, il fut donné à tous les Juifs indistinctement. (Voy. Matth. x, 6 ; Actes vii, 42 ; Hébr. viii, 8 ; Matth. xv, 32.) Le sens est donc : Je n'ai pas trouvé un tel exemple de confiance parmi les Juifs.

11. Mais je vous dis que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et seront à table dans le royaume des cieux, avec Abraham, Isaac et Jacob.

11. « *Plusieurs viendront d'Orient, etc.* » Jésus saisit cette occasion pour proclamer que cette conversion ne sera pas la seule, et que de nombreux païens d'Orient et d'Occident seront sauvés, aussi bien qu'Abraham, Isaac et Jacob. L'Orient et l'Occident, dans les Écritures, désignent le monde entier. (Isa. xlv, 6 ; liv. 19.) Cette expression, *être à table*, rappelle la parabole du Festin, où les joies du ciel sont comparées à un banquet. Elle indique ici la félicité, l'honneur.

12. Et les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres de dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

12. « *Les enfants du royaume.* » C'est-à-dire les enfants ou le peuple qui attend le royaume, ou à qui il appartient de droit, en un mot les Juifs. Ils se croyaient les favoris du ciel, ils pensaient que le Messie étendrait leur nation et augmenterait la gloire de leur royaume. C'est pourquoi ils s'appelaient les enfants du royaume de Dieu, à l'exclusion des Gentils. Notre Seigneur, adaptant son langage au leur, dit que plusieurs païens seront sauvés, et plusieurs Juifs perdus. § « *Seront jetés dans les ténèbres de dehors.* » Image des peines futures. Probablement empruntée aux donjons ou *cachots* romains généralement bâtis sous terre, privés de soleil et par conséquent humides, sombres, malsains et probablement très-sales.

Les maîtres faisaient construire ces prisons pour leurs esclaves qui, privés ainsi de lumière, de compagnons et de bien-être, passaient les jours et les nuits à pleurer de douleur et à grincer les dents de rage. De même, le méchant sera privé de la lumière du ciel, de toute paix, joie, espérance. Il sera jeté dans de profondes ténèbres, pleurera de douleur, grincera des dents dans sa fureur contre Dieu et murmurer contre sa justice. Quelle image frappante du châtiment à venir ! Descendez dans un cachot humide, sombre, solitaire, sordide ; regardez son prisonnier, misérable et furieux ; ajoutez à ses souffrances l'idée de l'éternité, et dites-vous encore qu'après

tout ce n'est là qu'une faible image de l'enfer. (Voy. Note sur Matth. xxii, 13.)

13. Alors Jésus dit au centenier : Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

13. « *A l'heure même son serviteur fut guéri.* » Quelle preuve de la bonté et du pouvoir de Jésus ! Le miracle ne pouvait être plus complet ; il ne pouvait y avoir ni erreur, ni imposture. Ce miracle ou un semblable se trouve dans Luc vii, 1-10. Quelques-uns croient que c'est le même fait ; d'autres, qu'un second centenier, encouragé par l'exemple de celui-ci, vint aussi trouver Jésus ; ils disent, pour preuve de leur opinion, qu'il est impossible de faire accorder les deux faits, et qu'il n'est pas improbable que deux circonstances semblables aient eu lieu et aient été suivies des mêmes résultats.

Cependant, pour le lecteur attentif, ces deux récits n'en font qu'un. Ils se ressemblent, tant pour le caractère des personnes, le lieu, le temps, l'expression des mêmes sentiments, les mêmes réponses, la couleur matérielle du récit, que par le résultat final. Il est difficile de croire que toutes ces circonstances fussent les mêmes dans deux cas distincts. Il y a des différences cependant. Matthieu dit que le centenier vint lui-même ; Luc, qu'il envoya d'abord les anciens des Juifs, puis ses amis ; il ajoute aussi qu'il était l'ami des Juifs et leur avait fait bâtir une synagogue. Un incrédule demandera s'il n'y a pas ici une contradiction palpable. Pour l'expliquer, remarquons d'abord que la venue des premiers n'exclut pas celle du centenier. Les Juifs l'aimaient, il leur avait fait beaucoup de bien, ils devaient désirer que la faveur qu'il demandait lui fût accordée. Il se pourrait qu'ils fussent venus vers le Sauveur à la demande du centenier ou de leur propre mouvement, désirant qu'il fût bien reçu. Tout ceci se passa sans doute comme dans toute autre ville : rapidement, confusément, de manière qu'un spectateur fût frappé par une circonstance, un second par une autre : Matthieu, de ce qu'un païen fût venu ; Luc, de ce que des Juifs s'intéressaient aussi vivement à un Gentil ; et dès lors, il s'occupe moins du centenier. C'était une maxime chez les Juifs, comme aujourd'hui dans nos lois, que ce qu'un homme fait faire par un autre, il le fait lui-même. En effet, lorsqu'il est dit que Jésus baptisait, il le faisait par l'intermédiaire de ses disciples. (Voy. Jean iv, 1 ; xix, 1.) Matthieu avait en vue le fait principal : la guérison. Il voulait être concis. Il dit que le centenier fit la demande et reçut la réponse. Il ne dit pas s'il la fit lui-même ou par l'intermédiaire d'un autre. Luc, au contraire, donne tous les détails. Il n'y a donc pas plus de contradiction qu'il n'y en aurait à dire dans une cour de justice qu'un homme est venu intenter un procès, tandis que la demande aurait été faite par son avocat. Deux hommes véridiques racontant le fait pourraient différer autant que Matthieu et Luc. Une chose résulte clairement de ce double récit : c'est que le fait n'est pas une invention des Évangélistes, car s'il en était ainsi, dans ce cas, ils s'accorderaient dans tous les détails.

14. Puis Jésus étant venu dans la maison de Pierre, vit la belle-mère de Pierre qui était au lit, et qui avait la fièvre. 15. Et lui

ayant touché la main, la fièvre la quitta; puis elle se leva et les servit.

14, 15. Ce récit se trouve aussi dans Marc 1, 29; et dans Luc 14, 38. Marc ajoute que Simon et André vivaient ensemble, et que Jacques et Jean allèrent chez eux. Il ajoute aussi que, avant le miracle, ils lui parlèrent de la personne malade. Le miracle fut immédiat et complet, puisqu'elle put se lever et les servir. Cette expression : « *La mère de la femme de Pierre* » prouve au moins que celui-ci avait été marié, et plus probablement qu'il l'était encore. (Comp. I Cor. ix, 5; et voyez Note sur cet endroit.) Les catholiques romains prétendent que Pierre est le chef de l'Église, et le vicaire de Jésus-Christ. Selon eux, le pape est son successeur. Quelle raison ont-ils donc de maintenir que les prêtres ne doivent pas se marier? Pourquoi Jésus élut-il Pierre apôtre, puisqu'il avait une femme? Il est remarquable que ce soit lui qu'on ait prétendu mettre à la tête de l'Église, et qu'il soit donné comme exemple à tous ceux qui doivent lui succéder. Cette loi contre le mariage vient des hommes; elle est contraire à la Parole de Dieu. Le mariage de Pierre ne fut point un obstacle à son apostolat, et il est déclaré expressément que le mariage est une chose « honorable pour tous. » (Héb. xiii, 4.)

16. Et le soir étant venu, on lui présenta plusieurs démoniaques, desquels il chassa par sa parole les esprits malins, et guérit tous ceux qui se portaient mal.

16. « *Le soir étant venu, etc.* » Le bruit des miracles de Jésus attirait la foule, et tous ceux qui avaient des amis malades les lui apportaient. Il les guérissait tous, ce qui prouve à la fois sa bonté et sa mission divine; il aurait pu établir cette dernière par des miracles sans autre but; mais il n'en fit aucun dans le but unique de montrer son pouvoir, si ce n'est peut-être celui du figuier stérile, et encore y avait-il là une leçon. (Comp. Marc xi, 11-14.) Ceci se passait vers le soir du sabbat. (Marc 1, 21-32.) Les Juifs observaient ce repos d'un soir à l'autre. (Lév. xxiii, 32.) Ce jour-là, ils n'amenaient pas même leurs malades pour les faire guérir. (Luc xiii, 14.) Mais aussitôt le sabbat fini, le soir du même jour, des multitudes accouraient vers Jésus. § « *Démoniaque.* » (Voy. Note Matth. 14, 24.) § « *Par sa parole.* » Par son ordre, par un mot.

17. Afin que fût accompli ce dont il avait été parlé par Ésaïe le prophète, en disant : Il a pris nos langueurs et a porté nos maladies.

17. « *Afin que fût accompli, etc.* » Ce passage se trouve dans Esaïe lxxi, 4. Dans ce lxxi<sup>e</sup> chapitre, Esaïe présente dans toute sa force la doctrine de l'expiation, savoir : que le Messie devait souffrir pour le péché. Néanmoins, dans le verset cité ici, il annonce la même vérité déclarée par Matthieu. Le mot traduit par langueurs dans Esaïe et Matthieu signifie proprement, en hébreu et en grec, *maladies du corps*. Ni l'un ni l'autre ne le font rapporter à la maladie de l'âme, le péché. Prendre ces langueurs signifie évidemment les enlever, les faire disparaître. C'est ce que Jésus accomplissait par son pouvoir miraculeux, en guérissant les malades. Le mot rendu

par « douleurs » dans Esaïe et par « maladies » dans Matthieu signifie *peines, chagrins, angoisses d'esprit*. Les porter, c'est donc sympathiser avec celui qui souffre, alléger ses chagrins et les enlever. C'est ce que Jésus fit par ses préceptes et par son exemple. Son expiation détruisit la *source* de tous les maux, le *péché*. Ces deux passages signifient donc absolument la même chose. (Voy. mes Notes sur Es. ch. LIII.)

18. Or Jésus voyant autour de lui de grandes troupes, commanda de passer à l'autre rivage.

18. « *A l'autre rivage.* » Jésus était alors à Capernaüm, ville située au nord-ouest de la mer de Tibériade ou de Galilée. (Voy. Note Matth. iv, 18.) Il voulait aller dans le pays, à l'est de la mer de Tibériade.

19. Et un scribe s'approchant, lui dit : Maître, je te suivrai partout où tu iras. 20. Et Jésus lui dit : Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où il puisse reposer sa tête.

19, 20. « *Et un scribe s'approchant, etc.* » Ce scribe, témoin des miracles de Jésus, s'attendait probablement, en le suivant, à en obtenir quelques grands avantages terrestres ; mais Christ ne lui parle que de sa pauvreté, et détruit ainsi toutes ses sordides espérances. Les renards ont des tanières, les oiseaux du ciel, des nids, lui dit-il ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. Il est étranger dans ce monde qu'il a créé, il est banni de la demeure des hommes. (Comp. Jean 1, 11.) § « *Fils de l'homme.* » Cela désigne évidemment Jésus lui-même. Aucun autre nom ne lui est donné plus fréquemment, et pourtant il est assez difficile de l'expliquer. Le mot fils s'emploie dans un grand nombre de significations. (Voy. Note Matth. 1, 1.) Le nom de *Fils de l'homme* n'est donné à Jésus que trois fois dans le Nouveau Testament, (Voy. Act. vii, 56 ; Apoc. 1, 13 ; xiv, 14.) en dehors des cas où il le prend lui-même, ce qu'il fait souvent. *Fils de Dieu*, appliqué à Jésus-Christ, désigne une union toute spéciale avec Dieu. (Jean x, 36.) Fils de l'homme désigne sans doute une union correspondante avec l'homme. Peut-être Jésus prend-il ce dernier pour montrer l'intérêt qu'il nous porte, son dévouement à la race humaine. Quelquefois cependant il est employé comme synonyme de Messie. (Matth. xvi, 28 ; Jean 1, 34 ; Act. viii, 37 ; Jean xii, 34.)

21. Puis un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permets-moi d'aller premièrement ensevelir mon père.

21. « *Puis un autre de ses disciples, etc.* » Disciple, sa signification propre est : *qui apprend*. Ce nom fut donné à ceux qui suivaient Jésus et qui l'acceptaient pour leur instructeur. Il ne suit pas de là qu'un de ses disciples fut toujours un homme pieux, mais simplement un de ceux qui, pour une cause ou pour une autre, suivait ses instructions. (Voy. Jean vi, 66 ; ix, 28.)

22. Et Jésus lui dit : Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts.

22. « *Laissez les morts ensevelir leurs morts.* » Ici le mot mort a deux sens différents. Pris à la lettre, ce passage serait un paradoxe ; mais il est bien propre à faire comprendre la pensée. Les Juifs employaient souvent le mot *mort* pour marquer qu'ils étaient indifférents à une chose, ou plutôt que cette chose n'avait plus aucune *influence* sur eux. Ainsi, être mort au monde, à la loi (Rom. vii, 4), au péché (Rom. vi, 11), signifie que la loi, le monde, le péché, n'ont plus aucune influence, aucun pouvoir sur nous ; que nous en sommes affranchis, et que nous agissons *comme s'ils n'existaient pas*. Un cadavre dans sa tombe est insensible aux pompes, aux joies, aux ambitions qui s'agitent autour de son cercueil. De même les mondains sont morts à la religion. Ils n'en connaissent ni la beauté, ni la douceur. Ils sont sourds à sa voix. Tels sont ceux auxquels notre Seigneur fait allusion. Laissez les morts, dit-il, qui ne s'intéressent pas à mon œuvre, et qui sont morts dans leurs péchés (Eph. ii, 1), prendre soin de leurs morts. Pour vous, suivez-moi.

Deux raisons ont pu faire donner cet ordre, en apparence inconsideré : ou Jésus voulait éprouver le caractère et l'attachement de cet homme, car un amour véritable pour Christ devait le faire quitter ses amis, même placés dans les circonstances les plus difficiles (Matth. x, 27 ; Luc xiv, 25) ; ou le Sauveur voulait ainsi le prémunir contre les efforts de ses parents qui chercheraient à le retenir, soit en se moquant de lui, soit en lui représentant *l'affliction de sa famille* ; mais des choses d'une plus haute importance devaient le fixer auprès de Jésus, qui trouva nécessaire d'exiger ce grand sacrifice. Jésus voyait aussi peut-être que les impressions qu'il avait reçues n'étaient pas assez profondes pour résister aux tentations auxquelles il aurait été exposé ; car, tout étrange que cela paraisse, il est peu de scènes qui contribuent à chasser aussi vite les impressions sérieuses qu'un enterrement ; ce que les faits ne montrent que trop, hélas ! Si ce fut une des raisons du Sauveur, c'est une nouvelle preuve de sa connaissance profonde du cœur humain. Les mesures à prendre pour les funérailles, le deuil à préparer, l'affliction, tout vient distraire l'âme, lui faire oublier ses péchés, le besoin qu'elle a d'un Sauveur : aussi, peu d'hommes sont-ils tirés de leur engourdissement par la mort d'un parent. Ce trait saillant nous montre que rien ne doit nous arrêter lorsque Jésus nous appelle ; ni la mort d'un père, d'un enfant, ni la maladie, ni les joies, ne sont un motif pour retarder notre conversion, le premier des intérêts. Sans doute, le devoir des enfants est d'obéir à leurs parents, de leur témoigner de l'affection dans les épreuves, et de manifester leur respect à leur égard, même après leur mort. Jésus ne se montre pas indifférent à ces obligations ; mais il enseigne ici qu'amis et bien-être, tout doit être subordonné à l'Évangile.

23. Et quand il fut entré dans la nacelle, ses disciples le suivirent.

23. « *Dans la nacelle.* » Sur la mer de Tibériade. Probablement dans un bateau de pêcheur. § « *Les disciples.* » Non-seulement les apôtres, mais probablement beaucoup d'autres. Plusieurs nacelles suivaient Jésus. (Marc iv, 36.) Ce qui grandit l'importance et l'effet du miracle.

24. Et voici, il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la nacelle était couverte de flots ; et Jésus dormait.

24. « *Une grande tempête.* » Un violent orage; ou un vent assez fort pour mettre leur vie en danger. De semblables coups de vent avaient souvent lieu sur ce lac. § « *La nacelle était couverte par les flots.* » Les vagues la battaient; l'emplissaient d'eau (Marc iv, 37) et la mettaient en danger de couler. § « *Jésus dormait.* » A la poupe; sur un oreiller. (Marc iv, 38.) Après les fatigues du jour, Jésus se livrant au repos entre les mains de Dieu, sans crainte du danger, montre à ses disciples comment le corps peut dormir, lorsque la conscience est en paix.

25. Et ses disciples vinrent et l'éveillèrent en lui disant : Seigneur, sauve-nous, nous périssons.

25. « *Sauve-nous.* » Sauve notre vie. § « *Nous périssons.* » Ces paroles prouvent leur grande confiance dans le Sauveur et nous enseignent à qui les pécheurs et les chrétiens doivent aller dans le danger : le Fils de Dieu peut seul nous sauver des orages de la colère divine.

26. Et il leur dit : Pourquoi avez-vous peur, gens de petite foi ? Alors s'étant levé, il parla fortement aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme.

26. « *Pourquoi avez-vous peur ?* » Vous n'auriez pas dû oublier que le Fils de Dieu était à bord, qu'il a le pouvoir de sauver, et qu'avec lui vous êtes à l'abri de tout danger. De même, les chrétiens ne devraient craindre ni la maladie, ni la mort : aucun ennemi ne peut atteindre Jésus ; ils sont avec lui, et dès lors en sûreté. (Jean xiv, 19.) § « *Il parla fortement aux vents.* » Les tança, leur commanda de se taire. Quelle puissance ! quelle preuve irrésistible de sa divinité ! Sa parole calma la tempête. Il n'y a nulle part de description plus sublime de sa puissance et rien ne prouve mieux qu'il était le Fils de Dieu. § « *Un grand calme.* » Les vents s'apaisèrent, tout danger cessa.

27. Et les gens qui étaient là s'en étonnèrent, et dirent : Qui est celui-ci que les vents même et la mer lui obéissent ?

27. « *Qui est celui-ci ?* » Quel personnage est-ce ? Quelle preuve immense et irrésistible de sa puissance ! Comme il doit être au-dessus du reste des mortels !

Il parla aux vents et ils se calmèrent. La nacelle glissa sur les ondes, et ils furent tout émerveillés, en présence de Celui qui commande aux tempêtes que Dieu avait soulevées. Et ils sentirent qu'il était Dieu lui-même. Nulle scène ne pouvait être plus grandiose : les vagues furieuses, l'orage sifflant, la nacelle ballottée, les craintes, les cris des matelots, tout calmé par un seul mot ! De même, les tempêtes grondent à l'oreille du pêcheur réveillé ; il craint une ruine prochaine, l'enfer menace de l'engloutir ; mais il s'approche en tremblant de Jésus, qui parle à son cœur troublé, et le pêcheur est sauvé. Une paix profonde remplit son âme, il traverse paisiblement l'océan de la vie, et arrive enfin au repos éternel dans les cieux. (Voy. Esa. lvii, 20, 24 ; Rom. v, 1 ; Phil. iv, 7.)

28. Et quand il fut passé à l'autre côté, dans le pays des Gergéséniens, deux démoniaques étant sortis des sépulcres, le vinrent

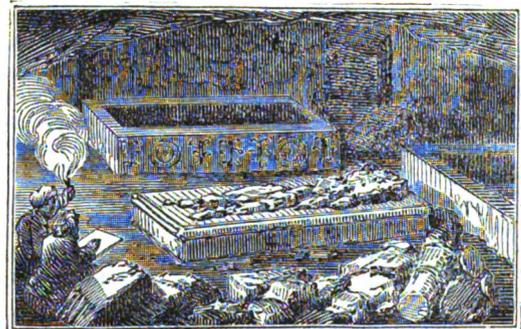
rencontrer, *et ils étaient* si dangereux que personne ne pouvait passer par ce chemin-là. 29. Et voici, ils s'écrièrent, en disant : Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus, Fils de Dieu ? es-tu venu ici nous tourmenter avant le temps ? 30. Or il y avait un peu loin d'eux un grand troupeau de pourceaux qui paissait. 31. Et les démons le priaient, en disant : Si tu nous jettes dehors, permets-nous de nous en aller dans ce troupeau de pourceaux. 32. Et il leur dit : Allez ; et eux étant sortis, s'en allèrent dans le troupeau de pourceaux ; et voilà, tout ce troupeau de pourceaux se précipita dans la mer, et ils moururent dans les eaux. 33. Et ceux qui les gardaient s'enfuirent ; et étant venus dans la ville, ils racontèrent toutes ces choses, et ce qui était arrivé aux démoniaques. 34. Et voilà, toute la ville alla au-devant de Jésus, et l'ayant vu, ils le prièrent de se retirer de leur pays.

28-34. Le même récit est plus complet dans Matt v, 1-20, etc. ; Luc viii, 26-38.

28. Et quand il fut passé à l'autre côté, dans le pays des Gergéséniens ; deux démoniaques étant sortis des sépulcres, le vinrent rencontrer, *et ils étaient* si dangereux que personne ne pouvait passer par ce chemin-là.

28. « A l'autre côté. » De la mer de Tibériade. § « Pays des Gergéséniens » (Marc v, 1), dit *pays des Gadaréniens* : Contradiction apparente : *Gadara* était située non loin du lac de Génésareth ; c'était une des dix villes appelées *Décapolis*. (Note Matth. iv, 25.) *Gergésa* était une ville située à 16 kilomètres sud-est de *Gadara*, et à 27 kilomètres est du Jourdain. Il n'y a donc pas de contradiction, ces deux villes se trouvant dans le pays où Jésus alla ; Matthieu fit mention de l'une et Marc de l'autre ; c'est une nouvelle preuve que les Évangélistes étaient sincères et qu'ils ont vu les faits. Des imposteurs auraient mis le même nom, ou l'auraient supprimé. § « Deux démoniaques vinrent le rencontrer. » Marc et Luc n'en mentionnent qu'un : « Un homme sortit d'abord des sépulcres et vint le rencontrer. » (Marc v, 3.) « Il vint à sa rencontre un homme. » (Luc viii, 27.) Cette différence a donné lieu à d'assez grandes difficultés. Cependant Marc et Luc ne disent pas qu'il n'y en avait pas plus d'un ; seulement leur attention ne fut portée que sur l'un d'eux, peut-être parce qu'il était plus connu, plus furieux, plus difficile à conduire. La contradiction serait réelle si Matthieu affirmait qu'il y en avait deux, et que Marc et Luc déclarassent qu'il n'y en avait qu'un ; mais ils racontent l'événement comme tout autre homme l'aurait fait, ce qui prouve qu'ils étaient des témoins sincères. S'ils eussent été des imposteurs, en écrivant leurs livres pour tromper le monde, ils se fussent mis exactement d'abord dans une circonstance aussi facile. Devant un tribunal, des témoignages différents sur les détails sont tenus pour valables quand ils s'accordent sur les points essentiels. Luc dit : « Il vint à sa rencontre un homme de cette ville-là, » ou, comme cela devrait être rendu, « un habitant de la ville, un citoyen ; » mais il ajoute dans le même passage : « qui ne demeurait point dans les maisons, mais dans les sé-

pulcres. » La vérité est qu'il avait été élevé dans la ville. Il avait sans doute été un personnage riche et important; il était connu et le peuple s'intéressait à lui. Ce fut probablement ce qui frappa Luc; et sa guérison établissant bien la puissance de Jésus, il rapporte le fait. L'autre individu dont parle Matthieu pouvait être un étranger moins connu, tel qu'un maniaque, à la guérison duquel Luc attachait moins d'importance. Deux personnes visitant une maison d'aliénés, feraient probablement les mêmes récits que Luc et que Matthieu, si elles étaient mises en contact avec deux fous, l'un de haut rang, furieux, intraitable; l'autre moins remarquable; et cependant on ne douterait pas de l'exactitude de leurs récits. § « *Démoniaque.* » (Voy. Note Matth. iv, 24.) « *Étant sortis des sépulcres.* » Marc et Luc disent qu'ils demeuraient dans les sépulcres. Les sépulcres des Juifs étaient ordinairement situés en dehors des villes qu'ils habitaient. C'étaient des caveaux, des excavations, souvent très-vastes, pratiquées sur le flanc des collines ou dans le roc même; on y descendait par des escaliers. Ces tombeaux, d'après leur situation dans des montagnes et des lieux solitaires, offraient une retraite aux fous et aux démoniaques, qui se plaisaient dans ces retraites sombres et mélancoliques, en harmonie avec l'état de leur esprit. Ces sépulcres, d'après Josèphe, servaient aussi de repaires et d'embuscades aux bandes de voleurs qui infestaient la Judée. La gravure suivante en donne une idée. Pour plus de détails, voyez mes Notes sur Ésaïe LXV, 4.



29. Et voici, ils s'écrièrent, en disant : Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus, fils de Dieu? es-tu venu ici nous tourmenter avant le temps?

29 « *Qu'y a-t-il entre nous et toi?* » On aurait pu traduire : Qu'as-tu à faire avec nous? Pourquoi nous importunes-tu, ou nous déranges-tu? (Voy. II Sam. xvi, 10; II Rois ix, 18; Ezra. iv, 3.) § « *Fils de Dieu.* » Ce titre est souvent donné à Jésus-Christ. Les hommes sont quelquefois appelés fils ou enfants de Dieu, pour désigner leur piété ou leur adoption dans sa famille. (I Jean iii, 1.) Mais ce titre, donné à Christ, signifie qu'il est supérieur aux prophètes (Héb. i, 1); et à Moïse, fondateur de l'économie juive (Héb. iii, 6); il montre sa proche parenté avec le Père, comme

elle est prouvée par sa résurrection (Ps. 11, 7) et sa conception miraculeuse (Luc 1, 35), et équivaut à la déclaration qu'il est divin ou égal au Père. (Jean x, 36.) § « *Es-tu venu ici nous tourmenter? etc.* » *Avant le temps, c'est-à-dire avant le jour du jugement.*

La Bible nous révèle que les esprits malins ne sont pas maintenant enchaînés comme ils le seront alors, et qu'il leur est permis de tenter et d'affliger les hommes; mais qu'au jour du jugement, ils seront condamnés au châtement éternel avec tous les méchants (II Pierre 11, 4; Jude 6). Ces esprits semblent le savoir et craindre que ce jour ne soit arrivé. Ils prient donc Jésus de ne point les chasser du pays, ni de les envoyer en enfer, mais de retarder leur châtement final.

Marc et Luc disent que Jésus demanda le nom du principal démoniaque, qui répondit : *Légion; car nous sommes plusieurs.* Ce nom était donné à une division de l'armée romaine. Ils ne désignaient pas toujours le même nombre : du temps de Jésus-Christ, la légion se composait de six mille hommes, trois mille fantassins et trois mille cavaliers. Il en vint donc à signifier *un grand nombre.*

30. Or il y avait un peu loin d'eux un grand troupeau de porcs qui paissait. 31. Et les démons le priaient, en disant : Si tu nous jettes dehors, permets-nous de nous en aller dans ce troupeau de porcs. 32. Et il leur dit : Allez; et eux étant sortis, s'en allèrent dans le troupeau de porcs; et voilà, tout ce troupeau de porcs se précipita dans la mer, et ils moururent dans les eaux.

30-32. « *Un grand troupeau de porcs.* » Ce troupeau se composait de deux mille porcs. (Marc v, 13.)

33. Et ceux qui les gardaient s'enfuirent; et étant venus dans la ville, ils racontèrent toutes ces choses, et ce qui était arrivé aux démoniaques.

33. « *Ceux qui les gardaient s'enfuirent.* » Gadara étant en dehors des limites de la Judée, ces porcs pouvaient appartenir aux Juifs ou aux Gentils mêlés dans cette ville. Le porc était souillé pour les Juifs, qui n'en pouvaient manger sans désobéir à Dieu. (Lév. xi, 7.) Ils ne pouvaient même en faire un objet de commerce : de deux choses l'une, ou ils avaient violé la loi, ou les porcs appartenaient aux Gentils.

Ceux qui les gardaient s'enfuirent consternés. Ils étaient étonnés de la puissance de Jésus, et craignaient de plus grandes pertes, ou, connaissant les lois juives, ils voyaient dans cet événement un châtement du Ciel, pour les punir d'avoir, en gardant ces porcs, tenté les Juifs à violer les commandements de Dieu; aussi, craignant sans doute un second châtement, prièrent-ils Jésus de se retirer de leur pays.

Ce miracle est le seul, avec celui du figuier maudit (Matth. xvi, 18-20), où Jésus ait causé une perte de biens. Il aurait pu prouver sa mission divine en fendant les rochers, transportant les montagnes (Voy. Act. 11, 22); mais, témoignage touchant de sa bonté, il préfère établir cette mission en contribuant encore au bien du genre humain.

Les incrédules ont dit que cette conduite était une violation de la propriété, et que le récit des démons entrant dans les pourceaux et les exterminant, était ridicule. On peut aisément réfuter ces objections : 1° Si Jésus-Christ, comme la Bible le déclare, est Dieu et homme, il avait droit à ces biens ainsi qu'à tous autres, et pouvait en disposer selon son bon plaisir. (Ps. 1, 10-12.) Si Dieu les eût détruits par la contagion, la foudre, une inondation, personne n'y eût trouvé à redire; pas plus qu'aujourd'hui, lorsqu'une ville est renversée par un tremblement de terre. Pourquoi trouver mauvais qu'il fit la même chose d'une autre manière ? 2° Si ces pourceaux appartenaient aux Juifs, leur possession violait la loi, et la punition était juste; s'ils appartenaient aux Gentils, ils tendaient un piège à ce peuple et violaient ses lois; il était convenable que ce qui lui était en abomination fût enlevé; 3° La guérison de deux hommes était plus importante que cette perte, et de nos jours rien ne paraîtrait payer trop cher la guérison d'un aliéné, père de famille, et homme d'importance; 4° Jésus n'était pas responsable de cette perte. Il ne commanda pas aux démons d'entrer dans les pourceaux, mais *de sortir de cet homme*. Ils inventèrent ce moyen, sans doute pour détruire l'effet du miracle, et y réussirent d'une manière désastreuse; 5° Enfin si l'on avance que Christ permit ce qu'il aurait pu empêcher, nous répondrons que la difficulté ne s'arrête pas là. En effet, il permet tout le mal qui existe; il permet au méchant de nuire même à un bon, à un homme pervers d'incendier une ville, de piller une maison, de voler un voyageur, destructions bien plus considérables que le dommage supporté par les Gadaréniens; et cependant il aurait pu les empêcher. Pourquoi serait-il plus absurde de permettre à une légion de démons de détruire un troupeau de pourceaux qu'à une légion d'hommes de désoler une nation, en couvrant de ruines et de meurtres les villes et les campagnes ?

34. Et voilà, toute la ville alla au-devant de Jésus, et l'ayant vu, ils le prièrent de se retirer de leur pays.

34. « *Toute la ville alla, etc.* » Ses habitants vinrent sans doute dans l'intention de l'arrêter pour la perte qu'il leur faisait faire; mais, à sa vue, remplis de crainte, ils ne firent que le prier de s'éloigner. § « *De leur pays.* » Ceci montre : 1° le dessein de Satan de prévenir les hommes contre le Sauveur, et même de se servir de ses œuvres pour les en éloigner; 2° La force de l'avarice, qui pousse ces hommes à mieux aimer leurs biens que le salut, au point d'être aveuglés devant le miracle miséricordieux envers ces deux démoniaques guéris. C'est une chose commune parmi les hommes d'aimer le monde et des biens semblables à ceux des Gadaréniens, au point de les empêcher de voir les beautés de la religion et l'excellence du Sauveur. Les emplois les plus abjects, les péchés les plus dégoûtants et les plus vils sont souvent préférés à la présence de Jésus et aux bénédictions éternelles.

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE VIII.

I. La lèpre mentionnée dans ce chapitre est une image frappante du péché : comme la lèpre, le péché est dégoûtant. Profondément enraciné

dans la constitution, il se fraye imperceptiblement, mais sûrement, un chemin jusqu'à la surface, relâche les articulations, rongé les nerfs de l'action morale et pénètre tout le système jusqu'à l'anéantir par la mort éternelle. Il se reproduit d'année en année et sépare les hommes de la société des saints où nul ne peut entrer si Dieu d'abord ne le purifie par son Esprit.

II. Le récit du centenier est un puissant exemple de la nature et du prix de l'humilité. (Ver. 5-10.) Cet homme jouissait d'une bonne réputation, avait rendu de grands services aux Juifs, et pourtant il ne s'élevait pas lui-même; car, en se comparant au Sauveur, il se jugeait indigne de le recevoir dans sa maison.

Tels sont les sentiments de toute âme humble. *L'humilité nous met à notre juste valeur*; elle nous fait consentir à être connu, estimé, traité selon la vérité; par elle, nous nous considérons comme des créatures perdues, errantes et misérables, et, lorsque nous nous comparons aux autres hommes, aux anges, à Jésus, à Dieu, nous nous étonnons qu'on prenne garde à nous. Elle nous donne de nous plaire à la place que nous occupons dans le monde, et de nous envelopper d'obscurité, comme du manteau qui nous convient.

III. La foi du centenier était aussi très-remarquable. Il ne douta pas un instant de la puissance de Jésus et crut que le Sauveur ferait exactement ce dont il avait besoin, ce qu'il attendait de lui. Telle est la foi; et tout homme qui a cette confiance en Jésus a la foi qui sauve.

IV. L'humilité et la foi sont toujours unies : l'une prépare l'esprit à recevoir l'autre. Un sentiment profond de notre faiblesse nous dispose à lever les yeux vers Celui qui possède la force; la foi produit à son tour l'humilité : Jésus était humble, et si nous croyons en lui, nous aurons son esprit et il nous instruira. (Matth. xi, 28-30.) En le contemplant, nous mesurons sa force et notre faiblesse; nous le voyons exercer cette force pour sauver d'ingrates et impures créatures telles que nous, et nous reconnaissons humblement que nous sommes indignes de ses bienfaits.

V. Nous contemplons les compassions et la bonté de Jésus. (Ver. 16-17.) Il a porté nos langueurs; il nous soutient dans la maladie et à l'heure de la mort : sans son bras miséricordieux, nous succomberions et mourrions désespérés.

VI. Sa condescendance doit nous frapper (Ver. 19, 20) : des hommes méchants et criminels habitent des palais somptueux et couchent sur le duvet; Jésus n'avait pas où reposer sa tête; les oiseaux des cieux, les renards même ont un abri, mais Celui qui les a faits, incarné, errant par le monde, était seul à porter son fardeau; sa demeure était dans les montagnes et les déserts. Nulle sympathie ne lui fut témoignée par les hommes qu'il venait sauver sur la croix. N'est-ce pas une comparaison bien digne de Dieu?

VII. Il n'est pas déshonorant d'être pauvre : le Fils de Dieu l'était. Si notre Créateur nous a fait naître pauvre, s'il nous enlève le fruit de notre travail par la maladie ou le malheur; s'il nous revêt d'habits grossiers, s'il pousse les orages sur nos demeures ouvertes et solitaires, rappelons-

nous que le Rédempteur du genre humain a traversé cet humble sentier et qu'il n'y a pas de déshonneur à ressembler au Fils bien-aimé de Dieu.

VIII. Nous devons embrasser l'Évangile sans en attendre des avantages terrestres. (Ver. 19-23.) La religion ne promet ni honneurs ni richesses; ses trésors sont au delà de la tombe; elle doit être recherchée pour *elle-même*. Aimons notre Sauveur, même lorsqu'il est pauvre et souffrant, pour cela seul qu'il est digne *d'être aimé*, et soyons prêts à tout quitter pour nous attacher à la pureté et à la paix de l'Évangile.

IX. Notre premier devoir est envers Dieu, notre Créateur et Sauveur puis viennent nos amis, nos parents, notre pays. (Ver. 22.) Quand Dieu commande, nous devons obéir sans être retenus ni par nos aises personnelles, ni par l'opinion des hommes; lorsqu'après avoir prié, nous sommes certains de la volonté de Dieu, marchons sans craindre le ridicule, la douleur ou les persécutions.

X. Jésus peut nous garder au jour du péril. (Ver. 23-27.) Il calma la tempête. Ici sa vie était en danger comme celle de ses apôtres; sans ce miracle, Jésus périssait avec eux. De même, dans tous les orages de la vie, quand les grosses eaux débordent, Jésus est uni à ses disciples, leurs intérêts sont les mêmes; il sympathise avec eux; il est touché de leurs infirmités et les soutient. Parce que je vis, dit-il, vous vivrez aussi. Jamais donc, ni les hommes, ni Satan ne raviront ses vrais disciples de sa main. (Jean x, 27, 28.)

XI. Ceux qui pourraient nous nuire sont sous la dépendance de notre divin ami. (Ver. 28-32.) Les démons eux-mêmes sont enchaînés et, avec toute leur rage, ils ne sauraient nous éprouver au delà de la permission de Jésus.

XII. Il n'est pas rare que les hommes désirent que Jésus se retire (Ver. 34), bien qu'il soit prêt à les combler de ses faveurs. Ils présentent bien davantage leurs mesquines possessions terrestres. Le pécheur ne peut l'aimer et le souhaite loin de lui.

XIII. Il n'est pas rare aussi que Jésus prenne au mot ce pécheur et ne s'en éloigne; il l'abandonne à ses convoitises, le laisse tomber dans le crime et périr à jamais. Hélas! combien d'hommes, comme les habitants de Gadara, lui disent: retire toi, le voient partir sans regret et ne le reverront jamais pour les bénir à salut.

---

## CHAPITRE IX.

1. Alors étant entré dans la nacelle, il repassa *la mer* et vint en sa ville.

1. « *Étant entré dans la nacelle.* » Jésus accéda à la requête des Gadariens et repassa le lac pour retourner dans sa ville. Par sa ville, Marc entend Caparnaüm (Marc ii, 4), où Jésus demeurait. (Voy. ch. iv, 13.) Ce fait est plus détaillé dans Marc ii, 3-12; et Luc v, 18-26.

2. Et voici, on lui présenta un paralytique couché dans un lit. Et Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Aie bon courage, mon fils ! tes péchés te sont pardonnés.

2. « *Un paralytique.* » (Voy. sur Note Matth. iv, 24.) § « *Couché dans un lit.* » C'était probablement un matelas ou une simple couverture, afin de le porter plus aisément, et une telle couche étant légère, il pouvait, selon l'ordre de Jésus, la charger et s'en aller. Marc dit : « ils découvrirent le toit. » (Ch. ii, 4.) Luc dit : « Ils montèrent sur la maison et le descendirent par les tuiles. » (Ch. v, 19.)

On pourrait croire que pour cela ils eussent à enlever les tuiles, les poutres, etc. Mais quelque connaissance de la manière de bâtir en Orient corrige cette pensée. Là, les maisons ont une cour, sur les quatre côtés de laquelle s'élèvent des constructions, en général d'un seul étage de hauteur. Du côté de la rue est une seule porte, et au-dessus une seule fenêtre à treillis. Cette absence d'ouvertures et de lumière du côté de la rue est adoptée aux habitudes solitaires des peuples orientaux, désirant cacher leurs femmes. La gravure suivante représente l'extérieur d'une de ces demeures, ainsi que la chambre haute ou cabinet. (Voy. Note sur Matth. vi, 6.) Au delà de la porte unique de la façade, se trouve une petite pièce carrée, entourée de bancs, et appelée *portique*. Dans cette chambre, le père de fa-



mille règle ses affaires et reçoit des visites. Après ce vestibule vient la cour, au centre du bâtiment. Luc dit que le paralytique fut descendu *au milieu*; pas au milieu de l'assemblée, mais de l'édifice. Cette cour est généralement pavée en marbre et parfois ornée d'un jet d'eau rafraîchissant.

Autour de cette pièce est une galerie couverte sur laquelle s'ouvrent les portes des appartements.

Cette cour intérieure est à ciel découvert, excepté pendant la saison pluvieuse ou les grandes chaleurs; alors on la recouvre d'une toile fixée par des cordes qui servent aussi à l'enlever facilement. C'est de cela que parle Marc, lorsqu'il dit : « Ils découvrirent le toit. » On monte de cette cour sur le toit par un escalier pratiqué dans la galerie ou le por-

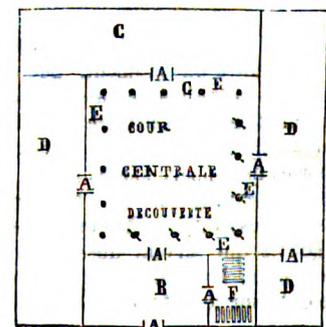
tique. Le toit, presque plat, est en terre; dans les maisons riches, le terrassement est un composé de charbon, de craie, de cendres et de plâtre, durcis ensemble. Des brins d'herbe, de blé, d'orge y croissent quelquefois, mais sont bientôt flétris par l'ardeur du soleil. (Ps. cxxxix, 6-8.) C'est un lieu favorable à la promenade, au repos pendant la fraîcheur, à la conversation et aux dévotions. (Note Matth. vi, 6.) C'est là que Rahab fit cacher les espions (Josué ii, 6); que Samuel parla avec Saül (I Sam. ix, 25); que David se promenait le soir (II Sam. xi, 2); que Pierre monta pour prier, (Act. x, 9.) La gravure suivante représente ce toit avec ses créneaux, et une personne allant chercher de l'eau. Ce toit était garni, à son bord exté-



rieur, d'une balustrade à hauteur d'appui; s'il y avait une maison contiguë, la balustrade était plus basse pour faciliter le passage d'une maison à l'autre; l'on pouvait ainsi parcourir sur les toits une partie d'une ville. Un parapet entourait de même l'espace ouvert au centre, afin de prévenir une chute dans la cour. C'est par là que Luc dit qu'ils descendirent le paralytique. (Voy. 19.) Ils le firent probablement pour plus de facilité avec des cordes et placèrent le malade en face du Sauveur. Leur persévérance marque leur pleine et entière confiance dans le pouvoir de Jésus.

La gravure suivante est le plan d'une maison orientale et fait mieux comprendre le récit de la guérison du paralytique, En jetant les yeux sur

- A Portes.
- B Portiques.
- C Chambres des femmes.
- D Autres chambres pour la famille.
- E Galeries ou promenoir, entre la cour et les chambres.
- F Escalier conduisant aux étages supérieurs et jusque sur le toit.



ce plan, on verra comment le malade fut descendu jusqu'à Jésus, que nous supposons placé en G. La cour était encombrée; on ne pouvait y entrer que par A. Il était facile de monter les escaliers à F, de parcourir la galerie, et d'arriver juste au dessus de Jésus, et après avoir enlevé une partie de la balustrade, de descendre le malade en face du Sauveur. § « *Aie bon courage, tes péchés te sont pardonnés.* » On pourrait s'étonner que Jésus commence par pardonner les péchés à un homme qui ne demandait que la guérison de son corps. Mais on peut aussi répondre : 1° Peut-être la paralysie était-elle ici la conséquence d'habitudes vicieuses, et le malade avait-il conscience de sa faute et se croyait-il trop grand pécheur pour que Christ fit attention à lui; dès lors, Jésus le rassure, *aie bon courage.*

2° C'était peut-être pour faire éclater son droit de pardonner les péchés. Si ses paroles n'avaient pas été suivies du miracle, les Juifs et les disciples eux-mêmes auraient pu ne pas croire au pardon, et pour montrer qu'il a le droit de l'accorder, Jésus opère un prodige; dès lors personne ne peut plus en douter, car Dieu n'aurait pas permis un miracle pour confirmer un mensonge.

3° Les Juifs considéraient les maladies comme des suites du péché. (Jean ix, 2; Jacques v, 14, 15.) Il y a souvent un lien réel entre le péché et la souffrance, comme dans les cas de gourmandise, d'ivrognerie, de libertinage, de débauche. Jésus pouvait vouloir attirer l'attention des spectateurs *sur ce fait*, et leur faire haïr et abandonner le péché en leur en montrant les conséquences évidentes. Les maladies sont quelquefois un jugement direct de Dieu pour punir le péché. (I Cor. v, 3-5; xi, 30; II Sam. xxiv, 10-14.)

3. Et voici, quelques-uns des scribes disaient en eux-mêmes : Celui-ci blasphème,

3. « *Celui-ci blasphème.* » Blasphémer signifiait d'abord dire du mal de quelqu'un, l'injurier, le blâmer injustement. Appliqué à Dieu, il voulait dire, lui imputer des actes et des attributs qui n'étaient pas les siens; en parler d'une manière impie, sacrilège, outrager son nom, son honneur ou en donner une *idée* défavorable. Cela signifie aussi s'attribuer un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu seul, et c'est dans ce sens que les Juifs l'employaient ici. Ils accusaient Jésus de *parler en son propre nom, d'usurper un droit qui n'appartenait qu'à Dieu*, de se mettre ainsi à sa place. Nul, disent-ils, ne peut pardonner les péchés que Dieu seul. (Voy. Marc et Luc.) C'est vrai. (Voy. Es. xlii, 25; xlii, 22.) Aucun prophète n'avait ce pouvoir, et en disant qu'il pardonnait les péchés, Jésus affirmait sa divinité et le miracle étant venu à l'appui de sa parole; nous devons en conclure qu'il est Dieu, égal au Père.

4. Mais Jésus connaissant leurs pensées, leur dit : Pourquoi pensez-vous du mal dans vos cœurs? 5. Car lequel est le plus aisé, ou de dire : Tes péchés te sont pardonnés; ou de dire : Lève-toi, et marche? 6. Or afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de pardonner les péchés, il dit alors au paralytique : Lève-toi, charge ton lit et t'en va en ta maison. 7. Et il se leva, et s'en alla en sa maison.

4-7. « *Jésus connaissant leurs pensées.* » Marc dit : « *Jésus ayant connu par son esprit qu'ils raisonnaient ainsi.* » Le pouvoir de sonder les cœurs et de connaître les pensées des hommes n'appartient qu'à Dieu. (1 Chron. xxviii, 9; Rom. viii, 27; Ap. ii, 23; Jér. xvii, 10.) Par ces paroles et d'autres semblables, Jésus donnait une preuve évidente de son omniscience. (Jean ii, 24, 25.)

8. Ce que les troupes ayant vu, elles s'en étonnèrent, et elles glorifièrent Dieu de ce qu'il avait donné une telle puissance aux hommes.

8. « *Ils glorifièrent Dieu.* » (Voy. Note Matth. v, 46.) « *Glorifier Dieu* signifie ici le louer, reconnaître sa puissance; ces mots : *Dieu avait donné une telle puissance aux hommes*, faisaient partie de leurs louanges. Ce n'est pas l'expression des sentiments de l'Évangéliste, mais du peuple.

9. Puis Jésus passant plus avant, vit un homme, nommé Matthieu, assis au lieu du péage, et il lui dit : Suis-moi; et il se leva et le suivit.

9. « *Assis au lieu du péage.* » C'est-à-dire où l'on recevait le péage ou tribut; en un mot c'était un péager ou receveur de taxes. (Voy. Note Matth. v, 47.) Cet homme était Matthieu, l'auteur de cet Évangile. Les mêmes détails se trouvent dans Marc ii, 14; Luc v, 27, 28. Ces deux Évangélistes l'appellent Lévi; son identité est prouvée en ce que les circonstances dans lesquelles il fut appelé sont les mêmes dans tous les Évangélistes, qui s'accordent à montrer notre Sauveur assistant à un festin peu après avoir appelé Matthieu, et parce que Lévi n'est pas nommé dans le catalogue des apôtres. Les Juifs donnaient plusieurs noms à la même personne : Simon était aussi nommé Céphas. Il est à remarquer que Luc a mentionné une circonstance honorable pour Matthieu, « *il quitta tout,* » que ce dernier a omise. En la rapportant, Matthieu se serait loué lui-même, ce qui est en opposition avec le caractère des Évangélistes.

10. Et comme Jésus était à table dans la maison, voici, plusieurs péagers, et des gens de mauvaise vie, qui étaient venus là, se mirent à table avec Jésus et ses disciples.

10. « *Et comme Jésus était à table dans la maison, etc.* » Cette fête lui était donnée par Lévi ou Matthieu. (Luc v, 29.) Matthieu omet aussi cette circonstance recueillie par Luc; autre preuve que les apôtres ne songeaient pas à se vanter. C'était une action louable de recevoir Christ avec hospitalité et bonté, et l'omission de ce fait, par Matthieu, nous le montre exempt d'ostentation. Il suivait ainsi le commandement du Sauveur. (Matth. vi, 1-4.)

11. Ce que les pharisiens ayant vu, ils dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec des péagers et des gens de mauvaise vie.

11. « *Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il, etc.* » S'asseoir à la même table, annonce une certaine intimité; les pharisiens, en faisant cette

question, accusaient Jésus de rechercher la société des méchants, et en tiraient la conclusion qu'il ne pouvait être juste, puisqu'il aimait la *société* des gens de mauvaise vie.

12. Mais Jésus l'ayant entendu, leur dit : Ceux qui sont en santé n'ont pas besoin de médecin, mais ceux qui se portent mal.

12. « *Ceux qui sont en santé, etc.* » Le malade seul a besoin du médecin, dit Jésus ; quant à vous pharisiens, qui vous croyez déjà purs et saints, vous n'auriez que faire de moi ; je ne vous serais d'aucune utilité, et vous ne me remercieriez pas ; mais je suis utile à ceux qui se reconnaissent coupables ; car *je suis venu pour sauver les pécheurs*. Et comme la place d'un médecin est auprès des malades, de même la mienne est auprès de ceux qui souffrent du sentiment de leurs misères spirituelles.

13. Mais allez, et apprenez ce que veulent dire ces paroles : Je veux miséricorde et non pas sacrifice ; car je ne suis pas venu pour appeler à la repentance les justes, mais les pécheurs.

13. « *Mais allez, et apprenez, etc.* » Pour se justifier et les convaincre, Jésus cite un passage des Écritures qu'ils auraient dû connaître : *Je veux la miséricorde, et non pas le sacrifice*. (Hos. vi, 6.) Cela ne veut pas dire que Dieu condamnât les sacrifices ou offrandes pour le péché, puisqu'il les avait institués. C'était une manière de parler hébraïque, qui revient à ceci : je préfère la miséricorde aux sacrifices. Miséricorde signifiait l'amour, le principe de la bienfaisance, de la bonté envers les autres ; tandis que les sacrifices n'étaient que des actes extérieurs qui pouvaient s'offrir sans que le sentiment y correspondit ; ils étaient présentés à Dieu comme aveu du péché, ou témoignage de reconnaissance. On immolait l'animal, pour montrer que le coupable avait mérité la mort ; ils étaient un type du grand sacrifice qui devait être offert par Jésus-Christ pour les péchés du monde. Ils formaient la partie essentielle du culte judaïque, et finirent par désigner comme ici *le culte extérieur en général*. Les paroles de Jésus reviennent donc à celles-ci : Vous, pharisiens, tenez aux formes extérieures, mais Dieu qui préfère la bienfaisance et la miséricorde, approuve l'amour qui me fait rechercher les pécheurs pour leur faire du bien. § « *Je ne suis pas venu appeler les justes à la repentance, etc.* » Aucun mortel n'est juste de sa nature. (Ps. xiv, 3 ; Rom. i, 18-32 ; iii, 10-18.) Cependant les pharisiens prétendaient l'être. Christ pouvait vouloir faire entendre qu'il n'était pas venu appeler à la repentance ceux qui se croyaient justes, sachant que ses efforts seraient inutiles et méprisés. Mais que son but unique était de chercher et de sauver des hommes tels que ceux dont il fait ici sa société. § « *Repentance.* » (Note Matth. iii, 2.)

14. Alors les disciples de Jean vinrent à lui, et lui dirent : Pourquoi nous et les pharisiens jeûnons-nous souvent, et tes disciples ne jeûnent point ? 15. Et Jésus leur répondit : Les gens de la chambre du nouveau marié peuvent-ils s'affliger pendant que le nouveau marié est avec eux ? mais les jours viendront que le nouveau marié leur sera ôté, et c'est alors qu'ils jeûneront.

14, 15, « *Alors les disciples de Jean vinrent, etc.* » (Voy. aussi Marc II, 18-22; Luc V, 33-39.) C'est-à-dire de Jean-Baptiste. Ils savaient sans doute que Jean était le précurseur du Messie, et ils ne pouvaient se rendre compte de la différence qui existait entre eux et les disciples de Jésus. Les pharisiens jeûnaient deux fois par semaine, sans compter leurs grands jours de jeûne nationaux. (Luc XVIII, 12; voy. Note Matth. VI, 16-18.) Telle était la coutume, et Jean ne se croyait pas autorisé à la supprimer, aussi ses disciples désiraient-ils savoir pourquoi Jésus l'avait enfreinte. Il est probable que Jean était alors en prison; ses disciples jeûnaient pour montrer leur affliction, le jeûne était l'expression naturelle de la douleur, et ils étaient surpris que les disciples de Jésus ne se joignissent pas à eux pour déplorer la captivité de leur maître, qui même avait baptisé le leur.

Jésus répond par trois explications, qui toutes tendent à établir le même principe, savoir : *Que nous devons tenir compte de la bienséance et des convenances en toute chose.* La première est tirée d'un mariage. Les garçons d'honneur, ou ceux auxquels est confié le soin de la chambre nuptiale, et qui, par conséquent sont les amis intimes du nouveau marié, ne sauraient songer à jeûner tant qu'ils sont avec lui. Pour eux, c'est un temps de réjouissances; dans un tel moment, la tristesse ne leur siérait pas; mais lorsque le départ du marié aura mis fin à leurs joies, l'heure de l'affliction sera venu. Jean, votre ami, votre maître est en prison, c'est le temps pour vous d'être affligés, de jeûner; je suis avec mes disciples, ils doivent être dans la joie. (Voy. pour le récit des cérémonies d'un mariage oriental, Note sur Matth. XXV, 1-13.)

16. Aussi personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux habit; car ce qui est mis pour remplir, emporte de l'habit, et la déchirure en est plus grande.

16. « *Personne ne met une pièce de drap neuf, etc.* » La seconde explication est tirée d'un fait bien connu, et montre qu'il y a une convenance dont il faut tenir compte en tout. Il est évident qu'un morceau de drap qui a déjà servi, conviendrait mieux qu'un neuf; le mot traduit ici par neuf veut dire dans l'original rude, qui n'a pas encore passé au foulon. Si un tel morceau était cousu à un vieil habit, et qu'il vint à être mouillé, il se rétrécirait, emporterait un morceau de l'habit rapiécé, et la déchirure en serait plus grande. De même, dit-il, mes nouvelles doctrines ne s'accordent pas avec les anciennes coutumes des pharisiens; chaque chose a ses convenances. Leurs coutumes exigent de longs jeûnes; dans mon système, ce serait absurde et mes doctrines nouvelles, unies aux anciennes, ne feraient qu'empirer la question.

17. On ne met pas non plus le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, autrement les vaisseaux se rompent, et le vin se répand, et les vaisseaux périssent; mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et l'un et l'autre se conservent.

17. « *On ne met pas non plus le vin nouveau, etc.* » En Orient ce qui tenait lieu de nos tonneaux ou même de nos bouteilles était fait de peau de mouton ou de bœuf ou de chèvre qu'on préparait convenablement, puis qu'on remplissait de vin ou d'eau.

Les Orientaux s'en servent encore, parce qu'ils n'ont, pour traverser les déserts, d'autres moyens de transport que des bêtes de somme, difficiles à charger de harils ou de bouteilles en verre. Ils remplissent deux outres, les placent en travers du dos d'un chameau, et peuvent ainsi les transporter à une grande distance. Ces outres sont de diverses dimensions, selon l'animal qui les fournit. Bruce donne une description détaillée d'une de ces outres qu'il a vue en Arabie : Elle était faite d'une peau de bœuf et pouvait contenir cent vingt litres. Deux de ces outres suffisaient à la charge d'un chameau. Un long usage devait nécessairement les détériorer, et le vin nouveau qui fermente les aurait facilement crevées, tandis qu'une outre neuve susceptible de s'étendre et de résister, était assez forte pour le contenir. De même, il n'est pas convenable, dit Jésus-Christ, que ma doctrine soit liée aux vieilles doctrines corrompues des pharisiens. Il faut mettre les choses neuves ensemble, si l'on veut qu'elles s'harmonisent.

Ces explications feront comprendre les passages suivants : Les habitants de Gabaon prirent « de vieilles outres de vin qui avaient été rompues et qui étaient rapiécées. » (Josué, ix, 4.) « Mon ventre éclaterait comme des vaisseaux neufs (1). » (Job xxxii, 10.) « Je suis devenu comme une outre mise à la fumée. » (Ps. cxix, 83.) C'est-à-dire comme un vaisseau de peau dans une tente pleine de fumée. La gravure suivante est copiée sur fragment des ruines d'Herculanum. Elle représente une jeune femme, versant



du vin d'une outre dans une coupe. (18-26.) Ce récit est plus détaillé dans Marc v, 22-43 ; et dans Luc viii, 41-56.

18. Comme il disait ces choses, voici venir un seigneur, qui se prosterna devant lui, en lui disant : Ma fille est déjà morte ; mais viens, et pose ta main sur elle, et elle vivra. 19. Et Jésus s'étant levé, le suivit avec ses disciples.

18. « Voici venir un seigneur. » Marc et Luc le nomment Jaïrus, et le disent un des principaux de la synagogue. (Voy. Note Matth. iv, 23.) § « Se prosterna devant lui. » Tomba à ses genoux, pour témoigner son profond respect. (Voy. Note Matth. ii, 2.) § *Ma fille est déjà morte.* » Luc la dit

(1) C'est-à-dire contenant du vin nouveau. (Des Marais.)

fille unique et âgée de douze ans. Marc et Luc disent qu'elle *était à l'extrémité*, et que la nouvelle de sa mort fut annoncée au père par des gens envoyés de la part du chef de la Synagogue, tandis que Jésus se rendait chez lui. Matthieu unit ces deux faits sans s'arrêter à la manière dont la demande fut faite à Jésus; il dit brièvement que le chef de la synagogue donna l'information. Luc et Marc s'arrêtent aux détails, et racontent plus longuement. Le mot grec rendu par *est déjà morte*, ne veut pas nécessairement dire qu'elle avait rendu le dernier soupir, mais qu'elle était mourante. (Comp. Gén. XLVIII, 21.) Il est assez vraisemblable que dans une telle circonstance, un père se soit servi d'une expression aussi forte. Ce passage peut se rendre ainsi : « Ma fille était si mal qu'elle doit être morte maintenant. » § « Viens et pose ta main sur elle. » C'était l'habitude des prophètes d'imposer ainsi les mains lorsqu'ils accordaient une faveur. Jésus l'avait sans doute déjà fait, et ce seigneur l'avait remarqué.

20. Et voici, une femme travaillée d'une perte de sang depuis douze ans, vint par derrière, et toucha le bord de son vêtement. 21. Car elle disait en elle-même : Si seulement je touche son vêtement, je serai guérie. 22. Et Jésus s'étant retourné, et la regardant, lui dit : Aie bon courage, ma fille, ta foi t'a sauvée; et dans ce moment la femme fut guérie.

20-22. « *Et voici une femme.* » Cette maladie la souillait aux yeux des Juifs (Lev. xv, 25), et elle n'osait faire sa demande à Jésus, ni même toucher sa personne. Elle se croyait désormais incurable; car elle avait dépensé tout son bien sans succès. (Marc v, 26.) § « *Toucha le bord de son vêtement.* » Sans doute le vêtement de forme carrée jeté sur les épaules. (Note Matth. v, 40.) Il était bordé d'une frange dont les fils touchaient à terre; c'est ce qu'il entend ici par bord. Les Juifs devaient porter ces franges pour se distinguer des autres nations. Voy. Num. xv, 38, 39; Deut. xxii, 12.) *Marc raconte que cette femme saisie de crainte, et toute tremblante vint et lui déclara toute la vérité.* La maladie étant impure, elle pouvait craindre d'avoir offensé Jésus en le touchant. § « *Aie bon courage.* » Jésus apaisa ses craintes, loua sa foi et la renvoya en paix. Il l'appela *sa fille*, mot affectueux, et renvoya nette celle qui avait souffert pendant douze longues années d'une maladie affaiblissante et impure. C'était le pouvoir de Jésus qui la guérissait, mais sans sa foi, sans sa ferme confiance en lui, ce pouvoir n'eût pas agi. De même en est-il du salut des pécheurs. Nul n'est sauvé sans croire; mais la foi est la condition du salut, et non la puissance qui sauve.

23. Or quand Jésus fut arrivé à la maison de ce seigneur, et qu'il eut vu les joueurs d'instruments, et une troupe de gens qui faisaient un grand bruit.

23. « *Or quand Jésus fut arrivé, etc.* » Jésus ne permit qu'à Pierre, Jacques, Jean frère de Jacques, au père et à la mère de la jeune fille (Marc v, 37-40) d'entrer avec lui dans la chambre mortuaire. Ces cinq témoins impartiaux suffisaient pour établir le miracle; un plus grand nombre eût causé de la confusion; cinq témoins sérieux valent mieux que les voix tumultueuses de la populace. Sa mort était certaine : les messa-

gers, les pleureurs, les parents en étaient convaincus. Si le peuple la revoit *en vie*, l'évidence du miracle était complète. Ces trois disciples sont les mêmes qui se trouvèrent avec Jésus sur la montagne de la transfiguration et dans le jardin de Gethsémani. (Marc ix, 2, et xiv, 33 ; Il Pierre i, 17, 18.) § « *Et qu'il eut vu les joueurs d'instruments, et une troupe de gens qui faisaient grand bruit.* » Les orientaux pleuraient les morts en se faisant des incisions dans la chair, s'arrachant les cheveux, et se lamentant d'une manière extravagante. (Voy. Jér. ix, 17 ; xvi, 6, 7 ; Ezéch. xxiv, 17.) En Orient, lorsqu'une personne meurt, les femmes de la famille poussent un cri aigu et lamentable qu'elles prolongent jusqu'à ce que, perdant haleine, elles le terminent en un soupir étouffé. Les parents ne se contentent pas de ces expressions de douleur ; il font venir des personnes des deux sexes, dont le métier consiste à se lamenter. (Voy. Amos v, 16 ; Jér. ix, 20.) Ils chantent les vertus du mort, sa beauté, sa force, ses talents, ses joies domestiques, et lui demandent en accents lugubres pourquoi il a quitté sa famille et ses amis. Le tout est accompagné d'une musique douce et mélancolique. Ils se servent de ces *joueurs d'instruments* pour stimuler en eux-mêmes et augmenter par le concours de tous l'expression de leur douleur. Ces lamentations durent huit jours pour un simple individu, et un mois pour un personnage distingué. Elles n'ont pas lieu seulement dans la maison, mais se continuent jusqu'au cimetière, et l'air retentit des lamentations des pleureurs réels et des pleureurs à gage. Il était défendu aux Juifs de se faire des incisions, et de s'arracher les cheveux. (Voy. xix, 28 ; Deut. xiv, 1.) Ils manifestaient *leur* douleur par des cris, de la musique, en se couvrant le menton de leur vêtement, en déchirant leurs habits, en cessant de se laver, de s'oindre ou de converser ; en jetant des cendres ou de la poussière dans l'air, ou s'en couvrant eux-mêmes. (Job i, 20 ; ii, 12 ; Il Sam. i, 2-4 ; xiv, 2 ; xv, 30 ; Marc xiv, 63.) Les expressions exagérées de douleur citées ici étaient donc tout à fait conformes aux usages Juifs.

24. Il leur dit : Retirez-vous, car la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort ; et ils se moquaient de lui.

24. « *La jeune fille n'est pas morte, mais elle dort.* » On ne peut pas supposer que notre Sauveur voulût faire entendre que l'enfant n'avait pas expiré, puisqu'il avait fait comprendre qu'il la ressusciterait *des morts* ; mais c'était pour s'opposer à ceux qui croient que tout finit avec la vie, et comme il n'était pas impossible que Jairus et le peuple favorisassent cette opinion des saducéens, Jésus se servit du mot *elle dort*, voulant dire par là que le corps était mort, mais que l'esprit vivait et qu'elle ressusciterait. La même expression se trouve dans Jean xi, 11. « Notre ami Lazare dort. » Les écrivains sacrés qui maintiennent la doctrine de la résurrection parlent des morts comme dormant (Il Pierre iii, 4 ; Actes vii, 60 ; I Cor. xv, 6, 18 ; I Thes. iv, 13-15.) § « *Se moquèrent de lui,* » le tournèrent en ridicule.

25. Après donc qu'on eut fait sortir *toute cette* troupe, il entra, et prit la main de la jeune fille, et elle se leva. 26. Et le bruit s'en répandit par tout ce pays-là.

25,26. « *Il entra.* » Avec le père, la mère et trois disciples. (Marc v, 37-40) *Et elle se leva.* Elle revint à la vie. On ne pouvait en imposer à un père, à une mère, à la multitude. Jésus-Christ peut donc ressusciter les morts, et s'il peut rendre la vie au corps, il peut aussi la rendre à l'âme par une parole, de telle sorte qu'elle ne meure jamais.

27. Et comme Jésus passait plus loin, deux aveugles le suivirent, en criant et disant : Fils de David, aie pitié de nous.

27. « *Fils de David.* » C'est-à-dire le Messie. Il était par son rang fils ou descendant de David. (Esaïe ix, 7; Luc i, 32; Matth. i, 1; Apoc. xxii, 16.)

28. Et quand il fut arrivé dans la maison, ces aveugles vinrent à lui, et il leur dit : Croyez-vous que je puisse faire *ce que vous me demandez*? Ils lui répondirent : Oui, vraiment, Seigneur. 29. Alors il toucha leurs yeux, en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi. 30. Et leurs yeux furent ouverts; et Jésus leur défendit avec menaces, disant : Prenez garde que personne ne le sache. 31. Mais eux étant partis, répandirent sa renommée dans tout ce pays-là. 32. Et comme ils sortaient, voici, on lui présenta un homme muet et démoniaque. 33. Et quand le démon eut été chassé dehors, le muet parla; et les troupes s'en étonnèrent, en disant : Il ne s'est jamais rien vu de semblable en Israël.

28-33. « *Et quand il fut arrivé dans la maison.* » Il y entra probablement pour éviter le tumulte et la publicité de la rue. Il recherchait la solitude, et ne voulait pas faire de bruit.

34. Mais les pharisiens disaient : Il chasse les démons par le prince des démons.

34. « *Prince des démons.* » C'est-à-dire Bézélzébub. (Voy. Notes Matth. xii, 24.)

35. Or Jésus allait dans toutes les villes et dans les bourgades, enseignant dans leurs synagogues, et prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute sorte de maladies et toute sorte d'infirmités parmi le peuple.

35. « *L'Évangile du royaume.* » La Bonne Nouvelle du règne de Dieu ou de la venue du règne du Messie. (Matth. iii, 2.)

36. Et voyant les troupes, il en fut ému de compassion, parce qu'ils étaient dispersés et errants comme des brebis qui n'ont point de pasteurs.

36. « *Dispersés.* » Jésus compare son peuple à des brebis errant sans berger. La Judée était par excellence, le pays des troupeaux; le berger fidèle devait accompagner le sien nuit et jour, le garder, le mener le long des eaux tranquilles. Sans cela les brebis eussent couru le danger d'être

dévorés par les bêtes sauvages, de souffrir de l'ardeur du soleil, etc. C'est ce qu'était ce peuple accablé par les rites de la religion, et les doctrines des Pharisiens qui le tenaient dans l'ignorance au lieu de l'éclairer. Il n'est pas étonnant que le rédempteur compatissant fût ému de compassion.

37. Et il dit à ses disciples : Certes, la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. 38. Priez donc le Seigneur de la moisson, qu'il envoie des ouvriers en sa moisson.

37. « *La moisson est grande, etc.* » Autre image magnifique. Un champ couvert d'épis dorés et ondulants n'a besoin que d'être moissonné. Par l'image de moisson, Jésus veut faire comprendre combien était grande la multitude qui cherchait ses instructions. Cette foule attendait le Messie, était prête à recevoir l'Évangile; mais il y avait peu d'ouvriers. Il engageait donc ses disciples à prier le Seigneur d'en envoyer. Dieu est le maître de la moisson humaine, lui seul peut la faire recueillir.

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE IX.

I. Nous avons ici un exemple de la persévérance à mettre dans la recherche de Jésus. (Ver. 1 et 2.) Rien ne put empêcher les amis du paralytique incurable de le présenter au Sauveur. Rien aussi ne doit détourner le pécheur de se jeter aux pieds de celui qui seul peut le sauver avec assurance.

II. Jésus possède encore le pouvoir de pardonner les péchés sur la terre, puisqu'il l'avait jadis, car il est même bieu, aujourd'hui et éternellement. Tout pécheur peut donc aller à lui.

III. Jésus est Dieu. Rien ne le prouve mieux que le pardon qu'il accorde aux coupables : Dieu seul peut décider du sort des transgresseurs de la loi. (Isa. XLV, 25.) Celui qui réclame ce droit ne peut être que Dieu ou un imposteur, mais l'imposteur ne fait pas de miracle. Jésus est donc divin, et peut sauver tous ceux qui viennent à Dieu par lui.

IV. Nous voyons ici quelle doit être notre règle dans la rencontre des méchants. Versets 10 à 13. Ne les recherchons pas pour partager leurs plaisirs ou leurs vices, mais seulement pour traiter d'affaires ou leur faire du bien. (Ps. 1, 4.)

V. Les deux exemples du chef de la synagogue, et de la femme guérie font bien comprendre la nature de la foi. L'un et l'autre viennent, pleinement convaincus que Jésus peut guérir. Ainsi en est-il des vrais croyants. Ils ne doutent ni de son pouvoir, ni de sa volonté pour les sauver. Pauvres, perdus, ruinés par le péché, et en danger de mort éternelle, ils viennent vers celui dont le cœur est ouvert. Jésus ordonne, l'âme est guérie, et le danger passé.

VI. On peut mourir dans la jeunesse comme à tout âge. (Ver. 18.) Combien de petites tombes dans tous les cimetières, combien d'autres en-

fants *de douze ans* sont déjà morts! combien mourront encore! Ceux-ci peuvent être pris dans les Écoles du dimanche; leurs compagnons, leurs instituteurs, leurs parents, être laissés tandis qu'eux seront étendus dans un cercueil. Plusieurs des enfants qui fréquentaient ces écoles étaient prêts au départ, et sont morts heureux; ici-bas, Jésus était auprès d'eux, là haut, il est auprès de Lui. Nous pouvons demander à ceux qui restent : Êtes-vous prêts à tout quitter pour suivre le Sauveur ?

VII. Jésus peut ressusciter les morts, et il ressuscitera tous ceux qui l'aiment. (Ver. 25.) Beaucoup de petits enfants ressusciteront au dernier jour pour se joindre à Lui. Il viendra sur les nues, un ange sonnera de la trompette, et tous les morts l'entendront. Tous viendront à sa rencontre. Ceux qui l'ont aimé iront au ciel, les méchants aux peines éternelles.

VIII. C'est notre devoir de prier pour la conversion du monde. (Ver. 37, 38.) La moisson est aussi grande qu'au temps de Jésus. Il y a plus de six cents millions d'hommes qui n'ont jamais entendu parler de l'Évangile, et il n'y a que peu d'ouvriers. Dieu seul peut en susciter de bons; prions-le donc avec ardeur d'en envoyer, et de prendre en pitié ces nations ignorant encore le Sauveur mort pour leurs péchés.

---

## CHAPITRE X.

1. Alors *Jésus* ayant appelé ses douze disciples, leur donna puissance sur les esprits immondes pour les chasser hors *des possédés*, et pour guérir toute sorte de maladies et toute sorte d'infirmités.

1. « Alors *Jésus* ayant appelé ses douze disciples, etc. » Ce même récit se trouve aussi dans Marc vi, 7-11, et dans Luc ix, 1-6. Marc dit qu'il les envoya *deux à deux*. Cette disposition pleine de bonté et de sagesse répondait à deux buts, de donner à chacun un compagnon, et cependant de les disperser le plus possible pour évangéliser le plus grand nombre de localités.

Le mot apôtre signifie *envoyé*; il leur fut donné, et ici spécialement, parce qu'ils furent *envoyés* pour prêcher l'Évangile. Les apôtres étaient ambassadeurs de Christ. Ils étaient d'abord douze; plus tard dans ce nombre, Judas fut remplacé par Matthias, (Act. 1, 26); Paul fut appelé pour être l'apôtre spécial des gentils. (Rom 1, 1; 1 Cor. xv, 8, 8; Gal. 1, 1.) Ainsi il y eut en tout quatorze apôtres.

Il est probable que le nombre des tribus d'Israël détermina Jésus à fixer le nombre douze. Il était naturel qu'il y en eût autant que de tribus juives. Le but du ministère apostolique fut clairement exprimé : guérir les malades, ressusciter les morts, prêcher l'Évangile. Les apôtres devaient être avec Jésus, recevoir ses instructions, étudier sa doctrine, voir sa résurrection, et porter son salut dans l'univers. Leur nombre était aussi le plus convenable, ni trop petit pour invalider un témoignage; ni trop grand pour amener le désordre. Peu instruits, ils ne pouvaient faire naître le

souçon d'avoir entraîné leurs prosélytes par leur science; sans fortune, ils étaient à l'abri de celui de les avoir séduits par l'avarice; sans titre, sans autorité, ils ne pouvaient être suspectés d'avoir violenté leurs consciences. C'étaient de ces hommes qu'on regarde comme les meilleurs témoins devant un tribunal : hommes simples, de bon sens; d'une réputation sans tache, honnêtes et bien placés pour se convaincre eux-mêmes de la vérité des faits qu'ils devaient certifier. De tels hommes méritent d'être crus, surtout lorsqu'ils sont prêts à donner leur vie pour preuve de leur sincérité.

Il était important que le choix des apôtres de Jésus eût lieu au commencement de son ministère, afin qu'ils pussent bien connaître leur maître, s'enrichir de ses instructions, se familiariser avec sa manière de vivre et sa personne; car après avoir vécu dans son intimité, ils purent, avec conviction, certifier son identité et sa résurrection; jamais témoins ne furent mieux éclairés, ni plus sincères. (Voy. Actes I, 24, 22.)

2. Et ce sont ici les noms des douze apôtres : le premier est Simon, nommé Pierre, et André son frère; Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère. 3. Philippe et Barthélemy; Thomas, et Matthieu le péager; Jacques, fils d'Alphée, et Lebbée, surnommé Thaddée;

2, 3. Le récit qui va suivre est plus détaillé dans Marc III, 13-18; et dans Luc VI, 12-19. Ces deux évangélistes racontent les circonstances de la vocation des apôtres qu'ils placent, l'un et l'autre, sur une montagne, et qui, d'après Luc, eut lieu avant le sermon du Seigneur prononcé sur la montagne, peut-être sur la même, près de Capernaüm. Luc dit, de plus, que Jésus avait passé la nuit précédente en prière. (Voy. Note sur Luc VI, 12.) § « *Simon nommé Pierre.* » Pierre signifie rocher. Cet apôtre fut aussi nommé Céphas, mot syro-chaldéen qui a le même sens. (Jean I, 42; I Cor. I, 12; III, 22; XV, 5; Gal. II, 9.) Ce nom lui fut sans doute donné à cause de la *fermeté* qu'il devait déployer en prêchant l'Évangile. *Avant* la mort du Sauveur, il était emporté, impétueux et inconstant; mais *après*, il devint ferme, zélé et inébranlable. D'après l'histoire, il fut crucifié à Rome, la tête en bas; estimant que c'était un trop grand honneur pour lui de mourir exactement comme son maître. (Voy. Note Jean XXI, 18.) § « *Jacques fils de Zébédée, et Jean son frère.* » Hérode fit mourir ce Jacques au milieu d'une persécution. (Acte XII, 2.) L'autre Jacques, fils d'Alphée, était établi à Jérusalem; c'est l'auteur de l'Épître qui porte son nom. (Voy. Gal. I, 19; II, 9; Actes XV, 13.) Il est parlé d'un Jacques frère du Seigneur. (Gal. I, 19.) Il est difficile d'expliquer pourquoi il est ainsi appelé; on le dit ici fils d'Alphée, ou Cléopas. (Jean XIV, 25.) Alphée et Cléopas ne sont que deux prononciations différentes du même nom. Cette Marie, appelée la mère de Jacques et de Joses, est aussi nommée femme de Cléopas. (Jean XIX, 25.) § « *Lebbée, surnommé Thaddée.* Ces deux noms ont la même signification en hébreu. Luc l'appelle Judas, par une légère altération du nom de Thaddée; de tels changements sont communs dans tous les écrits.

4. Simon Cananéen, et Judas Iscariot, qui même le trahit.

4. « *Simon le cananéen.* Luc l'appelle Zélote, le zélé. Il appartenait pro-

ablement à une petite secte juive, nommée zélote à cause de son grand zèle pour la religion. Sa ville natale était sans doute *Cana*. On pouvait donc avec justesse lui donner ces deux noms. § « *Judas Iscariot*. » Il reçut probablement ce nom du lieu de sa naissance, Corioth, petite ville de la tribu de Juda.

8. Jésus envoya ces douze, et leur commanda, en disant : N'allez point vers les Gentils, et n'entrez point dans aucune ville des Samaritains.

8. « *N'allez point vers les Gentils.* » Parmi les Gentils ou nulle part que chez les Juifs. Le temps n'était pas encore venu de prêcher l'Évangile aux Gentils; il devait être premièrement annoncé aux Juifs, l'ancien peuple de l'alliance de Dieu, le peuple au milieu duquel le Messie était né. Jésus leur ordonna plus tard d'aller dans le monde entier. (Matth. xxviii, 19.) § « *Et n'entrez dans aucune ville des samaritains.* » Ce peuple occupait le pays jadis habité par la tribu d'Éphraïm, et à la demi-tribu de Manassé, et situé entre la Galilée et Jérusalem; de sorte que la Samarie était le chemin le plus direct pour se rendre de l'une à l'autre. Samarie, ville autrefois immense et splendide, en était leur capitale. Elle était située à environ 20 kilomètres au nord-ouest de Sichem ou Sichar. (Voy. Notes sur Jean iv, 5.) Et à 50 kilomètres au nord de Jérusalem. (Voy. la description de cette ville dans mes Notes sur Esaïe xxviii, 1.) Sichar ou Sichem était aussi dans les limites de la Samarie.

Les Samaritains étaient un mélange des dix tribus et d'étrangers. Lors de la captivité des dix tribus à Babylone, le roi d'Assyrie envoya dans leur pays, pour l'habiter, des gens de Cuth, de Hava, de Hamath et de Sépharvajan. (II Rois xvii, 24; Esdras iv, 2-11.) Ces nations continuèrent d'abord à adorer leurs idoles; mais importunés par les lions dont le nombre avait considérablement augmenté pendant que le pays était resté inhabité, ils se crurent punis de ce qu'ils n'honoraient pas le *Dieu du pays*. Alors un sacrificateur juif leur fut envoyé de Babylone pour les instruire dans la religion juive. Ils reçurent leurs instructions en partie des Livres de Moïse, mais ils conservèrent plusieurs de leurs anciens rites idolâtres. (II Rois xvii, 26, 27, 28.)

Les causes de discorde entre les deux nations étaient les suivantes :

1° Les Juifs, à leur retour de Babylone, se mirent à rebâtir leur temple. Les Samaritains offrirent de les aider; les premiers refusèrent, parce qu'ils s'aperçurent que ce n'était pas par amour pour la religion; mais par le désir d'obtenir une part dans les faveurs accordées aux Juifs par Cyrus. De là vient cette haine longue et cruelle entre les deux peuples.

2° Pendant que Néhémie faisait élever les murs de Jérusalem, les Samaritains mirent tout en œuvre pour s'opposer à son entreprise.

3° Ils finirent par obtenir du monarque Perse la permission de se bâtir un temple. Ils l'élevèrent sur le mont Garizim, et s'obstinèrent à soutenir que c'était le lieu désigné par Moïse. Samballat, chef des Samaritains, établit son gendre, Manassé, souverain sacrificateur. Ainsi la religion des Samaritains se perpétua avec la haine réciproque entre eux et les Juifs. (Voy. Note sur Jean iv, 20.)

4° Samarie devint plus tard le lieu de refuge de tous les proscrits juifs.

Tous les criminels, les échappés de justice, les transgresseurs de la Loi, les excommuniés y étant accueillis, la population en fut considérablement augmentée, et avec elle la haine qui existait déjà.

5° Les Samaritains n'acceptèrent que les cinq livres de Moïse; ils rejetèrent les écrits des prophètes et toutes les traditions juives. Ce fut encore une cause de ce dissentiment irréconciliable; les Juifs les considéraient comme les gens les plus pervers du monde (Jean VIII, 48) et n'avaient aucune communication avec eux. (Jean IV, 9.) Jésus cependant leur prêcha plus tard l'Évangile (Jean IV, 6-26); les apôtres suivirent son exemple (Acte VIII, 25) après l'avoir annoncé dans la Judée.

#### 6. Mais plutôt allez vers les brebis perdues de la maison d'Israël.

6. « Allez plutôt vers les brebis perdues, etc. » Vers les Juifs, que Jésus considérait comme dispersés et perdus. Ils avaient été le peuple élu de Dieu, ils avaient attendu le Messie pendant de longues années, ils avaient donc droit aux premières prédications de l'Évangile.

7. Et quand vous serez partis, prêchez, en disant : Le royaume des cieux est proche.

7. « Le royaume des cieux est proche, » ou plus littéralement, le règne des cieux ou de Dieu s'approche. (Voy. Note Matth. III, 2.)

8. Guérissez les malades, rendez nets les lépreux, ressuscitez les morts, chassez les démons hors des possédés : vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.

8. « Vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement. » Ils ne devaient pas vendre la faveur qu'ils avaient reçue de guérir et de prêcher : guérir pour tant, chasser les démons pour tant, etc., ce qui ne les empêchait pas alors, ni plus tard, de recevoir un salaire pour vivre. (Voy. Luc X, 7; Cor. IX, 8-14; I Tim. V, 18.)

9. Ne faites provision ni d'or, ni d'argent, ni de monnaie dans vos ceintures; 10. Ni de sac pour le voyage, ni de deux robes, ni de souliers, ni de bâton; car l'ouvrier est digne de sa nourriture.

11. Et dans quelque ville ou bourgade que vous entriez, informez-vous qui y est digne de vous loger; et demeurez chez lui jusqu'à ce que vous partiez de là. 12. Et quand vous entrerez dans quelque maison, saluez-la. 13. Et si cette maison en est digne, que votre paix vienne sur elle; mais si elle n'en est pas digne, que votre paix retourne à vous. 14. Mais lorsque quelqu'un ne vous recevra point, et n'écouterà point vos paroles, secouez, en partant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds. 15. Je vous dis en vérité que ceux de Sodome et de Gomorrhe seront traités moins rigoureusement au jour du jugement que cette ville-là.

9-15. Voyez aussi Marc VI, 8-11 et Luc IX, 3-5. Le fond du récit s'y trouve, mais sans être accompagné des détails donnés par Matth. Le sujet général traite des instructions données aux apôtres.

9. Ne faites provision ni d'or, ni d'argent, ni de monnaie dans vos ceintures.

9. « *Ni de monnaie.* » Cette défense avait pour but de les empêcher de faire des provisions d'or ou d'argent pour leurs voyages. La petite monnaie était en cuivre. § « *Dans vos ceintures.* » (Voy. Note Matth. v, 38-41.) La ceinture ou boudrier était une partie essentielle de l'habillement. Elle était creuse en dedans, commode, sûre et facile à porter; elle servait de bourse.

10. Ni de sac pour le voyage, ni de deux robes, ni de souliers, ni de bâton; car l'ouvrier est digne de sa nourriture.

10. « *Ni de sac.* » C'est-à-dire le havre-sac de toile ou de peau porté autour du cou et destiné aux provisions, devenues inutiles aux apôtres, puisqu'ils devaient être nourris partout où ils iraient. § « *Ni deux robes.* » (Voy. Note Matth. v, 40.) § « *Ni de souliers.* » Le mot original est *sandales*. (Voy. Notes sur Matth. iii, 11.) Marc dit : « *Mais d'être chaussé de souliers.* » La contradiction n'est qu'apparente. D'après Matthieu, Jésus ne leur défend pas de porter les sandales qu'ils avaient sans doute aux pieds, mais seulement de faire provision d'autres qui seraient superflues. Au lieu de se charger d'une seconde chaussure pour remplacer la première lorsqu'elle serait usée, ils devaient se confier à la Providence et partir comme ils étaient. C'est ainsi que l'on peut mettre d'accord les deux évangélistes, qui veulent dire : Ne prenez pour votre voyage que ce que vous avez sur vous, partez tels que vous êtes, chaussés de sandales, sans autres approvisionnement. § « *Ni de bâton.* » Dans Marc, on lit au contraire : « Jésus leur commanda de ne rien prendre pour le chemin qu'un seul bâton. » On pourrait voir ici une contradiction; mais elle disparaît si l'on regarde au but de la recommandation. Les apôtres devaient partir tels qu'ils étaient, se confier en Dieu et ne pas perdre de temps à faire des préparatifs pour le voyage. Il est à supposer que lorsque Jésus leur adressa ces paroles, les uns avaient des bâtons, les autres n'en avaient pas. Il donne à tous le même ordre de ne pas perdre leur temps : les premiers à s'en défaire, les seconds à s'en procurer; mais de partir tous tels qu'ils étaient. § « *L'ouvrier est digne de sa nourriture.* » C'est-à-dire que ceux auxquels ils prêcheraient devaient subvenir à leurs besoins. Sans doute, ils ne devaient pas faire marché de leur pouvoir d'opérer des miracles; mais ils pouvaient recevoir un secours pour prêcher l'Évangile, non-seulement comme don, mais comme salaire dû et mérité.

11. Et dans quelque ville ou bourgade que vous entriez, informez-vous qui y est digne de vous loger; et demeurez chez lui jusqu'à ce que vous partiez de là.

11. *Qui y est digne de vous loger.* » Qui a une bonne réputation; qui peut et veut vous accorder l'hospitalité et vous traiter avec bonté. Cela montre qu'ils ne devaient pas sans nécessité s'exposer aux insultes ni au besoin. § « *Demeurez chez lui.* » « Restez-y, ajoute Luc; n'allez pas de maison en maison. » Une seule devait leur suffire et ils ne devaient pas rôder comme des vagabonds; ne pas ressembler aux paresseux qui aiment

le changement; ne pas avoir l'air mécontent de l'hospitalité qu'on leur accordait, mais montrer que leur mission était une affaire suivie, importante; que leur temps était précieux, qu'ils étaient disposés au travail, à la prière, à la méditation, et qu'ils ne voulaient s'occuper que de leur œuvre. Si les ministres de l'Évangile veulent être utiles, ce n'est pas en passant leur temps dans des conversations oiseuses, errant çà et là comme s'ils n'avaient rien à faire; mais c'est en l'employant à prier, étudier, prêcher, faire des visites édifiantes dans leur troupeau.

12. Et quand vous entrerez dans quelque maison, saluez-la.

12. « *Et quand vous entrerez dans quelque maison, saluez-la.* » Le mot *maison* signifie évidemment ici *famille*, de même que dans le verset suivant. (Voy. aussi Matth. xii, 25; Jean iv, 53. « Et il crut avec toute sa maison. » Jésus recommande à ses apôtres de saluer la famille, de donner les marques ordinaires de respect et de la traiter poliment. La religion ne demande pas de nous de manquer aux usages de la société; au contraire, elle veut que nous accordions à chacun, selon son âge, son rang, le respect qui lui est dû. (I Pierre ii, 12-25; iii, 8-14; Phip. iv, 8.) Pour la manière de saluer, voyez Note Luc x. 4, 5.

13. Et si cette maison en est digne, que votre paix vienne sur elle; mais si elle n'en est pas digne, que votre paix retourne à vous.

13. « *Et si cette maison en est digne.* » C'est-à-dire si la famille est digne ou désireuse de vous recevoir comme mes disciples.

§ « *Que votre paix vienne sur elle.* » C'est-à-dire que la paix, le bonheur que vous demandez pour elle en y entrant (voy. Luc x, 5) lui soient accordés, ou cherchez à les lui procurer par vos prières, vos instructions, en y demeurant et en faisant part à cette famille des bénédictions de l'Évangile.

§ « *Mais si elle n'en est pas digne, etc.* » Si la famille n'est pas disposée à vous recevoir, si ses membres montrent peu de bienveillance envers vous et votre œuvre, que votre paix retourne à vous. C'est une manière de parler des Juifs pour dire : votre paix ne viendra pas sur elle (Ps. xxxv, 13), comme ils le faisaient pour l'offre d'un cadeau. Si l'on veut le recevoir, on en recueille les avantages, sinon le cadeau retourne, ou plutôt reste entre les mains du donateur. C'est ainsi que Christ parle figurativement de la paix que leur œuvre devait procurer. Ils appelaient, sur ceux qui les accueillait avec bonté, de précieuses bénédictions; mais les bienfaits demandés en faveur des hommes qui rejetaient les apôtres, retombaient sur la tête de ceux-ci, dès lors récompensés pour avoir été persécutés à cause de leur maître. (Matth. v, 10.)

14. Mais lorsque quelqu'un ne vous recevra point, et n'écouterà point vos paroles, secouez, en partant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds.

14. « *Secouez la poussière de vos pieds.* » Les Juifs enseignaient partout que la poussière des Gentils était impure et qu'il fallait la secouer. L'acte que Jésus leur commande signifiait donc qu'ils devaient les considérer

comme souillés, profanes, indignes de recevoir leurs instructions, et qu'il ne fallait avoir rien de commun avec eux. La Bible nous apprend que quelques apôtres eurent à employer ce moyen. (Voy. Actes xiii, 51; xviii, 6.)

15. Je vous dis en vérité, que ceux du pays de Sodome et de Gomorrhe seront traités moins rigoureusement au jour du jugement que cette ville-là.

15. « *Ceux du pays de Sodome, etc.* Ces villes furent détruites en même temps qu'Admath et Zebolim par le feu et le soufre, ou par une éruption volcanique, à cause de leur grande méchanceté. Elles étaient situées à l'endroit où se trouve aujourd'hui la mer Morte, qui borne la Palestine au sud-est. (Gen. xix, 24, 25.) Christ dit que leur châtimeut sera moins rigoureux, c'est-à-dire plus tolérable que celui de ceux qui rejettent l'Évangile, parce qu'ils n'avaient pas reçu les mêmes lumières. (Voy. Matth. xi, 23, 24; Luc xii, 47, 48.) La punition de Sodome et de Gomorrhe est souvent citée comme un exemple frappant de la vengeance divine et comme une preuve certaine que le méchant ne demeurera pas impuni.

16. Voici, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes.

16. « *Comme des brebis au milieu des loups.* » C'est-à-dire, vous, inoffensifs, je vous envoie au milieu d'un monde cruel. Votre innocence ne vous protégera pas. § « *Soyez prudents comme des serpents.* » Le serpent a toujours été l'emblème de l'habileté et de la ruse. (Gen. iii, 1.) Les Égyptiens le plaçaient dans leurs hiéroglyphes comme le symbole de la sagesse. Il est probable que Jésus voulait recommander ici à ses disciples d'imiter la prudence de ce reptile à éviter le danger. Cet animal fait preuve alors d'une rapidité et d'une adresse sans égales. Christ dit donc à ses disciples : Vous avez besoin de prudence et de sagesse au milieu d'un monde ennemi. Il leur recommande aussi d'être inoffensifs, de ne provoquer ni l'injure, ni l'outrage, afin de ne pas s'exposer à la juste colère de leurs concitoyens. Les colombes ont toujours été l'emblème de l'innocence. Bien des hommes écraseraient sans remords un serpent, quelque inoffensif que pût être celui-ci; mais bien peu seraient assez durs pour tuer une colombe.

17. Et donnez-vous garde des hommes; car ils vous livreront aux consistoires, et vous fouetteront dans leurs synagogues.

17. « *Et donnez-vous garde des hommes,* » C'est-à-dire gardez-vous des hommes qui ressemblent à des loups. (Ver. 16.) Ne courez pas au-devant du danger, soyez prudents, n'exposez pas votre vie sans nécessité. § « *Conistoires.* » Ce mot désigne habituellement le grand conseil de la nation, le *Sanhédrin*. (Voy. Note Matth. v, 22.) Il signifie ici un tribunal quelconque, tel qu'il y en avait dans chaque village. § « *Et vous fouetteront dans leurs synagogues.* » Le Nouveau-Testament mentionne souvent le châtimeut qui consistait à frapper de verges. La loi de Moïse défendait de donner plus de quarante coups; mais on pouvait réduire ce nombre. (Deut. xxv, 2, 3.) Le condamné était d'abord étendu par terre et recevait les

coups sur le dos, en présence du juge. Par la suite, le coupable fut attaché à un court poteau. Ce châtement est encore en usage en Orient, et s'inflige généralement sur la plante des pieds. On l'appelle *bastinado*.

On se servit d'abord d'une verge à laquelle plus tard on attachait des lanières, quelquefois terminées par des pointes métalliques. Ce dernier instrument se nommait *scorpion*. (I Rois xii, 11.) La loi recommandait expressément de ne pas dépasser quarante coups. Aussi les Juifs se servaient, pour les compter plus facilement, d'une verge, garnie de trois lanières, qui infligeait trois coups à la fois. Le criminel en était frappé treize fois, ce qui faisait trente-neuf coups. Paul fut fouetté cinq fois de cette manière. (Voy. II Cor. xi, 24.) Les Romains, qui ne se croyaient pas liés par cette loi, donnaient des coups à volonté; ainsi notre Sauveur en reçut jusqu'à ce qu'il succombât sous sa croix. Ce châtement s'infligeait souvent dans les synagogues. (Voy. Matth. xxiii, 34; Act. xxii, 19; xxvi, 11.)

18. Et vous serez menés devant les gouverneurs et même devant les rois, à cause de moi, pour leur rendre témoignage de moi, de même qu'aux nations.

18. « *Et vous serez menés, etc.* » Cette prédiction s'est surabondamment accomplie. (Voy. Act. v, 26; xii, 1-4; xiii, 33; xxvi, 1, 28, 30.) Pierre fut conduit devant Néron, Jean devant Domitien, tous deux empereurs romains; d'autres devant des rois Parthes, Scythes et Indiens. Ils devaient y être menés pour leur rendre témoignage, ou mieux, pour rendre témoignage contre eux. C'est-à-dire que les apôtres devaient leur faire connaître les grands faits et les doctrines du christianisme, et s'ils repoussaient cette instruction, les apôtres témoigneraient contre eux au jour du jugement. Ces prophéties, en s'accomplissant, montrent clairement que Jésus lisait dans l'avenir; car lorsqu'il prononça ces paroles, rien ne faisait présager que de pauvres pêcheurs du lac de Génésareth dussent jamais paraître devant d'illustres et puissants monarques.

19. Mais quand il vous livreront, ne soyez point en peine de ce que vous aurez à dire, ni comment vous parlerez, parce qu'il vous sera donné dans ce moment-là ce que vous aurez à dire. 20. Car ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'esprit de votre père qui parle en vous.

19, 20. « *Ne soyez point en peine.* » Ne vous tourmentez pas en vain. (Voy. Note Matth. vi, 25.) Dieu vous inspirera. C'était une promesse positive d'une inspiration dont ils avaient grand besoin; car des hommes pauvres, obscurs et ignorants devaient naturellement s'inquiéter de ce qu'ils diraient devant les grands de la terre. Les peuples d'Orient regardaient les rois comme supérieurs au reste de l'humanité; comme des espèces de dieux. Cette assurance que le Seigneur les aiderait était donc bien consolante.

21. Or le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant; et les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir.

21. « *Or le frère livrera son frère, etc.* » Si des faits n'étaient pas venus vérifier cette prédiction, on ne l'eût certes pas pressentie. Les liens entre parents sont si forts, qu'on pourrait difficilement supposer à l'avance qu'une différence de foi religieuse pût les briser. Et cependant l'histoire nous dit qu'il en fut ainsi; combien donc doit être grande la haine du cœur naturel pour la vraie religion! Il n'y a que cette terrible opposition à Dieu et à son Évangile qui puisse conduire l'homme à sacrifier ses plus tendres affections, et à livrer ses meilleurs amis à la torture et au bûcher. Ce qui ajoute à l'horreur de telles persécutions, c'est que ceux qu'on mettait à mort étaient tourmentés par les supplices les plus cruels. On les crucifiait; on les jetait dans l'huile bouillante; on les brûlait vifs; on les grillait lentement sur des charbons ardents; on leur versait dans la bouche du plomb fondu; on les faisait déchirer par des bêtes féroces; on les enduisait de poix et l'on allumait leur corps comme des torches pour éclairer les jardins de Néron. C'est ainsi que cette prédiction s'accomplit à la lettre. Ce fut une telle férocité, qu'on vit pousser à ces morts cruelles des fils par leurs pères, des maris par leurs femmes, des sœurs par leurs frères, et cela pour le crime de fidélité à l'Évangile; une haine, capable de surmonter les affections naturelles et de se manifester ainsi, ne saurait provenir d'une faible opposition à l'Évangile.

22. Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom; mais qui-conque persévéra jusqu'à la fin, sera sauvé.

22. « *Et vous serez haïs de tous.* » De toute espèce d'hommes. Le cœur humain lutterait contre eux parce qu'il est opposé à Christ. § « *Mais qui-conque persévéra, etc.* » C'est-à-dire jusqu'à la mort. Celui qui supportera de telles souffrances pour moi, me donnera par là même une preuve décisive de son amour, et sera reçu dans le ciel. (Voy. Apoc. III, 21, 22.)

23. Or, quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre; car en vérité, je vous dis, que vous n'aurez pas achevé de parcourir toutes les villes d'Israël, que le Fils de l'homme ne soit venu.

23. « *Quand ils vous persécuteront, etc.* » Les apôtres n'avaient pas la liberté d'exposer leur vie quand ils pouvaient la conserver sans renier leur maître; mais l'ordre de Christ, comme la conduite des apôtres, nous montre que, dans le cas contraire, ils devaient la sacrifier. De même, conservons la nôtre par tous les moyens avouables; mais, au besoin, sachons mourir plutôt que de commettre une action déshonorante. § « *Vous n'aurez pas achevé de parcourir toutes les villes d'Israël, etc.* » C'est-à-dire en fuyant de ville en ville, pour éviter vos persécuteurs. Vous n'aurez pas encore parcouru toutes celles de la Judée, qu'arriveront la destruction de Jérusalem et la fin de l'économie juive. (Voy. Note sur Matth. XXIV, 28, 29, 30.) Par la *venue du Fils de l'homme* (J.-C.). Il entend probablement la destruction de Jérusalem, qui arriva trente ans après l'époque à laquelle ces paroles furent prononcées; car cette expression désigne souvent cet événement. (Voy. Matth. XXIV, 30; Marc XIII, 26; Luc XXI, 27, 32.)

24. Le disciple n'est point au-dessus du maître, ni le serviteur

au-dessus de son seigneur. 25. Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur comme son seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Bézéboul, combien plus *appelleront-ils ainsi* ses domestiques?

24, 25. « *Le disciple n'est point au-dessus du maître, etc.* » Vous devez vous attendre aux mêmes traitements que moi. Ils m'ont appelé, moi qui suis votre maître et docteur, Bézéboul, le prince des démons. (Voy. Matth. xi, 24; Luc xi, 15; Jean viii, 48.) Ne soyez donc pas surpris s'ils donnaient ce nom au reste de la famille. Bézéboul ou Bahal-Zebub était un des dieux des Héthronites. (Voy. II Rois 1, 2.) Ce mot signifie littéralement *le dieu des Mouches*, ainsi nommé parce que ces païens croyaient que cette idole les protégeait contre les nombreux essaims de ces insectes, que l'on suppose avoir abondé dans leur pays. Chez les Juifs, ce nom désignait aussi le dieu des ordures et s'appliquait à la plus vile et la plus dégoûtante de toutes les idoles; c'est pourquoi son nom fut donné au prince des démons. (Luc xi, 15; Marc iii, 23.) Appliquer cette épithète à Christ, c'était donc le traiter avec le dernier mépris.

26. Ne les craignez donc point. Or il n'y a rien de caché qui ne se découvre, ni rien de secret qui ne vienne à être connu.

26. *Ne les craignez donc point, etc.* » Jésus les encourage en les assurant que Dieu les protégera et que leur bonne foi et leur innocence finiront par triompher. Il est probable que cette déclaration : Il n'y a rien de caché, etc., était un proverbe juif. Notre Sauveur entendait par là que, quoique le monde pût ne pas reconnaître ses disciples, cependant *leur innocence, leurs principes* seraient révélés en temps convenable; que Dieu les soutiendrait et que l'univers leur rendrait justice. Ils devaient donc se résigner à être d'abord méconnus, persécutés, jusqu'à ce que leur vrai caractère fût compris et leurs souffrances appréciées.

27. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière; et ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le sur les maisons.

27. « *Ce que je vous dis dans les ténèbres.* » C'est-à-dire *en secret, en confidence*; les instructions particulières que je vous donne pendant que vous êtes avec moi, proclamez-les publiquement jusque sur les toits des maisons. Le toit plat était un endroit public et découvert. (Voy. II Sam. xvi, 22; voy. Notes sur Matth. ix, 1-8.)

28. Et ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent point tuer l'âme; mais plutôt craignez celui qui peut perdre et l'âme et le corps *en les jetant* dans la géhenne.

28. « *Ceux qui tuent le corps.* » Les *hommes* qui n'ont aucun pouvoir sur l'âme immortelle. Le *corps* est de peu de valeur comparativement à l'âme. La mort temporelle n'est rien auprès de la mort éternelle. C'est pourquoi Jésus leur enjoint de ne pas s'alarmer à la perspective de la première; mais de craindre Dieu qui peut détruire pour toujours le corps et l'âme. § « *En enfer.* » (Voy. Notes sur Matth. v, 22.)

29. Ne vend-on pas deux passereaux pour un sou ? et cependant aucun d'eux ne tombe point en terre sans la volonté de votre Père. 30. Et les cheveux même de votre tête sont tous comptés. 31. Ne craignez donc point ; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

29-31. « Ne vend-on pas deux passereaux, etc. » Jésus les exhorte à ne pas craindre, par deux considérations frappantes : La première, que Dieu garde le moindre des oiseaux ; la seconde, qu'il compte jusqu'aux cheveux de notre tête. S'il donne ses soins aux passereaux de si peu de valeur, et s'il veille sur vos cheveux jusqu'à les compter, combien plus ce Dieu s'occupera-t-il de vous-mêmes ? Vous n'avez donc pas à craindre ce que les hommes peuvent vous faire. § « Passereaux. » Oiseau d'une petite espèce et de peu de valeur, qui a la gorge noire et les tempes brunes. Les Juifs le mangeaient et en faisaient l'image de la douleur et de la solitude. (Ps. cii, 7.) Je suis semblable à un passereau qui est seul sur le toit. § « Sous. » (Voy. Note sur Matth. v, 26.) § « Sans la volonté de votre Père. » C'est-à-dire Dieu, votre père, en guide et dirige la chute ; un passereau qui ne tombe que par sa permission et où il veut.

30. Et les cheveux même de votre tête sont tous comptés. 31. Ne craignez donc point ; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

30, 31. « Les cheveux sont comptés. » C'est-à-dire Dieu a donné ses soins et son attention à chacun d'eux ; il en a fixé le nombre. Le Dieu qui ne juge pas indigne de lui de s'occuper d'un objet de si mince importance, ne prendra-t-il pas aussi soin de vous ?

32. Quiconque donc me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père, qui est aux cieux. 33. Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père, qui est aux cieux.

32, 33. « Quiconque donc me confessera, etc. » Le même mot de l'original se traduit tantôt par *confesser*, tantôt par *professer*. (I Tim. vi, 12, 13 ; II Jean, 7 ; Rom. x, 10.) C'est-à-dire montrer notre attachement pour Jésus-Christ ; confesser son nom, cela signifie aussi reconnaître que notre salut dépend de lui seul. Nous pouvons faire cette profession par notre adhésion à une église, nos communions, nos entretiens, notre conduite. D'après l'Écriture, professer la religion signifie la manifester dans toutes les circonstances de la vie et devant tous les hommes, non par un seul acte, mais par tous ; n'avoir honte ni de la personne, ni des doctrines de Christ. Si nous en rougissons, si nous renions Jésus devant les hommes ou si nous ne sommes prêts à lui témoigner le plus inébranlable attachement, il est juste qu'il désavoue toute relation avec nous, qu'il nous renie devant Dieu, et c'est ce qu'il fera.

34. Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je n'y suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. 35. Car je suis venu mettre en division le fils contre son père, et la fille contre sa mère, et la belle-fille contre sa belle-mère. 36. Et les propres domestiques d'un homme seront ses ennemis.

34-36. « *Ne croyez pas que je sois venu, etc.* » Ceci est tiré de Michée vii, 6. Christ ne voulait pas dire que la discorde fût le but de sa venue, car Il était le prince de la paix. (Isaïe ix. 6; xi, 6; Luc ii, 14.) Mais seulement qu'elle serait un de ses effets, en ce que certains membres d'une famille persécuteraient les autres croyant en Lui. La méchanceté des hommes et non pas l'Évangile, voilà la cause de cette hostilité. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que mille prophétie ne s'est accomplie d'une manière plus frappante. Elle s'accomplira jusqu'à ce que tous les hommes soumis à Jésus produisent une paix universelle. § « *Mais l'épée.* » L'épée étant un instrument de mort, la porter signifie produire la guerre.

37. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi.

37. « *Celui qui aime son père ou sa mère, etc.* » Le sens de ce passage est clair. Christ doit être aimé *par dessus tout*. Si nous ne le préférons pas à tous nos biens, à tous nos amis; si nous ne lui obéissons pas plutôt qu'à tout autre, nous ne l'aimons pas véritablement. § « *N'est pas digne de moi.* » N'est pas digne d'être regardé comme mon disciple, n'est pas chrétien.

38. Et quiconque ne prend pas sa croix et ne vient après moi, n'est pas digne de moi.

38. « *Et quiconque ne prend pas sa croix, etc.* » La sentence des personnes condamnées à être crucifiées, marquait qu'elles devaient porter jusqu'au lieu du supplice la croix sur laquelle elles allaient mourir; ainsi Christ porta la sienne jusqu'à ce qu'il s'évanouit de fatigue et d'épuisement. (Voy. Note sur Matth. xxvii, 31.) La croix se composait ordinairement de deux poutres de bois grossières, jointes ensemble de manière à former cette figure †. C'était un instrument de mort. (Voy. Note sur chap. xxvii, 31, 32.) La porter était pénible, honteux et aggravait le châtement. Ainsi charger sa croix est une expression figurée qui nous montre que nous devons, en suivant Christ, supporter toutes les épreuves pénibles et humiliantes. Porter notre croix consiste simplement à faire notre devoir selon les Écritures, sans tenir compte de l'opinion, quelles qu'en puissent être les conséquences; mais ce n'est pas nous créer des difficultés, et agir dans le seul but de provoquer l'opposition.

39. Celui qui aura conservé sa vie, la perdra; mais celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera.

39. « *Celui qui aura conservé sa vie, etc.* » Le mot *vie* a évidemment ici deux sens, et l'on peut expliquer le passage comme suit : Celui qui, dans ce monde, veut sauver sa vie passagère, en conservant le bien-être et la sécurité perdra la vie éternelle, ou n'obtiendra pas le ciel; au contraire, celui qui consent à risquer ou à perdre pour moi son bien-être et sa vie terrestre, trouvera la vie céleste et sera sauvé. Nous avons déjà vu ces deux sens d'un même mot dans ce verset : Laissez les morts ensevelir leurs morts.

40. Celui qui vous reçoit, me reçoit; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. 41. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense d'un prophète; et celui qui reçoit un juste en qualité de juste, recevra la récompense d'un juste.

40, 41. « *Celui qui vous reçoit, etc.* » Par ces trois exemples, Jésus enseigne au fond une même chose : que ceux qui recevraient avec bonté Lui, ses disciples, un prophète ou un juste montreraient par là qu'ils approuvaient le caractère chrétien, et ne perdaient pas leur récompense. Recevoir en *qualité* de prophète, c'est recevoir quelqu'un *comme* un prophète, honorer son caractère, et montrer de l'attachement pour la cause qu'il soutient.

42. Et quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à l'un de ces petits en qualité de disciple, je vous dis en vérité, qu'il ne perdra point sa récompense.

42. « *Un de ces petits.* » Jésus entend évidemment ses disciples, il les nomme *ces petits* pour indiquer leur dénûment de richesses, de dignités, de connaissances et de tout ce que les hommes estiment grand. Ils étaient petits aux yeux du monde et dans leur propre opinion, ils étaient encore *disciples*, et non docteurs; ils n'avaient aucune prétention à ce qui provoque l'admiration. § « *Un verre d'eau froide.* » Peu de personnes refuseraient un verre d'eau à un homme altéré et fatigué; cependant peu le donneraient parce que cet homme serait chrétien, ou pour exprimer leur attachement au Seigneur. Celui qui l'accorde à quelqu'un en sa qualité de disciple de Jésus, montre son amour pour leur commun maître; celui qui le donne par pure compassion, fait voir qu'il ne tient aucun compte du Sauveur ni de son œuvre. L'un aime Jésus et son Évangile, et l'autre, non.

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE X.

I. Ce récit comme celui de Luc nous initie aux habitudes de Jésus relatives à la prière. Une circonstance grave se présente, l'élection de ceux qui devaient être ses ambassadeurs dans le monde entier. Avant tout, le Fils de Dieu lui-même cherche un lieu pour prier, et pendant les veilles de la nuit, implore la direction de son Père. Nous hommes, en aurions-nous moins besoin nous-mêmes dans une grande épreuve?

II. Nous voyons la gratuité de l'Évangile. (Versets 7, 8.) Les apôtres devaient, sans en attendre une récompense, conférer les plus grandes faveurs au genre humain. Les dons de Dieu, de même que l'air, les rayons du soleil, l'eau, sont accordés sans condition. Les pauvres sans honte, les riches sans orgueil, tous peuvent puiser librement et gratuitement dans les trésors inépuisables des bénédictions de l'Évangile.

III. Les ministres de l'Évangile et tous les disciples de Jésus doivent compter sur Dieu, pour subvenir à leurs besoins. (Versets 9, 10.) Jésus envoya ses disciples dans un monde indifférent ou haineux, et il y prit soin

d'eux; ainsi ceux qui s'attendent à Lui ne seront pas confus, les justes ne seront pas abandonnés. Le Dieu, qui a dans sa main toutes les perles de l'Océan, tout l'or de la terre, tous les troupeaux des montagnes, et qui porte la nourriture au petit oiseau qui crie, entendra sans doute aussi la voix de ses enfants.

IV. Nous devons accueillir avec bonté les messagers du salut. (Versets 11-13.) Christ s'attendait à ce que ses envoyés trouvassent dans chaque ville l'hospitalité, et il a promis la récompense d'un prophète à celui qui les recevrait comme des prophètes, et encore sa faveur à celui qui ne leur accorderait, dans son indigence, qu'un simple verre d'eau. Les ministres de la religion sont envoyés pour le bien du monde, il n'est que juste que *le monde* les reçoive avec bonté, et fournisse à leurs besoins.

V. Nous sommes coupables en rejetant l'Évangile. (Ver. 14, 15.) Ce n'est pas peu de chose que de refuser l'offre du ciel. Le refus d'un palais, d'un trône, d'une mine d'or, ne serait qu'une bagatelle en comparaison du rejet de l'Évangile. La vie éternelle n'est pas comme les trônes, l'or et les temples : tout est perdu en perdant cette vie, tout disparaît en refusant l'Évangile ; le bonheur, l'espérance n'attendent plus celui qui l'a méprisé. Dieu offre à tous cet Évangile ; et malheur, malheur plus grand que celui de Sodome et de Gomorrhe à qui rejette ce trésor !

VI. Le châtiment atteindra le coupable (Ver. 15) ; nul n'échappera. La condamnation du méchant peut se faire attendre ; il peut se moquer longtemps du Dieu de vérité ; mais un jour ses pieds glisseront et la création entière ne pourra le sauver. Quelle dangereuse et terrible position que celle du pécheur impénitent !

VII. Nous devons prendre soin de notre vie. (Ver. 23.) Les apôtres devaient fuir le danger quand ils pouvaient le faire sans renier leur Seigneur ; c'est aussi notre devoir. Celui qui expose sa vie quand il aurait pu la conserver, commet un suicide. Celui qui se détruit court au-devant de son juge qui ne le tiendra pas pour innocent.

VIII. Restons dans le devoir malgré toutes les épreuves. (Ver. 23.) Ni le monde, ni la douleur, ni la pauvreté, ni la persécution ne doivent nous arrêter ; celui-là seul qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé ; notre unique affaire c'est d'accomplir la volonté de Dieu, *d'être chrétien partout* et de lui abandonner la direction des événements.

IX. Dieu exerce une providence toute spéciale. (Ver. 29, 30.) Il veille sur le passereau qui tombe, compte les cheveux de notre tête et, pour la même raison, préside à toutes choses. Le Seigneur règne, dit le Psalmiste. Que la terre se réjouisse. (Ps. xcvi, 1.)

X. Nous devons faire profession de notre foi d'une manière ouverte et franche, ou Christ nous reniera au jour du jugement. Nous ne saurions être vraiment pieux et négliger ce devoir. Si nous avons honte de lui, il aura honte de nous.

XI. Les œuvres commandées par la religion sont faciles à connaître, comme il est facile de juger dans quelle intention on les accomplit. (Ver.

40-42.) Quoi de plus simple que de donner un verre d'eau à un étranger et de discerner le motif qui nous a fait agir? et cependant combien de personnes perdent la vie éternelle pour n'avoir pas accompli leur œuvre en vue de Christ. Combien est terrible l'opposition du cœur humain à la religion! Combien il est étrange que l'homme naturel ne veuille pas prendre la plus légère peine pour s'assurer le royaume des cieux!

## CHAPITRE XI.

1. Et il arriva que quand Jésus eut achevé de donner ses ordres à ses douze disciples, il partit de là pour aller enseigner et prêcher dans leurs villes.

1. « *Et il arriva que, etc.* » Ces instructions furent données aux apôtres dans les environs de Capernaüm. De là, Jésus alla prêcher dans leurs villes, c'est-à-dire dans les villes avoisinant Capernaüm, ou en Galilée. Il ne se rendit pas encore en Judée.

2. Or Jean ayant ouï parler dans la prison des actions de Christ, envoya deux de ses disciples, pour lui dire :

2. Le récit contenu dans ce chapitre jusqu'au dix-neuvième verset se trouve sans changement important dans Luc vii, 18-35.

Jean était en prison. Hérode l'avait fait enfermer parce que celui-ci, fidèle aux devoirs de son ministère, avait reproché au prince de s'être marié avec la femme de son frère Philippe. (Voy. Matth. xiv.)

3. Es-tu celui qui devait venir, ou si nous devons en attendre un autre? 4. Et Jésus répondant, leur dit : Allez, et rapportez à Jean les choses que vous entendez et que vous voyez.

3, 4. On ne sait pas positivement pourquoi Jean envoya ses disciples vers Jésus, peut-être était-ce pour leur montrer que Jésus était le Messie. Peut-être aussi voulait-il s'assurer si le personnage dont il entendait tant parler était le même qu'il avait baptisé et qu'il savait être le Messie. (Voy. Jean i, 29.)

3. Es-tu celui qui devait venir, ou si nous devons en attendre un autre?

3. « *Es-tu celui qui devait venir?* » C'est-à-dire es-tu le Messie ou le Christ. Les Juifs attendaient un sauveur; sa venue avait été prédite depuis longtemps. (Gen. xlix, 10; Isa. ix, 1-6; xi, 1-5; xxxv, 4-6; Liii; Dan. ix, 24-27. Voyez aussi Jean vi, 14; comp. Deut. xviii, 18, 19.) Dans le langage ordinaire, il était désigné comme celui qui devait venir. Luc ajoute ici (Luc vii, 21) que lorsque les messagers vinrent à Jésus, il guérit plusieurs malades et démoniaques. Il était donc facile de répondre aux questions de Jean.

4. Et Jésus répondant, leur dit : Allez, et rapportez à Jean les choses que vous entendez et que vous voyez. 5. Les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont nettoyés, les sourds entendent, les morts sont ressuscités, et l'Évangile est annoncé aux pauvres.

4, 5. « *Allez et rapportez à Jean, etc.* » Jésus les renvoie à ses miracles, qui prouvaient qu'il était le Messie. Les prophètes avaient accompli des prodiges; mais pas d'aussi importants ni en aussi grand nombre, puis Jésus les faisait en son nom et par sa propre puissance, tandis que les prophètes les faisaient au nom de Dieu. Jésus donc opérait les œuvres qui ne pouvaient être que celle du Messie, et Jean pouvait facilement en conclure qu'il était le Christ. § « *L'Évangile est annoncé aux pauvres.* » Il était prouvé que le Messie évangéliserait les débonnaires (Esaïe LXI, 1); ou comme cela est rendu dans le Nouveau Testament, qu'il annoncerait l'Évangile aux pauvres. (Luc IV, 18.) Jean pouvait conclure de cette réponse qu'il était vraiment le Messie, et ce qui donne encore plus de force à ce témoignage, c'est que les pharisiens et les philosophes avaient toujours négligé ces pauvres. Aucun docteur avant Jésus n'avait daigné s'en occuper, et aucune religion avant le christianisme n'avait tenté de les instruire; dans tous les autres systèmes, le pauvre avait été regardé comme indigne d'attention.

6. Mais bienheureux est celui qui n'aura point été scandalisé en moi.

6. « *Mais bienheureux est celui, etc.* » Le mot *scandale* signifie *pierre d'achoppement*. L'on pourrait rendre ce verset comme suit : Bienheureux est celui pour qui je ne serai pas une pierre d'achoppement ! C'est-à-dire, bienheureux qui ne sera pas scandalisé par la pauvreté et l'humilité de ma vie, de telle sorte qu'il rejette moi et ma doctrine. Bienheureux qui, malgré mon obscurité, sait me reconnaître pour le Messie, et me suivre. Il est possible que Jean désirât voir Jésus se proclamer publiquement le Messie, au lieu de se tenir dans la retraite. Le Sauveur répondit que ses œuvres étaient assez évidentes pour que tout homme pût reconnaître en lui le Fils de Dieu, et que bienheureux serait qui, se rendant à cette évidence, accepterait Jésus pour le Christ malgré l'humilité de sa vie.

7. Et comme ils s'en allaient, Jésus se mit à dire de Jean aux troupes : Qu'êtes-vous allés voir au désert ? Un roseau agité du vent ?

7. « *Et comme ils s'en allaient, etc.* » Jésus saisit l'occasion que lui fournit l'enquête faite par les disciples de Jean pour instruire le peuple sur le véritable caractère du précurseur du Messie. Une multitude de Juifs étaient allés au désert entendre prêcher Jean-Baptiste. (Matth. III.) Et probablement un grand nombre d'entre eux, attirés par la nouveauté de son extérieur et de ses doctrines, ou par le désir de voir un homme étrange dans ses habitudes et ses opinions. Probablement aussi, plusieurs de ceux qui suivaient Christ, étaient de ce nombre. C'est pourquoi Jésus profita de cet incident pour examiner par quelques questions frappantes les motifs qui avaient poussé le peuple à suivre le ministère du prophète. § « *Un roseau*

*agité du vent?* » La contrée où Jean prêchait, inondée annuellement par le Jourdain, produisait un grand nombre de roseaux légers, fragiles, facilement agités par le vent. Ces faibles tiges ainsi balancées étaient l'image d'un homme léger et inconstant. Le fait que Jean avait envoyé vers Christ pour savoir s'il était le Messie, aurait pu faire croire à quelques-uns qu'il était aussi vacillant qu'un de ces roseaux. Il avait une fois reconnu Jésus pour le Messie, et si maintenant, en prison, il envoie des messagers pour s'en assurer, le peuple ne pourrait-il pas supposer que Jean n'a pas une ferme conviction? Jésus donc en posant cette question déclare que, malgré cette apparente contradiction, Jean-Baptiste n'est pas inconséquent.

8. Mais qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu de précieux vêtements? voici, ceux qui portent des habits précieux, sont dans les maisons des rois.

8. « *Vêtu de précieux vêtements.* » Ces vêtements légers, transparents, ici mentionnés, étaient ceux des personnes efféminées. Ordinairement tissus de fin lin, ils servaient surtout d'ornement. Christ demande à ceux qui l'entourent, si quelque chose de semblable les avait attirés, et il leur dit que de tels habits, attributs des richesses, de la splendeur, de la mollesse, pouvaient se trouver dans les palais des rois, dans la cour d'Hérode, mais non dans le désert où se tenait Jean-Baptiste. Jean, voulait dire Jésus, est un homme d'une autre trempe, rude d'extérieur, courageux de caractère, inébranlable dans ses vertus, bien doué pour supporter épreuves et privations; il est par cela même qualifié pour être le précurseur du Messie, homme de fatigue et de douleur.

9. Mais qu'êtes-vous allés voir? Un prophète? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète.

9. « *Un prophète.* » Jésus leur demande ensuite si c'est un prophète qu'ils étaient allés voir; les Juifs avaient regardé Jean comme tel, et Christ leur dit qu'en cela leurs idées étaient justes. § « *Plus qu'un prophète.* » Remplissant un rôle supérieur à celui de tous les anciens prophètes. Les Juifs considéraient comme les plus éminents prophètes ceux qui avaient le plus clairement prédit le Messie. Esaïe s'était élevé au-dessus de tous les autres, par la sublimité de ses écrits, et la clarté de ses prédictions messianiques; mais Jean l'avait surpassé. Contemporain de Christ, précurseur du Messie, il parle du Sauveur encore avec plus de précision qu'Esaïe, et devient ainsi le premier des prophètes.

10. Car il est celui duquel il a été ainsi écrit : Voici, j'envoie mon messenger devant ta face, lequel préparera ton chemin devant toi.

10. « *Car il est celui, etc.* » Ce passage est tiré de Mal. III, 1. Il se trouve aussi en substance dans Esaïe XI, 3. § « *Préparera ton chemin.* » Préparera le peuple; les instruira de telle sorte qu'ils seront prêts à recevoir le Messie.

11. En vérité, je vous dis qu'entre ceux qui sont nés de femmes, il n'en a été suscité aucun plus grand que Jean-Baptiste : toutefois

celui qui est le moindre dans le royaume des cieux, est plus grand que lui.

11. « *Ceux qui sont nés de femme.* » Expression emphatique pour dire qu'il n'y avait pas eu de plus grand homme que Jean. (Voy. Job. xiv, 1.) § « *Celui qui est le moindre dans le royaume des cieux, est plus grand que lui.* » L'expression « royaume des cieux, » est employée dans plusieurs sens. (Voy. Note sur Matth. iii, 2.) Elle signifie probablement ici : en prêchant le royaume de Dieu, ou l'Évangile. On ne saurait affirmer que le chrétien le plus obscur et le plus ignorant ait des vues plus claires qu'Ésaïe ou que Jean. Mais on pouvait dire des apôtres, les premiers prédicateurs qui recevaient les instructions de la bouche même du Sauveur, qu'ils avaient des idées plus justes qu'aucun des anciens prophètes, ou même que Jean-Baptiste.

12. Or depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à maintenant, le royaume des cieux est forcé, et les violents le ravissent.

12. « *Or depuis les jours de Jean.* » Depuis que Jean commença à prêcher. On ne sait pas depuis combien de temps; mais probablement pas plus d'une année. Jésus ici constate simplement un fait. De grandes multitudes, dit-il, se pressaient autour de Jean pour l'entendre, comme si elles eussent voulu prendre de force le royaume des cieux. (Voy. Matth. iii, 5.) Et cela a continué; car depuis que le royaume des cieux ou l'Évangile a été prêché, les hommes sont venus en foule pour l'entendre, ils y ont mis de la persévérance, ils ont recherché cette bénédiction avec empressement, comme pour la prendre d'assaut; c'est une allusion au siège d'une ville : les assiégeants attaquent avec violence, et démolissent les murs; les Juifs ont agi de même, depuis que Jean a commencé à prêcher. Il ne s'agit pas de la manière dont le pécheur doit rechercher le salut, mais simplement du fait que des multitudes se pressaient alors autour de Jésus et de Jean pour entendre l'Évangile.

13. Car tous les prophètes et la loi jusqu'à Jean ont prophétisé.

13. « *Tous les prophètes.* » La signification de ce verset est que Jean introduisait une nouvelle dispensation; l'ancienne, celle des prophètes et de Moïse était close du moment que le royaume des cieux était venu. Le mot, la Loi, désigne les cinq livres de Moïse; et celui, les Prophètes, le reste de l'Ancien Testament.

14. Et si vous voulez recevoir mes paroles, c'est Élie qui devait venir.

14. « *Si vous voulez recevoir mes paroles.* » Jésus veut leur faire entendre par là que la doctrine qu'il allait établir différerait de leurs vues ordinaires, à tel point qu'ils pourraient être disposés à la rejeter. § « *C'est Élie.* » C'est-à-dire Élijah, Élie étant le mot grec pour Elijah. Son histoire se trouve dans les livres des rois. C'était un prophète distingué qui fut enlevé au ciel dans un chariot de feu. (II Rois ii, 11; Malachie ch. iv, 5, 6), prédit qu'Élie serait envoyé avant le Messie pour lui préparer les voies. Évidemment cela ne signifiait pas qu'Élie dût venir en personne, mais

qu'il paraîtrait un Élie semblable au premier, ou, comme le dit Luc (Ch. I, 17), quelqu'un qui aurait l'esprit et la puissance d'Élie. Mais cette prédiction était prise dans un autre sens par les Juifs. Ils attendaient Élie en personne, ainsi que Jérémie et quelques autres prophètes, pour introduire le Messie et pour honorer sa venue. (Voy. Matth. xvi, 14; xvii, 10; Jean I, 21.) C'est pourquoi Jésus emploie ces mots : « *Si vous voulez recevoir mes paroles.* » Pour leur faire sentir que son affirmation, que Jean était l'Élie promis, est contraire à leur attente.

15. Qui a des oreilles pour ouïr, qu'il entende.

15. « *Qui a des oreilles, etc.* » Christ se sert souvent de cette expression. Elle était proverbiale, et signifiait qu'il fallait prêter la plus grande attention à ses paroles. Comme Jésus attachait une haute importance à ce qu'il venait de dire sur Jean-Baptiste, il ajoute : que celui qui, parmi vous, à la faculté de comprendre cela, ou qui croira que Jean est l'Élie dont il est parlé, y fasse bien attention et s'en souvienne.

16. Mais à qui comparerai-je cette génération ? Elle est semblable aux petits enfants qui sont assis aux marchés, et qui crient à leurs compagnons. 17. Et leur disent : Nous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé ; nous vous avons chanté des airs lugubres, et vous ne vous êtes point lamentés. 18. Car Jean est venu ne mangeant ni ne buvant ; et ils disent : Il a un démon. 19. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant ; et ils disent : Voilà un mangeur et un buveur, un ami des péagers et des gens de mauvaise vie ; mais la sagesse a été justifiée par ses enfants.

16-19. « *Mais à qui comparerai-je, etc.* » Christ continue en blâmant l'inconstance et la légèreté des hommes de ce siècle. Il les compare à des enfants que rien ne satisfait. Il était d'usage alors, à l'occasion des mariages et des festins, de danser au son de la flûte et d'autres instruments. (Voy. Matth. xxv, 1-12.) Comme les enfants de tous les temps imitent dans leurs jeux ce que font sérieusement les grandes personnes, il est probable que ceux de cette époque simulaient ainsi des noces et des fêtes. Ce qui nous expliquerait très-bien l'allusion de Jésus. Nous savons aussi (Note Matth. ix, 23), que les funérailles étaient accompagnées de musique lugubre, de lamentations et de hurlements ; on peut supposer que ces enfants répétaient ces processions funèbres. Les premiers sont représentés comme tristes et mécontents ; ils ne voulaient pas se mêler aux jeux, rien ne leur plaisait ; les seconds s'en plaignaient et disaient : nous nous sommes donné de la peine pour vous amuser, nous avons joué sur la flûte des airs gais pour vous engager à vous joindre à nous ; mais vous ne l'avez pas voulu ; ensuite nous avons joué aux funérailles, et vous ne vous êtes pas lamentés, rien ne vous divertit. Telle est la présente génération, dit Jésus : Jean vient ne buvant ni ne mangeant ; au contraire jeûnant comme un nazaréen ; et vous n'êtes pas satisfaits ; moi, le Fils de l'homme, je viens, buvant et mangeant, ne pratiquant aucune austérité, vivant comme les autres hommes ; et vous n'en êtes pas plus contents. Bien plus, vous me calomniez et m'outragez, parce que je ne fais pas les choses que vous

blâmez chez Jean ! Rien ne vous satisfait ; vous êtes légers, mobiles ; vous n'avez de constance que dans vos injures. § « *Marchés.* » Place où se vendaient les provisions, ce qui amenait un grand concours de personnes et où les enfants ont coutume de se divertir. § « *Nous avons joué de la flûte.* » C'était un instrument à vent souvent employé par les bergers. § « *Ne mangeant ni ne buvant.* » C'est-à-dire qu'il s'abstient d'une certaine nourriture et de vin, comme un Nazaréen. Cela ne veut pas dire qu'il ne mangéât pas du tout ; mais qu'il était remarquable par son abstinence.

§ « *Il a un démon.* » Il est possédé d'un mauvais esprit, il est étrange, bizarre ; il ne saurait être bon. § « *Le fils de l'homme est venu mangeant et buvant.* » Vivant comme tout le monde, sans austérité ; et ils l'accusent d'aimer les excès et de rechercher la société des méchants. § « *Mangeur.* » Qui mange avec excès. § « *Buveur.* » Qui boit beaucoup de vin. Jésus vivait sans doute comme c'était la coutume des peuples de son temps ; il n'affectait aucune singularité, ne se séparait pas comme un Nazaréen, ne pratiquait pas d'austérités ; mais mangeait et buvait comme tout le monde. Comme le peuple buvait du vin, Jésus en faisait usage, d'autant plus qu'il est à peu près certain que c'était le pur jus de la grappe, non fermenté. Pour les différentes espèces de vin en usage. (Voy. Note sur Jean II, 10). § « *La sagesse a été justifiée par ses enfants.* » Les enfants de la sagesse sont les *sages*. Ceux qui comprennent. Jésus veut dire par là que, quoique les pharisiens n'apprécient pas la conduite de Jean et la sienne propre, les vrais *sages*, les hommes sincères, comprenant la raison de sa conduite, lui donneraient leur approbation.

20. Alors il commença à reprocher aux villes où il avait fait beaucoup de miracles, qu'elles ne s'étaient point repenties, *en leur disant* : 21. Malheur à toi, Corazin ! malheur à toi, Bethsaïda ! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, eussent été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties avec le sac et la cendre. 22. C'est pourquoi je vous dis que Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous, au jour du jugement.

20-22. « *Corazin et Bethsaïda.* » Ces villes n'étaient pas loin de Capernaüm, mais leur situation précise est inconnue. Bethsaïda, signifie littéralement une maison de chasse ou de gibier. Elle était probablement sur les bords de la mer de Galilée, et ses habitans vivaient de chasse ou de pêche. Philippe, André et Pierre y demeuraient. (Jean I, 44.) Elle fut agrandie par Philippe le Tétrarque, et appelée Julias du nom de la fille de l'empereur. § « *Tyr et Sidon.* » Villes de Phénicie, autrefois opulentes et importantes par leur commerce. Elles étaient situées sur les bords de la Méditerranée, à l'ouest de la Judée ; aussi étaient-elles très-connues des Juifs. C'est de Tyr que Salomon tira la plupart des matériaux employés à bâtir le temple. (II Chro. II, 14-16.) C'est contre cette ville que fut dirigée une des plus sévères prophéties d'Ésaïe. (Voy. Note sur Esa. xxiii ; Comp. Ez. xxvi, 4-14.) Tyr et Sidon étaient très-anciennes. La dernière était située dans les limites de la tribu d'Aser (Jean XIX, 28), qui ne put jamais en prendre possession. (Juges I, 31.) Elle était célèbre par sa navigation ; ses habitans, connus pour leur luxe, étaient les premiers négocians du monde.

Telle était probablement la position de cette ville au temps de notre Sauveur; mais sa population et sa splendeur ont beaucoup perdu depuis lors. Elle s'appelle aujourd'hui Seïde ou Saïd; elle fut successivement soumise par les Babyloniens, les Égyptiens et les Romains. Ces derniers la prièrent de sa liberté.

MM. Fisk et King, missionnaires américains, traversant cette ville en 1823, estimèrent sa population à 8 ou 10,000 âmes. Mais M. Goodell, autre missionnaire américain, s'y établit en 1824, pour étudier la langue américaine auprès d'un évêque. Mieux placé pour nous renseigner, il nous dit qu'il y a six mosquées mahométanes, une synagogue juive, trois églises : une maronite, une latine et une grecque. Il estime la population à 3,000 habitants, dont la moitié Musulmans.

Tyr était située à environ 27 kilomètres au sud de Sidon. Elle était bâtie en partie sur une petite île, et en partie sur la terre ferme, à 70 mètres environ du rivage; elle était vaste, riche et faisait un commerce étendu; le luxe et les désordres moraux y étaient grands. Souvent attaquée, elle s'était défendue pendant cinq ans contre Salmanazar, et fut prise par Nabucadnetsar après un siège de treize ans. Rebâtie, elle fut encore prise par Alexandre-le-Grand après cinq mois de siège. Il ne reste aujourd'hui aucun vestige de cette ancienne ville; quelques pauvres pêcheurs y habitent encore de chétives cabanes au milieu des ruines de son antique splendeur. Ainsi s'est vérifiée la prédiction d'Ézéchiel (xxvi, 21.) Pour la description de Tyr telle qu'elle était et telle qu'elle est aujourd'hui. (Voy. Notes sur Esaïe xxiii.) § « Sur le sac et la cendre. » Ce sac était de grosse toile, espèce de canevas dont les pauvres s'habillaient et dont on se servait pour les usages domestiques. On portait ce sac en signe de deuil, et les Juifs se jetaient fréquemment de la cendre sur la tête pour témoigner leur chagrin. (Job 1, 21; II, 12; Jér. vi, 26.)

Jésus veut dire ici que ces villes se seraient repenties en exprimant une profonde douleur. Comme Ninive, elles auraient reconnu leur culpabilité et leur danger, et se seraient détournées de leurs iniquités; les villes païennes l'auraient mieux reçu que les villes de la Judée, sa patrie.

23. Et toi, Capernaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusque dans l'enfer; car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi, eussent été faits dans Sodome, elle subsisterait encore. 24. C'est pourquoi je vous dis, que ceux de Sodome seront traités moins rigoureusement que toi, au jour du jugement.

23, 24. « Et toi Capernaüm. » (Voy. Note sur Matth. iv, 13.) § « Qui as été élevée au Ciel. » Cela suppose qu'elle avait été particulièrement favorisée du côté de l'instruction. Cette ville, prospère par son commerce, était connue pour ses grandes richesses. Elle fut particulièrement bénie par le long séjour, la prédication et les miracles de Jésus-Christ. § « Tu seras abaissée jusqu'en enfer. » Cela ne veut pas dire que tous ses habitants iraient en enfer; pas plus que être élevée au Ciel, ne voulait dire qu'ils iraient tous au Ciel; mais cela signifie que cette ville, dont la prospérité était si grande, occuperait la dernière place. Le mot enfer est employé ici, non pour désigner un lieu de tourment dans le monde avenir, mais un état d'abaissement et de destruction pour la ville. Il est mis en opposition au mot ciel.

Elle devait perdre ses privilèges, ses honneurs, ses richesses, etc., et être mise aussi bas, à l'avenir, qu'elle avait été élevée dans le passé; cette prédiction a été strictement accomplie. Dans les guerres entre les Juifs et les Romains, Corazin, Bethsaïda, Capernaüm, etc., furent tellement désolées qu'il est impossible aujourd'hui de déterminer leur premier emplacement. On ne peut douter cependant que Jésus ne menaçât également d'un châtiement éternel ceux qui le rejetaient. La vérité ici enseignée est donc celle-ci : les hommes seront d'autant plus sévèrement punis, qu'ils auront rejeté de plus grands et de plus nombreux privilèges. § « *Si ces miracles eussent été faits dans Sodome.* » (Voy. Note sur Matth. x, 15.) Sodome fut détruite pour sa grande corruption; et cependant, Christ dit que si des miracles comme les siens y eussent été faits, cette ville se serait repentie, n'aurait pas été détruite; et qu'en tous les cas, elle sera, au jour du jugement, mieux traitée que Capernaüm, parce qu'elle n'aura pas à rendre compte de l'abus d'aussi grandes faveurs.

25. En ce temps-là Jésus prenant la parole dit : Je te célèbre, ô mon Père ! Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et que tu les a révélées aux petits enfants. 26. Il est ainsi, ô mon Père, parce que telle a été ta bonne volonté.

25, 26. « *Aux sages et aux intelligents.* » Ceux qui se croyaient vraiment sages, et qui ne le sont que de la sagesse du monde; les hommes remplis d'amour propre, les faux savants, tous ceux enfin qui ne méritent pas véritablement ce nom de sages. (I Cor. 1, 26, 27.) § « *Tu les as révélés aux petits enfants.* » C'est-à-dire à ceux qui se savent petits, ignorants, obscurs; ceux qui sont dociles, simples et humbles, comme il convient à des chrétiens. Jésus faisait allusion aux scribes et aux pharisiens si hautains de Capernaüm. Ces prétendus sages rejetèrent l'Évangile qu'il plut à Dieu de révéler à des hommes obscurs et humbles. La seule raison à donner de ceci c'est que Dieu le jugea bon. Le Sauveur y acquiesça en disant : *Il en est ainsi, ô mon père.* « *Telle est la volonté de Dieu,* » est souvent la seule explication que nous puissions donner d'un événement; notre intelligence est souvent confondue, nous sommes arrêtés dans tous nos efforts pour en expliquer le pourquoi. Notre philosophie nous fait défaut, et nous ne pouvons que dire : *il en est ainsi, ô mon Père,* parce que cela t'a semblé bon. Du reste, c'en est assez; car dès que Dieu l'accomplit, ce ne peut être que bien; nous sommes assurés que rien de mal ne peut être fait par Lui, et que bien que ses dispensations puissent maintenant nous paraître mystérieuses, elles brilleront un jour, comme la lumière en plein midi. J'aurais plus de confiance dans la justesse d'une chose, si je pouvais dire qu'elle est selon la volonté de Dieu, que si je la jugeais d'après mes propres lumières. Dans le premier cas, je me confie en un Dieu infailible; dans le second, je m'appuie sur un homme sujet à l'erreur.

27. Toutes choses m'ont été accordées par mon Père; mais personne ne connaît le Fils, que le Père; et personne ne connaît le Père, que le Fils, et celui à qui le Fils l'aura voulu révéler.

27. « *Toutes choses m'ont été accordées, etc.* » La même doctrine est clai-

rement enseignée dans le Nouveau-Testament. (Voy. Jean III, 35; VI, 46; X, 15; Col. I, 16, 17.) Cela veut dire que Christ dirige toute chose pour le bien de son église, que le gouvernement de l'univers Lui est confié en sa qualité de *Médiateur*, pour racheter son peuple et le conduire à la gloire. (Eph. I, 20, 21, 22.) § « *Personne ne connaît le Fils.* » La nature du Fils de Dieu, le mystère de l'union entre la nature divine et humaine, la hauteur de son caractère *divin* sont tels, que nul homme ne peut pleinement les concevoir. Dieu seul les connaît *parfaitement*. Si Jésus n'eût été qu'un simple homme, une telle description ne lui serait certainement pas applicable. § « *Personne ne connaît le Père.* » Dans l'original il y a : « *Nul* ; » c'est-à-dire : ni un homme, ni un ange, aucun être ne comprend parfaitement le caractère du Dieu éternel, sinon le Fils, le Seigneur Jésus, et celui auquel Jésus le fait connaître en le révélant à son âme travaillée et chargée, comme un Dieu plein de miséricorde. (Jean XVII, 6.)

28. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés ; et je vous soulagerai.

28. *Tous ceux qui sont travaillés et chargés.* » Peut-être Jésus veut-Il, en premier lieu, parler des Juifs, qui gémissaient sous le poids de leurs lois cérémonielles, et sous les traditions des anciens. (Acte XV, 10.) Et alors, Il leur dit que s'ils embrassaient sa doctrine, ils seraient délivrés du fardeau des rites et des cérémonies. Mais c'est aussi, sans aucun doute, un appel général, que Jésus adresse à tous les pécheurs travaillés dans leur conscience, sentant le danger de leur position, et cherchant la délivrance. Christ leur dit de se confier en Lui, en Lui seul pour leur salut. S'ils le font, Il les soulagera du poids de leurs péchés, des terreurs de la Loi et des craintes de l'éternelle condamnation.

29. Chargez mon joug sur vous, et apprenez de moi, parce que je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez le repos de vos âmes.

29. « *Chargez mon joug.* » Cette image empruntée au labour indique : 1° la servitude, (Lév. XXVI, 13; Deut. XXVII, 38); 2° une affliction, (Lam. III, 27); 3° la punition du péché, (Lam. I, 14); 4° les commandements de Dieu; 5° les cérémonies légales. (Actes XIV, 10; Gal. V, 1.) Ici ce mot s'applique à la religion du Rédempteur, et signifie que les Juifs devaient embrasser la doctrine chrétienne. Tout devoir, toute religion exigent un certain assujétissement. Il faut réprimer ses passions, se soumettre à la Loi; et Jésus veut dire que la contrainte de sa religion est facile à supporter. Si nous la comparons au fardeau et aux cérémonies coûteuses des Juifs, (Acte XV, 10); aux rites religieux des païens ou au système papal, nous reconnaitrons bientôt que ce joug est vraiment léger. Si nous comparons les exigences de l'Évangile à celles du péché en général, par exemple de l'opinion, de la mode, de l'honneur humain et de la sensualité, nous reconnaitrons que cet Évangile est la liberté même. (Jean VIII, 36.) L'homme véritablement libre est celui que la vérité rend tel; tous les autres sont esclaves. « Il est plus doux d'être chrétien que pécheur, et de tous les jougs imposés aux hommes, le plus léger est celui de Jésus-Christ. § « *Car je suis doux*, etc. » (Voy. Note Matth. V, 5.) C'était le caractère de Jésus

par excellence; mais ce n'est pas ce qu'il veut établir ici. Il engageait les Juifs à embrasser l'Évangile, par cette considération que ses préceptes n'étaient ni durs, ni cruels, ni oppressifs comme ceux des pharisiens; qu'au contraire, Lui, Jésus, était débonnaire, et ses lois faciles à observer.

30. Car mon joug est aisé, et mon fardeau est léger.

30. « *Mon joug est aisé, etc.* » Les services que je demande sont faciles à rendre, ils ne sont pas incommodes comme ceux de toute autre doctrine. Les chrétiens en ont toujours ainsi jugé. En venant à Jésus, on trouve *une paix qui surpasse toute intelligence*; à croire en Lui, il y a de la *joie*; à Le suivre dans la *prosperité comme dans les revers*, on trouve des douceurs que le monde ne peut donner. Dans les persécutions et dans les épreuves se trouve l'*espérance de la gloire*, et dans l'observation de ses commandements, *une grande récompense*.

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XI.

I. Nous devons nous intéresser à la personne et à l'œuvre de Jésus-Christ (Ver. 2, 3). Comme Jean, nous devons désirer ardemment connaître son vrai caractère et sa volonté, car de lui dépend le sort de l'homme au delà de la tombe. Il nous sauvera ou nous périrons pour toujours! Quel puissant motif pour que, jeunes et vieux cherchent à le connaître, quand le moindre délai peut mettre en danger leur éternelle félicité.

II. Nous avons des preuves claires que Jésus-Christ est le Messie et qu'Il peut nous sauver. (Ver. 4, 5.) Si ses miracles ne le prouvent pas, rien ne le prouvera. Celui qui pouvait ouvrir les yeux des aveugles peut éclairer le pécheur; celui qui rendait l'ouïe aux sourds saura nous faire entendre; Jésus guérissait les maladies physiques, Il guérira nos infirmités spirituelles. Il a tiré des morts de leur sépulcre, qu'Il nous tire de la tombe de nos péchés, et nous donne le souffle de la vie éternelle. Ce qu'Il a fait pour un corps périssable, ne le fera-t-Il pas pour des âmes immortelles, confions-nous donc complètement en Lui!

III. Remarquons la manière dont Christ loue les hommes. (Ver. 7-15.) Il donna à Jean-Baptiste des éloges qui ne furent jamais donnés à personne; Il l'éleva au dessus des plus purs et des plus sublimes prophètes. Mais ce n'est ni en sa présence, ni devant ceux qui auraient pu l'en informer. C'est lorsque les disciples de Jean furent partis; c'est à la multitude que Jésus parle ainsi. (Ver. 7.) L'habitude du monde est de louer les autres lorsqu'ils sont présents ou devant ceux qui peuvent leur rapporter ces louanges, et de les dénigrer lorsqu'ils sont absents. Quand Jésus blâme un homme, c'est en sa présence; s'Il en approuve un autre, Il prend garde de celui-ci l'ignore, et ainsi Il fait du bien à tous deux en les tenant dans l'humilité.

IV. Les méchants se donnent mille peines pour se procurer le plaisir de se moquer des chrétiens, au risque de se contredire eux-mêmes. (Ver.

18, 19.) Ainsi les pharisiens blâmaient Jésus de ne pas faire ce qu'eux-mêmes condamnaient en Jean-Baptiste. De nos jours, bien des hommes en agissent ainsi ; ils exposeront, s'il le faut, leur propre réputation, pour prouver que tel chrétien est un hypocrite ; leur mobile n'est pas l'amour de la vérité, mais le plaisir de la calomnie et la satisfaction de leur haine pour la religion, au point qu'aucun moyen ne leur paraît trop vil pour amasser du mépris sur les disciples du crucifié.

V. Les hommes les plus saints doivent s'attendre aux traits de la calomnie et de la malice ; et souvent même d'autant plus qu'ils sont plus saints. (Ver. 19.) Le Sauveur, lui-même, fut accusé d'intempérance et de gourmandise. Si donc le seul être parfait qui ait jamais existé subit cette accusation, ses disciples ne doivent pas s'étonner d'être eux-mêmes faussement accusés.

VI. Les châtimens divins surprendront les hommes, les villes et les nations coupables (Ver. 21, 22,) comme ils tombèrent sur Sodôme, Tyr, Sidon et Capernaüm. Ces punitions peuvent se faire attendre, mais au temps convenable, la main de Dieu s'appesantira sur les méchants, et ils mourront pour toujours.

VII. Les méchants seront d'autant plus sévèrement punis qu'ils auront joui de plus grands privilèges. (Ver. 23, 24.) Il en fut ainsi pour Capernaüm. Et si tel fut le châtiment des anciens, s'ils furent punis plus sévèrement, même que la coupable Sodôme, quel sera donc le sort de ceux qui vont en enfer, à une époque aussi éclairée que la nôtre ? Le Sauveur, il est vrai, demeura plusieurs jours à Capernaüm, et y opéra quelques miracles ; mais les habitants de cette ville ne reçurent pas, comme nous, toutes ses instructions ; ils n'avaient ni écoles du dimanche, ni classes bibliques, ni prédications régulières de l'Évangile ; et le monde ne possédait pas alors, comme de nos jours, le privilège d'être témoin de si nombreux et de si puissants réveils religieux. Combien sera terrible le sort de ceux qui, élevés dans les voies du Seigneur, instruits de dimanche en dimanche, grandissent ainsi, entourés des moyens de salut, et persévèrent, malgré tout, dans leur état de perdition.

VIII. Les pauvres et les nécessiteux ; les hommes fatigués de leurs péchés ; ceux qui craignent la mort peuvent tous venir à Christ et vivre. (Ver. 28-30.) L'invitation est aussi vaste que le monde. L'enfant et le vieillard peuvent chercher et trouver le salut aux pieds du même Sauveur. Aucun pécheur n'est jamais ni trop jeune, ni trop vieux. Christ est *plein* de miséricorde, et tous ceux qui viendront à Lui trouveront la paix. Accablés par le péché et menacés à chaque instant de la mort, dans ce triste monde, avec quel empressement ne devrions-nous pas chercher, auprès de lui, la paix qu'il a promise à tous, et charger sur nous le joug que tous ont trouvé léger.

## CHAPITRE XII.

1. En ce temps-là Jésus allait par des blés un jour de sabbat ; et ses disciples, ayant faim, se mirent à arracher des épis, et à les manger.

1-8. Le récit contenu dans ces versets, se trouve aussi dans Marc II, 23-28, et dans Luc VI, 1-5.

1. « *En ce temps-là.* » Luc (Ch. VI, 1.) précise davantage l'époque. Il dit que c'était le jour du sabbat appelé *second-premier*. Pour comprendre ceci, il est bon de remarquer que la Pâque s'observait au mois *Abib* ou *Nisan*, qui correspond à la fin de mars ou au commencement d'avril. On célébrait la fête pendant sept jours, à partir du 14 du mois. (Ex. XII, 1-28 ; XIII, 15.) Au *second* jour de la semaine de Pâques, la Loi exigeait que l'on offrît une gerbe d'orge, comme prémices de la moisson. (Lév. XIII, 10, 11.) On comptait sept semaines de ce jour, à la fête de la Pentecôte, (Lév. XXIII, 15, 16,) appelée aussi la fête des *Semaines* (Deut. XVI, 10,) et la fête de la moisson. (Ex. XXIII, 16.) Le second jour de la fête de Pâques, ou des pains sans levain, était donc le point de départ pour calculer l'époque de la Pentecôte. Le sabbat de la semaine suivante, devait être le *second sabbat* après ce premier, qui servait de base aux calculs. Ce fut sans doute à pareille époque que Jésus passa par les champs. Il faut remarquer de plus, qu'en Judée, la moisson de l'orge se commence aux premiers jours de mai, et se termine, comme celle du blé, avant le 20. L'orge est complètement montée en épis au commencement d'avril. Les faits de ce récit sont donc en harmonie avec la saison où ils sont placés. Cette fête se célébrait toujours à Jérusalem. § « *Par des blés ;* » de l'orge ou des blés.

2. Et les pharisiens voyant cela, lui dirent : Voilà, tes disciples font une chose qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat.

2. « *Le jour du sabbat.* » Les pharisiens, désireux sans doute de trouver à redire à ce que Jésus faisait, prétendirent qu'il avait violé les commandements, en arrachant des épis de blé le jour du repos. Moïse avait ordonné aux Hébreux de s'abstenir, le sabbat, de toute œuvre manuelle. (Ex. XX, 10 ; XXXV, 2, 3. Nomb. XV, 32-36.) Arracher quelques épis dans le champ de son prochain était chose clairement autorisée tout autre jour de la semaine. (Deut. XXIII, 25.)

3. Mais il leur dit : N'avez-vous point lu ce que fit David quand il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ?

3. « *Mais il leur dit,* » etc. Afin de justifier ses disciples, il leur rappelle un cas semblable, mentionné dans l'Ancien-Testament, et dont, par conséquent, ils devaient avoir connaissance. C'était le cas de David. La Loi commandait de placer douze pains sur la table, dans le lieu saint du tabernacle, et de les y laisser une semaine, pour être ensuite mangés par les *prêtres seuls*. Après quoi, on mettait des pains nouveaux à leur place. Ce pain était

appelé le *pain de proposition*. (Lév. xxiv, 5-9.) David, fuyant de devant Saül, *fatigué et affamé*, était venu vers Ahimébe, le prêtre. Ne trouvant que ce pain là, il le lui avait demandé et l'avait mangé, contrairement à la lettre de la Loi. (I Sam. xxi, 1-7.) Chez les Juifs, David faisait autorité. Cet acte n'avait pas été condamné. Cela prouvait, *que l'homme n'était pas lié par les Ordonnances en cas de nécessité* : principe admis du reste par toutes les lois. C'est ici le cas pour les disciples.

4. Comment il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de proposition, lesquels il ne lui était pas permis de manger, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux sacrificateurs seulement? 5. Ou n'avez-vous point lu, dans la loi, qu'aux jours du sabbat, les sacrificateurs violent le sabbat dans le temple, et ils n'en sont point coupables?

4, 5. « *La maison de Dieu.* » C'est-à-dire le tabernacle, car le temple n'était pas encore bâti. § « *Dans la Loi.* » Dans la Loi de Moïse. § « *Violant le sabbat.* » Il leur rappelle aussi la conduite des sacrificateurs, qui, les jours du sabbat comme les autres jours, immolaient des animaux pour les sacrifices. (Nombres xxvii, 9, 10.) Le jour du sabbat, on immolait deux agneaux de plus qu'aux sacrifices *quotidiens*. Les prêtres devaient les tuer et faire du feu pour les consumer, tandis qu'il était expressément défendu aux Juifs d'allumer du feu le jour du sabbat. (Ex. xxxv, 3.) Ils devaient en enlever la peau, les préparer pour les sacrifices, et les faire brûler. Ils faisaient ce qui, accompli par d'autres personnes, eût été une *violation* du sabbat, pourtant nécessaire et commandé. De plus, ces choses se faisaient dans *le temple même*, le lieu de la sainteté, où la Loi devait s'observer le plus strictement.

6. Or je vous dis, qu'il y a ici *quelqu'un qui est plus grand que le temple*. 7. Mais si vous saviez ce que signifient ces paroles : Je veux miséricorde, et non pas sacrifice, vous n'auriez pas condamné ceux qui ne sont point coupables. 8. Car le Fils de l'homme est seigneur même du sabbat.

6-8. « *Quelqu'un qui est plus grand que le temple,* » Jésus fait allusion, à Lui-même, à sa dignité et à sa puissance, Mon autorité domine les commandements : je puis dispenser mes disciples d'observer les lois juives. Une action, dès qu'elle est commandée ou permise par moi, est donc juste. Cela prouve sa divinité. Dieu seul peut permettre aux hommes de faire une chose contraire aux lois divines. Jésus leur rappelle de nouveau un passage qu'Il avait déjà cité. (Voy. Note Matth. ix, 13.) Pour montrer que Dieu préfère l'observation de la justice à celle des cérémonies.

Marc ii, 27, ajoute : « Le sabbat est fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat. » C'est-à-dire, que l'institution du sabbat avait pour but d'ajouter au bonheur de l'homme, et non de le tourmenter par de dures exigences. Il ne faut pas l'interpréter de manière à transformer en illégalité le soin légitime de pourvoir à nos besoins impérieux. L'homme n'a pas été fait pour le sabbat. Il fut créé avant le sabbat institué pour son propre bonheur. (Voy. Gen. ii, 1-3.) *Ses nécessités, ses besoins véritables ne*

doivent pas être soumis à ce qui fut fait *pour lui*. Il faut interpréter les lois d'une manière favorable à ses besoins *réels*. Cela n'autorise que les travaux indispensables, non pas les besoins imaginaires, les amusements, les affaires *ordinaires*, ou les occupations mondaines.

Pour en finir, Christ leur dit qu'il était le seigneur du sabbat. Il avait le droit de le faire observer comme il le voulait, preuve évidente de sa divinité.

9. Puis étant parti de là, il vint dans leur synagogue.

9-13. Le récit contenu dans ces versets, se trouve aussi dans Marc III, 1-5 et Luc VI, 6-10.)

10. Et voici, il y avait là un homme qui avait une main sèche ; et pour avoir sujet de l'accuser, ils l'interrogèrent, en disant : Est-il permis de guérir aux jours du sabbat ? 11. Et il leur dit : Qui sera celui d'entre vous, s'il a une brebis, et qu'elle vienne à tomber dans une fosse le jour du sabbat, qui ne la prenne et ne la relève ?

10, 11. « *Un homme qui avait une main sèche.* » C'était probablement une des formes de la paralysie. (Voy. Note Matth. IV, 24.)

Marc et Luc ont mentionné quelques détails, omis par Matthieu. Ils disent que Jésus, s'adressant à l'homme, lui dit de s'avancer au milieu. C'est alors qu'il demanda au peuple s'il était permis de faire du *bien* le jour du sabbat ? C'est ce que tous leurs docteurs admettaient, et ce qui ne pouvait être nié. Ils restèrent donc silencieux. Puis, il en appela à eux, et puisa son argument dans leur propre conduite. Si la brebis d'un homme tombe dans une fosse le jour du sabbat, il agit envers elle avec humanité, et l'en retire. Si donc un homme sauve la vie d'une bête, faut-il laisser mourir un homme. En les renvoyant à leur propre conduite, Jésus les réduit au silence. Marc ajoute qu'il leur jeta un regard de *colère*, c'est-à-dire, censurant fortement leur conduite. Leur envie et leur malice excitaient en Lui des sentiments d'une sainte indignation. (Voy. Note sur Marc III, 5.)

12. Or combien vaut mieux un homme qu'une brebis ? Il est donc permis de faire du bien les jours du sabbat.

12. « *Combien vaut mieux un homme qu'une brebis.* » Il a plus d'importance et plus de valeur. Si vous agissez avec bonté envers une bête brute, le jour du sabbat, combien devez-vous agir avec bonté envers l'homme créé à l'image de Dieu ! celui pour qui le Sauveur est venu mourir, et à qui Il donne la vie éternelle. § « *Il est donc permis de faire du bien*, etc. » Tous les Juifs reconnaissaient cela, en théorie, Jésus leur fit sentir que leur propre principe s'appliquait à plus forte raison au cas présent, et que ce qu'il allait faire était de leur aveu chose permise.

13. Alors Jésus dit à cet homme : Étends ta main ; il l'étendit, et elle fut rendue saine comme l'autre.

13. « *Alors il dit : étends ta main.* » Cet ordre est digne de remarque. Le malade aurait pu répondre qu'il n'en avait pas la force. *Mais en ayant reçu l'ordre, son devoir était d'obéir.* Il le fit, et fut guéri. De même en

est-il pour le pécheur. Son devoir est d'obéir en tout à Dieu; et Dieu donnera la force à quiconque voudra faire sa volonté. Lorsque le Seigneur commande, l'excuse qu'on manque de force n'est pas fondée; car Il ne commande rien sans donner le pouvoir à qui *veut* obéir. Il ne faudrait pas appliquer ce passage au pécheur, pour établir qu'il est aussi radicalement incapable que l'homme à la main sèche. Tel n'en est pas le sens. Mais on peut s'en servir pour prouver que l'homme doit *obéir à l'instant* aux commandements de Dieu, sans se demander s'il le peut ou non, bien loin d'alléguer qu'il ne *saurait le faire*. Qu'aurait dit le Seigneur à cet homme, Lui répondant: *Je ne puis étendre la main?* § « *Et elle fut rendue saine.* » Christ avait déjà revendiqué la puissance et l'autorité divines. (Versets 6-9.) Il montre ici qu'Il les possède. Il guérit cet homme par sa propre puissance, prouvant ainsi, par un miracle, que sa prétention d'être le maître du sabbat est bien fondée. L'exemple du Seigneur nous montre qu'il est deux classes d'œuvres que l'on peut accomplir le jour du sabbat: celles de nécessité et celles de miséricorde. Ces œuvres mêmes deviennent un devoir; mais au delà d'un accomplissement consciencieux de ce devoir, nous ne devons nous permettre aucune œuvre mercantile ou mondaine. Si nous le faisons, prenons garde. Nous *outrepassons* la liberté que le Seigneur nous donne; nous usurpons sa place, et nous faisons nous-mêmes maîtres du sabbat; autant vaudrait violer tout autre commandement de la Bible. (14-21.) Ce récit se trouve aussi dans Marc (iii, 6-12.)

14. Or les pharisiens étant sortis, consultèrent contre lui, comment ils feraient pour le perdre.

14. « *Les pharisiens consultèrent.* » Marc ajoute que les *hérodiens* entrèrent dans le complot. C'était probablement un parti *politique*, fortement attaché à Hérode. (Voy. Note Matth. iii, 7.) Les amis d'Hérode étaient opposés à Christ, et toujours prêts à lui tendre un piège. Ils se rappelaient sans doute les tentatives de leur maître, à Bethléhem, contre Jésus, enfant, et le souvenir qu'Il avait été arraché à leurs mains sanguinaires, les aiguillonnait encore. Celle qu'ils dirigent maintenant contre Lui, est inspirée par *l'envie*. Ils sont de plus, irrités de leur défaite devant ses arguments; ils Le haïssent à cause de sa popularité; et sentant qu'ils perdent leur influence, ils prennent la résolution de se défaire de Lui.

15. Mais Jésus connaissant cela, partit de là; et de grandes troupes le suivirent, et il les guérit tous.

15. « *Mais Jésus.... partit de là, etc.* » Jésus savait qu'ils en voulaient à sa vie. Mais Il savait aussi que son heure n'était pas encore venue; c'est pourquoi Il se mit en sûreté. En restant, Il les provoquait et mettait sa vie en danger. En se retirant, Il agit donc avec prudence. (Voy. Note Matth. x, 23.)

Marc ajoute qu'Il se retira « *vers la mer* » de Galilée ou de Tibériade. Il nomme aussi les lieux d'où *la multitude* était venue, circonstance importante, car elle jette de la clarté sur le passage cité par Matth. (xv, 21.) « *Et les nations* espéreront en son nom. »

Pressé par la multitude, (Marc iii, 9), Jésus se rendit à bord d'une petite nacelle, sans doute pour leur parler plus à l'aise, à distance. Représ-

sentons-nous ce lac paisible, ces multitudes d'impotents et de malades se pressant sur le rivage, Jésus leur rendant la santé, et leur prêchant l'Évangile, et nous aurons sous les yeux une scène sublime.

16. Et il leur défendit avec menaces de le donner à connaître.

16. « *Il leur défendit, etc.* » En ce moment-là, Il était désireux de se cacher. Il voulait tromper leurs desseins et sauver sa vie.

17. Afin que fût accompli ce dont il avait été parlé par Esaïe le prophète, disant :

17. « *Afin que fût accompli, etc.* » Matthieu cite ici un passage d'Esaïe (XLII, 1-4), afin de montrer pour quelle raison Jésus se retirait du milieu de ses ennemis, et recherchait l'obscurité. Les Juifs, ainsi que d'abord ses disciples, s'attendaient à ce que le Messie fût un conquérant, qui se vengerait de tous ses ennemis. Lorsqu'ils le virent s'enfuir, au lieu d'imposer sa domination par la force, toutes leurs idées sur le Messie furent bouleversées. Matthieu, en citant ce passage, montre que leurs idées préconçues étaient fausses. Au lieu d'un conquérant terrestre, la prophétie avait annoncé un Messie paisible, cherchant la solitude, n'élevant pas sa voix dans les rues, n'opprimant pas les faibles, n'achevant pas le roseau froissé, n'éteignant pas le lumignon fumant encore ; soutenant le faible, et encourageant les moindres désirs de sainteté. Tel paraît être ici le sens général de cette citation. Comparez avec ma Note sur ce passage.

18. Voici mon serviteur que j'ai élu, mon bien-aimé, qui est l'objet de mon amour ; je mettrai mon esprit en lui, et il annoncera le jugement aux nations.

18. « *Mon serviteur.* » C'est-à-dire, le Messie, le Seigneur Jésus, appelé serviteur, parce qu'Il en avait revêtu l'apparence, ou qu'Il était d'une naissance obscure, (Phil. II, 7), et servait Dieu. (Voy. Hébr. X, 9.) § « *Il annoncera le jugement aux nations.* » Le mot *jugement* signifie, en hébreu, loi, commandements, etc. (Ps. XIX, 9 ; CXIX, 29, 30.) Cela veut dire, la Loi de Dieu en général ; le plan de Dieu à l'égard de l'homme. Ici cela désigne évidemment le système des vérités évangéliques, le plan du christianisme. § « *Nations.* » Tous ceux qui n'étaient pas Juifs. Cette prophétie fut accomplie par l'empressement des multitudes à venir vers Lui, d'Idumée, de delà le Jourdain et des environs de Tyr et de Sydon, comme le dit Marc (III, 7, 8).

19. Il ne contestera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les rues.

19. « *Il ne contestera point, etc.* » Il n'élèvera pas sa voix comme un guerrier. Il sera débonnaire, humble et paisible. Les rues étaient le séjour de la foule ; le sens est qu'Il ne rechercherait pas le bruit et la popularité.

20. Il ne brisera point le roseau cassé, et n'éteindra point le lumignon qui fume, jusqu'à ce qu'il ait fait triompher la justice.

20. « *Le roseau cassé, etc.* » Le roseau est un emblème de faiblesse, aussi

bien que d'inconstance. (Matth. xi, 7.) Un roseau brisé est l'emblème des pauvres et des opprimés. Cela signifie que Jésus n'opprimerait pas les faibles et les pauvres, comme le faisaient les conquérants. C'est encore une image frappante de l'âme brisée et contrite pour ses péchés. Il ne la brisera pas. Il ne sera pas hautain, inexorable, cruel; Il la pardonnera et la sanctifiera. § « *Le lumignon qui fume.* » C'est une allusion à une lampe privée d'huile, donnant une lumière vacillante, prête à s'éteindre sous la fumée. C'est aussi un emblème de faiblesse et d'infirmité. Il n'essaierait pas de l'éteindre complètement. Il ne serait pas fier et impérieux comme les Juifs, Il n'écraserait point les pauvres. Cette image exprime aussi l'état de langueur du peuple de Dieu. Jésus ne le traitera pas avec dureté, mais Il nourrira la faible flamme, en y ajoutant l'huile de la grâce, pour la vivifier. § « *Jusqu'à ce qu'il ait fait triompher la justice.* » La justice, ici, c'est la vérité, la vérité de Dieu et de l'Évangile. Elle sera victorieuse. Bien que Jésus ne soit pas un conquérant, Il n'en vaincra pas moins. Douce et humble, sa doctrine triomphera cependant.

21. Et les nations espéreront en son nom.

21. « *Et les nations, etc.* » Le texte hébreu dans Esaïe est : « et les îles s'attendent à sa loi. » L'idée est cependant la même. Les îles désignaient les Gentils, ou une partie des Gentils. La signification est que l'Évangile serait prêché aux Gentils, et qu'ils le recevraient. (Voy. ma Note sur Esaïe xli, 1), où se trouve une explication du mot *île*, dans la Bible.

22. Alors il lui fut présenté un homme tourmenté d'un démon, aveugle et muet, et il le guérit; de sorte que celui qui avait été aveugle et muet, parlait et voyait.

22-30. « *Un homme tourmenté d'un démon.* » (Voy. Note Matth. iv, 24.) Le même récit se trouve, en substance, dans Marc (iii, 22-27); et Luc (xi, 14-26).

23. Et toutes les troupes en furent étonnées, et ils disaient : Celui-ci n'est-il pas le fils de David?

23. « *Celui-ci n'est-il pas le Fils de David.* » C'est-à-dire, celui-ci n'est-il pas le descendant promis à David ou le Messie? Ils connaissaient la prophétie d'Esaïe (xxxv, 5.) « Alors les yeux des aveugles seront ouverts, les oreilles des sourds seront débouchées; » et ils en conclurent qu'il était le Messie promis qui devait faire ces choses-là. Ce furent les gens du peuple qui tirèrent cette conclusion, et non pas les orgueilleux pharisiens. Il arrive assez souvent que des hommes de simple bon sens, bien qu'illettrés, saisissent les vraies beautés et le sens véritable de la Bible, tandis que les faux sages, pleins de leur science et d'eux-mêmes, sont aveugles.

24. Mais les pharisiens ayant entendu cela, disaient : Celui-ci ne chasse les démons que par Béalzéboul, prince des démons.

24. « *Mais les pharisiens ayant entendu cela, etc.* » Il fallait que les pharisiens, décidés à rejeter Jésus de Nazareth, trouvassent une explication quelconque à ses miracles. Il y avait ici prodige manifeste, impossible à

l'homme. Le peuple en concluait que Jésus était le Messie. L'autorité matérielle et morale des pharisiens déclinait, et, s'ils ne trouvaient une explication naturelle à ces miracles, toute leur influence était ruinée. Ils se voyaient contraints d'y voir, comme le peuple, un pouvoir surhumain. Ils attribuèrent donc ce miracle au démon. En cela leur but était double : 1° D'accorder au peuple qu'il y avait miracle; ou œuvre au dessus des forces humaines; 2° de jeter sur Jésus tout le mépris possible. Bézélzéboul était un nom d'opprobre donné aux plus pervers et aux plus vils des démons même. (Voy. Matth. x, 25.) Il désignait le Dieu des mouches, ou le Dieu des immondices; par conséquent le Dieu de l'idolâtrie, à leurs yeux impur et abominable.

25. Mais Jésus connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre soi-même sera réduit en désert; et toute ville, ou maison, divisée contre soi-même ne subsistera point. 26. Or si Satan jette Satan dehors, il est divisé contre soi-même; comment donc son royaume subsistera-t-il ?

25, 26. « *Mais Jésus connaissant leurs pensées, etc.* » Nul autre que Dieu seul ne peut connaître les pensées secrètes. (Ps. cxxxix, 2; Jér. xvii, 10.) § « *Tout royaume, etc.* » Leur artifice fut complètement déjoué; Jésus le fit retomber sur eux-mêmes. Une famille, un royaume ne peuvent prospérer qu'en vivant en harmonie; les membres ou les concitoyens doivent en être unis dans la poursuite des mêmes objets; s'ils sont divisés, si les uns défont ce que font les autres, l'œuvre doit tomber. De même en est-il du royaume de Satan. Vous dites que Satan a possédé ceux que j'ai guéris. Vous dites aussi qu'il m'a aidé à les guérir. S'il en est ainsi, il m'a aidé à défaire ce qu'il avait fait. Il s'est aidé à se chasser lui-même, c'est-à-dire, à se faire opposition, et à se mettre en déroute. S'il en était ainsi, son royaume pourrait-il subsister? Non, il tomberait, et Satan serait moins habile que l'homme.

27. Et si je chasse les démons par Bézélzéboul, par qui vos fils les chassent-ils? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

27. « *Par qui vos fils, etc.* » Christ ne se contente pas de leur faire sentir l'absurdité de leur argument. Il leur montre qu'on pouvait le tourner contre eux-mêmes. Vos disciples, enseignés et encouragés par vous, prétendent chasser les démons. Si ce raisonnement est juste, un homme qui chasse les démons est ligué avec le démon, vos disciples ont donc eux-mêmes fait la même alliance avec lui. Vous êtes donc contraints, ou d'abandonner votre raisonnement, ou d'admettre qu'opérer des miracles est une preuve du secours de Dieu.

Ces paroles de Christ ne prouvent pas que les Juifs eussent le pouvoir de chasser les démons, mais simplement qu'ils y prétendaient, et qu'ils exerçaient l'art de la magie et de l'exorcisme. (Voy. Actes xix, 13.) § « *Vos fils.* » Vos disciples ou vos partisans. (Note Matth. 1, 1.) § « *Ils seront eux-mêmes vos juges.* » Ils vous condamneront, vous et votre raisonnement. Ce sont des témoins irrécusables contre vos arguments.

28. Mais si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, certes, le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous.

28. « *Mais si moi, par l'esprit de Dieu, etc.* » L'esprit de Dieu signifie ici, la puissance de Dieu. Dans Luc, « par le doigt de Dieu. » (Comp. Ex. viii, 19 ; Ps. viii, 3.) Si ces miracles ne sont pas faits avec l'aide de Satan, ils sont donc faits avec l'aide du Seigneur. Alors, son royaume, ou son règne est venu. (Matth. iii, 2.) Le règne de Satan et le règne de Dieu sur les hommes sont en opposition. Si Dieu expulse Satan, et le prive de sa domination sur les hommes, le règne du Seigneur est encore venu.

29. Ou, comment quelqu'un pourra-t-il entrer dans la maison d'un homme fort, et piller son bien, si premièrement il n'a lié l'homme fort ? et alors il pillera sa maison.

29. « *Ou comment, etc.* » Pour confondre les pharisiens, Il prend un nouvel exemple emprunté au pillage d'une maison. Personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort, et s'emparer de son bien, avant de lui avoir premièrement enlevé tout moyen de défense. Cet enlèvement de ses biens prouverait, à lui seul, que l'homme fort avait été lié. De même, dit Jésus, moi, j'ai arraché à Satan sa propriété, cet homme possédé. C'est une preuve évidente que j'ai vaincu Satan *lui-même* dans sa possession. § « *Piller.* » Dans la Bible signifie faire du butin. (Voy. Col. ii, 18-15 ; Ex. iii, 22.)

30. Celui qui n'est point avec moi, est contre moi ; et celui qui n'assemble point avec moi, disperse.

30. « *Celui qui n'est point avec moi, etc.* » Jésus ajoute à ses autres arguments ce principe général, qu'il ne peut y avoir que deux partis dans le monde. Ceux qui ne sont pas pour lui, sont contre lui. Ceux qui n'assemblent pas avec lui, dispersent. C'est une image tirée des moissonneurs. Voici l'application de ce principe. « Puisque je ne suis pas uni à Satan, mais que je m'oppose à lui, il ne peut y avoir de ligue entre nous. » Votre accusation est donc fausse.

31. C'est pourquoi je vous dis, que tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes ; mais le blasphème contre l'Esprit ne leur sera point pardonné. 32. Et si quelqu'un a parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné, ni en ce siècle, ni en celui qui est à venir.

31, 32. Jésus ici qualifie de *péché contre le Saint-Esprit*, celui dont les pharisiens s'étaient rendus coupables, en attribuant à Satan un miracle qui venait de Dieu. Marc (iii, 30), confirme ce sens et l'éclaircit en ajoutant que Jésus avait accusé les pharisiens de péché, contre le Saint-Esprit, PARCE QU'ILS affirmaient qu'il était lui-même possédé d'un esprit immonde. Tout autre péché, même contre le Sauveur, pouvait être pardonné. Mais ce péché-ci était évidemment contre LE SAINT ; c'était avancer que les plus grandes preuves de la puissance et de la miséricorde de Dieu étaient l'œuvre du démon, et montrer, par conséquent, la plus grande méchanceté de cœur. § « *Tout péché.... sera pardonné.* » C'est-à-dire, à la condition que le pécheur se repente et croie ; s'il persévère dans le mal, il ne peut

être pardonné. (Marc xvi, 16 ; Rom. II, 6-9.) § « *Blasphème.* » Langage outrageant envers Dieu. (Voy. Note Matth. IX, 13.) § « *A parlé contre le Fils de l'homme.* » Les Juifs étaient scandalisés de la vie humble du Sauveur. Ils Lui reprochaient d'être sorti de Nazareth, ville d'où l'on n'attendait rien de bon, de venir de la Galilée, qui n'avait produit aucun prophète. (Jean VII, 52.) Jésus dit que des reproches portant sur sa pauvreté, sur l'obscurité de sa naissance, et sur l'humilité de sa nature humaine pouvaient être pardonnés. Mais pour ceux qui touchaient à sa nature divine, l'accusaient d'être uni au démon, et attribuaient les miracles, preuve de sa divinité, au prince des anges déchus, ceux-là ne sauraient obtenir rémission. § « *A parlé contre le Saint-Esprit.* » Cela se rapporte probablement à la nature divine de Christ, au pouvoir par lequel Il opérait ses miracles. Rien n'indique que cela se rapporte à la troisième personne de la Trinité. Le mot *esprit* signifie probablement la nature ou l'esprit divin dont l'homme Jésus était doué. Et la signification du passage entier peut être celle-ci : Celui qui parle contre moi, homme de Nazareth, qui parle avec mépris de ma naissance obscure, etc., peut être pardonné; mais jamais celui qui blasphème contre la puissance de Dieu manifestée en moi, en l'attribuant à Satan. § « *Ni en ce siècle, ni dans celui à venir.* » C'est-à-dire, comme Marc l'exprime, *n'aura jamais de pardon, mais il sera soumis à une condamnation éternelle.* Ceci fixe le sens de la phrase. Cela désigne donc, non pas le siècle ou la dispensation future, connue des Juifs, sous le nom de monde à venir, mais l'éternité pendant laquelle ce crime ne saurait être pardonné. On ne saurait tirer de là la conclusion que certains péchés soient pardonnés en enfer. Jésus voulait simplement dire, que, *dans aucun cas imaginable*, un tel pécheur n'obtiendrait son pardon, et non pas que la condamnation maintenue ici-bas dût être annulée dans le monde à venir.

33. Ou faites l'arbre bon, et son fruit sera bon; ou faites l'arbre mauvais, et son fruit sera mauvais; car l'arbre est connu par le fruit.

33. « *Ou faites, etc.* » Le fait constaté dans ce verset, c'est qu'on reconnaît l'arbre à ses fruits, et non à ses feuilles, à son écorce ou à sa forme. L'application en est celle-ci : C'est par ses œuvres que vous devez juger si l'homme est allié avec Satan. Si mes doctrines et mes œuvres sont réellement celles du démon, je dois être mauvais; sinon, votre accusation est un blasphème. De même, d'un autre côté, si, malgré vos prétentions, vos doctrines et vos œuvres sont celles du diable, votre accusation retombe sur vous-mêmes. Par cette voie indirecte, mais habile, Jésus arrive à la déclaration suivante contre ces pharisiens.

34. Race de vipères! comment pourriez-vous parler bien, étant méchants? car de l'abondance du cœur la bouche parle. 35. L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et l'homme méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur.

34, 35. « *Race de vipères.* » Christ fait ici l'application de la règle posée dans le verset précédent. C'était une race perverse que ces hommes, semblables à des reptiles venimeux, d'une nature mauvaise et corrompue; on ne pouvait attendre d'eux des paroles bonnes et favorables à Jésus et à ses

miracles. Comme les mauvais fruits d'un arbre sont le résultat nécessaire de sa nature, de même, ce que disaient ces hommes sur le Sauveur et ses prodiges, était le résultat inévitable de la leur. De l'abondance du cœur, la bouche parle. § « Vipères. » C'est une espèce de serpents venimeux à la tête plate, d'un mètre de longueur et de quatre à cinq centimètres de circonférence. Les mâles ont deux grosses dents qui distillent un poison mortel dans la blessure. Ils sont l'emblème de la malice et de la méchanceté. Ces expressions étaient fortes, sortant de la bouche de Jésus doux et humble, mais elles n'étaient point dictées par la colère; elles expriment le véritable caractère de ces hommes, et c'était justice. (Note Matth. III, 7.)

36. Or je vous dis, que les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toute parole oiseuse qu'ils auront dite.

36. « Or je vous dis, etc. » Christ termine ce discours en déclarant à ses auditeurs rusés et méchants, que lorsque Dieu leur demandera compte, au dernier jour, de leurs paroles haineuses contre Lui, ils ne pourront échapper. § « Parole oiseuse. » Littéralement, parole frivole, étourdie, inutile. Ici le sens est évidemment, parole méchante et injurieuse, fausse; car telles avaient été les paroles des pharisiens.

37. Car tu seras justifié par tes paroles, et tu seras condamné par tes paroles.

37. « Car tu seras justifié par tes paroles, etc. » C'est-à-dire les paroles révéleront les véritables sentiments; on connaîtra le cœur par les discours comme on connaît l'arbre à ses fruits. Si ces paroles sont véridiques, chastes, instructives, pieuses, elles prouveront que le cœur est droit. Si elles sont mensongères, malicieuses, impies, elles prouveront que le cœur est mauvais, et contribueront à notre condamnation. Cela ne signifie pas que les paroles seront la seule cause de notre condamnation, mais qu'elles y entreront pour beaucoup. (Voy. Jacques III, 3-12.)

38. Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens lui dirent : Maître, nous voudrions bien te voir faire quelque miracle.

38. « Nous voudrions bien te voir faire quelque miracle. » (Voy. Luc XI, 16, 29-32.) Un miracle est la preuve de la mission divine de celui qui l'accomplit. (Comp. Note sur Esaïe VII, 11.) Luc ajoute que les Juifs demandaient ce miracle pour éprouver Jésus, doutant de son pouvoir. Si ces gens eussent été de ceux qui avaient suivi le Sauveur pendant quelque temps, ils ne Lui auraient pas demandé, pour preuve de sa mission, des prodiges qu'ils avaient sans doute déjà vus. Mais peut-être ces hommes étaient-ils des nouveaux venus dans la foule, et dans ce cas, nous devons, en lisant ce passage, appuyer sur le mot nous. Nous voudrions avoir une preuve que tu es Christ. C'était toujours le tenter. Ne l'eussent-ils vu opérer aucun miracle, ils n'auraient pas moins dû en croire son témoignage. (Comp. Jean XX, 29.) Peut-être faut-il placer l'emphase sur les mots du ciel. Ils pouvaient prétendre qu'ils ne doutaient pas de la réalité de ses miracles, mais qu'ils n'étaient pas tout à fait satisfaisants. Ils désiraient donc voir quelque signe qui dissipât leurs doutes, et dont l'origine divine fût ircontestable. Ils supposaient qu'une comète, des éclairs, le tonnerre, une

obscurité soudaine, ou une pluie de cailles ou de manne eussent été des preuves décisives. Peut-être faisaient-ils allusion à Moïse qui avait été avec Dieu, au milieu du tonnerre et des éclairs, et leur avait donné à manger la manne, *le pain du ciel*. Ils désiraient que Jésus opérât quelque miracle aussi décisif.

39. Mais il leur répondit, et dit : La nation méchante et adultère recherche un miracle ; mais il ne lui sera donné d'autre miracle que celui de Jonas le prophète.

39. « *La nation méchante et adultère.* » Les relations existant entre le Juifs et Dieu, étaient souvent représentées comme une alliance nuptiale, où Dieu était l'époux, et le peuple Juif, l'épouse. (Voy. Esaïe LVI, 3; Osée III, 1; Ezech. XVI, 15.) C'est pourquoi leur apostasie et leur idolâtrie sont souvent représentées comme un adultère. Tel est sans doute le sens ici. Ils étaient infidèles à leur union avec Dieu; c'était un peuple apostat et corrompu; comme aussi, littéralement adonné à l'adultère. § « *Mais il ne lui sera point donné d'autres miracles, etc.* » Les Juifs demandaient un miracle venant directement du ciel. Jésus répondit qu'un tel signe ne leur serait pas accordé. Ce n'était pas dire qu'il n'opérerait plus de prodiges, ne donnerait plus de preuves de sa mission; mais seulement qu'il leur refusait le miracle demandé. Il leur en promettait un qui devait prouver sa mission divine, aussi clairement que la conservation miraculeuse de Jonas prouva aux Ninivites qu'il était un prédicateur venu de Dieu. Comme Jonas fut préservé par un prodige pendant trois jours, et rappelé dans le monde des vivants au bout du même temps, Jésus devait ressusciter des morts, et, comme la conservation de Jonas fut le moyen d'amener les Ninivites à la conversion, de même, la résurrection de Christ devrait amener à la repentance, la génération perverse et adultère, en prouvant qu'il était bien le Messie.

40. Car comme Jonas fut dans le ventre de la baleine trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits.

40. « *Car comme Jonas fut dans le ventre, etc.* » (Voy. Jonas II, 1.) Cet événement eut lieu sur la Méditerranée entre Japho et Tarsis, lorsque Jonas s'uyait Ninive. On dit que les baleines sont rares dans cette mer, et que le gosier de cet animal est trop petit pour engloutir un homme. Il est donc probable que c'était un poisson de la famille des requins; car on en a vu de cette espèce avaler des hommes entiers. Au reste, l'animal mentionné dans le livre de Jonas est simplement désigné sous le nom de *grand poisson*. Le mot grec traduit par baleine, dans le Nouveau-Testament, ne signifie pas nécessairement une baleine, mais aussi un grand poisson d'une espèce quelconque. §. « *Trois jours et trois nuits.* » On verra, par le récit de la résurrection de Christ, qu'il ne resta dans la tombe que deux nuits et une partie des trois jours. (Voy. Matth. XXVIII, 6.) Cette supputation s'accorde strictement avec la manière de calculer des Juifs. S'il n'en eût pas été ainsi, ils s'en seraient aperçus, et auraient accusé le Sauveur d'être un faux prophète; car ils savaient parfaitement qu'il avait fait cette prophétie. (Matth. XXVII, 63.) Mais cette accusation ne fut jamais formulée contre Lui; il est donc

évident que le sens de la prédiction fut accompli. C'était un principe reçu de compter un jour en partie écoulé pour un jour entier. Nous trouvons plusieurs cas semblables dans les histoires profane et sacrée. (Voy. II Chr. x, 5-12; Gen. xlii, 17, 18; Comp. Est. iv, 16 avec v, 1.)

41. Les Ninivites se lèveront au *jour du jugement* contre cette nation, et la condamneront, parce qu'ils se sont repentis à la prédication de Jonas; et voici, il y a ici plus que Jonas.

41. « *Les Ninivites.* » Nivive, capitale de l'empire fondé par Assur, (Gen. x, 11.) sur les rives du Tigre, au nord-est de Babylone, était une ville aussi vaste que méchante. Elle avait soixante-quatre kilomètres de tour, et ses murs, trente mètres de haut, sur trois d'épaisseur; ils étaient défendus par quinze cents tours de soixante mètres d'élévation. On suppose qu'elle contenait au-temps de Jonas 600,000 habitants. Leur repentance retarda de deux siècles la destruction dont Jonas menaçait cette ville, mais vers l'an 600 avant Christ, elle fut renversée par les Babyloniens. Durant le siège, il y eut une grande inondation du Tigre qui fit aux murailles une brèche par laquelle l'ennemi y pénétra pour la détruire. Cette destruction avait été prédite par Nahum, 115 ans auparavant. (Nahum ch. i, 8.) « Il s'en va passer comme un débordement d'eaux; il réduira son lieu à néant. » (Na. ii, 6.) « Les portes des fleuves sont ouvertes, et le palais s'est fondu. » La ville est complètement anéantie. § « *La condamneront.* » C'est-à-dire, leur repentance à l'ouïe de la parole de Jonas condamnera les hommes de nos jours. Les Ninivites, païens, pervers et ignorants, se convertirent à la menace d'un châtement *temporel* dénoncé par un simple homme; tandis que vous, Juifs, nation éclairée, vous ne vous repentez pas, alors même que vous êtes menacés d'un châtement éternel par *le Fils de Dieu*. Votre juste condamnation sera donc bien plus terrible.

42. La reine du midi se lèvera au *jour du jugement* contre cette nation, et la condamnera, parce qu'elle vint du bout de la terre pour entendre la sagesse de Salomon; et voici, il y a ici plus que Salomon.

42. « *La reine du Midi.* » La reine de Séba. (I Rois x, 1.) Séba était probablement une ville d'Arabie, au sud de la Judée. (Comp. Notes sur Esaïe lx, 6.) § « *Du bout de la terre.* » Cela signifie simplement des régions les plus éloignées de la terre habitable, *alors connues*. (Voy. une expression semblable dans Deut. xxviii, 49.) Comme les connaissances géographiques étaient limitées, l'endroit n'était pas de fait au bout de la terre, mais pour les hommes de ce temps, c'était cependant un pays éloigné. Cette reine condamnera les hommes d'aujourd'hui, parce qu'elle fit un *long voyage* pour entendre la sagesse de Salomon; tandis que les Juifs de cette époque ne veulent pas écouter la sagesse d'un être bien plus *grand que Salomon*, et qui se trouve *au milieu d'eux*.

43. Or quand l'esprit immonde est sorti d'un homme, il va par des lieux secs, cherchant du repos, mais il n'en trouve point.

43. « *Or, quand l'esprit immonde, etc.* » *L'idée de notre Sauveur est*

plus facile à saisir que l'image dont Il se sert. Les Juifs Lui avaient demandé un miracle *du ciel*, comme preuve décisive qu'Il était le Messie; et, pour satisfaire leur incrédulité, Il leur répond que quand même Il opérerait un tel miracle, preuve concluante et décisive; quand même, pendant un certain temps, eux prétendraient croire, et montreraient une réforme apparente, cependant leur incrédulité et leur méchanceté étaient tellement invétérées, qu'ils y reviendraient bientôt pour aller de mal en pis. L'incrédulité et la méchanceté se trouvaient à leur place, en eux, comme un malin esprit dans un homme possédé. Si elles en étaient chassées, elles ne se trouveraient nulle part aussi bien. Partout où elles iraient, elles seraient semblables à un malin esprit traversant des solitudes sans trouver du repos. Elles reviendraient donc pour faire leur demeure en eux. § « *Il va par des lieux secs.* » Des déserts, lieux arides, sablonneux, désolés. Évidemment notre Sauveur s'accommode ici à la persuasion des Juifs, que les esprits malins avaient leurs demeures dans ces régions inhabitées. D'autres passages de la Bible supposent cette opinion. (Ainsi Apoc. xviii, 2.) « *Babylone est devenue la demeure des démons, et la retraite de tout esprit immonde.* » C'est-à-dire, est devenue désolée, propre à la demeure des malins esprits. (De même Esaïe xiii, 21.) « *Les chouettes y sauteront;* » ou, selon l'ancienne traduction grecque. « *Des diables y sauteront.* » (Voy. aussi Jer. i, 39; Comp. Note sur Esaïe xxxiv, 14; Deut. xxii, 17.) § « *Cherchant du repos, mais il n'en trouve point.* » Ainsi les régions sèches et désolées sont représentées comme des habitations si peu commodes, que l'esprit, préférant une demeure dans le cœur humain où il puisse faire le mal, s'empresse d'y rentrer.

44. Et alors il dit : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti; et quand il y est venu, il la trouve vide, balayée et parée.

44. « *Et alors il dit : Je retournerai dans ma maison, etc.* » Le malin esprit appelle l'homme sa maison, parce qu'il avait habité son cœur. § « *Il la trouve vide, etc.* » La figure d'une habitation continue. Par l'absence du malin esprit, la maison est représentée comme inoccupée, ou *vide, balayée et parée*; pendant ce temps, l'homme retrouvait sa raison, il était affranchi de l'influence du malin esprit. § « *Parée, etc.* » Ornée, mise en ordre, meublée. Appliquée à l'homme, cette expression signifie que son esprit devenait sain, dès que le démon s'en était retiré; ou qu'il avait eu un *intervalle lucide*.

45. Puis il s'en va, et prend avec soi sept autres esprits plus méchants que lui, qui, y étant entrés, habitent là; et ainsi la fin de cet homme est pire que le commencement : il en arrivera de même de cette nation perverse.

45. « *Puis il s'en va, etc.* » Voyant la condition de l'homme, et mécontent de son habitation au désert, jaloux du bonheur de celui qu'il a quitté, toujours désireux d'exercer sa maligne influence, il prend la résolution de revenir. Il est donc ici représenté comme prenant avec lui sept autres esprits pires que lui, pour *rentrer* dans son ancienne demeure. Le chiffre sept est le symbole de la plénitude, du grand nombre, chez les Juifs; comme les nombre cent ou mille chez nous. (Voy. I Sam. ii, 5; Comp.

Ap. 1, 4.) Il désigne ici un nombre d'esprits suffisant pour remplir l'âme de cet homme et la tourmenter. § « *Il en arrivera de même à cette nation perverse.* » La condition de cet individu représentait celle de la génération entière. Quoi que l'on pût faire pour éclairer leur foi et réformer leur vie, leur incrédulité et leur malice étaient telles, que tout serait inutile et qu'elles rentreraient toujours dans leurs cœurs comme dans leur propre habitation, et qu'ainsi ils iraient de pire en pire. Cela fut littéralement accompli. Malgré toutes les instructions et tous les miracles du Sauveur et de ses apôtres, malgré tout ce qui avait été fait pour le peuple par le moyen des prophètes, malgré tous les jugements et toutes les compassions de Dieu; et malgré des réformes extérieures et éphémères qui représentent l'absence momentanée de l'esprit malin d'un possédé, l'amour du mal fut tel, que la nation devint de plus en plus perverse. Ils multiplièrent leurs crimes, semblables en cela à l'homme qui avait reçu sept démons au lieu d'un. Ils rejetèrent les messages de Dieu, abusèrent de sa miséricorde, crucifièrent son Fils; alors Dieu livra leur temple, leur capitale, leur nation aux Romains, et des milliers de Juifs furent anéantis.

Ce passage ne *prouve* pas que les malins esprits *demeurent* dans les déserts, mais seulement que les Juifs avaient cette opinion, puisée dans quelques passages de la Bible, assez positifs pour justifier l'argument que notre Sauveur en tirait. Du reste, cette opinion ne serait point absurde; car, 1° il existe de malins esprits (Voy. Notes sur chap. viii, 33); 2° ils doivent habiter *quelque part*; 3° il est tout aussi probable qu'ils habitent sur notre terre qu'ailleurs; 4° c'est une doctrine évidente de la Bible que plusieurs d'entre eux ont des rapports avec notre monde; 5° il est tout aussi raisonnable qu'ils fassent leur demeure dans les régions inhabitées qu'ailleurs.

46. Et comme il parlait encore aux troupes, voici, sa mère et ses frères étaient dehors, cherchant à lui parler. 47. Et quelqu'un lui dit : Voilà, ta mère et tes frères sont là dehors, qui cherchent à te parler.

46, 47. (Voy. aussi Marc iii, 31-35; Luc viii, 19-21.) § « *Ses frères.* » On a différé d'opinion touchant les personnes désignées ici; les uns supposent que c'étaient les enfants de Marie sa mère, les autres que c'étaient les enfants de Marie, femme de Cléopas ou Alphée, ses *cousins*, et appelés frères selon la coutume des Juifs. Néanmoins le sens naturel, évident dans ce *cas*, c'est qu'ils étaient les enfants de Marie, sa mère. (Voy. aussi Marc vi, 3.) D'ailleurs on ne saurait rien objecter à cette opinion.

48. Mais il répondit à celui qui lui avait dit cela : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? 49. Et étendant sa main sur ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères. 50. Car, quiconque fera la volonté de mon père qui est aux cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.

48-50. « *Qui est ma mère, etc.* » Jésus ne manquait ni d'affection ni de respect pour sa mère; sa vie entière le prouve. (Voy. surtout Luc ii, 51; et Jean xix, 25-27.) Il ne fit cette question que pour *fixer l'attention* de ses

auditeurs et les disposer à mieux écouter la réponse destinée à leur montrer à qui Jésus était uni par l'affection la plus profonde. Il désigna ceux qui l'écoutaient. Quelque intimes que fussent les liens qui l'unissaient à sa mère et à ses frères, pourtant, ceux qui l'attachaient aux croyants Lui étaient encore plus chers et plus sacrés. Combien grande devait être son affection pour ses disciples, si elle surpassait l'amour qu'il portait à sa mère bien-aimée ! Et quelle belle réalisation de son principe, imposant l'abandon de père, mère, amis, maisons et biens, pour s'attacher à Lui !

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XII.

I. Notre Sauveur nous a enseigné l'emploi convenable du dimanche. (Ver. 1-13.) Sa conduite nous explique le sens du quatrième commandement. Son exemple nous montre ce que nous avons à faire. Lui-même, le jour du sabbat, n'accomplissait que les œuvres strictement nécessaires à la vie, ou celles qui pouvaient apporter quelque soulagement aux pauvres ou aux affligés. Toute œuvre ayant un autre but, ou pouvant être remise à un autre jour, est un péché. Son exemple justifie l'instruction des ignorants ainsi que les secours accordés aux pauvres : l'enseignement des principes de la religion aux enfants ; les leçons de lecture données dans les écoles du dimanche à ceux qui n'ont pas d'autres occasions d'apprendre ; les visites aux malades, lorsqu'elles ne sont pas faites par pure cérémonie, par économie de temps ; mais pour accomplir une bonne action.

II. Le jour du repos nous est très-utile. Il a été institué en faveur de l'homme, non pour le profaner, le dépenser dans l'oisiveté ; mais pour faire un bien éternel à son âme. Fatigué pendant six jours des affaires de ce monde, l'homme doit recevoir comme une grâce un jour mis en réserve pour s'occuper de son éternité. Où le jour du repos n'est pas observé, il n'y a pas de religion, pas d'écoles pour les pauvres, aucun moyen d'enseigner l'Évangile aux ignorants. Sans dimanche, point de religion. L'histoire du monde entier en fait un axiome ; aussi, ceux qui font le plus d'efforts pour sanctifier le dimanche sont les mêmes qui font le plus pour le bien-être et le salut de l'homme. Les instructeurs d'une école du dimanche sont donc les mieux placés pour faire un bien immense.

III. Christ nous donne un exemple de prudence. (Ver. 14, 15.) Il n'affronta pas le danger sans nécessité. Il se retira plutôt que de provoquer la haine. Son heure n'étant pas encore venue, il devait conserver sa vie et agir avec prudence. Sans doute, nous devons sacrifier notre existence plutôt que de renier notre Sauveur ; mais ce serait se rendre coupable de suicide que d'exposer sa vie, quand on peut la conserver sans blesser sa conscience.

IV. Le refus d'accepter l'Évangile quelque part, est souvent la cause du bon accueil qui lui est fait ailleurs, (Ver. 15.) Des hommes peuvent le repousser à leurs risques et périls ; mais quoi qu'ils fassent, cet Évangile sera prêché à d'autres, et se manifestera comme la puissance de Dieu pour sauver. Les

méchants ne sauraient expulser du monde le salut; ils ne peuvent qu'assurer leur perte, et malgré eux, ils concourent au bien spirituel de leurs semblables, en détournant sur eux l'Évangile qu'ils repoussent eux-mêmes. Refuser l'Évangile, c'est détourner de ses propres terres le cours d'eau qui les fertiliserait en les embellissant. Mais cette eau ne peut se dessécher, elle coulera sur d'autres champs. On se fait tort à soi-même, tout en répandant peut-être un bienfait sur des multitudes. L'homme assez fou, assez méchant, pour repousser l'Évangile, fait une œuvre qui le trompe; l'insensé qui hait la lumière, peut bien se plonger dans les ténèbres d'un cachot; mais le soleil n'en continue pas moins à briller sur sa tête, et des millions de créatures, à jouir de ses bienfaits, en dépit de ce blasphémateur.

V. Christ était doux, paisible, fuyant le bruit et les clameurs (Ver. 19.) Telle est la religion : il n'y a pas de piété dans le bruit, autrement, faire résonner le canon serait de la piété. La confusion et la discorde ne sont pas de la religion, pas plus que les grands mots et les acclamations. La religion est amour, adoration, crainte, sainteté; c'est un sentiment profond de la présence de Dieu, la pensée sérieuse de l'éternité. Elle est paisible, pleine d'une respectueuse vénération qui ne lui permet ni de contester, ni d'élever la voix dans les rues. Si jamais les hommes doivent être remplis de cette crainte et de ces émotions qui répriment le bruit et les clameurs, c'est lorsqu'ils s'approchent du grand Dieu. L'essence de la religion consiste à ressembler *le plus possible* à notre Seigneur Jésus-Christ.

VI. Les faibles peuvent se confier en Jésus. (Ver. 20.) Les enfants de tout âge, les ignorants, les pauvres peuvent venir à Lui sans crainte d'être rejetés; c'est le sentiment de notre faiblesse que Jésus demande, et si nous l'éprouvons, Jésus nous fortifiera.

VII. Le lumignon de la grâce ne sera point éteint. (Ver. 20.) A quelque degré de langueur qu'il soit descendu, Jésus ne l'étouffera pas, mais le ravivera de son souffle, jusqu'à ce que la flamme en jaillisse resplendissante.

VIII. Bien des hommes sont enclins à attribuer toute religion au démon. (Ver. 24.) D'autres appellent fanatisme ce qui sort de l'ordinaire, ce qui remue leur conscience. Il en a toujours été ainsi. De cette manière, on étouffe facilement ses convictions, et l'on pousse au mépris de l'Évangile. Comme les pharisiens, les incrédules doivent se rendre compte, tant bien que mal, des mouvements religieux, des conversions, et de leurs fruits. Qu'il est commode de *dire* : tout cela est *illusion*, ou c'est l'œuvre du démon! Mais aussi qu'il est facile de montrer que le cœur de tels objectants est hostile à Dieu, et de faire sentir leur folie, d'attribuer à une cause diabolique les admirables bienfaits de la foi, répandus dans le monde. Hélas! que de peines les incrédules se donnent pour assurer leur perdition, plutôt que d'admettre la *possibilité* que cet Évangile soit vrai!

IX. Nous voyons ici le danger de traiter inconsidérément les influences du Saint-Esprit. (Ver. 31, 32.) Bien que nous n'ayons pas commis ce péché irrémissible, nous pouvons sentir que *toute* légèreté envers le Saint-Esprit est injurieuse à Dieu même, et devient dangereuse pour l'âme. Celui qui repousse les pensées de mort ou d'éternité; celui qui recherche

la société des gens frivoles, sensuels ou profanes, dans le but d'éloigner ces idées; celui qui se débat contre sa conscience, résolu *de ne pas se soumettre* à la volonté de Dieu, tous ces hommes travaillent, le sachant, à leur propre perdition. Pourquoi donc Dieu reviendrait-il vers ceux qui ont refusé son Évangile? A qui la faute, si le coupable reste perdu? certes, ce n'est pas au Seigneur, mais bien au pécheur lui-même. Quelquefois les enfants se rendent ainsi coupables, tandis que c'est précisément dans l'enfance qu'il faudrait commencer à aimer Dieu et Jésus-Christ. C'est alors que l'Esprit plaide en nous. Bien des enfants lui ont donné leurs cœurs et sont devenus chrétiens. Beaucoup d'autres *eussent pu* le faire, s'ils n'avaient pas attristé l'Esprit de Dieu de manière à l'éloigner.

X. Nous voyons le danger de ne connaître Christ que pour le rejeter. (Ver. 38-42.) Tous les âges passés, les bons et les méchants, les fous et les sages s'élèveront contre nous, au jour du jugement, et nous condamneront, si nous n'avons pas cru à l'Évangile. Aucun siècle n'a reçu autant de lumière que le nôtre; et aucune condamnation ne sera terrible comme celle qui fondra sur un pays éclairé, un pays possédant ses jours de repos, ses écoles du dimanche, et qui se précipite néanmoins vers l'enfer. Il n'y avait pas une seule école du dimanche pour les 120,000 enfants de la ville de Ninive. (Jonas iv, 11.) Il n'y avait personne pour leur parler de Dieu et du Sauveur. Ils sont morts et attendent le jour des rétributions. Comment ne s'élèveraient-ils pas contre les enfants de ce siècle, lorsqu'ils les rencontreront au tribunal de Christ!

XI. Si les pécheurs qui, sollicités par l'Esprit de Dieu, le repoussent et l'attristent, deviennent pires qu'auparavant, (Ver. 43-45.) leur cœur est endurci, leur conscience desséchée; ils haïssent les gens pieux et s'enfoncent de plus en plus dans le péché. Sept démons viennent en remplacer un seul, et Dieu les abandonne à l'aveuglement de leur esprit et à l'endurcissement de leurs cœurs. Cela nous montre aussi combien il est criminel et dangereux de contrister le Saint-Esprit.

XII. Nous sommes ici témoins de l'amour de Christ pour ses disciples. (Ver. 46-50.) Il les aimait plus que sa mère bien-aimée. Il les aime encore et les aime à toujours. Son cœur déborde d'affection pour eux; et bien que ses disciples soient pauvres, méprisés et inconnus des riches, ils n'en sont pas moins plus chers à Jésus que mère, frères et sœurs.

---

### CHAPITRE XIII.

1. Ce même jour-là, Jésus étant sorti de la maison, s'assit près de la mer. 2. Et de grandes troupes s'assemblèrent autour de lui; c'est pourquoi il monta dans une nacelle, et s'assit, et toute la multitude se tenait sur le rivage.

1, 2. « *Près de la mer* ; » de Tibériade. La multitude se tenait sur le rivage, près de Jésus, pour mieux l'entendre. Il entra dans une nacelle et s'assit pour leur parler. On ne trouverait guère de spectacle aussi intéressant que celui de cette foule immense assemblée sur le rivage, écoutant, au bord d'une mer paisible, les instructions du Fils de Dieu sur les grands intérêts de l'éternité.

3. Et il leur parla de plusieurs choses par des paraboles, en disant : Voici, un semeur sortit pour semer.

3. « *Par des paraboles.* » *Parabole* vient d'un mot grec signifiant *comparer ensemble*, et désigne une ressemblance empruntée à un objet sensible pour éclaircir un sujet moral. C'est le récit d'un événement fictif ou réel, destiné à faire mieux comprendre la vérité. On s'en servait beaucoup dans les anciens temps; les écrivains païens, tels qu'*Esope*, en font foi. L'usage en était commun du temps de Christ. Les prophètes s'en étaient servis, et Christ l'employait souvent pour enseigner ses disciples. Il n'est pas nécessaire de supposer que les récits fussent strictement historiques. Le but principal, *l'enseignement de la vérité spirituelle* était atteint, que le récit fût vrai ou supposé. Il n'y avait rien là de mensonger; tout le monde comprenait l'intention. *On écoutait* l'orateur, non comme affirmant le *récit littéral*, mais simplement comme appelant l'attention sur la vérité morale qu'il présentait. Le but des paraboles était : 1° de rendre une vérité plus intéressante par l'attrait d'un récit; 2° de mieux fixer l'attention des ignorants, en revêtant de formes sensibles des enseignements spirituels; 3° de faire mieux entrer dans la conscience une vérité dure, un reproche personnel; telle fut, par exemple, la parabole de Nathan devant David, (II Sam. xii, 1-7.); plusieurs de celles de notre Sauveur adressées aux Juifs; 4° de *caler* à une partie de ses auditeurs ce qu'on désire ne faire parvenir qu'aux autres. Ainsi, Christ fit comprendre souvent à ses disciples, en présence des Juifs, ce qu'il savait fort bien être incompréhensible pour ceux-ci. C'étaient des vérités concernant les premiers, et que les seconds ne devaient recevoir que plus tard. (Voy. Marc iv, 33; Matth. xiii, 13-16.) Les similitudes de notre Sauveur surpassent toutes les autres par leur clarté, leur pureté, leur importance et leur simplicité. Elles étaient empruntées, en grande partie, aux occupations de la vie ordinaire, ce qui les rendait intelligibles à tout le monde. Elles se rapportent souvent à Jésus, à sa doctrine, à sa vie, au but de sa venue et à ses droits; elles sont donc d'un grand prix pour tous les hommes. De plus, elles sont racontées avec une simplicité naïve, à la fois accessible à l'enfant et intéressante pour les hommes de tout rang et de tout âge. Dans ses paraboles, de même que dans toutes ses instructions, Christ surpasse tous les hommes par la pureté, l'importance et la sublimité de sa doctrine. §. « *Un semeur sortit pour semer.* » L'image est empruntée à une occupation connue de tout le monde, et par conséquent intelligible à tous. Il ne peut non plus y avoir d'image plus frappante de la prédication de l'Évangile, que la manière dont la semence est mise en terre, pour plus tard se développer, et porter des fruits.

4. Et comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux vinrent, et la mangèrent toute,

4. « Une partie de la semence tomba le long du chemin. » C'est-à-dire sur le sentier durci, qui n'avait pas été labouré, et où, par conséquent, la semence ne pouvait pénétrer.

5. Et une autre partie tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avait guère de terre; et aussitôt elle leva, parce qu'elle n'entraît pas profondément dans la terre. 6. Et le soleil s'étant levé, elle fut brûlée; et parce qu'elle n'avait point de racine, elle sécha.

5, 6. « Lieux pierreux. » Dans des endroits où il n'y avait que peu de terre, et une terre rocailleuse, de sorte que les racines ne pouvaient entrer assez profondément pour pomper l'humidité du sol qui fait vivre la plante. Aussi, lorsque le soleil fit sentir sa chaleur, les racines séchèrent. Elles avaient germé d'autant plus vite que moins de terre les couvrait. § « Aussitôt. » Non pas que ces grains levassent plus vite que les autres, mais l'herbe poussée atteignit plus vite la surface de la terre. N'ayant que peu de racine, elle fut bientôt desséchée.

7. Et une autre partie tomba entre des épines; et les épines montèrent et l'étouffèrent.

7. « Entre les épines. » C'est-à-dire dans une partie du champ, où les épines et les buissons n'avaient pas été tous enlevés ou détruits. Ces buissons grandirent avec la semence, la pressèrent, la couvrirent de leur ombre et l'étouffèrent.

8. Et une autre partie tomba dans une bonne terre, et rendit du fruit, un grain en rendit cent; un autre, soixante; et un autre, trente.

8. « Dans une bonne terre. » Un terrain riche et fertile. Dans les semailles, la portion tombée en bonne terre est toujours bien plus considérable que l'autre; mais Christ ne prétendait pas dire que les proportions fussent les mêmes, parmi ceux qui entendraient l'Évangile. Les paraboles sont destinées à enseigner quelque vérité générale; en les expliquant, il ne faut pas trop s'attacher aux détails. § « Un grain en rendit cent, etc. » Rondement assez ordinaire; certains grains en produisent douze ou quinze cents. La proportion ordinaire n'est que de vingt, cinquante ou soixante hectolitres par hectolitre semé.

9. Qui a des oreilles pour ouïr, qu'il entende.

9. « Qui a des oreilles, etc. » Expression proverbiale, signifiant ici qu'on devait être attentif aux paroles de Jésus. (Matth. xi, 15.)

10. Alors les disciples s'approchant, lui dirent : Pourquoi leur parles-tu par des similitudes ?

10-17. Dans ces versets, Christ donne une des raisons pour lesquelles Il employait ce mode d'instruction. (Voy. aussi Marc iv, 10-12; Luc viii, 9, 10.)

11. Il leur répondit, et leur dit : C'est parce qu'il vous est donné

de connaître les mystères du royaume des cieux, et que pour eux, il ne leur est point donné de les connaître.

11. « *Les mystères du royaume.* » Le mot *mystère*, dans la Bible, signifie proprement une chose qui est ou a été *cachée*, mais toutefois intelligible et même facile à comprendre. Une vérité qui eût paru *simple*, si elle eût été révélée. *Les mystères du royaume* ne sont pas des doctrines incompréhensibles, mais encore ignorées des Juifs, sur l'établissement et la propagation de l'Évangile; (Voy. Rom. xvi, 25; xi, 25; Eph. iii, 3 à 9.) Ainsi, que l'Évangile serait annoncé aux Gentils, que l'économie juive cesserait, que le Messie devait mourir, etc. Il était donné à ses disciples de comprendre ces enseignements importants pour eux, puisqu'ils devaient porter l'Évangile par toute la terre. Quant aux autres, ces vérités ne leur furent pas dévoilées à cette époque. Leurs idées, touchant le royaume du Messie, étaient trop grossières pour qu'ils pussent comprendre ces vérités. Ce n'est pas eux qui pouvaient les annoncer; et par conséquent, les instructions les plus particulières du Sauveur devaient être pour ses apôtres. Les pharisiens et la généralité des Juifs n'y étaient pas préparés, et n'y eussent pas ajouté foi; voilà pourquoi Jésus se servit à dessein d'un mode d'instruction que tous ne comprenaient pas.

12. Car à celui qui a, il sera donné, et il aura encore plus; mais à celui qui n'a rien, cela même qu'il a lui sera ôté.

12. « *Car à celui qui a, etc.* » Expression proverbiale, signifiant que les lumières, la grâce et les occasions seront multipliées à celui qui en fait un bon usage; qu'il est juste qu'elles soient retirées à celui qui en fait un mauvais. Les Juifs avaient beaucoup d'occasions de s'instruire; il y avait encore quelque lumière au milieu d'eux; mais, grossiers et sensuels, ils les méprisèrent; il était donc juste de les en priver. Une intelligence plus étendue fut donnée aux disciples de Christ; ils en profitèrent, quoique lentement, et la promesse leur fut faite que cette intelligence serait encore augmentée.

13. C'est pourquoi je leur parle par des paraboles, à cause qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point.

13. « *A cause qu'en voyant, ils ne voient point.* » Marc (Ch. iv, 12) et Luc (viii, 10.) disent : « *Afin qu'en voyant, ils ne voient point, etc.* » Mais il n'y a pas opposition. Matthieu s'attache à exprimer le fait que les Juifs, tout en entendant le récit, et comprenant même le sens littéral de la parabole, n'en saisissaient pas cependant la portée spirituelle; tandis que Marc et Luc s'attachaient à faire connaître l'intention de Jésus, qui était précisément de produire le fait dont les deux derniers évangélistes ne se préoccupent pas. Il n'y avait, dans cette conduite du Sauveur, ni ruse ni injustice. Il était des vérités fort importantes à son ministère, celles qu'il désirait faire comprendre surtout à ses disciples seuls. S'il les avait expliquées clairement aux Juifs, ceux-ci l'auraient mis à mort plus tôt qu'ils ne l'ont fait. Jésus énonça ces doctrines avec assez de clarté pour être compris de quiconque avait le cœur droit, et avec assez de réserve, pour ne l'être pas de ceux

qu'aveuglait une coupable passion; ce n'était donc pas la faute de Jésus, si les Juifs ne le comprenaient pas. Au contraire, plusieurs Juifs furent ainsi préparés à recevoir la vérité présentée à leurs cœurs par l'unique voie accessible. De plus, il était parfaitement convenable d'accorder à ses disciples l'instruction que Jésus ne *destinait* pas à d'autres.

14. Et ainsi s'accomplit en eux la prophétie d'Ésaïe, qui dit : En entendant vous ne comprendrez point; et en voyant vous verrez et vous n'apercevrez point. 15. Car le cœur de ce peuple est engraissé, et ils ont ouï dur de leurs oreilles, et ont cligné de leurs yeux; de peur qu'ils ne voient des yeux, et qu'ils n'entendent des oreilles, et qu'ils ne comprennent du cœur, et ne se convertissent, et que je ne les guérisse.

14, 15. « *Et ainsi s'accomplit en eux, etc.* » Ceci est pris en substance d'Ésaïe vi, 9, 10. La prophétie fut accomplie à la lettre au temps de ce prophète. A la venue de Christ, le caractère des Juifs était le même. Comme leurs pères, ils avaient fermé les yeux à la vérité et rejeté l'enseignement divin. Les paroles d'Ésaïe convenaient donc tout aussi bien au caractère du peuple, au temps de Christ, qu'à celui vivant au temps du prophète. Elles furent accomplies dans ce sens, que les circonstances présentes leur donnaient de l'actualité. (Voy. Note sur Math. i, 22.) Aux deux époques, celle d'Ésaïe et celle de Jésus, le peuple, dans les deux endroits, était si grossier, si prévenu, qu'il persisterait à ne pas comprendre une vérité contraire à ses désirs charnels; ce qui serait de tout temps. (Voy. le passage plus complètement expliqué dans mes Notes sur Ésaïe vi.) § « *Engraissé.* » Cette expression s'applique ordinairement *au corps*, mais elle s'emploie aussi pour exprimer la stupidité ou la sottise. La signification en est ici que le peuple était tellement sensuel et dépravé, qu'il ne comprenait pas les principes purement spirituels de l'Évangile. § « *De peur qu'ils ne voient, etc.* » De peur qu'ils ne voient leur état désespéré de pécheurs, et que, s'en détournant, ils ne vivent. Voici donc la raison pour laquelle ils ne comprenaient pas l'Évangile, c'est que *leurs cœurs* étaient mauvais. Ils ne voulaient pas s'occuper de ce qui leur aurait donné la paix. § « *Que je ne les guérisse.* » Que je ne les pardonne, les sanctifie et les sauve. Le péché est souvent représenté comme une maladie, et le pardon comme une *guérison*.

16. Mais vos yeux sont bienheureux, car ils voient, et vos oreilles sont *bienheureuses*, car elles entendent.

16. « *Vos yeux sont bienheureux, etc.* » C'est-à-dire, vous êtes heureux de ce qu'il vous est permis de voir la *vérité* qu'eux ne veulent pas voir. Il vous est donné de comprendre le sens spirituel des paraboles, et, jusqu'à un certain point, le plan du salut.

17. Car en vérité je vous dis, que plusieurs prophètes et plusieurs justes ont désiré de voir les choses que vous voyez, et ils ne les ont point vues; et d'ouïr les choses que vous entendez, et ils ne les ont point ouïes.

17. « *Plusieurs prophètes et plusieurs justes, etc.* » Ils désiraient voir l'époque du Messie. Ils l'espéraient comme celle où l'attente du monde serait réalisée, et où les justes seraient heureux. (Voy Jean viii, 56; voyez aussi I Pierre i, 10-12; Hébr. xi, 13.) « Abraham a tressailli de joie de voir cette mienne journée; il l'a vue et s'en est réjoui. » De même Esaïe et les prophètes attendaient la venue du Messie, comme la réalisation de leurs desirs et l'accomplissement des prophéties. (Apoc. xix, 10.) Le vœu le plus cher aux justes sera toujours d'être témoins de l'avancement du règne de Christ.

18. Vous donc, écoutez *le sens* de la parabole du semeur.

18-23. (Voy. aussi Marc iv, 13-20; Luc viii, 11-15.) « *Vous donc écoutez le sens de la parabole du semeur.* » C'est-à-dire écoutez l'explication, ou le *sens spirituel* du récit que je vous ai fait. Marc ajoute (iv, 13.): « Ne comprenez-vous pas cette parabole? comment donc connaîtrez-vous toutes les paraboles? » Ce qui donne à supposer qu'il la considérait comme une des plus simples et des plus claires, et qu'il la leur expliqua pour leur donner la clef de toutes.

19. Quand un homme écoute la parole du royaume et ne la comprend point, le malin vient, et ravit ce qui est semé dans son cœur; et c'est là celui qui a reçu la semence auprès du chemin.

19. « *Quand un homme écoute, etc.* » La semence représente la Parole de Dieu communiquée à l'esprit des hommes, soit par les Écritures, soit par les prédications, soit par l'action de la Providence, soit enfin par une influence directe du Saint-Esprit. § « *Le malin vient.* » C'est-à-dire Satan (Marc iv, 15) ou le démon (Luc viii, 12); *le Malin* par excellence, l'Accusateur, le Tentateur. Il est représenté par les oiseaux qui ramassent la semence tombée le long du chemin. Quand on prêche l'Évangile aux hommes endurcis dans le péché, sans produire sur eux aucune impression, les paroles tombent comme de la semence sur un *sentier durci*, d'où elles sont facilement enlevées, n'y ayant pas pris racine.

20. Et celui qui a reçu la semence dans les lieux pierreux, c'est celui qui écoute la parole, et qui la reçoit aussitôt avec joie. 21. Mais il n'a point de racine en lui-même, c'est pourquoi il n'est qu'à temps; de sorte que dès que l'affliction ou la persécution surviennent à cause de la parole, il est aussitôt scandalisé. 22. Et celui qui a reçu la semence entre les épines, c'est celui qui écoute la parole de Dieu; mais l'inquiétude pour les choses de ce monde, et la tromperie des richesses étouffent la parole, et elle devient infructueuse.

20-22. « *Dans les lieux pierreux.* » Jésus leur explique que, par là, sont désignés ceux qui, en entendant l'Évangile, sont attirés comme ils le seraient vers quelque chose de nouveau et d'agréable; ils prétendent y trouver beaucoup de plaisir, et sont pleins de zèle. Pourtant il n'y a pas de racines en eux. Ils ne sont pas véritablement chrétiens; leur cœur n'est pas changé. Ils n'ont reconnu, ni leur culpabilité, ni leur danger, ni le prix du Sau-

veur. Ils n'ont aucun attachement réel pour l'Évangile; et lorsque les épreuves et les persécutions arrivent, ils *tombent*, comme l'herbe sans racine qui se flétrit aux rayons d'un soleil brûlant. § « *Aussitôt.* » Ils ne le considèrent pas de sang-froid, et comme une question de *principes*. § « *Il est scandalisé.* » Il bronche. La persécution et les épreuves se trouvent devant lui, et il trébuche comme il le ferait sur un chemin en se heurtant contre *une pierre d'achoppement*. Ses principes et sa confiance en Dieu ne sont pas assez fermes pour lui faire surmonter ces obstacles. § « *Les épines.* » Elles représentent les soucis, les anxiétés, l'appât des richesses qui s'emparent de tout notre temps et de toute notre attention. Elles ne nous laissent pas le loisir de voir, et d'examiner l'état de notre âme. D'ailleurs, les richesses nous trompent. Elles ne donnent pas le bonheur qu'elles promettent. Elles ne peuvent satisfaire l'âme. Quelle que soit leur abondance en nos mains, nous les désirons toujours plus grandes, et leur soit nous possède jusqu'à *la mort*. Ce désir insatiable nous pousse au manque de probité, à la ruse, à l'oppression, et même à l'exploitation des pauvres dans ce qu'ils ont péniblement acquis. L'amour du gain nourrit donc toutes les mauvaises passions; et il n'est pas étonnant que la parole en soit étouffée. (Voy. 1, Timothée vi, 7-11.) Oh! combien de gens courent ainsi follement à la perte. Combien qui *pourraient* arriver au ciel, n'étaient leur amour insensé pour ce qui remplit d'inquiétudes, trompe l'âme, et finit par l'abandonner sans défense, coupable et perdue!

23. Mais celui qui a reçu la semence dans une bonne terre, c'est celui qui écoute la parole, et qui la comprend, et porte du fruit, et produit l'un cent, l'autre soixante, et l'autre trente.

23. « *Dans une bonne terre.* » Ceux dont le cœur est préparé par la grâce à recevoir sincèrement la semence, et à lui laisser toutes les chances possibles de grandir. « Une bonne terre; » un cœur qui, sans se laisser arrêter par les soucis, se soumet complètement à l'action de la grâce divine, comme une terre ouverte aux ondées bienfaisantes de la pluie, et aux rayons vivifiants du soleil. Là l'Évangile prend des racines profondes; il s'accroît, il est au large, et là seulement il se montre tel qu'il est.

24. Il leur proposa une autre parabole, en disant : Le royaume des cieux ressemble à un homme qui a semé de la bonne semence dans son champ.

24-30. « *Le royaume des cieux ressemble, etc.* » C'est-à-dire l'Évangile. Le royaume des cieux (Voy. Note Matth. iii, 2) signifie ici les effets de la prédication de l'Évangile. Le sens de la parabole est clair. Le champ, c'est le monde, dans lequel l'Évangile est prêché. La bonne semence représente les vérités annoncées par Christ et ses apôtres.

25. Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint qui sema de l'ivraie parmi le blé, puis s'en alla.

25. « *Pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, etc.* » C'est-à-dire dans la nuit, lorsqu'on pouvait le faire sans être vu, un ennemi vint et jeta de mauvaise semence sur le champ nouvellement labouré, peut-être

avant que la bonne semence y eût été hersée. C'est ainsi que Satan, par l'intermédiaire de prédicateurs artificieux, sème de fausses doctrines, dans les ténèbres, sur les contrées même où l'Évangile est abondamment répandu, et au temps même où les cœurs s'ouvrent pour le recevoir. C'est souvent une de ses ruses de répandre en secret, au milieu d'un mouvement religieux, des opinions dangereuses. Une foule de gens se croient chrétiens et se trompent. Ils sont réveillés de leur engourdissement, convaincus, éfrayés, et prennent cela pour la conversion. Ou bien, ils s'imaginent avoir entendu une voix du ciel, lu dans l'Écriture une allusion à eux-mêmes; vu en songe Christ crucifié; senti l'assurance de leur pardon; et ils se supposent dès lors chrétiens. Mais ils se trompent. Rien de tout cela ne prouve l'existence de la vraie piété. Il se peut que tout cela ait lieu sans être accompagné d'un amour véritable pour Dieu, ni d'une aversion réelle pour le péché, ni d'un changement de cœur et de vie; ce peut être un stratagème de l'ennemi pour séduire les âmes et nuire à la religion. § « *Sema de l'ivraie.* » *L'ivraie*, mentionnée ici, est sans doute une espèce de blé dégénéré, ou l'herbe connue sous ce nom en Palestine. Elle ressemble beaucoup au blé véritable. Mais, ou bien elle ne produit pas d'épis, ou n'en produit que d'une espèce inférieure et nuisible. Il était très-difficile, pendant sa croissance, de la distinguer du blé véritable. Cette herbe est donc une image exacte des hypocrites dans l'Église. Comme ils ressemblent beaucoup aux chrétiens par leur expérience, et, sous quelques rapports, par leur vie extérieure, il est impossible de les discerner d'avec les chrétiens véritables; aussi la séparation des uns d'avec les autres ne sera faite qu'au jour du jugement, et par le grand Juge des cœurs. C'est l'œuvre « de l'ennemi, » c'est-à-dire, du démon. Jamais il ne fait preuve d'autant de ruse que lorsqu'il cherche à altérer l'Évangile. § « *Puis s'en alla.* » C'est très-expressif. Cet ennemi du semeur connaissait le terrain. De même, Satan connaît le cœur de l'homme, où il sème sa doctrine. Il sait qu'elle y prendra facilement racine, et qu'elle y croîtra sans culture. La grâce nécessite des soins constants, tandis que l'erreur, le péché et l'hypocrisie croissent naturellement et vite dans le cœur humain.

26. Et après que la semence fut venue en herbe, et qu'elle eut porté du fruit, alors aussi parut l'ivraie. 27. Et les serviteurs du père de famille vinrent à lui, et lui dirent : Seigneur, n'as-tu pas semé de la bonne semence dans ton champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? 28. Mais il leur dit : C'est l'ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui dirent : Veux-tu donc que nous y allions, et que nous cueillions l'ivraie?

26-28. « *Alors aussi parut l'ivraie.* » C'est-à-dire, c'est alors qu'on distingua l'ivraie pour la première fois. Elle avait grandi avec le blé, mais elle lui ressemblait tellement, que l'on ne s'en aperçut que lorsque le blé commença à mûrir. De même, ni la vraie piété ni les fausses espérances ne se reconnaissent aux prétentions, aux tiges, aux feuilles ou aux fleurs, mais aux fruits.

29. Et il leur dit : Non; de peur qu'il n'arrive qu'en cueillant l'ivraie, vous n'arrachiez le blé en même temps.

29. « *Vous n'arrachiez le blé en même temps.* » Elle ressemblait tellement au blé véritable que, même alors, il eût été difficile de les distinguer. En cueillant *alors* l'ivraie, on eût écrasé le blé, dérangé la terre, et nui à la récolte. En la laissant jusqu'à la moisson, on ne courait aucun de ces dangers.

30. Laissez-les croître tous deux ensemble jusqu'à la moisson ; et au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Cueillez premièrement l'ivraie, et la liez en faisceaux pour la brûler ; mais assemblez le blé dans mon grenier.

30. « *Laissez-les croître tous les deux ensemble.* » L'ivraie ne pouvait pas nuire au blé ; et il était facile de l'en séparer plus tard. Notre Sauveur nous enseigne ici : 1° Que nous devons nous attendre à trouver, dans l'Église, des hypocrites et des personnes qui se trompent ; 2° Que c'est par le fait de notre ennemi. Ils ne sont pas plus les fruits de l'Évangile, que les traîtres ne sont ceux du patriotisme, ou les faux monnayeurs ceux de l'Hôtel des monnaies. C'est au monde qu'ils appartiennent, car l'hypocrisie n'est qu'une des formes du péché. La religion chrétienne n'a jamais fait un hypocrite ; et il n'en n'est pas un dont elle ne condamne les principes et les œuvres. 3° Qu'il est impossible de retrancher complètement les hypocrites de l'Église ; 4° Que si l'on essayait de s'en débarrasser complètement, on nuirait à la véritable piété en amenant des discordes, même parmi les chrétiens ; 5° Que Christ fera la séparation lui-même, à l'époque convenable. Sans doute, c'est le devoir de l'Église de se conserver pure autant que possible, et de rejeter les pécheurs scandaleux (I Cor. v, 4, 5.) ; mais il s'agit ici de ceux qui ne sont que *souçonnés* d'hypocrisie, et qui réussissent cependant si bien à contrefaire les chrétiens, qu'il est difficile ou impossible à l'homme de les distinguer.

31. Il leur proposa une autre parabole, en disant : Le royaume des cieux est semblable au grain de semence de moutarde que quelqu'un a pris et semé dans son champ ; 32. Qui est bien la plus petite de toutes les semences ; mais quand il est crû, il est plus grand que toutes les autres plantes, et devient un arbre ; tellement que les oiseaux du ciel y viennent, et font leurs nids dans ses branches.

31, 32. (Voy. aussi Marc iv, 30-32.) « *Le royaume des Cieux,* » (Voy. Note Matth. iii, 2.) Il représente ici, soit la piété dans un cœur régénéré, soit l'Église. Dans les deux cas, les commencements sont imperceptibles : le cœur de l'individu ne reçoit d'abord qu'une influence faible, douteuse, qui parfois semble disparaître ; l'Église ne contenait, au premier siècle, que quelques personnes illettrées, obscures et peu estimées ; et pourtant elle devait bientôt s'étendre sur tout l'univers. § « *Grain de semence de moutarde.* » La plante ici mentionnée était bien différente de celle connue de nous sous ce nom. Faible tige d'abord, arbrisseau plus tard, elle devenait un grand arbre, et ne portait de fruits qu'après plusieurs années. La plante de moutarde, chez nous, est annuelle ; elle ne devient jamais très-grande ; ce n'est guère qu'une herbe. D'après les écrivains hébreux, cet arbre était

élevé, car on y montait comme sur un figuier. Sa vigueur était due, en grande partie, au climat. Toutes les plantes de cette espèce deviennent beaucoup plus hautes sous un climat chaud, tel que celui de la Palestine. Cette semence était très-petite, comparée au tronc qui devait en sortir. Cette croissance représente, avec justesse, les progrès de la foi chez le chrétien, et ceux de l'Église dans le monde. (Matth. xvii, 20.)

Les nouveaux convertis se croient d'ordinaire plus avancés qu'ils ne le sont. Ils entrent, il est vrai, dans un monde nouveau; ils ont le cœur embrasé d'affections nouvelles. Ils goûtent des émotions fraîches, élevées, qui, peut-être, s'affaibliront plus tard. En cela, semblables à un aveugle venu soudainement à la lumière, chez qui la sensation est nouvelle et vive, bien qu'il ne voie encore rien distinctement. Ces impressions sont alors, pour lui, plus douces que ne le sont, dans quelques années, celles rectifiées par l'exercice, mais émoussées par l'habitude. De même, au bout de quelque temps, le jeune chrétien verra plus distinctement, jugera mieux, aimera davantage, bien que n'éprouvant plus la même fraîcheur d'émotion, et se trouvera disposé à faire plus de sacrifices pour la cause du Seigneur.

33. Il leur dit une autre parabole : Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend, et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce qu'elle soit toute levée.

33. « *Le royaume des Cieux.* » Ces mots ont le même sens que dans la parabole précédente, quoique destinés peut-être à désigner, avec plus de précision, la nature cachée et secrète de la piété dans l'âme. La parabole précédente établissait le fait que l'Évangile s'étendrait rapidement, et que la piété ferait de grands progrès dans les cœurs. Celle-ci fait voir comment cela s'opérerait. C'est d'une manière invisible, silencieuse et continue, que l'Évangile soumet progressivement à son empire chacune des facultés de notre âme, ou envahit les royaumes du monde, semblable au levain caché qui fermente sans bruit, jusqu'à ce qu'il ait agi sur toute la pâte. § « *Trois mesures.* » Ces mesures étaient fort petites; elles ne contenaient qu'un peu plus d'un quart de boisseau; mais leur dimension exacte importe peu au sens spirituel de la parabole, non plus que la circonstance, qu'il y avait trois de ces mesures. Ce sont de simples détails destinés à donner plus d'intérêt au récit.

34. Jésus dit ces choses aux troupes en paraboles; et il ne leur parlait point sans paraboles; 35. Afin que fût accompli ce dont il avait été parlé par le prophète, en disant : J'ouvrirai ma bouche en paraboles; je déclarerai les choses qui ont été cachées dès la fondation du monde.

34, 35. « *Afin que fût accompli.* » L'idée de ce passage se retrouve dans le psaume lxxviii, 2, 3. Christ, comme Asaph, enseignait le peuple par des paraboles. C'est dans ce sens que les paroles de ce psalmiste ont été accomplies par Jésus-Christ. (Voy. Notes sur Matth. 1, 22, 23.)

36. Alors Jésus ayant laissé les troupes, s'en alla à la maison, et ses disciples vinrent à lui et lui dirent : Explique-nous la parabole de l'ivraie du champ. 37. Et il leur répondit, et dit : Celui qui

sème la bonne semence, c'est le Fils de l'homme ; 38. Et le champ, c'est le monde ; la bonne semence, ce sont les enfants du royaume ; et l'ivraie, ce sont les enfants du malin ; 39. Et l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ; et les moissonneurs sont les anges. 40. Comme donc on cueille l'ivraie, et on la brûle au feu ; il en sera de même à la fin du monde. 41. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui cueilleront de son royaume tous les scandales, et ceux qui commettent l'iniquité ; 42. Et les jetteront dans la fournaise du feu ; là il y aura des pleurs et des grincements de dents. 43. Alors les justes reluiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Qui a des oreilles pour ouïr, qu'il entende.

36-43. « *Explique-nous.* » C'est-à-dire, fais-nous comprendre la portée spirituelle de cette parabole. Jésus satisfait à cette demande d'une manière si claire, qu'il est presque superflu d'ajouter ici un commentaire. Le Fils de l'homme enseme le champ, c'est-à-dire prêche l'Évangile dans le monde ; non plus en personne comme il le faisait alors, mais par l'intermédiaire de ses ministres, par les dispositions de sa Providence, par l'influence de son esprit, et, en général, par tout ce qui peut ouvrir les intelligences et les cœurs à sa *parole*. Cette bonne semence, ou les enfants du royaume, les chrétiens, ne devait pas rester confinée dans un seul peuple, mais se répandre, par divers moyens, sur toute la surface de la terre. Ceux qui en font partie appartiennent à Jésus-Christ, qui les a rachetés par ses souffrances et par sa mort. Au milieu d'eux cependant, dans l'Église, se trouvent des incrédules et des hypocrites, enfants de Satan. Mais ce mélange est inévitable, jusqu'à ce que les justes soient séparés des méchants et mis en possession du salut. C'est alors que les uns resplendiront comme le soleil, tandis que les autres seront jetés dans la fournaise ardente, image des plus cruelles souffrances. Nous ne saurions nous faire aucune idée des douleurs atroces que nous ressentirions dans un feu où notre corps brûlerait continuellement, sans jamais se consumer. On ne peut assurer que Jésus ait voulu dire que l'enfer fût un feu *réel*, mais il est *certain* qu'il a voulu faire comprendre que le feu était l'image la plus propre à nous peindre de telles souffrances ; car le Dieu de vérité ne peut avoir eu l'intention de nous effrayer vainement. *S'il* a parlé d'un enfer, c'est qu'il y en a un ; *s'il* nous a dit que les impies y souffriront éternellement, c'est qu'ils doivent souffrir : que l'impénitent y prenne donc garde ! Mais que les justes, malgré la corruption qui peut régner autour d'eux et dans l'Église, se réjouissent, à la pensée que le jour approche où leur Père céleste les séparera de ce monde pervers, pour les transporter dans son royaume, où ils luiront comme le soleil.

44. Le royaume des cieux est encore semblable à un trésor caché dans un champ, lequel un homme ayant trouvé, l'a caché ; puis, de la joie qu'il en a, il s'en va, et vend tout ce qu'il a, et achète ce champ.

44. « *Le royaume des Cieux.* » L'Évangile, la nouvelle économie, le don

de la vie éternelle. (Voy. Matth. III, 2.) Jésus le compare à un trésor enfoui dans un champ, à de l'argent caché, ou, plus probablement, à une mine précieuse ignorée de tous, même du propriétaire du champ. § « *Il l'a caché.* » C'est-à-dire, n'a fait part à personne de sa découverte. Jésus nous dit qu'en vue de posséder ce trésor, cet homme vendrait tout ce qu'il a, et achèterait le champ. Une telle conduite ne serait pas *loyale*; le devoir serait d'informer le propriétaire. Celui qui ferait autrement, et chercherait ainsi d'obtenir le bien de son prochain pour une somme moindre que sa valeur réelle, se rendrait évidemment coupable d'un manque de probité. Aussi Jésus-Christ ne justifie pas ici une telle conduite; Il ne fait qu'indiquer le moyen le plus ordinaire qu'emploient les mondains pour obtenir des richesses. Mais ce qu'il veut faire ressortir dans cette parabole, c'est *l'empressement*, le zèle, l'habileté de cet homme, sacrifiant tout ce qu'il possède à l'acquisition de la fortune qu'il convoite. La grâce de Dieu aussi est un précieux trésor (Ps. XIX, 10; Prov. III, 13-15); mais elle est ignorée de bien des gens. Lorsqu'on connaît le moyen de l'obtenir, on devrait la rechercher avec le même empressement que le monde met à la poursuite des biens terrestres. Souvent aussi, la vérité, semblable à de précieuses veines de métal ensevelies dans les profondeurs de la terre, se trouve cachée dans l'Écriture, et il faut un certain travail pour la découvrir; mais la peine qu'on prend, dans ce but, est toujours largement récompensée. (Luc XIV, 33; Phil. III, 8.)

45. Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de bonnes perles; 46. Et qui, ayant trouvé une perle de grand prix, s'en est allé, et a vendu tout ce qu'il avait, et l'a achetée.

45, 46. « *Le royaume des Cieux est encore semblable à un marchand.* » La recherche du salut peut être comparée à ce que ferait un marchand qui aurait trouvé une perle d'un grand prix, et qui, pour l'acquérir, vendrait tout ce qu'il a. Ainsi, ceux qui sont à la poursuite du bonheur, et qui rencontrent enfin la grâce de Dieu, la perle de grand prix, devraient être prêts à renoncer à tout pour la posséder. Les perles sont des espèces de pierres fort estimées à cause de leur beauté et de leur rareté, et qu'on trouve dans certaines huîtres, qu'on pêche surtout aux Indes-Orientales. (Matth. VII, 6.) La grosseur ajoute beaucoup à leur valeur. Le but de cette parabole est à peu près le même que celui de la précédente : Jésus-Christ nous y représente le salut de l'Évangile comme ce qu'il y a de plus précieux au monde, et y prêche la nécessité de ne *rien* négliger pour l'obtenir.

47. Le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer, et amassant toutes sortes de choses; 48. Lequel étant plein, les pêcheurs le tirent en haut sur le rivage; puis, s'étant assis, ils mettent ce qu'il y a de bon à part dans leurs vaisseaux, et jettent dehors ce qui ne vaut rien. 49. Il en sera de même à la fin du monde; les anges viendront et sépareront les méchants d'avec les justes; 50. Et les jetteront dans la fournaise du feu; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

47-50. « *Le royaume des Cieux est encore semblable à un filet, etc.* » Cette parabole ne diffère pas de celle de l'ivraie. L'Évangile y est comparé à un filet qui, jeté au fond des eaux, y ramasse des choses bonnes ou mauvaises. A la fin du monde, lorsque le filet sera retiré, le souverain juge en fera le triage pour jeter les méchants dans l'abîme, et déposer les bons dans son royaume. Jésus-Christ ne néglige jamais une occasion de nous rappeler qu'il y aura un jour de jugement, et qu'une séparation définitive sera faite des élus d'avec les réprouvés. Venu pour sauver, Il ne nous en présente pas moins les images les plus effrayantes des souffrances de ceux qui seront perdus. Comment accorder, avec ce fait, l'opinion de ceux qui prétendent qu'un jour tous les hommes seront sauvés?

51. Jésus leur dit : Avez-vous compris toutes ces choses? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur. 52. Et il leur dit : C'est pour cela que tout scribe qui est bien instruit pour le royaume des cieux, est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. 53. Et quand Jésus eut achevé ces paraboles, il partit de là.

51-53. Jésus demande avec bonté à ses disciples s'ils ont compris ces choses; car Il est tout prêt à les leur expliquer de nouveau; puis, afin de les engager à profiter de ce qu'ils viennent d'apprendre, Il propose une autre parabole. § « *Tout scribe qui est bien instruit pour le royaume des Cieux.* » C'est-à-dire, tout homme qui connaît parfaitement l'Évangile ou la vérité; car le mot scribe désignait un homme instruit. Puisque les disciples disaient avoir compris les enseignements de leur maître, ils devaient s'en servir utilement, imitant en cela la sagesse d'un père qui, à mesure que le besoin s'en fait sentir, prend dans son trésor pour subvenir aux nécessités de sa famille. § « *Qui tire.* » Selon que l'exigent les circonstances, maladie, accident, assistance des pauvres. § « *Trésor.* » Ce mot désigne un lieu où l'on dépose, non-seulement de l'argent, mais encore tout ce qui est nécessaire à l'entretien d'une famille. § « *Des choses nouvelles et des choses anciennes.* » Nouvellement acquises, ou amassées déjà depuis longtemps. Faites-en de même, dit Jésus-Christ, à l'égard des connaissances religieuses, soit anciennes, soit récentes, que vous possédez; ne les employez point pour vous seuls, mais faites-les aussi concourir au bien des autres. Le prédicateur doit avoir une instruction appropriée à sa charge. Pendant trois ans, les apôtres reçurent les enseignements de leur maître. Ceux qui prêchent l'Évangile doivent le connaître à fond, pour pouvoir, non-seulement l'exposer, mais, au besoin, le défendre. La science humaine seule serait sans résultat pour l'évangélisation des âmes; cependant le pasteur doit rechercher, comme une chose précieuse, tout ce qui peut lui faciliter l'intelligence des Écritures. Semblable à un père de famille puisant dans ses trésors, le ministre doit tirer de son cœur les secours nécessaires pour fortifier les faibles, éclairer les ignorants, ou guider ceux qui s'égarerent.

54. Et étant venu en son pays, il les enseignait dans leur synagogue, de telle sorte qu'ils en étaient étonnés, et disaient : D'où viennent à celui-ci cette science et ces vertus?

54. « *En son pays.* » A Nazareth. Marc, qui rapporte aussi ces événements (Chap. vi, 1-6), ajoute qu'ils se passèrent un jour de sabbat. Sur l'invitation de l'officiant, tout Juif pouvait prendre la parole dans les synagogues, et Jésus usa fréquemment de cette liberté pour annoncer la vérité à ses concitoyens. (Voy. Matth. iv, 23.)

55. Celui-ci n'est-il pas le fils du charpentier? sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie? et ses frères *ne s'appellent-ils pas* Jacques, Joses, Simon et Jude? 56. Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous? D'où viennent donc à celui-ci toutes ces choses?

55, 56. « *Celui-ci n'est-il pas le fils du charpentier?* » Marc dit : « Celui-ci n'est-il pas le *charpentier*, fils de Marie? » Ces expressions peuvent avoir été employées toutes deux par différents interlocuteurs; Matthieu rapporte l'une, Marc l'autre. Celle de Marc est une preuve, sinon décisive, du moins très-forte, que Jésus avait suivi la profession de charpentier, jusqu'à l'âge de trente ans. Les voisins de Jésus devaient bien connaître quelles avaient été les occupations de sa jeunesse : un état utile est toujours honorable. L'oisiveté est la mère de tous les vices; c'est pourquoy, avant d'entrer dans son ministère, notre Sauveur voulut nous donner l'exemple de l'activité, et passa trente années, c'est-à-dire la plus grande partie de sa vie, à cette humble mais honnête profession. Un temps ainsi dépensé est loin d'être perdu; le travail est un devoir de l'homme. Soyons sûrs que si nous sommes fidèles à l'Évangile, même dans les positions les plus obscures de la vie, dans l'industrie la plus humble, dans les travaux les plus minutieux, Dieu approuvera et bénira notre conduite. Chez les Juifs, on avait coutume de faire apprendre un métier, même aux enfants riches et instruits. C'est ainsi que saint Paul était faiseur de tentes. (Voy. Act. xvii, 3.) Cet exemple, à nos yeux, plein de condescendance et d'humilité, a été pour la foi de quelques-uns une pierre d'achoppement, et les incrédules sourient de pitié, à la pensée que *celui qui a créé les cieux et la terre*, aurait vécu pendant trente ans dans l'atelier d'un obscur et pauvre artisan. Et cependant, ces mêmes hommes loueront Pierre-le-Grand, empereur de Russie, travaillant comme simple *charpentier* dans les chantiers de l'Angleterre, pour enseigner lui-même, plus tard, à son peuple, à se construire une flotte. Le but de l'empereur était-il donc plus grand que celui du Fils de Dieu? Si le prince, héritier du trône des czars, a mérité l'admiration du monde entier, pour avoir échangé un moment son rang élevé contre celui de simple ouvrier, pourquoi n'en serait-il pas de même du Roi des rois qui, pour un objet infiniment plus important, a bien voulu faire de même? § « *Ses frères, Jacques, etc.* » C'est-à-dire, sont les fils et les filles de Joseph et de Marie. Les habitants du voisinage les considéraient et les désignaient comme tels.

57. Tellement qu'ils étaient scandalisés en lui. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays, et dans sa maison. 58. Et il ne fit là guère de miracles, à cause de leur incrédulité.

57, 58. « *Ils étaient scandalisés en lui.* » L'obscurité de sa naissance et la pauvreté de sa famille excitaient leur mépris. Ils étaient trop orgueilleux

pour se laisser instruire par un homme qu'ils regardaient comme leur inférieur, ou tout au plus comme leur égal. Les hommes voient ordinairement avec envie ceux qui, partis de la même position sociale, montrent des talents supérieurs, et tendent à s'élever au dessus d'eux. § « *Un prophète n'est sans honneur.* » Expression proverbiale dont Jésus fait une règle qui n'est pas sans exceptions; mais qui s'applique bien à Lui-même. Partout Il a été plus honoré que chez Lui; à Nazareth et dans les environs, on connaissait sa famille et son genre de vie. Ses voisins, jadis ses compagnons, étaient aujourd'hui jaloux de sa sagesse, et trouvaient humiliant d'être enseignés par Lui. Un fait analogue se retrouve dans l'histoire de la découverte de l'Amérique. Christophe Colomb, natif de Gènes, après de laborieuses recherches, avait conçu l'idée qu'à l'Ouest on devait rencontrer un vaste continent. Ses contemporains, les savants eux-mêmes, grands géographes, ne voulaient pas croire, et leur orgueil s'offensait de ce qu'un homme aussi ignoré que Colomb ait pu s'estimer plus habile que tout le reste du genre humain. Ce fut hors de sa patrie que le célèbre navigateur dut chercher les secours nécessaires à son entreprise, qu'il y fut d'abord honoré, comme c'est à des royaumes étrangers que les découvertes de l'obscur Génois donnèrent trésors et splendeur. § « *Et Il ne fit là guère de miracles.* » Ce qui suppose qu'Il en accomplit quelques-uns. Marc nous les rapporte; c'est la guérison de plusieurs malades. § « *A cause de leur incrédulité.* » Son œuvre n'exigeait pas qu'Il fit là des miracles. Ce n'était pas le pouvoir du Sauveur, mais sa volonté qui était subordonnée à la foi ou à l'incrédulité des hommes. Or, les habitants de ce lieu Lui étant contraires, Jésus ne voulait pas faire des miracles qui n'auraient pas persuadé des hommes décidés à ne pas les croire ou à les attribuer à la démente, à la magie, ou à la puissance de Satan. (Comp. Jean x, 20.) Il était donc inutile que le Sauveur employât ce moyen pour leur prouver sa divinité. C'est pourquoi les seuls miracles qu'Il accomplit là étaient des œuvres qu'on ne pouvait facilement attribuer à Satan; toutefois elles étaient suffisantes pour qu'ils crussent à sa mission, et fussent sans excuse dans leur endurcissement: c'est toujours l'incrédulité qui nous empêche de ressentir les influences du Saint-Esprit. Dieu veut que nous croyions. Il n'exauce que les prières faites avec foi. Lorsque ce sentiment n'existe pas réellement en nous et que nos requêtes ne sont que de froides et vaines formes, nous dormons d'un sommeil de mort, et ne recevons aucune bénédiction.

## CHAPITRE XIV.

1. En ce temps-là Hérode le tétrarque ouït la renommée de Jésus.

1. « *Hérode le Tétrarque.* » (Voy. aussi Marc vi, 14-16; Luc ix, 7-9. C'était un des fils d'Hérode-le-Grand, qui mourut probablement pendant l'année qui suivit la naissance de Jésus-Christ. Ce prince divisa son

royaume entre ses trois fils : Hérode-Antipas, ou le tétrarque, eut en partage la Galilée et la Pérée. (Voy. Note sur Matth. II, 15.) Le mot de *tétrarque* désignait proprement celui qui régnait sur la quatrième partie d'une nation. Dans un sens plus étendu, il s'appliquait également au monarque qui avait sous sa domination une partie quelconque d'un pays. § « *Oùt la renommée de Jésus.* » Comme il s'était déjà écoulé un temps considérable, depuis que le Sauveur avait commencé l'œuvre de son ministère, il peut paraître étonnant qu'Hérode n'ait pas entendu parler de Lui plus tôt. Mais il se pouvait que ce roi fût alors occupé à quelque expédition dans une partie lointaine de ses États. C'est ici le lieu de se rappeler qu'Hérode était un homme très-dissolu de mœurs, et qui s'inquiétait fort peu de ses sujets. Peut-être avait-il déjà ouï parler de Jésus sans en avoir été frappé. Jésus était un personnage trop peu digne d'attirer son attention.

2. Et il dit à ses serviteurs : C'est Jean-Baptiste ; il est ressuscité des morts : c'est pourquoi la vertu de faire des miracles agit puissamment en lui.

2. « *C'est Jean-Baptiste.* » Hérode craignait Jean, et il était tourmenté dans sa conscience, à cause des crimes qu'il avait commis. Il se souvenait en outre d'avoir fait mettre à mort ce prophète ; et comme il avait toujours estimé Jean-Baptiste, dont la vie lui avait paru si extraordinaire, sa conscience troublée lui faisait supposer que sa victime, sortie du tombeau, venait pour le confondre par des prodiges. La cour de cet impie monarque paraît avoir partagé ses craintes et son étonnement. Plusieurs personnes croyaient que c'était l'Élie dont on attendait la venue, ou un des anciens prophètes. (Marc VI, 15.)

3. Car Hérode avait fait prendre Jean et l'avait fait lier et mettre en prison, à cause d'Hérodias, femme de Philippe son frère ;  
4. Parce que Jean lui disait : Il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme. 5. Et il eût bien voulu le faire mourir ; mais il craignait le peuple, à cause qu'on tenait Jean pour prophète.

3-5. « *Car Hérode avait fait prendre Jean, etc.* » (Voy. Marc VI, 17-20 ; Luc III, 19-20.) Cette Hérodias était petite-fille d'Hérode-le-Grand. Elle fut mariée d'abord à Hérode-Philippe, de qui elle eut une fille, Salomé, la même qui dansa devant Hérode et lui plut si fort. Josèphe nous rapporte qu'Antipas, se rendant à Rome, passa quelque temps à la cour de son frère, et qu'il devint si éperdument amoureux de sa belle-sœur, que, pour l'épouser, il résolut, de concert avec elle, de se débarrasser de sa propre femme, fille d'Arétas, roi de Pétrœa. Hérode se rendait ainsi coupable de deux crimes : 1° d'adultère, car Hérodias était la femme d'un autre ; 2° d'inceste, puisqu'elle était sa proche parente, et que de tels mariages étaient expressément défendus dans la Loi. (Lév. XVII, 16.) Aussi Jean, fidèle à son ministère, n'avait-il pas manqué de censurer cette criminelle union, au péril de sa propre vie.

6. Or, au jour du festin de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodias dansa en pleine salle, et plut à Hérode.

6-13. (Voy. aussi Marc vi, 21-29). « *Or au jour du festin de la naissance d'Hérode.* » Les rois d'alors avaient coutume de célébrer d'une manière fort pompeuse l'anniversaire de leur jour de naissance, et de donner à cette occasion un grand *festin* aux principaux personnages de leur royaume. (Voy. Gen. xl, 20.) Marc dit qu'Hérode fit un festin « aux grands seigneurs, aux capitaines et aux principaux de la Galilée, » c'est-à-dire aux hauts fonctionnaires publics. Le mot *capitaine* désigne, dans l'original, un officier ayant mille hommes sous ses ordres. § « *La fille d'Hérodiad,* » Salomé, qu'elle avait eue de son premier mari. Ce qu'elle fit violait la pudeur et toutes les convenances; car en Orient on dérobe avec soin les femmes à la vue du public, et, dans ce but, on les renferme dans un appartement réservé qu'on nomme *harem*. (Voy. Note sur Matth. ix, 1-8.) Quand elles paraissent en société, c'est toujours couvertes d'un voile qui cache leur figure. Aucune femme n'eût voulu se montrer à la cour comme le fit Hérodiad. Nous pouvons donc présumer que celle-ci était aussi dépravée que sa mère. Et peut-être la *danse* dont il est parlé était-elle une de celles d'Ionie, si connues en Grèce par leur indécence.

7. C'est pourquoi il lui promet avec serment de lui donner tout ce qu'elle demanderait.

7. « *Il lui promet avec serment.* » Ce qui prouve à la fois la légèreté et la méchanceté de ce roi impie. Pour faire plaisir à une jeune étourdie, il prend l'Éternel à témoin qu'il est prêt, non-seulement à lui donner la moitié de son royaume, mais encore à lui sacrifier la moitié de ses sujets. Un tel serment était criminel; Hérode n'aurait pas dû le tenir. (Voy. au verset 9.)

8. Elle donc étant poussée auparavant par sa mère, lui dit : Donne-moi ici, dans un plat, la tête de Jean-Baptiste.

8. « *Étant poussée auparavant par sa mère.* » Après avoir dansé, et avant d'avoir rien demandé à Hérode. (Voy. Marc vi, 24.) Le seul trait de ce récit qui ait quelque *apparence louable*, est que la fille aille demander conseil à sa mère, ce qui ferait supposer une soumission filiale, si nous ne savions que sa seule intention, en cela, était d'arriver plus sûrement à ses coupables fins. § « *Dans un plat.* » L'expression de l'original désigne un grand *plat* destiné aux aliments. On aurait pu croire peut-être qu'à l'ouïe du conseil de sa mère, la jeune fille frémirait d'horreur; mais au contraire elle accepte aussitôt. Jean-Baptiste avait irrité par ses reproches la famille tout entière; aussi cette mère adultère et cette fille dénaturée ne laisseront-elles pas échapper l'occasion favorable qui se présente d'assouvir leur haine. Les princes d'alors avaient coutume de se faire apporter *les têtes* de ceux qu'ils avaient condamnés à mort, et cela pour deux motifs : 1° Pour jouir de leur victoire, en repassant leurs yeux de ce sanglant spectacle; 2° pour s'assurer que leurs ordres avaient été fidèlement exécutés. C'est ainsi que nous lisons dans l'histoire romaine, qu'Agrippine, mère de Néron, lequel devint plus tard empereur, donna à un de ses officiers l'ordre de mettre à mort Lollia Paulina, qui lui avait disputé la dignité impériale. On lui présenta la tête de sa rivale; mais ne la reconnaissant pas d'abord, elle la prit dans ses propres mains et l'examina elle-même, jusqu'à ce

qu'elle eût aperçu certaines marques auxquelles il était impossible de se méprendre (1).

9. Et le roi en fut marri; mais à cause des serments, et de ceux qui étaient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât.

9. « *Et le roi en fut marri.* » Son chagrin pouvait avoir diverses causes : 1° la vénération que Jean lui avait inspirée. Il savait que c'était un *saint* homme; il l'honorait comme tel, et même il avait déjà suivi plusieurs fois ses bons conseils. (Marc vi, 20); 2° il pouvait craindre que la mort d'un homme qui jouissait d'une aussi grande réputation parmi le peuple n'excitât un soulèvement contre lui-même; 3° bien que cruel, dans cette circonstance, Hérode n'était pas étranger à tout sentiment d'humanité. Le crime qu'on voulait lui faire commettre était énorme et manifeste : il ne s'agissait de rien moins que de faire mourir, de propos délibéré, un homme qu'il savait être le prophète du Seigneur, et cela, pour satisfaire la cruauté d'une méchante femme, et payer quelques instants d'amusement. Aussi sa conscience le reprenait-elle, bien que faiblement, et il aurait bien préféré qu'on lui eût demandé quelque chose de moins barbare et de moins compromettant. § « *A cause des serments.* » Une promesse coupable ne le liait pas : un crime ne saurait se justifier d'aucune manière. La seule chose qui liait véritablement Hérode, c'était la Loi de Dieu qui défend l'homicide, et rien au monde, pas même un serment, ne pouvait le soustraire à l'obligation d'obéir à ses préceptes. § « *Et de ceux qui étaient à table avec lui.* » Ce fut là la grande raison qui détermina Hérode. Il n'avait pas assez de force morale pour suivre le commandement de Dieu et la voix de sa conscience, sans s'inquiéter de l'opinion et du mépris des hommes. Il craignait d'être accusé de lâcheté et de violation de sa parole. Tel est le principe des lois de l'honneur mondain et du duel. Ce n'est pas tant pour lui-même qu'un homme tue son semblable : ce qu'il prétend venger par là n'est souvent, en réalité, qu'une pure bagatelle, un mot, un regard, par eux-mêmes inoffensifs, mais s'il n'y répondait pas avec la pointe d'une épée, il craindrait que les témoins de sa conduite, chatouilleux eux-mêmes sur le point d'honneur, ne se moquassent de lui et ne le considérassent comme un lâche. Cependant ces gens n'ont, pour la plupart, aucun autre principe, et violent les lois de leur pays et de Dieu. Malgré cela, pour leur plaisir, et en dépit de sa conscience, de l'opinion des hommes de bien, et de ce que lui commandent l'esprit de l'Évangile et les lois humaines, le duelliste cherchera à ôter la vie à son prochain. Est-ce donc là de l'honneur? Telle est cependant la cause secrète des duels. Telle est cependant la source empoisonnée de ces remords amers qui, à l'heure de la mort, viennent torturer la conscience, et menacer le coupable d'une terrible condamnation. Nous pouvons ajouter encore que telle est l'origine de bien des fautes chez les jeunes gens; ils se laissent entraîner par d'autres. Pour n'être pas accusés de manquer de courage, ils méprisent les conseils d'un père ou les avertissements du Seigneur, et trop souvent, hélas! ils s'enfoncent dans le bourbier du vice, pour n'en plus jamais sortir.

10. Et il envoya décapiter Jean dans la prison; 11. Et sa tête fut

(1) Lardner's Credibility. 1<sup>re</sup> Partie. Livre I, chap. 1.

apportée dans un plat, et donnée à sa fille, qui la présenta à sa mère.

10, 11. « *Et il envoya décapiter Jean.* » Par complaisance pour ces méchants, on apporta la tête sanglante du prophète à Salomé et à sa mère. Quel présent pour une femme ! Josèphe nous dit, en parlant d'Hérodiad : « C'était une femme remplie de jalousie et d'ambition, qui avait sur Hérode une très-grande influence, et qui, souvent même, l'obligeait à faire des choses contre son gré. » Ce portrait nous montre avec quelle fidélité les évangélistes nous ont tracé le caractère des personnages de leur temps.

12. Puis ses disciples vinrent, et emportèrent son corps, et l'ensevelirent ; et ils vinrent l'annoncer à Jésus.

12. « *Puis ses disciples, etc.* » La tête de Jean-Baptiste resta entre les mains d'Hérodiad, mais son corps fut pieusement enseveli par ses disciples. § « *Et ils vinrent l'annoncer à Jésus.* » Probablement pour les raisons suivantes : 1° la mort du précurseur de la nouvelle alliance était un événement qui se rattachait de très-près au ministère du Sauveur. Il était donc important que Jésus en fut informé ; 2° il se peut que ce soit pour chercher des consolations qu'ils vinrent auprès de Lui. Dès lors leur conduite peut nous servir d'exemple ; 3° comme Jean avait été mis à mort par l'ordre d'un roi cruel, ses disciples purent croire que Jésus, engagé dans la même cause, courait le même danger. Ils viennent donc Le prévenir, et, dès ce moment, nous voyons le Sauveur se retirer en un lieu sûr. (Ver. 13.)

13. Et Jésus l'ayant entendu se retira de là dans une nacelle, vers un lieu désert, pour y être en particulier ; ce que les troupes ayant appris, elles sortirent des villes voisines, et le suivirent à pied.

13-21. Nous trouvons aussi, dans les trois autres Évangiles, un récit complet de la manière miraculeuse dont ces cinq mille hommes furent nourris. (Voy. Marc vi, 32-44 ; Luc ix, 10-17 ; Jean vi, 1-14.)

13. « *Et Jésus l'ayant entendu, se retira.* » Il chercha un refuge ; Il n'exposait jamais inutilement sa vie, car Il devait la conserver jusqu'à ce que son heure fût venue. § « *Dans une nacelle, vers un lieu désert.* » Ce qui nous apprend qu'Il traversa la mer de Galilée, et se rendit à l'est, dans une contrée peu habitée. Luc dit (ix, 10) qu'Il se retira dans un lieu désert, près de la ville appelée Bethsaïda. (Voy. Note sur Matth. xi 21.) Un lieu désert désigne, dans l'Écriture, un endroit peu cultivé, et où il n'y avait que peu ou point d'habitants. À l'orient du lac de Tibériade, il y avait un pays de ce genre d'une grande étendue, sauvage et inculte, et dont on ne se servait que pour y faire paître les troupeaux.

14. Et Jésus étant sorti vit une grande multitude ; et il en fut ému de compassion, et guérit leurs malades.

14. « *Il en fut ému de compassion.* » Il eut pitié d'eux. Marc (vi, 34) dit qu'Il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de berger. Un berger est celui qui garde un troupeau, qui doit le nourrir, le défendre contre les attaques des animaux féroces, le conduire

dans des parcs herbeux et le long des eaux tranquilles, (Ps. 23.) et prendre un soin particulier de celles de ses brebis qui sont faibles ou jeunes. C'étaient là les occupations ordinaires des Orientaux. Nous présenter les Juifs comme des brebis sans pasteur, c'est nous dire qu'ils n'avaient ni *docteurs* ni *guides* pour prendre soin de leurs âmes et les conduire dans les sentiers de la vérité. Les scribes et les pharisiens étaient trop orgueilleux pour s'occuper du peuple; et quand ils le faisaient, ils l'induisaient en erreur. Tous se pressaient donc en foule autour de Celui qui ne dédaignait pas, Lui, d'annoncer l'Évangile aux pauvres, (Matth. xi, 5) et d'être ainsi leur bon berger. (Jean x, 14.)

15. Et comme il se faisait tard, ses disciples vinrent à lui, et lui dirent : Ce lieu est désert, et l'heure est déjà passée; donne congé à ces troupes afin qu'elles s'en aillent aux bourgades, et qu'elles achètent des vivres.

15. « *L'heure est déjà passée.* » La nuit est <sup>proche</sup>. Il était temps que les troupes songeassent à se procurer quelque nourriture. Cela peut signifier aussi que l'heure ordinaire du repas était passée.

16. Mais Jésus leur dit : Ils n'ont pas besoin de s'en aller; donnez-leur vous-mêmes à manger.

16. « *Jésus dit : Ils n'ont pas besoin de s'en aller; donnez-leur vous-mêmes à manger.* » Jean ajoute qu'avant de prononcer ces paroles, et pour éprouver la foi de Philippe, Jésus dit à ce disciple « D'où achèterons-nous des pains, afin que ceux-ci aient à manger? » Il paraît que Philippe ne montra pas, dans cette occasion, *toute* la confiance qu'il aurait dû avoir en son Maître, car, à cette question, il se mit à calculer s'ils pouvaient *acheter* assez de nourriture pour tout le peuple. Deux cents deniers de pain, dit-il, ne suffiraient pas. C'était environ 140 francs, car le denier (denarium), monnaie romaine, valait à peu près 70 centimes. Pour Philippe, c'était considérable; douze pauvres pêcheurs ne pouvaient faire une telle dépense. Telles étaient les réflexions et non pas le manque de charité qui engagèrent les apôtres à demander à Jésus le renvoi des troupes. Le Sauveur savait bien ce qu'ils avaient, mais pour leur montrer qu'il exige de tous ses disciples une confiance sans bornes, il leur dit de donner à manger au peuple. Quand le Seigneur nous commande une chose, il nous accorde la force de l'accomplir.

17. Et ils lui dirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons. 18. Et il leur dit : apportez-les-moi ici.

17, 18. « *Nous n'avons ici que cinq pains, etc.* » Ces pains, faits d'orge, appartenaient à un jeune garçon (Jean vi, 9,) qui avait suivi les apôtres pour porter leurs provisions, ou, plus vraisemblablement, pour en vendre à la foule. On pouvait se procurer de l'orge à très-bas prix; elle coûtait à peine un tiers de ce que valait le blé. C'était l'aliment ordinaire des pauvres. Les habitants de ce pays-là se nourrissaient essentiellement de poissons, qu'ils pêchaient en abondance dans le lac de Génézareth.

19. Et après avoir commandé aux troupes de s'asseoir sur l'herbe,

il prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il bénit Dieu; puis, ayant rompu les pains, il les donna aux disciples, et les disciples aux troupes.

19. « *Et après avoir commandé aux troupes de s'asseoir.* » Il y a dans l'original, de *s'étendre* sur l'herbe, ou de se coucher sur le côté, comme on le faisait pour prendre les repas. (Voy. Note sur Matth. xxiii, 6.) Marc et Luc ajoutent qu'ils s'assirent par troupes de cinquante ou de cent personnes. § « *Et levant les yeux au ciel, Il bénit.* » Luc dit : Il les bénit, c'est-à-dire les pains. *Bénir* signifie souvent rendre grâces; quelquefois invoquer la faveur et l'approbation de Dieu. Prier le Seigneur qu'Il bénisse nos aliments, c'est Lui de mander qu'ils servent à nourrir nos corps, et que nous nous souvenions que c'est Lui qui nous les donne, pour Lui en témoigner une juste reconnaissance. Notre Sauveur implorait *toujours* une bénédiction sur sa nourriture : imitons son exemple. Dieu pourvoit avec bonté à nos besoins de chaque jour; ne devons-nous pas Lui en exprimer notre gratitude? Chez les Juifs, c'était un usage universellement suivi. Les talmudistes nous ont même conservé, dans leurs écrits, la prière qu'à l'époque de Jésus-Christ on prononçait dans cette occasion. La voici : « Sois béni, ô Seigneur notre Dieu, Roi de l'univers, qui as fait produire à la terre cette nourriture; et à la vigne cette boisson. » § « *Ayant rompu les pains.* » En Orient, les pains sont *minces* et cassants; c'est pourquoi on les rompait au lieu de les couper.

20. Et ils en mangèrent tous, et furent rassasiés, et ils remportèrent, du reste des pièces de pain, douze corbeilles pleines.

20. « *Et ils en mangèrent tous et furent rassasiés.* » Il y avait évidemment *miracle*. Le nombre des pains dut être considérablement multiplié, pour rassasier tant de personnes. Celui qui pouvait opérer une telle création, montrait qu'il était tout-puissant comme Dieu, et qu'il pouvait, comme Lui, faire sortir un monde du néant. § « *Douze corbeilles pleines.* » La grandeur de ces corbeilles ne nous est pas connue. On peut présumer qu'elles étaient comme celles dont les Juifs se servaient ordinairement en voyage pour porter leurs provisions. De la part des Gentils ou des Samaritains, un *Juif* ne devait pas espérer beaucoup d'hospitalité. De plus, il n'y avait pas, comme de nos jours, des hôtels pour les voyageurs; seulement on rencontrait, à de grands intervalles, des *caravansérails*, où l'on pouvait passer la nuit; mais où l'on n'aurait pas trouvé de vivres. Il était donc nécessaire que des étrangers, traversant un désert, emportassent des corbeilles remplies de provisions. Il est probable que chacun des apôtres en avait une. Jeau rapporte (vi, 12), que Jésus leur *ordonna* de ramasser les morceaux, afin que rien ne se perdît. — C'est un exemple d'économie. Nos aliments viennent de Dieu, et ont, par cela même, en quelque sorte, un caractère sacré; de plus, il y a toujours des pauvres pour utiliser nos morceaux; c'est pourquoi nous ne devons pas les laisser perdre.

21. Or ceux qui avaient mangé étaient environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

21. « *Cinq mille hommes, sans compter, etc.* » Leur nombre pouvait

donc s'élever à environ dix mille. Ce miracle étonnant, preuve, à la fois, de tant de bonté et d'une si grande puissance, produisit l'effet qu'on pouvait en attendre. Jean nous dit (vi, 14,) que le peuple s'écria : « Celu i-ci est véritablement le prophète (ou le Messie) qui devait venir au monde. »

22. Incontinent après, Jésus obligea ses disciples de monter dans la nacelle, et de passer avant lui à l'autre côté, pendant qu'il donnerait congé aux troupes. 23. Et quand il eut donné congé, il monta sur une montagne pour être en particulier, afin de prier; et le soir étant venu, il était là seul.

22, 23. « *Incontinent après, Jésus obligea, etc.* » (Voy. Marc vi, 45-46; Jean vi, 15-21.) § « *Incontinent.* » Aussitôt qu'on eût ramassé les morceaux. *Obliger* signifie proprement *forcer*. Ici, il a simplement le sens de *commander*. La violence n'était pas nécessaire. Les disciples se trouvaient alors à l'est du lac de Génézareth. Jésus leur ordonna de monter dans une nacelle et de passer de l'autre côté, où était Capernaüm. Marc ajoute qu'il les envoya à *Bethsaïda* (vi, 45.) Cette ville était située à l'embouchure du Jourdain dans le lac, sur la rive orientale du fleuve. Il est probable que Jésus commanda à ses disciples de s'y rendre, jusqu'à ce qu'il eût congédié les troupes, et qu'il les eût rejoints pour passer le lac avec eux. Le miracle que le Sauveur venait d'opérer eut, sur la multitude, un effet tel (Jean vi, 15,) que, dans la persuasion qu'il était le Messie attendu, elle se disposait à l'enlever pour le faire roi; pour l'éviter, Jésus se retira secrètement sur une montagne solitaire. En présence de ces dignités terrestres qu'on voulait presque le forcer d'accepter, il s'éloigna pour prier en secret; bel exemple pour tous ceux qui reçoivent les honneurs et les louanges des hommes. Rien de plus propre à nous tenir dans la simplicité et l'humilité, que de passer dans la solitude quelques instants à prier le Dieu pour qui toutes les grandeurs humaines ne sont que vanité.

24. Or la nacelle était déjà au milieu de la mer, battue par les vagues; car le vent était contraire.

24. « *Or la nacelle était déjà au milieu de la mer.* » Jean dit que les disciples avaient ramé environ 25 ou 30 stades. Il faut 6 stades juives pour un kilomètre. Ils avaient donc fait cinq ou six kilomètres. Comme le lac de Tibériade n'en avait nulle part plus de douze en largeur, ils étaient juste au milieu.

25. Et sur la quatrième veille de la nuit, Jésus vint vers eux, marchant sur la mer.

25. « *Sur la quatrième veille de la nuit.* » Les Juifs divisèrent d'abord la nuit en trois veilles de quatre heures chacune. La première se trouve mentionnée dans Lam. (ii, 19); la seconde dans Juges (vii, 19); celle du matin dans Exode (xiv, 24). Mais du temps de notre Sauveur, on partageait la nuit en quatre veilles de trois heures; c'étaient les Romains qui avaient introduit la quatrième. La première, commençant à six heures, se nommait celle du soir; la seconde, celle de minuit; la troisième, celle du chant du coq; et la quatrième, le matin. (Marc. xiii, 35.) Il est probable que ces

divisions avaient reçu le nom *de veilles*, à cause de l'habitude de placer, en temps de guerre, des sentinelles dans les villes ou autour des camps, pour *veiller*. Ces sentinelles furent d'abord relevées *trois* fois durant la nuit; plus tard, sous les Romains, *quatre* fois. Ce fut dans la dernière veille, c'est-à-dire entre trois et six heures du matin, que Jésus apparut à ses disciples; de sorte qu'il avait passé la plus grande partie de la nuit sur la montagne, en prière. § *« Marchant sur la mer. »* Miracle évident. La mer était houleuse, la nuit obscure. La nacelle était à une lieue ou plus de la côte, ballotée par les vagues.

26. Et ses disciples le voyant marcher sur la mer, ils en furent troublés, et dirent : C'est un fantôme; et de la peur qu'ils eurent, ils jetèrent des cris. 27. Mais tout aussitôt Jésus parla à eux, et leur dit : Rassurez-vous; c'est moi, n'ayez point de peur.

26, 27. *« En furent troublés. »* L'apparition soudaine et étrange d'un homme, au sein des ténèbres et au milieu des vagues furieuses, remplit les apôtres de frayeur. Ils crurent que c'était un fantôme : c'était une croyance générale, chez les anciens, que les esprits des morts venaient sur la terre se montrer aux vivants.

28. Et Pierre lui répondant, dit : Seigneur! si c'est toi, commande que j'aille à toi sur les eaux. 29. Et il lui dit : Viens. Et Pierre étant descendu de la nacelle, marcha sur les eaux pour aller à Jésus. 30. Mais voyant que le vent était fort, il eut peur; et comme il commençait à s'enfoncer, il s'écria, en disant : Seigneur! sauve-moi. 31. Et aussitôt Jésus étendit sa main, et le prit, en disant : Homme de petite foi, pourquoi as-tu douté?

28-31. *« Et Pierre lui répondant, etc. »* Voici un exemple de l'impétuosité qui caractérisait Pierre. Il avait plus d'ardeur que de foi; il était téméraire, imprudent, véritablement attaché à Jésus, mais prompt à se décourager. Pierre s'effraya. Ce manque de foi fit naître son danger, et dès lors, enfonçant, il demanda du secours. Il apprit ainsi à se mieux connaître, et à sentir sa dépendance de Jésus. Leçon que les chrétiens n'acquièrent qu'au prix d'une coûteuse expérience.

32. Et quand ils furent montés dans la nacelle, le vent s'apaisa. 33. Alors ceux qui étaient dans la nacelle vinrent, et l'adorèrent, en disant : Certes, tu es le Fils de Dieu.

32, 33. *« Et quand ils furent montés dans la nacelle, le vent s'apaisa. »* Nouvelle preuve de la puissance de Jésus. Celui qui se fait obéir des vents et des vagues, a un pouvoir sans bornes. Jean ajoute (VI, 24,) qu'aussitôt la nacelle prit terre au lieu où ils allaient; autre signe que les apôtres étaient bien avec le Fils de Dieu. Aussi vinrent-ils alors se prosterner devant Jésus.

34. Puis étant passés au de là *de la mer*, ils vinrent en la contrée de Genezareth. 35. Et quand les gens de ce lieu-là l'eurent reconnu, ils envoyèrent l'annoncer par toute la contrée d'alentour; et ils lui

présentèrent tous ceux qui se portaient mal. 36. Et ils le priaient de *permettre* qu'ils touchassent seulement le bord de sa robe; et tous ceux qui le touchèrent furent guéris.

34-36. « *La contrée de Genezareth.* » Elle était en Galilée, sur la rive occidentale de la mer de Tibériade. C'était là que se trouvait Capernaüm, où Jésus avait dit à ses disciples de se rendre. § « *Le bord de sa robe.* » La frange de son vêtement extérieur. (Note. Matth. ix, 20.)

---

#### RÉMARQUES SUR LE CHAPITRE XIV.

I. Nous voyons dans ce chapitre quel est l'empire de la conscience. (Ver. 1-4.) La seule raison qui fit supposer à Hérode que Jean-Baptiste était resuscité, c'était le souvenir de son crime. Un homme sera tourmenté tôt ou tard en se rappelant ses péchés.

II. Devoir d'être fidèles. (Ver, 4.) Jean fit courageusement des reproches à Hérode. Il les paya de sa vie, mais il reçut l'approbation de sa conscience et de Dieu. Il en sera de même pour tous ceux qui font leur devoir. C'est un exemple de fidélité donné aux ministres de l'Évangile. Ils ne doivent pas craindre les hommes, quelque riches, puissants, ou pervers qu'ils soient.

III. Les justes *imposent* le respect aux méchants. Hérode était un homme dépravé, et cependant il honorait Jean et le craignait. (Marc vi, 20.) Les impies se vantent de leur mépris pour la religion, mais, intérieurement, ils lui rendent un hommage forcé. Dans l'épreuve, ils se confieront plutôt à un chrétien qu'à tout autre. Dans leurs maladies, et sur leur lit de mort, ils se réjouissent souvent même d'entendre prier, et enviant la tranquillité du croyant, ils sont près de s'écrier : « Que je meure de la mort des justes. » (Nomb. xxiii, 10.) Jamais personne n'a perdu l'estime du monde pour être devenu chrétien.

IV. Souvent les hommes ne s'abstiennent de commettre de grandes fautes que par pur égoïsme. L'amour d'Hérode pour la popularité en est un exemple. (Ver. 5.) Hérode eût condamné Jean à mort plus tôt, s'il n'avait craint la colère du peuple. Son désir constant de le faire, le rendait coupable d'une espèce de *meurtre permanent*. Dieu ne tiendra point pour innocents ceux qui ne sont empêchés de faire le mal que par crainte des hommes.

V. Nous voyons ici les effets de *l'honneur mondain*. (Ver. 9.) C'est en s'y soumettant qu'Hérode commet un crime; il est la source des duels et des guerres. Il est faux et ridicule, aussi la plupart des hommes le condamnent-ils, et les gens de bien l'ont-ils toujours blâmé. Cet honneur mondain n'est souvent, au fond, qu'un désir de vengeance, ou la crainte d'être tourné en ridicule. Il cause beaucoup de mal. Dieu ne saurait l'approuver. Le moyen d'empêcher les duels et les assassinats, c'est de mettre un frein à nos passions, et de cultiver un esprit de douceur et de pardon, tandis que nous

sommes jeunes ; c'est-à-dire, de nous soumettre de bonne heure à l'influence de l'Évangile.

VI. Nous devons prendre garde aux promesses que nous faisons. Hérode fit un serment coupable. (Ver. 9.) Nous ne devons prendre aucun engagement, avant d'avoir reconnu qu'il n'est pas contraire à la justice et que nous sommes capables de le tenir. Un serment ne doit être prononcé que lorsqu'il est requis par un magistrat, ou bien imposé par des circonstances impérieuses.

VII. Les amusements ont souvent de funestes suites. C'est ainsi, que le plaisir de voir danser une jeune fille étourdie et vicieuse, causa la mort d'un grand serviteur de Dieu. Bien des gens considèrent les bals et les théâtres comme des divertissements innocents. Mais, outre qu'ils font perdre un temps précieux, ils mènent à l'oubli de Dieu, à la sensualité, et souvent à la chute et à la ruine de l'innocence. Ceux qui s'y livrent peuvent être soudainement appelés, du milieu de leurs bruyants plaisirs, à comparaître devant le tribunal de Dieu. Quelle préparation à la mort ! Et quel jugement terrible attend de telles personnes.

VIII. Jésus prendra soin des pauvres. (Vers. 14-21.) Il subvenait aux besoins *temporels* aussi bien qu'aux besoins spirituels du peuple. Plutôt que de le laisser souffrir la faim, il opéra un miracle pour le nourrir. Dieu fait chaque jour de même à notre égard. Il ne veut pas nous laisser manquer du nécessaire, et nous donne chaque année des moissons. L'Océan, la terre et les espaces sont remplis de créatures destinées à nous servir. Dieu pourvoit à nos besoins jusque dans le désert. S'il retirait son souffle, nous serions tous anéantis.

IX. C'est aux enfants de ce Dieu, qu'il appartient de soulager aussi les pauvres. (Ver. 13.) Ils montrent ainsi leur amour pour Christ et leur ressemblance avec Dieu.

X. Le chrétien doit rendre grâce pour tous les biens que son père céleste lui accorde (ver. 19) comme Christ le fit. Ce n'est que Lui rendre une juste reconnaissance.

XI. Nous voyons ici que l'économie est un devoir. Le Sauveur, qui avait le pouvoir de créer des mondes par une seule de ses paroles, ordonna *pourtant* de ramasser les morceaux, afin que rien ne se perdit. (Jean vi, 12.) Nous ne devons prodiguer aucun des biens que Dieu a pris soin de nous donner.

XII. Il est bon de *prendre des mesures* pour prier quelquefois en secret. Pour le faire, Jésus renvoya la multitude. (Vers. 22, 23.) Il se retirait dans ce but sur la montagne solitaire, ou dans le jardin de Gethsémané. Des lieux semblables peuvent donc au besoin nous suffire.

XIII. C'est dans les jours de tentation, qu'il convient de donner le plus de temps à la prière, même sous les épreuves de la prospérité. Quand le peuple voulait le faire roi, Jésus se retira sur la montagne pour y rester jusqu'au matin. (Jean vi, 15.)

XIV. Dès que Dieu nous commande une chose, nous devons la faire, (Ver. 22.) y eût-il du danger.

XV. Dans la détresse et dans l'épreuve, Jésus viendra à notre secours, (Vers. 25, 26.) même à l'instant où la tempête de l'affliction semblera vouloir nous ensevelir.

XVI. Quand Jésus apparaît, nous n'avons jamais sujet de craindre; quand Il dit : « C'est moi, » c'est pour ajouter : « N'ayez pas peur. » (Ver. 27.) Comme Il y conduisit les apôtres, Il peut aussi nous mener au port.

XVII. Rien ne sera trop difficile pour nous quand nous obéirons avec foi aux ordres de Christ. Pierre quitte la nacelle, à son commandement, et marche sur les vagues. (Ver. 29.)

XVIII. Christ abandonne quelquefois son peuple, pour lui faire sentir sa faiblesse. Sans son aide continue nous succomberions. Pierre ne pouvait marcher sur la mer par ses propres efforts; et Christ lui fit voir son impuissance. (Ver. 30.)

XIX. Dans le danger nous devons lever les yeux vers Christ. Dès que Pierre s'inquiéta des vagues et des vents, au lieu de regarder Jésus, il commença à s'enfoncer. (Ver. 30.) Le véritable courage, ne consiste pas à nous fier à nous-mêmes, mais à Jésus, Sauveur et ami.

XX. Dans un danger imminent, nous pouvons espérer de Christ un secours immédiat. (Ver. 31.)

XXI. L'orgueil amène la chute. Pierre se confiant en lui-même, tomba. Sa témérité mit à nu la faiblesse de sa foi. (Ver. 31.)

XXII. Jésus doit être adoré comme le Fils de Dieu. (Ver. 33.)

XXIII. Combles nous-mêmes des bienfaits du Seigneur, nous devons désirer y voir participer nos frères, et même nous y employer. (Ver. 35.)

XXIV. Celui qui jadis guérissait d'un mot les corps, peut aussi d'un mot guérir nos âmes. Avec quel empressement ne devrions-nous donc pas Lui demander ce salut éternel. (Ver. 36.)

---

## CHAPITRE XV.

1. Alors des scribes et des pharisiens vinrent de Jérusalem à Jésus, et lui dirent :

1-9. (Voy. aussi Marc VII, 1-9.) § « *Alors des scribes et des pharisiens, etc.* » Marc dit qu'ils virent les disciples de Jésus manger, sans s'être auparavant lavé les mains.

2. Pourquoi tes disciples transgressent-ils la tradition des anciens? car ils ne lavent point leurs mains quand ils prennent leur repas.

2. « *Pourquoi transgressent-ils la tradition des anciens?* » Une tradition est une chose transmise de mémoire, d'une génération à l'autre ; un précepte ou une coutume qui ne se trouvait pas dans la *Loi écrite*, mais que les Juifs se croyaient tenus d'observer. Ils supposaient que Moïse, sur le mont Sinaï, avait reçu deux Lois différentes : l'une enregistrée dans l'Ancien Testament ; l'autre transmise de père en fils, et conservée sans altération jusqu'à eux. Ils croyaient que Moïse, avant de mourir, avait remis cette Loi à Josué ; Josué aux juges ; ceux-ci aux prophètes ; de sorte qu'elle s'était conservée pure jusqu'à ce qu'elle fut déposée dans le talmud. Ces prétendues Lois se trouvent maintenant dans ce livre. Elles sont fort nombreuses, et de peu de valeur. Néanmoins, les Juifs les considèrent comme plus importantes que les écrits de Moïse ou des Prophètes. Leur observation était un point de dissidence entre les pharisiens et les Saducéens. Il semble toutefois que les traditions dont il est question ici étaient suivies par toutes les sectes. Les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans laver leurs mains. (Marc vii, 3.) Marc ajoute encore que cette coutume ne se pratiquait pas seulement avant les repas, mais encore au retour du marché ; et qu'ils lavaient aussi les ustensiles de ménage. (Marc vii, 3, 4.) Ils alléguaient pour cela des motifs de *propreté*, motifs louables sans doute ; mais, en réalité, ils en faisaient une superstition. Ils mettaient la pureté *extérieure* à la place de la pureté du cœur, et ils la soumettaient à diverses règles : sur la quantité d'eau ; la manière de s'en servir ; le nombre de fois à la renouveler ; celui des personnes qui pouvaient se laver en même temps, etc. Notre Sauveur condamna ces prescriptions ridicules.

3. Mais il répondit et leur dit : Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu par votre tradition ?

3. « *Mais il répondit*, etc. » Ils accusaient Jésus de violer ces traditions, tenues par eux pour obligatoires. Jésus déclare par sa réponse que ces traditions, invention humaine et contraire à la Loi de Dieu, ne liaient personne, ce qu'il va confirmer par un exemple.

4. Car Dieu a commandé, disant : Honore ton père et ta mère. Et, il a dit aussi : Que celui qui maudira son père et sa mère, meure de mort.

4. « *Car Dieu a commandé*, etc. Ceci se trouve dans le cinquième commandement. (Ex. xx, 12, et dans Ex. xxi, 17.) *Honorer* nos parents, signifie à la fois les vénérer, leur obéir, leur parler avec amour, et, par conséquent, en exprimer une bonne opinion. *Maudire nos parents* signifie, au contraire, les mépriser, leur désobéir, leur parler avec dédain, en avoir et en exprimer une opinion désavantageuse. § « *Meure de mort*. » C'est une expression hébraïque, signifiant : *qui doit nécessairement mourir*. La loi juive punit ce crime de mort. Christ accuse les pharisiens de s'en être rendus coupables, et il va leur démontrer comment.

5. Mais vous dites : Quiconque aura dit à son père ou à sa mère : Tout don qui sera offert de par moi, sera à ton profit. 6. Encore qu'il n'honore pas son père ou sa mère, il ne sera point coupable ;

et ainsi vous avez anéanti le commandement de Dieu par votre tradition.

5, 6. « *Tout don qui sera offert.* » Dans Marc il y a *corban* : *corban*, mot hébreu, désigne un don, une chose consacrée au service de Dieu, et ne devant, par conséquent, être détournée pour aucun autre usage. Les Juifs consacraient quelquefois des biens à Dieu, pour des usages sacrés. Alors ils prononçaient le mot *corban*, c'est-à-dire, offert à Dieu. La Loi exigeait qu'une telle offrande fût réalisée. (Ps. lxxvi, 11; Deut. xxiii, 21.) D'un autre côté, la Loi voulait que le fils honorât ses parents, et que, par exemple, il fournit à leurs besoins dans leur vieillesse. Mais ici les docteurs juifs intervenaient, et disaient qu'il importait plus de consacrer ses biens à Dieu que de pourvoir aux besoins de sa famille. Si un père pauvre implorait le secours de son fils, il suffisait que celui-ci lui répondit, même en colère : Ce que tu demandes est consacré à Dieu ; ce dont tu as besoin, et que je pourrais te donner, je le déclare *corban* ; c'en était assez pour que ce fils fût dispensé de secourir son père. Les prêtres des îles Sandwich faisaient jadis quelque chose de semblable. Lorsqu'ils convoitaient un objet, ils le déclaraient *tabou*, c'est-à-dire nécessaire au service des dieux, et dès lors le propriétaire ne pouvait plus en disposer. Ainsi, ces chefs religieux avaient un pouvoir absolu sur tous les biens du peuple, et pouvaient s'en emparer sous apparence de dévotion. De même le fils juif privait ses parents de son aide, sous prétexte que ses biens étaient consacrés au service de Dieu. C'est le même principe dans les deux systèmes, c'est une violation des droits d'autrui. D'autre part, la loi punissait de mort quiconque *maudissait* son père, c'est-à-dire, refusait de lui obéir, de venir à son secours, ou lui parlait avec irritation. Mais d'après les Juifs, si un fils en colère disait à son père : tout ce dont je puis te secourir, je l'ai donné à Dieu, dès lors il était à l'abri de tout blâme. Ainsi, la Loi était rendue vaine par une apparence de piété. Notre Sauveur n'entendait pas par là condamner les offrandes faites à Dieu ou aux institutions de charité. L'Évangile l'exige aussi bien que la Loi ; Jésus loue une pauvre veuve pour avoir donné tous ses biens. (Marc xii, 44.) Mais ce que Jésus condamnait, c'était la prétention d'offrir au Seigneur ce qu'on devait à ses parents, et de refuser, sous prétexte de piété, aux auteurs de ses jours, précisément ce que Dieu demandait pour eux.

7. Hypocrites, Esaïe a bien prophétisé de vous, en disant :

7. « *Hypocrites.* » (Voy. Note Matth. vii, 5.) L'hypocrisie consiste à cacher des sentiments méprisables sous des apparences de religion. Il n'y en eut jamais d'exemple plus frappant que celui-ci : éluder le devoir de secourir ses parents sous prétexte de piété. § « *Esaïe.* » Cette prophétie se trouve dans Esaïe xxix, 13. § « *Prophétisé de vous.* » C'est-à-dire, Esaïe a parlé des Juifs de son temps, en termes qui conviennent à tout le peuple. Par le mot d'hypocrite, il caractérise donc la nation entière de toutes les époques, et par conséquent, les Juifs du temps de Jésus. (Voy. aussi Esaïe iv.)

8. Ce peuple s'approche de moi de sa bouche, et m'honore de ses lèvres ; mais leur cœur est fort éloigné de moi.

8. « *S'approche de moi de sa bouche, etc.* » C'est-à-dire : Ils pratiquent les *formes* de leur culte avec exactitude, observent strictement les cérémonies, et obéissent aux pratiques extérieures de la Loi ; mais ils refusent leur cœur, qui est précisément ce que Dieu demande.

9. Mais ils m'honorent en vain, enseignant des doctrines *qui ne sont que* des commandements d'hommes.

9. « *Ils m'honorent en vain.* » Leur adoration n'est pas un culte véritable, mais une pure forme. § « *Enseignant des doctrines, etc.* » Le mot *doctrines*, signifie ici, ce que la religion nous demande de croire et de pratiquer. Dieu seul a le droit de fixer comment il faut Le servir ; mais les Juifs considéraient leurs traditions comme plus importantes que les paroles écrites de Dieu, et les enseignaient comme des *doctrines* obligeant la conscience.

10. Puis ayant appelé les troupes, il leur dit : Écoutez et comprenez ceci :

10-14. (Voy. aussi Marc VII, 15-17.) « *Puis ayant appelé les troupes.* » En opposition aux doctrines des pharisiens, Jésus leur montre dans cette occasion que la grande source de corruption est dans le cœur. Les Juifs supposaient que c'étaient surtout les choses extérieures qui souillaient l'homme. Tel était le motif de toutes leurs ablutions. Il importait beaucoup de détruire cette erreur, non-seulement pour les pharisiens, mais surtout pour le peuple, et de diriger l'attention de tous sur leurs sentiments intérieurs.

11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme ; mais ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme.

11. « *Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche, etc.* » Ils accusaient les disciples d'être pécheurs, pour avoir transgressé la tradition des anciens, en se mettant à table sans s'être auparavant lavé les mains. Christ répond que ce qu'ils *mangeaient* ne pouvait les corrompre. L'homme, l'être moral, l'âme, ne peut être souillé par aucune nourriture. Mais ce qui provient de l'homme, ce qui sort de son cœur, voilà ce qui le souille. Souiller, rendre coupable.

12. Sur cela, les disciples s'approchant, lui dirent : N'as-tu pas connu que les pharisiens ont été scandalisés quand ils ont oui ce discours ?

12. « *Les pharisiens ont été scandalisés.* » Ils étaient si jaloux de leurs traditions, qu'ils ne pouvaient supporter d'en voir exposer les absurdités.

13. Et il répondit, et dit : Toute plante que mon Père céleste n'a pas plantée, sera déracinée.

13. « *Toute plante, etc.* » Une doctrine est en effet comparable à une plante. (Voy. I Cor. III, 6-8.) Elle est enracinée dans l'esprit pour y produire, durant la vie, des fruits qui sont la *conduite*. Jésus dit ici : que toutes les doctrines qui ne venaient pas de son père devaient être *déracinées*. Il

fallait donc arracher celles des pharisiens; il n'est pas étonnant qu'ils en fussent indignés. Aussi Jésus n'est-il pas surpris de leur rage; mais, sans s'arrêter à leur opposition, Il sape la base de leurs erreurs.

14. Laissez-les, ce sont des aveugles, conducteurs d'aveugles; si un aveugle conduit un *autre* aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse.

14. « *Laissez-les.* » Ne vous inquiétez pas de leur colère, il fallait vous y attendre; ils sont aveugles, bien que sincères à quelques égards. Ils conduisent d'autres aveugles. Ils ont une immense influence sur la multitude, et il est naturel qu'ils s'irritent contre tout nouveau principe qui tend à diminuer leur autorité. Par cet ordre de *les laisser*, Jésus n'entend pas que ses disciples doivent laisser les pharisiens dans l'erreur, sans faire aucune tentative pour les réfuter ou les instruire, car Il le fait lui-même; mais Il veut que ses apôtres ne s'inquiètent pas de leur opposition. § « *Si un aveugle conduit un autre aveugle, etc.* » Ceci était une proposition bien simple. Un aveugle, essayant d'en conduire un autre, tomberait dans toutes les fosses qui se trouveraient sur son chemin. De même, pour les docteurs religieux. Si l'on permettait à ces pharisiens, eux-mêmes aveugles, de conduire la multitude ignorante, tous se perdraient ensemble. C'était une nouvelle raison pour réfuter leurs erreurs, ou pour *déraciner* les plantes que Dieu n'avait pas plantées. Dieu permet souvent qu'un seul homme riche, dissolu, un savant incrédule, un homme d'État, un prédicateur conduisent des foules à leur ruine. Il n'y a pas là injustice de la part de Dieu, car ces multitudes sont invitées et non contraintes à suivre de tels conducteurs; elles sont libres d'en choisir d'autres, et par conséquent responsables pour s'être laissé conduire.

15. Alors Pierre prenant la parole, lui dit : Explique-nous cette parabole.

15-20. (Voy. aussi Marc VII, 17-23.) « *Alors Pierre..... lui dit : Explique-nous cette similitude.* » (Voy. Note Math. XIII, 3.) Le mot *similitude* signifie quelquefois *des paroles obscures*. (Ps. LXXVIII, 2) Pierre voulait dire : explique-nous plus complètement cette doctrine nouvelle et difficile. Aujourd'hui, pour nous, elle est bien simple; mais pour les apôtres à peine sortis du Judaïsme, et instruits par des maîtres juifs, cette doctrine n'était pas aussi claire. Marc dit que ce furent *les disciples* qui le Lui demandèrent. Il n'y a pas contradiction; ou bien Pierre a posé la question *au nom* de plusieurs, ou bien plusieurs l'ont faite, quoique Matthieu n'en mentionne qu'un. Omettre, n'est pas contredire.

16. Et Jésus dit : Êtes-vous encore, vous aussi, sans intelligence?

16. « *Êtes-vous encore, vous aussi, sans intelligence?* » Il en appelle à leur *sens commun*, et Il s'étonne que ses disciples n'aient pas encore appris à reconnaître la folie des traditions juives par le simple bon sens, et par ses propres intentions.

17. N'entendez-vous pas encore que tout ce qui entre dans la bouche descend dans l'estomac, et ensuite est jeté au secret?

17. « *N'entendez-vous pas, etc.* » La nourriture ne descend pas dans l'esprit, elle ne peut donc le souiller. Ainsi la souillure des mains, reçue dans le corps, mêlée à cette nourriture, ne pouvait non plus atteindre l'âme, qui doit être purifiée par tout autre moyen qu'une ablution ; comme elle est souillée par tout autre chose que la négligence d'une cérémonie extérieure, le siège de la corruption est *au dedans*. C'est le cœur lui-même.

18. Mais les choses qui sortent de la bouche partent du cœur, et ces choses-là souillent l'homme. 19. Car du cœur sortent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les médisances. 20. Ce sont là les choses qui souillent l'homme ; mais de manger sans avoir les mains lavées, cela ne souille point l'homme.

18-20. « Jésus va énumérer les souillures qui rendent l'homme pécheur. 1° *Les mauvaises pensées* : C'est la source de tous les maux. L'intention précède l'acte, elle *caractérise* la conduite. La mauvaise pensée, alors même que nous travaillons à l'arracher, nous souille encore ; elle laisse une trace après elle. 2° *Les meurtres* : L'acte de ravir la vie d'autrui, *par méchanceté*. Cette méchanceté a son siège dans le cœur ; donc le meurtre en procède aussi. (I Jean III, 15.) 3° *Les adultères, les fornications*. (Voy. Matth. v, 28.) 4° *Les larcins* : Commettre un larcin, c'est s'emparer des biens des autres, à leur insu ou contre leur gré. Ils sont produits par la *convoitise*. Ils viennent donc aussi du cœur, et violent ainsi deux commandements à la fois ; le 10° en pensée, le 8° en action. 5° *Les faux témoignages* ; les faux serments. *Cacher* la vérité, affirmer le mensonge, c'est violer le 9° commandement ; ce péché vient d'un désir de nuire aux autres, de leur enlever leur réputation ou leurs biens ; il procède donc du cœur. 6° *Blasphèmes*. (Voy. Note Matth. ix, 13.) Le blasphème provient d'inimitié pour Dieu, et pour son caractère ; (Rom. VIII, 7.) et d'un *désir* que ce Dieu n'existe pas. Ce blasphème sort aussi du cœur. (Voy. Ps. xiv, 1.) Marc ajoute : 7° *Les mauvaises pratiques pour avoir le bien d'autrui* ; convoitise provenant encore de la même source. 8° *Les méchancetés*. Le mot de original signifie *malice*, ou *désir de nuire à autrui*. (Rom. I, 29.) 9° *La fraude* ; les supercheries, ou les ruses en affaires, enfantées par un désir de nous enrichir aux dépens des autres. 10° *L'impudicité* ; concupiscence, passion sans frein, *désir violent* du cœur. 11° *Le regard malin* ; regard d'envie, d'orgueil, de convoitise. (Voy. Matth. v, 28 ; xx, 15 ; II Pierre II, 14.) « Ils ont les yeux pleins d'adultères ; ils ne cessent jamais de pécher. » 12° *La fertilité* ; une *haute opinion* encore de nous-mêmes, le fruit d'un mauvais cœur. 13° *Folie*. Non pas un manque d'intelligence, ce dont personne n'est responsable, mais *une folie morale* qui consiste à avoir de mauvais desseins accomplis par des moyens pervers ; en d'autres mots, le péché. Il y a folie de désobéir à Dieu, folie à marcher vers l'enfer. « Ce sont là les choses qui souillent l'homme. » Quelle masse de crimes proviennent de ce cœur ! Quelles preuves de la corruption générale ! Et combien la Loi de Dieu est sainte !

21. Alors Jésus, partant de là, se retira vers les quartiers de Tyr et de Sidon.

21-28. Ce récit se trouve aussi dans Marc (VII, 24-30). § « Vers les quadr-

*tiers de Tyr et de Sidon.* » Ces villes étaient situées sur le bord de la Méditerranée. (Voy. Note Matth. xi, 21.) Jésus y alla peut-être dans le dessein de se soustraire à Hérode. (Marc vii, 24.)

22. Et voici, une femme cananéenne qui était partie de ces quartiers-là, s'écria, en lui disant : Seigneur ! fils de David, aie pitié de moi ! ma fille est misérablement tourmentée d'un démon.

22. « *Une femme cananéenne.* » Elle est aussi dite grecque ou syro-phénicienne de nation. (Marc vii, 26.) Autrefois, tout le pays, y compris Tyr et Sidon, appartenait aux Cananéens, desquels descendaient les Phéniciens. Il avait reçu le nom de Phénicie ou Syro-Phénicie, conquis par Alexandre-le-Grand ; les villes en étaient grecques du temps de Notre Seigneur. Ces noms divers convenaient donc à cette femme. § « *Quartiers ;* » contrées ou pays. § « *Fils de David.* » Descendant de David. (Voy. Note Matth. i, 1) ; le Messie. § « *Est misérablement tourmenté d'un démon.* » Cette femme fit preuve d'un grand empressement ; elle invoqua Jésus, et se jeta à ses pieds. (Marc vii, 25.)

23. Mais il ne lui répondit mot ; et ses disciples s'approchant, le prièrent, disant : Renvoie-la ; car elle crie après-nous.

23. « *Mais Il ne lui répondit mot.* » Il fit cela pour éprouver cette femme, et pour montrer aux apôtres les effets de la prière persévérante. Le résultat nous fait voir que ce n'était pas mauvaise volonté de la part de Jésus. Il était bon d'éprouver sa foi.

24. Et il répondit, et dit : Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.

24. « *Et Il répondit et dit : je ne suis envoyé, etc.* » C'est à la femme et non aux disciples qu'il répond ainsi. *Les brebis perdues de la maison d'Israël* étaient les Juifs. Jésus vint vers eux *les premiers*, comme le Messie attendu pour leur prêcher l'Évangile qui ne fut que plus tard annoncé aux Gentils.

25. Mais elle vint, et l'adora, disant : Seigneur, assiste-moi !

25. « *Mais elle vint et l'adora ;* » se prosterna respectueusement devant Lui. (Voy. Note Matth viii. 2.) § « *Seigneur, assiste-moi !* » Voilà bien le cri du pauvre pécheur qui sent son besoin du secours de Jésus.

26. Et il lui répondit, et dit : Il ne convient pas de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux petits chiens.

26. « *Et Il lui répondit et dit : Il ne convient pas de prendre, etc. ;* » il ne serait pas raisonnable. § « *Le pain des enfants.* » Les Juifs se regardaient comme étant les enfants de Dieu, d'une manière spéciale. Ils se servaient envers les autres nations de termes de mépris, par exemple, de celui de *chiens*, comme le font encore les mahométans envers les chrétiens. Cette femme étant païenne, Jésus lui fait comprendre qu'il ne peut détourner sur elle les bienfaits d'un ministère qui l'appelait auprès des Juifs. Notre Sauveur n'avait pas l'intention de sanctionner l'emploi de

ces termes injurieux ; mais, pour l'éprouver, Il prend la position d'un homme qui lui dirait : « Tu es païenne, moi Juif. Les Juifs se disent enfants de Dieu et vous nomment des chiens. Es-tu donc disposée à recevoir cette injure en même temps qu'une faveur, de la part d'un homme qui te méprise ? » Mais ce langage était une épreuve de la foi de cette femme, et non une expression de mépris de la part de Jésus, qui ressentait pour elle des dispositions tout autres.

27. Mais elle dit : Cela est vrai, Seigneur ! cependant les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

27. « Elle dit : *Cela est vrai, Seigneur.* » Laisse donc la meilleure nourriture aux enfants ; que les *Juifs* obtiennent les plus grands avantages de ton ministère. Mais les chiens, sous la table, reçoivent les miettes. Traite-moi donc comme un chien, comme une païenne, et accorde-moi les débris du magnifique pouvoir que tu déploies envers les Juifs ; guéris la fille méprisée d'une païenne méprisable.

28. Alors Jésus répondant, lui dit : O femme ! ta foi est grande ; qu'il te soit fait comme tu le souhaites ; et dès ce moment-là sa fille fut guérie.

28. « *Ta foi est grande.* » C'est-à-dire ta confiance, ton assurance. Ces paroles peuvent s'appliquer aux premières comme aux secondes instances de cette femme. Et dès ce moment-là, sa fille fut guérie, comme la mère le trouva en retournant chez elle. (Marc. vii. 30.)

29. Et Jésus partant de là vint près de la mer de Galilée ; puis il monta sur une montagne, et s'assit là. 30. Et plusieurs troupes de gens vinrent à lui, ayant avec eux des boiteux, des aveugles, des muets, des manchots, et plusieurs autres, lesquels on mit aux pieds de Jésus, et il les guérit ; 31. De sorte que ces troupes s'étonnèrent de voir les muets parler, les manchots être sains, les boiteux marcher, et les aveugles voir ; et elles glorifiaient le Dieu d'Israël.

29-31. « *La mer de Galilée.* » Le lac de Gennézareth. Pour des détails sur les maladies ici mentionnées, voyez Matth. (iv, 24). Guérir d'un mot de tels malades, c'était manifester une puissance créatrice. Aussi les multitudes étaient-elles dans l'admiration. § « *Et elles glorifièrent le Dieu d'Israël ;* » donnèrent des louanges à son pouvoir et à sa bonté.

32. Alors Jésus ayant appelé ses disciples, dit : Je suis ému de compassion envers cette multitude de gens, car il y a déjà trois jours qu'ils ne bougent d'avec moi, et ils n'ont rien à manger ; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur que les forces ne leur manquent en chemin. 33. Et ses disciples lui dirent : D'où pourrions-nous tirer dans ce désert assez de pains pour rassasier une si grande multitude ? 34. Et Jésus leur dit : Combien avez-vous de pains ? Ils lui dirent : Sept, et quelque peu de petits pois-

sons. 35. Alors il commanda aux troupes de s'asseoir par terre. 36. Et ayant pris les sept pains et les poissons, il les rompit, après avoir béni Dieu, et les donna à ses disciples, et les disciples au peuple. 37. Et ils mangèrent tous, et furent rassasiés; et on remporta du reste des pièces de pain sept corbeilles pleines. 38. Or ceux qui avaient mangé étaient quatre mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

32-38. Cette multiplication des sept pains à quatre mille personnes se trouve aussi racontée dans Marc, (viii. 4-10). Les circonstances de ce miracle sont tellement identiques à celles de celui cité dans Matth, (xiv, 14-21), qu'il n'est besoin d'aucune explication.

32. « *Trois jours.... et ils n'ont rien à manger.* » Il ne faut peut-être pas prendre ceci à la lettre, mais seulement comme signifiant qu'ils avaient été privés de leurs repas ordinaires. Ils n'avaient que de petites provisions, qui, le troisième jour, commencèrent à leur manquer.

39. Et Jésus ayant donné congé aux troupes, monta sur une nacelle, et vint au territoire de Magdala.

39. « *Territoire de Magdala.* » Marc dit « *les quartiers de d'Almanutha.* » C'étaient sans doute deux petites villes sur la côte orientale de la mer de Galilée, et situées l'une près de l'autre. Les Évangélistes ne disent pas qu'il alla dans une de ces deux villes, mais seulement dans leurs territoires.

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XV.

I. Ce chapitre nous apprend, que les hommes sont souvent bien plus attachés aux traditions humaines qu'aux Lois divines. (Vers. 1-6.)

II. Qu'ils sont disposés à façonner à leur convenance les commandements de Dieu, trop exigeants et trop spirituels pour leur cœur passionné. Souvent, ils n'osent pas les attaquer directement, mais ils les *expliquent* et les *délayent*, pour en affaiblir la portée.

III. Les hommes sont enclins à surcharger la religion de *cérémonies*. Haïssant la Loi de Dieu, ils essaient de substituer à son observation un grand zèle pour leurs propres inventions. (Ver. 2. Marc vii. 3-4.)

IV. Il y a péché à ajouter à la Loi de Dieu. (Ver. 3.) En religion, toutes les cérémonies non autorisées par le Nouveau Testament, sont vaines. L'homme n'a pas le droit de rendre aucune cérémonie obligatoire pour la conscience. (Col. ii, 23.) Tenons-nous-en strictement aux Lois de Dieu.

V. Démasquons l'hypocrisie. (Ver. 7.) C'est rendre un service à ceux qui sont coupables, comme c'est aussi suivre l'exemple du Sauveur. L'homme ainsi révélé à lui-même peut, en souffrir, mais il souffre de la blessure d'un ami (Prov. xxvii. 6), et il devrait aimer et honorer le pré-

dicateur qui, par la grâce de Dieu, lui fait connaître son cœur. C'est au docteur qui découvre le mieux les maladies du corps, que nous accordons le plus de confiance; pourquoi n'en serait-il pas de même du médecin de l'âme.

VI. Tenons-nous en garde contre le *formalisme* dans le culte. (Vers. 8-9.) C'est hypocrisie; Dieu demande notre cœur. Honorer des lèvres, c'est se moquer de Lui. Il ne veut rien moins qu'une piété vraie, un amour sincère et une obéissance cordiale. Rien n'est haïssable comme la prétention d'adorer Dieu, le péché dans le cœur, et le cœur dans le monde.

VII. Le devoir d'honorer nos parents. (Vers. 4-6.) Rien ne peut nous dispenser d'un devoir imposé par Dieu. *Mineur*, l'enfant est tenu d'obéir à ses parents, aussi longtemps qu'ils ne lui commandent rien de contraire à la Bible. (Actes v. 29.) *Majeur*, il leur doit amour et respect; et s'ils sont pauvres, des secours. Rien de plus juste que de soulager la vieillesse de ceux qui ont tant fait pour nous dans notre enfance. Un enfant ne rendra jamais à ses parents autant qu'il en a reçu.

VIII. Nous ne sommes pas libres de consacrer, même à des usages religieux, ce qui est requis pour le bien-être de nos parents. (Vers. 4-6.) Ils y ont les premiers droit. Et, bien que ce soit notre devoir de faire *beaucoup* pour les œuvres de charité, prenons garde avant tout que nos parents n'aient pas à souffrir de notre libéralité.

IX. Les hommes qui reçoivent de justes reproches, et ceux surtout dont on dévoile l'hypocrisie, se scandalisent facilement; surtout si le reproche tombe sur une affaire de peu d'importance, sur quelque vaine cérémonie, sur une pratique ridicule. (Ver. 12.)

X. Toute fausse doctrine doit être combattue, déracinée. (Ver. 13.) Mais par des arguments solides, par un examen sincère, et non en la représentant sous un faux jour. Jésus ne dénature jamais la doctrine qu'il combat; Il la représente telle que ses adversaires la soutiennent, c'est par des preuves sérieuses et par la Parole de Dieu qu'il en montre alors la fausseté. C'est ainsi qu'il faut conduire toute controverse.

XI. Il faut avant tout sonder *le cœur*. (Vers. 19-20), source de tout mal. La conduite extérieure est comparativement peu importante aux yeux de Dieu; le cœur est essentiel; quand il est pur, tout est pur.

XII. La doctrine de la dépravation de l'homme est vraie. (Ver. 19.) Car si *le cœur* produit tous les maux mentionnés par Jésus, il ne peut être pur. Et qui peut dire que, dans un temps ou dans un autre, il n'a pas trouvé tous les germes de ces vices dans son cœur? Hélas! le monde est plein d'exemples qui ne prouvent que trop, que le cœur enfante naturellement de mauvaises pensées et de mauvaises actions.

XIII. Dans nos propres afflictions, comme dans celles de nos enfants et de nos amis, allons à Jésus. Nous devons, en effet, employer tous les moyens de faire du bien à ceux que nous aimons; rappelons-nous que Dieu seul peut leur rendre la santé et la vie. (Ver. 2.)

XIV. Nous ne devons pas nous décourager, quand nos prières **ne sont** pas immédiatement exaucées. Dieu connaît le temps convenable. Il peut être bon pour *nous*, qu'Il nous fasse attendre. (Ver. 23.)

XV. Persévérons. (Vers. 24-27.) Ne nous décourageons pas, même lorsque Dieu semble nous abandonner.

XVI. Nos prières seront exaucées, si elles sont persévérantes. (Ver. 28.) Qui cherche, trouve. Au temps convenable, un Dieu bon et puissant nous donnera ce qui nous vaut le mieux.

XVII. C'est, pleins de confiance et d'humilité, que nous devons aller à Dieu. (Ver. 27.) Nous ne saurions avoir une opinion trop basse de nous-mêmes, ni trop haute de la miséricorde et de la fidélité de Christ. Les prières de la foi et de l'humilité sont les seules exaucées.

XVIII. Christ prendra soin de ses disciples nécessiteux. Soyons certains qu'Il a *le pouvoir* de nous donner tout ce dont nous avons besoin; et qu'Il le fera en temps nécessaire. (Vers. 32-38.)

XIX. Le grand nombre des pauvres n'est pas une raison pour que Dieu les abandonne. (Ver. 38.) Il pourvoit tous les jours aux besoins d'un milliard de créatures humaines, et des êtres innombrables qui remplissent les champs et les mers. C'est donc peu pour Lui que de soutenir un petit nombre de pauvres sur la terre; et celui qui nourrit le monde prendra soin de *nous*, aux heures de nécessité.

XX. Soyons reconnaissants envers Dieu pour ses bienfaits journaliers, et n'oublions pas de Lui en rendre de justes actions de grâces. (Ver. 36.)

## CHAPITRE XVI.

1. Alors des pharisiens et des saducéens vinrent à lui, et pour l'éprouver, ils lui demandèrent qu'il leur fit voir quelque miracle dans le ciel. 2. Mais il répondit, et leur dit : Quand le soir est venu, vous dites : Il fera beau temps, car le ciel est rouge. 3. Et le matin *vous dites* : Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est rouge, et sombre. Hypocrites, vous savez bien juger de l'apparence du ciel, et vous ne pouvez juger des signes de saisons!

1-4. (Voy. aussi Marc viii, 11, 12.) « *Alors des pharisiens et des saducéens.* » (Voy. Note Matth. iii, 7.) § « *Pour l'éprouver.* » Feignant le désir d'obtenir des preuves qu'il était le Messie, mais souhaitant en réalité, pour le perdre, qu'il échouât dans sa tentative d'opérer un miracle. § « *Quelque miracle dans le ciel;* » un phénomène dans le firmament. Les prophètes avaient opéré de semblables prodiges, et les Juifs supposaient que, si Jésus était le Messie, il ne se bornerait pas à faire des miracles sur la terre, mais

qu'il pourrait donner quelque signe remarquable dans le ciel. Samuël avait fait gronder le tonnerre. (I Sam. xii, 16-18.) Esaïe avait fait reculer l'ombre de dix degrés sur le cadran d'Achaz; (Esaïe xxxviii, 8), et Moïse avait fait descendre la manne du ciel. (Ex. xvi, 4; Jean vi, 31.) Bien qu'il ne convint pas à Jésus de répondre à cette demande, cependant, à sa mort, des prodiges non moins éclatants que ceux-ci s'accomplirent dans le ciel. « *Mais Il répondit, etc.* » Voici le sens : à certaines apparences du soir, vous jugez du temps qu'il fera le lendemain; de même, sur des signes suffisants, vous pourriez juger de ce qui me concerne; mes miracles et l'état de la Judée devraient vous éclairer. § « *Est rouge.* » Presque toutes les nations ont reconnu là un signe du temps. § *Et le matin..... le ciel est rouge et sombre.* » C'est-à-dire, il y a dans le ciel des nuages menaçants que rougissent les rayons du soleil levant. En Judée, ce signe présageait l'orage, qui ailleurs peut s'annoncer autrement.

4. La nation méchante et adultère demande un miracle; mais il ne lui sera point donné d'autre miracle que celui de Jonas, le prophète; et les laissant, il s'en alla.

4. « *La nation méchante et adultère, etc.* » (Voy. Note Matth. xii, 38-40.) Marc ajoute : (viii, 12) *Que Jésus soupira profondément en son esprit.* Car il était vivement affligé de leur perversité.

5. Et quand ses disciples furent venus au rivage de delà, ils avaient oublié de prendre des pains.

5-12. Ce récit se trouve aussi dans Marc (viii, 13-21.) § « *Et quand ses disciples furent venus au rivage de delà.* » C'est-à-dire de l'autre côté de la mer de Galilée. Marc dit qu'il remonta dans la nacelle et passa sur l'autre bord. La conversation avec les pharisiens et les saducéens avait eu lieu sur la rive orientale de la mer de Galilée, d'où ils passèrent sur le côté occidental.

5. « *Et ils avaient oublié de prendre des pains.* » Ils n'avaient, à ce qu'il paraît, qu'un seul pain. (Marc viii, 14.)

6. Et Jésus leur dit : Voyez, et donnez-vous de garde du levain des pharisiens et des saducéens. 7. Or ils pensaient en eux-mêmes, et disaient : C'est parce que nous n'avons pas pris de pains. 8. Et Jésus connaissant leur pensée, leur dit : Gens de petite foi, qu'est-ce que vous pensez en vous-mêmes *au sujet de ce que vous n'avez point pris de pains?* 9. Ne comprenez-vous point encore et ne vous souvient-il plus des cinq pains des cinq mille hommes, et combien de corbeilles vous en recueillites? 10. Ni des sept pains des quatre mille hommes, et combien de corbeilles vous en recueillites? 11. Comment ne comprenez-vous point que ce n'est pas touchant le pain, que je vous ai dit de vous donner de garde du levain des pharisiens et des saducéens?

6-11. « *Du levain des pharisiens et des saducéens.* » On se sert du levain pour faire le pain. On le met dans la farine pour qu'elle fermente, gonfle

et devienne légère. Son action est cachée, silencieuse, mais sûre. Personne n'en peut voir les progrès. Il en était de même de la doctrine des pharisiens, insinuants et rusés. Ils *cachaient* le but véritable de leurs doctrines qu'ils jetaient adroitement dans les esprits, où elles fermentaient et se développaient comme un levain. § « *Or ils pensaient, etc.* » Les disciples ne comprirent pas que Jésus faisait allusion à des doctrines; car, chez les Juifs, le mot *levain* ne s'employait pas ordinairement dans un sens spirituel, c'est le seul passage des Écritures où il ait cette signification. D'ailleurs, les Juifs se soumettaient à différentes règles sur la fabrication du pain; quelques-uns d'entre eux allaient jusqu'à s'abstenir de manger du pain fait par les Gentils; et les disciples supposaient peut-être que Jésus leur recommandait de ne pas prendre leurs provisions chez les saducéens ou les pharisiens. § « *Gens de petite foi.* » Jésus leur répondit qu'ils ne devaient pas tant s'inquiéter de leurs besoins matériels. Après avoir été témoin de la manière miraculeuse dont Il venait de nourrir une telle multitude, les apôtres n'auraient pas dû penser que Il voulût qu'ils se missent en souci pour se procurer quelques pains. Ils auraient dû supposer qu'Il parlait d'autre chose.

12. Alors ils comprirent que ce n'était pas du levain du pain qu'il leur avait dit de se donner de garde; mais de la doctrine des pharisiens et des saducéens.

12. « *Alors ils comprirent, etc.* » Cette explication leur fit tout de suite sentir que Jésus faisait allusion à des doctrines. Des doctrines erronées sont semblables au *levain*, en ce que : 1° elles paraissent d'abord être de peu d'importance; 2° elles pénètrent silencieuses et inaperçues dans l'âme, où elles sont ensuite difficiles à découvrir; 3° elles agissent peu à peu; 4° leur effet est assuré; 5° elles envahissent l'être tout entier, et dominent toutes les facultés.

13. Et Jésus venant aux quartiers de Césarée de Philippe, interrogea ses disciples, en disant : Qui disent les hommes que je suis, moi, le Fils de l'homme?

13-20. (Voy. aussi Marc viii, 27-29; et Luc ix, 18-20.) § « *Césarée de Philippe.* » Deux villes en Judée portaient ce nom. L'une, sur les bords de la Méditerranée, l'autre, celle ici mentionnée qui s'appelait aussi *Panéas*, considérablement agrandie et embellie par Philippe le Tétrarque, fils d'Hérode. Le nom de Césarée lui fut donné en l'honneur de l'empereur romain Tibère César. Pour les distinguer, on ajouta le nom de Philippe à la seconde, *Césarée de Philippe*. Elle était située sur les confins de la tribu de Nephtali, près du mont Liban, au nord la Judée. De nos jours, elle renferme environ deux cents maisons, la plupart habitées par des Turcs. § « *Et Jésus venant.* » Marc dit (viii, 27) que cette conversation eut lieu sur le chemin. Pendant donc qu'ils étaient en route, Jésus attira l'attention des disciples *sur cette vérité, qu'Il était le Messie*. Il était important pour eux de la comprendre et de la croire pleinement. Il importait donc que Jésus connût leurs vues pour les confirmer ou les combattre selon le besoin. Il commença par leur demander ce qu'on disait de Lui. § « *Qui disent les hommes, etc.* » Ceci a été diversement rendu. Les uns l'ont traduit : « Qui disent les hommes

que je suis? Le fils de l'homme? » D'autres l'ont rendu : « Qui disent les hommes que je suis, moi, qui suis le fils de l'homme? c'est-à-dire, le Messie. » Les deux expressions ont à peu près le même sens.

14. Et ils lui répondirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste; les autres, Élie; et les autres, Jérémie, ou un des prophètes.  
15. Il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis?

14, 15. « *Et ils Lui répondirent, etc.* » (Voy. Note sur Matth. xi, 14) Les Juifs supposaient, comme Hérode, que Jésus pouvait être Jean-Baptiste ressuscité. (Voy. Matth. xiv, 2.) Il avait opéré beaucoup de miracles, et sa manière de vivre, et ses doctrines ressemblaient fort à celles de Jean.

16. Simon Pierre répondit, et dit : Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.

16. « *Simon Pierre répondit, etc.* » Pierre, exprimant les vœux des autres apôtres, avec l'assurance qui le caractérisait, répondit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » § « *Le Christ,* » le Messie, l'oint de Dieu. (Note Matth. i, 1.) § « *Le Fils.* » C'est-à-dire, le Fils par excellence. (Note Matth. i, 17.) Ce titre suppose la divinité. (Jean x, 29-36) § « *Du Dieu vivant.* » L'épithète de *vivant* était donnée au vrai Dieu, pour Le distinguer des idoles, choses inertes telles que des pierres. Ce Dieu est aussi pour tous les autres êtres la source de la vie, pour le temps et pour l'éternité. Cette qualification de *vivant* est souvent donnée dans l'Ancien Testament. (Josué iii, 10; 1 Sam. xvii, 26-36; Jér. x, 9, 10, etc.) Par cette noble profession, Pierre déclarait lui et ses disciples, pleinement convaincus que Jésus était le Messie attendu depuis longtemps. Le peuple avait de Lui une opinion bien différente, mais les apôtres étaient satisfaits, et n'avaient pas honte de le confesser.

17. Et Jésus répondit, et dit : Tu es bienheureux, Simon, fils de Jona; car la chair et le sang ne t'ont pas révélé cela, mais mon père qui est aux cieux.

17. « *Et Jésus répondit et dit : Tu es bienheureux, etc.* » Fils de Jona ou Bar Jona. *Bar* est un mot syriaque signifiant *fils*. (Jean i, 42; xxi, 16, 17.) § « *Bienheureux;* » honoré, et, pour ton courage, approuvé de Dieu. § « *Car la chair et le sang.* » Cette expression désigne ordinairement *l'homme*. (Voy. Gal. i, 16; Eph. vi, 12.) On a pensé qu'ici Jésus entendait par là qu'aucun homme n'avait révélé à Pierre cette vérité. Mais il est plus probable que Jésus fait allusion à *Lui-même*, comme s'il disait : « Ce n'est ni mon humble extérieur, ma nature humaine, ni mon rang dans le monde, qui vous ont fait connaître ma nature divine. Vous, Juifs, vous vous atteniez à distinguer le Messie par la magnificence et la puissance humaines. Mais ce n'est pas sous ces aspects que je me suis manifesté à vous : rien dans ma chair ni mon sang, c'est-à-dire, dans ma condition terrestre, n'a répondu à votre attente; c'est Dieu qui vous a révélé que j'étais le Messie. » **eu, en effet**, le leur avait fait connaître par les miracles, et les enseignements de Jésus, et par l'influence du Saint-Esprit sur leurs âmes.

18. Et je te dis aussi que tu es Pierre, et sur cette pierre j'édi-

fierai mon église; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

18. « *Et je te dis aussi que tu es Pierre.* » Le mot Pierre en grec signifie un rocher. Jésus lui donna ce nom lorsqu'il l'appela à devenir son disciple. (Jean 1. 42.) *Céphas* est un mot syriaque, qui a la même signification que Pierre. On peut rendre cette phrase ainsi : En me disant le Fils de Dieu, tu as exprimé mon vrai caractère. A mon tour, je te donne un nom qui te caractérise, je te qualifie de *Pierre*, pour désigner la fermeté que ta confession à mon égard manifeste; tu seras digne de ce nom, en montrant un solide appui de ma religion. § « *Et sur cette pierre.* » Ce passage a reçu plusieurs interprétations. D'après la première, le mot *PIERRE* signifierait la confession de l'apôtre, et Jésus aurait voulu dire : Sur le témoignage que tu viens de me rendre que je suis le Messie, et sur un témoignage semblable de la part des croyants, j'établirai mon Église. C'est cette profession qui manifestera la piété et la foi véritables au milieu des flammes et des fureurs de la persécution, et qui la soutiendra contre la rage de Satan. D'après la seconde, Christ ferait allusion à Lui-même; et comme Il est souvent appelé dans l'Écriture un roc, une *pierre*, (Ésaïe xxviii, 16. 1; Pierre II, 8.) Il aurait voulu dire : Sur cette base, sur cette vérité que je suis le Messie, je fonderai mon Église. Ces deux interprétations, quoique possibles, semblent avoir été cherchées pour éluder la difficulté de ce passage. Un troisième sens est, que le mot *pierre* désigne l'apôtre, et c'est probablement le véritable. On n'en n'eût jamais cherché d'autre, si l'Église romaine n'en avait abusé. Voici donc la vraie signification : « Tu l'es montré ferme comme une pierre, dès lors, capable de jeter les fondements de l'Église. Sur toi, je l'édifierai. Tu recevras l'honneur insigne, d'annoncer, le premier, l'Évangile aux Juifs et aux Gentils. » Ceci s'accomplit, lorsqu'il prêcha l'Évangile, *le premier*, d'abord aux Juifs, (Act. II, 14-36.) et ensuite aux Gentils, dans la personne et les amis de Corneille. (Actes X.) Pierre eut donc l'honneur de jeter le fondement de l'Église chez les Juifs et chez les Gentils. Telle est la portée de ce passage. (Voy. Gal. II. 9.) Mais Christ ne voulait pas, comme les Catholiques romains, donner à Pierre autorité sur les autres apôtres, ou le constituer *la seule* base de son Église. (Voy. Actes XV, où les apôtres suivirent l'avis de Jacques, et non celui de Pierre.) (Voy. aussi Gal. II, 11,) où Paul résista à Pierre en face, parce qu'il méritait d'être repris, ce qui ne serait pas arrivé, si Christ avait voulu dire comme le prétendent les catholiques romains, que Pierre dut être infallible. Et par dessus tout, il n'est point dit ici, ni dans aucune autre partie de la Bible, que Pierre dût avoir des successeurs infallibles, chefs de l'Église et lieutenants de Christ. § « *J'édifierai mon Église.* » Ceci fait allusion à la coutume juive de bâtir autant que possible sur *le roc*. (Voy. Note Matth. VII, 24.) Le mot *église*, désigne ceux *qui sont appelés*; souvent une *assemblée* ou une *congrégation*. (Voy. Actes XIX, 32; Actes VII, 38.) Il s'applique aux chrétiens, comme étant *appelés* hors du monde. Il signifie quelquefois le corps entier des croyants. (Eph. I, 22. 1; Cor. X, 32.) C'est ici le sens. Ce mot désigne aussi, une assemblée spéciale de fidèles; (Actes VIII, 1; IX, 31; 1 Cor. I, 2, etc.) quelquefois des personnes assemblées dans une maison particulière. (Rom. XV I, 5.) En langage ordinaire, c'est *l'église visible*, tous ceux qui font profession du

christianisme ou *invisible* ; tous ceux qui sont réellement chrétiens. § « *Et les portes de l'enfer.* » Les villes anciennes étaient entourées de murs. A leurs portes se trouvaient des lieux destinés aux jugements des tribunaux, à la tractation des affaires, et à la délibération des intérêts publics. (Voy. Note Matth. vii. 13.) Le mot *portes*, rappelle donc ici l'idée de *conseils*, de *machinations*, de *mauvais desseins*. § « *L'enfer,* » signifie ici l'habitation des esprits des morts, des *mauvais esprits* en particulier. Le sens du passage est que *tous les complots, les stratagèmes et les machinations* des ennemis de l'Église ne pourraient la renverser, promesse qui a été accomplie d'une manière remarquable.

19. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et *tout* ce que tu auras lié sur la terre, sera lié dans les cieux ; et *tout* ce que tu auras délié sur la terre, sera délié dans les cieux.

19. « *Et je te donnerai, etc.* » La possession de la *clef* suppose le libre accès et l'administration de la maison. D'où, dans la Bible, *une clef* est le symbole de la surintendance, et l'emblème de l'autorité. (Voy. Esaïe xxii, 22; Apoc. i, 18, ii, 7.) Le royaume des cieux signifie sans doute ici l'Église sur la terre. (Voy. Note Matth. iii, 2.) Lors donc que Jésus dit qu'il lui donnera les clefs du royaume des Cieux, Il entend par là qu'il fera de Pierre un *instrument pour ouvrir la porte de la foi au monde*, pour annoncer, le *premier*, l'Évangile aux Juifs et aux Gentils. Il en fut ainsi. (Actes ii, 14-36 et x.) C'est ce que désigne spécialement « le pouvoir des clefs, » le privilège d'ouvrir, qui fut donné à Pierre seul, tandis que le pouvoir de « lier et de délier » sur la terre, fut accordé à tous apôtres, *aussi bien qu'à lui*. (Voy. Matth. xviii.) Ainsi donc la seule prééminence accordée à Pierre fut l'honneur d'ouvrir le *premier* au monde les portes de l'Évangile. § « *Et tout ce que tu auras lié, etc.* » Ces expressions *lier* et *délié* étaient souvent employées chez les Juifs, et signifiaient *défendre* et *permettre*. Ainsi, en parlant de ramasser du bois le jour du Sabbat, ils disaient : « L'école de Shammée *le lie*, » c'est-à-dire, *le défend* ; « l'école de Hillé *le délie*, » c'est-à-dire, *le permet*. » Jésus accorde donc ce pouvoir aux apôtres, que tout ce qu'ils commanderaient ou défendraient dans l'Église, recevrait la sanction *divine*, serait lié ou délié dans les cieux. Ils devraient être guidés d'une manière infaillible dans l'organisation de l'Église, 1° : par les instructions de Christ, etc. 2° : par l'enseignement du Saint-Esprit. « *Tout ce que* » ne s'applique pas aux *personnes*, mais aux *choses* ; aux cérémonies que les apôtres devaient interdire chez les Juifs, et aux rites, qu'*ils* devaient établir chez les chrétiens. Par exemple, ils défendirent de pratiquer la circoncision, et de manger des choses offertes aux idoles, des bêtes étouffées et du sang. (Actes xv, 20.) Et ils établirent des rites dans l'Église, d'après cette autorité divine.

20. Alors il commanda *expressément* à ses disciples de ne dire à personne qu'il fût Jésus, le Christ.

20. « *Alors Il commanda, etc.* » C'est-à-dire, Il leur enjoignit. Marc (viii, 30 ; et Luc ix, 21) disent qu'il le leur défendit *avec menaces*. Il y mit de l'emphase pour marquer l'importance du sujet. Il le fit sans doute parce que son heure n'était pas encore tout à fait venue ; Il ne voulait pas exciter

la colère des Juifs, et exposer sa vie en proclamant alors qu'Il était le Messie. Le mot Jésus manquant dans plusieurs manuscrits, devrait probablement être omis ici. Alors, Il leur enjoignit, avec menaces, de ne dire à personne qu'Il fût le *Christ* ou le *Messie*.

21. Dès lors Jésus commença à déclarer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, et qu'il y souffrit beaucoup de la part des anciens, et des principaux sacrificateurs et des scribes; et qu'il y fût mis à mort; et qu'il ressuscitât le troisième jour.

21-23. (Voy. aussi Marc vii, 31-33; Luc ix, 22.) « *Dès lors.* » C'était la première fois qu'Il leur faisait entendre qu'Il devait mourir de cette cruelle manière. Il s'était donné beaucoup de peine pour leur démontrer qu'Il était le Messie; Il vit, par la déclaration de Pierre qu'ils en étaient convaincus, et Il commença *alors* à préparer leur esprit pour le terrible événement qui approchait. S'Il le leur avait annoncé dès leur appel, ils ne l'eussent jamais suivi. Ils attendaient, comme Messie, un prince temporel, triomphant. Jésus commença donc par les convaincre qu'Il était le Christ; puis avec une grande prudence, Il se mit à redresser leurs opinions sur le vrai caractère du Messie. § « *Anciens.* » Les gens qui composaient le grand conseil ou Sanhédrin. (Voy. Note Matth. v, 7.) § « *Des principaux sacrificateurs et des scribes.* » (Voy. Note Matth. iii, 7.)

22. Mais Pierre l'ayant tiré à part, se mit à le reprendre, en lui disant : Seigneur, aie pitié de toi; cela ne t'arrivera point.

22. « *Mais Pierre, l'ayant tiré à part.* » Ceci peut signifier, qu'Il l'interrompit, le prit à part, ou le saisit par la main comme un ami. Ce dernier sens est probablement le véritable. Pierre lui était profondément attaché. Il ne pouvait supporter l'idée de sa mort. Il s'attendait, d'ailleurs à ce qu'Il serait un Messie triomphant. Il ne voulait donc pas comprendre que sa mort fût si proche. Plein d'ardeur, de confiance et d'attachement sincère, il le prit par la main, comme un ami, et lui dit : « Seigneur aie pitié de toi! cela ne t'arrivera pas. » Pierre exprimait son désir que cela *n'arrivât* pas. Le mot *reprendre* signifie ici, *supplier avec ardeur*, comme dans (Luc xvii, 3.) Cela ne suppose pas que Pierre voulût user d'autorité sur Christ; mais seulement lui *exprimer vivement son désir*. Toutefois cela même était inconvenant.

23. Mais lui, s'étant retourné, dit à Pierre : Retire-toi de moi, Satan, tu m'es un scandale; car tu ne comprends pas les choses qui sont de Dieu, mais celles qui sont des hommes.

23. « *Retire-toi de moi, Satan.* » Le mot Satan signifie littéralement *adversaire*, ou un opposant. On l'emploie généralement en parlant du diable, parce qu'il est *l'adversaire* du genre humain. Mais rien n'indique que Jésus voulût dire que Pierre fût Satan lui-même, ou qu'Il se servit de cette expression par colère. Jésus peut l'avoir employée dans son sens général : un *adversaire*, un *antagoniste*, et signifier que les sentiments de Pierre étaient opposés à ses propres plans. Les vues de Pierre étaient en contradiction avec les desseins du Sauveur. Il y avait un vif reproche dans ces

paroles de Jésus; et, en effet, la conduite de l'apôtre était inconvenante. § « *Tu m'es en scandale.* » Tu es pour moi une pierre d'achoppement. Tes conseils et tes désirs sont comme un obstacle sur ma route. En y cédant, je manquerais le but de ma venue. § « *Tu ne comprends pas.* » Tu ne réfléchis pas. Tu condamnes les choses mêmes que Dieu veut. Tu juges, dans cette matière, comme les hommes qui recherchent les honneurs, et non pas comme Dieu qui trouve bon que je meure, dans l'intérêt du genre humain.

24. Alors Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il charge sa croix et me suive.

24-28. Ce discours se trouve aussi dans Marc (viii, 34-38, ix, 1; et Luc ix, 23-27.) § « *Qu'il renonce à lui-même.* » C'est-à-dire qu'il abandonne à Dieu sa volonté, ses affections, son corps et son âme. Qu'il ne fasse pas de ses satisfactions terrestres son but suprême, mais qu'il sache renoncer à tout, et même donner sa vie, si elle lui est demandée. § « *Qu'il charge sa croix.* » (Voy. Note Matth. x, 38.)

25. Car quiconque voudra sauver son âme, la perdra; mais quiconque perdra son âme pour l'amour de moi, la trouvera.

25. « *Quiconque voudra sauver, etc.* » (Voy. Note Matth. x, 39.)

26. Mais que profiterait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il fait la perte de son âme? ou que donnera l'homme en échange de son âme.

26. « *Mais que profiterai-t-il à un homme, etc.* » Gagner tout le monde, signifie avoir en sa possession toutes ses richesses, tous ses honneurs et tous ses plaisirs. *Faire la perte de son âme*, signifie être rejeté, exclu du Ciel et envoyé en enfer. Ces interrogations de Christ contiennent deux vérités : 1° Ceux qui s'efforcent de gagner le monde, et qui ne veulent pas y renoncer pour l'amour de l'Évangile, perdront leur âme; et 2° Une fois l'âme perdue, rien ne peut la racheter, rien ne peut la sauver. Il n'y a pas de Rédempteur en enfer.

27. Car le Fils de l'homme doit venir environné de la gloire de son Père, avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.

27. « *Car le fils de l'homme, etc.* » C'est-à-dire, le Seigneur Jésus reviendra au milieu de la gloire de son père, avec la majesté de Dieu, environné d'anges pour juger les hommes. § « *Rendra à chacun, etc.* » Le mot *rendre* signifie ici, récompenser ou punir. Dieu récompensera les justes par la gloire et la félicité du Ciel, et Il enverra les méchants en enfer, salaire de leurs mauvaises œuvres. En vue de ce jugement, Il nous engage à le suivre et à renoncer à nous-mêmes, dussions-nous nous attirer le mépris et les persécutions qu'Il saura bien alors récompenser. Jésus ajoute : (Marc viii, 38) que si nous avons honte de lui dans ce monde, Il aura honte de nous dans l'autre; si nous le renions ici-bas, Il nous reniera là-haut.

28. En vérité, je vous dis, qu'il y a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne mourront point, jusqu'à ce qu'ils aient vu le Fils de l'homme venir en son règne.

28. « *En vérité, je vous dis, etc.* » Pour les encourager, Jésus leur assure que, bien que son royaume soit, ici-bas, obscur et méprisé, bien que Lui-même soit rejeté ou ignoré, le temps vient où l'opinion du monde changera à son égard, et où son royaume s'établira solidement, et au loin, sur la terre. Ceci ne se rapporte ni à la destruction de Jérusalem, ni à la fin du monde. « *Ne goûteront point la mort.* » Ne mourront point qu'ils n'aient vu cela. § « *Le fils de l'homme venir en son règne.* » Marc et Luc expliquent ceci. Marc dit : « Jusqu'à ce qu'ils aient vu le règne de Dieu venir avec puissance, (ix, 1) et Luc : « Jusqu'à ce qu'ils aient vu le règne de Dieu. » (ix, 27.) Cela signifie évidemment : « jusqu'à ce qu'ils aient vu mon règne, mon église, maintenant petite, faible et méprisée, grandir, s'établir et s'étendre rapidement et au loin. » Tout ceci fut accompli. Tous les apôtres, excepté Judas, vécurent pour voir les merveilles du jour de la Pentecôte ; quelques-uns d'entre eux, et Jean en particulier, virent la nation juive dispersée, le temple détruit, l'Évangile établi à Rome, en Asie, en Grèce et dans une grande partie du monde alors connu.

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XVI.

I. Les hommes jugent beaucoup mieux des choses matérielles que des choses spirituelles. (Vers. 1-3.) Pour les objets de ce monde, ils sont pleins de vigilance, ils y mettent leur cœur, ils aperçoivent les plus petits signes propres à les diriger ; ils y sont trop intéressés pour juger fausement. Mais bien s'en faut qu'ils sentent de même pour les sujets religieux, et il en résulte que des hommes de bon sens, habiles dans les affaires de ce monde, deviennent stupides pour juger la religion. S'il s'agit de l'Évangile, d'un réveil des missions, ils croiront volontiers des bruits qu'ils mépriseraient sur tout autre sujet. Tel journal, telle publication qu'ils dédaigneraient en toute autre matière, ils les croiront, pourvu qu'ils parlent mal de la religion.

II. Il faut être attentif aux signes des temps. (Ver. 3.) A l'époque de Christ, c'était un devoir de la nation d'examiner si Jésus était le Messie. De nos jours, il n'importe pas moins d'étudier les signes du temps. Ils ne sont pas moins clairs. Il se fait de grandes choses. La diffusion de la Bible, les travaux parmi les païens, la distribution des traités, la création des écoles du dimanche, tout annonce une époque pleine d'événements, tout indique qu'un jour plus brillant se lève sur le monde. Observons ces signes pour nous en réjouir, pour prier avec plus de ferveur, et pour prendre notre part dans cette propagation du royaume de Dieu. Les petits enfants doivent grandir dans cette pensée : qu'ils vivent à une époque importante, qu'ils sont favorisés de privilèges tout spéciaux, et qu'ils *peuvent* et *doivent* répandre l'Évangile dans le monde. Tout enfants qu'ils sont, ils peuvent prier, se rendre utiles à d'autres, et, par dessus tout, se donner *eux-mêmes* à Christ, et ainsi devenir plus capables de faire le bien.

III. Il faut parler aux pécheurs avec une profonde compassion, et avec fidélité. (Marc VIII, 12.) Nos paroles ne doivent être ni dures, ni aigres, ni sèches. Nous devons pleurer sur eux, prier pour eux, et leur parler, non comme si nous nous estimions meilleurs qu'eux-mêmes, mais comme souhaitant ardemment leur salut. (Comp. Actes xx, 31; Phil. III, 18.)

IV. Les hommes du monde se méprennent souvent sur les choses religieuses les plus simples, (Ver. 7) surtout lorsqu'il y a possibilité d'appliquer ce qu'on en dit aux choses de la terre. Si les hommes, même les chrétiens, s'inquiétaient moins de fournir à leurs besoins matériels, ils comprendraient beaucoup mieux les vérités religieuses. Celui qui se préoccupe continuellement de ce qu'il mangera, boira, et sera vêtu, ne saurait comprendre sainement les choses religieuses. De là vient que, souvent, ceux qui s'appellent chrétiens ignorent les plus simples vérités de l'Évangile. Aussi importe-t-il d'enseigner ces vérités aux enfants, avant que leurs idées n'aient été faussées par le monde. De là, surtout, l'importance des écoles du dimanche.

V. Nous ne devons pas nous occuper outre mesure de nos besoins temporels. Christ, qui a pourvu à ceux de milliers d'hommes par une seule parole, peut aisément pourvoir aux nôtres. (Ver. 9-12.)

VI. Ses bontés, dans le passé, doivent nous apprendre à nous confier en lui pour l'avenir. (Vers. 9-12.)

VII. Tenons-nous en garde contre l'erreur. (Ver. 11.) Elle avance silencieuse et inaperçue, mais sûrement. N'admettons pas à la légère une croyance; soumettons-la toujours à l'épreuve de la Parole de Dieu. On revêt les fausses doctrines, autant que possible, des apparences de la vérité, précisément pour les faire mieux recevoir. C'est Satan qui se déguise en ange de lumière.

VIII. Il importe de fixer nos vues à l'égard de Christ. (Vers. 13-15.) Il y a danger à nous tromper à son sujet. Interrogeons-nous donc souvent, et interrogeons les autres sur ce que nous devons penser de lui.

IX. Nous devons professer notre amour pour Christ, publiquement, avec courage et toujours. (Ver. 16.) N'ayons jamais honte de notre Sauveur. Et pour cela, serrons dans notre cœur cette croyance, qu'il est le Fils de Dieu.

X. Nous devrions considérer, comme un grand bonheur, de pouvoir ainsi montrer notre attachement pour lui. Le monde peut ne pas nous honorer, mais Dieu nous comblera de gloire et de félicité. (Ver. 17.)

XI. Dieu seul peut nous révéler Christ. (Ver. 17.) Il le fait par sa Parole et son Esprit. Nous devons donc souder les Écritures, et prier Dieu avec ferveur *de nous révéler son Fils*, et de nous donner la force de le confesser devant les hommes.

XII. L'Église ne court aucun danger. (Ver. 18.) Elle peut être petite, faible, moquée, persécutée; les riches et les grands peuvent se déclarer contre elle; elle n'a rien à craindre, elle est fondée sur le roc, ses ennemis ne prévaudront point contre elle. Jésus l'a promis, et Il a tenu sa pro

messe jusqu'à ce jour. L'Église n'a jamais complètement disparu. Elle a supporté persécutions, moqueries, luttas; mais il est toujours resté un petit nombre de disciples du Seigneur: bientôt, le flambeau de l'Évangile a été rallumé, et l'Église a brillé « resplendissante comme le soleil, et puissante comme une armée victorieuse. » Telle la voyons-nous aujourd'hui. Ce que Jésus a fait jadis, ce qu'il fait encore, Il le fera toujours, même pour les Églises les plus faibles et les plus affligées. Il connaît leurs épreuves, et Il ne permettra pas que les puissances de l'enfer prévaillent contre elles.

XIII. Nécessité de la prudence pour annoncer la vérité. (Ver. 21.) Il faut d'abord choisir le moment où les âmes sont bien disposées. Quant aux nouveaux convertis, rappelons-nous qu'il leur faut du lait, et non pas une nourriture trop solide. Rien d'étonnant, que quelques doctrines de la Bible leur paraissent d'abord obscures; ils les comprendront mieux plus tard. Ainsi Pierre ne comprit pas de suite l'expiation, mais avec le temps cette doctrine devint lumineuse pour lui et le réjouit.

XIV. Il est absurde de vouloir, comme Pierre, conseiller Dieu. (Vers. 22, 23.) Ses desseins sont les plus sages, et si nous ne les comprenons pas, du moins, gardons le silence devant eux; nous comprendrons plus tard.

XV. Nous voyons ici ce que Jésus attend de nous. (Ver. 24.) Nous devons renoncer à nous-mêmes, accepter les épreuves, remplir nos devoirs, même sous la persécution, partout et toujours rester *chrétiens*. Même en face de la pauvreté, de la maladie, de la persécution et de la mort, chargeons courageusement notre croix, à l'exemple des apôtres, des martyrs et du Sauveur.

XVI. Quelle n'est pas la folie des hommes du monde? (Ver. 26.) Encore un peu de temps, et leurs richesses seront anéanties! Elles leur ont coûté travail, pleurs, inquiétudes. Aujourd'hui obtenues, elles ne les satisfont pas. Au contraire, elles deviennent une source d'inquiétudes. Elles ne les garantissent ni de la vieillesse, ni de la maladie, ni de la perte de leurs amis. Ces richesses appartiendront bientôt à d'autres, qui dissiperont peut-être en amusements, en frivolités, ce qui a coûté tant de sueurs à leurs parents. (Ps. xxxix, 6.) Et tandis que les fils les gaspilleront, que seront devenues les âmes des pères qui les auront amassées? Hélas! perdues; à jamais perdues! Et ni richesse, ni ange, ni démon ne pourront être acceptés *en échange*. Le gain du monde n'a que deux résultats bien assurés: des soucis et des mécomptes dans le temps; la perte de l'âme dans l'éternité.

XVII. Les justes doivent se réjouir à la pensée que Jésus reviendra un jour les chercher pour les introduire dans le ciel, leur éternelle récompense. (Vers 27.)

XVIII. Les méchants, au contraire, doivent trembler à la pensée de ce retour d'un juge vengeur, inévitable. (Ver. 27. Voy. Rév. I, 7.)

XIV. Si l'époque de sa venue vers nous est encore incertaine, (ver. 28.) celle de notre départ vers lui est du moins prochaine et assurée. Donc, en

tout cas, nous allons paraître devant lui, pour lui rendre compte de nos œuvres.

## CHAPITRE XVII.

1. Et six jours après, Jésus prit Pierre, et Jacques, et Jean son frère, et les mena à l'écart sur une haute montagne.

1-9. (Voy. aussi Marc, ix, 2-10 ; Luc, ix, 28-36.)

1. « *Et six jours après.* » C'est-à-dire six jours à dater de la conversation rapportée dans le chapitre précédent. Luc (ix, 28) dit environ huit jours. Mais Matthieu, dans les six jours, ne comprend ni celui de la conversation mentionnée, ni celui de la transfiguration elle-même. Il y a donc accord parfait, d'autant plus que Luc ne prétend pas fixer le nombre exact, puisqu'il ajoute le mot *environ*. § « *Prit Pierre et Jacques et Jean.* » Ces trois apôtres furent plus tard témoins de l'agonie du Sauveur en Gethsémani. (Marc xiv, 33.) Jésus voulait les préparer au ministère évangélique, en leur montrant d'une manière toute spéciale, sa gloire et sa patience. § « *A l'écart sur une haute montagne.* » C'était afin de les éloigner des autres disciples. La montagne dont il est ici question n'est pas nommée dans le Nouveau-Testament ; on présume toutefois que c'était le Tabor, en Galilée. Luc ajoute (ix, 28) que Jésus s'y rendit pour prier. Notre Sauveur était souvent en prière. Pour être seul, alors, il se retirait ordinairement sur une montagne ou dans un désert. La solitude et le silence ont quelque chose d'imposant qui élève l'âme vers Dieu.

2. Et il fut transfiguré en leur présence ; et son visage resplendit comme le soleil ; et ses vêtements devinrent blancs comme la lumière.

2. « *Et Il fut transfiguré en leur présence.* » Le mot *transfiguration* ne désigne pas un changement de *nature*, mais simplement *d'apparence ou de forme*. La Bible nous déclare positivement en quoi ce changement consiste pour Jésus : 1° Son visage resplendit comme le soleil, c'est-à-dire, revêtit un éclat tout particulier. Il en arriva de même à Moïse, quand il descendait du Sinaï (Ex. xxxiv, 29, 30. ; voy. aussi Hébr. 1, 3,) où Christ est appelé la splendeur de la gloire de Dieu ; 2° Ses vêtements devinrent blancs comme la lumière. Marc dit qu'ils devinrent blancs comme de la neige, tels qu'il n'y a point de foulon sur la terre qui les pût ainsi blanchir. Par « foulon » on entend ordinairement un homme qui prépare le drap, qui le *foule* pour l'épaissir et le rendre plus ferme. Mais ici ce mot désigne celui qui le lave ou le blanchit après usage. Chez les Grecs, c'était une profession spéciale. Luc ajoute que le vêtement de Jésus devint resplendissant, c'est-à-dire, d'une blancheur éclatante. Rien ne confirme cependant ici l'opinion émise que le Sauveur parut alors avec son corps glorifié. L'Écriture ne nous dit point que son corps ait subi aucune transformation ; elle

ne parle que d'un changement dans l'apparence. Prenons garde de ne pas donner à la Bible un sens qu'elle n'a pas, mais acceptons la *telle qu'elle est*. § « *Ses vêtements*. » Il y a peut être une allusion à ce passage dans Jean (1, 14,) et dans (II Pierre 1, 16, 17.)

3. Et voici, ils virent Moïse et Élie qui s'entretenaient avec lui.

3. « *Et voici ils virent Moïse et Élie*. » Moïse dont la loi et les institutions préfiguraient le Messie. Il était donc particulièrement convenable qu'il apparût lorsque les prophéties et les types allaient être accomplis, et les rites supprimés. Élie, prophète non moins distingué, glorieusement enlevé au Ciel sans passer par la mort, avait reçu un honneur insigne; celui d'être lui-même le type du précurseur, du Messie. (Matth. iv, 5; Luc 1, 17; Matth. xi. 14.) Ils apparurent « environnés de gloire, » (Luc ix, 31) c'est-à-dire tels qu'ils étaient dans *les Cieux*, entourés de la gloire des rachetés. § « *S'entretenant avec lui* » Luc (ix, 31) dit qu'ils parlaient de la mort de Jésus à Jérusalem. Cette mort était pour des rachetés d'un intérêt immense. C'est en y croyant qu'ils avaient été sauvés; et maintenant que Jésus allait la souffrir, il n'est pas étonnant qu'elle fût le sujet de leur entretien. Luc ajoute (ix, 32) que Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient accablés de sommeil. Il est probable que lorsque la scène eut lieu, il faisait déjà nuit, que Jésus était en prière, et qu'il avait permis à ses disciples fatigués de se livrer au repos. La lumière éclatante qui brilla soudain sur la montagne, réveilla sans doute les apôtres.

4. Alors Pierre prenant la parole, dit à Jésus : Seigneur, il est bon que nous soyons ici ; faisons-y, si tu le veux, trois tentes : une pour toi, une pour Moïse, et une pour Élie.

4. « *Faisons y..... trois tentes*. » On dressait les tentes en enfonçant en terre des pieux sur lesquels on étendait une toile qu'on fixait ensuite par des cordes. (Voy. Notes sur Esaïe xxxiii, 20.) Au lieu de toile, on prenait quelquefois des branches d'arbres pour se garantir provisoirement de la pluie ou des rayons trop ardents du soleil. Pierre, heureux de cette vision, désirait la voir se continuer, et dans ce but conseilla de dresser trois tentes. Marc ajoute que les apôtres ne savaient ce qu'ils disaient en proposant cela. A la fois étonnés, effrayés, réjouis, et comme en extase, ils demandent à prolonger ce doux instant.

5. Et comme il parlait encore, voici une nuée resplendissante qui les couvrit de son ombre; puis voilà une voix qui vint de la nuée, disant : Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai pris mon bon plaisir; écoutez-le.

5. « *Voici une nuée resplendissante qui les couvrit de son ombre*. » L'expression : *qui les couvrit de son ombre* signifie ici que la nuée les enveloppa, et non qu'elle projeta sur eux de l'obscurité. Or une nuée était le symbole de la présence divine. C'est ainsi que Dieu allait devant les Israélites, dans une colonne de nuée, obscure durant le jour, et lumineuse pendant la nuit. (Ex. xiv, 19, 20); il apparut sur le mont Sinaï, entouré d'une nuée de feu. (Ex. xxiv, 15-17), et une nuée, symbole de la présence divine,

appelée le *Shechinah*, se tenait continuellement dans le Lieu très-Saint. (I Rois viii, 10, 11; Ezech. i, 4; x, 4.) Cette splendeur du Tabor prépara donc les disciples à prêter l'oreille à la parole de l'Eternel. § « *Celui-ci est mon Fils bien-aimé.* » C'était la voix de Dieu, qui pour la seconde fois prononça ces paroles remarquables. (Voy. Math. iii, 17.) Cette déclaration était destinée à fortifier les apôtres, à les disposer à écouter Christ, à l'exclusion de tout autre; à l'honorer tout autrement qu'Élie et Moïse, et enfin à raviver leur foi ébranlée par la mort de Christ, quand ils devraient ensuite prêcher eux-mêmes l'Évangile. (Voy. II. Pierre i, 17, 18.)

6. Ce que les disciples ayant ouï, ils tombèrent le visage contre terre, et eurent une très-grande peur. 7. Mais Jésus, s'approchant, les toucha, en leur disant : Levez-vous et n'ayez point de peur. 8. Et eux levant leurs yeux, ne virent personne que Jésus tout seul.

6-8. « *Ils tombèrent le visage contre terre.* » Enveloppés de la nuée, ils furent effrayés, se cachant ainsi en présence de Dieu. Il fallut la voix de leur maître bien-aimé pour calmer leur frayeur. Nul homme ne peut voir Dieu et vivre; et ce n'est que réfléchi sur la face de Christ que la gloire de Dieu peut être contemplée par les mortels. (Voy. 2 Cor. iv, 6.)

9. Et comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur commanda, en disant : Ne dites à personne la vision, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts.

9. « *Ne dites à personne la vision.* » Cette vision était particulièrement destinée à les confirmer dans la vérité qu'il était le Messie. Aussi longtemps que Jésus était avec eux, il était inutile que les apôtres racontassent ce qu'ils avaient vu. Après sa crucifixion, cette preuve qu'il était Christ leur viendrait à propos; c'est alors qu'ils en auraient besoin. Cette vision avait eu trois témoins, autant que la Loi en exigeait pour établir une preuve. De plus, en la racontant immédiatement, ils auraient irrité les Juifs et mis en danger la vie de Jésus, dont le temps n'était pas encore venu. § « *Vision*; » apparition; ce dont ils avaient été témoins sur la montagne. Le but unique de cette transfiguration était de les convaincre qu'il était Christ; qu'il était plus grand que le plus grand d'entre les prophètes; qu'il était le Fils de Dieu. Marc ajoute (ix, 10) qu'ils retinrent cette parole-là en eux-mêmes, et se demandèrent ce que c'était que de ressusciter des morts. Les pharisiens croyaient à la résurrection; sans doute les disciples y croyaient aussi. Mais leurs vues n'étaient pas claires. Et surtout, ils ne comprenaient pas ce que Jésus voulait dire par sa résurrection au bout de trois jours.

10. Et ses disciples l'interrogèrent en disant : Pourquoi donc les scribes disent-ils, qu'il faut qu'Élie vienne premièrement.

10-13. (Voy. aussi Marc ix, 11-13.) « *Pourquoi donc les scribes disent-ils, etc.* » Les disciples semblent avoir été convaincus qu'il est le Messie. La *transfiguration* avait fait disparaître tous leurs doutes. Mais ils se rappelaient que c'était une croyance générale chez les Juifs, qu'Élie apparaîtrait avant la venue du Messie; et ils ne songeaient pas qu'il avait déjà paru en Jean-Baptiste. Voilà pourquoi ils employèrent le mot *donc*. Nous sommes

convaincus que tu es le Christ. Mais Élie n'est pas encore venu, comme l'on s'y attendait. Pourquoi donc cette opinion de nos savants, les scribes? Ont-ils raison ou tort de s'attendre à la venue d'Élie? (Voy. Note Matt. xi, 44.)

11. Et Jésus répondant, dit : Il est vrai qu'Élie viendra premièrement, et qu'il rétablira toutes choses.

11. « *Il est vrai qu'Élie viendra premièrement, et qu'il rétablira toutes choses* » Il n'entendait pas par là qu'Élie eût encore à paraître, car Il leur dit clairement qu'il était déjà venu; mais Il voulait dire que la doctrine enseignée par les scribes était vraie; qu'Élie devait apparaître avant la venue du Messie. Rétablir, remettre dans l'état primitif (Math. xxi, 43). La tâche de l'Élie attendu était donc de réformer le peuple, de le préparer à la venue du Messie en lui donnant des idées plus justes; aussi Jean-Baptiste, cet Élie envoyé au milieu d'une nation corrompue, pleine de vices dans sa conduite et de fausses idées, accomplit parfaitement sa mission, réforma les mœurs des Juifs et leurs notions sur le Messie qui devait venir.

12. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu, et ils ne l'ont point connu; mais ils ont fait tout ce qu'ils ont voulu; ainsi le Fils de l'homme doit souffrir aussi de leur part. 13. Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé.

12. « *Élie est déjà venu.* » C'est-à-dire, Jean-Baptiste, animé de l'Esprit et de la vertu d'Élie. (Voy. Luc i, 17.) § « *Ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu.* » Ils le mirent à mort. (Matt. xiv, 10.) Marc ajoute (ix, 12) : Il est écrit du Fils de l'homme : Il faut qu'il souffre beaucoup et qu'il soit chargé de mépris. Cela se trouve plus particulièrement dans l'admirable prophétie d'Ésaïe, au chapitre liii.

14. Et quand ils furent venus vers les troupes, un homme s'approcha et se mit à genoux devant lui.

14-21. Ce récit, accompagné de quelques détails, est aussi dans Marc (ix, 14-29), et Luc (ix, 37-43.)

13. « *Quand ils furent venus vers les troupes.* » Cet événement eut lieu le lendemain de la transfiguration. (Luc ix, 37.) Cette multitude se composait sans doute des personnes qui l'avaient suivi pendant son ministère, et dont plusieurs étaient de vrais disciples. Avec eux, nous dit Marc (ix, 16), se trouvaient des scribes qui les questionnaient. Il est probable qu'ils feignaient de prendre des informations sur le Sauveur, sur sa naissance, sa famille, sa manière de vivre, tout en exposant leurs propres doctrines, d'après lesquelles un être tel que Jésus ne pouvait être le Messie. Toutefois, comme le peuple le croyait, ces scribes n'osaient pas attaquer cette opinion ouvertement, mais ils l'essayaient par d'adroites insinuations. L'erreur sait revêtir des formes subtiles, comme celle d'une simple et candide question; aussi Jésus la compare-t-il au levain. (Matth. xvi, 11, 12). La multitude voyant venir Jésus, quitta les scribes et courut à sa rencontre (Marc). Ils étaient étonnés, sans doute parce qu'ils ne s'attendaient pas à le voir là. Dans leur joie de le rencontrer d'une manière si inattendue, ils le saluèrent, (Marc) c'est-à-dire, ils se prosternèrent probablement devant lui, selon

l'usage en Orient. (Voy. Note, Luc, x, 4.) Jésus, voyant les scribes et devant leur intention perfide, le leur fit sentir en leur demandant de quoi ils disputaient ainsi avec ses disciples. (Marc ix, 16.) Honteux de leur coupable projets, ils gardèrent le silence. § « *Un homme s'approcha et se mit à genoux devant lui.* » C'est-à-dire, le salua, lui montra un profond respect. (Note, Luc, x, 4.) Ce n'était pas un hommage religieux, mais simplement une marque de haute considération.

15. Et lui dit : Seigneur aie pitié de mon fils, qui est lunatique, et misérablement affligé ; car il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau.

15. « *Seigneur, aie pitié.* » Seigneur, ici, est un titre donné par civilité et n'implique pas l'idée de divinité. § « *Mon fils.* » C'était un fils unique. (Luc.) Il était possédé d'un démon ; voici les symptômes de son mal : il était *lunatique* (Voy. Note sur Matth. iv, 24.), éprouvait de grandes souffrances, faisait des chutes soudaines et fréquentes comme les épileptiques ; il était muet, excepté au moment de ses crises, où, saisi par l'esprit, il criait, écumait, grinçait des dents et tombait épuisé. (Luc ix, 37.)

16. Et je l'ai présenté à tes disciples ; mais ils ne l'ont pu guérir.

16. « *Et je l'ai présenté à tes disciples, etc.* » Non pas aux apôtres, qui avaient le pouvoir de chasser les démons ; (Matth. x, 8), mais à d'autres disciples qui avaient vainement tenté d'opérer ces miracles. Il est probable que ces derniers ne le suivaient pas dans son ministère. (Marc ix, 38.)

17. Et Jésus répondant, dit : O race incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous supporterai-je ? amenez-le moi ici.

17. « *Et Jésus répondant dit : O race incrédule et perverse !* » Pervers signifie tordu, de travers ; il se dit du regard mal dirigé. Le mot employé pour les hommes, signifie que leurs opinions sont détournées de la vérité, et que leur conduite est mauvaise. Jésus l'appliquait probablement aux Juifs, et non à ses véritables disciples. § « *Jusques à quand vous supporterai-je.* » Ce n'est pas tant une expression d'impatience et de plainte, qu'une manière vive de leur reprocher leur lenteur à reconnaître en lui le Messie, malgré ses miracles. Marc ajoute : (ix, 20-22), que lorsque le possédé fut amené, l'esprit l'agita avec violence, de sorte qu'il tomba à terre, et devint comme mort. Il dit plus loin qu'il souffrait de cette maladie depuis sa tendre enfance. Les disciples, voyant la persistance et la gravité du mal désespérèrent de la guérison. Ils manquèrent de *foi*, doutèrent, et *par conséquent* ne purent réussir. Jésus dit au père : (Marc ix, 23.) « Si tu le peux croire, toutes choses sont possibles au croyant. » C'est-à-dire, cette guérison aura lieu, si tu as la foi. Non pas que la foi du père donnât à Jésus le *pouvoir* de guérir le fils, mais elle le disposerait à exercer ce pouvoir en sa faveur. C'est dans ce sens que toutes choses sont possibles au croyant. Le père croyait. (Marc ix, 24.) Il vint, comme cela convenait à un père, pleurant, et suppliant Jésus d'augmenter assez sa foi, pour qu'il pût obtenir du Sauveur la guérison de son enfant. « *Aide-moi*

*dans mon incrédulité.* » (Marc ix, 24.) Expression d'humilité : que ma foi bien faible ne me prive pas de tes bénédictions.

18. Et Jésus censura fortement le démon, qui sortit hors de cet enfant; et à l'heure même l'enfant fut guéri.

18. « *Et Jésus censura fortement le démon.* » Le mot *censurer* signifie à la fois *réprimander* et *commander*. Il le *réprimanda* d'avoir affligé l'enfant, et lui *commanda* d'en sortir. Marc (ix, 25) a cité les paroles dont il se servit, paroles de reproche et de commandement : « Esprit muet et sourd, je te commande, moi, sors de cet enfant, et n'y entre plus. » Et l'esprit sortit, en criant, laissant l'enfant comme mort. Jésus l'ayant relevé, le prit par la main, (Marc) et le rendit à son père, (Luc).

19. Alors les disciples vinrent en particulier à Jésus, et lui dirent : Pourquoi ne l'avons-nous pu jeter dehors?

19. « *Alors les disciples vinrent, etc.* » Ils firent cette question à Jésus, après être entrés dans une maison qui se trouvait près de l'endroit où le miracle avait été opéré. (Marc.) Jésus leur répondit que c'était à cause de leur incrédulité qu'ils n'avaient pu le chasser. Ils étaient découragés par la résistance de cette maladie. Leur *oi* n'eût pas rendu le miracle plus facile à Dieu, mais Dieu exigeait cette foi de ceux dont Il faisait ses instruments.

20. Et Jésus leur répondit : C'est à cause de votre incrédulité; car en vérité, je vous dis, que si vous aviez de la foi, aussi gros qu'un grain de semence de moutarde, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait; et rien ne vous serait impossible.

20. « *Aussi gros qu'un grain de semence de moutarde.* » (Voy. Note Matth. xiii, 31, 32.) La graine de moutarde étant la plus petite de toutes les semences, quelques-uns ont supposé que Jésus voulait dire : si vous avez la plus faible foi, pourvu qu'elle soit véritable, vous pouvez toutes choses. Mais la graine de moutarde produisant *le plus grand arbrisseau connu*, d'autres ont supposé que le Sauveur voulait dire : si vous avez la foi qui, d'abord faible, croît et se fortifie, vous pouvez accomplir les œuvres les plus difficiles. Il y a, dans la semence de moutarde, un principe de vitalité qui représente très-bien celui de la foi. § « *Vous diriez à cette montagne, etc.* » Il est probable qu'en leur parlant ainsi, Il leur montrait du doigt une des montagnes environnantes.

21. Mais cette sorte de démons ne sort que par la prière et par le jeûne.

21. « *Mais cette sorte, etc.* » C'est-à-dire, lorsque les démons ont possédé si longtemps une personne, et produit en elle de si profonds ravages, ils ne sauraient être chassés qu'à l'aide de la prière et du jeûne. § « *Ne sort que par la prière et par le jeûne.* » C'est-à-dire, pour opérer de tels miracles, et chasser les démons dans des cas si difficiles, *il faut la foi la plus complète*. Cette foi ne peut s'obtenir et se conserver que par de fré-

quentes prières, et par une abstinence de nourriture, telle que l'esprit soit libre de jouir de la plus intime communion avec Dieu.

22. Et comme ils se trouvaient en Galilée, Jésus leur dit : Il arrivera que le Fils, de l'homme sera livré entre les mains des hommes.

22, 23. (Voy. aussi Marc ix, 30-33; Luc ix, 43-45.) « *Et comme ils se trouvaient en Galilée.* » Partie septentrionale de la Palestine. (Voy. Note Matth. ii, 22.) § « *Le fils de l'homme sera livré,* etc. » Livré, signifie ici trahi, ce qui fut accompli par Judas Iscariot, surnommé, à cause de cela, le traître. (Matth. xxvi, 14-16, 47-50.)

23. Et qu'ils le feront mourir; mais le troisième jour il ressuscitera. Et les disciples en furent fort attristés.

23. « *Qu'ils le feront mourir.... et il ressuscitera.* » (Voy. Matth. xii, 40.) Marc et Luc ajoutent que les apôtres ne comprirent point ce qu'il disait et qu'ils craignaient de l'interroger. Les causes en étaient celles-ci : 1° Ils lui étaient fortement attachés, et furent *attristés* (Matthieu) à la nouvelle qu'il devait bientôt les quitter. C'était donc lentement et à contre-cœur qu'ils apprenaient que leur maître devait être ainsi maltraité; 2° Ils n'étaient pas *disposés* à l'admettre. Ils savaient que Jésus était le Messie. Mais ils s'imaginaient qu'il devait devenir un prince temporel, et rétablir le royaume d'Israël. (Actes i, 6.) Il leur semblait que cette attente serait trompée si Jésus était livré entre les mains de ses ennemis; 3° Bien que ses paroles fussent très-claires, ils ne les comprirent pas, ils *ne pouvaient accorder* ensemble qu'il fût le Messie, et qu'il fût mis à mort; ils ne le comprirent qu'après sa résurrection.

24. Et lorsqu'ils furent venus à Capernaüm, ceux qui recevaient les didrachmes s'adressèrent à Pierre, et lui dirent : Votre maître ne paye-t-il pas les didrachmes ?

24-27. « *Lorsqu'ils furent venus à Capernaüm.* » (Voy. Note Matth. iv, 13.) § « *Ceux qui recevaient les didrachmes.* » La *drachme* était une pièce de monnaie grecque valant environ soixante centimes. Ce *tribut*, qui était de deux drachmes, ne se payait pas au gouvernement romain, mais aux receveurs Juifs, et il était consacré au service du temple. La loi de Moïse permettait (Voy. Ex. xxx, 11-16) qu'en faisant le dénombrement du peuple, on imposât chaque personne d'un demi-sicle. Cette dime, payée en sus de toutes les autres, semble avoir été volontaire. Elle était destinée à acheter des animaux pour les sacrifices journaliers; du bois, de la farine, du sel, de l'encens, etc., pour le service du temple. Deux drachmes valaient environ un demi-sicle. § « *Votre maître ne paie-t-il pas les didrachmes ?* » Cette demande suppose en effet que ce tribut était facultatif. Pierre répondit que son maître payait toutes les taxes imposées à la nation.

25. Il dit : Oui. Et quand il fut entré dans la maison, Jésus le prévint, en lui disant : Quest-ce qui t'en semble, Simon ? Les rois de la terre, de qui prennent-ils des tributs ou des impôts ? est-ce de

leurs enfants, ou des étrangers? 26. Pierre dit : Des étrangers. Jésus lui répondit : Les enfants en sont donc exempts.

25, 26. « *Jésus le prévint.* » C'est-à-dire Jésus lui parla avant que Pierre lui eût communiqué la réponse qu'il avait faite aux percepteurs d'impôts. Ce qui prouve que Jésus connaissait la réponse de son apôtre, bien que faite en son absence. § « *De leurs enfants.* » De leurs fils, des membres de leur famille. § « *Ou des étrangers.* » Le mot étranger désigne ici tous ceux qui ne sont pas de la famille. Pierre dit que c'était des étrangers que les rois percevaient ces tributs. Jésus répondit : Les enfants ou les fils des rois en sont donc exempts? C'est-à-dire, on ne perçoit pas les taxes sur eux. Et appliquant cette règle générale à son cas particulier, Jésus veut dire : cet impôt étant perçu en faveur de *mon* père, moi, son Fils, par ma parenté même, j'en suis exempt.

27. Mais afin que nous ne les scandalisons point, va-t'en à la mer, et jette l'hameçon; et prends le premier poisson qui montera, et quand tu lui auras ouvert la bouche, tu y trouveras un statère; prends-le, et le leur donne pour moi et pour toi.

27. « *Afin que nous ne les scandalisons point.* » De peur de leur laisser croire que nous méprisons le temple et son service, et de provoquer ainsi d'inutiles oppositions, payons le tribut, bien que nous n'y soyons pas obligés. § « *Va-t'en à la mer.* » Ceci se passait à Capernaüm, sur les bords de la mer de Tibériade. § « *Tu y trouveras un statère.* » Un statère était une pièce d'argent romaine, de la valeur de quatre drachmes, ou un sicle, et suffisante, par conséquent, pour payer le tribut pour deux personnes : lui-même et Pierre. De quelque manière que ce passage soit compris, il suppose Jésus un être divin. Si Jésus *savait* que le premier poisson qui monterait aurait une telle pièce d'argent dans la bouche, cela prouve son *omniscience*. S'il avait créé là cette pièce de monnaie pour la circonstance, cela montre sa toute-puissance. La première supposition est la plus probable.

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XVII.

I. Recherchons la solitude pour prier en secret. (Ver. 1.) Jésus se retirant seul sur la montagne nous en donne l'exemple. En le suivant, nous éviterons le danger de l'ostentation, et le piège de l'orgueil, où nous risquons de tomber quand on nous écoute prier. Ayons une retraite pour y prier chaque jour en présence de Dieu seul. (Voy. Notes sur Chap. vi. 6.)

II. C'est là surtout que nous trouverons Dieu. (Ver. 2.) C'est pendant une prière faite « à l'écart » qu'eut lieu la transfiguration de Jésus, la plus brillante manifestation de *sa gloire*. De même, les témoignages les plus clairs de l'amour de Dieu nous seront accordés au milieu de nos prières secrètes.

III. La transfiguration du Tabor nous révèle en Christ une gloire sans

égale. Jamais aucun des prophètes n'obtint un tel honneur. Les plus grands d'entre eux, Moïse et Élie, viennent lui rendre hommage, et Dieu le place bien loin au dessus d'eux, en les invitant eux-mêmes avec toute créature, à l'écouter comme son Fils bien-aimé. Christ se montre donc ici à nous, revêtu de sa nature divine, honoré par ses rachetés, et environné de la gloire des Cieux.

IV. Bien que tous les chrétiens se doivent un amour mutuel, des préférences leur sont permises. Christ aimait *tous* ses disciples, et cependant il en traita quelques-uns avec une plus grande intimité. (Ver. 1.) De même, des rapports d'âge, d'éducation, de sentiments peuvent unir avantageusement des chrétiens d'une manière plus intime.

V. La mort de Jésus est d'un prix immense pour les rachetés. Moïse et Élie s'en entretenaient. (Luc. ix, 31.) Les anges eux-mêmes désirent en sonder les mystérieuses profondeurs. (Pierre 1, 12.) Dans cette mort, qui sauve tous les rachetés, brille la preuve la plus éclatante de la justice et de l'amour de Dieu.

VI. Les chrétiens devraient toujours se plaire là où le Seigneur se manifeste à eux. (Ver. 4.) Pierre leur en donne l'exemple, car ce n'est pas son désir de rester sur le Tabor, mais la manière dont il l'exprime, qui est irrépréhensible. Aussi devons-nous nous plaire dans la maison de Dieu, où Jésus se manifeste à nous comme notre Sauveur et notre ami.

VII. Si Christ est avec nous, ne nous effrayons pas devant les manifestations les plus terribles de la puissance divine. (Ver. 7.) Abandonnés à nous mêmes, nous aurions raison de craindre, personne ne pouvant contempler Dieu et vivre, car il est un feu consumant. (Héb. xii, 29.) Avec Jésus pour ami, nous pouvons courageusement affronter la mort, nous présenter au tribunal du Souverain Juge, et soutenir pendant l'éternité l'éclat de la splendeur divine.

VIII. Au delà de ce monde, les rachetés vont dans un séjour de gloire jouir du bonheur éternel. (Ver. 3.) Moïse et Élie ne furent pas créés de nouveau; ils descendirent du Ciel tels qu'ils y étaient, et ils y retournèrent. Aussitôt après la mort, l'âme se sépare donc du corps, et vit heureuse ou misérable.

IX. Il est probable que les saints dans le Ciel ont *quelque* connaissance de ce qui se passe sur la terre; car Moïse et Élie furent instruits de la mort que Jésus allait souffrir à Jérusalem.

X. Toute l'Écriture doit s'accomplir, et s'accomplit chaque jour, mais souvent dans les événements que nous supposons sans rapport avec elle. (Ver. 12.)

XI. De faux docteurs s'efforceront peut-être de nous détourner de la vérité, en nous adressant avec ruse de simples questions. (Marc ix, 14.) Tenons-nous toujours en garde contre ceux qui mettent en doute ce que Christ a clairement enseigné.

XII. (Marc ix, 15.) L'esprit et la parole de Christ sont pour nous des

guides infallibles. Lorsque le mondain nous présente des subtilités pour ébranler notre foi, laissons-le, et allons sonder les Écritures, et prier Jésus, le chemin, la vérité et la vie.

XIII. Les parents, pleins de sollicitude pour leurs enfants, doivent, quand ils sont malades, s'adresser à Dieu pour leur guérison. (Ver. 15.) Le Seigneur, sans faire un miracle en leur faveur, peut rendre les remèdes efficaces.

XIV. Nous voyons que, par la foi, un père obtint la guérison de son enfant. (Ver. 14-18.) De même, si des parents ont une foi sincère, produisant en eux une sainteté véritable, leurs prières et leur exemple, pourront être, auprès de leurs enfants, des moyens bénis de conversion et de salut.

XV. (Marc ix. 24.) Tout en reconnaissant que notre péché nous attire une juste condamnation, et que notre incrédulité s'oppose aux faveurs de Dieu, demandons néanmoins à Jésus d'augmenter notre foi, pour rendre possible l'objet de nos désirs.

XVI. Notre incrédulité est un grand obstacle à notre sanctification. (Ver. 20.) Nous reculons souvent devant les difficultés et les exigences de la vie chrétienne, parce que nous ne cherchons pas notre force en Dieu. Le vrai moyen de mener une vie religieuse et paisible est de *faire simplement et fidèlement ce que Dieu demande de nous* avec le secours de sa grâce.

XVII. Nous voyons ici que, pour croître dans la foi, (Ver. 21.) nous devons prier, jeûner et renoncer à nous-mêmes. La foi est une plante qui ne croît pas sans culture; elle ne se développe que sous la vivifiante chaleur des rayons du soleil de justice.

XVIII. Il est naturel que la mort de Jésus, notre *meilleur ami*, fasse couler nos larmes. (Ver. 23.) Mais ce qui devrait nous affliger bien plus encore, c'est la pensée que ce sont nos péchés qui, interrompant ses joies célestes, vinrent causer sa mort cruelle.

XIX. En même temps, nous devons nous réjouir de ce que Dieu fit, de cette mort, la source des plus riches bénédictions qui soient jamais descendues sur la race humaine. En Jésus, il mit en évidence la vie et l'immortalité. (Ver. 23.)

XX. Nous devons nous soumettre aux lois de notre pays, tant qu'elles ne sont pas en opposition avec celles de Dieu. Les gouvernements ne sauraient se passer de lever des impôts. (Ver. 25; voy. aussi Rom. xiii, 1-7.)

XXI. Nous devons aussi contribuer, autant qu'il est en notre pouvoir, aux œuvres chrétiennes. Le tribut que Jésus paya dans cette occasion-ci, était destiné au service du temple. (Ver. 24-27.) Il savait combien les institutions religieuses contribuent au bien de l'homme. Il fit même un miracle pour offrir un don destiné à soutenir un culte qui favorisait l'ordre, les lumières et la paix. A son exemple, tout chrétien doit son concours au soutien de la religion. Si quelqu'un pouvait en douter, qu'il contemple le triste spectacle d'une société d'impies, de voleurs, de débauchés, et qu'il

dise si l'argent, consacré d'une manière quelconque à faire disparaître ces vices, n'est pas utilement employé.

## CHAPITRE XVIII.

1. En cette même heure-là, les disciples vinrent à Jésus en lui disant : Qui est le plus grand au royaume des cieux ?

1-6. (Voy. aussi Marc ix, 33-41 ; Luc ix, 46-50.) « *Qui est le plus grand au royaume des Cieux ?* » Les apôtres firent cette question dans le sens juif ; dans la supposition que Jésus comme Messie, devait établir sur la terre un puissant royaume, où se distribueraient des places et des honneurs. Ils discutaient souvent à ce sujet. Marc (ix, 34) nous dit : que l'ayant fait dans cette occasion, Jésus s'informa du sujet de leur dispute ; et Luc (ix, 47) ajoute qu'il vit leur pensée secrète, ce qui prouve son omniscience, car Dieu seul peut sonder les cœurs. (Jér. xvii, 10.) Se voyant pénétrés, les apôtres honteux, gardèrent d'abord le silence, mais ensuite demandèrent à Jésus de résoudre la question. (Matth. xviii, 1.)

2. Et Jésus ayant appelé un petit enfant, le mit au milieu d'eux,  
3. Et leur dit : En vérité je vous dis, que si vous n'êtes changés, et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

2, 3. « *Si vous n'êtes changés.* » Ici « changés » ne signifie pas convertis, régénérés. La conversion, la régénération est le grand acte qui fait passer l'incrédule à la foi, le pécheur à la sanctification ; en un mot, qui conduit l'homme naturel de la mort à la vie spirituelle. Mais ici « changés » signifie passer d'une opinion à une autre sur le sujet spécial du royaume des Cieux. Les apôtres attendaient un royaume terrestre, un prince temporel, des postes honorables à se partager, et se demandaient lequel chacun d'eux devrait remplir. Jésus leur dit qu'ils ont des vues fausses, et qu'ils doivent en changer, sans quoi, ils n'auront aucune part dans son royaume. § « *Si vous ne devenez comme de petits enfants.* » Les enfants sont, en général, sans ambition, et sans orgueil ; leur caractère est humble et docile. En demandant à ses disciples de devenir semblables à des enfants, Jésus ne veut pas exprimer une opinion sur l'ensemble des dispositions morales, naturelles de l'enfant ; mais dire simplement que les apôtres doivent leur ressembler sur le point spécial de l'humilité, mettre de côté leurs vues ambitieuses, leur orgueil, pour prendre la plus basse des positions. Marc ajoute (ix, 35) qu'avant de mettre le petit enfant au milieu d'eux, Jésus leur dit : « Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous, et le serviteur de tous. » C'est-à-dire, que le chrétien le plus humble, s'estimant le dernier, est réellement le plus distingué. L'humilité consiste à nous voir ce que Dieu nous voit. Il n'y a point de honte à

s'estimer à sa juste valeur. Ce qui est honteux, c'est de vouloir passer pour meilleur qu'on ne l'est.

4. C'est pourquoi quiconque deviendra humble, comme est ce petit enfant, celui-là est le plus grand au royaume des cieus.

4. « *Le plus grand, etc.* » Celui qui a reçu la plus grande mesure de l'esprit chrétien.

5. Et quiconque reçoit un tel petit enfant en mon nom, il me reçoit.

5. « *Un tel petit enfant.* » Celui qui est humble, débonnaire, et sans ambition, comme un enfant, en un mot, un vrai chrétien. § « *En mon nom.* » Comme étant mon disciple ; quiconque reçoit et aime un homme possédé de mon esprit, celui-là m'aime aussi. « *Recevoir,* » ici c'est approuver, aimer, traiter avec bonté ; secourir dans le besoin. (Voy. Matth. xxv, 35-40.) Marc (ix, 38) et Luc (ix, 49) placent ici une conversation omise par Matthieu. Jean dit à Jésus qu'ils avaient vu quelqu'un qui chassait les démons en son nom, et qu'ils l'en avaient empêché, parce qu'il n'allait point avec eux. Jésus lui répondit qu'ils n'auraient pas dû l'en empêcher, parce qu'il n'y avait personne qui fit un miracle en son nom qui pût mal parler de lui. C'est-à-dire que, quoique cet homme ne marchât pas à sa suite, il ne pouvait lui être opposé. Ils auraient dû se rappeler que le don d'opérer un miracle ne peut venir que de Dieu, que celui qui, favorisé de ce pouvoir, l'exerçait au nom de Christ, devait être un de ses vrais amis. Il est donc probable que la puissance d'accomplir des prodiges fut donnée à plusieurs disciples qui ne suivaient pas Jésus durant son ministère.

6. Mais quiconque scandalise un de ces petits qui croient en moi, il lui vaudrait mieux qu'on lui pendît une meule d'âne au cou, et qu'on le jetât au fond de la mer.

6. « *Quiconque scandalise.* » Scandaliser signifie causer la chute de quelqu'un, le faire pécher ; ou mettre un obstacle devant sa piété. (Note Matth. v, 29.) § « *Un de ces petits.* » Les chrétiens qui manifestent le même esprit que les petits enfants. (1 Jean ii, 1 à 28.) § « *Il lui vaudrait mieux qu'on lui pendît une meule d'âne au cou, etc.* » Cela veut dire qu'il serait préférable pour cet homme de mourir avant d'avoir commis ce péché. Car faire tomber le plus faible chrétien dans le mal, c'est le plus grand tort qu'on puisse lui faire, et mérite d'être puni en conséquence.

7. Malheur au monde à cause des scandales ; car il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; toutefois malheur à l'homme par qui le scandale arrive.

7. « *Malheur au monde à cause des scandales.* » Les scandales produiront les châtements ou la souffrance. Les scandales désignent ici les tentations qui induiront les autres à pécher. (Note sur Matth. v, 29.) § « *Car il est nécessaire, etc.* » La dépravation des hommes est telle qu'il y en aura toujours pour pousser leurs semblables au mal, pour conduire les chrétiens à l'erreur, et pour se réjouir de les y avoir fait tomber. D'ailleurs, notre

ruption naturelle est si profonde, la force de la passion si grande, que dans ces tentations, les péchés dominants l'emporteront presque toujours. « *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive.* » Il n'y a pas de faute plus grave que celle de pousser les autres au mal. Il faut une grande méanceté de cœur pour se décider à troubler la paix, à souiller la pureté, détruire les âmes de ses semblables; et cependant, dans tous les siècles, les multitudes se sont efforcées par la violence, les menaces et la ruse, d'éloigner les chrétiens de la foi pour les pousser dans le péché.

8. Que si ta main ou ton pied te fait broncher, coupe-les, et les jette loin de toi; car il vaut mieux que tu entres boiteux ou manchot dans la vie, que d'avoir deux pieds ou deux mains, et être jeté dans le feu éternel. 9. Et si ton œil te fait broncher, arrache-le, et le jette loin de toi; car il vaut mieux que tu entres dans la vie, n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux, et être jeté dans la géhenne du feu.

8, 9. « *Que si ta main, etc.* » (Voy. Notes Matth. v, 29, 30.) Tous ces exemples ont la même portée. Nous devons nous séparer de tout ce qui nous fait pécher, même de ce qui nous serait le plus cher; il y va du salut de notre âme. § « *Il vaut mieux que tu entres dans la vie boiteux manchot..... ou n'ayant qu'un œil.* » Ce n'est pas à dire que le corps suscité sera incomplet ou difforme; mais le sens est, qu'il vaut mieux entrer au Ciel sans posséder ici-bas les choses qui nous auraient fait pécher, que d'en jouir dans ce monde pour être perdu avec elles dans l'autre. « *Dans la géhenne du feu.* » (Voy. Notes sur Marc ix, 44-46-48.)

10. Prenez garde de ne mépriser aucun de ces petits; car je vous assure que dans les cieux leurs anges regardent toujours la face de mon Père, qui est aux cieux.

10. « *Prenez garde de ne mépriser aucun de ces petits, etc.* » Aucun de ces petits n'est devenu semblable à de petits enfants, aucun chrétien. Jésus donne suite à la raison pour laquelle nous ne devons pas mépriser le plus faible de ses disciples; elle est empruntée aux soins que Dieu prend d'eux. La dernière preuve de ces soins, c'est que, dans les cieux, leurs anges regardent toujours sa face. Je ne pense pas qu'il entende par là que tout ange ait son ange gardien, comme le croyaient les Juifs; mais, en général, les anges protègent ses disciples, les aident, veillent sur eux. (Héb. i, 14.) § « *Regardent toujours la face de Dieu.* Ceci est emprunté à l'usage des cours dans l'antiquité: être admis en présence d'un prince, contempler habituellement sa personne, avoir un libre accès auprès de lui, étaient autant de signes qu'on jouissait d'une grande faveur. (I Rois x, Esther i 14.) Ainsi donc, dit Notre Sauveur, nous ne devons pas dédaigner les chrétiens les plus obscurs, car ils sont servis par les créatures les plus nobles et les plus élevées; par des créatures qui jouissent continuellement de la faveur du roi des cieux.

11. Car le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était perdu.

11. « *Car le Fils de l'homme, etc.* » La seconde raison pour ne pas mépriser les chrétiens, c'est que le Fils de l'homme est venu les chercher et sauver. § « *Fils de l'homme.* » (Voy. Notes sur Matth. viii, 19, 20.) § « *Ce qui était perdu.* » Les biens sont perdus lorsqu'ils sont dépensés, mal placés, etc.; lorsque nous ne pouvons nous en servir : les amis sont perdus pour nous lorsqu'ils meurent, et que nous ne pouvons plus jouir de leur société. On dit d'un homme pervers, qu'il est *perdu* pour la vertu et le bonheur : il est inutile à la société. De même tous les hommes sont *perdus*; ce sont des méchants et des misérables qui se sont éloignés de Dieu. Ils sont perdus pour la piété, le bonheur et le Ciel. Voilà ceux que Jésus est venu sauver au prix de son sanglant sacrifice.

12. Que vous en semble? Si un homme a cent brebis, et qu'il y en ait une qui se soit égarée, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf, pour s'en aller chercher celle qui s'est égarée? 13. Et s'il arrive qu'il la trouve, en vérité je vous dis, qu'il en a plus de joie, que des quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées. 14. Ainsi la volonté de votre Père qui *est* aux cieux n'est pas qu'un seul de ces petits périsse.

12-14. Pour nous montrer plus clairement que nous ne devons pas mépriser ces petits, Jésus propose une parabole dans laquelle Il fait ressortir la joie que l'on éprouve en retrouvant une chose perdue. Un homme se réjouit plus d'avoir recouvré une seule brebis égarée, que de posséder tout le reste du troupeau. De même, Dieu se réjouit que l'homme soit ramené; Il le cherche lui-même, et l'ayant trouvé, Il veille sur lui avec amour. Si Dieu aime et protège ainsi un racheté, certes *les hommes* ne doivent pas le mépriser. Voyez une explication plus détaillée de ce passage dans Luc (xv, 4-10).

15. Que si ton frère a péché contre toi, va, et reprends-le entre toi et lui seul; s'il t'écoute, tu as gagné ton frère.

15-20. « *Que si ton frère.* » Frère en la foi. Les chrétiens sont appelés frères, parce qu'ils appartiennent à la même famille des rachetés, qu'ils ont le même père, Dieu, et parce qu'ils sont unis par les mêmes objets et la même destinée. § « *A péché contre toi.* » S'il t'a *injuré* d'une manière quelconque, en parole ou en action. On peut pécher contre quelqu'un en lui faisant tort dans sa personne, dans sa réputation et dans ses biens. § « *Va, et reprends-le.* » C'était exigé par la Loi. (Léo. xix, 17.) Demande-lui d'expliquer sa conduite, et s'il a eu tort, fais-le lui sentir d'une manière amicale et fraternelle. Cela doit se passer en *tête-à-tête* : 1° afin qu'il ait l'occasion de se justifier. Lorsqu'on croit avoir été insulté, dans neuf cas sur dix, une petite conversation amicale arrangerait l'affaire et préviendrait une dispute; 2° afin qu'il puisse avouer ou réparer sa faute. Bien des gens seraient heureux d'avoir une semblable occasion, et il est de notre devoir de la leur fournir en allant les trouver; 3° pour leur signaler, s'il y a lieu, le mal qu'ils auraient fait à la cause de la religion. Divulguer leurs torts serait porter un nouveau dommage à l'Évangile, et blesser du même coup Christ et notre frère. § « *Tu as gagné ton frère.* » Gagner

signifie parfois dans l'Évangile *sauver*. (I Cor. ix, 19.) Mais ici le sens est : tu l'as *ramené* au bien. Cela pourrait signifier aussi : tu l'es acquis un nouveau frère.

16. Mais s'il ne t'écoute point, prends encore avec toi une ou deux *personnes*; afin qu'en la bouche de deux ou trois témoins toute parole soit ferme.

16. « *Mais s'il ne t'écoute point*, etc. » S'il te repousse, t'insulte, refuse de s'amender. § « *Prends avec toi une ou deux personnes*. » Il semble recommander cela : 1° afin d'engager l'offenseur à écouter ces arbitres, (Ver. 17.) qui doivent être pris parmi les hommes qu'il estime ou qu'il aime; 2° afin qu'ils puissent rendre compte de sa conduite devant l'Église. (Ver. 17.) La Loi de Moïse exigeait deux ou trois témoins. (Deut. xix, 15; II Cor. xiii, 1; Jean viii, 17.)

17. Que s'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'église; et s'il ne daigne pas écouter l'église, qu'il te soit comme un païen et comme un péager.

17. « *Dis-le à l'Église*. » (Voy. Note sur Matth. xvi, 18.) Le mot Église peut désigner ici l'assemblée entière des croyants; ou bien ceux qui sont autorisés par l'Église à juger de telles affaires, c'était le cas. Dans la synagogue juive, où se trouvaient les anciens, faisant alors les fonctions de juges. L'Église devait en être informée, pour réprimander le coupable, le supplier, et, si possible, le ramener au bien. Tel doit être toujours le premier moyen employé pour reprendre un frère. § « *S'il ne daigne pas écouter l'Église, qu'il te soit*, etc. » Les Juifs appelaient *païens* tous les autres peuples, et ils ne devaient avoir avec eux aucune relation commerciale ou religieuse. § « *Péager*. » (Voy. Note sur Matth. v, 47.) Les péagers étaient des hommes dépravés avec qui les Juifs ne voulaient avoir aucun rapport. La signification est donc : cesse de le considérer comme un *frère*. Regarde-le comme un coupable obstiné. Ce n'est pas à dire que nous devions interrompre toute relation amicale avec lui et lui refuser nos consolations dans ses épreuves, puisque nous devons le faire envers tous; mais le traiter comme étranger à l'Église.

18. En vérité je vous dis, que tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié dans le ciel.

18. « *Tout ce que vous aurez lié*, etc. » (Voy. Note sur Matth. xvi, 19.) Ces paroles furent adressées aux apôtres réunis; il avait dit la même chose à Pierre en particulier. (Ch. xvi, 19.) Il employa les mêmes expressions, ici, afin de leur faire comprendre qu'ils avaient *tous le même pouvoir*; qu'il n'avait pas l'intention de donner à Pierre le droit exclusif de diriger les affaires de l'Église. Le sens de ce passage est : tout ce que vous ferez concernant le gouvernement de l'Église sera approuvé de Dieu ou lié dans les Cieux. Mais en parlant à *tous les apôtres*, Jésus n'a rien dit de leurs successeurs.

19. Je vous dis aussi, que si deux d'entre vous s'accordent sur la

terre, tout ce qu'ils demanderont leur sera donné par mon Père, qui est aux cieux.

19. « *Je vous dis aussi que si deux d'entre vous, etc.* » Cette promesse se rattache à ce qui précède. Voici comment : L'homme obstiné doit être éloigné de l'Église, (Ver. 17) où le pouvoir d'admettre et d'exclure des membres, d'organiser et d'établir vous est remis. (Ver. 18.) Cependant, il n'est pas nécessaire que vous soyez tous réunis pour prendre une décision. Lorsque deux d'entre vous s'accordent sur la direction d'une affaire dans l'Église, ou sur quelque chose qui peut contribuer à sa prospérité, s'ils le demandent à Dieu, cela leur sera donné. (Voy. Actes 1, 14-26; xv, 1-29.) La promesse faite ici concerne les apôtres organisant l'Église, et ne peut s'appliquer d'aucune manière aux prières de tous les croyants. Il est vrai que pour tous les chrétiens la prière faite avec foi est exaucée; *mais cette vérité n'est pas enseignée dans ce passage.*

20. Car là où il y en a deux ou trois assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux.

20. « *Car là où il y en a deux ou trois, etc.* » Promesse générale ici rappelée pour fortifier celle particulière (ver. 19) aux apôtres. § « *En mon nom.* » Cela peut signifier : 1° par mon autorité, agissant dans mon Église et à ma place (Voy. Jean x, 25; xvi, 23); 2° pour mon service dans un lieu de prières où vous êtes réunis à mon commandement pour avancer ma gloire. § « *Je suis là au milieu d'eux.* Rien ne prouve plus clairement que Jésus serait présent partout, et par conséquent qu'Il est Dieu. Chaque jour, à toute heure, quelques chrétiens sont certainement réunis sur bien des points du monde, et certainement aussi, le Sauveur est au milieu d'eux. Il est impossible que Jésus soit ainsi à la fois en Amérique, en Europe, en Afrique, en Asie, et qu'Il ne soit pas Dieu.

21. Alors Pierre s'approchant, lui dit : Seigneur, jusques à combien de fois mon frère péchera-t-il contre moi, et je lui pardonnerai? Sera-ce jusqu'à sept fois? 22. Jésus lui répondit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à sept fois septante fois.

21, 22. « *Alors Pierre s'approchant, etc.* » Pierre comprenant (ver. 15) que l'obligation d'aller trouver l'offenseur supposait le pardon de l'offensé, demande jusqu'à combien de fois il devra pardonner. § « *Et je lui pardonnerai.* » Pardonner à quelqu'un, c'est agir envers lui, comme s'il ne nous avait pas offensé; c'est déclarer que nous n'avons aucun désir de vengeance, et que le passé est enseveli dans l'oubli. *Jusqu'à sept fois.* Les Juifs enseignaient que l'on devait pardonner à un homme trois fois, mais non pas quatre. Pierre fit plus que doubler le nombre, et demanda si ce nouveau pardon était suffisant. § « *Jusqu'à sept fois septante fois.* » En d'autres termes, nous ne devons pas limiter le nombre de nos pardons. (Voy. Gen. iv, 24.) Chaque fois qu'un frère coupable demande notre pardon, accordons-le. Et même s'il ne le réclame pas, nous devons encore, exempts de rancune, le traiter avec bonté, et lui faire du bien. (Luc x, 30-37.)

23. C'est pourquoi le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut compter avec ses serviteurs.

23. « *C'est pourquoi le royaume des Cieux est semblable, etc.* » Ceci se rapporte à la manière dont Dieu se conduira envers son peuple. Dieu en agira envers les membres de son Église de la même manière qu'un certain roi en agit envers ses serviteurs. (Voy. Note Matth. II, 2.) Cette *parabole* (Voy. Matth. XIII, 3) leur fut proposée pour expliquer le devoir du pardon. Il n'est pas nécessaire de supposer que ce récit, bien que vraisemblable, soit historique ; il suffit qu'il fasse ressortir la vérité que Jésus veut enseigner. § *Qui voulut compter avec ses serviteurs, »* régler ses comptes. Ces *serviteurs* étaient de *petits princes*, ou des percepteurs de taxes. Chez les anciens, les rois donnaient souvent à *baïl*, les taxes d'une province. Ainsi, lorsque la Judée fut soumise à l'Égypte, ou à Rome, les rois vendirent aux souverains sacrificateurs les impôts à lever sur la Judée, pour une somme moindre que celle que les sacrificateurs percevaient. Cette transaction assurait aux monarques des sommes fixes, mais elle donnait lieu à de grandes vexations. Il est probable que par *serviteurs*, Jésus entend des percepteurs de ce genre.

24. Et quand il eut commencé à compter, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents.

24. « *Dix mille talents.* » Un *talent* était une somme ou un poids d'or ou d'argent de la valeur de trois mille sicles. Un sicle d'argent valait, après la captivité 2 fr. 50 cent. environ ; un talent d'argent 7,596 fr. 15 cent. ; un talent d'or 1,215,494 fr. 40 cent. Si les talents ici mentionnés étaient d'argent, la dette à payer par le serviteur s'élevait à 75,900,000 fr. ; l'énormité de cette somme prouve qu'elle n'était pas due par un simple sujet, mais par un prince. Jésus s'est servi de ce chiffre élevé pour faire comprendre que la dette était immense, et que nos péchés sont en grand nombre. (Comp. Job. XXII, 5.)

25. Et parce qu'il n'avait pas de quoi payer, son seigneur commanda qu'il fût vendu, lui, et sa femme, et ses enfants, et tout ce qu'il avait, et que la dette fût payée.

25. « *Son seigneur commanda qu'il fût vendu, etc.* » La loi des Hébreux permettait de vendre comme esclaves les débiteurs avec leurs femmes et leurs enfants jusqu'à ce que la dette fut payée. (Voy. II Rois IV, 1 ; Lévit. XXV, 39-46 ; Amos VIII, 6.)

26. Mais ce serviteur se jetant à ses pieds, le suppliait, en disant : Seigneur, aie patience, et je te rendrai le tout.

26. « *Mais ce serviteur se jetant à ses pieds le suppliait.* » Ce n'était pas un hommage religieux, mais une humble prière de prendre patience. Il se prosterna devant son seigneur, selon la coutume orientale des sujets en présence de leurs rois. (Voy. Note Matth. II, 2.)

27. Alors le seigneur de ce serviteur, touché de compassion, le relâcha, et lui quitta la dette.

27. « *Le seigneur de ce serviteur, touché de compassion, etc.* » Il eut pitié de lui, il vit combien son malheur lui pesait, eut compassion de sa

famille, et lui fit l'abandon de sa dette; ce qui représente la miséricorde de Dieu envers les hommes. Ils doivent à Dieu des péchés qu'ils ne peuvent acquitter, mais Dieu ému de compassion accédant à leurs prières, leur pardonne. Nous ne devons pas trop presser les détails d'une parabole, par exemple, ici, la vente de la femme et des enfants, comme si Dieu allait les punir pour les péchés du père; ce trait emprunté aux mœurs du temps, fait mieux comprendre la prière instante du serviteur.

28. Mais ce serviteur étant sorti, rencontra un de ses compagnons de service qui lui devait cent deniers; et l'ayant pris, il l'étranglait, en lui disant : Paie-moi ce que tu me dois. 29. Mais son compagnon de service se jetant à ses pieds, le pria, en disant : Aie patience, et je te rendrai le tout. 30. Mais il n'en voulut rien faire; et il s'en alla, et le mit en prison, jusqu'à ce qu'il eût payé la dette.

28-30. « *Rencontra un de ses compagnons de service qui lui devait cent deniers.* » Le denier romain valait 0 franc 20 centimes. Par conséquent, cette dette-ci était de 70 francs, somme bien minime, comparativement à celle qui avait été abandonnée au premier serviteur. Peut-être, Notre Sauveur désirait-Il faire sentir que les offenses de notre prochain envers nous sont sans importance, comparées à celles commises par nous envers Dieu. Puisque Dieu nous a tant pardonné, ne devrions-nous pas nous pardonner mutuellement. § « *Il l'étranglait.* » Cette conduite violente était d'autant plus coupable que son seigneur l'avait traité lui-même avec plus de douceur.

31. Or ses autres compagnons de service, voyant ce qui était arrivé, en furent extrêmement touchés; et ils s'en vinrent, et déclarèrent à leur seigneur tout ce qui s'était passé. 32. Alors son seigneur le fit venir, et lui dit : Méchant serviteur, je t'ai quitté toute cette dette, parce que tu m'en as prié; 33. Ne te fallait-il pas aussi avoir pitié de ton compagnon de service, comme j'avais eu pitié de toi ?

31-33. « *Or ses autres compagnons de service, etc.* » Ceci n'est qu'un détail ajouté au récit pour le rendre plus naturel et plus intéressant. On ne saurait en conclure que les chrétiens doivent aller informer le Dieu qui sait tout des fautes de leurs frères. C'est fausser la Parole de Dieu, que de presser une parabole au point de tirer de chacun de ses détails un sens spirituel. Notre Sauveur avait ici l'intention de faire ressortir *une seule chose*, le devoir de pardonner à nos frères. Les détails de la parabole ne servent qu'à la rendre plus naturelle, et ainsi à la graver plus profondément dans l'esprit.

34. Et son seigneur, étant en colère, le livra aux sergents, jusqu'à ce qu'il lui eût payé tout ce qui lui était dû.

34. « *Le livra aux sergents.* » Probablement *aux geôliers* de la prison.

35. C'est ainsi que vous fera mon Père céleste, si vous ne pardonnez de *tout* votre cœur, chacun à son frère ses fautes.

35. « *C'est ainsi, etc.* » Ce verset fixe la pensée du Sauveur. Lorsque Jésus explique une parabole, tenons-nous-en à son explication au lieu de vouloir arracher à chaque détail une leçon morale qui n'y est pas. Voici ce que Jésus a voulu enseigner : 1° Nos péchés sont graves et nombreux ; 2° Dieu nous les pardonne gratuitement ; 3° Les offenses de nos frères envers nous sont comparativement insignifiantes ; 4° Nous devons, par conséquent, pardonner ; 5° Si nous refusons notre pardon, Dieu nous refusera le sien. § « *De tout votre cœur.* » Pardonner, non des lèvres, en apparence, mais du cœur, en réalité, et agir en conséquence. § « *Faites.* » Paroles ou actions nuisibles à nos frères.

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XVIII.

I. La religion elle-même peut servir de prétexte à des vues ambitieuses. (Ver. 1.) Les apôtres crurent d'abord obtenir des honneurs, arriver à des postes, en suivant Christ. Des milliers d'hommes ont fait la même chose après eux. Malgré toute l'opposition dont elle est l'objet, la religion au fond gagne la confiance à ceux qui la professent, et bien des gens, peut-être, sont entrés dans l'Église uniquement pour en tirer des avantages mondains. Les ministres de l'Évangile sont plus particulièrement exposés à ce danger ; il y a peu de carrières où l'on obtienne plus facilement la confiance. Tout pasteur, digne de ses fonctions, obtient un accès facile auprès de la multitude, et n'est guère méprisé que par ceux qui sont les plus méprisables eux-mêmes. Le ministère est la voie la plus courte pour arriver à la confiance publique. Tandis que d'autres hommes mettent de longues années à fonder leur influence par leur caractère personnel, les ministres de l'Évangile l'établissent par la nature de leurs fonctions. Aujourd'hui, les dangers du ministère, à cet égard, sont encore plus grands que du temps des apôtres. Combien donc les pasteurs doivent-ils se sonder sérieusement pour voir s'ils ne sont pas poussés par des motifs d'intérêt et d'ambition !

II. Il faut une grande perversité pour souiller les fonctions les plus saintes par des motifs les plus impurs. Les apôtres étaient excusables par leur ignorance, ils attendaient sincèrement un royaume où il serait permis de viser aux distinctions ; mais nous ne sommes pas sous un tel préjugé : nous savons que le royaume de Christ n'est pas de ce monde. Malheur à l'homme qui agit comme s'il en était ainsi ! Terrible sera la condamnation de celui qui, en professant de suivre Jésus doux et humble de cœur, recherche par orgueil les honneurs mondains !

III. L'humilité est la base des vertus chrétiennes. (Ver. 3.) Le chrétien doit consentir à se voir et à être vu tel qu'il est. Voilà l'humilité, et cette humilité est aimable. Ce n'est ni bassesse, ni lâcheté, ni fausse appréciation de nous-mêmes ; mais une vue juste de ce que nous sommes, au besoin dévoilée à Dieu et à toutes les créatures. Qu'y a-t-il de plus aimable qu'une telle humilité ? Quelle folie dans l'orgueilleuse prétention de vouloir nous tromper nous et les autres ! de grandir notre importance, de penser que le monde ne peut marcher sans nous, et de nous indigner au refus de ses

hommages ! C'est hypocrisie et méchanceté ; et il peut y avoir des hypocrites dans l'Église comme au dehors.

IV. L'humilité est le meilleur signe de la piété. (Ver. 4.) L'homme le plus humble est le chrétien le plus éminent. Il est le *plus grand* dans le royaume des Cieux. Le péché produit l'orgueil. La religion le détruit, en créant en nous une juste appréciation de nous-mêmes, des hommes, des anges et de Dieu. Nous pouvons donc juger des progrès de notre piété par ceux de notre humilité.

V. Nous voyons le danger de mépriser les vrais chrétiens, de leur nuire, et surtout la culpabilité de celui qui les pousse au mal. (Ver. 6.) Dieu veille sur eux avec amour. Ils peuvent être de peu de valeur aux yeux du monde, mais non à ceux de Dieu. Le plus obscur disciple de Christ lui est cher, et sera l'objet de ses soins. Celui qui cherche à nuire à un racheté, cherche à nuire à Dieu, son Rédempteur.

VI. Les hommes travailleront toujours à en entraîner d'autres dans le péché. (Ver. 7.) Partout on en trouve qui ne semblent *vivre* que pour cela. Souvent, ils sont riches, instruits, pleins de talents et de ruse ; ils occupent une position influente, et ils se servent de tout cela pour séduire les hommes irréflectifs et les entraîner à leur ruine. De là bien des fautes, et souvent la perte de jeunes étourdis. Mais le Tout-Puissant a *condamné* ces instigateurs, et son jugement ne restera pas toujours suspendu. Personne n'aura un compte plus terrible à rendre à Dieu que les hommes qui entraînent les autres dans le vice et dans l'incrédulité.

VII. Nous devons abandonner même les faiblesses qui nous sont les plus chères. (Vers. 8, 9.) Il le faut sous peine de l'enfer. Pas de moyen d'échapper. Nous ne pouvons nourrir nos passions, et en même temps être sauvés.

VIII. Les méchants, ceux qui ne veulent pas abandonner leurs péchés, iront certainement à la perdition éternelle. (Vers. 8, 9.) Le Sauveur miséricordieux lui-même l'a déclaré. Le sens clair et évident de ses paroles, c'est l'éternité des peines. Jésus n'emploie pas des paroles sans portée, destinées tout au plus à nous effrayer : si *Christ* parle de l'enfer, c'est qu'il y a un enfer ; s'il le dit éternel, c'est qu'il en est ainsi. Soyons sûrs de ceci, c'est que *toute parole prononcée par le Dieu de miséricorde sur le châtement des méchants sera pleinement réalisée*.

IX. Les chrétiens sont en sûreté. (Ver. 10.) Ils ont des anges pour gardiens. *Ces amis* sont auprès de Dieu et jouissent de sa faveur.

X. Les élus sont en sûreté. (Vers. 11-14.) Pour eux, Jésus a quitté les cieux. Dieu met son plaisir dans le salut des hommes. Il le leur a assuré par un sacrifice immense, et personne ne peut lui ravir ses rachetés. (Jean x, 27, 28.)

XI. Nous devons avertir les frères qui nous ont outragés, (Ver. 15.) et nous expliquer avec eux. Jusqu'à ce que nous l'ayons fait, nous n'avons pas le droit de parler de leur injure, même à nos meilleurs amis.

XII. La conduite que Dieu demande de nous, envers ceux qui nous ont offensés, est ici clairement indiquée. (Ver. 15.) C'est la seule à tenir, car c'est

la sagesse infinie, le Prince de la paix, qui nous l'enseigne, et nul doute que ce ne soit aussi celle qui ramènera le plus sûrement la paix dans l'Église. Cependant, combien peu d'hommes la suivent, combien peu vont candidement trouver ceux qui les ont offensés, pour leur faire sentir leurs torts ! On aime mieux divulguer l'affaire partout, et, souvent on l'exagère tellement, qu'il s'ensuit une querelle de plusieurs années, qu'on aurait pu terminer en quelques instants. Détruire la réputation de son frère est le plus grand tort qu'on puisse lui faire. Attaquer ses biens, sa santé, ses plaisirs, pourrait lui être moins nuisible. Cela est surtout vrai envers un chrétien. Lui ravir sa réputation, c'est lui enlever le moyen de faire du bien ; c'est déshonorer la cause qu'il aime le plus, et troubler dans son cœur une paix que le monde entier ne saurait lui rendre.

XIII. Nous avons ici de nombreux encouragements à la prière. (Ver. 20.) Nous sommes pauvres, pécheurs, perdus, Dieu seul peut nous venir en aide, et répondre à nos besoins. On ne sait ce qui doit le plus nous étonner, ou la condescendance de Dieu à exaucer nos prières, ou l'indifférence des hommes à négliger la source de tant de biens.

XIV. Ne nous laissons point de pardonner. (Ver. 22.) Pardonnons toujours et avec joie. Rien de noble comme de faire du bien à ceux qui nous ont outragés ; rien qui nous faase plus ressembler à Dieu.

XV. Un jour viendra où nous devons rendre compte de toutes nos actions. (Ver. 23.) Ce jour peut tarder, mais soyons sûrs que Dieu *comptera* avec nous, et amènera toutes nos œuvres en Jugement.

XVI. Nous devons infiniment plus à Dieu que nous ne pourrions jamais lui rendre. (Ver. 24.) Nous avons péché, et nous n'avons *aucun moyen* d'expier nos fautes. Heureusement Jésus a payé notre dette.

XVII. C'est surtout quand nous sentons nos péchés et notre impuissance de les racheter qu'il nous faut prier Dieu. (Ver. 26.) Il n'y a pas autre chose à faire. Pauvres, misérables, ruinés, il ne nous reste qu'à implorer sa miséricorde ou à mourir, à mourir pour toujours.

XVIII. Dieu a compassion de ceux qui le prient. (Ver. 27.) A ses pieds, le pécheur fatigué trouve la paix. Nous ne saurions aller vers un autre qu'à Celui que nous avons offensé.

XIX. Par la bonté de Dieu envers nous, apprenons à ne pas opprimer les autres.

XX. Notre véritable intérêt s'unit à notre devoir pour nous conseiller de pardonner. (Ver. 34.) A Dieu appartient la vengeance : au temps convenable, Il punira sur nous ce que nous n'aurons pas pardonné aux autres.

XXI. Les chrétiens souffrent souvent de la rancune qu'ils gardent. Comme pour les punir, Dieu leur retire la clarté de sa face : ils marchent dans les ténèbres ; ils ne jouissent plus de leur foi ; leur conscience les tourmente ; ils sont malheureux. Celui qui ne pardonne pas du fond du cœur, ne goûtera jamais les joies de l'Évangile.

XXII. Une des raisons pour lesquelles les chrétiens souffrent intérieure-

ment, c'est la négligence d'un tel devoir. Ils croient avoir été offensés, c'est possible. Ils pensent avoir raison ; cela se peut. Mais, à tout cela, se mêle un désir de vengeance, et ils ne trouveront de joie qu'après l'avoir étouffé.

XXIII. Ce n'est pas des lèvres, mais du cœur, qu'il faut pardonner. Ce pardon est le seul vrai, le seul semblable à celui de Dieu. (Ver. 35.)

## CHAPITRE XIX.

1. Et il arriva que quand Jésus eut achevé ces discours, il partit de Galilée, et vint vers les confins de la Judée, au delà du Jourdain. 2. Et de grandes troupes le suivirent, et il guérit là *leurs malades*.

1-52. Voyez aussi (Marc x, 4 à 12.)

1: « *Les confins de la Judée, au delà du Jourdain.* » Il est probable que Notre Sauveur se rendait de Galilée à Jérusalem pour assister à une des fêtes des Juifs. Samarie se trouvait entre la Galilée et Jérusalem ; préférant ne pas la traverser, Jésus passa le Jourdain et côtoya la rive Orientale à travers l'Arabie-Pétrée, pays appartenant à la Judée, et qui faisait, autrefois, partie des tribus de Ruben, de Gad et de Manassé. (Voyez la carte.) § « *Les confins de la Judée.* » Régions ou portions de la Judée. (Voyez Notes sur Matth. II, 16.)

3. Alors des pharisiens vinrent à lui pour l'éprouver, et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque cause que ce soit ?

3. « *Les pharisiens vinrent à lui.* » (Voy. Notes Math. III, 7.) § « *Pour l'éprouver.* » C'est-à-dire, afin, si possible, de lui faire dire quelque chose qui pût lui nuire. Il y avait d'autant plus d'adresse dans cette question, qu'à cette époque la nation était fort divisée d'opinion à ce sujet. Les uns, partisans des sentiments d'*Hillel*, disaient qu'un homme pouvait répudier sa femme pour une offense, ou pour un motif d'aversion quelconque. (Note Math. V, 31.) Les autres, disciples de l'école de *Shammaï*, soutenaient que le divorce était contraire à la Loi, excepté dans le cas d'adultère. Quelle que fût donc l'opinion de Christ, les pharisiens s'attendaient à le voir se mettre en contradiction avec un de ces deux partis.

4. Et il répondit, et leur dit : N'avez-vous point lu que celui qui les a faits dès le commencement, fit un homme et une femme ? 5. Et qu'il dit : A cause de cela, l'homme laissera son père et sa mère, et se joindra à sa femme, et les deux ne seront qu'une seule chair. 6. C'est pourquoi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce donc que Dieu a joint, que l'homme ne le sépare point.

4-6. « *Et il répondit, et leur dit, etc.* » Au lieu de faire allusion à ces deux sentiments, Jésus appela leur attention sur le but primitif du mariage, sur l'autorité de Moïse, que les deux partis reconnaissaient. § « *N'avez-vous point lu, etc.* » (Gen. 1, 27; 11, 21, 22.) § « *Et qu'il dit : A cause de cela, etc.* » (Gen. 11, 24.) C'est-à-dire, Dieu, au commencement, ne créa qu'un homme et qu'une femme; leur postérité doit apprendre par là que le dessein primitif de Dieu était que l'homme n'eût qu'une seule femme. § « *Laissera son frère et sa mère.* » C'est-à-dire qu'il devra s'attacher à sa femme plus qu'à son père ou à sa mère. Le mariage est l'union la plus tendre que l'homme puisse former; plus tendre même que celle qui existe entre l'enfant et les parents. § « *Et se joindre à sa femme.* » Le mot *joindre* désigne le rapprochement le plus intime. Dans l'original, il dérive du mot *coller*, et signifie qu'ils doivent être si fortement attachés l'un à l'autre, que rien ne puisse les séparer. § « *Les deux ne seront qu'une seule chair.* » C'est-à-dire, ceux qui étaient deux seront confondus en un seul, seront un devant la loi, un de sentiments, d'intérêts et d'affections. Tout sera commun entre eux; ils agiront *comme* n'étant qu'un seul être, animés de la même âme, des mêmes désirs. L'argument de Jésus veut dire que, puisqu'ils sont unis au point de ne faire qu'un, et Dieu n'ayant créé, au commencement, qu'une seule femme pour un seul homme, ils ne peuvent être séparés que par l'autorité de Dieu seul. Un homme ne peut se divorcer de sa femme pour la première cause venue. *L'homme* ne peut séparer ce que *Dieu* a joint. Par ces paroles, Jésus décidait en faveur de l'un des partis; ce qui nous montre que, lorsqu'il était nécessaire, il répondait aux questions qu'on lui faisait, quel que fût le but qui les avait dictées; quelles que fussent les difficultés qui devaient en résulter. Notre Seigneur fit aussi preuve d'une sagesse parfaite en résolvant la question, non d'après Hillel ou Shammaï, leurs docteurs, mais d'après Moïse; et Il déjoua ainsi les ruses de ses ennemis.

7. Ils lui dirent : Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de donner la lettre de divorce, et de répudier sa femme.

7. *Pourquoi donc Moïse, etc.* Les Juifs objectaient que Moïse avait permis de tels divorces (Deut. xxiv, 1); et si Moïse les avait permis, ils en concluaient que ces divorces ne pouvaient être contraires à la Loi de Dieu. (Voy. Note Math. v, 31.)

8. Il leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur, que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; mais au commencement il n'en était pas ainsi.

8. « *Il leur dit, etc.* » Jésus admet que le divorce était légal : néanmoins, il maintient que tel n'était pas le but primitif du mariage; que ce n'était qu'un moyen temporaire, provenant de circonstances toutes particulières, et qui ne devait pas être perpétué. C'était à cause de la dureté de leurs cœurs. Moïse trouva cette coutume établie parmi les Israélites, peuple rebelle et de cœur endurci. Dans ces circonstances, il ne jugea pas prudent d'interdire une coutume si généralement reçue, mais il la restreignit par un règlement; et, au lieu de permettre au mari de répudier sa femme dans un moment de colère, il exigea, pour le contraindre à y réfléchir et à

consulter, de donner une lettre de divorce, et rendit ainsi cet acte moins fréquent. De cette manière, il y avait plus de chance d'amener une réconciliation, et de persuader le mari de ne *pas* renvoyer sa femme. Cette permission, dit Notre Sauveur, provenait d'un état de choses tout spécial, et était destinée à porter remède à un vice dominant. Mais, il n'en était pas ainsi, au commencement. L'intention de Dieu était que le mariage se fit entre un seul homme et une seule femme, et que les deux ne pussent être séparés que par un décret de Celui qui les avait unis. § « *La dureté de votre cœur.* » Jésus parle ici de ses auditeurs, comme faisant partie de la nation. *La dureté de vous autres Juifs.*

9. Et moi je vous dis, que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, et se mariera à une autre, commet un adultère; et que celui qui se sera marié à celle qui est répudiée, commet un adultère.

9. « *Et moi je vous dis.* » L'emphase doit être placée sur le mot *moi*. C'était l'opinion de Jésus; Il le statuait comme la Loi de son royaume, comme le commandement de Dieu et pour toujours. La Loi de Moïse avait été indulgente; mais cette indulgence devait cesser, et le mariage être ramené à son but primitif. Une offense seule pouvait justifier le divorce. Telle est la Loi de Dieu. Et d'après cette même Loi, tous ceux qui se marient après s'être divorcés, pour toute autre cause que celle d'adultère, commettent adultère. Aucune loi humaine n'a le droit de permettre à un homme de répudier sa femme pour un autre motif.

10. Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme à l'égard de sa femme, il ne convient pas de se marier.

10. « *Ses disciples lui dirent.* » Les disciples avaient beaucoup d'idées juives. Ils considéraient comme un grand privilège de pouvoir répudier une femme d'un mauvais caractère, et comme un malheur d'être *obligés* de vivre avec elle. Ils disaient donc que, si les conditions du mariage étaient telles que l'affirmait Jésus, mieux valait ne se pas marier.

11. Mais il leur dit : Tous ne sont pas capables de cela, mais *seulement* ceux à qui il est donné.

11. « *Tous ne sont pas capables de cela.* » Ceci se rapporte à ce que les disciples venaient de dire, qu'il *convenait aux hommes de ne pas se marier*. Cela pouvait convenir, dans certaines circonstances, aux époques de persécutions et d'épreuves, ou pour travailler plus librement à l'évangélisation du monde, sans avoir à s'occuper des besoins d'une famille. Il pouvait convenir à plusieurs de vivre comme tel apôtre dans le célibat, mais ce n'était pas donné à tous. (1 Cor. vii. 1-7-9.) Il est loisible de se marier ou de rester célibataire, selon les circonstances. (1 Cor. vii, 26.)

12. Car il y a des eunuques qui sont ainsi nés du ventre de leur mère; et il y a des eunuques, qui ont été faits eunuques par les hommes; et il y a des eunuques qui se sont fait eux-mêmes eunuques pour le royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre ceci le comprenne.

12. Jésus va montrer qu'il y a des gens qui sont propres à vivre dans le célibat, les uns par leurs dispositions naturelles, les autres par la cruauté des hommes, d'autres enfin par dévouement au service de Christ. Peut-être fait-il allusion ici aux **ESSÉNIENS**, secte juive (Voy. Note Matt. iii, 7), qui pensaient que le mariage ne convenait pas à leur position. Ils perpétuaient leur secte par l'adoption d'enfants pauvres. Les *eunuques* étaient employés au service des femmes dans les harems. Ils s'élevaient souvent aux plus hautes dignités et occupaient des situations importantes dans le royaume; c'est pourquoi le mot désigne souvent un seigneur de la cour. (Actes viii, 27.)

13. Alors on lui présenta des petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains et qu'il priât *pour eux*; mais les disciples les en reprenaient.

13. « *Alors on lui présenta de petits enfants.* » (Voy. aussi Marc x, 13-16; Luc xviii, 15-17.) Ces enfants lui furent sans doute amenés par quelques-unes des personnes qui le suivaient et qui désiraient consacrer à Jésus, non-seulement leurs personnes, mais aussi tout ce qu'elles possédaient, leurs *enfants* aussi bien qu'elles-mêmes. Tous les Juifs avaient l'habitude de consacrer leurs enfants à Dieu, par la circoncision. Il était donc naturel de le faire sous la nouvelle dispensation. Luc dit que c'étaient de *petits enfants*; il est probable qu'ils n'étaient pas d'âge à venir de leur propre gré, mais qu'ils furent *apportés par leurs parents*. § « *Imposât les mains et qu'il priât pour eux.* » Les Juifs avaient coutume, lorsqu'ils imploraient une bénédiction, de placer les mains sur la tête de la personne pour laquelle ils priaient, comme pour la consacrer à Dieu. (Voy. Gen. xlviii, 14; Matt. ix, 18.) Ils mettaient une grande confiance dans les prières des hommes pieux, s'imaginant que ceux qui recevaient la bénédiction d'un saint ou d'un prophète seraient heureux. (Voy. Nomb. xii, 6; Luc ii, 28.) § « *Les disciples les en reprenaient.* » C'est-à-dire, les *blâmaient* : 1° parce qu'ils croyaient que les enfants étaient trop jeunes; ou 2° parce qu'ils craignaient que cela n'importunât leur Maître.

14. Et Jésus leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez point; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

14. *Et Jésus leur dit : Laissez venir à moi, etc.* » Marc ajoute que *Jésus fut indigné* de ce que ses disciples avaient repoussé les enfants, car il les aimait, et recherchait l'occasion de les bénir. § « *Le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.* » Le royaume des cieux désigne ici l'Église. (Note Marc iii, 2.) Marc et Luc ajoutent immédiatement après : « *Quiconque ne recevra pas, comme un petit enfant, le royaume de Dieu, n'y entrera point.* » Celui qui n'est pas humble, docile, sans ambition, n'est pas un véritable disciple de Christ, ou un membre de son royaume. *Ceux qui leur ressemblent*, c'est-à-dire, ceux qui ont les mêmes dispositions doivent être membres de l'Église. Jésus ne dit pas : *ces enfants*, mais ceux qui leur *ressemblent*, ou qui ont le *même* caractère qu'eux, obtiendront le royaume des Cieux. Il convenait donc qu'il priât pour eux et qu'on lui amenât ceux qui étaient doués de ce caractère. Ces *dispositions*, la soumission et la simplicité, sont un ornement partout. Il est probable que tous les petits enfants

seront sauvés; l'Écriture Sainte n'est pas contraire à cette opinion. Toutefois, le but de ce passage n'est pas de l'enseigner, mais simplement de montrer que ces petits êtres, aimables, innocents, que le monde n'avait pas encore corrompus, devaient être apportés à Jésus, comme ayant en cela des traits de ressemblance avec les vrais chrétiens.

15. Puis leur ayant imposé les mains, il partit de là.

15. « *Puis, leur ayant imposé les mains.* » Marc dit : *Il les bénit*; Il invoqua une bénédiction sur eux. (16-30.) Ce récit se trouve aussi dans Marc (x, 17-31) et dans Luc (xviii, 18-30.)

16. Et voici, quelqu'un s'approchant, lui dit : Maître qui es bon, quel bien ferai-je pour avoir la vie éternelle ?

16. « *Quelqu'un s'approchant.* » C'était un jeune seigneur (Luc) ; peut-être un chef de la synagogue ou du grand Conseil de la nation. Il vint en courant (Marc), faisant ainsi preuve d'une grande sincérité et de beaucoup d'empressement. Il se mit à genoux (Marc), non pas pour l'adorer, mais pour lui faire la salutation respectueuse en usage alors; manifestant le plus grand respect pour Jésus, comme docteur extraordinaire. § « *Maître qui es bon.* » Le mot *bon* signifie ici, probablement, *le plus excellent*; faisant allusion non pas tant au caractère moral de Jésus qu'à son caractère de *savant*. C'était sans doute un titre que les Juifs donnaient habituellement à leurs docteurs. § « *Quel bien ferai-je ?* » Il s'était efforcé d'observer tous les commandements. Les scribes lui avaient enseigné que l'homme était sauvé par ses propres œuvres; il supposait qu'il devait en être de même dans tous les systèmes religieux. Sa vie extérieure était sans tache; cependant il n'était pas encore tranquille, et venait s'informer auprès de Jésus de ce qu'il devait faire pour être parfaitement juste. *Avoir la vie éternelle* signifie être sauvé. Le bonheur dans le ciel est appelé *la vie*, en opposition aux peines de l'enfer, appelées *mort*, ou *mort éternelle*. (Apoc. ii, 2; xx, 14.) L'une est la *vie* réelle, tendant à remplir le but de notre existence, qui est de vivre pour honorer Dieu au sein d'un bonheur sans fin; l'autre consiste à manquer ce grand but.

17. Il lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Dieu est le seul être qui soit bon. Que si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements.

17. « *Pourquoi m'appelles-tu bon ?* » Pourquoi me donnes-tu un titre qui n'appartient qu'à Dieu seul ? Tu me crois un homme ordinaire, tu me donnes donc comme tel une qualification qui ne m'appartient pas. Bien que ce titre puisse me convenir, ton *intention* n'était pas de me l'appliquer dans son sens exact, qui désigne la perfection infinie ou la divinité; tu ne l'accordais que comme un compliment envers celui que tu estimes, un homme ordinaire; mais il n'appartient qu'à Dieu. C'est un tort que de se servir ainsi par flatterie de qualifications trop relevées pour les hommes. Christ n'avait pas ici l'intention de *désavouer* sa divinité, ni de refuser la qualité de bon; mais Il répond à l'intention, et censure l'habitude du jeune homme; reproche sévère fait aux flatteurs. § « *Garde les commandements.* » C'est-à-dire, fais ce que Dieu a ordonné. Dans les versets sui-

vants, Il lui dit ce qu'il entend par les commandements. Jésus agit ainsi pour l'éprouver, et pour le *convaincre* qu'il n'avait nullement observé la Loi de Dieu. Le jeune homme *croyait* l'avoir observée, et il comptait sur cette obéissance pour obtenir le ciel. Il importait donc de lui montrer qu'il n'était, après tout, qu'un pécheur. Christ n'entend pas dire par là que l'homme soit capable de gagner le ciel par ses œuvres, car la Bible dit le *contraire*. (Rom. III, 20, 28; IV, 6; Gal II, 16; Eph. II, 9; II Tim. I, 9.) Néanmoins, il est vrai que si un homme se soumettait complètement aux exigences de la Loi, il obtiendrait la vie; car il n'y aurait aucune raison pour le condamner. Jésus donc, voyant que ce jeune homme *comptait* sur ses œuvres, lui dit que s'il voulait entrer dans la vie, il devait observer les commandements; les garder *parfaitement*. Les raisons de Christ pour parler ainsi étaient probablement : 1° Parce que c'était le devoir de ce jeune homme d'observer la Loi de Dieu; 2° Parce qu'il se reposait sur son obéissance, et que dès lors il fallait lui faire comprendre que cette Loi exigeait une observation *parfaite*; 3° Parce que Jésus voulait lui faire sentir qu'il n'avait pas observé les commandements, et l'amener ainsi à reconnaître le besoin d'un Sauveur.

18. Il lui dit : Quels? Et Jésus lui répondit : Tu ne tueras point. Tu ne commettras point adultère. Tu ne déroberas point. Tu ne diras point de faux témoignage. 19. Honore ton père et ta mère; et tu aimeras ton prochain comme toi-même.

18, 19. « En réponse aux demandes du jeune homme, Jésus lui cita plusieurs de ces commandements (Ex. XX, 12-16), contenant aussi la *substance* des autres, et par conséquent ceux dont Jésus voulait manifester la violation à ce jeune homme lui-même. (Voy. Notes Matth. V, 21-27.) § « *Déroberas point.* » Dérober, c'est prendre ce qui appartient à autrui, à son insu, et contre son gré. § « *Diras point de faux témoignage.* » Donner un témoignage contraire à la *vérité*; ce qu'on peut faire, soit en cour de justice, soit par des médisances ouvertes ou cachées; c'est dire d'autrui ce qui n'est pas vrai. § « *Honore ton père, etc.* » C'est-à-dire : 1° *Obéis-leur* » (Col. III, 20; Eph. VI, 1, 2. 3.); 2° *Respecte-les*; 3° Tiens compte de leurs *opinions*; 4° Aie égard à leurs *habitudes*. Elles peuvent être différentes des nôtres; elles peuvent être d'un autre temps, et nous paraître étranges; mais ce sont les habitudes de nos parents, et il ne faut pas s'en moquer; 5° Subviens à leurs besoins, lorsqu'ils sont fatigués, âgés ou malades, supporte leurs infirmités, accède à leurs désirs, parle-leur avec bonté, et prive-toi de repos, et de bien-être pour les soulager. A ce commandement, Jésus en ajoute un autre; le devoir d'aimer notre prochain. (Lév. XIX, 18) Christ déclare que c'est le *second* plus grand commandement de la Loi. (Matth. XXII, 39.) Ce mot de prochain désigne, 1° : Toute personne qui vit près de nous; 2° Toute personne avec qui nous avons affaire; 3° Un ami ou un parent (Matth. V, 43.); 4° Une personne quelconque, même un ennemi (Marc XII, 31.); 5° Toute personne qui nous fait du bien. (Luc X, 27-37.) Ce commandement signifie évidemment, 1° : Que nous ne devons nuire ni à la personne, ni aux biens, ni au caractère de notre prochain; 2° Que nous ne devons pas être égoïstes, et refuser de lui rendre service; 3° Qu'en cas de dette, de différend ou de querelle avec le prochain, nous

devons agir avec *équité*, et tenir compte de ses intérêts aussi bien que des nôtres ; 4° Que nous devons respecter son caractère, ses biens, exactement comme les nôtres, selon les règles de *la justice* ; 5° Que, dans le but de lui faire du bien, nous devons renoncer à nous-mêmes, ou en agir avec lui comme nous voudrions qu'il agit envers nous. (Matth. vii, 12.) 1° Ce commandement ne signifie pas que nous devons nous refuser un amour légitime. *Mon propre bonheur* importe autant que celui de tout autre homme, et doit être également recherché ; 2° Ce commandement ne signifie pas non plus que je doive négliger *mes propres affaires* pour m'occuper de celles de mon prochain. *Mon propre bonheur*, mon salut, ma santé, et ma famille sont commis à mes soins d'une manière toute spéciale ; et pourvu que je n'empiète pas sur les droits d'autrui, et que je m'acquitte de mes obligations envers les autres, mon premier devoir est de travailler au bien-être de ma propre famille. (I Tim. v, 8-13 ; Tite ii, 5.) Marc ajoute à ces commandements : « Ne fais aucun tort ; » ce qui revient à dire : aime ton prochain comme toi-même ; littéralement ne t'empare pas des biens d'autrui.

20. Le jeune homme lui dit : J'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse : que me manque-t-il encore ?

20. « *J'ai gardé toute ces choses*, etc. » Tous ces préceptes ont réglé ma conduite. Je me suis efforcé d'y obéir. Me manque-t-il encore quelque chose ? y a-t-il d'autres commandements à garder. Toi, le Messie, imposes-tu, outre la Loi donnée à Moïse, et développée par les docteurs juifs, de nouveaux préceptes que je doive suivre pour obtenir la vie éternelle ?

21. Jésus lui dit : Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et me suis.

24. « *Si tu veux être parfait*. » Le mot *parfait* signifie *complet* dans toutes les parties, *fini*, ne manquant de rien. Ainsi, une montre est parfaite ou complète lorsque toutes ses roues, ses aiguilles, sa boîte sont en bon état. Job était appelé *parfait* ; (Job i, 1) non qu'il fût sans péché, puisque Dieu le réprimanda (Job xxxviii, xxxix, xl, 4.), mais parce que sa piété était en harmonie dans toutes ses parties. C'était un homme pieux comme père de famille, comme magistrat, comme citoyen. Sa piété ne se bornait pas à *une seule* chose, mais elle embrassait tout. Être *parfait* signifie quelquefois *accomplir* entièrement, parachever une action. (Ainsi, I Jean ii, 5.) « Mais pour celui qui garde sa Parole, l'amour de Dieu est véritablement *parfait* en lui. » C'est-à-dire, garder les commandements de Dieu est le vrai moyen de manifester pleinement son amour pour Lui. Tel est ici le sens. Si tu veux être *parfait*, complet, accompli, si tu veux manifester pleinement ton observation de la Loi, va, etc. Rends ainsi ton obéissance parfaite. Marc dit : (x, 21) *Jésus, ayant jeté l'œil sur lui, l'aima*. Son amabilité, son caractère droit, sa franchise et sa candeur lui plurent. Jésus, comme homme, pouvait éprouver les émotions de l'amitié la plus tendre. Son caractère était affectueux, calme et indulgent. C'est pourquoi il chérissait d'une affection toute spéciale l'apôtre Jean, éminemment doué de ces qualités. De même il aimait ce jeune homme. Néanmoins, on peut croire

qu'avec toute son amabilité, il n'était pas chrétien, et que la bienveillance que lui valut *son caractère aimable*, fut le seul geure d'amour que le Sauveur éprouva pour lui. Marc ajoute : « *Il te manque une chose.* » C'est-à-dire, tu n'as pas la perfection dont nous avons parlé. § « *Va et vends ce que tu as, etc.* » Le jeune homme prétendait avoir observé la Loi. La Loi exigeait, qu'il aimât son prochain comme lui-même, et le Seigneur, son Dieu, au suprême degré; plus que toute autre chose. S'il avait en effet cet amour, s'il aimait son Créateur et ses semblables plus que ses richesses, il devait être prêt à consacrer celles-ci au service de Dieu et aux besoins des hommes. Jésus donc, pour lui révéler à lui-même son caractère de pécheur, lui ordonne de faire cela. § « *Un trésor dans le ciel.* » (Voy. Note Matth. vi, 20.) § « *Et me suis.* Suivre Jésus signifiait, *dans ce temps-là*, le suivre en personne durant son ministère; aller avec lui de ville en ville, et aussi l'imiter et lui obéir. *De nos jours*, cela signifie, 1° : Obéir à ses commandements; 2° Suivre son exemple.

22. Mais quand ce jeune homme eut entendu cette parole, il s'en alla tout triste, parce qu'il avait de grands biens.

22. « *Il avait de grands biens.* » Ses richesses étaient son *idole*. Il les préférerait à Dieu. *Il n'avait pas observé les commandements dès sa jeunesse*; il ne les avait pas gardés, tant s'en faut. Et plutôt que de consacrer sa fortune à faire du bien, d'acquérir le ciel par son obéissance, ce jeune homme préféra laisser là le Sauveur, et sa propre enquête sur la vie éternelle. Il est probable qu'il ne revint plus. Hélas! combien de jeunes gens aimables et affectueux suivent son exemple!

23. Alors Jésus dit à ses disciples : En vérité je vous dis, qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux.

23. « *Entrera difficilement dans le royaume des Cieux.* » Sera *difficilement* sauvé. Il aura à faire les plus grands efforts pour se débarrasser des tentations, de ses idoles, et obtenir le salut.

24. Je vous dis encore : Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu. 25. Ses disciples ayant entendu ces choses s'étonnèrent fort, et lui dirent : Qui peut donc être sauvé? 26. Et Jésus les regardant, leur dit : Quant aux hommes, cela est impossible; mais quant à Dieu, toutes choses sont possibles.

24-26. « *Il est plus aisé qu'un chameau, etc.* » C'était un *proverbe* chez les Juifs, et il se retrouve encore chez les Arabes. Pour affirmer qu'une chose était *impossible ou excessivement difficile à accomplir*, ils disaient qu'un chameau ou un éléphant pourrait tout aussi bien essayer de passer par le trou d'une aiguille. Il ne faut pas prendre ces adages à la lettre; ils sont seulement destinés à faire ressortir la difficulté. § « *Un chameau.* » Bête de somme, dont on se sert beaucoup en Orient. Cet animal, de la taille d'un grand bœuf, a une ou deux bosses sur le dos, des jambes et un cou *excessivement* longs, pas de cornes; ses pieds sont formés de manière à marcher sur le sable sec et brûlant. Chargés de très-pesants far-

deaux, ils marchent quelquefois plus vite que le coursier le plus rapide ; ils ont un estomac capable de contenir une provision d'eau pour trois ou quatre jours ; ils sont doux, faciles à être apprivoisés, et se mettent à genoux pour recevoir ou décharger leurs fardeaux. On s'en sert principalement dans les déserts et dans les climats chauds, où les autres bêtes de somme ne vivraient que difficilement. § « *Un riche.* » Cela désigne l'homme qui aime ses richesses et s'en fait une idole ; ou bien celui qui ne pense qu'à devenir riche. En effet, Marc dit : « ceux qui se confient aux richesses. » Aussi longtemps qu'il a cette confiance, il lui est impossible d'être chrétien ; car la religion consiste à aimer Dieu et non le monde, Jésus plus que l'or. Un homme peut être très-riche et aimer Dieu plus que ses biens ; comme il est des hommes qui ne possèdent que peu de chose, et qui aiment ce peu plus que Dieu. Ce qui rend le salut difficile aux hommes riches, c'est que : 1° Leurs richesses s'emparent de leurs affections ; 2° Ils croient tout obtenir par elles ; 3° Ils en sont orgueilleux et dédaignent de se mettre au rang des humbles disciples de Jésus ; 4° Elles absorbent tout leur temps, les remplissent de soucis et d'inquiétudes, et ne leur laissent pas le loisir de penser à Dieu ; 5° Elles engendrent souvent le luxe, les dissipations et le vice ; 6° Il est difficile d'y parvenir sans devenir avare ou cupide ; sans tromper ou pressurer autrui. (I Sim. vi, 9, 10-17 ; Jacques v, 1-5 ; Luc xii, 16-21 ; xvi, 19-31.) Néanmoins, dit Jésus (v. 26), nous pouvons obtenir la grâce de surmonter tous ces obstacles, et bien que cela soit impossible aux hommes, c'est facile à Dieu.

27. Alors Pierre prenant la parole, lui dit : Voici, nous avons tout quitté, et t'avons suivi ; que nous en arrivera-t-il donc ?

27. « *Nous avons tout quitté.* » Probablement les apôtres n'avaient abandonné que leurs filets, leurs nacelles et leurs chaumières. Mais c'était leur avoir, leur *gagne-pain*, leur *tout*. Et ils avaient manifesté par l'abandon de ces choses, autant de dévouement que s'il eussent renoncé à tout l'or d'Ophir et quitté les palais des rois. § « *Que nous en arrivera-t-il donc ?* » Nous avons fait ce que tu viens d'exiger de ce jeune homme. Quelle récompense en aurons-nous ?

28. Et Jésus leur dit : En vérité, je vous dis que vous qui m'avez suivi, dans la régénération, quand le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous aussi serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël.

28. « *En vérité je vous dis.* » Dans ce passage, Jésus déclare quelle sera leur récompense, non dans le présent, mais pour l'avenir. § « *Dans la régénération.* » On ne trouve ce mot qu'une seule fois dans tout le reste du Nouveau-Testament. (Tite iii, 5.) Pris à la lettre, il signifie une nouvelle naissance, ou être né de nouveau. Employé en parlant de l'homme, il désigne le grand changement qui s'opère, lorsque le cœur est renouvelé, lorsque le pécheur commence à devenir chrétien. Telle est sa signification évidente dans Tite. Mais ici on ne peut admettre cette signification. Christ ne naquit pas de nouveau, et on ne peut pas convenablement dire qu'ils le suivirent dans la nouvelle naissance. Le mot signifie aussi de grands changements ou le rétablissement d'un ancien état de choses ou d'un état

*meilleur*. C'est sans doute le sens dans lequel il est employé ici. Jésus fait allusion à ce rétablissement de l'ordre dans l'univers, à cette *nouvelle naissance* générale, lorsque l'humanité sera transformée et qu'un nouvel ordre de choses apparaîtra; lorsque le Fils de l'Homme viendra pour juger les ressuscités. Ce passage doit donc se comprendre ainsi : Vous qui m'avez suivi, vous recevrez en récompense, dans cette nouvelle économie, des bénédictions et des honneurs éclatants. § « *Quand le Fils de l'Homme sera assis sur le trône de sa gloire*; » pour juger le monde. *Un trône de gloire*, un *trône glorieux*, splendide. Cette image ne doit pas se prendre à la lettre, elle est employée pour faire ressortir le caractère de Jésus comme roi et juge, et désigner sa grandeur et sa majesté. (Voy. Matth. xxiv, 30; xxvi, 64; Actes 1, 11; xvi, 31.) § « *Serez assis sur douze trônes*. » Expression figurée. Être assis sur un trône est un signe de pouvoir et d'honneur, et signifie ici que les apôtres seraient élevés au dessus de tous les autres; plus honorés, plus récompensés. § « *Jugeant les douze tribus d'Israël*. » Jésus jugera les vivants et les morts. Lui seul peut le faire, car le Père a donné tout jugement au Fils. (Jean v, 22.) Juger, suppose le rang et le pouvoir. Les anciens juges d'Israël étaient des hommes d'un courage, d'une renommée et d'un patriotisme distingués. De là, le mot en est arrivé à désigner, non pas tant l'exercice de la judicature, que l'honneur attaché à cette fonction; et, de même que les rois de la terre sont entourés de hauts dignitaires, conseillers, juges, etc., de même Christ dit que ses apôtres occuperont des positions analogues, au grand jour du jugement. Ils seront honorés par lui et par tous *comme* apôtres, pour avoir tout abandonné, pour avoir posé les fondements de son Église sous les persécutions du monde. § « *Les douze tribus d'Israël*. » C'était le nombre des anciennes tribus, le nom qui désignait le peuple de Dieu, celui que Jésus donne ici à son peuple racheté. (Voy. aussi Jacques 1, 1, où les chrétiens sont aussi appelés les douze tribus.) Il ne désigne ici ni les Juifs, ni le monde, ni les méchants que les apôtres doivent juger, mais le peuple de Dieu, les rachetés. Jésus dit qu'au jour du jugement ses apôtres seront honorés au milieu des élus comme le sont sur cette terre des conseillers, des juges élevés à leurs dignités en récompense des services rendus à leur roi. (Comp. Notes sur I Cor. vi, 2.)

29. Et quiconque aura quitté ou maisons, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou femme, ou enfants, ou champs, à cause de mon nom, il en recevra cent fois autant, et héritera la vie éternelle.

29. « *Aura quitté ou maisons, etc.* » Du temps de Jésus, ceux qui le suivaient étaient, en général, obligés d'abandonner leur demeure. De nos jours, cet abandon n'est pas exigé de tous les chrétiens, seulement de ceux appelés à porter l'Évangile au loin; mais tous doivent préférer Jésus à leur intérieur et à leur famille. § « *A cause de mon nom*. » Par attachement pour moi. Marc ajoute : « et pour l'amour de l'Évangile. » § « *Il en recevra cent fois autant*. » Marc dit : « Ils en reçoivent dès à présent cent fois autant, maisons, et frères, et sœurs, etc. » Il ne faut pas prendre cette promesse à la lettre, mais la considérer comme signifiant que Dieu donnera, en compensation des sacrifices matériels, une paix et des joies spirituelles

cent fois plus précieuses. Il est encore vrai que les *intérêts temporels* d'un homme n'ont pas à souffrir de son amour pour Dieu. Marc ajoute : « *avec des persécutions.* » Elles ne sont pas annoncées comme partie de la *récompense*; mais c'est au milieu d'elles que les chrétiens doivent goûter les bénédictions de Dieu qui leur sont promises.

30. Mais plusieurs qui sont les premiers seront les derniers; et les derniers seront les premiers.

30. Ce verset se rattache au chapitre suivant. La parabole qui s'y trouve est destinée expressément à faire ressortir la vérité qu'il contient. (Voy. sa signification, ch. xx, 16.)

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XIX.

I. Nous ne devons pas nous jeter *sans nécessité* au devant des ennemis de la religion. (Ver. 1.) Jésus se rendant à Jérusalem, traversa le Jourdain et prit une route détournée, pour éviter de passer chez les Samaritains. Si le *devoir* nous appelle au milieu des ennemis de la religion, et si nous pouvons leur faire du bien, allons-y; mais si notre présence ne doit provoquer que leur haine, éloignons-nous d'eux. (Comp. Note sur, ch. x, 23.)

II. Les hommes du monde emploient tous les moyens possibles pour faire tomber les chrétiens *dans des pièges*. (Ver. 3.) Ils leur posent des questions insidieuses, en apparence sincères, et ces incrédules sont tout joyeux, lorsqu'ils ont réussi à embarrasser les croyants. Il est parmi eux des hommes éminents qui s'en font gloire, qui même y placent le but de leur existence, et pensent avoir remporté une victoire signalée, lorsqu'ils sont parvenus à rendre les autres aussi misérables qu'eux-mêmes.

III. Nous devons leur répondre avec douceur, lorsque le sujet est clairement enseigné par la Bible. (Vers. 4-6.) Jésus répondit à une question captieuse, posée pour le faire tomber dans un piège. Nous pouvons aussi confondre les ennemis de la religion, en faisant ressortir les beautés de l'Évangile; mais pour cela, écoutons leurs objections avec patience, et répondons-y avec calme. Mieux vaudrait les laisser sans réponse que de les confondre avec colère, car alors leur but serait encore atteint: ils nous auraient fait pécher.

IV. Bien des gens sondent les Écritures et en altèrent le sens, pour être autorisés à suivre leurs mauvais penchants ou y chercher des objections pour embarrasser les chrétiens. (Ver. 7.) C'est le stratagème ordinaire des incrédules, que de citer un passage de l'Écriture, appliqué à faux ou tordu. Alors notre meilleure réplique doit être le silence. En ne répondant pas, on leur fait honte, tandis qu'en répondant, on leur donne l'occasion qu'ils cherchent de disputer et d'injurier.

V. Nous voyons dans ce chapitre qu'il n'est pas de lien plus intime que celui du mariage (Ver. 6.), tendre union voulue par Dieu pour le bien-être de l'humanité.

VI. On ne doit pas entrer dans cet état avant d'avoir fait de sérieuses réflexions. De cette union dépend le bonheur de cette vie et parfois celui de la vie à venir. Elle exige une certaine harmonie dans : 1° les sentiments; 2° les positions sociales; 3° les caractères; 4° les connaissances; 5° les âges; 6° les talents. — Ce devrait être aussi une union d'opinions et de sentiments religieux, parce que : 1° La religion est la chose la plus importante; 2° C'est elle qui influe le plus sur le bonheur des époux; 3° Si *l'un des deux* seulement a de la piété, il risque bien d'être entraîné dans l'indifférence de l'autre; 4° Il n'y a pas de perspective plus terrible que celle d'une séparation éternelle; 5° C'est vivre en païen et en brute que de goûter en famille les bienfaits de Dieu, sans lui en rendre grâces; et il y a à la fois perversité et folie à vivre au jour le jour, comme s'il n'y avait ni Dieu, ni ciel, ni enfer; 6° La mort approche, et l'espérance de se retrouver à la résurrection des justes est la seule qui puisse adoucir les angoisses de la séparation.

VII. Aucune législature humaine n'a le droit de prononcer le divorce, un cas excepté. (Ver. 9.) Dans tout autre, il viole la Loi de Dieu.

VIII. Ceux qui se prétendent ainsi divorcés sont déclarés adultères par Jésus, s'ils se remarient. (Ver. 9.) Quand même toutes les lois du monde permettraient de voler ou d'assassiner, cela ne rendrait pas de telles actions bonnes; et malgré la permission accordée par les hommes, le voleur et l'assassin seraient responsables devant Dieu. Il en est de même pour l'adultère.

IX. Les époux ne sauraient vivre heureux ensemble sans un mutuel amour. (Ver. 6.) Le mari et la femme ne font qu'un. S'aimer l'un l'autre, c'est aimer un second soi-même. Nos haines, nos colères, nos disputes se tournent contre nous-mêmes et rempliront notre vie d'amertume.

X. Il faut conduire les petits enfants à Jésus, pour qu'il les bénisse. (Vers. 12-15.) Quand le Sauveur était sur la terre, il les admettait en sa présence et implorait des bénédictions sur eux. Si l'on pouvait alors les lui conduire, on le peut encore *aujourd'hui*. Leurs âmes sont tout aussi précieuses; ils courent d'aussi grands dangers. Un père ne devrait renoncer à ce privilège inestimable, que s'il avait des preuves évidentes que Jésus ne voulût pas recevoir son enfant.

XI. Puisque les enfants *peuvent* être amenés, ils *doivent* l'être. C'est le devoir impérieux d'un père de ne laisser échapper aucune occasion de faire du bien à ses enfants, et de les présenter à Dieu, pour invoquer sur eux sa bénédiction. Nous devons constamment et de bonne heure implorer les grâces du Rédempteur sur leurs âmes précieuses et immortelles : dans notre culte domestique, dans le sanctuaire, et à l'occasion du baptême.

XII. Nous devons être pleins de sollicitude pour notre salut. (Ver. 16.) Le jeune homme riche vint en courant vers Jésus; il s'agenouilla. Ce n'était pas une vaine formalité, mais une expression sincère de ses sentiments. Le salut est d'une importance immense. L'éternité est proche; et la condamnation menace déjà le coupable. Le pécheur doit être sauvé bientôt, ou mourir à jamais. Il ne saurait trop se hâter d'aller à Jésus. Il

doit venir en courant, s'agenouiller en toute humilité, et s'écrier avec angoisse : « Que dois-je faire pour être sauvé? »

XIII. Il faut aller à Jésus, tandis que nous sommes jeunes. (Ver. 20.) Dieu a le *premier* droit à notre amour comme notre Créateur et notre Providence. Il est juste que nous lui accordions nos premières affections. Nul chrétien n'estime s'être repenti trop tôt. Des jeunes gens peuvent avoir renoncé aux joies mondaines et bruyantes, et avoir encouru des mépris et des persécutions, mais que leur importe? Celui qui devient véritablement chrétien, quelque soit son âge ou son rang, bénira toujours Dieu d'avoir incliné son cœur. Il ne regrettera jamais sa conversion. Pourquoi donc un plus grand nombre de jeunes gens ne donnent-ils pas leurs cœurs à Dieu, et ne font-ils pas ce qu'ils savent ne jamais pouvoir leur donner un regret?

XIV. Ce n'est pas un déshonneur pour les personnes de distinction, et pour ceux qui occupent *des postes élevés* que de s'enquérir des choses religieuses. (Luc xviii, 18.) Les hommes haut placés s'imaginent souvent qu'il n'y a que *les ignorants, les faibles d'esprit* qui s'occupent de la religion. Jamais erreur ne fut plus grande. Ce sont au contraire les hommes ignorants ou dépravés qui refusent d'y songer. Les plus profondes investigations des hommes ont eu Dieu pour objet. Les plus sages et les meilleurs d'entre les païens ont passé leur vie à s'enquérir de Dieu et de leur propre destinée. Il en a été de même dans les pays chrétiens. Bacon, Newton, Locke, Milton, Hale et Bœrhaave étaient-ils faibles d'esprit? Et pourtant, leurs plus hautes pensées avaient la religion pour objet. En Amérique, Washington, Ames, Henry, Jay et Rush étaient-ils faibles d'esprit. Et pourtant, ils croyaient de toutes leurs forces à la révélation. Néanmoins, des jeunes gens de distinction, opulents et instruits, estiment souvent faire preuve de grande indépendance en refusant de *penser* à ce qui fit l'objet des plus profondes méditations de ces génies, et se donner de l'importance en dédaignant de les imiter. Jamais plus folle, ni plus grande erreur. S'il est quelque chose qui doive occuper notre attention, c'est sûrement de savoir si nous serons éternellement heureux ou malheureux; s'il y a un Dieu et un Sauveur, ou si nous sommes « dans un monde abandonné et sans juge. »

XV. Les riches ont un aussi grand besoin de la religion que les pauvres. Ils sont tout aussi sûrs de mourir; sans elle, ils *ne peuvent* être heureux. Les biens qu'ils laissent, ne sauraient les consoler sur leur lit de mort, ni payer leur salut.

XVI. Il est particulièrement important que les jeunes gens riches deviennent chrétiens. Ils sont exposés à des dangers sans nombre. Un monde léger et flatteur les égara; les tentations du luxe et de la sensualité les entraîneront dans mille folies, dont la religion seule peut les *préserver*. De plus, ils auront à rendre compte à Dieu du bien immense qu'ils auraient pu faire avec leurs richesses.

XVII. Les personnes naturellement aimables et morales doivent se plaire avec Jésus, le plus aimable et le plus moral des êtres. Mais combien se croient telles, et refusent de le suivre! Ne serait-ce point un indice qu'elles sont loin d'aimer, ce qui est véritablement louable ou innocent?

XVIII. Les personnes que le monde appelle aimables ont besoin d'une autre justice que la leur. Malgré leurs qualités, elles peuvent se faire une idole du monde; elles peuvent être orgueilleuses, sensuelles, égoïstes, négliger la prière, et ne pas songer à la mort. Elles paraissent aimables; mais combien leur cœur est loin de Dieu!

XIX. Bien des gens qui songent à leur salut, comptent pour y parvenir sur leurs propres œuvres. (Ver. 16.) Ils ne veulent pas se confier à Jésus, et demandent ce qu'ils doivent *faire*. Il en est toujours ainsi, et ce n'est qu'après avoir reconnu leur incapacité et leur pauvreté spirituelles qu'ils implorent la miséricorde de Dieu, et trouvent la paix.

XX. Les vains compliments et les flatteries (Ver. 17) sont incompatibles avec le caractère chrétien, car en attribuant aux autres des qualités que nous savons n'être pas les leurs, en vantant, par exemple, la beauté d'une figure ordinaire, le savoir prétendu d'un ignorant, ou les talents imaginaires d'un sot, nous manquons de sincérité. Louer ainsi, c'est mentir, c'est vouloir tromper ceux que nous flattons, c'est jeter dans leur cœur l'orgueil et la vanité; souvent même c'est travailler de propos délibéré à leur perte. Si un homme nous caresse de ses paroles, prenons garde à notre bourse et à notre humilité. Nous courons le danger d'une déception qui nous sera d'autant plus pénible, que nous aurons été d'abord plus sensibles à la flatterie. Ceux qui distribuent des compliments, en attendent en retour. Ils sont piqués et vexés quand on les leur refuse, et c'est leur nuire que de les leur accorder.

XXI. Pour être sauvés, nous devons faire exactement ce que Dieu nous commande. (Vers. 17, 18.) Voilà tout ce qu'il y a à faire. Nous n'avons rien à inventer. Dieu nous a montré le chemin, et nous devons y marcher.

XXII. Nous nous trompons souvent à l'égard de la loi morale. (Ver. 47.) Nous croyons l'observer, tandis que ce ne sont que ses formes extérieures que nous gardons. Mais les commandements sont spirituels; Dieu requiert la pureté de l'intention et le don de notre cœur.

XXIII. Les richesses bien employées deviennent pour nous une bénédiction spirituelle; mal appliquées, elles sont trompeuses, dangereuses et funestes. (Vers. 23, 24.) Les richesses ont perdu bien des âmes, et n'ont jamais donné le salut.

XXIV. C'est notre devoir de tout abandonner pour Christ. (Vers. 27-29.) Peu ou beaucoup, n'importe, mais tout; c'est au cœur que Dieu regarde; et notre amour se manifeste aussi bien par l'abandon d'une barque de pêcheur que par le sacrifice d'une couronne. Dans les deux cas notre amour sera accepté.

XXV. La religion porte ses récompenses. (Vers. 28, 29.) Elle donne plus qu'elle n'exige; sur la terre: paix, joie, consolation; dans le ciel: vie, bonheur, éternité. C'est ce qu'affirment les chrétiens de tous les temps et de tous les lieux qui n'ont trouvé vraiment la paix que dans l'acceptation cordiale de l'Évangile. Leur témoignage unanime ne peut être que véridique. Ils ont fait l'essai du monde, sous tous ses aspects de plaisir, de folie et de

vice, et ils viennent tous nous dire d'un commun accord : Ici seulement se trouve la paix.

XXVI. Ceux qui se distinguent ici-bas par des œuvres chrétiennes recevront en récompense des honneurs dans le ciel. (Vers. 28.) Et ceux qui auront amené plusieurs pécheurs à la justice, luiront comme des étoiles, à toujours et à perpétuité. (Dan. xii, 3.)

## CHAPITRE XX.

1. Car le royaume des cieux est semblable à un père de famille, qui sortit dès le point du jour afin de louer des ouvriers pour sa vigne.

1. « *Car le royaume des Cieux, etc.* » Le mot « car » prouve que ce chapitre aurait dû être joint au précédent. Cette parabole fut proposée pour faire ressortir la vérité contenue dans le dernier verset du chapitre xix. Le royaume des Cieux représente ici l'Église, et peut-être aussi sa condition, soit ici-bas, soit dans la vie à venir. (Voy. Note Matt. iii, 2.) Il y est parlé de *récompenses* ; ce que l'on peut interpréter ainsi : « Dans mon royaume, les récompenses seront distribuées à mes disciples, comme elles le furent par un certain père de famille ; de sorte que les derniers venus seront aussi bien traités que les premiers, et que les derniers seront les premiers. » § « *Un père de famille.* » Celui qui est à la tête des affaires de la maison. § « *Sa vigne.* » Une grande partie de la Judée était consacrée à la culture de la vigne ; c'est pourquoi les *vignes* sont souvent nommées pour représenter un endroit fertile, bien cultivé ; et par suite, l'Église, qui a reçu les soins et la culture des mains de Jésus. (Esaïe v, 7 ; Jér. xii, 10.) Voyez comment les constructions en étaient faites. (Notes Matt. xxi, 33.)

2. Et quand il eut accordé avec les ouvriers à un denier par jour, il les envoya à sa vigne.

2. « *Un denier par jour.* » Le denier romain, petite pièce d'argent, valait environ 70 centimes. Il se divisait en 10 *as*, monnaie de cuivre, comme l'indique ce nom. Le denier consulaire portait sur l'une de ses faces une tête romaine et un X ou une espèce d'étoile, pour en désigner la valeur en *as* ; ou enfin un chariot attelé de deux ou quatre chevaux. Par la suite, on frappa sur le revers l'image de différentes déités, qui furent finalement remplacées par le buste des Césars. On a conservé plusieurs de ces pièces de monnaie. Les gravures suivantes en sont une représentation.



C'était sans doute le prix de la journée de travail, à cette époque. (Voy. Tobie v, 14.) C'était le salaire ordinaire d'un soldat romain. En Angleterre, avant la découverte des mines d'or et d'argent de l'Amérique du Sud, et par conséquent, lorsque l'argent était plus rare, le travail se payait en proportion de cette rareté. En 1351, le prix du travail fut arrêté par la loi à *un sou* par jour. Mais les denrées étaient à bon marché dans la même proportion, et le travail d'un homme valait presque autant, en articles de consommation, que de nos jours.

3. Puis étant sorti sur les trois heures, il en vit d'autres qui étaient au marché, sans rien faire.

3. « *Sur les trois heures.* » Les Juifs partageaient la journée en douze portions égales ou heures, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Il était donc environ neuf heures du matin. § « *Qui étaient au marché sans rien faire.* » Lieu d'une ville où se vendaient toutes espèces de provisions et où, par conséquent, se rendait la foule. C'était là que les ouvriers pouvaient le plus facilement trouver de l'ouvrage. Ils n'étaient donc pas oisifs de leur plein gré, mais ils attendaient une occupation.

4. Auxquels il dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable.

4. « *Ce qui sera raisonnable.* » Ce qu'on pensera que vous pouvez gagner. Il avait arrêté un prix avec les premiers ; mais pour ceux-ci, il devait être lui-même juge de leur travail.

5. Et ils y allèrent. Puis il sortit encore environ sur les six heures, et sur les neuf heures, et il en fit de même.

5. « *Sur les six heures et sur les neuf heures.* » C'est-à-dire, environ vers midi et trois heures.

6. Et étant sorti sur les onze heures, il en trouva d'autres qui étaient sans rien faire, auxquels il dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire? 7. Ils lui répondirent : Parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne, et vous recevrez ce qui sera raisonnable.

6, 7. « *Sur les onze heures.* » Environ vers les cinq heures de l'après-midi, ou lorsqu'il n'y avait plus qu'une heure de travail.

8. Et le soir étant venu, le maître de la vigne dit à celui qui avait la charge de ses affaires : Appelle les ouvriers, et leur paye leur salaire, en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers.

8. « *Et le soir étant venu.* » La douzième heure; la journée était finie, et l'heure de la paye était arrivée. § « *Celui qui avait la charge de ses affaires;* » celui qui administrait les biens du père de famille pendant son absence, subvenait aux besoins de la maison, et était chargé de payer les ouvriers et les serviteurs. C'était ordinairement le domestique le plus digne de confiance. § « *En commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers.* »

Il importait peu que le payeur commençât par les uns ou par les autres, pourvu qu'il fût juste envers les ouvriers. Cet ordre est préféré dans la parabole pour donner lieu aux remarques qui vont suivre, car si les premiers loués avaient été payés d'abord, ils seraient partis satisfaits, et le but de la parabole n'eût pas été rempli.

9. Alors ceux qui avaient été loués vers les onze heures étant venus, ils reçurent chacun un denier.

9. « *Ils reçurent chacun un denier.* » Il n'y avait pas eu de prix arrêté; ils devaient recevoir ce qui serait raisonnable. (Vers. 4, 5-7.) Le père de famille supposait qu'ils l'avaient gagné, ou voulait leur en faire présent pour les indemniser de la perte de la première partie de la journée, où ils avaient désiré de l'ouvrage sans pouvoir en trouver.

10. Or, quand les premiers furent venus, ils croyaient recevoir davantage; mais ils reçurent aussi chacun un denier.

10. « *Ils croyaient recevoir davantage.* » Ils avaient travaillé plus longtemps; ils avaient supporté la chaleur; ils supposaient qu'il avait l'intention de les payer, non d'après le marché conclu, mais d'après la durée de leur travail.

11. Et l'ayant reçu, ils murmuraient contre le père de famille.

11. « *Ils murmuraient.* » Ils se plaignaient, trouvaient à redire.

12. En disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et tu les as faits égaux à nous, qui avons porté le faix du jour, et la chaleur.

12. « *Le faix du jour et la chaleur.* » Le faix signifie un dur travail. Nous avons supporté la fatigue durant la chaleur du jour. Les autres n'ont travaillé que très-peu de temps, et cela, à la fraîcheur du soir, lorsque l'ouvrage était moins pénible.

13. Et il répondit à un d'eux, et lui dit : Mon ami, je ne te fais point de tort; n'as-tu pas accordé avec moi à un denier?

13. « *Mon ami, je ne te fais point de tort.* » Je t'ai payé ce dont nous étions convenus. S'il me plaît de donner un denier à un autre, qu'il travaille ou non; s'il me convient de donner tout mon bien à autrui, cela ne change en rien ma convention avec toi. J'ai tenu ma parole, et je puis faire ce que bon me semble d'un bien qui m'appartient, et auquel tu n'as aucun droit. — De même, lorsque les chrétiens sont justes et paient ce qu'ils doivent, le monde n'a pas à les blâmer; s'il plaît à ces chrétiens de donner le surplus de leurs biens aux pauvres, ou de le consacrer à l'évangélisation des païens et à l'affranchissement des esclaves, il leur appartient. Ils peuvent en faire ce qu'ils veulent. C'est à Dieu et non aux hommes qu'ils ont à rendre compte, et cela ne regarde ni les incrédules, ni les mondains, ni même les indifférents restés dans l'Église.

14. Prends ce qui est à toi, et t'en va; mais si je veux donner à ce dernier autant qu'à toi.

14. « *Prends ce qui est à toi.* » Prends ce qui t'est justement dû.

15. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de mes biens ? ton œil est-il malin de ce que je suis bon ?

15. « *Ton œil est-il malin de ce que je suis bon ?* » Les Hébreux appliquaient le mot *malin* à l'œil, pour désigner une personne *envieuse* et *malicieuse*. (Deut xv, 9 ; Prov. xxiii, 6.) Parce que l'envie et la malice se manifestent dans les yeux, et plus vivement que toute autre disposition. « *Ton œil exprime-t-il déjà l'envie et la malice, parce qu'il m'a convenu d'être bon ?* »

16. Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers ; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

16. « *Ainsi les derniers seront les premiers, etc.* » Ceci est le *but* ou la *morale* de la parabole. C'était en vue de cet enseignement que Jésus la proposa. Bien des gens qui, *dans l'ordre des temps*, seront entrés les derniers dans le Royaume, y recevront les plus grandes récompenses. A *chacun* justice sera faite. Tous ceux à qui les biens du Ciel ont été promis les obtiendront. Dieu peut dire, en parlant de ceux qui acceptent l'Évangile : S'il me plaît d'accorder à tel ou tel des fonctions distinguées, des talents remarquables ici-bas, et de brillantes récompenses dans les Cieux, personne n'a le droit de se plaindre. Si j'appelle à des travaux courts, mais d'une haute importance, des hommes que je rémunérerai dans le Ciel, je ne fais aucun tort à ceux qui auront rempli une carrière chrétienne plus longue mais moins utile, car je donnerai à tous ce que je leur aurai promis. § « *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* » Le sens de cette phrase, ainsi jointe à ce qui précède, me semble être celui-ci : Plusieurs sont appelés dans mon Royaume ; ils viennent et accomplissent l'œuvre que je leur donne à faire. Ils sont pour ainsi dire inconnus et obscurs. Néanmoins, ce sont de vrais chrétiens, et ils recevront une récompense convenable. J'en ai choisi quelques-uns pour occuper des postes plus élevés dans l'Église. Je les ai doués de talents apostoliques, c'est-à-dire, de talents supérieurs. Ils peuvent ne pas rester aussi longtemps dans la vigne, leur carrière peut être moins longue, mais il m'a convenu de leur faire cet honneur. Je ne fais tort à personne, car j'ai le droit de disposer de ce qui m'appartient. Ainsi expliquée, cette parabole ne serait une allusion ni à la vocation des Gentils, ni à celle des pécheurs âgés, ou de ceux restés hors de l'Église. Elle serait simplement destinée à enseigner que Dieu met des différences entre les élus : Il donne plus d'importance que de durée aux services des uns, et Il les récompense en conséquence. Cette parabole n'enseigne qu'une seule vérité, que Jésus lui-même a désignée, et dès lors nous n'avons pas le droit d'y rien changer. Ce qui rend encore cette interprétation plus plausible, c'est que Christ parlait des récompenses destinées à ses disciples, et non pas du nombre des élus, ou de la doctrine de l'élection. (Voy. ch. xix, 27-29.)

17. Et Jésus montant à Jérusalem, prit à part sur le chemin ses douze disciples, et leur dit :

17-19. Voy. aussi Marc x, 32-34 ; Luc xviii, 31-34. « *Et Jésus montant à Jérusalem.* » C'était probablement pour la fête de Pâques. Il suivait la

rive orientale du Jourdain, peut-être pour éviter de traverser chez les Samaritains. (Ch. XIX, 1.) En ce moment, il était sur la route de Jérusalem, non loin de Jérico. C'était la dernière fois qu'il s'y rendait. Il allait y mourir pour les péchés du monde. § « *Prit à part... ses douze disciples.* » Tous les mâles d'entre les Juifs étaient dans l'obligation de se rendre aux fêtes de Jérusalem. (Ex. XXII, 17.) Il s'ensuivait qu'alors les routes étaient encombrées de voyageurs, marchant par groupes de parents ou de voisins. (Voy. Luc II, 44.) « *Les prendre à part.* » Il avait à leur dire des choses qu'il ne voulait pas faire connaître aux autres. Marc ajoute : « Et Jésus allait devant eux, et ils étaient épouvantés et craignaient en le suivant. » Il marchait en avant. Il leur avait déjà dit (ch. XVII, 22.) qu'il serait livré entre les mains des hommes et mis à mort. Les apôtres commençaient à craindre que cette prophétie se réalisât, et ils étaient inquiets et pour Lui et pour eux.

18. Voici, nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes, et ils le condamneront à la mort. 19. Ils le livreront aux gentils pour s'en moquer, le fouetter, et le crucifier; mais le troisième jour, il ressuscitera.

18, 19: « *Voici, nous montons à Jérusalem.* » Jésus leur déclara que ce qu'ils redoutaient allait arriver. Mais Il avait, en quelque sorte, préparé leurs esprits à cette épreuve par des promesses. (Ch. XIX, 27-30; XX, 1-16.) Au milieu de toutes leurs souffrances, ils étaient assurés de parvenir aux récompenses éternelles. § « *Sera livré.* » (Voy. ch. XVII, 22.) § « *Principaux sacrificateurs et aux scribes;* » le souverain sacrificateur et les hommes instruits qui composaient le Sanhédrin ou grand Conseil de la nation. Trahi par Judas (Matth. XXVI, 45.), Jésus fut mis au pouvoir des principaux sacrificateurs et des scribes. (Matth. XXVII, 57.) § « *Et ils le condamneront à mort.* » Les Juifs ne pouvaient infliger la peine de mort, droit que les Romains s'étaient réservé. Mais ils pouvaient donner leur opinion et livrer aux Romains. C'est ce qu'ils firent. (Matth. XXVI, 66; XXVII, 2.) § « *Ils le livreront aux Gentils.* » C'est-à-dire, n'ayant pas le droit de prononcer la peine capitale, ils le traduiront devant les autorités romaines. Les Gentils désignent ici Pilate et ses soldats. (Voy. Matth. XXVII, 2, 27-30.) § « *S'en moquer.* » (Voy. Note Matth. II, 16.) § « *Le fouetter.* » Ceci se faisait au moyen de lanières ou d'un fouet, et ce châtement était ordinairement infligé aux criminels avant de les crucifier. (Voy. Note sur Chap. X, 17.) § « *Le crucifier.* » C'est-à-dire, le faire mourir sur la croix, supplice réservé aux esclaves. (Voy. Matth. XXVII, 33.) § « *Le troisième jour, etc.* » (Voyez-en la preuve dans Matth. XXVIII.) Marc et Luc disent : « On lui crachera au visage. » Cracher au visage de quelqu'un a toujours été considéré comme la marque du plus profond mépris. Luc ajoute (XVIII, 31) : « Tout ce qui a été écrit par les prophètes touchant le Fils de l'Homme sera accompli. » Et, en effet, ces souffrances, ce traitement et la mort de Notre Sauveur, avaient été prédits en plusieurs endroits. (Voy. Ésaïe LIII; Dan. IX, 26, 27.)

20. Alors la mère des fils de Zébédée vint à lui avec ses fils, se prosternant, et lui demandant une grâce.

20-28. (Voy. aussi Marc x, 35-45.)

20. « *Alors la mère des fils de Zébédée vint à lui, etc.* » C'était Salomé. (Marc xv, 40; xvi, 1.) § « *Avec ses fils.* » Jacques et Jean. (Marc x, 35.) Marc dit qu'ils vinrent à lui et lui firent cette demande. Ici nous voyons que ce fut par l'entremise de leur mère, qui, probablement ambitieuse pour ses enfants, désirait les voir comblés d'honneurs. § « *Se prosternant.* » Lui témoignant du respect. Dans l'original, *s'agenouillant*. (Voy. Note Matth. viii, 2.)

21. Et il lui dit : Que veux-tu? Elle lui dit : Ordonne que mes deux fils, qui sont ici, soient assis l'un à ta main droite, et l'autre à ta gauche dans ton royaume.

21. « *Ordonne que mes deux fils, qui sont ici, soient assis, etc.* » Les fils et la mère s'attendaient à un royaume temporel. Ils s'imaginaient que Christ devait régner sur la terre, environné de gloire comme un conquérant. Ils désiraient un poste de distinction au jour de son triomphe, et c'était une marque de la plus haute faveur, d'un prince à ses amis, que de les faire assise à sa droite et à sa gauche. (I Rois ii, 19; Ps. cx, 4; I Sam. xx, 25.) Ce règne terrestre était aussi l'attente de tous les apôtres.

22. Et Jésus répondit et dit : Vous ne savez ce que vous demandez; pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé? Ils lui répondirent : Nous le pouvons.

22. « *Vous ne savez ce que vous demandez.* » Vous ne comprenez pas la portée de votre demande. Vous en attendez honneurs et félicités; elle ne vous apporterait qu'épreuves et souffrances. § « *Pouvez-vous boire la coupe, etc.* » Boire d'une coupe signifie souvent, dans l'Écriture Sainte, être affligé ou puni. (Ésaïe li, 17-22; Ps. lxxv, 8.) Cette figure est empruntée aux festins : le maître de la maison présentait une coupe aux invités. De même, Dieu en offre une à son Fils pleine d'un breuvage amer et torturant. (Jean xviii, 11.) § « *Du baptême dont je dois être baptisé.* » Cette phrase présente la même idée. Pouvez-vous souffrir avec moi, pouvez-vous supporter les épreuves et les douleurs dont vous et moi serons accablés, au milieu de nos efforts pour établir mon Royaume.

23. Et il leur dit : Il est vrai que vous boirez ma coupe, et que vous serez baptisés du baptême dont je serai baptisé; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi de le donner, mais il sera donné à ceux à qui cela est destiné par mon Père.

23. « *Il est vrai que vous boirez ma coupe, etc.* » Vous m'êtes véritablement attachés. Vous me suivrez et vous partagerez mes afflictions et mes souffrances. Cette prédiction fut accomplie. Hérode fit mourir Jacques par l'épée. (Actes xii, 2.) Jean, après une longue vie, fut exilé à Patmos, y mourut martyr. (Rév. i, 9.) § « *Ce n'est point à moi de le donner, etc.* » Il est évident que cette traduction ne rend pas bien l'original; d'après elle, Jésus n'aurait rien à voir dans les récompenses accordées à ses disciples, ce qui serait opposé à toutes les Écritures. (Matth. xxv, 31-40; Jean v,

22-30.) Voici le vrai sens de ce passage : d'être assis à ma droite ou à ma gauche, je ne puis le donner qu'à ceux auxquels mon Père l'a destiné. Ainsi traduit, le passage déclare que *Christ* distribuera des récompenses à ses disciples, conformément à la décision antérieure de son Père. Quel que fût son attachement pour Jacques et pour Jean, il ne pouvait cependant pas leur accorder des faveurs spéciales. Des récompenses étaient destinées à tous ses apôtres, et elles devaient être distribuées au temps marqué par Jésus, conformément aux décrets éternels du Père. (Matth. xxv, 34.) Ce sens se retrouve en retranchant les mots *en italique* ajoutés au texte (1).

24. Les dix autres disciples ayant oui cela, furent indignés contre les deux frères.

24. « Les dix ayant oui cela. » Les dix autres apôtres. § « Furent indignés contre les deux frères. » C'est-à-dire, ils furent irrités de leur désir ambitieux de s'élever au dessus de leurs collègues. Le mot « cela » se rapporte non pas aux paroles de Jésus, mais à la demande de Jacques et de Jean.

25. Mais Jésus les ayant appelés, leur dit : Vous savez que les princes des nations les maîtrisent, et que les grands usent d'autorité sur elles. 26. Mais il n'en sera pas ainsi entre vous; au contraire, quiconque voudra être grand entre vous, qu'il soit votre serviteur; 27. Et quiconque voudra être le premier entre vous, qu'il soit votre serviteur.

25-27. « Mais Jésus les ayant appelés. » C'est-à-dire, il appela tous les apôtres et leur déclara les principes d'après lesquels ils devaient agir. Les princes des nations les maîtrisent (leurs sujets). Vous savez que les rois de la terre accordent à leurs favoris des postes honorables; ils donnent autorité aux uns sur les autres. Mais mon Royaume est établi autrement: il n'y aura ni rangs, ni postes de distinction. Tous, riches, pauvres, savants, ignorants, hommes libres, esclaves y seront égaux. Le plus éminent sera le plus humble, celui qui sentira le plus vivement son indignité et qui déploiera le plus de zèle pour le bien de ses frères. § « Les nations. » Tous ceux qui n'étaient pas juifs (ce mot est employé ici pour montrer de quelle manière les gouvernements humains sont établis.) § « Serviteur. » Le mot original est *diacre*, expression qui désigne un domestique quelconque, spécialement ceux qui servaient à table; et dans le Nouveau-Testament ceux qui s'employaient pour le bien des pauvres. (Actes vi, 1-4; I Tim. iii, 8.) Les prédicateurs de l'Évangile sont appelés *ministres*, parce qu'ils sont les serviteurs de Dieu et de l'Église (I Cor. iii, 5; iv, 1; II Cor. iii, 6; vi, 4; Eph. iv, 12.), position qui leur interdit de dominer sur l'Héritage de Dieu, et qui, précisément l'opposé d'un poste de distinction, exige la plus profonde humilité.

28. De même que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être

(1) Cette explication convient mieux à la version anglaise qu'à la française; mais en tout cas, le texte original la justifie. (ÉDITEUR.)

servi, mais pour servir, et afin de donner sa vie en rançon pour plusieurs.

28. « *De même que le fils de l'homme, etc.* » (Voy. Note Matth. viii, 20.) Jésus leur cite son propre exemple. Au ciel, Il était en forme de Dieu. (Phil. ii, 6.) Il vint vers les hommes, comme un serviteur. (Phil. ii, 7.) Il ne vint pas dans la pompe et dans la gloire, mais comme un homme de naissance obscure. Et depuis sa venue, Il n'avait pas exigé d'eux qu'ils le servissent. Il travaillait *pour* eux, s'efforçait de leur faire du bien, subvenait à leurs besoins, vivait aussi pauvrement qu'eux, les devançait dans les dangers et dans les souffrances, renonçait à lui-même pour eux, et était sur le point de leur sacrifier sa vie. (Voy. Jean xiii, 4, 5.) § « *Afin de donner sa vie en rançon pour plusieurs.* » Le mot *rançon* signifie littéralement une somme d'argent payée pour la rédemption de captifs. En temps de guerre, lorsque les ennemis font des prisonniers, l'argent demandé pour leur rachat s'appelle une rançon. C'est-à-dire que c'est le moyen par lequel ils sont rendus à la liberté. Les hommes sont naturellement les prisonniers, les esclaves du péché. Ils sont sous la condamnation. (Eph. ii, 3; Rom. iii, 9-20-23; I Jean v, 19.) Ils sont sous la malédiction (Gal. iii, 10), et sont exposés à la mort éternelle. (Ezech. xviii, 4; Ps. ix, 17; xi, 6; lxxviii, 2; cxxxix, 19; Matth. xxv, 46; Rom. ii, 6-9.) Ils devaient périr, s'il ne s'était trouvé un moyen pour les délivrer. Ce moyen, c'était sa vie donnée comme rançon. C'est-à-dire qu'il mourut *à la place* des pécheurs, et que Dieu voulut bien *accepter* les souffrances de sa mort à la place des souffrances éternelles des rachetés. Les raisons qui rendaient cette rançon nécessaire sont : 1° Dieu a déclaré que le pécheur mourrait, c'est-à-dire qu'il montrerait sa haine pour le péché en le punissant; 2° Tous les hommes ont péché, et si la justice avait son cours, tous périeraient; 3° Personne ne peut expier ses propres fautes. Tout ce que nous pourrions faire, serait de devenir saints et d'accomplir notre devoir à dater de ce jour, mais cela ne réparerait pas le passé; 4° Aucun homme n'était innocent, et aucun ange ne pouvait le racheter. Le bon plaisir de Dieu avait donc été que son Fils unique s'offrit en victime. (Voy. Jean iii, 16; I Jean iv, 10; I Pierre i, 18, 19; Lév. xiii, 8; Jean i, 29; Eph. v, 2; Hébr. viii, 27; Esaïe lxxxi.) C'est ce que l'on appelle généralement *l'expiation*. (Voy. Notes sur Rom. v, ii.) § « *Pour plusieurs.* » (Voy. aussi Matth. xxvi, 28; Jean x, 15; I Tim. ii, 6; I Jean ii, 2; II Cor. v, 14, 15; Hébr. ii, 9.)

29. Et comme ils partaient de Jéricho, une grande troupe le suivit.

29-34. Voy. Marc (x, 46-52; Luc xviii, 35-43, xix, 1.) où se trouve aussi le récit des aveugles à qui il rendit la vue. *Et comme ils partaient de Jéricho*; grande ville située à 18 kilomètres au nord-est de Jérusalem, et à 12 kilomètres à l'ouest du Jourdain. C'est près de là que les Israélites passèrent ce fleuve, lorsqu'ils entrèrent dans la terre de Canaan. (Jos. iii, 16.) Ce fut la première ville conquise par Josué, qui la détruisit de fond en comble, et prononça une malédiction contre quiconque la rebâtirait. (Jos. vi, 20, 21-26.) Cette malédiction s'accomplit à la lettre du temps d'Achab, environ 500 ans plus tard. (I Rois xvi, 34.) Par la suite, ce fut là que s'établit l'école des Prophètes (II Rois ii, 5.), et qu'Elisée rendit

aux habitants le miraculeux service d'adoucir des eaux jusqu'alors amères. (II Rois II, 21.) C'était la plus grande ville après Jérusalem. On l'appelait quelquefois la ville des palmiers, à cause du grand nombre de ces arbres qui croissaient dans son voisinage; on y en trouve encore. (II Chron. XXVIII, 15; Juges I, 16, III, 13.) C'est là que mourut Hérode le Grand, d'une maladie dégoûtante. (Voy. Note Matth. II, 49.) Ce n'est aujourd'hui qu'un petit village presque inhabité et de chétive apparence, appelé *Riha* ou *Rah*; il est situé au milieu des ruines de l'ancienne ville, ou, comme le pensent quelques-uns, à environ 4 kilomètres à l'est: il est décrit par un voyageur moderne, comme un misérable village arabe. Il s'y trouve peut-être cinquante maisons bâties de pierres brutes, et couvertes d'un toit de joncs mêlés de boue, et contenant deux ou trois cents habitants, tous mahométans. La route, jusqu'à Jérusalem, traverse ce qu'on nomme *le désert de Jérico*, et les voyageurs modernes la décrivent comme la plus dangereuse de toutes les routes de la Palestine. En 1820, un voyageur anglais, sir Frédéric Henniker y fut attaqué par des Arabes armés qui l'abandonnèrent blessé, après l'avoir dépouillé de tous ses vêtements. (Voy. Note sur Luc X, 30.) Jésus se rendait à Jérusalem. Il avait quitté la Samarie, et passé le Jourdain. (Ch. XIX, 1.) La route qu'il devait suivre, traversait donc Jérico. § « *Comme ils parlaient de Jérico.* » Luc dit: « *Comme il approchait de Jérico.* » Le mot employé par Luc, signifie ordinairement *se rapprocher*. Mais il peut désigner la *proximité* d'un lieu, qu'on s'y rende ou qu'on en revienne. On pourrait dire ici: « *étant près de Jérico,* » sans dire s'ils y allaient ou s'ils en revenaient. Matthieu et Marc disent qu'ils en parlaient. Le passage de Luc (XIX, 1): *Et Jésus étant entré dans Jérico allait par la ville*, qui semble indiquer que cela eut lieu *après* la guérison de l'aveugle, ne l'affirme pas d'une manière précise. Il se peut que Luc ait eu l'intention de joindre ce passage au récit de l'histoire de Zachée, au lieu de le destiner à préciser l'ordre dans lequel se passèrent ces événements, et qu'il voulut simplement mentionner que, tandis que Jésus traversait Jérico, Zachée chercha à le voir, et le reçut chez lui. Les historiens diffèrent pour les détails et l'ordre des événements, mais ils s'accordent sur les *faits principaux*. Cette diversité est une preuve de *la sincérité* de l'écrivain; tant qu'il n'y a pas de contradiction palpable, cela prouve que les auteurs n'ont pas *agi de concert* pour tromper, et, dans toutes les cours de justice, de tels témoins seraient considérés comme dignes de foi.

30. Et voici, deux aveugles qui étaient assis au bord du chemin, ayant ouï que Jésus passait, crièrent, en disant: Seigneur, fils de David! aie pitié de nous!

30. « *Deux aveugles.* » Marc et Luc ne parlent que d'un, sans nier qu'il y en eût davantage. Ils en mentionnent un, parce que sans doute il était bien connu; peut-être était-ce le fils d'un citoyen distingué, réduit à la pauvreté. Il s'appelait Bartimée. *Bar* est un mot syriaque, signifiant fils; ce nom signifie donc « fils de Timée ». Marc et Luc parlent de sa guérison, parce que sans doute elle avait le plus attiré l'attention. Il y aurait eu contradiction s'ils avaient dit qu'il n'y en avait eu *qu'un seul* de guéri. Mais, comme ils ne le disent pas, il n'y a pas plus ici de difficulté que dans tous autres historiens, qui omettent souvent des faits inutiles au récit. § « *Ayant ouï que Jésus passait.* » En prenant des informations, ils avaient

appris qui Il était. Ils entendirent du bruit, et demandèrent ce que c'était. (Luc.) Ils avaient sans doute beaucoup entendu parler de sa réputation, mais ne s'étaient jamais trouvés près de lui, et pouvaient n'en jamais retrouver l'occasion. Ils s'empressèrent donc de l'implorer. § « *Fils de David.* » C'est-à-dire, *Christ*. C'était le nom généralement donné au Messie, promis à David comme son descendant. (Ps. cxxxii, 11, 12; lxxxix, 3, 4.) L'opinion, qu'il serait Fils de David, était généralement répandue. (Voy. ch. xxii, 42, pour l'emploi du mot *Fils*.) (Voy. Note sur Matth. i, 1.)

31. Et la troupe les reprit, afin qu'ils se tussent ; mais ils criaient encore plus fort : Seigneur, fils de David ! aie pitié de nous ! 32. Et Jésus s'arrêtant les appela, et leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ? 33. Ils lui dirent : Seigneur, que nos yeux soient ouverts.

31-33. « *La troupe les reprit enfin, etc.* » Elle les réprimanda, leur ordonnant avec menaces de se taire. § « *Ils criaient encore plus fort.* » Jésus, s'étant arrêté, dit qu'on les fit venir. (Marc.) Les gens du cortège dirent *alors* aux aveugles que Jésus les avait appelés. Marc ajoute que Bartimée jeta son manteau, se leva, et vint vers Jésus. Ce *manteau* n'était pas son seul vêtement, mais celui *de dessus*, simplement posé sur ses épaules. On se débarrassait de ce vêtement pour travailler ou pour courir. (Voy. Note Matth. v, 40.) Cet acte montre son empressement à venir vers Jésus.

34. Et Jésus étant ému de compassion, toucha leurs yeux ; et incontinent leurs yeux recouvèrent la vue, et ils le suivirent.

34. « *Toucha leurs yeux.* » Marc et Luc disent que Jésus ajouta : *ta foi t'a sauvé.* Ta confiance en moi a été l'instrument de ta guérison. Leur foi ne pouvait ouvrir leurs yeux, mais elle les conduisait à Jésus ; elle prouvait qu'ils avaient une juste idée de son pouvoir, et elle se rattachait ainsi à la guérison. De même, *la foi* ne saurait nous délivrer de nos péchés, mais elle nous conduit aux pieds de Celui qui en a le droit et la puissance ; c'est dans ce sens qu'il est dit que la foi nous sauve. Il ne *toucha* leurs yeux que pour *montrer* que le pouvoir de guérir venait de lui. On ne pouvait mettre ce miracle en doute : 1° Ces aveugles étaient bien connus, l'un d'eux, du moins, était depuis longtemps privé de la vue ; 2° Leur aveuglement ne pouvait être dissimulé, Jésus ne les connaissait pas ; 3° Il fut opéré en présence de la foule vivement intéressée et attentive ; 4° Ces hommes le suivirent. Ils *glorifièrent* Dieu (Marc et Luc.), ainsi que tout le peuple. (Luc.) Ils étaient tous convaincus que Jésus avait *véritablement* opéré un miracle.

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XX.

I. La parabole qui commence ce chapitre (vers. 1-16.), nous enseigne que le sentiment dans lequel on sert Dieu, bien plus que la durée du service, mesure la grandeur des récompenses. Les uns peuvent demeurer longtemps dans l'Église et n'y accomplir que peu de chose ; les autres en

peu de temps y obtenir de grands succès, et recevoir des récompenses proportionnées.

II. (Ver. 13.) Dieu accordera à chacun de nous selon ses promesses, et, en tout cas, bien plus que nous n'aurons mérité.

III. Les uns recevront de plus grandes récompenses que les autres. (Ver. 16.) Rien ne nous conduit à croire, qu'il doive y avoir dans les Cieux plus d'égalité qu'il n'y en a sur la terre. Il pourra exister des distinctions entre les serviteurs de Dieu, sans qu'aucun soit privé de ses droits.

IV. Dieu peut disposer à son gré de ce qui lui appartient. (Ver. 15.) Les *hommes* réclament ce droit, pourquoi Dieu n'en jouirait-il pas? Il peut accorder des faveurs gratuites aux uns, pourvu qu'Il ne fasse pas tort aux autres.

V. En répandant ses bienfaits sur un autre, Il n'est pas injuste envers moi. Il n'a nullement empiété sur mes droits en donnant de grands talents à Newton et d'immenses richesses à Salomon; en accordant à Paul une piété et des talents éminents, ou à Jean un caractère aimable et débonnaire. Je dois être reconnaissant des dons qu'Il m'accorde et en profiter, sans envier ceux plus grands qu'Il distribue à d'autres. Bien plus, ces bienfaits signalés, répandus sur des hommes quels qu'ils soient, doivent encore me réjouir, parce qu'ils profitent au *genre humain* dont je fais partie, et que je dois être convaincu que Dieu ne les a ainsi placés que pour notre plus grand bien.

VI. Il est de notre devoir d'aller dans la vigne, d'y travailler, lorsque le Seigneur Jésus nous y appelle, et d'y demeurer jusqu'à ce qu'Il nous en retire pour nous récompenser. (Vers. 1-16.) Il a le droit de nous inviter à travailler pour lui.

VII. Il offre des récompenses à quiconque veut le servir. (Ver. 4.) Ce n'est pas que nous *méritions* ses faveurs, ou que nous puissions dire à la fin de notre vie que nous n'ayons pas été des serviteurs *inutiles*, mais Il promet de mesurer notre rémunération sur notre fidélité à sa cause. Il aura eu la gloire, et de faire appeler dans son Royaume, et de nous sauver.

VIII. Les vieillards peuvent arriver au salut (Ver. 6.), mais cela est rare. La plupart se couchent dans la tombe ce qu'ils étaient pendant leur vie. Il est fort à craindre que celui qui a passé toute son existence dans le péché, ne meure comme il a vécu. Comme il est probable que c'est dans la jeunesse que s'opère le plus grand nombre de conversions. Il y aurait d'ailleurs folie et perversité à vouloir consacrer la plus belle partie de sa vie à Satan, pour réserver à Dieu celle courte et incertaine, où nous n'abandonnons pas le péché, mais où le péché nous abandonne.

IX. Nous ne devons chercher dans cette parabole, ni nulle part dans l'Écriture, un prétexte pour renvoyer à la vieillesse notre conversion. Il est *possible* qu'un vieillard se repente; mais qui nous garantit que nous vieillirons? Nous pouvons mourir jeunes. Des milliers d'enfants meurent tous les jours. L'époque à laquelle nous devons commencer à servir Dieu, c'est

*maintenant. Un enfant a de plus fortes raisons pour aimer son Dieu que ses parents. Ce Dieu a fait pour lui plus qu'un père. Ce Dieu veut que ces parents et ces précepteurs enseignent aux jeunes êtres, confiés à leurs soins, à l'aimer et à lui obéir.*

X. Souvent nos préjugés nous empêchent de comprendre les plus simples doctrines de la Bible. (Vers. 17-19.) Notre Sauveur prédit plusieurs fois à ses disciples sa mort et son supplice. Ses paroles nous semblent très-claires, mais *eux* ne les comprirent pas. (Luc.) Ils avaient la tête remplie de fausses idées de gloire et d'honneurs terrestres, et ils n'étaient pas *disposés* à envisager la vérité telle que Jésus la leur annonçait. Ce proverbe est d'une parfaite vérité : « Il n'y a pires aveugles que ceux qui ne *veulent* pas voir. » Ainsi la Bible serait assez claire pour nous, les doctrines de la vérité y resplendiraient comme le soleil, mais nous avons nos préjugés, nous sommes décidés à penser autrement qu'elle, et le moyen le plus commode de nous justifier, est de prétendre qu'il ne dépend pas de nous de changer nos *vues*. La vraie manière d'interpréter la Bible est de la prendre *telle qu'elle est*. Nous devons rechercher, avec candeur, le sens des Écrivains sacrés, et, lorsque nous l'avons découvert, nous y tenir comme à la vérité.

XI. Les mères qui recherchent pour leurs fils des postes honorables doivent le faire avec prudence. (Vers. 20-22.) Elles comprennent rarement la portée de leurs demandes; elles peuvent, sans le vouloir, causer la ruine de leurs enfants. Ce n'est pas un poste élevé qui assurera leur bonheur ou leur *salut*; la paix et le contentement se trouvent le plus souvent dans une vie humble et honnête, où l'on s'efforce d'utiliser la position où Dieu nous a mis. Semblable aux eaux pures et tranquilles du ruisseau qui coule dans un lieu retiré, l'âme paisible se complait loin des agitations publiques et des tempêtes de l'ambition.

XII. Toute ambition est déplacée dans l'Église. (Ver. 22.) Il n'est pas dans la nature de la religion de l'exciter; elle est même opposée aux vertus pures, modestes, paisibles qu'enfante le christianisme. Un ambitieux manquera de religion, juste dans la proportion de son ambition, comme la piété se mesure toujours sur l'humilité.

XIII. Notre humilité est la mesure de notre religion. (Vers. 26-28.) Sans humilité, point de piété. Celui qui a l'opinion la plus basse de lui-même et la plus haute de Dieu, qui est prêt à se mettre au dernier rang pour aider ses frères et pour honorer le Seigneur, possède la piété la plus vraie. Tel était Notre Sauveur, et il n'y aura jamais de honte à imiter le Fils de Dieu.

XIV. L'histoire de ces deux aveugles représente bien celle des pécheurs (Vers. 30-34) : 1° Les hommes sont aveuglés par le péché. Dans leur état naturel, ils ne peuvent voir la vérité religieuse; 2° Dans cette *cecité*, nous devons appeler Jésus pour nous ouvrir les yeux. Si nous *voyons* jamais, ce sera par la grâce de Dieu. Dieu est la source de la lumière, et ceux qui sont dans les ténèbres doivent le chercher; 3° Il faut profiter du moment présent. C'était la première fois que Jésus passait à Jéricho; ce devait être la dernière : Il ne faisait que traverser cette ville, en allant à Jérusalem. De même Il passe au milieu de nous par sa Parole; c'est aussi peut-être pour

la dernière fois. Tandis qu'il est près, saisissons-le; 4° Les railleries ne doivent pas nous détourner du Sauveur. Plus il y a de danger à ce qu'elles nous en éloignent, plus ardemment nous devons prier. Notre sort éternel en dépend; 5° Ceux qui persévèrent dans la recherche du Sauveur ne le font pas en vain. Il exaucera les pécheurs convaincus de leur aveuglement et de sa puissance unique, pour leur ouvrir les yeux. Il ne repousse jamais ceux qui l'invoquent; 6° Les pécheurs doivent « se lever » et venir à Jésus. Ils doivent se dépouiller de tout ce qui peut retarder leur marche, comme l'aveugle Bartimée, pour mieux courir, se dépouilla de son manteau. Aucun homme ne sera sauvé en *restant immobile*. Le commandement est : « efforcez-vous d'entrer » ; et la promesse n'est faite qu'à ceux qui « demandent », qui « cherchent » et qui « heurtent » ; 7° *La Foi* est notre moyen de salut. Jésus agira avec nous dans la mesure de notre *confiance* et de notre assurance en lui; 8° Ceux qui auront ainsi recours à Jésus recouvreront la vue. Leurs yeux seront ouverts, et ils verront distinctement; 9° Ceux ainsi éclairés par Jésus doivent le suivre, le suivre lui seul et toujours. Celui qui peut donner la vue aux aveugles ne saurait nous égarer. Celui qui peut éclairer notre entrée dans la foi, peut éclairer aussi notre sentier pendant la vie, et notre passage à travers la vallée de l'ombre de la mort.

---

## CHAPITRE XXI.

1. Or quand ils furent près de Jérusalem, et qu'ils furent venus à Bethphagé, au mont des Oliviers, Jésus envoya alors deux disciples.

1-16. Voy. aussi Marc (xi, 1-11); Luc (xix, 29-44).

1. « Or, quand ils furent près de Jérusalem. » Ils arrivaient de Jéricho. (Ch. xx, 29.) La distance entre ces deux villes était d'environ 24 kilomètres. La plus grande partie du chemin était un désert rempli de cavernes, de rochers et de bois, vrais repaires de voleurs. (Voy. Luc x, 30.) Le mont des Oliviers, ou mont *Olive*, à l'est de Jérusalem, en est séparé par un petit cours d'eau appelé le torrent de Kidron ou de Cédron, qui est à sec durant les saisons chaudes de l'année, mais qui grossit considérablement pendant les longues pluies. (Voy. Note sur Jean xviii, 1.) Cette montagne était ainsi nommée à cause du grand nombre d'oliviers qui y croissaient. Elle était distante de Jérusalem d'environ le chemin d'un sabbat. (Actes i, 12.) A l'ouest de la montagne se trouvait le jardin de Gethsémani. (Luc xxii, 39; Marc xiv, 32.) Bethphagé et Béthanie étaient situées sur le penchant oriental de la colline. Marc et Luc disent que Jésus vint près de ces deux villes. Il passa *plus près* de Bethphagé, et envoya ses disciples au village vis-à-vis d'eux, c'est-à-dire, à *Béthanie*. C'était à Béthanie que demeurait Lazare, qu'il ressuscita des morts. (Jean xi.) C'était là aussi que vivaient Marthe et Marie, et que cette dernière oignit les pieds du Sauveur

pour le jour de sa sépulture. (Jean XII, 1-7.) Ces circonstances sont omises par les trois premiers évangélistes, mais elles sont racontées par Jean, qui écrivit après eux. Le mont des Oliviers a environ 1 kilomètre et demi de longueur, 233 mètres de haut, et domine Jérusalem; en sorte que, du haut, presque toutes les parties de la ville peuvent être vues. La montagne a trois sommets. On présume que l'ascension de Notre Sauveur eut lieu sur celui du milieu. L'olivier fleurit en juin; ses fleurs sont blanches, le fruit petit. D'abord vert, il devient pâle, puis noir lorsqu'il est complètement mûr. Il renferme un noyau fort dur qui contient la semence. L'olivier sauvage était fort commun et ne diffère de l'autre qu'en ce qu'il est plus petit. Deux chemins mènent de Jérusalem à Béthanie; l'un passe au sud du mont des Oliviers, l'autre sur le sommet. Ce dernier est beaucoup plus court, mais plus pénible; c'est sans doute celui que suivit Notre Seigneur.

2. En leur disant : Allez à ce village qui est vis-à-vis de vous, et d'abord vous trouverez une ânesse attachée, et son poulain avec elle; détachez-les et amenez-les-moi.

2. « Allez à ce village qui est vis-à-vis de vous. » Ce village n'était pas loin de Béthanie, et à environ 4 kilomètres, à l'est de Jérusalem. (Marc et Luc.) Jésus avait passé la nuit précédente à Bethphagé, et le matin il envoya ses disciples au village vis-à-vis d'eux, c'est-à-dire, à Béthanie. (Jean XII, 1-12.) § « Vous trouverez une ânesse attachée, etc. » Il y avait peu de chevaux en Judée; on s'en servait surtout pour la guerre, rarement pour d'autres emplois. L'âne, la mule et le chamæau sont encore les animaux les plus en usage en Orient. Monter un cheval était quelquefois considéré comme un emblème de guerre; s'asseoir sur une mule ou sur un âne, comme un emblème de paix. En temps de paix, les rois et les princes montaient ces derniers; ce qui est mentionné comme étant une marque de rang et de distinction. (Juges X, 4; XII, 14; I Sam. XXV, 20.) Ainsi, lorsque Salomon fut couronné roi, il était sur une mule. (I Rois I, 33.) Une telle monture n'était donc pas un signe de pauvreté, puisque c'était celle des monarques, et il était tout naturel que le roi de Sion fit son entrée sur une mule, dans Jérusalem, sa capitale. Marc et Luc ne parlent que de l'ânon, parce que c'est sur lui et non sur la mère que Jésus monta.

3. Et si quelqu'un vous dit quelque chose, vous direz que le Seigneur en a besoin; et aussitôt il les laissera aller.

3. « Le Seigneur en a besoin. » Ici, comme dans bien d'autres passages, le mot *seigneur* signifie simplement *maître*, l'opposé de *serviteur*. (Matt. X, 24; Eph. VI, 5; I Pierre III, 5, 6.) Ailleurs, il s'applique à Dieu et remplace même le nom de  $\text{JHONAH}$ . Le plus ordinairement, c'est un simple titre de respect, donné par l'inférieur au supérieur, par le disciple au maître, enfin on le donnait au Messie. Jésus ayant accompli dans ces contrées plusieurs miracles, et entre autres la résurrection de Lazare, il avait dû réveiller l'attention publique, et en particulier celle des personnes vers lesquelles il envoyait, et qui sans doute lui étaient le plus favorables.

4. Or tout cela se fit afin que fût accompli ce dont il avait été parlé par le prophète, en disant; 5. Dites à la fille de Sion; Voici,

ton roi vient à toi, débonnaire, et monté sur une ânesse, et sur le poulain d'une ânesse. 6. Les disciples donc s'en allèrent, et firent ce que Jésus leur avait ordonné.

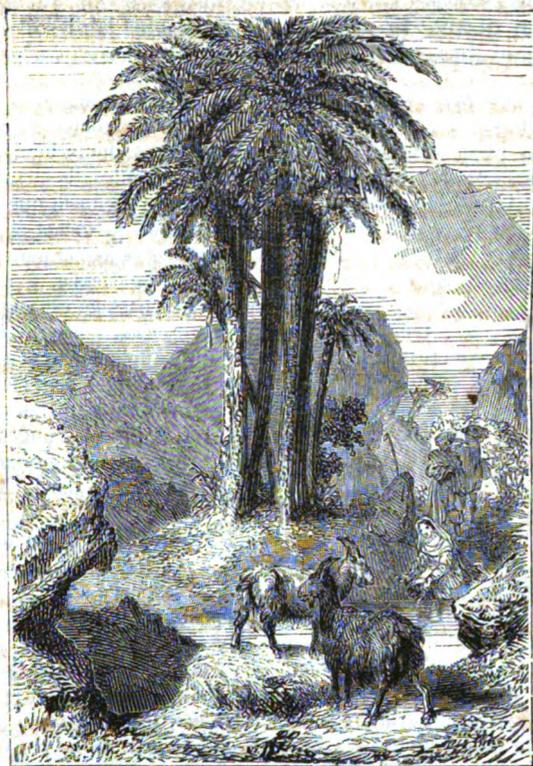
4-6. « *Or, tout cela se fit, etc.* » Cette prophétie que les Juifs avaient toujours appliquée au Messie se trouve dans Zach (ix, 9). § « *Ville de Sion* », Jérusalem. Sion était une des collines sur lesquelles cette ville était bâtie. Là se trouvait la cité de David, entourée de forteresses. Dans le langage figuré des Orientaux, on la nommait souvent *filie* ou *vierge*. (Voy. mes Notes sur Ésaïe i, 8; Amos v. 2; Ps. xlv, 13; cxxxvii, 8; Ésaïe xlvii, 1.) Ces expressions désignaient la grâce et la beauté. § « *Débonnaire.* » (Voy. Note Matt. v, 5.) Ce mot signifie ici, *paisible*, sans pompe, ni prétention. Jésus entra avec le cortège habituel des rois, mais sans avoir leur orgueil ni leur ambition. § « *Monté sur une ânesse.* » Il était monté sur l'ânon. (Marc et Luc.) Cette expression, employée par Matthieu, se retrouve chez les autres écrivains. (Voy. Gen. xix, 29; Juges xii, 7.)

7. Et ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, et mirent leurs vêtements dessus, et ils l'y firent asseoir.

7. « *Et mirent leurs vêtements dessus.* » C'était une marque de respect (II Rois ix, 13).

8. Alors de grandes troupes étendirent leurs vêtements par le chemin, et les autres coupaient des rameaux des arbres, et les étendaient par le chemin.

8. « *Alors de grandes troupes, etc.* » D'autres lui rendirent le même hommage en étendant leurs vêtements devant lui; d'autres en coupant des rameaux d'arbres, et les jetant sur son chemin. Il était d'usage de jeter des fleurs, des guirlandes ou des branches d'arbres verts sur les chemins des guerriers triomphants, ou des monarques entrant dans leur royaume. Joseph nous apprend qu'Alexandre et Agrippa furent ainsi reçus à Jérusalem. Cela se fait encore chez les peuples modernes. Jean dit : (xii, 13) que ces branches étaient des branches de *palmiers*. La *palme* était un emblème de *joie* et de *victoire*. Les soldats romains, aussi bien que les Juifs, en faisaient un symbole de paix. (Voy. I Marc xiii, 51; II Marc x, 6, 7; Apoc. vii, 9.) Les palmiers, souvent mentionnés dans la Bible, sont communs dans les climats chauds; ils abondaient en Palestine. Les plus beaux croissaient près de Jérico et d'Engeddi. C'est pourquoi on appelait Jérico la ville des *palmiers*. Cet arbre est droit, élancé, terminé par un bouquet de feuilles. Son fruit est très-savoureux et son ombrage délicieux. Il produit un *miel* un peu inférieur à celui des abeilles, et une espèce de vin assez agréable, dont on fait grand usage en Orient. L'image du palmier se trouve comme symbole sur d'anciennes pièces de monnaie de Judée; sur celles frappées après la prise de Jérusalem, la Judée est représentée par une femme pleurant sous un palmier. Nous donnons ici une gravure de cet arbre que nous allons maintenant décrire.



On pourrait dire, à la rigueur, que le palmier n'a pas de branches; à son sommet se trouvent de quarante à quatre-vingts longues et larges feuilles. Les six plus longues, insérées le plus bas, (Néhémie viii, 15) entourent le tronc et retombent en courbes gracieuses. Dans les cercles que les autres forment en montant, elles deviennent de plus en plus courtes; au mois de février, on voit poindre entre la jointure des tigés inférieures et le tronc, de petites écailles qui donnent naissance à une espèce de bourgeon, germe du fruit qui doit venir. Ces bourgeons sont entourés d'une peau dure et épaisse. D'après un voyageur moderne, en Barbarie et en Egypte, un seul arbre porte jusqu'à quinze ou vingt grappes de dattes, dont chacune pèse 8 à 10 kilogrammes. Le palmier vit plus de deux siècles; et c'est à l'âge de trente à quatre-vingts ans qu'il porte le plus de fruits. Les Arabes ont compté jusqu'à deux cent soixante emplois auxquels on peut affecter les diverses parties de cet arbre. Les habitants de l'Egypte, de l'Arabie et de la Perse se nourrissent en grande partie de ses fruits. Les chameaux en mangent les graines et les feuilles. Les branches, les fibres et la sève sont d'une grande utilité. Les « rameaux » dont parle Jean (xii, 13) sont les longues *feuilles* qui s'élancent du sommet de l'arbre, et que l'on portait comme symbole de victoire. (Comp. Notes sur Esaïe iii, 26.)

9. Et les troupes qui allaient devant, et celles qui suivaient, criaient, en disant : Hosanna au fils de David ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; Hosanna dans les lieux très-hauts.

9. « *Hosanna au fils de David, etc.* » Le mot *Hosanna* signifie : « sauve à présent » ou « sauve, je t'en prie. » C'est un mot syriaque dont les Juifs se servaient pour pousser des acclamations, sans doute lorsqu'ils célébraient leurs grands jours de fête, pendant lesquelles ils chantaient les psaumes de 115, à 118. Les écrivains juifs nous apprennent que le peuple entremêlait en réponse à ces chants de fréquents *hosannas* et *alleluias*. Dans ce passage, la foule s'en sert pour témoigner sa joie et pour invoquer la bénédiction du *Messie*. § « *Fils de David.* » Le *Messie*. § « *Béni soit Celui, etc.* », c'est-à-dire béni soit le *Messie*. Ce passage est emprunté au (Ps. cxviii, 25, 26.) Venir *au nom du Seigneur*, c'est venir *par l'ordre* du Seigneur, *chargé* de révéler sa volonté. Les Juifs appliquaient généralement ceci au *Messie*. § « *Hosanna dans les lieux très-hauts,* » peut signifier, ou « Hosanna avec les accents les plus élevés », ou « sauve maintenant, ô toi qui demeures dans les Cieux très-hauts, au milieu des anges les plus élevés ». Peut-être est-ce à la fois une prière et une acclamation de triomphe : « Sauve, ô Dieu, grand et glorieux, sauve par le *Messie* qui vient en ton nom. »

Marc ajoute que le peuple cria : « Béni soit le règne de David notre Père, venant au nom du Seigneur. » (I Rois II, 4 ; VIII, 25.) Selon *la promesse* du Seigneur. Le sens peut se rendre ainsi : Prospérité au règne de David notre Père, règne qui s'approche selon la promesse qui lui en fut faite, et qui est sur le point d'être établi par le *Messie*, promis depuis longtemps. Luc ajoute : (xix, 38) qu'ils disaient : Paix dans le ciel, et gloire dans les lieux très-hauts. » Ces mots indiquent ici les chants de joie et le triomphe qui, à cette occasion, éclatèrent dans les Cieux. Il n'y a pas ici de contradiction entre les évangélistes. Ces diverses acclamations ne pouvaient être exprimées dans les mêmes mots ; Matthieu rapporte les unes, Luc les autres.

10. Et quand il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut émue, disant : Qui est celui-ci ? 11. Et les troupes disaient : C'est Jésus le prophète, qui est de Nazareth, en Galilée.

10, 11. « *Et quand il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut émue.* » Il y eut une grande agitation. La vue de toute cette foule, les cris du peuple, cette procession traversant triomphalement la ville, éveillèrent la curiosité, et provoquèrent des questions.

12. Et Jésus entra dans le temple de Dieu, et chassa dehors tous ceux qui vendaient et achetaient dans le temple, et renversa les tables des changeurs, et les sièges de ceux qui vendaient des pigeons ;

12-22. Ce paragraphe contient le récit du figuier stérile, et de la purification du Temple. (Voy. aussi Marc xi, 12-19 ; Luc xix, 45-48.)

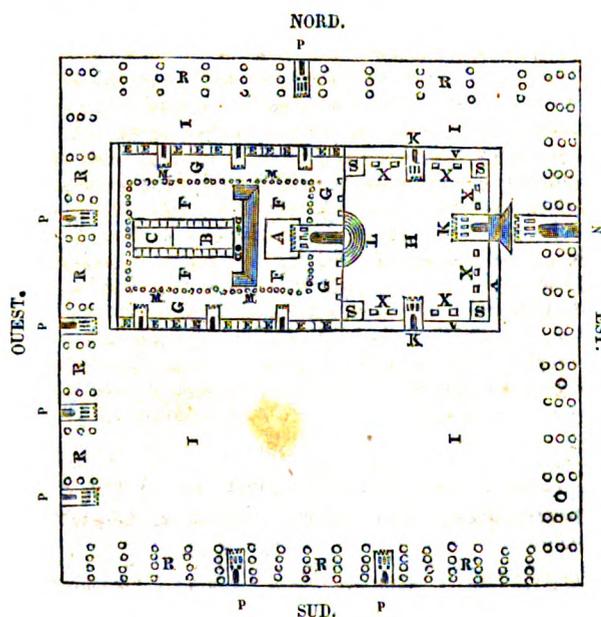
12. « *Et Jésus entra dans le temple de Dieu, etc.* » D'après Marc (xi, 11-15), il est probable que cette expulsion des marchands du Temple n'eut pas lieu le jour de son entrée triomphale à Jérusalem, mais le suivant,

Il vint et regarda de tous côtés, dit Marc, et partit pour Béthanie avec les douze. Le lendemain, en revenant, il vit le figuier. Arrivé au Temple, il accomplit l'expulsion ce jour-là, ou peut-être ne fit-il qu'achever celle commencée la veille. De deux choses l'une : ou Matthieu parle en une seule fois de l'expulsion accomplie en deux jours différents, ou il la mentionne simplement sans tenir compte de l'ordre des événements. Le Temple, consacré au service de Dieu, était bâti sur le mont Morijah. Le premier avait été bâti par Salomon, environ 1005 ans avant Jésus-Christ. (I Rois vi.) Il mit sept ans à l'élever. (I Rois vi, 38.) David, son père, avait eu l'intention de le faire, et, dans ce but, en avait préparé les matériaux; mais il ne construisit pas l'édifice, parce qu'il était homme de guerre. (I Chron. xxii, 1-9; I Rois v, 5.) Ce Temple, bâti avec une grande magnificence, fut détruit par les Chaldéens, sous Nebucadnetsar, 584 ans avant Jésus-Christ. (II Chron. xxxvi, 6, 7-19.) Après la captivité de Babylone, il fut rebâti par Zorobabel, mais plus petit et moins beau. Les vieillards pleuraient lorsqu'ils le comparaient avec le premier Esdras. (III 8-12.) On l'appela le *second* Temple. Souvent souillé dans les guerres qui précédèrent la venue de Christ, il tomba en décadence. Hérode le Grand, impopulaire parmi les Juifs, pour ses cruautés, désirait faire quelque chose pour reconquérir la faveur publique; en conséquence, environ seize ans avant Christ, et dans la dix-huitième année de son règne, ce roi commença à le réparer. Il ne le renversa pas tout entier en une seule fois, mais il en releva successivement les différentes parties; de sorte que ce fut effectivement un temple neuf, qui surpassait de beaucoup le précédent en magnificence. Cependant il fut toujours appelé le *second* Temple, et la venue de Christ dans cet édifice ainsi réparé, accomplit la prophétie d'Aggée. (II 9.) Hérode y employa dix-huit mille ouvriers, et le mit en état, au bout de neuf ans, de recevoir les fidèles, environ huit ans avant Christ. Mais on l'agrandit encore : sa magnificence s'accrut jusqu'en l'année 64. Jean, dit : (II, 20.) On a été quarante-six ans à bâtir ce Temple. Christ avait alors trente ans, qui ajoutés aux seize années employées à réparer ce Temple avant sa naissance, font en tout quarante-six ans. Le nom de *Temple* fut donné, non-seulement, à la construction principale, mais encore aux chambres nombreuses, aux cours, aux salles qui s'y rattachaient. Le Temple lui-même était un édifice peu considérable, mais les cours et les salles environnantes couvraient un demi-mille de circonférence. Jésus n'entra jamais dans l'édifice sacré lui-même; car le souverain sacrificateur avait seul le droit de pénétrer dans le Saint des Saints, et cela une fois l'an, et les prêtres seuls pouvaient entrer dans le lieu Saint. Notre Sauveur n'était ni prêtre ni souverain sacrificateur; Il appartenait à la tribu de Juda, et, par conséquent, ne pouvait pénétrer plus loin dans le Temple que les autres Israélites. Donc, toutes les œuvres qu'on nous dit avoir été accomplies par Jésus, le furent dans les cours environnant l'édifice sacré. Nous allons décrire ces cours : le Temple était situé sur le mont Morijah, mais comme le plateau ou sommet de la montagne n'était pas assez étendu pour contenir tous les édifices nécessaires, on fut obligé de l'agrandir, en bâtissant de hautes murailles, qui avaient leurs fondements dans la vallée au dessous, et de combler l'espace entre ces murailles et la montagne. L'un de ces murs avait deux cents mètres de haut. On montait par un escalier fort élevé, et l'on entrait dans le

Temple et dans les *cours*, par neuf portes d'une grande beauté. Elles étaient revêtues, des deux côtés, de plaques d'or et d'argent fort épaisses. Une de ces portes était d'une magnificence extraordinaire. On l'appelait *la Belle Porte*. (Actes III, 2.) Elle s'ouvrait sur le côté oriental, et était faite d'airain de Corinthe, un des métaux fort estimés dans l'antiquité. (Voy. Introduction à I Corinthiens, § 4.) Cette porte avait cinquante coudées ou vingt-cinq mètres de hauteur. Le Temple entier, avec les cours qui l'entouraient, était entouré d'une muraille d'environ huit mètres de hauteur. Elle était bâtie sur celle qui s'élevait de la base au sommet de la montagne, de sorte que, les deux réunies, formaient une hauteur perpendiculaire d'environ deux cents mètres. C'était spécialement le cas à l'angle sud-est, et c'est de là, probablement, que Satan demanda au Seigneur de se précipiter. (Note, Matth. IV, 6.) En dedans de ce mur, d'une porte à l'autre, se trouvaient des galeries ou portiques couverts. À l'est, au nord et à l'ouest, il y en avait deux rangs; au sud, trois. Ces portiques, de six à sept mètres de large, étaient pavés de dalles de marbre de diverses couleurs; le toit plat qui le couvrait était de cèdre fort coûteux. Il était soutenu par des piliers de marbre, tels que les bras ouverts de trois hommes pouvaient à peine les embrasser. Les portiques offraient un abri sûr contre les intempéries du temps. Celui de l'est, distingué par sa beauté, s'appelait le portique de Salomon. (Jean X, 23; Actes III, 11.) Il était sur la muraille, s'élevant du fond de la vallée, seul reste du temple de Salomon. Après être rentré par une des portes dans l'espace entouré par les murailles, on apercevait le Temple dans toute sa magnificence; mais cet espace n'était pas vide; en avançant, on rencontrait un autre mur entourant un terrain considéré comme plus saint que le reste de la montagne. L'espace, entre ces deux murailles, s'appelait *la Cour des Gentils*, ainsi nommée, parce que ceux-ci pouvaient y entrer sans pouvoir aller plus loin. Sur la seconde muraille et sur les portes étaient des inscriptions en hébreu, en grec et en latin, pour interdire à tout Gentil, ou à toute personne souillée, d'avancer plus loin sous peine de mort. Cette cour n'avait pas partout les mêmes dimensions. À l'est, au nord et à l'ouest, elle était fort étroite; au sud, elle était fort large, s'étendait presque sur la moitié de la colline. C'est là qu'on traitait les affaires; là, se trouvaient les acheteurs, les vendeurs et les changeurs, chassés par Jésus. L'encinte que renfermait la seconde muraille était presque deux fois aussi longue de l'est à l'ouest, que du nord au sud. Elle était ainsi divisée: à l'est, *la Cour des Femmes*, ainsi nommée, parce que les femmes pouvaient avancer jusque-là. On y entrait par trois portes; une au nord, la seconde à l'est, en face de la Belle porte, et la troisième au sud. En passant de la cour des Gentils à celle des femmes, on montait un escalier, élevé d'environ trois mètres. Cette cour, pavée de marbre, était entourée de deux murs, séparés entre eux par un espace également pavé de marbre d'environ cinq mètres. Le mur intérieur était beaucoup plus élevé que l'extérieur. Aux angles de cette cour, étaient diverses constructions destinées au service du Temple; et c'est là que les Juifs offraient généralement leurs prières. C'est probablement là que Pierre et Jean se rendirent avec d'autres pour prier. (Actes III, 1.) C'est aussi dans cette cour que le pharisien et le péager prièrent: le pharisien, près de la porte qui conduisait au Temple; et le péager, debout, à l'autre extrémité de la cour. (Luc XVII,

9-14.) C'est aussi là que Paul fut arrêté, et accusé d'avoir souillé le Temple, en y amenant des Gentils. (Actes xxi, 26-30.) Une haute muraille, élevée à l'ouest de la Cour des femmes, la séparait de celle des Israélites, ainsi nommée, parce que tous les Juifs *hommes* pouvaient y entrer. On arrivait à cette cour par un escalier de quinze marches, en demi-cercle, et conduisant à la porte nommée *Nicanor*. Outre cela, il y avait trois portes, de chaque côté, pour passer de la Cour des femmes à celle des Israélites. A l'intérieur de la cour de ceux-ci se trouvait celle des sacrificateurs, qui en était séparée par un mur d'environ cinquante centimètres de haut. C'est dans cette dernière que se trouvaient l'autel pour les holocaustes et le lavoir placé en face. C'était là que les sacrificateurs accomplissaient le service journalier du Temple. Là aussi se trouvaient des lieux disposés pour recevoir ces prêtres en dehors de leur service, comme les lévites chargés de la direction de la musique du sanctuaire. Le Temple, proprement dit, se trouvait à l'intérieur de la cour. Il surpassait en splendeur tous les autres édifices de la ville Sainte; sa magnificence n'avait peut-être pas d'égale dans le monde. Sa façade était, à l'est, regardant la porte *Nicanor* et la Belle porte, et encore plus loin, le mont des Oliviers. Du sommet du mont Olive, à l'est, on avait une vue magnifique de l'édifice sacré. C'est là, que le Sauveur s'assit, lorsque ses disciples lui firent remarquer la beauté des pierres du Temple. (Marc xiii, 1.) L'entrée du Temple, proprement dit, était dans la *Cour des sacrificateurs*; on y montait par douze marches. Le *portique*, regardant la façade avait cinquante mètres de hauteur et autant de largeur. L'entrée du Temple, par ce portique, avait trente-huit mètres de haut sur douze de large, et n'était fermée par aucune espèce de porte. Ce portique, construit de marbre blanc, décoré de plaques d'argent, vu du mont des Oliviers, éblouissait le regard. Josèphe dit, qu'au lever du soleil, son éclat était tel, que l'œil ne pouvait le soutenir. A une certaine distance, les étrangers pouvaient le prendre pour une montagne neigeuse, car les parties qui n'étaient pas recouvertes d'or étaient d'une blancheur éclatante. Le Temple lui-même se divisait en deux parties: la première, appelée le *Sanctuaire* ou lieu saint, avait vingt mètres de longueur, autant d'élévation, et dix de largeur. C'était là que se trouvait le chandelier d'or, la table pour les pains de proposition, l'autel de l'encens. Le *Saint des Saints*, ou le *lieu Très-saint*, était un carré de dix mètres de côté. Dans le premier Temple, ce lieu contenait l'Arche de l'alliance et les tables de la Loi; le couvercle de l'Arche, sur lequel s'inclinaient deux chérubins, portait le nom de propitiatoire. Dans ce lieu Très-saint, le souverain sacrificateur seul pouvait entrer, et seulement une fois l'an. Le Saint des Saints était séparé du sanctuaire par un voile d'un travail fort riche et fort curieux. C'est le voile qui se déchira du haut en bas, à la mort du Sauveur. (Matth. xxvii, 51.) Autour des murailles qui enveloppaient le Temple, proprement dit, était une construction, à trois étages, contenant des chambres pour les divers usages des lévites officiants. Le Temple fut rasé par les Romains, sous Titus et sous Vespasien, selon la prédiction du Sauveur. (Voy. Notes sur chap. xxiv, 2.) La destruction fut telle, que son emplacement fut labouré par la charrue. Julien l'Apostat essaya de le rebâtir; mais, d'après le récit de son propre historien, Ammianus-Marcellinus, des globes de feu sortant de terre, empêchèrent les ouvriers de continuer leurs travaux. (Voy. War-

burton's Divine Legation of Moses.) Sur l'emplacement qu'il occupait, s'élève maintenant la mosquée d'Omar, un des plus splendides spécimens de l'architecture sarrasine. — Voici une vue du Temple et de ses cours tels que nous venons de les décrire.



## EXPLICATION.

A.	Autel des sacrifices.	L.	Escalier montant de la cour des Gentils à celle des Israélites.
B.	Lieu saint ou sanctuaire.	M. M. M., etc.	Clôture de 50 centimètres de hauteur entre la cour des Israélites et celle des prêtres.
C.	Lieu très-saint ou Saint des Saints.	N.	La belle porte du temple.
D. D.	Les deux colonnes de Jakin et de Booz.	O. O. O.	Portique de Salomon.
E. E. E., etc.	Chambres pour les divers usages des lévites : pour bois, instruments, couchés.	P. P. P., etc.	Portes conduisant au temple.
F. F. F. F.	Cour des prêtres.	R. R. R., etc.	Portiques ou promenades couvertes, soutenues par des piliers de marbre.
G. G. G. G.	Cour des Israélites.	X. X. X. X. X.	Trones pour recevoir l'argent : le trésor. (Marc xi, 41.)
H.	Cour des femmes.	S. S. S. S.	Petites chambres pour divers usages relatifs au temple.
I. I. I. I.	Cour des Gentils.	V. V. V. V.	Espace vide entre la cour des femmes et celle des Gentils.
K. K. K.	Portes communiquant de la cour des Gentils à celle des femmes.		

§ « Et chassa dehors tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans le Temple. » Ce ne fut pas dans le Temple même, mais dans la cour des Gentils que cela se passa. Cet endroit était considéré comme le moins saint et les Juifs, à ce qu'il paraît, ne croyaient pas le profaner en y faisant

un commerce, rattaché en quelque sorte au service du Temple. Dans le principe, les objets vendus et achetés étaient ceux employés aux sacrifices ; mais il est assez probable que par la suite ce trafic s'étendit à toutes sortes de marchandises, ce qui donna lieu à beaucoup de bruit, de disputes et de fraudes, spectacle choquant, surtout dans la maison du Seigneur. § « *Les tables des changeurs.* » La Judée étant assujétie aux Romains, l'argent de ceux-ci y avait cours. Cependant, la loi juive exigeait que chacun payât, en monnaie juive, un tribut d'un *demi-sicle* pour le service du sanctuaire. (Ex : xxx, 11-16.) Il était donc très-commode d'avoir un endroit où l'on pût changer la monnaie *romaine* contre un demi-sicle juif. C'était le métier que ces hommes exerçaient publiquement. Comme de juste, ils prenaient quelque chose pour le change. Tant de milliers de gens venaient aux grandes fêtes, que ce commerce très-lucratif devint une source de fraude. § « *Les sièges de ceux qui vendaient des pigeons.* » Le pigeon était un des animaux offerts en sacrifice. (Lév. xiv, 22 ; Luc II, 24.) Il était difficile aux Juifs, venant des parties éloignées de la Judée, d'en apporter avec eux. Il était plus commode d'en acheter à Jérusalem. De là, leur vente transformée en profession. Marc ajoute (xi, 16.) que Jésus s'opposait à ce qu'on portât aucun vaisseau par le Temple ; probablement, les vases ou ustensiles qui servaient au trafic de l'encens, du vin, etc., mis en vente.

13. Et il leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière ; mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

14. Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit.

13, 14. « *Et il leur dit : Il est écrit, etc.* » (Voy. Ésaïe lvi, 7.) La première partie du passage seulement est tirée d'Ésaïe.) Le reste « *mais vous en avez fait une caverne de voleurs* » est ajouté par Jésus lui-même, pour caractériser les abus où ils en étaient venus. Les voleurs, dont la Judée était infestée, vivaient dans des cavernes et des souterrains, et de même qu'ils y tramaient leurs iniquités, ces marchands tramaient les leurs dans le Temple, trompant l'acheteur, altérant la marchandise, profitant de l'obligation où se trouvaient les pauvres d'acheter ces objets, pour les leur vendre à des prix énormes. On peut donner les raisons suivantes pour expliquer l'obéissance que ces acheteurs et ces vendeurs montrèrent aux ordres de Jésus : 1° Ils furent subjugués par son ton d'autorité ; 2° Repris par leur conscience, ils n'osèrent résister ; 3° Le peuple considérant Jésus comme le Messie, prenait en général son parti ; 4° Les Juifs, ayant toujours reconnu aux prophètes le droit de changer et de régler tout ce qui regardait le culte extérieur, ils accordaient ce pouvoir à Jésus. Marc et Luc ajoutent qu'à cause de cela les scribes et les principaux sacrificateurs cherchèrent à le perdre. (Marc xi, 48, 49 ; Luc xix, 43-48.) Ils le firent par *envie*. (Matth. xxvii, 18.) Jésus détournant d'eux l'attention du peuple, ils le haïssaient. Mais craignant la foule, ils *continrent* leur colère, complotèrent *en secret*, et reçurent avec joie les propositions du traître. (Matth. xxvi, 14, 15.)

15. Mais quand les principaux sacrificateurs et les scribes eurent vu les merveilles qu'il avait faites, et les enfants criant dans le

temple, et disant : Hosanna au fils de David ; ils en furent indignés. 16. Et ils lui dirent : Entends-tu ce que ceux-ci disent ? Et Jésus leur dit : Oui ; mais avez-vous jamais lu *ces paroles* : Tu as mis le comble à ta louange par la bouche des enfants, et de ceux qui tettent ?

15, 16. « *Mais quand les principaux sacrificateurs, etc.* » Ils enviaient la popularité de Jésus. Ils ne pouvaient la lui ravir, et ils prirent occasion des cris de ces enfants pour l'accuser. Les hommes s'indignent souvent de ce que *les enfants* s'occupent de religion, et trouvent déplacé que ces jeunes êtres s'enquîèrent de la venue du Sauveur. Notre Seigneur en pensait autrement. Il trouva bon qu'ils s'en réjouissent. La religion les concerne comme les autres ; d'ailleurs, c'est dans la jeunesse, époque où les mauvais principes ne sont pas encore développés, qu'on peut le plus facilement apprendre à aimer et à servir Jésus-Christ. Jésus confondit ces prêtres en leur citant les Écritures. (Ps. viii, 2.) Cette citation n'est pas tirée du texte hébreu, mais de la version grecque. N'importe, le sens est le même.

17. Et les ayant laissés, il sortit de la ville pour s'en aller à Béthanie, et il y passa la nuit. 18. Or le matin, comme il retournait à la ville, il eut faim.

17, 18. « *Béthanie.* » (Voy. Note Matth. xxi, 21.)

19. Et voyant un figuier qui était sur le chemin, il s'en approcha, mais il n'y trouva que des feuilles, et il lui dit : Qu'aucun fruit ne naisse plus de toi jamais ; et incontinent le figuier sécha.

19. « *Et voyant un figuier qui était sur le chemin, etc.* » Cet arbre était sur la voie publique, chacun avait donc le droit d'en prendre les fruits. Marc dit (xi, 13) : « Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il alla voir, etc. » Non pas loin de la route, mais en avant, loin de Jésus. En le voyant couvert d'un feuillage luxuriant, ils le crurent chargé de fruits. Jésus s'en approcha donc pour en chercher. (Marc xi, 13.) Nous ne sommes pas en droit de supposer que Notre Seigneur ignorât l'état véritable de cet arbre ; mais, homme aussi bien que Dieu, il dut agir comme un homme l'aurait fait dans une telle circonstance, conformément à l'apparence. § « *Mais il n'y trouva que des feuilles.* » Marc (xi, 13.) donne pour raison que « ce n'était pas la saison des figues. » C'est-à-dire que ce n'était pas encore l'époque de la *récolte* des figues, mais celle où les figues pouvaient être déjà mûres, sans cela Jésus ne serait pas allé en cueillir. C'était dans la semaine de Pâques, au commencement de l'été, en avril, époque à laquelle les figues sont généralement mûres en Palestine. Quelques-uns de ces arbres portent des fruits toute l'année. Marc (xi, 12, 13.) dit que ceci eut lieu le matin du jour où Jésus expulsa les marchands du Temple. Matthieu nous ferait supposer que ce fut le jour suivant. Mais le second raconte *en abrégé* ce que le premier raconte *avec détails*. Matthieu parle d'un figuier stérile, sans tenir compte des autres circonstances, ni de l'ordre chronologique. Il ne dit pas que le fait eut lieu le matin qui suivit l'expulsion du Temple, bien qu'il en place le récit à ce moment ; non plus

qu'il ne s'écoula pas un jour entre la malédiction du figuier et la découverte, par les disciples, qu'il était desséché, non plus que le contraire. Mentionner des circonstances différentes, ce n'est pas se contredire, c'est plutôt mettre en évidence que des écrivains ne s'entendent pas pour tromper le monde. § « *Et il lui dit : Qu'aucun fruit ne naisse plus de toi.* » Marc appelle cela la *malédiction* du figuier. (Ch. xi, 21.) Le mot *maudire* ne désigne ici ni *colère*, ni *mécompte*. Cela signifie simplement *vouer à la destruction*. Toute la *malédiction* était renfermée dans ces paroles : qu'aucun fruit ne naisse plus de toi. Les Juifs se servaient du mot *maudire*, non-seulement pour désigner l'indignation, mais aussi pour vouer à la *mort* ou à une destruction quelconque. (Héb. vi, 81.) On suppose généralement que le but de Jésus était de désigner par cet arbre stérile le peuple juif. L'un et l'autre promettaient beaucoup : l'arbre par ses feuilles, le peuple par sa profession religieuse, mais les deux étaient également stériles, tous deux voués à une prochaine ruine. Il est vrai que ce serait une juste *image* de la destruction de la nation juive. Mais rien n'indique que Notre Sauveur ait eu ce sens en vue. § « *Incontinent le figuier sécha.* » C'est-à-dire *avant* qu'un autre jour se fût écoulé. (Voy. Marc.) il est probable que les apôtres continuèrent à marcher et ne s'en aperçurent pas tout de suite. Matthieu n'affirme pas que le figuier sécha *en leur présence*, et Marc déclare qu'ils se n'aperçurent le matin du jour qui suivit « la malédiction. »

20. Ce que les disciples ayant vu ils en furent étonnés, disant : Comment est-ce que le figuier est devenu sec en un instant ?

20. « *Ce que les disciples ayant vu.* » C'est-à-dire le lendemain du jour où il fut maudit. (Marc xi, 20.) § « *Ils furent étonnés, disant, etc.* » C'est Pierre qui fit la question. (Marc xi, 21.) Matthieu nous informe simplement que la question fut posée ; Marc dit par qui.

21. Et Jésus répondant, leur dit : En vérité je vous dis, que si vous avez la foi, et que vous ne doutiez point, non-seulement vous ferez ce qui a été fait au figuier ; mais même si vous dites à cette montagne : Quitte ta place, et te jette dans la mer, cela se fera.

21. « *Et Jésus, répondant, leur dit, etc.* » Jésus en prend occasion pour affermir leur foi en Dieu. (Marc xi, 22.) Il leur dit que la foi pouvait aplanir toutes les difficultés, jusqu'à déplacer une montagne ; expression juive pour désigner un grand obstacle vaincu. C'était littéralement vrai : s'ils avaient eu la foi qui transporte les montagnes, par elle ils auraient pu déplacer le mont des Oliviers, car cela n'était pas plus difficile à Dieu que de guérir les malades et de ressusciter les morts. Mais plus probablement Jésus faisait ici allusion aux difficultés et aux épreuves que devaient rencontrer les apôtres en prêchant l'Évangile.

22. Et quoi que vous demandiez en priant Dieu, si vous croyez, vous le recevrez.

22. « *Et quoi que vous demandiez, etc.* » Cette promesse, qui probablement se rapporte au pouvoir d'accomplir des miracles, est spéciale aux

apôtres. Elle s'est accomplie en eux, nous n'avons pas le droit de nous l'appliquer dans ce sens, ni de la détourner du sens de l'original.

23. Puis, quand il fut venu au temple, les principaux sacrificateurs et les anciens du peuple vinrent à lui, comme il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses; et qui est-ce qui t'a donné cette autorité?

23-27. « (Voy. aussi Marc xi, 27-33; Luc xx, 1-9.)

23. « *Puis, quand il fut venu au temple.* » Probablement dans la cour intérieure, celle des Israélites. Ils saisirent le moment où Jésus n'était pas environné par la multitude. § « *Par quelle autorité, etc.* » Cette question semblait parfaitement à propos. Jésus opérait de grands changements dans le temple, et les prêtres voulaient savoir pourquoi il le faisait sans leur permission. Il n'était pas *sacrificateur*; il n'avait, comme Juif, aucune autorité civile ni ecclésiastique. C'était une autorité suffisante, à la vérité, que d'être prophète, et d'opérer des miracles, mais eux ne la reconnaissaient pas pour telle. § « *Ces choses.* » Ce qu'il venait de faire, en renversant les sièges des marchands. (Ver. 12.)

24. Jésus répondant, leur dit : Je vous interrogerai aussi d'une chose; et si vous me la dites, je vous dirai aussi par quelle autorité je fais ces choses. 25. Le baptême de Jean, d'où était-il? Du ciel, ou des hommes? Or ils disputaient en eux-mêmes, en disant : Si nous disons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi donc ne l'avez-vous point cru?

24, 25. « *Et Jésus, répondant, leur dit : etc.* » Jésus n'était nullement obligé de leur répondre. Les Juifs savaient bien par quelle autorité Il agissait. Il n'avait caché, ni qu'Il pouvait faire des miracles, ni qu'Il était le Messie. Jésus donc, par un exemple tiré de Jean-Baptiste, qu'Il savait être estimé du peuple, fit à ses ennemis une question qui, quelle que fût leur réponse devait les faire tomber dans leurs propres ruses. Ils le comprirent bien. S'ils disent : « *du ciel* », Jésus leur demandera pourquoi ils ne l'ont pas cru, car ils professaient d'écouter tous les prophètes; s'ils disent : « *des hommes* », leur influence est perdue, car le peuple regardait Jean comme un prophète. § « *Le baptême de Jean.* » (Voyez-en le récit, Matth. iii.) Le mot *baptême* désigne sans doute ici toute son œuvre. C'était son occupation principale; c'est pourquoi on l'appelait Baptiste ou *celui qui baptise*. « *Le ministère de Jean*; » son baptême, sa prédication, ses prophéties, tout cela était-il de Dieu ou non? » Si ce ministère venait de Dieu, la conclusion était claire : Jésus était le Messie; et des lors on pouvait facilement voir par quelle autorité Il agissait. § « *Du ciel.* » Par le commandement de Dieu. § « *Des hommes.* » Par l'autorité humaine.

26. Et si nous disons : Des hommes, nous craignons les troupes; car tous tiennent Jean pour un prophète.

26. « *Nous craignons les troupes.* » Ils craignaient d'être lapidés. (Luc.) S'ils avaient dit que Jean était un imposteur, ils provoquaient peut-être une émeute, et s'exposaient à la mort.

27. Alors ils répondirent à Jésus, en disant : Nous ne savons. Et il leur dit : Je ne vous dirai point aussi par quelle autorité je fais ces choses.

27. « *Vous ne savons.* » C'était un mensonge. Ils pouvaient, mais ne voulaient pas répondre, parce qu'en reconnaissant Jean pour un prophète, ils se répondaient à eux-mêmes, par quelle autorité Jésus faisait ces choses, par la sienne propre, celle du Messie. Jean avait prédit, désigné, baptisé Jésus; venu comme son précurseur, il avait accompli les prophéties. Si ces prêtres reconnaissent l'un, ils doivent reconnaître l'autre. Ainsi le Sauveur les amena à résoudre leur propre question, touchant son autorité, et à se condamner eux-mêmes. Ils le sentirent, et s'en tinrent à une réponse évasive.

28. Mais que vous semble? Un homme avait deux fils, et venant au premier, il lui dit : Mon fils, va-t-en, et travaille aujourd'hui dans ma vigne. 29. Lequel répondant, dit : Je n'y veux point aller; mais après s'étant repenti, il y alla. 30. Puis il vint à l'autre, et lui dit la même chose; et celui-ci répondit, et dit : J'y vais, seigneur; mais il n'y alla point. 31. Lequel des deux fit la volonté du père? Ils lui répondirent : Le premier. Et Jésus leur dit : En vérité je vous dis, que les péagers et les femmes de mauvaise vie vous devancent au royaume de Dieu. 32. Car Jean est venu à vous par la voie de la justice, et vous ne l'avez point cru; mais les péagers et les femmes débauchées l'ont cru; et vous, ayant vu cela, ne vous êtes point repentis ensuite pour le croire.

28-32. « *Mais que vous semble.* » Jésus adresse cette question aux pharisiens, afin d'attirer tout particulièrement leur attention sur ce qu'il allait leur dire, et de les amener à se reconnaître coupables. § « *Deux fils.* » Par la conduite de ces deux fils, Notre Seigneur veut opposer ici celle des Juifs à celle des péagers, ou gens de mauvaise vie. § « *Dans ma vigne.* » (Voy. Note sur ver. 33.) Travailler dans la vigne, signifie ici accomplir la tâche que Dieu a imposée aux hommes. § « *Je n'y veux point aller.* » Tel avait été le langage des péagers et des pécheurs obstinés. Ils refusèrent d'abord, il est vrai, mais au moins sans faire profession d'obéissance. § « *S'étant repenti.* » Ayant changé d'intention. Après la prédication de Jean-Baptiste et de Christ, les péagers, les pécheurs scandaleux se repentirent et s'amendèrent. § « *L'autre dit : j'y vais Seigneur.* » Ceci représente la conduite des scribes, et les pharisiens, faisant profession d'obéir, attachés aux rites de la religion, mais en réalité opposés au regne de Dieu; et prêts à faire mourir son Fils. § « *Ils lui répondirent : le premier.* » Cette réponse était juste. Mais il est étrange qu'ils ne se soient pas aperçus qu'elle les condamnait. § « *Vous devancent au royaume des Cieux* »; sont plus près de suivre le Sauveur. (Voy. Note Math. III, 2.) Ils y entreront de préférence à vous. Vous comptez sur votre propre justice, vous êtes obstinément attachés à votre sens. Plusieurs de ces péagers ont cru, tandis que vous n'avez pas voulu croire. § « *Car Jean est venu à vous par la voie de la justice.* » C'est-à-dire, enseignant la voie qui conduit à la justice, la repentance. Les péagers et les gens de mauvaise vie l'avaient écouté, et

étaient devenus justes, mais non pas les pharisiens. Ils comprirent bien Jésus, mais, dans ce cas comme dans mille autres, ce fut en vain, et ils ne se convertirent pas.

33. Écoutez une autre similitude : Il y avait un père de famille qui planta une vigne, et l'environna d'une haie, et y creusa un pressoir, et y bâtit une tour ; puis il la loua à des vigneron, et s'en alla dehors.

33-46. « *La parabole de la vigne.* » Ceci se trouve aussi dans Marc (xii, 1-12.), Luc (xx, 9-19.)

33. « *Ecoutez une autre parabole.* » (Voy. Note Matt. xiii, 3.) § « *Un père de famille.* » (Note Matt. xx, 1.) § « *Planta une vigne.* » Comparaison souvent employée pour présenter l'Église de Dieu, comme un objet soigné et de haute valeur. Le climat de la Judée était favorable à la vigne ; c'est pourquoi cette image est si familière aux écrivains sacrés. (Voy. Matt. xx, 1.) Elle représente ici le *peuple juif* : l'Élu du Seigneur, l'objet de ses soins et de ses faveurs, ou peut-être la  *cité de Jérusalem* . § « *Et y creusa un pressoir.* » Marc dit, *y creusa une fosse pour un pressoir*. C'est ainsi qu'on aurait dû le rendre dans Matthieu. Le mot du texte original ne signifie pas le *pressoir* où l'on foulait les raisins, mais la *cuve* ou la *citerne* dans laquelle le vin coulait. Elle était ordinairement creusée dans le flanc d'une colline. Le *pressoir* se composait de deux récipients : celui d'en haut, dont on se sert encore en Perse, avait environ 2 mètres cubes de capacité. On y jetait les raisins *foulés* par des hommes, et le jus coulait dans le grand réservoir situé au dessous. (Voy. Notes sur Ésaïe LXIII, 2, 3.) § « *Et y bâtit une tour.* » (Voy. aussi Ésaïe v, 2.) De nos jours, en Orient, ces tours ont souvent 30 mètres de hauteur sur une base carrée de 2 mètres de côté. On y logeait les gardiens, qui défendaient la vigne contre les voleurs et les animaux, surtout contre les renards. (Cant. 1, 6 ; II, 15.) § *Puis, il la loua, etc.* » On plantait souvent des vignes pour les donner à loyer. § « *Et s'en alla dehors.* » L'original dit seulement : il partit. Ce n'est pas à dire qu'il quitta le *pays*. Luc ajoute : « longtemps. » Probablement jusqu'aux vendanges. Cette vigne désigne le peuple juif ou Jérusalem. Ces détails peu importants de la parabole, destinés à la rendre plus intéressante, tendent en général à faire ressortir les soins de Dieu pour son peuple.

34. Et la saison des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs aux vigneron, pour en recevoir les fruits.

34. « *Et la saison des fruits étant proche, etc.* » L'époque des vendanges. La vigne était sans doute louée au prix d'une partie de la récolte, et le propriétaire envoyait réclamer l'autre part qui lui revenait. § « *Ses serviteurs.* » Ceux-ci représentent les prophètes envoyés au peuple juif.

35. Mais les vigneron ayant pris ses serviteurs, fouettèrent l'un, tuèrent l'autre, et en assommèrent un autre de pierres. 36. Il envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers, et ils leur en firent de même.

35, 36. « *Fouettèrent l'un.* » Le mot rendu ici par *fouetter*, signifie battre

jusqu'à ce que la peau soit enlevée. § « *Tuèrent l'autre.* » On dit que, pour mettre Ésaïe à mort, on le scia en deux. (Voy. Luc xiii, 34; Heb. xi, 37; I Sam. xxii, 18; I Rois xix, 10.) § « *Et en assommèrent un autre de pierres.* » La lapidation était fort en usage chez les Juifs (Deut. xiii, 10; xvii, 7; Jos. vii, 25.), surtout dans les séditions populaires. (Actes vii, 58; xiv, 19; Jean viii, 59; x, 31.) La mort ne s'ensuivait pas toujours, mais il en résultait du moins de graves blessures. Marc dit : « Et eux, lui jetant des pierres, lui meurtrirent la tête et le renvoyèrent, etc. » Il y a une petite variante entre les récits des trois évangélistes, mais le sens reste le même. Marc et Luc donnent plus de détails, et fixent l'ordre dans lequel les serviteurs furent envoyés. Tous retracent la conduite du peuple juif envers les prophètes qui avaient eu à souffrir ces indignités. (Voy. Hébr. xi, 37; Jérem. xlii, 4, 5, 6; II Chron. xxxvi, 16; Néh. ix, 26; II Chron. xxiv, 20, 21.)

37. Enfin, il envoya vers eux son propre fils, en disant : Ils auront du respect pour mon fils.

37. « *Enfin, il envoya, etc.* » Marc ajoute que c'était son fils unique et chéri. C'est une bien belle et bien touchante image de l'amour de Dieu, envoyant son Fils unique mourir pour le salut des hommes. Pendant longtemps, Il avait donné des prophètes qui avaient été persécutés et mis à mort. Il était donc inutile de continuer. Mais Dieu avait un Fils unique et bien-aimé qu'il pouvait envoyer au monde, et que le monde aurait dû recevoir avec respect, comme le représentant du Père. (Jean v, 23.) *Respecter*, signifie rendre à un supérieur, par nos sentiments et notre conduite, l'honneur dû à son rang et à son caractère. Dieu est souvent représenté dans la Bible comme donnant son Fils unique et bien-aimé pour sauver un monde perdu. (Jean iii, 16, 17; I Jean iv, 9-14; Rom. viii, 3-32; Gal. iv, 4.)

38. Mais quand les vigneron virent le fils, ils dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier; venez, tuons-le, et saisissons-nous de son héritage.

38. « *Mais quand les vigneron, etc.* » Ils résolurent de le tuer, et comme il était fils unique, ils crurent pouvoir s'emparer facilement de sa propriété. Elle leur avait été louée; elle était entre leurs mains, et ils résolurent de la garder. Cette circonstance ne fait pas, sans doute, allusion à la conduite des Juifs, mais elle est introduite pour donner plus d'intérêt au récit.

39. L'ayant donc pris, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent.

39. « *L'ayant donc pris, etc.* », fait allusion aux Juifs faisant mourir le Sauveur. C'est ainsi qu'ils le comprirent. (Ver. 45.) Après avoir persécuté et tué les prophètes, les Juifs le mirent à mort, en le livrant aux Romains pour le crucifier. (Matt. xxvii, 20-25; Actes ii, 23; vii, 51, 52.) § « *Ils le jetèrent hors de la vigne.* » Dans cette similitude, la vigne peut représenter Jérusalem, hors de laquelle Jésus fut en effet crucifié. (Luc xxiii, 33.)

40. Quand donc le seigneur de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vigneron?

40. « *Quand donc le seigneur, etc.* » Jésus leur demanda alors, comment il fallait traiter ces hommes. Son *intention*, en leur faisant cette question, était de les amener à se condamner eux-mêmes, et à reconnaître ainsi la justice du châtement qui allait tomber sur eux.

41. Ils lui dirent : Il les fera périr malheureusement comme des méchants, et louera sa vigne à d'autres vigneron, qui lui en rendront les fruits en leurs saisons.

41. « *Ils lui dirent, etc.* Leur réponse indique la conduite juste, d'ailleurs, que les hommes tiendraient en pareil cas. Le seigneur de la vigne enlèvera à ses mauvais serviteurs leurs privilèges pour les donner à d'autres. C'était la réponse inévitable que Jésus désirait. Il voulait leur montrer qu'il était juste de leur enlever leurs privilèges nationaux et de détruire leur ville et leur nation. Si Jésus eût essayé de le leur dire directement et de suite, les Juifs n'auraient pas voulu l'écouter. Mais Il les amena, au moyen d'une parabole, à *déclarer eux-mêmes* la vérité qu'Il voulait leur faire sentir; aussi n'eurent-ils rien à répondre. Ils ne voyaient pourtant pas encore toute la portée de ce qu'ils avaient admis.

42. Et Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les écritures : La pierre que ceux qui bâtissent ont rejetée, est devenue la maîtresse-pierre du coin; ceci a été fait par le Seigneur, et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux.

42, 43. « *Jésus leur dit, etc.* » Les ayant amenés à reconnaître la justice du *principe* d'après lequel Dieu allait agir envers eux, Jésus leur en fait ensuite l'application, en citant une prophétie des Écritures (Ps. cxviii, 22, 23.), prophétie applicable d'abord à David, mais ensuite au Messie. § « *La pierre.* » La figure est empruntée à la construction d'une maison. Les pierres les plus grandes et les plus belles se posent ordinairement aux angles. § « *Que ceux qui bâtissaient ont rejetée.* » Considérée comme indigne d'être la pierre de l'angle. Ces traits s'appliquent bien à Jésus, proposé comme fondement de l'Église et rejeté par les Juifs, parce qu'Il manquait de la grâce et de la beauté conformes aux idées juives. (Ésaïe LIII, 2, 3.) § « *Est devenue la maîtresse, etc.* » Bien que rejeté par les Juifs, Dieu ne l'en choisit pas moins pour fondement de l'Église. L'Écriture compare ainsi souvent Jésus à une pierre angulaire, à un fondement *solide*. (Actes iv, 11; Rom. ix, 33; Éph. ii, 20; I Pierre ii, 7.) § « *Ceci a été fait par le Seigneur.* » Les miracles et les prophéties accomplis *prouvent* que c'est bien Dieu qui a choisi Jésus de Nazareth, pour être le fondement de l'Église. § « *Merveilleuse devant nos yeux.* » C'est, pour tous les rachetés, un sujet d'admiration et de louanges que Dieu ait voulu donner son Fils unique; que ce Fils se soit abaissé jusqu'à se laisser mépriser, insulter, mettre à mort, et que, ressuscité, il soit devenu le vaste fondement de l'Église, sur lequel sont venues se poser, comme pierres de l'édifice, les nations juives et païennes, jusqu'à ce que cette Église couvrît l'univers.

43. C'est pourquoi je vous dis, que le royaume de Dieu vous sera ôté, et il sera donné à une nation qui en rapportera les fruits.

43. « *Le royaume de Dieu, etc.* » Jésus applique la parabole aux Juifs, jadis enfants du royaume, choisis par Dieu, instruits dans ses lois, conduits par sa Providence. Mais il leur dit que, maintenant, tous ces privilèges vont leur être enlevés pour être donnés à une nation juste, qui leur fera porter des fruits, aux Gentils. (Actes xxviii, 28.)

44. Or celui qui tombera sur cette pierre en sera brisé; et elle écrasera celui sur qui elle tombera.

44. « *Celui qui tombera, etc.* » Allusion à Ésaïe (viii, 14, 15.), où Jésus est comparé à *une pierre* d'achoppement. (Ver. 42.) Jésus signale les dangers d'aller se heurter contre lui. On s'y blesse, s'y déchire, s'y brise, comme l'homme qui tombe sur un roc anguleux. Celui qui s'indignera de voir en moi le fondement d'une religion, ou qui s'opposera à mon œuvre, par cela seul, se rendra malheureux, et toutefois ce n'est pas tout encore. § « *Et elle écrasera celui sur qui elle tombera.* » L'original dit : le réduira en poussière, dispersée par le vent. Allusion à *la lapidation*, supplice juif. On érigeait un échafaud de deux fois la hauteur de l'homme qui devait être lapidé : debout sur le bord de cet échafaud, le coupable était soudainement précipité par un des témoins, s'il en mourait sur-le-champ, tout était fini, sinon, on faisait tomber sur lui une lourde pierre qui l'achevait. C'est de la chute d'une telle pierre, sur ses ennemis, que parle ici le Sauveur. Ceux qui le rejettent et meurent impénitents, seront *écrasés* par lui, au jour du jugement.

45. Et quand les principaux sacrificateurs et les pharisiens eurent entendu ces similitudes, ils connurent qu'il parlait d'eux.

46. Et ils cherchaient à se saisir de lui; mais ils craignirent les troupes; parce qu'on le tenait pour un prophète.

45, 46. Les pharisiens *finirent* par comprendre que Jésus parlait d'eux; ils auraient bien voulu s'en venger, mais ils craignaient le peuple.

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XXI.

I. Jésus omniscient, voit et connaît toutes choses. (Ver. 2.)

II. Notre devoir est d'obéir à Jésus sans délai. (Ver. 3.) Ses ordres sont justes et ne sauraient être mis en délibération.

III. Cela est vrai, surtout lorsqu'il s'agit, comme dans ce cas, d'honorer le Sauveur. (Vers. 3-8.) Conscillée par l'intérêt, notre obéissance n'aurait aucun prix; mais inspirée par notre abnégation, elle honore véritablement le Sauveur.

IV. Pour honorer Jésus, soyons prêts à sacrifier nos biens. (Ver. 3.) Il y a droit. Présentés pour la cause de l'Évangile, selon l'exemple qui nous en est ici donné, ces sacrifices ajouteront « au triomphe de notre Roi. » Offrons nos richesses afin qu'il puisse « s'avancer en vainqueur au milieu des païens. » Tous les païens, ainsi sauvés par l'Évangile, ajoutent à la

gloire de Jésus, et ils grossiront son cortège lorsque, au jour du jugement, il fera son entrée triomphale dans son Royaume.

V. C'est notre devoir de l'honorer. (Vers. 7-9.) C'est le roi de Sion. C'est le Seigneur de tous. Il règne et régnera toujours.

VI. Les enfants aussi doivent lui rendre hommage et crier : *Hosanna* ! (Ver. 45.) Semblables aux prêtres et aux scribes, qui du temps de Notre Sauveur trouvèrent mauvais que ces petits êtres chantassent ses louanges. Bien des hommes de nos jours, chrétiens formalistes et pharisaïques, trouvent également mauvais que des enfants parlent de leur amour pour Jésus et s'efforcent de l'honorer. Ils blâment leurs Écoles du dimanche, leurs prières, leurs chants de louange, et leurs dons pour la diffusion de l'Évangile. Mais Jésus aime ces hommages et ce culte. On doit enseigner, même aux enfants à la mamelle, à prononcer son nom, et quoi qu'en dise un monde orgueilleux et formaliste, Jésus doit être connu dès les premières années de la vie. Nul cantique de reconnaissance ne lui est peut-être plus agréable que les *hosannas* d'une École du dimanche.

VII. Nous contemplons ici la gloire de Jésus. (Vers. 9-15.) Bien que humble, Il était Roi. Bien que dédaigné pendant la plus grande partie de sa vie, Il reçut une fois les honneurs dus à son rang, et entra, comme un roi triomphant, dans la capitale de David, son ancêtre. Un jour, Il recevra encore de plus grands honneurs. Il viendra entouré de ses Saints, au milieu de ses anges, et couvert de la gloire de son Père. *Nous* serons là ! Soyons donc prêts à joindre notre voix à celle des armées célestes entonnant : *Hosanna* ! au retour du Roi de Sion.

VIII. Au milieu de tous ces honneurs, Jésus était humble et doux. (Ver. 5.) D'autres se seraient enflés et redressés. Il est le seul parmi les rois qui ait jamais été capable de supporter le triomphe et la gloire sans s'enorgueillir.

IX. Au sein de tous les triomphes, Il pleura sur Jérusalem. (Luc.) Aucun roi, aucun conquérant n'avait avant lui montré une telle compassion. On pleure, courbé par l'affliction ou la pauvreté ; mais, quel prince a jamais, au milieu de son propre triomphe, gémi sur les misères et les dangers de ses sujets ? Aucun. Jésus est resté le même ; aujourd'hui encore, Il a compassion du pauvre et du pécheur. Au milieu des succès de son Évangile, Il n'oublie pas ceux qui sont encore plongés dans le mal ; Il les appelle, et veut les serrer dans ses bras.

X. Les prophéties seront infailliblement accomplies. (Luc.) Celle sur Jérusalem le fut à la lettre ; il en sera de même de toutes celles sur les méchants. En se repentant, Jérusalem eût été sauvée. S'ils se repentent, les pécheurs le seront ; sinon, comme cette ville, ils périront.

XI. Jésus expulsa les vendeurs du Temple (Ver. 12.), maison de Dieu. *Nos cœurs* doivent être l'habitation du Saint-Esprit. Chassons-en donc les inquiétudes terrestres, les idées d'intérêt qui viendraient se mêler à nos idées de religion, toute méchanceté, toute injustice, toute tromperie. Dieu n'habite pas des temples ainsi souillés ; et, si nous ne sommes purs de cœur, Il ne viendra jamais en nous, nous n'irons jamais vers lui.

XII. Jésus seul peut purifier nos cœurs. Il le fait par son sang et par son Esprit. Il a le même *pouvoir* sur nos péchés que sur les marchands du Temple. Ils s'enfuirent à son ordre, et nous serons purs. Si nos cœurs deviennent jamais nets, ce sera donc par le pouvoir de Jésus. Mais nous ne devons pas rester à l'attendre, plongés dans le mal ; nous devons aller vers lui, et le supplier d'avoir pitié de nous et de nous délivrer de nos souillures.

XIII. L'envie et la haine s'emparent des plus petits prétextes pour nuire aux gens de bien, et même aux plus prudents. (Vers. 15.) Elles s'attachent, s'il le faut, aux cris de quelques enfants. De même, dans un réveil religieux, dans une œuvre quelconque du Seigneur, le monde fait ressortir avec empressement la plus légère tache : si quelque chose ne concorde pas exactement avec les vues des objectants, il s'en empare vite pour faire des reproches et de l'opposition.

XIV. Comme un arbre, notre vie doit produire, non-seulement des fleurs, mais aussi des fruits. (Vers. 19.) Une profession de foi n'est que la floraison du printemps ; un réveil religieux n'est que l'épanouissement des boutons. Tout cela est beau et promet ; mais combien de ces fleurs ne tombent-elles pas flétries et inutiles sur le sol ! Combien peu, brillantes au printemps, deviennent des fruits savoureux en automne !

XV. Si nous faisons profession de piété, sans produire des œuvres, Jésus nous maudira ; et, comme le figuier, nous sécherons. (Vers. 19, 20.) Il ne permettra pas à un simple *professeur* de religion, d'entrer dans son royaume. Si nous portons des fruits, nous sommes chrétiens ; sinon, toutes nos démonstrations ne sont que des bourgeons et des feuilles, et ne nous garantiront pas de la colère de Jésus.

XVI. Les hommes feront presque tout, le bien ou le mal, et, le plus souvent, le mal plutôt que le bien, pour obtenir l'approbation publique. (Ver. 24.) De tels hommes ne demandent pas si une chose est juste ou vraie, mais si elle obtient des applaudissements, cela leur suffit.

XVII. Les hommes mentiront plutôt que d'admettre une vérité qui les condamne. (Ver. 27.)

XVIII. La duplicité jette souvent dans l'embarras. (Ver. 27.) Toujours sincères, les hommes s'épargneraient bien de la peine.

XIX. Il y a plus à *espérer* d'un pécheur déclaré, que d'un hypocrite orgueilleux se conformant aux pratiques religieuses. (Ver. 28.) Des libertins et des profanes peuvent sentir leur besoin de conversion, mais des hommes croyant à leur propre justice ne le sauraient. La raison en est : 1° Les méchants et les libertins n'ont aucune justice sur laquelle ils puissent s'appuyer ; 2° Rien ne s'oppose à la conversion comme l'orgueil et la confiance en soi-même ; 3° il est plus difficile de faire sentir son péché à un pharisien qu'à tout autre ; 4° il y a souvent plus de candeur, plus de sincérité et moins de haine de l'Évangile, chez les pécheurs avoués, que chez ces hommes semblables à des sépulchres blanchis au dehors, et au dedans pleins d'ossements et de corruption.

XX. Combien de gens disent, comme le fils désobéissant de ce père : « J'y vais », et n'y vont pas ! (Ver. 30.) Ils disent aimer Dieu, mais ils s'aiment encore plus; ils déclarent vouloir lui obéir, et obéissent à leurs convoitises; hypocrites voués à l'éternelle destruction.

XXI. A la vue des changements opérés par l'Évangile en leurs semblables, les pécheurs devraient se convertir. (Ver. 32.) Ces transformations prouvent la vérité de la religion; et elles ne sont pas moins nécessaires au pécheur encore impénitent, qu'elles ne l'ont été à ceux déjà convertis.

XXII. Quelle bonté de Dieu que d'envoyer ses messagers à un monde perdu. (Vers. 33-38.) Il envoie des prophètes les uns après les autres, et ils sont mis à mort. Il envoie son Fils bien-aimé, et on le crucifie. Sa miséricorde n'est pas encore épuisée. Il envoie de nouveaux messagers au pécheur. Des milliers de missionnaires meurent comme son Fils, en essayant de répandre l'Évangile, et toutefois, Dieu ne se lasse pas encore; nous l'avons souvent repoussé, et il revient toujours. Quel roi terrestre se laisserait traiter ainsi? Quel père serait aussi bon?

XXIII. Si nous ne faisons pas un bon usage de nos privilèges, ils nous seront enlevés. (Ver. 43.) L'Évangile sera annoncé à un grand nombre de païens, et ils seront sauvés. Malheur à ceux qui l'entendent toute leur vie sans l'accepter jamais!

XXIV. Comment échapper quand on rejette un salut gratuit et complet? (Ver. 44.)

---

## CHAPITRE XXII.

1. Alors Jésus prenant la parole, leur parla encore par paraboles, disant :

1. « *Leur parla encore par paraboles.* » (Voy. Note Matth. xiii, 3.)

2. Le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit les noces de son fils.

2. « *Le royaume des Cieux.* » (Note Matth. iii, 2.) Ceci revient à dire : Dieu agit envers les hommes, dans son royaume, comme un certain roi, etc. Cette parabole représente évidemment la rejection des Juifs, et la vocation des Gentils. L'Évangile, avec tous ses privilèges, fut offert aux Juifs, mais dans leur orgueil et leur endurcissement, ils le refusèrent; il fut alors prêché aux Gentils qui l'acceptèrent. Tel est le double fait que nous rappelle l'ensemble de la parabole; quant à ses détails, ils ne sont là que pour compléter le récit, et n'exigent pas une explication spéciale. § « *Qui fit les noces de son fils.* » C'est-à-dire qui célébra une fête à l'occasion du mariage de son fils. Le roi est ici l'image du Seigneur préparant le salut du monde.

3. Et il envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui avaient été conviés aux noces ; mais ils n'y voulurent point venir.

3. « *Et il envoya ses serviteurs.* » Les messagers envoyés par Dieu pour inviter les hommes à entrer dans son royaume. § « *Pour appeler ceux qui avaient été conviés.* » Nous voyons par là qu'il y eut deux invitations : l'une, faite longtemps à l'avance pour laisser aux conviés le temps de se préparer à l'accepter ; l'autre, au moment où la fête devait avoir lieu. § « *Ils n'y voulurent point venir.* Ils l'auraient bien pu, s'ils l'avaient voulu. De même, quand les pécheurs ne se convertissent pas, c'est parce qu'ils ne le veulent pas.

4. Il envoya encore d'autres serviteurs, disant : Dites à ceux qui étaient conviés : Voici, j'ai apprêté mon dîner ; mes taureaux et mes bêtes grasses sont tués, et tout est prêt ; venez aux noces.

4. « *Il leur envoya encore d'autres serviteurs.* » Afin de les presser à se rendre à la fête. Dieu envoie messenger sur messenger au pécheur obstiné. § « *Dîner.* » Bien que ce mot désigne un repas quelconque, comme les noces en Orient se célèbrent de nuit, cette expression se rapporte ici au repas du soir. § « *Mes bêtes grasses.* » Il n'est ici question d'aucune espèce particulière d'animaux. Cependant comme des *bœufs* sont aussi mentionnés, on peut présumer que ces mots désignent plutôt ici du gros bétail. (II Sam. vi, 13; I Chron. xv, 26.)

5. Mais eux, n'en tenant point de compte, s'en allèrent, l'un à sa métairie, et l'autre à son trafic.

5. « *Mais eux, n'en tenant point de compte.* » Ils la dédaignèrent comme une chose sans importance : juste image de ce que font les inconvertis à l'égard de l'Évangile. § « *L'un à sa métairie,* etc. » Les hommes sont tellement absorbés dans les affaires de ce monde qu'ils prétendent n'avoir pas le temps de s'occuper de religion. A leurs yeux, le monde vaut plus que Dieu. § « *Trafic* », commerce.

6. Et les autres prirent ses serviteurs, et les outragèrent, et les tuèrent.

6. « *Et les autres,* etc. » Il y en eut donc qui ne répondirent que par un orgueilleux et froid dédain, et retournèrent à leurs occupations ; et d'autres, qui ajoutèrent à leur refus des marques positives de méchanceté. C'est ainsi que certains pécheurs se bornent à traiter la religion avec indifférence, tandis que d'autres s'y opposent avec violence et amertume. § « *Les outragèrent* », par leurs paroles et par leurs actes. C'est parce qu'ils méprisaient et haïssaient le roi qu'ils traitèrent ainsi ses serviteurs. De même, c'est parce qu'il hait Dieu que souvent le monde outrage et calomnie les ministres de la religion, et qu'il n'a pas de meilleur moyen de manifester cette haine.

7. Quand le roi l'entendit, il se mit en colère, et y ayant envoyé des troupes, il fit périr ces meurtriers-là, et brûla leur ville.

8. Puis il dit à ses serviteurs : Eh bien ! les noces sont apprêtées ; mais ceux qui y étaient conviés n'en étaient pas dignes.

7, 8. « *Quand le roi l'entendit, etc.* » Ceci se rapporte évidemment aux Juifs et à Jérusalem. C'étaient des meurtriers, car ils avaient mis à mort les prophètes ; aussi Dieu allait-il diriger contre eux les armées romaines, pour les punir et brûler leur ville. (Note Matth. xxiv.)

9. Allez donc aux carrefours des chemins, et autant de gens que vous trouverez, conviez-les aux noces.

9. « *Aux carrefours des chemins.* » Littéralement aux *issues* des routes ou des *sentiers*. Il désigne ici la place ou la rue principale, où venaient aboutir d'autres rues plus petites ; c'est-à-dire un endroit très-fréquenté. Ce qui nous est dit ici représente l'Évangile offert aux Gentils que les Juifs méprisaient comme on méprise les mendiants, faisant leur habitation sur les routes et dans des buissons.

10. Alors les serviteurs allèrent dans les chemins, et rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, tant mauvais que bons ; tellement que le lieu des noces fut rempli de gens qui étaient à table.

10. « *Tant mauvais que bons.* » Toute espèce de gens. Nul n'est naturellement bon. Celui qui le serait n'aurait pas besoin de l'Évangile. Mais il y a des hommes qui sont plus mauvais que d'autres, et qui ont particulièrement besoin de cette grâce nécessaire à tous.

11. Et le roi étant entré pour voir ceux qui étaient à table, il y vit un homme qui n'était pas vêtu d'une robe de noces.

11. « *Un homme qui n'était pas vêtu d'une robe de noces.* » Anciennement les rois et les princes avaient coutume de donner comme présent à leurs amis ou à leurs favoris des robes de rechange ; refuser de tels présents, était témoigner le plus profond dédain. (Gen. xlv, 22 ; II Rois x, 22 ; Ester vi, 8 ; viii, 15.) On devait s'attendre à ce que ces vêtements fussent portés devant celui qui en avait fait don. On mettait ordinairement dans les jours de fête de longues robes blanches, que le maître de la maison avait soin de préparer pour ses hôtes. La conduite de cet homme était donc inexcusable. Il se présente dans la salle du festin, vêtu comme il se trouvait l'être quand on l'y invita ; il n'avait donc pas une mise convenable, et puisque les moyens lui en étaient fournis, il devait en changer. En ne le faisant pas, il manquait grossièrement de respect envers le roi. Ceci représente admirablement la conduite de l'hypocrite dans l'Église. Une robe lavée dans le sang de Jésus lui est offerte, mais il préfère les lambeaux de sa propre justice. Il est coupable, non pour avoir été invité, non pour se rendre à l'invitation, s'il y venait, mais pour avoir répondu avec mépris à l'appel du roi de Sion, en venant couvert de ses haillons, et refusant le salut préparé pour lui dans l'Évangile.

12. Et il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir une robe de noces ? et il eut la bouche fermée.

12. « *Ami.* » Mieux traduit *compagnon*. § « *La bouche fermée.* » Il n'avait aucune excuse à donner; il en sera de même des hypocrites.

13. Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-le pieds et mains; emportez-le, et le jetez dans les ténèbres de dehors : là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

13. « *Et le jetez dans les ténèbres du dehors.* » (Voy. Note Matth. viii, 12.) Allusion au châtement futur de l'hypocrite. (Matth. xxiii, 23-33, xxiv, 51.)

14. Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

14. « *Car il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus.* » Notre Sauveur emploie souvent cette expression. Elle était sans doute proverbiale. Les Juifs avaient été appelés, mais peu d'entre eux avaient été élus à la vie. La grande masse du peuple montrait par sa conduite coupable qu'elle n'était pas destinée au salut auquel les Gentils étaient aussi invités. (Esaïe xlv, 22.) Nations après nations sont appelées; très-peu dans ces foules sont de vrais chrétiens, des élus de Dieu. Il est encore vrai que bon nombre de ceux entrés dans l'Église seront trouvés sans la robe de nocces, et finalement manifestés pour n'être pas les enfants de Dieu. Cette remarque sur le petit nombre des élus ne se rattache pas seulement à l'invité privé de la robe de nocces, mais à toute la parabole. Cela ne signifie donc pas que le plus grand nombre des membres de l'Église extérieure soient des invités et non des élus, mais que la plupart des hommes, qui au temps de Christ avaient été appelés, avaient rejeté sa gracieuse invitation.

15. Alors les pharisiens s'étant retirés, consultèrent ensemble comment ils le surprendraient en paroles.

15-22. « *Les pharisiens et les hérوديens s'efforcent de surprendre Jésus en paroles.* » Ce récit se trouve aussi dans Marc (xii, 12-17; Luc xx, 20-26.).

15. « *Alors les pharisiens s'étant retirés.* » (Note Matth. iii, 7.) § « *Comment ils le surprendraient* »; surprendre, tendre un piège. De même qu'un filet est posé silencieusement pour être tout à coup tiré sur les victimes qu'on y attire, de même, les pharisiens formèrent un plan artificieux pour attirer Jésus, et pour le conduire, en lui posant des questions, à se prendre lui-même dans leur piège par des réponses faites sans défiance. § « *En paroles.* » Non les paroles de Jésus en particulier, mais en général, celles d'une conversation tenue avec lui.

16. Ils lui envoyèrent leurs disciples avec des hérوديens, en disant : Maître, nous savons que tu es véritable; que tu enseignes la voie de Dieu en vérité, et que tu ne te soucies de personne; car tu ne regardes point à l'apparence des hommes.

16. « *Des hérوديens.* » On ne sait au juste qui ils étaient. Il est probable qu'ils tiraient leur nom d'Hérode le Grand, formaient un parti politique, et professaient des opinions particulières à ce roi. Le docteur Prideaux croit que ces opinions étaient relatives à deux choses: la première, la soumission à un pouvoir étranger. La Loi déclarait qu'un étranger ne pour-

*rait être nommé roi des Juifs.* (Deut. xvii, 15.) Hérode nommé roi de Judée, par un décret romain, prétendait que cette loi n'atteignait que le choix libre d'un roi, et ne pouvait s'étendre à une soumission imposée. Dès lors les hérodiens croyaient légal de payer un tribut à un roi étranger. Cette opinion était très-impopulaire parmi les Juifs, surtout chez les pharisiens qui la considéraient comme une violation de leur loi, et ses conséquences comme autant d'exactions. De là, naissait la difficulté de la question proposée. Si Jésus répond qu'il ne faut pas payer le tribut, les hérodiens l'accuseront d'être ennemi de César; s'il dit qu'il faut le payer, les pharisiens l'accuseront d'être l'ennemi du peuple et de ses droits. La seconde opinion d'Hérode, qu'ils paraissent avoir adoptée, était, que lorsqu'un peuple était subjugué par une nation étrangère, il fallait adopter les coutumes et les pratiques religieuses du vainqueur. Voilà ce que Jésus entendait par le *levain d'Hérode.* (Marc viii, 15.) Les hérodiens et les saducéens semblent avoir eu à peu près les mêmes opinions. (Comp. Matth. xvi, 6; Marc viii, 15.) § « *Que tu es véritable.* » Compliment d'hypocrite, fait, comme tant d'autres, pour cacher leur dessein. § « *Et que tu ne te soucies de personne.* » C'est-à-dire, tu es un docteur indépendant, exprimant ta pensée sans l'inquiéter des hommes. C'était vrai, et probablement ils le croyaient. Car quelle que fût leur opinion à son sujet, ils n'avaient aucune raison de douter de sa franchise. § « *Car tu ne regardes point à l'apparence des hommes.* » Tu n'es pas *partial.* Tu décides selon la vérité et non par esprit de parti. Avoir égard à une personne, signifie généralement, dans la Bible, être partial, être guidé, non par la vérité, mais par une amitié, un préjugé, à un individu ou à son parti. (Léo. xix, 15; Jude 16; Deut. xvi, 19; II Sam. xiv, 44; Actes x, 34; Jacques ii, 1-3-9; I Pierre, i, 17.)

17. Dis-nous donc ce qu'il te semble de ceci : Est-il permis de payer le tribut à César, ou non ?

17. « *Est-il permis de payer le tribut à César, ou non.* » C'était l'impôt payé au gouvernement romain. § « *César.* » L'empereur romain. Depuis Jules-César, le nom de *césar* fut donné à tous les empereurs, de même que *Pharaon* était le nom donné à tous les rois d'Égypte. Le *césar* de cette époque était *Tibère*, connu pour ses vices grossiers et sa basse sensualité.

18. Et Jésus connaissant leur malice, dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ?

18. « *Et Jésus connaissant leur malice.* » Ceci nous prouve l'omniscience de Jésus, car nul homme ne peut ainsi sonder les cœurs, ni discerner les motifs d'autrui. § « *Pourquoi me tentez-vous ?* » Pourquoi m'éprouvez-vous, ou essayez-vous de me jeter dans l'embarras au moyen de questions insidieuses ? § « *Hypocrites.* » Dissimulés, vous prétendez être sincères dans vos enquêtes, tandis que votre seul but est de me créer des difficultés. (Matth. xi, 2.)

19. Montrez-moi la monnaie de tribut ; et ils lui présentèrent un denier.

19. « *La monnaie de tribut.* » Pièce romaine avec laquelle on payait le tribut. Le tribut imposé pour le service du Temple se payait en sicles

juifs; celui que percevait le gouvernement romain se payait en monnaie étrangère. Puisque les pharisiens portaient cette dernière sur eux et s'en servaient, ils considéraient donc comme légal de payer ce tribut; aussi le scrupule supposé par leur question n'était que pure hypocrisie. § « *Un denier.* » Monnaie romaine valant environ soixante-dix centimes.

20. Et il leur dit : De qui est cette image, et cette inscription ?

20. « *Cette image.* » Le profil du prince régnant était sans doute frappé sur ces pièces, comme il l'est sur les nôtres. § « *Inscription.* » Le nom et les titres de l'empereur.

21. Ils lui répondirent : De César. Alors il leur dit : Rendez donc à César les choses qui sont à César; et à Dieu, celles qui sont à Dieu.

21. « *Rendez donc à César, etc.* » L'image et le nom de César, frappés sur la pièce, prouvaient qu'elle venait de lui. Il fallait donc la lui rendre quand il la réclamait. Mais à cette occasion, il rappelle leur devoir d'accorder à Dieu ce qu'il exige. Cela peut désigner deux choses : 1° Le tribut annuel dû pour le service du Temple, ce qui implique que le tribut payé à César ne dispensait pas du premier; où 2° qu'ils devaient donner à Dieu leurs cœurs, leurs vies, leurs biens, leur influence, leur tout, comme lui appartenant.

22. Et ayant entendu cela, ils en furent étonnés, et le laissant, ils s'en allèrent.

22. « *Ils en furent étonnés.* » Ils avaient été trompés dans leur attente. Bien que Jésus eût, en apparence, décidé la question en faveur des hérétiques, sa réponse confondait les deux partis, et ne se prêtait pas à l'usage qu'ils avaient en vue. Elle était si sage, elle déjouait si bien leur méchante intention, qu'ils se retirèrent tout confus.

23. Le même jour les saducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, vinrent à lui, et l'interrogèrent.

23-33. « *Entretien de Jésus avec les saducéens au sujet de la résurrection.* » (Voy. aussi Marc XII, 18-27; Luc XX, 27-38.)

23. « *Le même jour les saducéens.* » (Voy. pour des détails sur les saducéens, Note Matth. III, 7.) § « *Point de résurrection.* » Ressusciter signifie littéralement remonter, rappeler le *corps mort* à la vie. (Jean XI, 24; V, 29; I Cor. XV, 22.) Mais les saducéens n'avaient non-seulement cette résurrection, mais encore la vie future et l'existence de l'âme après la mort, et même l'existence des anges et des esprits. (Actes XXIII, 8.) Ordinairement ces deux doctrines subsistent ou tombent ensemble, et Jésus les maintenait toutes deux, bien que sa réponse s'applique plus particulièrement à l'existence indépendante de l'âme, et à une vie future, récompense ou punition, qu'à la résurrection du corps.

24. En disant : Maître, Moïse a dit : Si quelqu'un vient à mourir.

sans enfant, que son frère prenne sa femme, et il donnera des enfants à son frère.

24. « *En disant : Maître, Moïse a dit, etc.* » (Deut. xxv, 5, 6.) Cette Loi de Moïse avait pour but de maintenir les familles et les tribus des Israélites, et de les perpétuer. § « *Et il donnera des enfants à son frère.* » C'est-à-dire que les enfants seront classés dans la généalogie comme ceux du frère défunt, et dans toutes les affaires civiles ils seront considérés comme siens.

25. Or il y avait parmi nous sept frères, dont l'aîné, après s'être marié, mourut; et n'ayant point eu d'enfants, laissa sa femme à son frère; 26. De même le second, puis le troisième, jusqu'au septième. 27. Et après eux tous, la femme mourut aussi. 28. En la résurrection donc duquel des sept sera-t-elle femme? car tous l'ont eue.

25-28. « *Il y avait parmi nous sept frères.* » Ils choisirent sans doute le cas le plus embarrassant, et bien que peu probable, il leur suffisait qu'il fût possible, pour amener la difficulté qu'ils voulaient produire. Cette difficulté naissait de leur supposition que, dans le prétendu monde à venir, tout devait être dans le même état que dans celui-ci, que l'union des maris et des femmes continuerait, et ils déclaraient ne pas comprendre comment une seule femme pouvait être l'épouse de sept maris.

29. Mais Jésus répondant, leur dit : Vous errez, ne connaissant point les écritures, ni la puissance de Dieu.

29. « *Vous errez, ne connaissant point, etc.* » Ils avaient de fausses idées sur la doctrine de la résurrection. L'Ancien-Testament ne disait nulle part que les hommes seraient mariés dans le Ciel. Jésus établit par les Écritures l'existence d'une vie à venir, et l'obligation des saducéens de la recevoir telle qu'elle était enseignée, au lieu d'y ajouter l'absurde doctrine du mariage dans le Ciel. Le moyen ordinaire des incrédules de tourner les enseignements bibliques en ridicule est encore le même; ils y ajoutent quelque chose et les déclarent absurdes. Jésus continue en citant Moïse comme l'ont fait les saducéens. (Ver. 24.) D'autres passages de l'Ancien-Testament enseignent la même doctrine, encore plus clairement (Dan. xii, 2; Ésaïe xxvi, 19.), mais le Seigneur désire les combattre sur leur propre terrain. Il n'est dit nulle part dans la Bible que les hommes se remarieront dans l'autre vie; l'argument des saducéens était donc sans valeur. § « *Ni la puissance de Dieu.* » Probablement ils niaient, comme beaucoup d'autres l'ont fait depuis lors, que Dieu pût rassembler la poussière des morts, pour en former un corps nouveau. Ils en concluaient donc que la doctrine n'était pas vraie, opposant la raison à la révélation, et supposant que le pouvoir infini de Dieu ne saurait réorganiser un corps qu'il avait organisé une première fois, et le reformer de la poussière après l'avoir formé de rien.

30. Car en la résurrection, on ne prend ni l'on ne donne point des femmes en mariage; mais on est comme les anges de Dieu dans le ciel.

30. « *On ne prend ni on ne donne, etc.* » C'était une réponse péremptoire à l'objection. § « *Mais on est comme les anges de Dieu* », dans leur mode d'existence et dans leurs rapports mutuels. Luc dit qu'ils seront égaux aux anges. Ce n'est pas à dire qu'ils auront la même intelligence, mais seulement la même vie, en tant que différente de celle des mortels ici-bas. Il ajoute : « Car ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils seront fils de Dieu, étant fils de la Résurrection » ou, étant tenus pour dignes de revenir à la vie, et par conséquent *élevés au rang* de Fils de Dieu.

31. Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ce dont Dieu vous a parlé, disant : 32. Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ; *or* Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. 33. Ce que les troupes ayant entendu, elles admirèrent sa doctrine.

31-33. *Et quant à la résurrection, etc.* » Comme preuve de la résurrection. Le passage cité est rapporté dans Exode III, 6-15. Ceci fut dit près du buisson ardent. (Marc et Luc.) Quand Moïse dit cela, Abraham, Isaac et Jacob étaient morts depuis longtemps : Abraham depuis 329 ans, Isaac, depuis 224 et Jacob depuis 198. Cependant Dieu parle comme étant encore *leur Dieu*. Ces patriarches sont donc encore vivants quelque part ; car Dieu n'est pas le Dieu des morts ; il serait absurde de dire que Dieu règne sur ceux qui sont anéantis, mais Il est seulement le Dieu de ceux qui vivent. Luc ajoute : « *Tous vivent en lui* », c'est-à-dire, tous les morts qui ont été justes, tous ceux qui peuvent avec raison l'appeler leur Dieu, vivent dans sa gloire. Ce passage n'établit pas directement la résurrection du corps, mais seulement par déduction. Il prouve qu'Abraham, Isaac et Jacob, du moins leurs âmes, vivaient alors, ce que niaient les saducéens. (Actes XIII, 8.) C'était le point important de la dispute. S'il était admis, si un avenir de récompenses et de punitions était reconnu, la résurrection des morts s'ensuivait nécessairement.

34-40. « *Jésus converse avec un pharisien touchant la Loi.* » Voyez aussi Marc XII, 28-34.

34. Et quand les pharisiens eurent appris qu'il avait fermé la bouche aux saducéens, ils s'assemblèrent dans un même lieu.

34. « *Les pharisiens... s'assemblèrent dans un même lieu.* » Soit pour se réjouir de la confusion de leurs rivaux les saducéens, soit pour tendre de nouvelles embûches à Jésus ; peut-être pour les deux. Heureux de la défaite des saducéens, ils n'en désiraient pas moins la défaite de Jésus ; ils cherchent donc parmi les questions à l'ordre du jour entre eux, la plus difficile, et la proposent au Sauveur.

35. Et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, l'interrogea pour l'éprouver, en disant :

35. « *Docteur de la Loi.* » Cela ne désigne pas, comme chez nous, un homme de loi, mais un savant, un casuiste dans la Loi de Moïse. Marc l'appelle un des scribes. C'est le même sens. Il avait entendu Jésus discuter avec les saducéens, et les confondre ; il fut donc jugé le plus propre à sou-

tenir un débat avec lui (Marc). Cet homme avait probablement un esprit droit; peut-être voulait-il connaître la vérité, et, sans entrer complètement dans les vues coupables des pharisiens, il agissait comme leur agent. (Marc XII, 34.) § « *Pour l'éprouver* », pour s'assurer par une question si Jésus connaissait bien la Loi.

36. Maître, lequel est le plus grand commandement de la loi ?

36. « *Lequel est le grand commandement* » ; le plus grand, le plus important. Les Juifs avaient divisé la Loi en petits et grands commandements, sans déterminer lequel était le plus grand. Les uns soutenaient que c'était celui des sacrifices, d'autres celui de la circoncision, d'autres celui des ablutions, etc. § « *La loi.* » Le mot *loi* a une multitude de sens; dans les Écritures, il désigne ordinairement la Loi donnée par Moïse, et rapportée dans les cinq premiers livres de la Bible.

37. Jésus lui dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta pensée.

37. « *Jésus lui dit, etc.* » D'après Marc, Jésus commença par rappeler la doctrine de l'unité de Dieu : « Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est le seul Seigneur, » passage tiré de Deut. VI, 4. Il le fit probablement parce que toute véritable obéissance découle d'une juste notion de la Divinité. Personne ne peut suivre ses ordres, s'il ne connaît sa nature, ses perfections et son droit à commander. § « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu* », avec toutes tes facultés, de toute ta force. Tu dois l'aimer avant tout, plus que tous les êtres, et plus que toute chose, avec toute l'ardeur possible. L'aimer de tout son cœur, c'est porter sur lui nos plus vives affections, et être prêts à abandonner à son ordre tout ce qui nous est cher. § « *De toute ton âme* » ; de tout ton être, c'est-à-dire, consentir à lui faire le sacrifice de tout ton être, à te vouer à son service, à vivre pour lui, et, s'il le faut, à mourir à son ordre. § « *De toute ta pensée.* » Soumettre notre esprit à sa volonté; préférer sa Loi et son Évangile aux décisions de notre raison; soumettre toutes nos facultés à son enseignement, et lui consacrer tous les efforts et tous les fruits de notre intelligence. § « *De toute ta force* » (Marc); de toutes les facultés de ton âme et de ton corps, travailler pour sa gloire, devenue le grand objet de notre vie entière.

38. Celui-ci est le premier et le grand commandement.

38. « *Celui-ci est le premier et le grand commandement.* » Il se trouve dans Deut. VI, 5. C'est le premier et le plus grand; le *premier*, non pas dans l'ordre des temps, mais en importance; le plus grand en dignité, en excellence, par sa portée et sa durée. Il est la source de tous les autres. Tous les êtres doivent être aimés dans la mesure de leur valeur. Dieu étant le plus excellent et le plus glorieux de tous, Il doit être aimé d'un amour suprême. Si notre amour pour lui est à sa véritable place, toutes nos affections pour les créatures seront à leur.

39. Et le second, semblable à celui-là, est : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

39. « *Le second semblable à celui-là* » (Lév. XIX, 18.); en importance,

en dignité, en pureté, en utilité. Le docteur n'avait pas demandé cela, mais Jésus saisit cette occasion pour lui faire connaître le fond de toute la Loi. (Voy. la signification, Matt. xix, 19; Comp. Rom. xiii, 9.) Marc ajoute : « Il n'y a point d'autre commandement plus grand que ceux-ci; ni la circoncision, ni les sacrifices, qui en découlent comme de leur source.

40. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.

40. « *De ces deux commandements dépendent, etc.* » Ils renferment la substance de ce qu'ont dit Moïse et les Prophètes, qui tous poussent l'homme à l'amour de Dieu et du prochain. Aimer Dieu et les hommes, c'est toute la religion, et produire cet amour a été le but unique de Moïse, des Prophètes, du Sauveur et des Apôtres. Marc (xii, 32-34.) ajoute que le scribe avait dit : « Maître, tu as bien dit, selon la vérité », et donné son assentiment à cette doctrine de Jésus, qu'aimer Dieu et les hommes avec cette énergie, valait mieux que toutes les offrandes et que tous les sacrifices. En réponse, Jésus déclare qu'il n'était pas loin du royaume des Cieux; en d'autres termes, que sa connaissance réelle de la Loi prouvait qu'il était préparé à recevoir les doctrines de l'Évangile. (Note Matt. iii, 2.) Marc et Luc disent que ces paroles produisirent un tel effet sur les ennemis du Sauveur, que personne, parmi les Juifs, n'osa plus proposer une question à Jésus. (Luc xx, 40; Marc xii, 34.) Il avait confondu toutes leurs sectes : les hérédiens (Matt. xxii, 13-22.); les saducéens (23, 33.); et enfin les pharisiens (34-40.). Tous sentant leur impuissance pour le confondre, y renoncèrent.

41. Et les pharisiens étant assemblés, Jésus les interrogea.

41-46. « *Jésus proposa une question touchant le Messie.* » (Voy. aussi Marc 33-37; Luc xx, 41-44.)

41. « *Et les pharisiens, etc.* » Jésus les ayant tous confondu leur pose, à son tour, une question, non pour le vain plaisir de triompher, mais : 1° Pour leur montrer combien ils sont ignorants de leurs prophéties; 2° pour les humilier par le sentiment de cette ignorance; 3° pour diriger leur attention sur le véritable caractère du Messie, bien supérieur à David, le plus grand roi d'Israël, puisque ce Messie est son seigneur, aussi bien que son descendant.

42. Disant : Que vous semble-t-il du Christ? De qui est-il fils? Ils lui répondirent : De David.

42. « *Mais que vous semble-t-il du Christ?* » Quelles sont vos vues sur le MESSIE, le Christ, spécialement sur sa généalogie? La question porte non sur Jésus-Christ, mais sur le Christ, le Messie qu'ils attendaient. *De qui est-il Fils*, descendant? (Note Matth. i, 1.) § « *De David.* » Le descendant de David, selon la promesse.

43. Et il leur dit : Comment donc David, parlant par l'Esprit, l'appelle-t-il son seigneur, disant :

43. « *Comment donc? etc.* » Comment accordez-vous le fait que le Messie

soit le descendant de David avec celui-ci, que David l'appelle son *seigneur*? (Ps. cx, 1.) Un *seigneur* ou un maître est un supérieur; bien que le mot ici n'implique pas la divinité, David l'appelle son seigneur, son maître, son législateur, et se dit prêt à lui obéir. Si le Messie doit être simplement le descendant de David, comme les autres hommes le sont de leurs parents; s'il ne doit être qu'un homme, comme vous, Juifs, le pensez; s'il n'existait pas déjà quand David a écrit, comment David a-t-il pu l'appeler alors son seigneur? § « *Parlant par l'esprit.* » Par l'inspiration du Saint-Esprit; comme prophète. (Actes II, 30, 1, 16; II Sam. xxiii, 2.)

44. Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds.

44. « *Le SEIGNEUR a dit, etc.* » Ce sont les paroles de David : « L'Éternel a dit à mon seigneur, le Messie, assieds-toi, etc. » C'était une prophétie de l'exaltation de Jésus; car être élevé à la droite d'un roi, était un signe de faveur et de puissance. (Note Matth. xx, 21.) Ceci se rapportait à Christ. (Marc xvi, 19; Actes vii, 55; Rom. viii, 34; Eph. I, 20; Pleb. I, 3; viii, 1; x, 12.) § « *Tes ennemis pour marchepied.* » Image qui indique la domination de Christ sur tous ses ennemis spirituels; tous ceux qui s'élèvent contre lui. (Ps. II, 9, 12; Hébr. x, 13; I Cor. xv, 25.)

45. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? 46. Et personne ne lui pouvait répondre un seul mot, ni personne n'osa plus l'interroger depuis ce jour-là.

45. « *Si donc David, etc.* » Si le Messie était le seigneur de David, s'il existait déjà de son temps, comment pouvait-il être son descendant? C'est à quoi les Juifs ne pouvaient répondre, autrement qu'en reconnaissant que le Messie était à la fois Dieu et homme; Dieu, et ainsi le seigneur de David; homme, et ainsi son descendant.

---

#### REMARQUES SUR LE CHAPITRE XXII.

I. Des multitudes d'hommes invités au salut, rejettent l'Évangile et meurent dans leurs péchés. (Ver. 3.)

II. S'ils périssent, ils sont seuls à blâmer. Un salut, un salut gratuit leur a été préparé et offert; l'unique raison qui puisse les empêcher d'obtenir ce salut, c'est qu'ils ne veulent pas le recevoir.

III. Le souci des affaires, l'amour du monde, ferment le royaume des Cieux à plusieurs. Sans doute on peut accorder quelque attention à son corps, mais non pas jusqu'à perdre son âme.

IV. C'est de l'ingratitude envers Dieu que de rejeter son Évangile. (Vers. 3-5.) Il a envoyé son Fils mourir pour nous; Il nous entoure de miséricorde. Rejeter tout cela, refuser le salut, c'est traiter Dieu avec mépris et nous plonger nous-mêmes dans la condamnation. L'homme n'a

pas le droit de *se damner* ; il est sous l'obligation solennelle d'être sauvé. Après ce que Dieu a fait pour nous, un épouvantable malheur nous attend si nous sommes assez fous et assez méchants pour vouloir nous perdre.

V. Bien des pauvres et des petits seront sauvés, tandis que bien des orgueilleux et des puissants seront perdus. (Vers. 9, 10.)

VI. Que ceux qui font profession de christianisme portent souvent leurs pensées sur le jour où Christ viendra les juger. (Ver. 11.) Le jour vient où nous serons sondés. Son œil sera sur nous, il lira dans nos cœurs et verra si nous sommes couverts de la robe de sa justice, ou seulement des haillons de la nôtre.

VII. Une simple profession de religion ne sauve pas. (Vers. 11-13.) Il y a folie à se tromper soi-même, stupidité à vouloir tromper Dieu. Une vraie piété, une foi sincère, une vie sainte, seules peuvent nous conduire au salut. Dieu demande non des paroles, mais le cœur ; non des singeries, mais la sincérité.

VIII. L'hypocrite périra. (Ver. 13.) C'est justice. Il connaît la volonté de son maître et ne veut pas la faire. La condamnation sera terrible, car il fait le mal, le sachant et le voulant. Il n'est pas de péché plus horrible que celui de vouloir tromper Dieu, et de lui donner l'apparence pour la réalité.

IX. De prétendus amis sont quelquefois plus dangereux que des ennemis avoués. (Ver. 16.) Leur amitié a souvent pour but de nous conduire au péché ; elle nous empêche d'être sur nos gardes, et nous fait tomber d'autant plus facilement.

X. Les méchants acceptent souvent la vérité par pure hypocrisie (Ver. 16), et dans le but de tromper et de pousser au mal.

XI. Les méchants peuvent avoir des idées justes sur le caractère d'un prédicateur. (Ver. 16.) Ils admettent souvent, en paroles, ses exigences, mais dans un but coupable.

XII. Il peut être à propos, quelquefois, d'écouter des questions captieuses. (Ver. 18.) On peut y trouver l'occasion de faire le bien, de confondre les méchants et d'inculquer la vérité.

XIII. Aucune ruse ne saurait tromper le Dieu qui connaît le cœur et sa méchanceté. (Ver. 18.)

XIV. Nous devons obéir aux lois du pays. (Ver. 21.) *Les chrétiens consciencieux font les meilleurs citoyens.*

XV. Nous devons honorer le magistrat. (Ver. 21.) Quel que soit son caractère, ses fonctions sont respectables ; parlons de lui avec déférence, ne cherchons pas à le tromper ; satisfaisons à ses exigences, et ne nous révoltons pas contre lui. L'autorité peut être en de mauvaises mains, mais le principe n'est pas moins ordonné de Dieu (Rom. XIII, 12.), et, par respect pour elle, sachons être patients, doux et soumis. (Matth. XXIII, 3.)

XVI. Nous ne devons obéissance aux magistrats que dans la limite où leurs ordres ne sont pas en contradiction avec la Loi de Dieu. (Ver. 21.) Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes.

XVII. Les objections aux doctrines de la Bible reposent sur l'ignorance de ces doctrines et sur la toute puissance de Dieu mise en doute. (Ver. 29.) Souvent des hommes présentent une idée qu'ils appellent une doctrine de la Bible; ils combattent ce fantôme et croient avoir renversé l'Évangile, tandis que celui-ci n'a pas même été atteint. Il est tout autre que ce qu'ils le supposent.

XVIII. Pour attaquer une doctrine, il faudrait d'abord la comprendre. (Ver. 29.) Les saduccéens ne comprennent pas celle de la résurrection. Ce qu'ils auraient dû demander, c'était si les vues qu'ils en avaient étaient justes. C'est ce que tout homme devrait faire avant d'attaquer les enseignements de la Bible.

XIX. Nous apprenons ici à connaître la gloire et le bonheur de la vie future. (Ver. 30; Luc.) Nous y serons, à quelques égards, semblables aux anges; comme eux, exempts de péché, de souffrance et de mort; comme eux, inondés de lumière et de félicité; comme eux, nous goûterons en paix une joie éternelle. Heureux ceux qui auront part à la résurrection des justes!

XX. Les morts ressusciteront. (Vers. 31, 32.) Après la résurrection vient un état de bonheur; l'Évangile l'a révélé. C'est la vérité la plus douce, la plus consolante qui ait jamais brillé sur le cœur humain.

XXI. Nos amis, morts dans la foi, sont maintenant heureux. (Vers. 31, 32.) Ils sont avec Dieu qui est encore leur Dieu. Le père, la mère, la sœur, l'ami, qui nous ont quittés sont là; là, dans une parfaite félicité. Nous devrions nous réjouir, bien loin de désirer leur retour dans notre pauvre et misérable monde.

XXII. Aimons Dieu de tout notre cœur. (Ver. 37.) Ce n'est pas une affection partagée, tiède, formaliste, intéressée, mais pleine, absolue, que nous lui devons. Il y a du bonheur pour nous dans *tous* ses attributs; dans sa justice, son pouvoir, ses desseins, tout aussi bien que dans sa miséricorde et sa bonté. Dieu doit être aimé tel qu'il est. Si quelqu'un ne l'aime pas ainsi, il ne l'aime pas du tout. Dieu est digne d'amour. Il est parfait. On doit l'aimer de bonne heure. Les enfants doivent le préférer à leurs pères, mères et amis; ils lui doivent leur première, leur suprême, et leur éternelle affection.

XXIII. Nous devons aimer notre prochain. (Ver. 39.) Nous devons faire pour lui ce que nous voudrions qu'il fit pour nous. C'est la Loi et les Prophètes; c'est le sentier de la justice, de la paix, de la douceur, de la charité et de la bienveillance. Si tous les hommes suivaient ces lois, la terre serait un paradis, et nous goûterions ici-bas le bonheur des cieux.

XXIV. Nous pouvons demander ici à chacun : Que pensez-vous de Jésus-Christ? (Ver. 42.) De la nécessité d'un Sauveur? de sa nature? Est-il Dieu aussi bien qu'homme? ou le tenez-vous pour homme seulement? Quel est son caractère? Vous apparaît-il aimable et pur, et tel qu'il ait gagné les affections de votre cœur? Que pensez-vous du salut par lui? Comptez-vous sur lui? Toutes vos espérances du ciel reposent-elles sur ses mérites? ou bien le rejetez-vous et le méprisez-vous, et vous seriez-vous joints à ceux qui l'ont mis à mort? Rien ne révèle mieux notre caractère et nos sentiments que nos vues sur Jésus-Christ. Ici l'erreur est une fatale erreur, mais

celui qui a, à l'égard du Rédempteur, des vues et des sentiments conformes à la vérité est certain de son salut.

XXV. Nous trouvons dans ce chapitre un bel exemple de la sagesse de Jésus. Il déjoua les ruses de ses puissants et habiles ennemis, et les confondit avec la plus grande facilité. Aucune adresse humaine ne saurait le surprendre. Jamais sagesse ne fut plus évidente que la sienne; jamais triomphe plus éclatant.

## CHAPITRE XXIII.

1. Alors Jésus parla aux troupes et à ses disciples, 2. Disant : Les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse.

1, 2. « *Les scribes et les pharisiens.* » (Note Matth. III, 7.) § « *La chaire de Moïse.* » Moïse était le législateur des Juifs. La Loi avait été donnée par lui, et la charge de l'expliquer était confiée aux scribes et aux pharisiens. Dans les synagogues, ils se levaient pour la lire, s'asseyaient pour la commenter. *S'asseoir dans la chaire de Moïse*, désigne l'autorité d'enseigner la Loi; ou, comme Moïse a instruit la nation en lui donnant la Loi, de même les scribes et les pharisiens l'instruisent en l'expliquant.

3. Toutes les choses donc qu'ils vous disent d'observer, observez-les, et le faites, mais non point leurs œuvres, parce qu'ils disent, et ne font pas.

3. « *Toutes les choses donc, etc.* » Tout ce qu'ils enseignent conformément à la Loi de Moïse, tous ces commandements qu'ils vous lisent et vous exposent avec justesse. Le mot tout ne peut être employé qu'avec cette restriction, car Christ lui-même les accuse d'enseigner des choses contraires à la Loi, et de l'annuler par leurs traditions. (Matth. xv, 1-6.) § « *Ils disent et ne font pas.* » Leur interprétation de la Loi est juste, mais leur vie n'y répond pas. Les hommes ne doivent imiter la vie de leurs conducteurs qu'autant qu'elle est pure.

4. Car ils lient ensemble des fardeaux pesants et insupportables, et les mettent sur les épaules des hommes; mais ils ne veulent point les remuer de leur doigt.

4. « *Ils lient ensemble des fardeaux pesants.* » Allusion à la manière dont on attachait les fardeaux sur les bêtes de somme. Le fardeau était d'abord lié et ensuite posé sur le dos de l'animal. De même les pharisiens façonnaient des préceptes difficiles, et les imposaient au peuple, sans lui donner aucun secours. Les *pesants fardeaux* ne désignent pas ici les absurdes traditions des pharisiens, car Jésus n'aurait pas commandé au peuple de les observer, mais les cérémonies établies par Moïse, dont Pierre disait que *ni eux, ni leurs pères n'avaient pu les porter.* (Actes xv, 10.) Elles étaient nombreuses, coûteuses, longues et fatigantes. Les pharisiens exigèrent rigoureusement du peuple qu'il payât des taxes, donnât ses biens, accomplit rigoureusement la Loi, bien qu'eux-mêmes fissent tout cela avec le moins

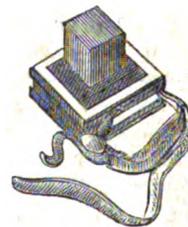
de dépenses et le moins de peine possible; en sorte qu'à l'égard de la charge des rites religieux, ils s'en dispensaient eux-mêmes, et en chargeaient le peuple autant que possible. § « *De leur doigt.* » Ils ne voulaient pas l'aider le moins du monde.

5. Et ils font toutes leurs œuvres pour être regardés des hommes; car ils portent de larges phylactères, et de longues franges à leurs vêtements.

5. « *Phylactères.* » Phylactères vient d'un mot hébreu signifiant conserver, garder. On portait cette amulette pour se préserver du mal. C'étaient de petits morceaux de parchemin sur lesquels on écrivait quelques passages de l'Ancien-Testament. L'usage des phylactères reposait sur une interprétation littérale du passage où Dieu commandait aux Hébreux d'avoir la Loi comme signe sur leurs fronts, et comme bandeaux entre leurs yeux. (Exode xiii, 16; Comp. Prov. iii, 1-3; vi, 24.) Une espèce particulière de ces phylactères portait le nom de *fronteau*; il se composait de quatre morceaux de parchemin : sur le premier était écrit le passage Exode xii, 2-10; sur le second, Ex. xiii, 11-21; sur le troisième, Deut. vi, 4-9; sur le quatrième, Deut. xi, 18-21. Ces quatre petites pièces, ainsi couvertes d'écriture, étaient renfermées dans un morceau de peau plus dure, formant un cube sur un des côtés duquel était la lettre *shin*, et attaché autour de leur front par un ruban, quand ils allaient à la synagogue.



Quelques-uns les portaient le matin et le soir, d'autres seulement pour la prière du matin. Comme des signes sur les mains étaient exigés aussi bien que des fronteaux entre les yeux, les Juifs faisaient aussi deux rouleaux de parchemin écrits très-soigneusement en lettres carrées avec une encre faite exprès. Ils les roulaient jusqu'à un certain point, les renfermaient dans une espèce d'étui de peau de veau noire. Ils les plaçaient sur un morceau de cuir de la même espèce, d'où pendait une lanière de cuir



d'environ un doigt de large sur 66 centimètres de long. Ces rouleaux

étaient mis à la jointure du bras gauche, et après avoir fait avec le bout de la lanière un nœud qui avait la forme de la lettre hébraïque *jod*, on l'enroulait en spirale autour du bras jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu. Les pharisiens les portaient plus grands que le reste du peuple, faisaient les lettres plus grosses, ou écrivaient plus de mots, pour montrer, pensaient-ils, plus de respect pour la Loi. § « *Et de longues franges à leurs vêtements* » ; franges attachées aux bords du vêtement extérieur. On les portait pour se distinguer des autres nations, et se rappeler le devoir d'observer les commandements de Dieu. (Nomb. xv, 38-40 ; Deut. xxii, 12.) Les pharisiens en avaient de plus larges que les autres, pour témoigner plus de respect aux commandements.

6. Et ils aiment les premières places dans les festins, et les premiers sièges dans les synagogues.

6. « *Les premières places dans les festins.* » Le mot traduit par *places* signifie littéralement *couches*. Les Juifs ne mangeaient pas assis comme nous, mais à demi couchés. La table, élevée comme les nôtres, était en forme de fer à cheval. Sur le bord extérieur étaient des coussins assez grands pour contenir au moins trois personnes. Les invités s'y posaient sur leur côté gauche, les pieds éloignés de la table, en sorte que la tête d'un convive était inclinée vers le sein d'un autre. Une telle position indiquait entre deux personnes une grande intimité. C'est là ce que désigne l'expression *reposer sur le sein d'un autre*. (Jean xiii, 23 ; Luc xvi, 22-23.) Comme les convives étaient couchés au lieu d'être assis, et que leurs pieds s'éloignaient de la table, il était facile d'approcher d'eux par derrière, même sans en être aperçu. D'après Luc (vi, 37, 38), tandis que Jésus était ainsi placé, une femme, jadis de mauvaise vie, vint lui mouiller les pieds de ses larmes, et les essuyer avec ses cheveux. Elle se plaça sur le bord extérieur du siège. De même Notre Seigneur lava les pieds de ses disciples, couchés de la même manière. (Jean xiii, 1-12.) Toutes les fois que, dans le Nouveau-Testament, il est question de s'asseoir à table, il s'agit toujours de cette position inclinée. La place principale ou la plus élevée était celle du centre, à la partie supérieure de la table; c'était celle que les pharisiens recherchaient comme une place de distinction. La gravure suivante fera comprendre tous ces détails.



« *Les premiers sièges dans les synagogues.* » Les sièges qu'occupaient généralement les anciens de la synagogue près de la chaire. Ils aiment une place d'honneur. (Note Matth. iv, 23.)

7. Et les salutations aux marchés, et d'être appelés des hommes : Notre maître, **notre** maître.

7. « *Les salutations aux marchés* » ; des témoignages de respect donnés en public. § « *Salutations.* » (Voy. Note Luc x, 4.) § « *Et d'être appelés : Notre maître.* » Le mot original signifie *grand*. C'était un titre que les Juifs donnaient à leurs docteurs de la Loi ; titre d'honneur servant à désigner leur autorité et leur savoir. Ils aimaient à recevoir ce titre comme marque de leur supériorité, parce que ceux qui le leur donnaient se reconnaissaient en quelque sorte leurs inférieurs. Trois titres étaient en usage chez les Juifs : rab, rabbi et rabban ; ils désignaient différents degrés de savoir et de talent, comme chez nous les degrés littéraires.

8. Mais pour vous, ne soyez point appelés : Notre maître ; car Christ seul est votre docteur ; et pour vous, vous êtes tous frères.

8. « *Mais pour vous, etc.* » Jésus défendait à ses disciples de rechercher ces titres d'honneur. Il leur donna pour raison qu'Il était, Lui, leur maître et leur docteur, et qu'eux étaient tous égaux. Ils devaient faire supposer la même autorité. Étant frères, ils n'avaient à recevoir aucun titre qui supposât une distinction de rang entre eux, ou qui empiétât sur le droit absolu du Sauveur. Cette défense de prendre un titre de supériorité des uns sur les autres est un commandement précis donné aux apôtres. Ils devaient éviter tout ce qui pouvait détruire leur égalité, ou seulement faire supposer qu'il y eût entre eux des différences de rang. Remarquez que Jésus leur commandait de ne pas *recevoir* ce titre. Il leur était permis de le donner à ceux du dehors, selon l'usage et les convenances (Comp. Actes xxvi, 25.) ; mais *eux* ne devaient ni l'accepter, ni se le donner entre eux. Ce titre correspond à celui de « *docteur en théologie* » qui, selon moi, est une violation du commandement de Notre Sauveur. C'est une distinction littéraire et non chrétienne. Ces titres établissent des différences entre les ministres de l'Évangile, et dès lors poussent les uns à l'orgueil et les autres à l'envie. Un tel esprit et de telles tendances sont contraires à « la simplicité qui est en Christ ».

9. Et n'appellez personne sur la terre votre père ; car un seul est votre Père, lequel *est* dans les cieux.

9. « *Et n'appellez personne... votre père, etc.* » Ceci ne s'applique évidemment pas à notre père selon la chair, qu'au contraire la religion nous ordonne de respecter (Ex. xx, 12 ; Matth. xv, 4 ; Éph. vi, 1, 2, 3.) ; mais le mot père désigne ici *la supériorité, le droit au commandement, au respect*. Dans ce sens il appartient à Dieu par excellence, et les hommes n'y ont aucun droit. Des frères en Christ sont égaux, Dieu seul a la suprême autorité : lui seul a le droit de donner des lois, de proclamer des doctrines, de lier les consciences, de punir les fautes. Les docteurs juifs aimaient ce titre, parce qu'ils pensaient que le docteur ayant formé des disciples, leur ayant donné une vie réelle, pouvait pour cela être appelé leur père. Christ

leur enseigne que la source de toute vie et de toute vérité est en Dieu, et qu'ils ne doivent donc pas accepter un nom qui n'appartient réellement qu'au Créateur.

10. Et ne soyez point appelés docteurs ; car Christ seul est votre docteur.

10. « *Et ne soyez point appelés maîtres ;* » conducteurs ; ceux qui marchent devant les autres, qui prétendent les diriger et les contrôler. Ce titre était également donné aux docteurs juifs. Aucun de ces commandements ne nous défend de donner aux fonctionnaires civils ou autres les titres qui appartiennent à leur rang. (Matth. xxii, 21 ; Rom. xiii, 7 ; I Pierre ii, 17.) Mais ils interdisent aux disciples de Jésus d'ambitionner de vaines distinctions, supposant l'autorité de contrôler les opinions, de diriger les autres, et leur imposant l'obligation de nous reconnaître pour leurs supérieurs.

11. Mais que celui qui est le plus grand entre vous, soit votre serviteur. 12. Car quiconque s'élèvera, sera abaissé, et quiconque s'abaissera, sera élevé.

11, 12. (Voy. Note Matth. xx, 26.) « *Quiconque s'abaissera.* » Dieu élèvera celui qui s'humilie et se met au dernier rang. Là est la vraie piété que Dieu récompensera.

13. Mais malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui fermez le royaume des cieux aux hommes ; car vous-même n'y entrez point, ni ne souffrez que ceux qui y veulent entrer, y entrent.

13. « *Malheur à vous, etc.* » Vous êtes coupables et la punition tombera sur vous. Jésus va continuer en leur faisant sentir leur culpabilité. Ce discours, le plus éloquent, le plus terrible qui ait jamais été adressé à des mortels, fut prononcé dans le Temple, au milieu de vastes multitudes. On ne vit jamais une conduite plus fidèle, une condamnation plus effrayante, une connaissance plus profonde des œuvres de l'hypocrite, ni plus d'habileté à dévoiler les ruses du péché. Ce fut le dernier discours public de Jésus-Christ, et c'est le résumé le plus concis, le plus vif peut-être de ce que le Sauveur avait déjà dit ou avait à dire d'une nation perverse et hypocrite. § « *Scribes et pharisiens.* » (Note Matth. iii, 7.) § « *Hypocrites.* » (Note Matth. vii, 2.) § « *Qui fermez le royaume des Cieux.* » (Note Matth. iii, 2.) Ils en fermaient l'entrée par leurs doctrines. En donnant de fausses notions sur le Messie, en soumettant le peuple à leurs traditions, en s'opposant à Jésus, et le présentant à la nation comme un imposteur, les pharisiens et les scribes empêchèrent un grand nombre, prêts à le reconnaître pour le Messie et à entrer dans le royaume des Cieux, c'est-à-dire l'Église, de devenir ses disciples. Lue dit (xi, 52.) *qu'ayant enlevé la clef de la science, ils avaient empêché les autres d'entrer, c'est-à-dire qu'ils avaient faussé l'interprétation des prophéties messianiques, et par là empêché le peuple de reconnaître Jésus pour Rédempteur.*

14. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ; car vous dévorez les maisons des veuves, même sous le prétexte de faire de

longues prières, c'est pourquoi vous en recevrez une plus grande condamnation.

14. « *Vous dévorez les maisons des veuves.* » Le mot maison est ici employé pour propriété, en général. Vous vous en emparez sous des prétextes artificieux. Ils le faisaient de deux manières : 1° Ils affichaient une grande connaissance de la Loi et sa rigoureuse observation ; ils se présentaient comme les bienfaiteurs des malheureux ; ainsi ils amenaient les veuves et les pauvres eux-mêmes à leur confier l'administration de leurs biens, et en prenaient occasion de leur faire tort ; 2° Ils revêtaient les apparences d'une grande piété pour conduire des femmes consciencieuses, mais crédules, à leur remettre bien des choses pour les employer, disaient-ils, à des usages religieux. § « *Longues prières.* » Leurs prières étaient de trois heures. Une de leurs règles, d'après Lightfoot, était de méditer une heure, prier une heure, et méditer encore une heure ; en tout trois heures de longues prières et de dévotions. § « *Condamnation.* » Ce mot se rapporte ici à la punition future, mais le plus souvent, il ne désigne qu'une désapprobation divine d'une certaine conduite, comme dans I Cor. xi, 29. « Celui qui en mange et qui en boit indignement, mange et boit sa *condamnation* », c'est-à-dire celui qui mange et boit d'une manière indigne, désordonnée, irrespectueuse est coupable, et sa conduite sera désapprouvée et condamnée par Dieu. Ceci se rapporte à la manière inconvenante de prendre la Cène du Seigneur, et non à la dignité ou à l'indignité de la personne. (Voy. Notes sur ce passage, Comp. Rom. xiv, 23.) § « *Sous le prétexte.* » Afin de mieux tromper le pauvre peuple. Jésus ne les condamne pas pour faire de longues prières, mais pour les faire avec une mauvaise intention. Toutes les prières publiques doivent être courtes et spéciales. Celui qui prie dans une École du dimanche doit prier pour l'École, et non pas ordinairement pour toutes choses.

15. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ; car vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte, et après qu'il l'est devenu, vous le rendez fils de la géhenne deux fois plus que vous.

15. « *Vous courez la mer et la terre.* » Vous employez tous les moyens, vous n'épargnez aucune peine pour faire des prosélytes. § « *Prosélyte.* » Celui qui vient d'une nation, d'une religion, d'une secte étrangère, vers nous, un converti. Il y avait chez les Juifs deux espèces de prosélytes : 1° *Les prosélytes de la justice* qui, embrassant complètement la religion juive, étaient baptisés, circoncis, et se conformaient à tous les rites des institutions mosaïques ; 2° *Les prosélytes de la porte* qui, approuvant le judaïsme, renonçant aux superstitions païennes, acceptaient seulement quelques-uns de ces rites, mais qui n'étaient ni circoncis, ni baptisés. § « *Fils de la géhenne deux fois plus que vous* » ; deux fois plus méchants. L'expression hébraïque, être fils de l'enfer, signifie mériter l'enfer, être profondément pervers. (Note Matth. v, 22.) Les écrivains juifs disent eux-mêmes que les prosélytes étaient « la peste d'Israël », et qu'ils empêchaient la venue du Messie par leur méchanceté. Les pharisiens les attiraient pour accroître leur nombre, pour leur extorquer de l'argent sous divers prétextes, et ensuite, ils ne prenaient aucun soin de les instruire, ni de les corriger. Ils les avaient seulement affranchis des anciennes su-

perstitutions qui jadis leur servaient de frein. Ils étaient donc ainsi abandonnés à toutes leurs passions.

16. Malheur à vous, conducteurs aveugles, qui dites : Quiconque aura juré par le temple, ce n'est rien ; mais qui aura juré par l'or du temple, il est obligé.

16. « *Quiconque aura juré, etc.* » (Voy. Note Matt. v, 33-37.) § « *Le Temple.* » (Note Matt. xxi, 12.) § « *Ce n'est rien.* » Cela n'oblige pas. § « *L'or du Temple.* » Les vases d'or, les chandeliers, etc., ou l'or dont les portes et autres parties du Temple étaient couvertes, ou enfin les valeurs placées dans le Trésor. Il paraît qu'ils considéraient tout cela comme beaucoup plus saint que tout le reste du Temple, mais on ne sait pas pourquoi. § « *Il est obligé* » de tenir son serment, et il est coupable s'il le viole.

17. Fous et aveugles ! car lequel est plus grand, ou l'or, ou le temple qui sanctifie l'or ?

17. « *Le Temple qui sanctifie l'or.* » Sanctifier, c'est rendre saint. L'or n'avait d'autre sainteté que celle qu'il tirait du Temple. Placé ailleurs, il n'eût pas été plus saint que tout autre. Il était donc absurde de le croire plus saint que le Temple qui le sanctifiait.

18. Et quiconque, *dites-vous*, aura juré sur l'autel, ce n'est rien ; mais qui aura juré par le don qui est sur l'autel, il est lié.

18. « *L'autel* » ; celui des holocaustes, dans la cour des sacrificateurs. (Note Matt. xxi, 12.) Il était fait d'airain ; il avait 10 mètres de côté, et 5 mètres de haut. (II Chron. iv, 1.) On y offrait tous les sacrifices sanglants du Temple. § « *Le don qui est sur l'autel* », ou l'offrande faite, donnée à Dieu. Le don était toujours d'oiseaux, ou d'autres animaux.

19. Fous, et aveugles ! car lequel est le plus grand, ou le don, ou l'autel qui sanctifie le don ? 20. Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel et par toutes les choses qui sont dessus.

19, 20. « *L'autel qui sanctifie le don.* » L'autel dédié à Dieu donnait toute la valeur, toute la sainteté au don lui-même ; il était donc plus grand, plus important que tout le reste. Si donc, quelque chose oblige à tenir un serment, ce doit être de le faire par l'autel.

21. Et quiconque jure par le temple, jure par le temple, et par celui qui y habite.

21. « *Par celui qui y habite* » ; Dieu. Le Temple était sa demeure. Dans le premier Temple, celui de Salomon, Dieu habitait entre les chérubins, dans le Lieu Très-Saint. Il se manifestait là sous un symbole visible, sous la forme d'une nuée posée sur le propitiatoire. (I Rois viii, 10-13 ; Ps. lxxx, 1.)

22. Et quiconque jure par le ciel, jure par le trône de Dieu, et par celui qui y est assis.

22. « *Le Trône de Dieu.* » Le Ciel est appelé son Trône (Matt. v, 34),

parce qu'il y règne dans la gloire. Jésus déclare ici que, jurer d'une manière quelconque, c'est jurer par Dieu, ou le serment n'a pas de sens. La chose essentielle dans un serment, c'est l'appel fait à Dieu de notre sincérité. S'il y a serment, il y a appel à Dieu; dans le cas contraire, il y a folie et perversité à jurer par quoi que ce soit.

23. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites; car vous payez la dime de la menthe, de l'anet, et du cumin; et vous laissez les choses les plus importantes de la loi; c'est-à-dire le jugement, la miséricorde, et la fidélité; il fallait faire ces choses-ci, et ne laisser point celles-là.

23. « Vous payez la dime »; la dixième partie. La Loi obligeait les Juifs à consacrer la dixième partie de leurs biens au soutien des lévites. (Nomb. xviii, 20-24.) Un autre dixième était payé pour le service du sanctuaire, ordinairement en bestiaux ou en grains; mais lorsqu'on habitait loin du lieu du culte, en argent. (Deut. xiv, 22, 23, 24.) Outre cela, tous les trois ans, un autre dixième était consacré aux pauvres, qui le mangeaient dans leurs propres habitations. (Deut. xiv, 28, 29.) Ainsi, près d'un tiers des revenus des Juifs était consacré par la Loi à des emplois religieux. Il y avait en plus les offrandes volontaires. Combien plus douces et plus faciles sont les lois du christianisme sous lesquelles nous vivons! § « *Menthe* », herbe qui tire son nom de son agréable odeur. L'essence en était répandue sur les planchers des maisons et des synagogues. § « *Anet*. » Cette plante, employée en parfumerie, exhale une douce odeur aromatique. § « *Cumin* »; plante de la même espèce, consacrée au même usage. Toutes ces herbes étaient de peu de valeur. La Loi de Moïse imposait les dimes des *fruits de la terre* (Deut. xiv, 22.), mais elle ne mentionne pas les herbes. C'était une question s'il fallait en payer la dime. Les pharisiens, dans leur rigorisme, soutenaient l'affirmative. Notre Sauveur dit qu'ils étaient scrupuleux dans les petites choses que la Loi ne commandait pas expressément, tandis qu'ils négligeaient les plus grandes qu'elle recommandait. § « *Le jugement*; » la justice envers les autres, tels que magistrats, voisins, citoyens. § « *La miséricorde* »; compassion et bonté envers les pauvres et les misérables. § « *Fidélité* »; piété, confiance en Dieu. Exercer la fidélité envers Dieu signifie lui rendre ce qui lui est dû; comme exercer la miséricorde et la justice envers les hommes, c'est faire, dans toutes les circonstances, ce qui est bien à leur égard. § « *Il fallait faire ces choses-ci.* » Il est bien, sans doute, d'observer les plus petits points de la Loi, mais sans négliger pour cela les plus grands.

24. Conducteurs aveugles, vous coulez le moucheron, et vous engloutissez le chameau.

24. « Vous coulez le moucheron, etc. » C'était un proverbe. Le mot grec signifie *filtrer* au travers d'un linge ou d'un tamis. § « *Le moucheron.* » Cet insecte se trouve dans les eaux, non des grandes rivières, mais des marais. Après être resté pendant trois semaines dans les eaux stagnantes, sous forme de larve, il se transforme en chrysalide, et trois ou quatre jours plus tard, en moucheron. Il est remarquable par son dard aigu. Il est probable que Jésus parle ici de cet insecte sous sa première forme, alors qu'il vit

dans les eaux; ce qui fait comprendre comment les personnes délicates dans leur boisson, pouvaient avoir occasion de le couler. De là vient le proverbe. (Voy. Dict. de Calmet, art. *Moucheron*.) Moucheron indique ici un animal très-petit, comme le chameau un animal très-gros. Vous, Juifs, vous prenez grand soin d'éviter de petites fautes; vous observez superstitieusement les points les plus petits de la Loi, comme un homme coule avec soin l'animalcule qui peut se trouver dans son vin, tandis que vous ne vous inquiétez pas d'éviter les grandes fautes: l'hypocrisie, le mensonge, l'oppression, la convoitise; en cela, vous êtes semblables à un homme qui avalerait un chameau. Les Arabes ont le proverbe: « Il avale un éléphant; il s'étouffe avec un moucheron. »

25. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites; car vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat; mais le dedans est plein de rapine et d'intempérance.

25. « *La coupe et le plat.* » Les pharisiens se soumettaient scrupuleusement à toutes les ablutions imposées par leurs traditions. § *Plein de rapine et d'intempérance.* » A l'extérieur, tout était bien; l'intérieur était plein de rapine, d'oppression et de méchanceté. Le sens est que, bien qu'ils prissent grand soin de se montrer ce qu'ils devaient être, ils se créaient des moyens d'existence par le vol et le crime. Leur coupe, propre au dehors, était pleine, non des fruits d'une honnête industrie, mais des biens extorqués aux pauvres par des ruses coupables. Quelques manuscrits grecs, au lieu d'*intempérance*, portent *méchanceté*.

26. Pharisien aveugle, nettoie premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors aussi soit net.

26. « *Nettoie premièrement, etc.* » Remplis-les des fruits d'un travail honnête, et alors ils seront nets. Par cette allusion, Jésus leur enseigne que, pour que la conduite extérieure soit réellement sainte, il faut que le cœur ait été d'abord purifié.

27. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites; car vous êtes semblables aux sépulcres blanchis, qui paraissent beaux par dehors, mais qui au-dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte d'ordure. 28. Ainsi vous paraissez justes par dehors aux hommes, mais au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

27, 28. « *Semblables aux sépulcres blanchis.* » Pour la manière de construire les sépulcres, (Voy. Note Matt. viii, 28.) Tous les ans, on passait les tombes à la chaux, afin qu'elles fussent plus visibles pour les passants, qui dès lors risquaient moins de s'y heurter; car la Loi considérait comme souillé quiconque avait touché un mort ou même un objet en contact avec un cadavre. (Nomb. xix, 16.) Ainsi blanchies, ces tombes étaient de fort belle apparence, tandis qu'au dedans, elles étaient remplies d'ossements et de corruption; juste image des pharisiens, dont la conduite extérieure paraissait bonne, mais dont les cœurs étaient remplis d'hypocrisie, d'orgueil, de convoitise et de haine.

29. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites; car vous bâtissez les tombeaux des prophètes, et vous réparez les sépulcres des justes.

29. « *Vous bâtissez les tombeaux des prophètes* » ; de ceux qui avaient été égorgés. Ils prétendaient vénérer ainsi leur mémoire, approuver leur conduite, leur caractère, et blâmer ceux qui les avaient mis à mort. Chez les Orientaux, c'est encore la coutume d'élever des tombes à ceux dont on veut honorer le souvenir. § « *Et vous réparez, etc.* » Vous les rebâtissez; vous les tenez propres et en bon état. Le mot de l'original signifie également montrer du respect pour la mémoire des morts; soit en parlant d'eux avec vénération, en priant près d'eux, ou en élevant en leur honneur des synagogues près de leurs tombeaux.

30. Et vous dites : Si nous avions été du temps de nos pères, nous n'aurions pas participé avec eux au meurtre des prophètes.

30. « *Et vous dites, etc.* » C'est ce qu'ils prétendaient en rebâtissant leurs sépulcres. Il est probable aussi qu'ils désapprouvaient publiquement la conduite de leurs ancêtres envers les prophètes; et tout cela pour afficher une piété extraordinaire. Mais Jésus leur montre que ce n'était de leur part que pure hypocrisie.

31. Ainsi vous êtes témoins contre vous-mêmes, que vous êtes les enfants de ceux qui ont fait mourir les prophètes.

31. « *Ainsi vous êtes témoins contre vous-mêmes.* » L'emphase doit être sur « *vous-mêmes*; » Jésus fait appel à leur conscience. Ces pharisiens étaient déclarés des meurtriers, non pour avoir rebâti les tombeaux des prophètes, mais pour l'avoir fait avec de vains simulacres de piété. Ils savaient dans leurs consciences que c'était hypocrisie, et qu'au fond ils approuvaient ceux qui avaient fait mourir les envoyés de Dieu. § « *Les enfants de ceux, etc.* » Vous leur ressemblez; vous approuvez leur conduite; vous avez hérité de leurs sentiments.

32. Et vous achevez de remplir la mesure de vos pères.

32. « *Vous achevez, etc.* » C'est une prédiction de ce qu'ils étaient sur le point de faire; Jésus voulait les contraindre à manifester à tous les yeux qu'ils avaient le même esprit que leurs pères, ce qu'ils ne tarderaient pas à faire en le mettant lui-même à mort, et en persécutant les apôtres. § « *La mesure.* » En me condamnant à mort, vous mettez le comble aux iniquités de vos pères; cette iniquité nationale a épuisé la patience de Dieu, et vous aurez à rendre compte de tout le sang que vous aurez répandu.

33. Serpents, races de vipères! comment éviterez-vous le supplice de la géhenne.

33. « *Serpent.* » Allusion à leur piété mensongère. Malgré toutes leurs prétentions, ils étaient, comme le serpent, remplis de mauvais desseins. (Gen. iii, 1 à 3.) § « *Race de vipères.* » (Voy. Note Matth. xii, 34.) § « *Le supplice de la géhenne.* » Il s'agit évidemment du châtement futur. Leur

méchanceté et leur hypocrisie étaient si profondes que, s'ils y persévéraient, il leur était impossible d'échapper à la condamnation. C'est le langage le plus sévère que Jésus ait jamais employé envers les méchants. Cet exemple n'autorise pas les ministres de l'Évangile à user de semblables paroles envers les pécheurs. Christ savait que tout cela était vrai des pharisiens; il lisait dans le cœur des hommes; tel n'est pas notre cas. Jésus avait une autorité que personne ne possède aujourd'hui. Il n'appartient donc pas à ses ministres, sous prétexte d'imiter leur maître, d'énoncer de tels jugements, ni d'appliquer de telles qualifications. Lui pouvait s'adresser aux personnes, mais nous ne pouvons condamner que les caractères.

34. Car voici, je vous envoie des prophètes et des sages, et des scribes; vous en tuerez, vous en crucifierez, vous en fouetterez dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville.

34. « *Je vous envoie des prophètes, etc.* » Jésus parle évidemment ici des apôtres et de leurs successeurs. Prophète, sage et scribe étaient les noms donnés chez les Juifs aux docteurs religieux; Jésus s'en sert donc pour désigner ses propres messagers. Je vous envoie est ici pour le futur, je vous enverrai. § « *Vous en tuerez.* » Tel fut le cas d'Étienne (Actes vii, 59.), et de Jacques. (Actes xii, 1, 2.) § « *Vous en crucifierez.* » L'histoire de cette époque nous en fournit plusieurs exemples. Les Juifs n'avaient pas le droit de crucifier, mais ils livraient pour cela aux Romains ceux qu'ils voulaient faire mourir. § « *Vous en fouetterez.* » (Voy. Note Matth. x, 17.) Cela fut accompli. (Actes xxii, 19 à 24; II Cor. xi, 24, 25.) § « *Persécuterez.* » (Note Matth. v, 10.) Ce fut le sort de presque tous les apôtres.

35. Afin que vienne sur vous tout le sang du juste qui a été répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.

35. « *Afin que vienne sur vous, etc.* » C'est-à-dire la nation est coupable, vos pères étaient coupables. Vous vous êtes montrés leurs dignes enfants, vous êtes à la veille, en faisant mourir le Messie et ses envoyés, de combler la mesure des iniquités de la nation. La patience de Dieu est épuisée; il est sur le point d'exercer sa vengeance. Ces crimes nationaux appellent des jugements sur le peuple entier, et ils vont s'accomplir sur vous par la destruction de votre ville et de votre Temple. § « *Tout le sang juste.* » C'est-à-dire le châtement mérité pour avoir répandu ce sang. Dieu ne les punissait pas pour les crimes de leurs pères, mais il est des conséquences des fautes des parents qui tombent sur leurs enfants, par exemple : celle de l'ivrognerie et de la débauche. Un père ivrogne, un joueur, dissipent la fortune dont leurs enfants pouvaient hériter. Des parents imprudents, irréfléchis, en conduisant leurs fils dans des lieux habités par la misère, l'ignorance et le crime, peuvent par cela même nuire à leur réputation et à leur avenir. (Voy. Note sur Rom. v, 12 à 19.) Il en fut ainsi pour les Juifs. Les conséquences naturelles des crimes de leurs pères allaient tomber sur la nation, et la génération actuelle devait en souffrir. § « *Sur la*

*terre* » : la terre de Judée. Ce mot est souvent employé dans ce sens restreint. (Voy. Matth. iv, 8.) § « *Abel le juste* » ; tué par Caïn, son frère. « *Zacharie, fils de Barachie.* » On ne sait au juste qui il était. Quelques-uns croient qu'il s'agit du Zacharie dont la mort est rapportée. (II Chron. xxiv, 20, 21.) Celui-ci est nommé le fils de Jéhojadah ; mais il était ordinaire chez les Juifs d'avoir deux noms ; ainsi, Matthieu se nommait aussi Lévi ; Lébée, Thaddée ; et Simon, Cephaz. D'autres pensent qu'il est question du prophète Zacharie, massacré par les Juifs, bien que sa mort ne soit connue que par la tradition. § « *Que vous avez tué* » ; vous, Juifs, vous, la nation. § « *Entre le Temple et l'autel.* » Entre le Temple, proprement dit, le sanctuaire, et l'autel des holocaustes, dans la cour des sacrificateurs. (Voy. le plan du Temple, Matth. xxi, 12.)

36. En vérité, je vous dis, que toutes ces choses viendront sur cette génération.

36. *Sur cette génération.* La destruction de Jérusalem eut lieu environ quarante ans après que ces paroles furent prononcées. (Voy. le chap. suiv.)

37. Jérusalem, Jérusalem, qui tués les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez point voulu.

37. « *Jérusalem ! Jérusalem !* » (Voy. Note Luc xix, 41, 42.) §. « *Ai-je voulu rassembler* » ; voulu vous protéger, vous sauver. § « *Tes enfants* » ; ton peuple.

38. Voici, votre maison va devenir déserte.

38. « *Votre maison.* » Le Temple, le plus bel ornement de Jérusalem. § « *Déserte* » ; est sur le point d'être détruite ; d'être abandonnée comme lieu de culte et livrée aux Romains destructeurs. (Voy. Notes sur Chapitre xxiv.)

39. Car je vous dis, que désormais vous ne me verrez plus, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

39. « *Vous ne me verrez plus.* » Le jour de miséricorde est passé pour vous. Je vous ai offert protection et salut, et vous avez tout rejeté. Vous allez me crucifier ; votre Temple sera détruit, et vous, comme nation, livrés à de longues et cruelles souffrances. Vous ne me verrez plus comme Sauveur miséricordieux, jusqu'à ce que vous ayez subi ces sévères épreuves que vous supporterez jusqu'à ce que vous disiez avec joie : « Béni est celui qui vient au nom du Seigneur ! Béni soit celui qui vient, comme Messie, nous apporter la délivrance ! » Ceci n'a pas encore été accompli ; mais, le jour viendra où les Juifs, longtemps méprisés et rejetés, salueront comme Rédempteur, celui que leurs pères ont mis à mort. (Rom. xi, 25-32.)

## REMARQUES SUR LE CHAPITRE XXIII.

I. Nous devons toujours respecter ceux qui nous gouvernent et ceux qui nous instruisent. (Ver. 3.)

II. Nous ne devons pas imiter les exemples des méchants. (Ver. 3.) Réglons notre conduite sur la Loi de Dieu et non sur l'exemple des hommes.

III. Les hommes imposent souvent aux autres, avec rigueur, ce qu'ils négligent de faire eux-mêmes. (Ver. 4.)

IV. Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; ne pas rechercher les honneurs humains. (Ver. 8.) Ne donner aux autres, ni leur permettre de nous donner des titres flatteurs. (Ver. 9.) Notre gloire c'est l'humilité; le plus humble deviendra le plus grand. (Vers. 11, 12.)

V. La peinture des scribes et des pharisiens, dans ce chapitre, est un portrait fidèle et complet de l'hypocrisie : 1° Ils fermaient aux hommes le royaume des Cieux. (Ver. 13.) Ils avaient de grandes prétentions au sanctuaire de la science, mais ils n'y entraient pas, et en chassaient les autres. 2° Ils commettaient, sous le manteau de la religion, les plus criantes iniquités. (Ver. 14.) Ils dépouillaient les veuves de leurs biens, tout en cachant leur rapacité sous de longues prières. 3° Ils déployaient un grand zèle pour faire des prosélytes; mais seulement par intérêt, et finalement les rendaient pires. (Ver. 15.) 4° Ils enseignaient de fausses doctrines, de vaines distinctions pour violer leurs serments et chasser la pensée de leur créateur. (Vers. 16-22.) 5° Ils étaient superstitieux. (Ver. 23.) Scrupuleux dans les petites choses, négligents des grandes. 6° C'étaient des hypocrites: ils s'efforçaient de paraître ce qu'ils savaient fort bien n'être pas. (Vers. 23-28.) 7° Ils professaient une grande vénération pour la mémoire d'hommes pieux dont intérieurement ils approuvaient les meurtriers. (Vers. 29-31.) On ne vit jamais un concours de mauvais sentiments et d'actions hypocrites semblable à celui que nous trouvons chez ces pharisiens, comme on ne vit jamais une connaissance aussi profonde du cœur humain, ni une si grande hardiesse pour arracher un masque que celles que nous contemplons ici en Jésus-Christ.

VI. Le pouvoir et l'autorité de Notre Seigneur sur ce peuple pervers est admirable. Il est étonnant que les Juifs aient eu recours à un simulacre de jugement, et qu'ils n'aient pas de suite mis Jésus à mort. Mais son heure n'était pas encore venue. La furie de leur passion était contenue.

VII. Jésus a compassion des pécheurs prêts à périr. (Ver. 37.) Il veut leur salut. Il plaide pour eux auprès d'eux. Ils les presse de revenir à Lui. Il veut sauver jusqu'aux plus coupables, fussent-ils semblables aux pécheurs de Jérusalem. Mais, hélas! ils ne le veulent pas et courent à la mort.

VIII. Si les méchants sont perdus, ils le doivent à leur obstination: Ils refusent le salut et préfèrent la mort.

IX. Le pécheur obstiné ne peut qu'être puni. (Ver. 38.) Le jour vient où la miséricorde de Dieu sera passée pour lui. Une fois abandonné de Dieu,

il doit nécessairement périr. Ni père, ni pasteur, ni ami, pas même un ange ne saurait le sauver. Le salut est à toujours perdu. Quelle folie que celle d'un homme qui lutte contre la patience divine, et veut mourir enveloppé de ses iniquités !

---

## CHAPITRE XXIV.

*Jésus sorti du temple pour la dernière fois, en prédit la destruction, et décrit les signes de sa propre venue. Ces prédictions se trouvent aussi dans Marc XIII, et Luc XXI, 5 à 38.*

1. Et comme Jésus sortait et s'en allait au temple, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer les bâtiments du temple.

1 « *Comme Jésus sortait.* » Il se rendait au mont des Oliviers. (Ver. 3.)  
 § « *Les bâtiments du Temple.* » Le Temple lui-même avec ses cours environnantes, ses portes et les autres édifices. (Voy. Note Matth. XXI, 12.) Marc dit que les apôtres désignaient à Jésus les pierres elles-mêmes aussi bien que le Temple. « Il y avait dans ce Temple, dit l'historien Josèphe, plusieurs pierres de 45 coudées de long sur 5 de haut et 6 de large ; elles avaient été employées surtout pour la construction du mur de l'est, s'élevant de la base au sommet de la montagne. Elles étaient, dit-on, admirablement peintes en diverses couleurs.

2. Et Jésus leur dit : Voyez-vous bien toutes ces choses ? en vérité, je vous dis qu'il ne sera laissé ici pierre sur pierre qui ne soit démolie.

2. « *Il ne sera laissé ici pierre sur pierre.* » Rien n'était plus improbable au moment où cela fut dit. Alors le Temple était vaste, riche, splendide. Il faisait l'orgueil de la nation, et cette nation était en paix. Toutefois en quarante ans, tout fut exactement accompli : Jérusalem fut prise par les Romains, commandés par Titus, l'an 70 de Jésus-Christ. Le récit du siège et de la destruction de la ville est donné par l'historien Josèphe, dont la véracité est ici à l'abri de tout soupçon. C'était un prêtre juif tombé pendant la guerre au pouvoir des Romains, et resté avec eux pendant le siège et la destruction de Jérusalem. Juif, il ne pouvait naturellement rien dire pour confirmer les prédictions de Jésus-Christ. Et cependant, toute son histoire semble être un commentaire de ces mêmes prédictions sur la ruine du Temple. Les détails suivants sont puisés dans son ouvrage. Quand Jérusalem fut prise, Josèphe dit que Titus donna l'ordre de tout démolir, et la ville et le Temple, excepté trois tours qu'il désirait conserver. Mais le reste des murailles fut si complètement rasé au niveau du sol par ceux-mêmes qui extirpèrent encore les fondations, qu'il n'en resta pas une trace qui pût faire soupçonner que ces lieux eussent jamais été habités. « Mai-

monidès, autre écrivain juif, rapporte aussi que Terrentius Ruffus, officier de l'armée de Titus arracha avec le soc de la charrue les fondations du Temple, en sorte que fut pleinement accomplie cette prédiction de Michée (III, 12) : « Sion sera labouré comme un champ. » Tout fut conduit par la Providence. Titus désirait conserver le Temple; il envoya plusieurs fois Josèphe auprès des Juifs pour les engager à se rendre, afin de sauver et le Temple et la ville. Mais la prédiction de Jésus se vérifia, et malgré le désir du général romain, le Temple devait être détruit. Les Juifs furent les premiers à mettre le feu à ses portiques. Un soldat romain lança, sans en avoir reçu l'ordre, un brandon par une fenêtre, et aussitôt le Temple fut en flammes. Titus donna l'ordre d'éteindre le feu, mais dans une telle confusion aucun de ses ordres ne fut suivi. Les soldats se précipitèrent dans l'édifice, et ni menaces, ni supplications, ni coups de fouet ne purent les retenir. Leur haine pour les Juifs les excitait à cette œuvre de destruction, et ainsi, dit Josèphe, le Temple fut brûlé malgré les efforts de César. (Guerre des Juifs liv. VI, ch. IV, parag. 5, 6, 7.)

3. Puis s'étant assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples vinrent à lui en particulier, et lui dirent : Dis-nous quand ces choses arriveront; et quel sera le signe de ton avènement, et de la fin du monde.

3. « *Puis s'étant assis sur la montagne des Oliviers.* » (Note Matth. XXI, 1.) De cette montagne, on avait une vue magnifique sur toute la ville. § « *Ses disciples vinrent à lui en particulier* », non pas tous, mais seulement Pierre, Jacques, Jean et André. (Marc XIII, 3.) La prédiction sur la destruction du Temple (Ver. 2) avait été faite en présence de tous les apôtres; et maintenant une partie d'entre eux vient demander plus de détails. § « *Quand ces choses arriveront.* » Il y a ici trois questions : 1<sup>o</sup> quand ces choses arriveront-elles? 2<sup>o</sup> quels en seront les signes précurseurs? 3<sup>o</sup> et quels seront les signes que la fin du monde est proche? Jésus y répond dans les chapitres suivants, non séparément, mais en mêlant ce qui concerne la ruine de Jérusalem et la fin du monde, de telle sorte que parfois il est assez difficile de dire auquel des deux sujets s'appliquent ses remarques. Le principe d'après lequel cette description complexe des deux événements est donnée paraît être celui-ci : que tous deux peuvent être décrits dans les mêmes mots, et dès lors les récits sont confondus. Un cas semblable se trouve dans Esaïe où les mêmes paroles pouvant décrire le retour de la captivité de Babylone, et la délivrance par le Messie, sont employées pour les deux par le prophète. (Voy. mon introduction à Esaïe, § 7.) § « *Le signe de ton avènement.* » La preuve que tu vas venir. Quel signe nous annoncera ta venue.

4. Et Jésus répondant, leur dit : Prenez garde que personne ne vous séduise. 5. Car plusieurs viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ; et ils en séduiront plusieurs.

4, 5. « *Prenez garde, etc.* Il les précautionne contre les ruses de ceux qui s'élèveront pour tromper le peuple. § « *Plusieurs viendront en mon nom* »; non pas au nom et par l'autorité de Jésus, mais au nom du Messie, prétendant l'être. § « *Je suis le Christ.* » Je suis le Messie. (Note Matth. 1,

4.) Le Messie était attendu pour cette époque. (Matth. II, 1, 2.) Plusieurs prétendraient l'être, et comme il était généralement attendu, un grand nombre croirait facilement en eux. Ceci fut abondamment accompli. « Le pays, nous dit Josèphe, était rempli de magiciens, de séducteurs, qui conduisirent le peuple au désert pour y voir des miracles accomplis par la puissance de Dieu. » Dans leur nombre étaient Dosithée, Samaritain qui se disait le Christ, Simon le mage se prétendant le Fils de Dieu; Tendas qui persuada à un grand nombre de Juifs de le suivre sur les bords du Jourdain ou il devait séparer les eaux. On cite les noms de *vingt-quatre faux messies* qui apparurent depuis l'époque de l'empereur Adrien jusqu'en 1682.

6. Et vous entendrez des guerres et des bruits de guerre; *mais* prenez garde que vous n'en soyez point troublés; car il faut que toutes ces choses arrivent; mais ce ne sera pas encore la fin.

6. « *Et vous entendrez des guerres, etc.* » L'histoire romaine nous apprend que, préalablement à la destruction de Jérusalem, se produisirent de violentes commotions politiques. Quatre empereurs, Néron, Galba, Othon et Vitellius, moururent de mort violente dans le court espace de dix-huit mois. Ces changements si prompts dans le gouvernement agitérent tout l'empire. Des partis formés pour soutenir ces divers prétendants au trône, amenèrent des guerres sanglantes; et c'est d'autant plus digne de remarque, qu'à l'époque où la prophétie fut prononcée, la paix était générale. § « *Bruits de guerre* »; déclarations, menaces sans résultats. Josèphe dit que Bardanès et Volagèses, déclarèrent la guerre aux Juifs, sans qu'il s'en suivit aucun effet. (Ant. 20-34.) Il dit aussi que Vitellius, gouverneur de Syrie, en fit autant auprès d'Arétas, roi d'Arabie, menaçant de faire passer son armée à travers la Palestine; mais que la mort de Tibère empêcha tout. (Ant. 18, 5, 3.) § « *Ce ne sera pas encore la fin.* » La fin de l'économie juive ou la destruction de Jérusalem, ne suivra pas *immédiatement*. Ne soyez donc point alarmés, lorsque vous entendrez parler de tous ces soulèvements; d'autres signes vous avertiront de l'époque où vous devrez chercher un lieu de sûreté.

7. Car une nation s'élèvera contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume; et il y aura des famines, des pestes, et des tremblements de terre en divers lieux.

7. « *Une nation s'élèvera contre une autre nation; et un royaume contre un autre royaume.* » A Césarée, les Juifs et les Syriens se disputèrent le droit de possession sur cette ville, et vingt mille Juifs furent massacrés. Ces revers exaspérèrent la nation à tel point, qu'elle porta la devastation dans toute la Syrie. La sédition envahit la Judée; une guerre civile éclata en Italie, à l'occasion d'Othon et de Vitellius, se disputant la couronne. § « *Il y aura des famines.* » Agabus avait prédit une famine (Actes XI, 28.), dont Tacite, Suétone et Eusèbe font mention; elle fut si sévère à Jérusalem, dit Josèphe, que beaucoup de personnes y moururent de faim. (Ant. 20-2.) Durant le règne de Claude (A. D. 41-45), il y eut quatre famines à Rome, en Palestine et en Grèce. § « *Des pestes* »; parfois la conséquence de la famine. On dit qu'une peste ravagea la Babylonie, en l'an 40 (Josèphe, Ant. 18, 9, 8); et l'Italie, en l'an 66 (Tacite, 46-43).

Toutes deux furent donc antérieures à la destruction de Jérusalem.

« *Tremblements de terre.* » Commotions qui quelquefois détruisent des villes de fond en comble, et engloutissent les habitants dans le sein de la terre. L'histoire en mentionne plusieurs à l'époque qui précéda la ruine de Jérusalem : entre autres, une dont parle Tacite, comme ayant eu lieu sous le règne de Claude; une autre sous celui de Néron. Les villes de Laodicée, d'Hiéropolis et de Colosse furent renversées; et la célèbre Pompéïa, fut presque complètement détruite. (Annales 15-22.) Le même auteur parle encore de tremblements de terre qui eurent lieu à Smyrne, à Milet, à Chios et à Samos. Dans le langage prophétique cette expression désigne des secousses politiques. Luc, ajoute : « *Des épouvantements, et des grands signes du ciel.* » (XXI, 44.) Josèphe qui, probablement, n'avait jamais entendu parler de cette prophétie, et qui, certes, n'a rien écrit en vue d'en constater l'accomplissement, raconte les prodiges et les signes qui précédèrent la destruction de la ville : « Une étoile », dit-il, « en forme d'épée, se montra au dessus de la ville, ainsi qu'une comète, qui brilla durant une année entière : à la fête des pains sans levain, au milieu de la nuit, une brillante lumière éclaira l'autel et le Temple, de sorte que, durant une demi-heure, il faisait aussi clair qu'en plein jour. La porte massive de bronze, située à l'est du Temple, fixée par de fortes barres et des verroux, et que vingt hommes avaient fermée avec peine, s'ouvrit d'elle-même. Quelques jours après, avant le coucher du soleil, des chariots et des troupes de soldats, couverts de leurs armures, furent vus courant au milieu des nuages et autour de l'enceinte des villes. » On entendit dans le Temple un bruit semblable à celui d'une multitude s'écriant : « *Partons d'ici.* » Quatre ans avant que la guerre ne fût commencée, un simple laboureur, nommé Jésus et fils d'Ananus, vint à la fête des tabernacles, crier au milieu de la ville, alors prospère et paisible : « Des voix parties du levant, du couchant, de toutes parts s'élèvent contre Jerusalem et la maison sainte; contre le nouvel époux et la fiancée, et contre tout ce peuple! » Il fut fouetté; et à chaque coup de fouet, il s'écriait : « Malheur, malheur à Jérusalem ! » Il répéta ce cri chaque jour, durant sept années, jusqu'à ce qu'il fut tué au siège de la ville, en s'écriant alors : « Malheur, malheur à moi ! » (Guerres juives, Liv. vi, chap. v, § 3.)

8. Mais toutes ces choses ne sont qu'un commencement de douleurs.

8. « *Un commencement de douleurs.* » De bien plus grandes calamités surviendront encore avant la fin.

9. Alors ils vous livreront pour être affligés, et vous tueront; et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon nom.

9. « *Pour être affligés* » ; par la persécution, l'emprisonnement et les verges. § « *Ils vous livreront aux consistoires.* » (Marc.) Au grand Conseil ou au Sanhedrin, d'après le mot de l'original. (Voy. Note Matth., Ver. 22.) Et, en effet, Pierre et Jean furent amenés devant le Conseil. (Actes iv, 5, 6, 7.) Marc ajoute (XIII, 9.), qu'ils seraient fouettés; présentés devant les gouverneurs et devant les rois, à cause de Jésus. Tout ceci s'accomplit d'une manière remarquable. Pierre et Jean furent emprisonnés (Actes iv, 3.);

Paul et Silas aussi. (Actes xvi, 24.) Ils furent de plus fouettés. (xvi, 23.) Paul fut mené devant Gallion (Actes xviii, 12.), devant Félix (xxiv, 24.), et devant Agrippa. (xxv, 23.) § « *Et vous tueront.* » Étienne fut lapidé (Actes vii, 59); Jacques fut tué par Hérode. (Actes xii, 2.) Et nous pouvons ajouter à ce que les écrivains sacrés nous rapportent : la persécution qui eut lieu, sous Néron, avant la destruction de Jérusalem, durant laquelle Pierre et Paul furent mis à mort avec beaucoup d'autres. On croit que la plupart des apôtres périrent dans ces persécutions. Jésus leur dit de ne point préméditer ce qu'ils auront à répondre, car il leur donnera des paroles et une sagesse irrécusables. (Luc xxi, 14, 15.) Tel fut le cas d'Étienne (Actes vi, 10); celui de Paul effrayant Félix. (Actes xxiv, 23.) § « *Vous serez haïs de toutes les nations.* » Parole accomplie à cette époque, comme de tout temps. On regardait alors comme un crime d'être chrétien. Une foule de gens ont été mis à mort pour cette unique raison. § « *A cause de mon nom* » ; à cause de votre attachement pour moi ; ou, parce que, comme *chrétiens*, vous porterez mon *nom*.

10. Et alors plusieurs seront scandalisés, et se trahiront l'un l'autre, et se haïront l'un l'autre.

10. « *Alors plusieurs seront scandalisés.* » (Voy. Note Matth. v, 29.) Plusieurs broncheront et tomberont; renieront la foi. Plusieurs, qui *disaient* m'aimer, manifesteront dans ces temps d'épreuves qu'ils n'avaient pas un amour *réel* pour moi. (Voy. I Jean ii, 10.) § « *Et se trahiront l'un l'autre.* » Ceux qui me renieront ainsi, trahiront ceux qui m'aiment sincèrement. Pour se mettre à l'abri, ils dévoileront le nom de chrétiens, leurs demeures, leurs retraites. § « *Et se haïront l'un l'autre.* » Ce ne seront pas les vrais chrétiens, mais ceux faussement ainsi nommés, qui alors se haïront. Luc ajoute qu'ils seront livrés par *leur père et par leurs mères, par leurs frères, par leurs parents et par leurs amis*. La haine du christianisme sera telle, qu'elle triomphera de toutes les affections entre amis et parents. On l'a vu souvent, dans des persécutions contre les disciples de Christ; rien ne montre plus clairement la profonde haine naturelle du cœur humain contre l'Évangile.

11. Et il s'élèvera plusieurs faux prophètes, qui en séduiront plusieurs.

11. « *Plusieurs faux prophètes.* » Ceci ne se rapporte pas aux faux messies dont il avait parlé (ver. 5.), mais aux prophètes qui devaient s'élever durant le *siège* de Jérusalem. Josèphe dit en parlant d'eux : « Les zélateurs tyranniques qui gouvernaient la ville subornèrent *plusieurs faux prophètes* pour déclarer que le peuple recevrait assistance du Ciel. Ils le firent pour les empêcher de désertir, et pour leur inspirer de la confiance en Dieu. » (Voy. Guerres juives. Lév. vi, c. 5, parag. 2, 3.)

12. Et parce que l'iniquité sera multipliée, la charité de plusieurs se refroidira.

12. « *Et parce que l'iniquité, etc.* » Le mot *iniquité* semble indiquer, à la fois, la cruauté des Juifs et des Romains persécuteurs, la trahison des faux chrétiens comme les funestes erreurs des prophètes. Pour toutes ces causes

le zèle même de beaucoup de chrétiens, faibles et timides, devait être refroidi.

13. Mais qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.

13. « *Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin... sera sauvé.* » D'après quelques interprètes, le mot « fin » désigne ici la destruction de Jérusalem, ou la fin de l'économie juive. Alors le sens de ce passage serait : quiconque persévérera malgré ces persécutions jusqu'à la fin de la guerre, sera hors de danger; Dieu le gardera de tout mal, de sorte que pas un seul cheveu de sa tête ne tombera. D'autres appliquent ce passage à la persévérance dans le salut éternel, alors le mot « fin » désigne le terme de la vie. Celui qui supporte les afflictions et les persécutions, sans abandonner la foi, et même en présence de la mort, sera sauvé; il entrera dans les cieux. Dans ce sens, le plus probable, Luc dit (xxi, 18.) : *qu'un cheveu de la tête ne serait pas perdu*; expression proverbiale pour dire que la plus petite partie de leur être serait en sûreté. Luc (xxi, 19.) ajoute : « Possédez vos âmes par votre patience. » Que vos âmes demeurent *patientes*. L'Évangile vous le recommande, veillez-y dans ces temps d'épreuve.

14. Et cet évangile du royaume sera prêché dans toute la terre habitable, pour servir de témoignage à toutes les nations; et alors viendra la fin.

14. « *Et cet Évangile... sera prêché dans toute la terre habitable.* » C'est surtout dans le Nouveau-Testament qu'il faut chercher les preuves de l'accomplissement de cette prophétie; elles y sont évidentes. Ainsi Paul déclare que cet Évangile a été prêché à toute créature qui est sous le ciel (Col. 1, 6, 23.); que la foi des Romains était renommée par tout le monde (Rom. 1, 8.); qu'il prêcha en Arabie (Gal. 1, 17.), à Jérusalem et dans les environs, jusqu'en Illyrie. (Rom. xv, 19.) Nous savons aussi qu'il voyagea en Asie-Mineure, en Grèce et en Crète, qu'il alla en Italie, et probablement en Espagne et dans les Gaules. (Rom. xv, 24-28.) Pendant ce temps les autres apôtres ne restèrent pas inactifs, et il est abondamment prouvé que dans le cours de ces trente années, des églises s'établirent dans toutes les contrées. § « *Pour servir de témoignage à toutes les nations.* » Ces prédications de l'Évangile, faites indistinctement à *tous* les Gentils, devaient leur servir de témoignage, que le mur de séparation entre les Juifs et les Gentils allait tomber. Jusqu'alors, les Juifs seuls avaient joui des bienfaits de la révélation; seuls ils avaient reçu des messagers divins, ils étaient le peuple de Dieu d'une manière toute spéciale. Lors donc que Dieu envoya l'Évangile à *toutes* les autres nations, c'était *un témoignage pour eux* que leur économie temporaire touchait à son terme. § « *Alors viendra la fin.* » La fin de l'économie juive. La destruction du Temple et de la ville.

15. Or quand vous verrez l'abomination qui causera la désolation, qui a été prédite par Daniel le prophète, être établie dans le lieu saint; (que celui qui lit *ce prophète* y fasse attention.)

15. « *L'abomination qui cause la désolation.* » Expression hébraïque, désignant un destructeur abominable et odieux. Les Juifs avaient les Gentils en horreur. (Actes x, 28.) L'abomination qui causera la désolation, signale

l'armée romaine; c'est ainsi que l'explique Luc (xxi, 20.) L'armée romaine est de plus appelée *l'abomination*, à cause de l'effigie de l'empereur et des aigles qui précédaient les légions, et auxquelles les Romains rendaient les honneurs divins. § « *Qui a été prédite par Daniel le prophète.* » (Dan. ix, 26, 27; xi, 31; xii, 11.) § « *Être établie dans le lieu saint.* » Marc dit, *être établie où elle ne doit pas être*, ce qui signifie la même chose. Jérusalem toute entière était considérée comme *sainte*. (Matth. iv, 5.) Le sens est donc : quand vous verrez les Romains établis dans la ville sainte, leurs étendards dressés dans le Lieu saint. Josphé nous apprend que lorsque Jérusalem fut prise, les Romains portèrent leurs idoles dans le Temple, les placèrent sur la porte orientale, et là leur offrirent des sacrifices. (Guerres juives. Lévi. vi, ch. 6, § 1.) § « *Que celui qui lit, etc.* » Appel de l'Évangéliste pour diriger l'attention du lecteur sur le sens de la prophétie de Daniel.

16. Alors, que ceux qui seront en Judée s'enfuient aux montagnes.

16. « *Alors que ceux, etc.* » Alors les chrétiens voyant venir la fin, devront chercher un refuge. La désolation ne devait pas visiter seulement la ville, mais s'étendre aux régions voisines, la Judée. § « *Les montagnes.* » Les montagnes de la Palestine abondent en cavernes qui offraient des retraites sûres et qui, de tout temps, ont servi de repaires aux brigands ou aux hommes poursuivis. (I Sam. xiii, 6; xxii, 1, 2; Sam. xxiii, 13; Josué x, 16.) Les chrétiens devaient être en sûreté dans de telles montagnes.

17. Et que celui qui sera sur la maison, ne descende point pour emporter quoi que ce soit de sa maison.

17. « *Que celui qui sera sur la maison.* » En Orient, les toits, de forme plate, sont favorables à la promenade et à la solitude. (Voy. Note Matth. ix, 4-8.) Celui qui se trouverait sur la maison, lorsque cette calamité surviendrait, *devait fuir sans retard*, ne pas s'y arrêter pour emporter quoi que ce fût. La catastrophe serait si soudaine que le moindre délai mettrait sa vie en danger.

18. Et que celui qui est aux champs ne retourne point en arrière pour emporter ses habits. 19. Mais malheur aux femmes enceintes, et à celles qui allaiteront en ces jours-là.

18, 19. « *Ne retourne point en arrière pour emporter ses habits.* » Les habits dont il s'était débarrassé *pour travailler*, ou dont il devait se dépouiller pour fuir; le vêtement extérieur. (Note Matth. v, 40.) Ces instructions furent suivies. On dit que les chrétiens, prévenus par ses prédications, quittèrent la ville et s'enfuirent à Pella et dans d'autres endroits au delà du Jourdain, en sorte qu'il n'y a pas d'exemple connu qu'un seul *chrétien* ait péri dans Jérusalem. (Eusèbe. Hist. eccl. lib. 3, ch. 6.)

20. Or priez que votre fuite ne soit point en hiver ni en un jour de sabbat.

20. « *Or, priez, etc.* » La destruction devait nécessairement avoir lieu. Néanmoins, il était convenable de prier pour que les circonstances en

fussent adoucies. De même, nous savons que des calamités nous attendent, des maladies, des afflictions et la mort. Bien que nous sachions que ces choses *doivent* nous arriver, il est bon de prier pour que ces épreuves nous soient aussi légères que le permet la volonté de Dieu. Nous sommes *assurés* de notre mort, mais nous pouvons prier pour que les douleurs qui l'accompagneront ne soient ni longues, ni violentes. § « *En hiver.* » A cause des intempéries. Obligés d'abandonner leurs maisons pour habiter des cavernes, ils y seraient doublement misérables dans une telle saison. § « *Ni en un jour de sabbat.* » Il était défendu par la Loi de voyager le jour du sabbat. (Exode xvi, 29.) La Loi de Moïse ne fixait pas la distance que l'on *pouvait* parcourir le jour du sabbat, mais la plupart des commentateurs juifs la limitaient à deux mille coudées; d'autres l'étendaient à sept stades, ou environ un kilomètre. Il leur était permis de parcourir cette distance pour se rendre à leurs lieux de culte. La plupart d'entre eux regardaient comme une violation de la Loi de parcourir plus de chemin, sous quelque prétexte que ce fût, même la guerre. Jésus leur recommande de prier pour que leur fuite ne doive pas tomber sur un tel jour, où ils ne pourraient, ni s'arrêter à cette distance trop courte pour les mettre à l'abri du danger, ni en parcourir une plus longue, ce qui les ferait accuser d'avoir violé le sabbat. Ajoutez qu'il était presque impossible de voyager en Judée ce jour-là, les portes des villes étant généralement fermées. (Néhém. xiii, 19-22.)

21. Car alors il y aura une grande affliction, telle qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement du monde jusques à maintenant, ni il n'y en aura plus de telle.

21. « *Il y aura une grande affliction* » ; *calamité, souffrance.* Luc (xxi, 24.) a déterminé en quoi consisterait cette affliction : « Ils tomberont sous le tranchant de l'épée, seront menés captifs dans toutes les nations ; et Jérusalem sera foulée par les Gentils, jusqu'à ce que les temps des Gentils soient accomplis » ; le temps donné aux Gentils pour faire tout cela, ou aussi longtemps que Dieu le leur permettra. La première circonstance, mentionnée par Luc, est : qu'ils tomberont sous le tranchant de l'épée; c'est-à-dire, qu'ils périront dans des combats, l'épée étant alors l'arme la plus ordinaire. C'est ce qui s'accomplit d'une manière frappante. Josèphe, dans le récit des faits, emploie presque les mêmes expressions : « Tous les malheurs, dit-il, qui avaient accablé les nations depuis le commencement du monde n'étaient rien, comparés à ceux qui frappèrent les Juifs. » (Guerres juives, liv. I, préface, § 4.) Cet auteur donne le récit suivant d'un moment du massacre à la prise de la ville : « Alors, se précipitant dans la ville, ils massacrèrent indistinctement tous ceux qu'ils rencontrèrent, et brûlèrent les maisons et leurs habitants. Lorsqu'ils y entrèrent pour piller, ils trouvèrent des habitations pleines des cadavres des personnes mortes par la famine; ils en sortirent les mains vides. S'ils éprouvèrent quelque émotion à la vue des morts, ils furent sans miséricorde pour les vivants; ils tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. *La ville était tellement inondée de sang,* que, sur plusieurs points, les flammes de l'incendie en furent éteintes! » (Guerres juives, liv. vi, ch. 8, § 5; ch. 9, § 2, 3.) Il ajoute que, durant le siège de Jérusalem, il ne périt pas moins de *onze cent mille* personnes (Guerres juives, liv. vi, ch. 9, § 3), ce qui équivalait à

la population de Paris. Dans les provinces voisines, *deux cent cinquante mille* personnes furent massacrées : c'est donc un total presque incroyable et cependant certain, de 1,350,000 victimes. Tous ne périrent pas par l'épée : un grand nombre d'entre eux furent crucifiés. « Plusieurs centaines, » dit Josèphe (Guerres juives, liv. v. ch. II, § 1), « furent d'abord battus de verges, puis torturés de toutes les manières, et enfin mis en croix; et les soldats romains, poussés par la haine ou la vengeance, mirent leur plaisir à clouer l'un d'une manière, l'autre d'une autre, en si grand nombre, que la place vint à manquer pour planter des croix, et les croix pour y clouer les corps. » Ainsi s'accomplit leur horrible imprécation contre Jésus : *que son sang soit sur nous et sur nos enfants.* (Matt. xxvii, 25.) A ceux qui s'étonneraient qu'un si grand nombre eût été massacré dans une seule ville, nous ferons remarquer que le siège de Jérusalem commença pendant la fête de Pâque, époque où tous les mâles d'entre les Juifs étaient obligés de se trouver dans la ville, et durant laquelle plus de trois millions de personnes s'y rassemblaient. (Voy. Josèphe, Guerres juives, liv. vi, ch. 9, § 3, 4). Josèphe nous donne des détails horribles. Durant le siège, la famine devint si grande, qu'ils mangeaient ce que les animaux les plus vils refusaient de toucher. Après avoir été pillée par les soldats, une femme de distinction, affamée, furieuse et au désespoir, tua et rôtit son enfant; elle en avait mangé la moitié quand son crime fut découvert. (Guerres juives, liv. vi, ch. 3, § 3, 4.) Ce fait lui-même avait été prédit (Deut. xxviii, 53-56, 57.) Luc ajoute (ch. xxi, 24) : *qu'ils seraient menés captifs dans toutes les nations.* Josèphe nous informe que le nombre de ceux qui furent faits captifs durant toute la guerre s'élevait à *quatre-vingt dix-sept mille*. Titus réserva, pour orner son triomphe, les jeunes gens de haute taille et de bonne mine. Quant aux autres : ceux-ci furent distribués dans les provinces romaines pour y être dévorés, dans les cirques, par les bêtes féroces; ceux-là envoyés aux travaux en Égypte; et ceux âgés de dix-sept ans furent vendus comme esclaves (Guerres juives, liv. vi, ch. 9, § 2, 3).

22. Et si ces jours-là n'eussent été abrégés, il n'y eut eu personne de sauvé; mais à cause des élus, ces jours-là seront abrégés.

22. « *Si ces jours-là n'eussent été abrégés* »; si les calamités du siège, la famine et la guerre eussent duré plus longtemps. § « *Personne de sauvé* »; pas un seul de la nation n'aurait survécu. Tous les habitants de la Judée auraient péri. La guerre, la famine et la peste les auraient tous anéantis. § « *Mais à cause des élus.* » Ce sont sans doute ici les *chrétiens*. (Voy. I Pierre 1, 2; Rom. 1, 7; Eph. 1, 4; I Thess. 1, 4.) *Élire*, c'est *choisir*. Ce mot est appliqué aux chrétiens, parce qu'ils sont *élus au salut par l'Esprit sanctifiant et la foi en la vérité.* (I Pierre 1, 2.) Il est probable qu'il se trouvait à Jérusalem et dans les régions adjacentes, de véritables chrétiens. Ces jours devaient être abrégés, pour les conserver et en faire des instruments d'évangélisation. Josèphe nous raconte (Guerres juives, liv. I, ch. 12, § 1) que Titus avait d'abord eu l'intention de réduire la ville par la famine, et que, dans ce but, il l'entoura d'un mur qui devait empêcher les provisions d'entrer et les personnes de sortir. Mais les Juifs vinrent se mettre en bataille près de ce mur et provoquer les Romains, qui les poursuivirent et entrèrent soudainement dans la ville. A cette même époque,

les affaires de l'empire réclamaient la présence de Titus à Rome. Contrairement à ses premières intentions, il pressa donc le siège et prit la ville d'assaut, *abrégeant* ainsi le temps qu'il eût fallu pour la réduire par la famine. Voilà ce que fit le Seigneur en faveur des « élus ». Ainsi Dieu tourne au bien de son peuple les desseins que les méchants ont conçus contre lui. (Voy. Ésaïe x, 7 et mes Notes sur ce passage.)

23. Alors si quelqu'un vous dit : Voici, le Christ est ici, ou, il est là ; ne le croyez point.

23. « *Voici, le Christ est ici* » ; le Messie, que les Juifs attendaient pour les délivrer des Romains. Ils devaient, dans ces temps de grande calamité, l'attendre avec anxiété. Plusieurs prétendraient l'être ; d'autres suivraient ceux-ci comme tels ; d'autres se réjouissant de cette venue, et croyant à ces faux messies, engageraient les hommes et même les chrétiens à faire comme eux. § « *Ne les croyez pas.* » Vous savez que le Messie est déjà venu, et vous ne sauriez vous laisser tromper comme d'autres.

24. Car il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des miracles, pour séduire même les élus, s'il était possible.

24. « *Des faux christes ;* » des personnes se disant le Messie. § « *Des faux prophètes* » ; des hommes prétendant être le prophète annoncé par Moïse (Deut. xviii, 15), ou indiquant le moyen de se délivrer des Romains, et invitait le peuple à les suivre. (Voy. Ver. 5.) § « *Ils feront de grands prodiges et des miracles* » ; de faux miracles. Ils ressembleront si bien aux vrais prophètes, qu'il sera difficile de reconnaître leur imposture. Josèphe représente les faux christes et les faux prophètes qui s'élevèrent comme des magiciens et des sorciers. Il dit qu'ils entraînent le peuple au désert, et promirent de faire des miracles pour le délivrer. (Ant. L. xx, chap. 8, § 6.) § « *Pour séduire... s'il était possible.* » Leurs faux prodiges ressembleraient si bien aux vrais qu'il serait difficile de reconnaître l'imposture ; à tel point que, s'il était possible, les vrais chrétiens eux-mêmes, prendraient ces hommes pour le Messie ; mais ce ne serait pas possible. Ils seraient si vivement persuadés que Jésus est le vrai Messie, qu'ils ne seraient jamais complètement entraînés vers d'autres. Les chrétiens peuvent parfois s'égarer, tomber dans des doutes, même sur d'importantes doctrines ; ils peuvent être jetés dans de grandes perplexités par les ruses de ceux qui n'aiment pas la vérité ; mais ils ne sauraient être complètement arrachés au Sauveur.

25. Voici, je vous l'ai prédit.

25. « *Voici, je vous l'ai prédit.* » Marc ajoute : « *Donnez-vous-en garde.* » (xii, 23.) Ils devaient donc se tenir prêts pour ces grandes calamités.

26. Si donc on vous dit : Voici, il est au désert, ne sortez point ; voici, il est dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point.

26. « *Voici, il est au désert.* » Les Juifs s'attendaient à ce que le Messie

vint tout à coup d'un point inattendu. C'est pourquoi quelques-uns pensaient qu'il viendrait d'un lieu désert. Aussi, plusieurs des faux prophètes y conduisirent le peuple. § « *Ne sortez point.* » Ne les suivez pas; ils ne peuvent que vous tromper. § « *Dans le lieu le plus retiré de la maison* »; caché dans quelque coin de la ville. Plusieurs, sans doute, devaient assurer que le Messie était là caché, et qu'ils l'avaient découvert, pour engager le peuple à les suivre.

27. Car comme l'éclair sort de l'orient et se fait voir jusqu'à l'occident, il en sera de même de l'avènement du Fils de l'homme.

27, « *Car, comme l'éclair sort de l'Orient, etc.* » Jésus ne veut pas dire que le Fils de l'homme viendra du côté de l'Orient; mais qu'il viendra d'une manière inattendue, et avec la rapidité d'un éclair. Les uns le chercheront dans le désert; d'autres dans les lieux secrets; mais partout en vain. Il est inutile de regarder sur un point quelconque du ciel pour prévoir de quel côté viendra l'éclair prochain; il apparaît en un instant sur un point inattendu du ciel, et brille en même temps sur un autre. Aussi rapide, aussi imprévue, et sur un point aussi inattendu, se manifestera la venue du Fils de l'homme. (Luc x, 18; Zach. ix. 14.) § « *L'avènement du Fils de l'homme.* » S'agit-il ici de la destruction de Jérusalem, ou de la venue de Jésus, au jour du jugement? Pour résoudre cette question, remarquons: 1° Que ces deux événements sont les principales scènes où Notre Seigneur doit se manifester, soit en personne, soit par un jugement; 2° que la destruction de Jérusalem est décrite comme sa venue, son acte, à cause des grands crimes des Juifs; 3° que le jugement de Jérusalem, et le jugement final se ressemblent à bien des égards; 4° qu'ils peuvent donc, à la rigueur, être décrits dans les mêmes paroles; 5° et que, dès lors, les mêmes mots s'appliquent aux deux événements, et les décrivent également bien. Ainsi, finalement, ce passage se rapporte d'abord à la destruction de Jérusalem, mais aussi, dans un sens plus large, au Jugement dernier. (Voy. mon Introduction sur Esaïe, § 7, 3).

28. Car où sera le corps mort, là s'assembleront les aigles.

28. « *Car où sera, etc.* » Expression proverbiale. Les vautours et les aigles découvrent facilement les corps morts et viennent les dévorer. Il en était de même de l'armée romaine. Jérusalem, semblable à un cadavre infect, allait être entourée et envahie par les Romains. Ce proverbe nous enseigne aussi cette vérité générale; là, où sont les méchants, là, Dieu envoie aussi par sa Providence les instruments destinés à les punir. Ce verset est lié au précédent par le mot « *car* », parce qu'il indique pour quel motif le Fils de l'homme viendra, certainement et soudainement, détruire la ville. Le sens est que Jésus-Christ devait venir, par le moyen des armées romaines, d'une manière aussi certaine, subite et inattendue, que des bandes d'aigles et de vautours, qui, bien qu'inaperçus d'abord, fondent sur la proie qu'ils ont découverte de loin, et s'y rassemblent en troupe. Des voyageurs qui ont traversé les déserts de l'Arabie, racontent que quelquefois ils voyaient dans un ciel lointain comme une petite tache à peine perceptible pendant longtemps, mais qui grandissait et s'approchait toujours, jusqu'à ce qu'enfin, on pût distinguer que ce n'était autre

chose qu'un vautour qui avait aperçu, d'une très-grande distance, sur le sable, la carcasse d'un animal. A cause de leur vue perçante, ces oiseaux étaient une juste image des Romains qui, de loin, épiaient le cadavre de Jérusalem, que leurs armées innombrables allaient bientôt détruire.

29. Or aussitôt après l'affliction de ces jours-là, le soleil deviendra obscur; et la lune ne donnera point sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel; et les vertus des cieux seront ébranlées.

29. « *Le soleil deviendra obscur.* » De telles expressions ne doivent pas être prises à la lettre. Les écrivains sacrés s'en servent souvent pour désigner de *grandes calamités*. Comme l'obscurcissement du soleil et de la lune, et la chute des étoiles seraient d'épouvantables catastrophes, ces images représentent bien les bouleversements des royaumes et des villes, et le détronement des princes et des rois. C'est dans des termes semblables qu'est prédite la destruction de Babylone (Es. xiii, 10.), et celle de Tyr (Esaïe xxiv, 23.), ainsi que le massacre de Batsra et d'Édom. (Esaïe xxxiv, 4.) (Voy. aussi Esaïe L. 3; lx, 19, 20; Ezé. xxxii, 7; Juel. iii, 15.) Luc (chap. xxi, 25.) ajoute à la description de Matthieu : « Il y aura une telle détresse des nations, qu'on ne saura que devenir sur la terre; la mer et les ondes faisant un grand bruit, de sorte que les hommes seront comme rendant l'âme de peur, et à cause de l'attente des choses qui surviendront dans toute la terre. » Ce sont là des images de calamités terribles. Le bruit des ondes de la mer représente l'agitation et les malheurs du peuple. *Ne savoir que devenir*, signifie être dans le doute, dans l'anxiété, ne pas savoir comment échapper. *Les hommes rendront l'âme par peur*, c'est-à-dire, seront dans une si grand frayeur, qu'ils perdront leur courage et leur force.

30. Et alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel. Alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine, et verront le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel, avec une grande puissance, et une grande gloire.

30. « *Le signe du Fils de l'homme*; » la preuve que Christ viendrait détruire Jérusalem. On ne saurait nier, toutefois, que cette description ne puisse s'appliquer aussi à la venue du Sauveur au jour du Jugement dernier. Les disciples avaient demandé à leur Maître quel serait le signe de son avènement, et de la fin du monde. Dans sa réponse, Jésus fait allusion à ces deux événements et les décrit l'un et l'autre. A la destruction de Jérusalem, on vit le *signe* ou la *preuve* de son avènement dans l'accomplissement même de ces prédictions; à la fin du monde, on le verra dans la venue de Jésus en personne, dans la gloire de son Père, et entouré des saints anges. (1 Thess. iv, 16; Luc xxi, 27; Matth. xxvi, 64; Actes i, 11.) § « *Toutes les tribus de la terre se lamenteront.* » Cela peut s'appliquer soit à toutes les tribus et à tous les habitants de la Judée en particulier, lors des calamités qui devront fondre sur eux, soit à toutes les nations du monde en général, au jour du Jugement. Tout les méchants se lamenteront en ce jour (Apoc. i, 7.); principalement, parce qu'ils ont crucifié et rejeté le Sauveur, et mérité la condamnation qui les attend. (Jean xix, 37; Zach. xii, 12.) § « *Et verront le Fils de l'homme* »; le Seigneur Jésus ve-

nant pour juger. Ceci se rapporte plus spécialement à la venue du Seigneur au dernier jour ; bien que cette prophétie ait pu servir aussi à prouver sa mission, lors de la ruine de Jérusalem. § « *Dans les nuées du ciel.* » Jésus monta au ciel dans une nuée. (Actes 1, 9.) Il en redescendra de la même manière. (Actes 1, 11.) *Les nuées du ciel.* Cela ne désigne pas les nuées dans le ciel *paradis*, mais des nuées qui nous déroberont la vue du ciel *firmament*. § « *Avec une grande puissance.* » Ce pouvoir fut manifesté dans la destruction de Jérusalem, par les prodiges qui la précédèrent et par la ruine du peuple et de la ville. Au jour du jugement, il le sera : par le feu consumant le monde visible (II Pierre III, 7-10-12.) ; par la résurrection des morts (Jean V, 29, 30 ; I Cor. XV, 52.) ; par la transmutation des vivants à l'image des ressuscités (I Thess. IV, 17 ; I Cor. XV, 52.) ; par l'évanouissement des affaires de ce monde, et la vie éternelle destinée aux justes (Matth. XXV, 34 ; I Cor. XV, 57.) ; enfin par l'arrêt qui enverra les méchants en enfer, quels que soient leur nombre et leur puissance. (Matth. XXV, 41-46 ; Jean V, 29.) § « *Grande gloire.* » Le mot *gloire*, désigne ici la manifestation extérieure de la majesté de Jésus. Cette gloire paraîtra lors de son avènement (Matth. XXVI, 64.), par la présence des anges (Matth. XXV, 31.), et par les prodiges qui l'accompagneront.

31. Et il enverra ses anges, qui avec un grand son de trompette assembleront ses élus des quatre vents, depuis l'un des bouts des cieux jusqu'à l'autre bout.

31. « *Et il enverra ses anges.* » Le mot *ange* signifie *messenger*. (Luc VII, 24 ; IX, 52.) Il s'applique souvent à des choses inanimées, ou à tout ce que Dieu emploie pour délivrer son peuple d'un danger. (Ps. CIV, 4.) Mais il désigne d'ordinaire des créatures supérieures à l'homme, et travaillant à son salut. (Héb. I, 15.) Dans quelque sens qu'on le prenne ici, il peut se rapporter à la délivrance que Dieu accorda à son peuple dans les calamités qui fondirent sur Jérusalem. On dit qu'il y a raison de croire que pas un des chrétiens ne périt dans la ruine de cette ville, parce que Dieu favorisa leur fuite de diverses manières, et qu'ils se réfugièrent tous à Pella, jusqu'à ce que Jérusalem fut détruite. Mais ce passage se rapporte plutôt au rassemblement des élus à la fin du monde. § « *Avec un grand son de trompette.* » Les Juifs étaient convoqués à leurs assemblées au son des trompettes, comme nous le sommes à celui des cloches. (Lév. XXV, 9 ; Nomb. X, 2 ; Juges III, 27.) C'est pourquoi Notre Sauveur, s'adressant à des Juifs, leur représentait le rassemblement des nations au dernier jour comme devant avoir lieu à l'éclat de la trompette, employant ainsi l'expression usitée pour convoquer une assemblée. Au reste, ce que Jésus enseigne ici, c'est moins le mode, que la certitude *du rassemblement des nations*. Un tel langage est souvent employé en parlant du Jugement dernier. (I Thess. IV, 16 ; I Cor. XV, 52.) Une *trompe* ou *trompette* était un instrument à vent, fait d'abord de cornes de bœufs, plus tard de celles de bœliers, quelquefois d'airain. La trompette dont on se servait ordinairement était droite, d'airain ou d'argent, d'une coudée de long ; à sa plus grande ouverture elle avait la forme d'une sonnette. En temps de paix, on la faisait résonner avec douceur ; mais en temps de guerre, de calamité ou de grande agitation, elle sonnait avec grand éclat. C'est peut-être à cette dernière manière

que Notre Sauveur fait allusion quand il dit : avec un grand son de trompette. § « *Assemblerons ses élus.* » Élus, chrétiens choisis de Dieu. (Voy. Note sur ver. 22.) S'il est ici question de la destruction de Jérusalem, cela signifie que Jésus enverra des messagers quelconques, prodiges, hommes ou anges pour rassembler les chrétiens dans un lieu sûr afin qu'ils échappent à la destruction des Juifs. Mais s'il s'agit, au contraire, du Jugement dernier, ce qui n'est pas douteux, sinon dans une première, du moins dans une seconde application, ce passage signifie que Dieu enverra ses anges pour rassembler ses élus de tous les lieux de la terre (Matth. xiii, 39-41-43.), ce qui aura lieu avant la transmutation des vivants. (I Cor. xv, 51, 52; I Thess. iv, 16, 17.) § « *Des quatre vents* », c'est-à-dire de l'est, de l'ouest, du nord et du midi. Les Juifs désignaient ces quatre points par *les vents* qui en soufflaient. (Voy. Ezéch. xxxvii, 9; voy. aussi Esaïe xliii, 5, 6.) § « *Depuis l'un des bouts des cieux*, etc. » Marc dit : (xiii, 27.) depuis le bout de la terre jusqu'au bout du ciel, c'est-à-dire que les élus seront rassemblés de toutes les parties du monde où ils sont dispersés. Le mot *cieux* désigne ici le *ciel* visible ou le firmament. (Voy. Ps. xix, 1-7. Deut. iv, 32.)

32. Or apprenez cette similitude prise du figuier : quand ses branches sont déjà en sève, et qu'il pousse des feuilles, vous connaissez que l'été est proche.

32. « *Apprenez cette parabole.* » (Voy. Note Matth. xiii, 3.) Le mot ici employé signifie plutôt un *exemple*. Faites une *comparaison*, ou jugez de ceci comme vous le feriez d'un figuier. § « *Figuier.* » Jésus prononça ces paroles sur le mont des Oliviers, qui ne produisait pas seulement des olives, mais aussi des figues. Il est possible qu'en ce moment il se trouvait un figuier près de Jésus. § « *Quand ses branches*, etc. » Quand la sève monte de la racine dans les branches, et que, trop faible pour résister aux feuilles naissantes qu'il contient, et qui cherchent à s'étendre, le bourgeon s'enfle et s'épanouit, alors vous jugez que le printemps et l'été sont proches.

33. De même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le *Fils de l'homme* est proche, et qu'il est à la porte.

33. « *De même, quand*, etc. » Quand vous verrez les *signes* que j'ai prédits touchant Jérusalem, sachez alors que la destruction de cette ville est proche. § « *Est proche.* » Luc dit : (xxi, 28.) *parce que votre délivrance approche*, et (xxi, 31.) *que le règne de Dieu est près*. C'est-à-dire, vous serez bientôt délivrés des dangers qui menacent la ville, et le royaume de Dieu se répandra sur la terre, ou bien votre rédemption éternelle du péché et de la mort s'accomplira au jour du jugement, et le royaume du Fils de Dieu sera fondé dans les Cieux.

34. En vérité, je vous dis que cette génération ne passera point que toutes ces choses ne soient arrivées.

34. « *Cette génération*, etc. » Ce siècle, cette race d'hommes. Une génération dure environ trente à quarante ans. La destruction de Jérusalem eut lieu environ quarante ans après que Jésus eut prononcé ces paroles. (Voy. Note Matth. xvi, 28.) § « *Que toutes ces choses*, etc. » Jusqu'à ce qu'il arrive des événements qui accomplissent entièrement ces choses, alors

même que ma prédiction ne s'étendrait pas plus loin. Jésus ne veut pas ici *repousser* l'application qu'on pourrait faire de ses paroles au Jugement dernier, mais déclarer que la destruction de Jérusalem correspondrait parfaitement à sa prophétie, malgré le sens plus étendu de celle-ci. Ainsi, lorsque Dieu dit à Adam qu'il mourrait, cette menace aurait été accomplie si l'homme n'avait été exposé qu'à la *mort temporelle*, quoique la menace de Dieu eût *une signification beaucoup plus large, plus étendue*. De même, en parlant de la destruction de Jérusalem, Jésus emploie des paroles qui ont un sens tel, qu'elles peuvent se rapporter et s'accomplir à la fin du monde.

35. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

35. « *Le ciel et la terre passeront, etc.* » Vous verrez plutôt le ciel et la terre rentrer dans le néant, que mes paroles rester inaccomplies.

36. Or, quant à ce jour-là, et à l'heure, personne ne le sait; non pas même les anges du ciel, mais mon père seul.

36. « *Or, quant à ce jour-là, et à l'heure.* » C'est-à-dire l'époque précise de ces événements. Les *signes généraux* qui annonçaient la venue de Jésus-Christ avaient été donnés, semblables aux bourgeons du figuier; indication *certaine*, mais non *précise* de l'approche de l'été. Dans leur demande, les disciples voulaient savoir (ver. 3.) *quand* ces choses auraient lieu. C'est pourquoi Jésus leur répond en disant que le temps exact de leur accomplissement n'était pas prédit. § « *Personne ne le sait, non pas même les anges.* » (Voy. Note sur Marc xiii, 32.)

37. Mais comme il en était aux jours de Noé, il en sera de même de l'avènement du Fils de l'homme.

37. « *Noé.* » Il en sera à l'avènement du Fils de l'homme, comme aux jours de Noé : 1° Parce qu'il doit être soudain et inattendu, *l'époque* n'en ayant pas été annoncée d'une manière précise, mais seulement par des indications générales; 2° parce qu'alors le monde sera comme au temps de ce patriarche.

38. Car comme aux jours avant le déluge, *les hommes* mangeaient et buvaient, se mariaient, et donnaient en mariage jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche.

38. « *Comme aux jours, etc.* Les choses dont il est ici parlé, ne sont pas blâmables en elles-mêmes, mais Jésus les mentionne pour nous montrer que les hommes s'occupaient beaucoup plus des affaires de ce monde que de ce qui allait leur arriver.

39. Et ils ne connurent point que le déluge viendrait, jusqu'à ce qu'il vint et les emporta tous; il en sera de même de l'avènement du Fils de l'homme.

39. « *Ils ne connurent point.* » Ils ignorèrent le moment précis du déluge, jusqu'à ce que l'événement eut lieu. Il en sera de même, dit Jésus; de la venue du Fils de l'homme. Les hommes n'en sauront le temps précis

que lorsqu'elle aura lieu, et ils seront surpris dans leur indifférence au milieu des occupations ordinaires de cette vie.

40. Alors deux *hommes* seront dans un champ; l'un sera pris et l'autre laissé.

40. « *Alors deux hommes seront dans un champ*, etc. La calamité sera soudaine; pas de fuite possible pour ceux qu'elle atteindra. § « *L'un sera pris*. » Le mot *pris* peut signifier : ou, retiré du danger, délivré, comme le fut Lot (Luc xvii, 28, 29.), ou emporté par la *mort*. C'est probablement dans ce dernier sens qu'il faut l'entendre ici.

41. Deux *femmes* moudront au moulin; l'une sera prise, et l'autre laissée.

41. « *Deux femmes*, etc. » En Orient, on moulait le blé à la main, comme on l'y moud encore. Les meules dont on se servait pour cela avaient près de trois mètres de circonférence et environ dix-sept centimètres d'épaisseur. Celle de dessous était immobile, tandis que celle du dessus, armée d'un manche ou d'une poignée, était mise en mouvement par deux personnes assises en face l'une de l'autre. L'une d'elles faisait faire un demi-tour à la meule, puis l'autre saisissait le manche pour achever le mouvement de rotation. Cette opération, fort pénible, était faite par des femmes ou des domestiques d'un ordre inférieur. (Voy. Ex. xi, 5; Job. xxi, 10; Esaïe xi, vii; Il Juges xvi, 21.)



Le sens de ce passage est le même que celui du précédent. De deux personnes assises l'une à côté de l'autre, l'une sera prise et l'autre laissée. La calamité devait être soudaine et les surprendre sans qu'elles aient eu le temps de s'y préparer.

42. Veillez donc; car vous ne savez point à quelle heure votre Seigneur doit venir.

42. « *Veillez*, etc. » Préparez-vous à la venue prochaine et subite de Jésus. Considérez-la comme un grand événement. Examinez-en les signes et soyez prêts.

43. Mais sachez ceci, que si un père de famille savait à quelle veille de la nuit le larron doit venir, il veillerait, et ne laisserait pas percer sa maison.

43. « *Mais sachez ceci, etc.* » Si un homme savait à quelle heure, ou vers quelle heure un voleur doit venir, il se préparerait à le recevoir. De même si vous ne connaissez pas à quelle époque précise le Fils de l'Homme doit venir, du moins vous savez que ce sera bientôt, et qu'il viendra comme un larron, sans vous avertir. (I Thess. v, 2; II Pierre III, 10; Apoc. III, 3; xvi, 15.) § « *Larron.* » Voleur. De nos jours ce mot désigne un homme qui s'empare des biens d'autrui secrètement, sans bruit et sans violence; mais alors il s'appliquait à un voleur de grand chemin ou à celui qui pénétrait par force dans les maisons pour les dévaliser. (Luc x, 30.) § « *Percer.* » Entrer par les portes ou les fenêtres. § « *A quelle veille.* » A quel moment de la nuit. (Voy. Math. xiv, 25.)

44. C'est pourquoi, vous aussi, tenez-vous prêts; car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y penserez point.

44. « *Vous aussi tenez-vous prêts, etc.* » Luc (xxi, 36.) dit que Jésus enjoignit à ses disciples de prier sans cesse afin qu'ils soient rendus dignes d'éviter toutes ces choses, c'est-à-dire les châtements des pécheurs, et de subsister devant le Fils de l'Homme, c'est-à-dire de jouir de sa faveur et de son approbation. Jésus commanda aussi à ses disciples (Lév. xxi, 34.) de prendre garde à eux-mêmes, de peur que leurs cœurs ne soient appesantis par la gourmandise et l'ivrognerie, et par les soucis de cette vie, et que ce jour-là ne les surprenne subitement. Toutes ces choses auraient été condamnables en toutes circonstances, mais elles l'étaient bien plus encore à la veille du Jugement.

45. Qui est donc le serviteur fidèle et prudent, que son maître a établi sur tous ses serviteurs, pour leur donner la nourriture dans le temps qu'il faut? 46. Bienheureux est ce serviteur que son maître, en arrivant, trouvera agir de cette manière.

45-51. De fait ce passage est une parabole, quoiqu'il ne porte pas ce nom. Jésus y a pour but de montrer à ses disciples qu'ils doivent agir comme si à chaque instant ils attendaient son retour. Il leur raconte, à cet effet, la conduite d'un serviteur qui, ne s'attendant pas à ce que son maître revint promptement, mena une vie très-répréhensible et fut puni en conséquence.

45, 46. « *Qui est donc le serviteur fidèle et prudent, etc.* » La conduite de ce sage et fidèle serviteur représente celle d'un chrétien sincère ou d'un ministre de l'Évangile. § « *Que son maître.* » Ceci ne désigne pas Dieu, mais le seigneur, le maître du serviteur. Dans son sens spirituel, et en parlant des ministres, ce mot s'applique à Christ qui les a établis, et qui est leur Seigneur et leur maître. (Jean XIII, 13, 14.) § « *Sur tous ses serviteurs.* » Sa famille. Les ministres de l'Évangile sont les serviteurs de Dieu, établis sur l'Église, qui est la famille de Jésus-Christ. (I Thess. v, 12, 13; I Cor. III, 5; IV, 1, 2; XII, 28.) § « *Dans le temps qu'il faut.* » Au temps convenable. A mesure qu'ils en ont besoin, ou aux heures ordinaires des repas. C'était l'occupation du maître-d'hôtel. Chez les anciens, c'était souvent un *esclave*, digne de confiance, qui la remplissait. Cet emploi consistait dans une surintendance générale des affaires de la famille. Appliqué

aux pasteurs, ce passage signifie qu'ils doivent nourrir le troupeau de Dieu et subvenir à ses besoins spirituels. (Jean **xxi**, 15-17; Actes **xx**, 28; I Cor. **iv**, 1, 2.)

47. En vérité, je vous dis qu'il l'établira sur tous ses biens.

47. « *Il l'établira*, etc. » Lui conservera son poste d'intendant, et pour le récompenser, lui confiera le soin de tous ses biens. Il ne faut pas conclure de là que les ministres de l'Évangile seront élevés à des postes distingués, c'est un simple détail de la parabole destiné à faire ressortir les conséquences de la fidélité. Les serviteurs fidèles de Jésus-Christ seront récompensés par l'approbation de leur Maître et par les gloires du monde invisible.

48. Mais si c'est un méchant serviteur, qui dise en soi-même : Mon maître tarde à venir.

48. « *Un méchant serviteur*. » Malintentionné. § « *Tarde à venir*. » Ne reviendra pas de longtemps, peut-être jamais, en tout cas, pas aussitôt qu'on l'attend.

49. Et qu'il se mette à battre ses compagnons de service, et à manger et à boire avec les ivrognes. 50. Le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne l'attend point, et à l'heure qu'il ne sait point.

49, 50. « *A battre ses compagnons*, etc. » Cette conduite est celle d'un méchant serviteur qui, oubliant qu'il aura un compte à rendre, et abusant de son autorité, se laisserait aller à la cruauté, à l'ivrognerie et au libertinage. Elle représente celle des pasteurs infidèles qui abusent de la confiance que l'Église leur accorde.

51. Et il le séparera, et le mettra au rang des hypocrites; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

51. « *Et il le séparera* (1). » Châtiment en usage alors chez les Chaldéens (Dan. **ii**, 5; **iii**, 29.), chez les Hébreux (II Sam. **xii**, 31; I Sam. **xv**, 33; I Rois **iii**, 25; Hébr. **xi**, 37.), chez les Égyptiens et les Romains. On l'infligeait en partageant le corps au moyen d'une épée ou d'une scie. Il ne faut peut-être pas prendre ce passage à la lettre; il signifie simplement que le serviteur infidèle sera sévèrement puni. § « *Hypocrites*. » (Voy. Note Matth. **vi**, 2.) Ils sont ici considérés comme les plus pervers d'entre les hommes. § « *Des pleurs et des grincements de dents*. » (Voy. Note Matth. **viii**, 12, 13.) Le ministre infidèle de l'Évangile, qui vit sans penser au Jugement dernier et sans le craindre, souffrira les plus sévères châtements infligés aux pécheurs dans le malheur éternel qui les attend.

(1) Ce commentaire s'applique mieux à la traduction anglaise qu'à la nôtre, et le mot du texte original signifie *partager*, et non pas *séparer*.  
(Édit.)

## CHAPITRE XXV.

1. Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, s'en allèrent au devant de l'époux.

1. « *Alors le royaume des cieux.* » (Voy. les Notes sur Matth. III, 2.) Cette phrase se rapporte au jour du jugement. § « *Sera semblable.* » *Au retour du Fils de l'Homme*, il en sera de nous comme des dix vierges invitées à ces noces. Le moment où Christ viendra rassembler son peuple, est souvent représenté sous la figure d'un mariage, où l'épouse figure l'Église. Il n'est pas de lien plus tendre, plus indissoluble que l'union conjugale, et sous ce rapport aucune relation ne représente mieux l'union de Christ et des croyants. (Voy. Matth. IX, 15; Jean III, 29; Ap. XIX, 7; XXI, 9; Éph. X, 25-32.) § « *Dix vierges.* » Ces vierges représentent sans doute l'Église, pure et sainte comme elles. (Voy. II Cor. XI, 2; Lam. I, 15; II, 13.) § « *Qui ayant pris leurs lampes s'en allèrent au devant de l'époux.* » Les lampes dont on faisait usage dans ces occasions étaient plutôt des torches ou des flambeaux, qu'on fabriquait en entourant de chiffons des morceaux de fer ou de terre cuite, quelquefois creusés de façon à contenir de l'huile, et attachés à des manches de bois. On trempait ces torches dans l'huile et elles donnaient beaucoup d'éclat. En Orient les mariages se faisaient avec beaucoup de solennité, souvent ils se célébraient en plein air. Des amis accompagnaient tant l'époux que l'épouse, portés dans un palanquin par quatre personnes au moins. La cérémonie du mariage était suivie d'un festin donné par le père de l'époux. Il durait sept jours pour une vierge, trois pour une veuve. Au bout de ce temps l'époux conduisait sa femme chez lui avec beaucoup de pompe, il le faisait vers le soir ou dans la nuit. (Jér. VII, 34; XXV, 10; XXIII, 11.) Les parents et les amis les accompagnaient en grand nombre; une partie d'entre eux suivaient l'épouse; d'autres, probablement les amies et les parentes de l'époux, sortaient de la maison de celui-ci pour venir à leur rencontre. Telles étaient les vierges dont parle notre parabole. Ne sachant pas précisément le moment où le cortège devait arriver, elles étaient probablement sorties de bonne heure et attendaient sur les bords du chemin quelque signe de son approche. De nos jours encore plusieurs de ces coutumes anciennes se sont conservées en Orient. « Dans un mariage indou auquel j'assistai il y a quelques années, dit un missionnaire, l'époux devait venir par eau, à Serampore, où demeurerait sa fiancée. Sur le minuit, après que le cortège eut attendu deux ou trois heures, on annonça l'arrivée de l'époux dans les paroles même de l'Évangile : *Voici l'époux qui vient, sortez au devant de lui.* Chacun s'empressa d'allumer la lampe qu'il tenait à la main, et de prendre sa place dans la procession. Plusieurs avaient perdu leurs flambeaux; il n'était plus temps de les chercher, car la cavalcade se mit en marche vers la maison de la fiancée. Là toute la société entra dans un péristyle couvert et brillamment illuminé, où les attendaient beaucoup d'autres parents et amis, revêtus de leurs plus beaux habits, et assis sur des nattes. L'époux, porté par ses compagnons, fut placé sur un siège magnifique au milieu de l'assemblée, et au bout de quelques instants il entra dans la maison dont les portes, re-

fermées sur lui, furent gardées par des cipayes. Moi-même et d'autres personnes, nous supplîmes en vain ces gardes de nous laisser entrer. Jamais la magnifique parabole du Seigneur ne m'avait autant frappé qu'à ce moment où *la porte fut fermée.* » Le journal d'une dame américaine, missionnaire en Grèce, contient des détails analogues sur une noce arménienne. Après avoir décrit les costumes divers et les cérémonies préalables, elle dit qu'à minuit précis quelqu'un cria : *Voilà l'époux qui vient*, et qu'aussitôt cinq ou six hommes s'en allèrent à sa rencontre. § « *L'époux.* » Un homme nouvellement marié.

2. Or il y en avait cinq sages et cinq folles. 3. Les folles, en prenant leurs lampes, n'avaient point pris d'huile avec elles. 4. Mais les sages avaient pris de l'huile dans leurs vaisseaux avec leurs lampes.

2-4. « *Or, il y en avait cinq sages.* » Les mots *sages* et *folles* ne s'appliquent qu'à leur prévoyance ou à leur imprévoyance à prendre de l'huile. La conduite des *sages* figure ceux qu'une piété réelle, et non une simple profession de christianisme, prépare à la venue de Christ. La conduite de celles qui n'avaient point d'huile représente au contraire l'état des gens qui font profession de l'aimer, tout en ne possédant point les grâces véritables et n'étant point préparés à sa venue. On ne peut rien conclure de cette parabole, quant au nombre des chrétiens sincères qui se trouvent parmi ceux qui font profession de christianisme. Il ne faut pas trop presser les détails d'une parabole, qui ne sont là que pour donner plus de vie au récit, mais avoir surtout en vue son but final. Celle-ci a pour objet de nous exciter à *veiller* et à nous tenir prêts (Ver. 13.), et non de nous apprendre quel sera le nombre des *sauvés*. Il n'est pas probable qu'il y ait, parmi les chrétiens, des hypocrites dans une pareille proportion; mais lorsque nous considérons cette parabole comme une exhortation à *veiller*, chacune de ces circonstances a un intérêt particulier. § « *De l'huile dans leurs vaisseaux.* » Il est probable que les vierges folles attendaient comme immédiate la venue de l'époux, et elles n'avaient point pris, comme les vierges sages, leurs précautions pour le cas où il tarderait à venir. Ces dernières avaient mis dans leurs vaisseaux de l'huile destinée à être versée sur leurs torches ou leurs flambeaux, lorsque le moment serait venu de les allumer. § « *Vaisseaux;* » des coupes, des vases, ou tel autre ustensile propre à contenir de l'huile.

5. Et comme l'époux tardait à venir, elles s'endormirent toutes, et s'endormirent.

5. « *Et comme l'époux tardait à venir.* » Elles ne savaient à quelle heure il viendrait, et l'attendirent plus longtemps qu'elles ne comptaient. § « *Elles s'endormirent toutes et s'endormirent.* » Cela ne veut pas dire qu'à la venue du Seigneur Jésus tous les chrétiens seront endormis, froids ou indifférents. Il en sera peut-être ainsi d'un grand nombre; mais beaucoup d'autres attendront son avènement. Ce détail a pour but de nous montrer plus clairement que notre devoir est de *veiller* (Ver. 13.), mais n'affirme point que personne ne sera prêt.

6. Or à minuit, il se fit un cri, *disant* : Voici, l'époux vient, sortez au devant de lui.

6. « Or, à minuit » ; plus tard qu'il n'était d'usage : de là leur sommeil. § « Il se fit un cri », poussé par ceux qui accompagnaient l'époux.

7. Alors toutes ces vierges se levèrent, et préparèrent leurs lampes. 8. Et les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. 9. Mais les sages répondirent, en disant : *Nous ne pouvons vous en donner*, de peur que nous n'ayons pas assez pour nous et pour vous ; mais plutôt allez vers ceux qui en vendent, et en achetez pour vous-mêmes.

7-9. « Préparèrent leurs lampes. » Ces lampes, qui avaient brûlé jusqu'à minuit, ne donnaient plus qu'une faible lumière. Elles les préparèrent, en arrachant la partie des *chiffons* qui s'était brûlée, afin que les torches donnassent une lumière plus vive ; il fallait aussi verser de l'huile dessus ou les en imbiber. Cela représente d'une manière frappante la conduite de la plupart des hommes à l'approche de la mort ; ce n'est guère qu'alors qu'ils ommencent à y songer. A ce moment suprême, ils tremblent, s'alarment et supplient les autres de venir à leur aide, souvent lorsqu'il est trop tard.

10. Or pendant qu'elles en allaient acheter, l'époux vint ; et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, puis la porte fut fermée.

10. « Entrèrent avec lui aux noces. » La cérémonie du mariage se célébrait chez le père de l'épouse ; mais le festin qui se donnait dans la maison de l'époux s'appelait aussi les *noces*. Cette partie de la parabole représente, sans aucun doute, l'entrée de ceux qui *seront prêts* dans le royaume de Dieu, quand le Fils de l'Homme viendra : ceux-là seront *prêts*, qui se repentent de leurs péchés ; croient au Seigneur Jésus ; mènent une vie sainte, et attendent son avènement. (Voy. Marc xvi, 16 ; Jean v, 24 ; Act. iii, 19 ; Ap. xxiii, 11 ; II Pierre iii, 11, 12 ; I Tim. vi, 17-19 ; II Tim. iv, 6, 7, 8). § « La porte fut fermée. » Personne ne fut plus admis au festin de noce. De même, quand les justes seront entrés dans le Ciel, il sera fermé à tous les autres. Dès lors, il n'y aura plus lieu à la repentance. (Ap. xxii, 2 ; Eccl. xi, 3 ; ix, 10 ; Matth. xx, 46.)

11. Après cela les autres vierges vinrent aussi et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous !

11. « Ouvre-nous. » Il ne faut pas entendre par là, qu'après l'admission des justes dans le Ciel, d'autres demanderont aussi à y entrer. La *parabole* doit *illustrer* la vérité qu'elle inculque, préparer les voies à ce qu'elle veut encore enseigner, et donner un récit complet.

12. Mais il leur répondit, et dit : En vérité, je vous dis que je ne vous connais point.

12. « Je ne vous connais point. » Vous n'étiez point au nombre de ceux qui m'ont accompagné à mon entrée dans la salle des noces, et vous m'êtes

inconnus. Appliquées à des personnes faisant profession de christianisme, et sans piété réelle, ces paroles signifient : Je ne vous *reconnais pas* pour chrétiens. Je n'approuve point votre conduite, et je ne vous admetts point au nombre de mes amis. Le mot *connaître* est souvent pris dans le sens d'approuver, d'aimer quelqu'un, et de l'avouer pour son ami et son disciple. (Voy. Matt. vii, 23; Ps. i, 6; II Tim. ii, 19; I Thess. v, 12.)

13. Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure en laquelle le Fils de l'homme viendra.

13. « *Veillez donc, etc.* » Ce mot est le nœud de toute la parabole, la vérité que Jésus veut inculquer, et vers laquelle convergent tous les détails. Comme ces vierges, beaucoup de gens font profession d'aller au devant du Seigneur Jésus-Christ. Son avènement sera aussi soudain que l'arrivée de l'époux; bien des gens ne s'y attendront pas. Même des chrétiens de profession seront occupés des affaires de ce monde, sans trop songer à l'éternité et sans être préparés à l'arrivée du Seigneur. Beaucoup les confesseront de bouche, tout en le reniant par leurs œuvres. La mort les surprendra ainsi. La venue du Seigneur est toujours soudaine et souvent inattendue; elle est certaine, bien que pour un jour incertain. Nous devons veiller, comme l'auraient dû les vierges; et ceux qui ne l'ont pas fait jusqu'à ce jour, n'ont pas un instant à perdre pour se convertir, car le Fils de l'Homme viendra à l'heure où ils ne l'attendront pas. § « *Le Fils de l'Homme viendra.* » Cela se rapporte sans doute au jour du jugement et non à la ruine de Jérusalem.

14. Car il en est *de lui* comme d'un homme qui, s'en allant dehors, appela ses serviteurs, et leur commit ses biens.

14. « *Car il en est comme d'un homme.* » Cette *parabole des talents*, racontée à la suite de l'autre, a pour objet de nous faire voir comment Jésus traitera les hommes au dernier jour. Elle nous apprend que ceux qui font valoir leurs dons, les mettant au service de la religion et pour leur salut, en recevront une récompense proportionnée; mais ceux qui ne les emploient ni pour leur propre salut ni pour le bien des autres, seront punis. Dieu agira dans son royaume comme le fit cet homme à l'égard de ses serviteurs. § « *Ses serviteurs.* » Ceux du moins qu'il jugea dignes d'une telle confiance; ils représentent, les apôtres, les missionnaires et ceux qui font profession d'être chrétiens; peut-être même tous les hommes. Le départ du maître, pour un pays éloigné, figure le départ de Jésus pour les Cieux. Il a donné à chacun de nous quelques talents à faire valoir. (Eph. iv, 8; ii, 12.) § « *Ses biens.* » C'est-à-dire, des facultés et une position qui fournissent à ses disciples l'occasion de faire le bien.

15. Et il donna à l'un cinq talents, et à l'autre deux, et à un autre un; à chacun selon sa portée; et aussitôt après il partit.

15. « *Cinq talents.* » (Voy. Matth. xviii, 24.) Un talent d'argent, valait un peu plus de 7,560 fr. Cette somme de cinq talents, représente les dons les plus éclatants, peut-être la plus haute position dans l'Eglise; et, par conséquent, de nombreuses occasions de faire le bien. § « *A chacun selon sa portée.* » Il en est dans l'Eglise comme dans le monde. Dieu

donne aux hommes des positions auxquelles Il les croit propres, et veut qu'ils les occupent dignement. Il établit donc des distinctions entre les hommes, quant à leurs facultés et quant à ce qu'Il exige d'eux. (I Cor. iv, 7.)

16. Or, celui qui avait reçu les cinq talents, s'en alla, et en trafiqua, et gagna cinq autres talents. 17. De même, celui qui avait reçu les deux talents, en gagna aussi deux autres.

16, 17. Les deux serviteurs qui avaient reçu les plus grandes sommes, les firent valoir dans le commerce, et les doublèrent par leur intelligence et leur honnêteté; ils sont l'image de ceux qui font un bon usage de leurs facultés et les emploient à faire le bien.

18. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un, s'en alla, et l'enfouit dans la terre, et cacha l'argent de son maître.

18. « *Et l'enfouit dans la terre.* » Image de la conduite de ceux qui négligent les dons que Dieu leur a donnés, et manquent à la tâche qu'Il leur confie. On agit souvent ainsi : 1° Sous prétexte qu'on n'occupe pas une position élevée; 2° qu'on n'a que peu de facultés; 3° que Dieu ne nous a pas accordé les mêmes dons qu'à d'autres, et qu'on ne peut, par conséquent, rien faire. Ce sont là de vains prétextes, car : 1° Dieu ne demande pas que nous fassions les mêmes œuvres que ceux qu'Il a enrichis de plus grands dons; mais le peu que nous avons reçu n'est pas un motif pour ne rien faire (II Cor. viii, 12.); 2° toute position où Dieu nous place est honorable et peut être utile; quelque humble qu'elle soit, nous pouvons y faire beaucoup de bien (II Cor. xii, 14-31.); 3° des hommes de peu de talent font souvent plus que ceux qui en ont beaucoup. Pour cela, un cœur chaud est plus nécessaire qu'une tête intelligente; et un humble chrétien fait souvent plus de bien par son exemple et ses paroles, qu'un homme mieux doué et plus haut placé. Ne croyons pas cependant que le Seigneur n'accuse que les hommes peu doués de négliger leur devoir. La parabole ne nous dit rien de pareil, et l'expérience nous apprend le contraire.

19. Or, longtemps après, le maître de ces serviteurs vint, et fit compte avec eux.

19. « *Longtemps après, etc.* » Le retour du maître de ces serviteurs, représente celui de Christ, venant redemander compte aux hommes de l'usage qu'ils auront fait de leurs dons. (Voy. Rom. xiv, 12; II Cor. v, 10; I Thess. iv, 16; Actes i, 11; xvii, 31.) § « *Il leur fit rendre compte.* » C'est-à-dire, qu'Il s'informa de leur gestion, afin de les récompenser ou de les punir suivant leur conduite.

20. Alors celui qui avait reçu les cinq talents, vint, et présenta cinq autres talents, en disant : Seigneur, tu m'as confié cinq talents; voici, j'en ai gagné cinq autres par-dessus.

20. « *Voici, j'en ai gagné.* » Par le commerce. (Ver. 16.) Par une honnête activité.

21. Et son seigneur lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton seigneur. 22. Ensuite celui qui avait reçu les

deux talents, vint, et dit : Seigneur, tu m'as confié deux talents ; voici, j'en ai gagné deux autres par-dessus. 23. Et son seigneur lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur ; tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.

21-23. « *Je t'établirai sur beaucoup.* » Je t'élèverai à de plus grands honneurs, et t'accorderai une plus entière confiance. § « *Dans la joie de ton seigneur.* » Dès à présent jouis des plaisirs que l'on goûte dans mon palais ; demeure dans ma société et reçois les récompenses que je t'ai promises. La *joie du seigneur*, peut signifier les réjouissances qui accompagneront son retour, comme aussi les récompenses qu'il apporte à ses serviteurs fidèles. Appliquées aux chrétiens, ces paroles signifient que ceux qui font bon usage de leurs dons, recevront, au retour de Christ, de grands honneurs dans le Ciel où ils participeront à la gloire de leur maître. (Voy. le Verset 34, et I Jean II, 28.)

24. Mais celui qui n'avait reçu qu'un talent vint, et dit : Seigneur, je savais que tu es un homme dur, qui moissonnes où tu n'as point semé, et qui amasses où tu n'as point répandu.

24. « *Un talent.* » Cette partie de la parabole a pour but de nous enseigner que la paresse de ceux qui n'ont que de faibles dons n'est jamais excusable, car Dieu leur demandera compte du peu qu'il leur aura donné. (I Cor. IV, 2 ; Luc XII, 48 ; II Cor. VIII, 12.) § « *Un homme dur.* » D'un caractère sordide et avide ; qui prend occasion de l'indigence des pauvres pour les opprimer. § « *Qui moissonnes, etc.* » Qui force les pauvres à semer pour en retirer lui-même le profit.

25. C'est pourquoi craignant de perdre ton talent, je suis allé le cacher dans la terre ; voici, tu as ici ce qui t'appartient.

25. « *C'est pourquoi craignant.* » Je craignais de perdre mon talent en le faisant valoir dans le commerce, et d'être ensuite puni par un maître dur et sévère. § « *Ce qui t'appartient.* » Je te rends ce que tu m'as confié, c'est là tout ce que tu peux raisonnablement exiger de moi. Observons ici que : 1° Cela exprime bien les sentiments des pécheurs ; à leurs yeux Dieu est dur, cruel et injuste ; 2° toutes leurs excuses sont suggérées par la paresse et le péché, qui concourent à leur faire perdre leur héritage céleste. L'excuse que donne le serviteur infidèle fut la cause de sa condamnation ; il en sera de même de toutes celles qu'on mettra en avant pour avoir négligé son devoir ; 3° les pécheurs ne veulent rien donner à Dieu ; ils marchent avec lui et prétendent qu'il ne saurait leur demander davantage.

26. Et son seigneur répondant, lui dit : Méchant et lâche serviteur, tu savais que je moissonnais où je n'ai point semé, et que j'amassais où je n'ai point répandu.

26. « *Lâche.* » Indolent, paresseux. Dieu condamnera les hommes, non-seulement pour le mal qu'ils auront fait, mais aussi pour le bien qu'ils auront négligé de faire. (Yer. 45.) Le serviteur montrait sa méchanceté

par son opinion sur son maître, et avait témoigné sa lâcheté en ne faisant aucun usage du talent qu'il avait reçu. (Ver. 27.) § « *Tu savais, etc.* » Ceci est proprement une question ; il ne se *reconnaît* pas pour tel ; mais veut seulement convaincre son serviteur de sa lâcheté par ses propres arguments.

27. Il fallait donc que tu donnes mon argent aux banquiers, et à mon retour, je l'aurais reçu avec les intérêts. 28. Otez-lui donc le talent, et donnez-le à celui qui a les dix talents.

27, 28. « *Banquier ou changeur.* » Ces hommes dont le trafic consistait à emprunter de l'argent pour le prêter à de plus forts intérêts, étaient d'ordinaire assis auprès de leurs *tables*, dans le Temple, pour changer ou prêter de l'argent. (Voy. Matth. xxi, 12.) Son maître lui avait laissé ce talent afin qu'il l'augmentât par son activité ; mais, puisqu'il était trop paresseux pour le faire valoir lui-même, au moins devait-il employer pour cela d'autres moyens.

29. Car à chacun qui a, il sera donné, et il en aura encore plus ; mais à celui qui n'a rien, cela même qu'il a lui sera ôté.

29. *Car à chacun qui a, il sera donné.* (Voy. les Notes sur Matth. xiii, 12.) Cette expression paraît avoir été proverbiale ; elle signifie que, quiconque fera un bon usage de ce qu'il possède, recevra davantage ; mais que celui qui dissipe ou néglige ce qu'il a, ne sera pas récompensé. Prise littéralement, cette parabole nous apprend que celui qui fait valoir son bien par son industrieuse activité l'augmente, et que la ruine est le partage des hommes vicieux ou indolents ; ce qu'ils possédaient naguère revient aux mains de ceux qui sont fidèles et actifs. Prise au sens spirituel, elle signifie simplement que les hommes fidèles seront récompensés, non, toutefois, avec les dépouilles des serviteurs paresseux qui seront punis et privés de leurs privilèges.

30. Jetez donc le serviteur inutile dans les ténèbres de dehors ; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.

30. « *Jetez-donc, etc.* » (Voy. les Notes sur Matth. viii, 12.) Voici en résumé le sens spirituel de cette parabole : 1° Les serviteurs de Dieu ne sont pas tous doués de la même manière ; 2° il est de leur devoir de faire valoir leurs dons et de les mettre au service de leur maître ; 3° ils augmentent et développent leurs talents en en faisant un bon usage ; 4° ils seront jugés sur l'emploi qu'ils en auront fait ; 5° les pécheurs voient toujours en Dieu un maître dur ; 6° ils seront punis, non-seulement, pour le *mal qu'ils auront fait*, mais aussi pour le bien qu'ils auront négligé de faire, puisque le serviteur qui rendit intact le talent que son maître lui avait confié fut puni si sévèrement. A quelles peines ne doivent pas s'attendre ceux qui détruisent leurs nobles facultés par la débauche et l'ivrognerie, et dissipent des dons qui auraient pu être mis au service de la religion.

31. Or, quand le Fils de l'homme viendra environné de sa gloire,

et accompagné de tous les saints anges, alors il s'assiera sur le trône de sa gloire.

31. « *Quand le Fils de l'homme viendra, etc.* » Ces paroles répondent à la question des disciples touchant la fin du monde (Chap. xxiv, 3.), à laquelle elles se rapportent plutôt qu'à la prise de Jérusalem, car : 1° Elles répondent aux questions que les disciples lui avaient adressées à ce sujet ; 2° toutes les nations devaient se trouver réunies, ce qui n'arriva point à la prise de Jérusalem ; 3° les méchants devaient être séparés des justes ce qui n'eut pas lieu non plus ; 4° il déclare que les récompenses et les punitions seront éternelles. Aucune de ces prédictions ne s'accomplit lors de la prise de Jérusalem. § « *Dans sa gloire.* » Avec l'honneur qui lui est dû ; dans son corps glorieux, comme chef et roi de l'univers. (Actes 1, 11 ; Eph. 1, 20-22 ; I Thess. iv, 16 ; I Cor. xv, 24, 25-52.) § « *Le trône de sa gloire.* » Dans le langage des Hébreux, un trône splendide et glorieux. On ne doit point entendre cette expression littéralement, du trône du roi de Sion. Elle signifie : que Jésus viendra en qualité de juge et de roi, pour rassembler ses sujets et leur distribuer ses récompenses.

32. Et toutes les nations seront rassemblées devant lui ; et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs.

32. « *Et toutes les nations, etc.* » Après ce jugement le monde sera détruit et brûlé. (II Pierre 11, 10-12 ; Ap. xx, 11.) Les morts en Christ, c'est-à-dire tous les vrais chrétiens, sortiront les premiers de leurs sépulcres. (I Thess. iv, 16.) Les vivants seront transmués ; leurs corps seront glorifiés comme ceux des ressuscités. (I Cor. xv, 52-54 ; I Thess. iv, 17.) Tous les méchants viendront en jugement. (Jean v, 28, 29 ; Dan. xii, 2 ; Matth. xiii, 41, 42 ; Ap. xx, 13.) Le monde sera jugé, les justes sauvés et les méchants perdus. § « *Et il séparera, etc.* » Leur sort dépendra du jugement que Jésus portera sur leur conduite et sur leur état moral.

33. Et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

33. « *Et il mettra les brebis, etc.* » Les brebis représentent ici les justes ; parce qu'elles sont l'emblème de l'innocence et de la débonnairété. (Voy. Jean x, 7-14, 15, 16-27 ; Ps. c, 3 ; Lxxiv, 1 ; xxiii.) § « *A sa droite.* » La droite est la place d'honneur, celle des personnes élevées par leur dignité ou leurs vertus. (Voy. Eccl. x, 2 ; Eph. 1, 20 ; Ps. cx, 1 ; Act. 11, 25-33.) § « *Les boucs.* » Les méchants. (Voy. Ez. xxxiv, 17.) § « *Sa gauche.* » La place la moins honorable ; ici elle représente la condamnation. (Voy. Ez. x, 2.)

34. Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde.

34. « *Le Roi.* » Le seigneur Jésus, le roi de Sion et de l'univers entier, qui remplit ici les fonctions de juge. (Luc xix, 38 ; Jean xviii, 37 ; Ap. xvii, 14 ; xix, 16.) § « *Les bénis de mon père.* » Elevés à la félicité par mon père. (Voy. les Notes sur Matth. v, 3.) § « *Possédez en héritage le royaume.* »

Entrez en possession du royaume dont vous êtes les *héritiers*, ou soyez-y admis comme étant les enfants de Dieu. Les chrétiens sont souvent appelés les héritiers de Dieu. (Rom. viii, 17; Gal. iv, 6, 7; Hébr. 1, 14; I Jean iii, 2.) § « *Qui vous a été préparé*, etc. » Destiné. Depuis la fondation du monde, depuis le commencement. Dieu n'a point changé son plan, et leur a toujours *destiné* les récompenses qu'il leur accorde aujourd'hui. Il s'adresse à eux personnellement, et c'est aux *individus* qu'il accorde son salut, qui est toujours représenté comme un don de la libre grâce de Dieu, accordé aux individus selon son bon plaisir, selon son dessein éternel. (Rom. viii, 29, 30; Eph. 1, 4, 5-11, 12; II Thess. ii, 13; I Pierre 1, 2; Jean vi, 37.) Ce qui est juste, car : 1° par nature, tous les hommes sont également dignes de condamnation; 2° accorder une faveur aux uns n'est point nuire aux autres; lorsqu'aucun ne mérite rien. Faire grâce à un criminel n'est pas user de plus de sévérité envers d'autres condamnés. Les grands dons accordés à un Newton, à un Loke et à un Paul ne me font aucun tort. Si Dieu a bien fait de *donner* la vie éternelle à son peuple, il a bien fait de s'y déterminer d'avance; en d'autres termes, il s'est résolu à faire ce qui *était bon*. Ceux qui périssent *choisissent* eux-mêmes les voies qui mènent à la mort, et ne *veulent pas* être sauvés par les mérites de Jésus. Qui pourrait blâmer Dieu de ne pas les sauver contre leur gré? (Jean v, 40; Marc xvi, 15, 16.)

35. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli. 36. J'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venu vers moi.

35, 36. « *J'ai eu faim*. » L'union de Christ et des siens est la plus intime de toutes, et elle est figurée par le lien le plus étroit que nous connaissons. (Jean xv, 4, 5, 6; Eph. v, 23-32; I Cor. vi, 15.) Cette union n'est point matérielle, mais morale : c'est celle des sentiments, des intérêts, des plans et de la destinée; en d'autres termes, Jésus et son peuple ont les mêmes sentiments, aiment les mêmes objets, partagent les mêmes épreuves et héritent de la même félicité. (Jean xiv, 19; Ap. iii, 5-21; Rom. viii, 17.) Aussi Jésus considère-t-il comme fait à lui-même le bien que l'on fait aux siens, et le récompensera-t-il comme tel. (Matth. x, 40-42.) En témoignant de la bonté aux pauvres, aux nécessiteux et aux malades, les chrétiens montrent qu'ils possèdent l'esprit de leur maître, car il faisait de même sur la terre. Ils manifestent ainsi son attachement pour lui qui fut pauvre et nécessiteux, et enfin ils prouvent qu'ils sont préparés pour les Cieux. (I Jean iii, 14-17; Jacques ii, 1-5; Marc ix, 41. § « *J'étais étranger*. » Étranger signifie ici non-seulement un inconnu mais un voyageur. Dans l'Orient où les hôtelleries étaient fort rares, l'hospitalité était une grande vertu. (Voy. Gen. xviii, 1-8; Hébr. xiii, 2.) § « *Recueilli*. » Dans vos maisons, reçu avec bonté. § « *Nu*. » Pauvrement vêtu. Les Juifs appelaient *nus* les gens mal vêtus ou ne portant qu'une *tunique*. (Voy. les Notes sur Matth. v, 40; voy. aussi Act. xix, 16; Marc xiv, 51-52; Job xxii, 6; Es. lviii, 7.)

37. Alors les justes lui répondront, en disant : Seigneur, quand

est-ce que nous t'avons vu avoir faim, et que nous t'avons donné à manger; ou avoir soif, et que nous t'avons donné à boire? 38. Et quand est-ce que nous t'avons vu étranger, et que nous t'avons recueilli; ou nu, et que nous t'avons vêtu? 39. Ou quand est-ce que nous t'avons vu malade ou en prison, et que nous sommes venus vers toi?

37-39. « *Alors les justes, etc.* » Cette réponse témoigne de leur humilité; ils se sentent indignes de tels éloges, et comprennent que le peu qu'ils ont fait n'est rien comparé à ce qu'ils auraient dû faire, et qu'ils n'ont droit à aucune récompense. Peut-être les justes ne parleront-ils point ainsi au jour du jugement; mais ces paroles sont l'expression de ce qu'ils sentiront.

40. Et le roi répondant, leur dira : En vérité, je vous dis qu'en tant que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me l'avez fait à moi-même.

40. « *A l'un de ces plus petits.* » A ceux qui sont le plus obscurs, le plus pauvres, le plus inconnus, le plus méprisés. § « *Mes frères;* » par leur foi ou par leurs souffrances. (Voy. Hébr. II, 11; Matth. XII, 50.) Quelle condescendance et quelle bonté de la part du Juge du monde de récompenser ainsi nos œuvres, et de les considérer comme faites pour lui-même!

41. Alors il dira aussi à ceux qui seront à sa gauche : Maudits, retirez-vous de moi, et allez au feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges. 42. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez point donné à boire. 43. J'étais étranger, et vous ne m'avez point recueilli; j'ai été nu, et vous ne m'avez point vêtu; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez point visité. 44. Alors ceux-là aussi lui répondront, en disant : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim, ou avoir soif, ou être étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et que nous ne t'avons pas secouru?

41-44. « *A sa gauche.* » Les méchants. § « *Maudits.* » C'est-à-dire destinés aux peines éternelles qu'ils ont méritées. *Maudire* est exactement l'opposé de *bénir*. Cela signifie qu'ils ne participeront à aucune des bénédictions du Ciel, et seront soumis à des peines réelles et éternelles. § « *Au feu éternel.* » Le feu représente une souffrance extrême, car la mort par le feu est la plus cruelle. Cette image est sans doute empruntée aux feux qui brûlaient dans la vallée de Hinnom. (Voy. les notes sur Matth. V, 22.) On s'est souvent demandé si les impies seront effectivement tourmentés par les flammes. Mais il faut observer que : 1° cette image a pour but de nous convaincre de la certitude de peines de l'enfer, plutôt que du genre de ces peines; 2° l'image sous laquelle Jésus nous les représente est destinée à nous en inspirer l'effroi; c'est pourquoi il choisit le feu; 3° cette image était familière aux Juifs (Es. LXVI, 24.), et leur rendait par conséquent la pensée de Jésus mieux que toute autre; 4° il nous importe d'ailleurs peu de connaître l'espèce de tourments que souffriront les méchants. Le fait qu'ils seront éternellement punis d'une façon terrible devrait être suffi-

sant pour pousser tout homme à rechercher le salut. Mais comme les corps ressusciteront, il est assez naturel de penser que les peines seront corporelles aussi bien que morales, et que ces corps et ces âmes dépouillés de toute bénédiction souffriront éternellement de la réunion de toutes les douleurs qui rendent les hommes malheureux ici-bas. § « *Préparé au diable.* » Le diable est le prince des mauvais esprits. Ce lieu de tourment convient à *celui* qui s'est révolté contre Dieu. (Jude 6; Apoc. xii, 8, 9.) § « *Ses anges.* » Ses messagers, ses serviteurs, ou les âmes qu'il a entraînées dans sa rébellion, et qu'il emploie comme ses *agents* pour faire le mal. Ce nom peut s'appliquer à tous ceux qui le servent, qu'ils soient hommes ou anges. Il y a une différence essentielle entre ce que Jésus dit aux justes et ce qu'il dit aux méchants. Christ dit aux justes que le royaume leur a été destiné; et aux méchants que le feu n'a pas été préparé pour eux; mais pour une autre race d'êtres. Eux en hériteront pour avoir fait les œuvres du diable.

45. Alors il leur répondra, en disant : En vérité, je vous dis que, parce que vous n'avez point fait ces choses à l'un de ces plus petits, vous ne me l'avez point fait aussi.

45. « *Parce que vous ne l'avez pas fait, etc.* » En ne faisant aucun bien aux disciples du Sauveur, ils ont prouvé qu'ils ne sont pas animés de son esprit et n'ont point pour lui un amour véritable. Il est à remarquer qu'ils sont condamnés pour avoir *négligé leur devoir*. Ce n'est pas à dire qu'ils ne le furent pas aussi pour des péchés positifs (Voy. Rom. ii, 9; Eph. v, 5; Col. iii, 5, 6; I Cor. vi, 9, 10; Ap. xxi, 8; Ps. ix, 17.); mais Il les condamne publiquement pour leur manque de charité, parce que : 1° Il voulait donner la *prééminence* à cette vertu et engager ses disciples à la pratiquer; 2° rien ne dévoile mieux le véritable état du cœur que la pratique de la charité ou sa négligence, souvent aussi coupable que des crimes manifestes. Si l'on demande comment les païens, qui n'ont jamais entendu le nom de Christ, pourront être condamnés, nous répondrons : 1° que Christ reconnaît pour ses frères les pauvres, les étrangers et les malheureux de tous pays (Voy. ver. 40.); 2° qu'en négligeant les devoirs de la charité, les païens montrent qu'ils n'ont pas l'Esprit de Christ et ne lui sont pas semblables; 3° que ces devoirs sont clairement enseignés par la conscience, lumière naturelle, aussi bien que par la Révélation, et tout homme peut donc être condamné pour les avoir négligés; 4° les païens seront punis, non pour n'avoir pas cru en Christ, dont ils n'ont jamais entendu parler, mais pour leur mauvais esprit, leur mépris du devoir et leurs crimes manifestes; pour être différents de Christ, et dès lors impropres à jouir du Ciel. § « *A l'un de ces plus petits.* » Ceux qui sont à ma droite; mes frères, les rachetés.

46. Et ceux-ci s'en iront aux peines éternelles; mais les justes iront jouir de la vie éternelle.

46. « *Et ceux-ci, etc.* »; ces *personnes*. Beaucoup de partisans du salut universel ont prétendu que Dieu ne punirait que le *péché*. Christ dit que ceux qui sont à sa gauche s'en iront aux peines éternelles; il punit donc bien les *pécheurs* et non pas le *péché* qui, sans le coupable, est une idée

abstraite et ne saurait être puni. Il n'est quelque chose, qu'en devenant un acte du transgresseur. § « *Aux peines éternelles.* » Le mot *peines* ou tourments signifie le châtement infligé au crime. Ce mot ne se retrouve que dans (I Jean iv, 18.) Le verbe dont ce substantif dérive est employé deux fois (Act. iv, 21 ; II Pierre ii, 9) ; toujours il indique l'angoisse, la souffrance et le châtement, et non un état passif. Si ce mot n'exprime pas une peine positive, aucun mot ne pourrait rendre cette idée, que les méchants devraient souffrir. On a contesté l'éternité des peines ; nous n'avons point l'intention, dans ces *Notes*, d'entrer dans ce débat, mais seulement de fixer le sens des mots. A l'égard du mot *éternel*, employé dans ce passage, nous ferons observer que : 1° le sens littéral exprime l'idée d'éternité absolue, *être toujours* (Matt. xviii, 8 ; xix, 16 ; Marc iii, 29 ; Rom. ii, 7 ; Heb. v, 9.) ; 2° l'interprétation la plus évidente et la plus simple lui donne ce sens ; 3° Notre Sauveur n'aurait pu trouver d'expression plus *claire* et plus *propre* pour l'enseigner ; 4° aucune de toutes les confessions de foi qui ont jamais été faites n'ont enseigné plus clairement cette doctrine ; et si l'on peut atténuer la portée de cette déclaration, on peut aussi bien atténuer celle de toutes les confessions de foi qui ont déclaré leur croyance à l'éternité des peines ; 5° le Sauveur savait qu'il serait compris ainsi par les neuf dixièmes de ceux qui entendraient sa parole, et il n'a pu vouloir les induire en erreur ; 6° il savait quelle *crainte* et quel *effroi* causerait cette doctrine, et il était trop charitable pour vouloir effrayer les hommes inutilement ; 7° *Le mot employé ici pour annoncer l'éternité des peines est le même qui promet l'éternelle félicité aux justes.* L'une et l'autre de ces doctrines se prouvent et se détruisent par les *mêmes arguments* ; 8° cette vérité est confirmée par de nombreux passages des Écritures (II Thess. i, 7-9 ; Luc xvi, 26 ; Ap. xiv, 11 ; Ps. ix, 17 ; Es. xxxiii, 14 ; Marc xvi, 16 ; Jean iii, 36). § « *La vie éternelle.* » Par son péché, l'homme est tombé dans la mort temporelle, spirituelle et éternelle. Christ, par sa venue et par son sacrifice, a détruit cette condamnation et mis en évidence la vie et l'immortalité. (II Tim. i, 10.) *La vie* signifie ici, non-seulement la délivrance de la mort, mais une sainteté et un bonheur éternels.

---

 CHAPITRE XXVI.

1. Et il arriva que quand Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples :

1-16. (Voy. aussi Marc xiv, 1-11 ; Luc xii, 1-6 ; Jean xii, 1-7.)

2. Vous savez que la *fête de Pâque* est dans deux jours ; et le Fils de l'homme va être livré pour être crucifié.

2. « *La fête de Pâque est dans deux jours.* » (Voy. les *Notes* sur Matth. xii, 1-8.) La fête de Pâque se célébrait pour conserver parmi les Juifs le souvenir de leur délivrance de la servitude d'Égypte, et de la conservation

de leurs premiers-nés, alors que tous ceux des Égyptiens périrent. (Ex. xii, 13.) On la célébrait durant huit jours, savoir depuis le 15 jusqu'au 24 du mois d'Abid ou de Nisan (avril.) (Ex. xii, 15-20; xxiii, 15.) Durant tout ce temps le peuple ne mangeait que d'un pain sans levain, ce qui faisait aussi donner à la fête le nom de *fête des pains sans levain*. (Ex. xii, 18; Lévi. xxiii, 6.) Au soir du quatorzième jour, chaque famille avait le plus grand soin de détruire tout le levain demeuré dans la maison. Saint Paul fait allusion à cette coutume dans I Cor. v, 7. Au dixième jour de ce mois le chef de la famille mettait à part un chevreau ou un agneau de l'année (Ex. xii, 1-6.), qu'on immolait devant l'autel au quatorzième jour. (Deut. xvi, 2-5, 6.) On faisait ordinairement ce sacrifice vers trois heures de l'après-midi. En Égypte on avait arrosé de ce sang les linteaux des portes; plus tard le sacrificateur le répandit au pied de l'autel. (Ex. xii, 7.) L'agneau, ainsi immolé, était rôti tout entier; deux broches, dont l'une le traversait en long et l'autre en large, se croisaient près des jambes de devant, en sorte que l'animal était pour ainsi dire crucifié. Pas un de ses os ne devait être brisé, circonstance qui se retrouve dans les souffrances de Jésus, notre pàque. (Jean xix, 36; I Cor. v, 7.) On servait l'agneau, ainsi rôti, avec des herbes sauvages et amères. Pas moins de dix personnes et pas plus de vingt ne pouvaient assister à ces repas sacrés. Lorsqu'ils sortirent d'Égypte, les Israélites avaient mangé ce repas, ayant les reins ceints et des sandales aux pieds, pour représenter la hâte avec laquelle ils quittaient le pays de la servitude; cette coutume fut conservée pendant un certain temps. Voici quel était l'ordre que l'on observait à ces repas : On les commençait en buvant une coupe de vin mélangé d'eau, après avoir rendu grâce à Dieu. C'est ce qu'on nommait la *première coupe*. Puis on se lavait les mains en récitant une courte formule d'action de grâce, après quoi l'on servait les herbes amères, les pains sans levain, l'agneau et une sauce épaisse faite avec des dattes, des figues, des raisins secs, du vinaigre, etc. Ils mangeaient une petite portion de ces herbes en répétant une troisième action de grâce; après quoi on emportait les plats, et on plaçait de nouveau une coupe de vin devant chaque convive. Les plats étaient emportés, dit-on, afin d'exciter la curiosité des enfants, et d'avoir ainsi l'occasion de leur expliquer l'origine de ces cérémonies. (Voy. Ex. xii, 26, 27.) Celui qui présidait racontait alors l'histoire de la servitude des Israélites en Égypte; celle de leur délivrance et l'institution de la pàque; ensuite on rapportait les plats, et il prononçait ces paroles : « C'est ici la pàque que nous mangeons en mémoire de ce que le Seigneur épargna les maisons de nos pères en Égypte, » puis élevant les herbes et les pains sans levain, il leur rappelait que les premières représentaient l'*amertume* de la servitude, et les derniers la promptitude de leur délivrance. Cela fait, il récitait les psaumes 113 et 114, présentait à Dieu une courte prière, et tous les convives buvaient le vin qu'on avait mis devant eux. C'était la *seconde coupe*. On se lavait de nouveau les mains, et prenait le repas avec les formes accoutumées. On se lavait encore les mains, et buvait une nouvelle coupe appelée la *coupe des bénédictions*, parce que, en la prenant, le chef de famille offrait d'une manière particulière à Dieu des actions de grâce pour sa bonté. On suppose que ce fut en prenant cette dernière coupe que Notre Sauveur institua la cène appelée par saint Paul la *coupe des bénédictions*. (I Cor. x, 16.) Avant de se séparer l'on vidait une quatrième coupe nommée *hallel*, parce qu'on avait coutume

de répéter en même temps le *hallel* mineur, c'est-à-dire les psaumes 115, 116, 117 et 118. Nous voyons que, conformément à cette coutume, le Sauveur et ses disciples chantèrent une hymne avant de se rendre au mont des Oliviers. (Ver. 30.) Il est probable que Jésus se conforma à tous ces rites des Juifs : mais en le faisant au moment où le type allait être remplacé par la réalité, il institua la cène, et fit ainsi cesser l'obligation de célébrer la pâque.

§ « *Le Fils de l'homme sera livré.* » Jésus ne veut pas dire que les apôtres fussent alors informés qu'il serait livré; mais seulement qu'ils savaient que la pâque était proche, et c'est alors qu'il leur annonce qu'on le livrerait.

§ « *Pour être crucifié.* » (Voy. les Notes sur Matth. ix, 1-8.)

3. Alors les principaux sacrificateurs, et les scribes, et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la salle du souverain sacrificateur, appelé Caïphe.

3. « *Alors les principaux sacrificateurs, etc.* » Ce fut une assemblée du grand Conseil ou Sanhédrin. (Voy. les Notes sur Matth. v, 22.) § « *Dans la salle.* » Le mot original désigne une grande cour au centre de l'édifice. (Voy. Note ix, 4-8.) Cependant il peut se rapporter au palais lui-même. § « *Du souverain sacrificateur.* » Office qu'Aaron avait occupé le premier. (Ex. xxviii) et qui avait commencé par être héréditaire. (Nomb. iii, 40.) 160 ans avant Jésus-Christ, Antiochus Épiphane, lorsqu'il devint maître de la Judée, vendit cette dignité au plus offrant. L'an 152 avant Jésus-Christ, Alexandre, roi de Syrie, la conféra à Jonathan (I Mach. x, 18-20.) dont le frère, Simon, fut plus tard créé, par les Juifs, prince et sacrificateur. Sa postérité occupa à la fois le trône et la souveraine sacrificature, jusqu'à ce que Hérode disposât de cet office, et légua ce privilège aux Romains. Jamais les souverains sacrificateurs n'avaient été changés aussi souvent que du temps du Sauveur. C'est pourquoi il est dit que Caïphe était souverain sacrificateur cette année-là. (Jean xi, 51.) Ceux qui avaient rempli ces fonctions en conservaient le titre. Aussi il est parfois parlé de plus d'un souverain sacrificateur à la fois, quoiqu'il n'y en eût qu'un seul en fonction.

4. Et tinrent conseil ensemble pour se saisir de Jésus par finesse, afin de le faire mourir.

4. « *Par finesse* » ; par tromperie, et à l'insu du peuple. Jésus était généralement considéré comme un grand prophète, et même comme le Messie; aussi le Sanhédrin n'osait-il pas se saisir de lui publiquement, de crainte que la multitude se soulevant, ne le délivrât de leurs mains. Ils connaissaient probablement qu'il passait les nuits hors de la ville, à Béthanie, ou dans tel autre lieu, et il leur fallut avoir recours à la ruse pour savoir où le saisir.

5. Mais ils disaient : Que ce ne soit point durant la fête, de peur qu'il ne se fasse quelque émotion parmi le peuple.

5. « *Que ce ne soit point durant la fête.* » La fête durait sept jours; de grandes multitudes, venues de toutes les parties de la Judée, y assistaient. On prétend que, dans de tels jours, Jérusalem contenait jusqu'à *trois millions d'hommes*. Souvent des tumultes et des séditions s'élevaient parmi

cette foule; aussi était-ce avec raison que le Sanhédrin craignait d'exciter un multe, s'il arrêtait en plein jour, pour le mettre à mort, un homme aussi populaire que Jésus.

6. Et comme Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux.

6. « *A Béthanie.* » (Voy. les Notes sur le chap. xxi, 1.) § *Simon le lépreux.* » (Voy. les Notes sur Matt. viii, 1.) Il était contraire à la Loi de manger avec des personnes qui avaient la lèpre; il est donc plus que probable que ce Simon en avait été guéri, peut-être par le Seigneur lui-même. Jean (xii, 1.) dit que Lazare, qui avait été ressuscité d'entre les morts, se trouvait là. Peut-être était-il le parent de Simon, et vivaient-ils ensemble. Plus loin, il dit que Jésus y soupa, et que Marthe servait. Jean place ce récit six jours avant la Pâque, tandis que d'après saint Marc et saint Matthieu, ces événements semblent n'avoir eu lieu que *deux jours* avant la fête et *après* la purification du Temple. Mais il faut remarquer que : 1° Marc et Matthieu négligent souvent de rapporter les faits dans l'ordre chronologique; 2° ils ne *précisent* pas le temps, mais disent simplement que Jésus fut oint par Marie *pendant* qu'il était à Béthanie; 3° Matthieu rapporte cette circonstance dans cet endroit, afin de donner un récit *suivi* de la conduite de Judas. Judas murmurait de la prodigalité de Marie (Jean xii, 4.), et l'un des effets de son indignation, semble-t-il, fut de trahir son Seigneur.

7. Il vint à lui une femme qui avait un vase d'albâtre plein d'un parfum de grand prix, et qui le répandit sur sa tête, lorsqu'il était à table.

7. « *Il vint à lui une femme.* » Marie, sœur de Lazare et de Marthe. (Jean xii, 3.) § « *Qui avait un vase d'albâtre.* » L'albâtre est une espèce de marbre remarquable par sa légèreté, d'un beau blanc et transparent. Les anciens s'en servaient pour contenir des parfums. § « *Plein d'un parfum de grand prix.* » Marc xiv, 3 et Jean xii, 3 disent que c'était de l'huile de nard. On l'extrayait des racines et quelquefois aussi de la tige d'une herbe qui croît dans les Indes. Cette huile était liquide, et répandait une odeur très-agréable. (Voy. le Cant. 1, 12.) Les anciens étaient dans l'habitude d'*oindre* et de *parfumer* leurs corps, et le nard était le plus estimé de leurs parfums. Jean dit qu'il a y en avait une *livre*. (xii, 3.) La *livre* en usage parmi les Romains était de douze onces. Cette abondance ressort aussi des paroles de Judas qui dit qu'on aurait pu le vendre 300 deniers, (200 francs.) Comme aussi du fait que la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum. § « *Et qui la répandit sur sa tête.* » On oignait surtout les cheveux. Jean dit qu'elle répandit le parfum sur les pieds de Jésus, et les essuya avec sa chevelure. Il n'y a pas là de contradiction. Probablement en versa-t-elle sur sa tête et sur ses pieds. Marc et Matthieu racontent la première de ces circonstances. Jean, écrivant plus tard, rapporte celle qu'ils ont omise. Il était assez commun d'oindre la tête; mais verser du parfum sur les pieds est une preuve d'humilité et d'attachement au Sauveur digne d'être mentionnée. § « *Lorsqu'il était à table.* » A souper. L'original dit : lorsqu'il était *couché* à table; car les Anciens ne prenaient pas leurs repas

étant *assis*; mais *étendus*. (Voy. les Notes sur Matth. xxiii, 6.) Elle se mit *derrière lui*, et se penchant sur la couche, répandit l'huile sur la tête et les pieds du Sauveur; probablement se mit-elle à genoux pour les essuyer avec ses cheveux.

8. Mais ses disciples voyant cela, en furent indignés, et dirent :  
A quoi sert cette perte.

8. « *En furent indignés.* » Jean dit que *Judas exprima* son indignation que, probablement, les autres disciples *ressentirent* en silence. Judas s'en indigna parce qu'il portait la bourse où l'on mettait tous les dons offerts au Sauveur et à ses disciples. Il était larron, et à ce qu'il paraît, dans l'habitude d'employer à son usage particulier, ce qui était destiné à tous. Le trait dominant du caractère de Judas était *l'avarice*, et il ne négligeait aucune occasion de se procurer de l'argent. Que les avares apprennent par son exemple où peut les mener leur basse passion. Elle entraîna Judas jusqu'à commettre le crime affreux de trahir son maître, et toujours l'avarice conduit à de grands péchés ceux qu'elle domine. Une grande partie des crimes sont causés par elle, et depuis Judas jusqu'à nos jours ce péché a fait trahir le Sauveur par beaucoup de ceux qui se disaient ses disciples. § « *Cette perte.* » Il ne comprenaient pas à quoi servait ce parfum ainsi répandu, et ils ne virent là qu'une prodigalité.

9. Car ce parfum pouvait être vendu beaucoup, et être donné aux pauvres.

9. « *Pouvait être vendu beaucoup.* » Marc et Jean disent 300 deniers (environ 200 francs.) C'était à leurs yeux une grande somme. Marc dit qu'ils murmuraient contre Marie; par conséquent aussi contre le Sauveur qui la laissait agir ainsi. Cependant ils n'avaient aucune raison de la blâmer, puisque ce parfum *appartenait* à cette femme, et qu'elle ne devait compte qu'à *Dieu* de l'usage qu'elle faisait de son bien. Ainsi les chrétiens sont libres de disposer de leur fortune comme il leur plaît, soit qu'ils veuillent faire prêcher l'Évangile aux païens, distribuer la Bible ou secourir les pauvres. Comme Judas, le monde s'indigne alors et regarde comme *perdu* l'argent ainsi dépensé. Mais quoi qu'en puisse dire un monde avare, *le seul usage* qu'un chrétien puisse faire de sa fortune est de l'employer selon la volonté du Seigneur, et il se trouvera en définitive que cet argent n'aura point été perdu.

10. Mais Jésus connaissant cela, leur dit : Pourquoi donnez-vous du déplaisir à cette femme? car elle a fait une bonne action envers moi.

10. « *Pourquoi donnez-vous du déplaisir à cette femme?* » C'est-à-dire pourquoi la troublez-vous en lui faisant entendre qu'elle a tort? § « *Elle a fait une bonne action envers moi.* » Elle l'a accomplie dans la reconnaissance de son cœur et par amour. C'était encore une bonne œuvre comme préparation à sa sépulture. (Ver. 12.)

11. Parce que vous aurez toujours des pauvres avec vous, mais

vous ne m'aurez pas toujours. 12. Car ce qu'elle a répandu de parfum sur mon corps, elle l'a fait pour l'appareil de ma sépulture.

11, 12. « *Parce que vous aurez toujours, etc.* » Marc ajoute : « Et vous leur pourrez faire du bien. » Ils avaient raison de songer aux pauvres, car la Loi en faisait un devoir, (Voy. Ps. xli, 1; Prov. xix, 21; xxix, 7; Gal. ii, 40.) dont le Sauveur fit encore mieux sentir l'importance. Mais chaque devoir a son temps; le devoir du moment était celui que Marie accomplissait. § « *Vous ne m'aurez pas toujours.* » Il fait ici allusion à sa mort et à son départ pour le Ciel. Il devait demeurer leur Sauveur et leur ami, mais dorénavant sa présence corporelle ne permettrait plus aux siens de l'honorer de cette manière. § *Elle l'a fait pour l'appareil de ma sépulture.* » L'on ne saurait supposer que Marie connût mieux que les apôtres le moment de la mort de Jésus, ni qu'elle eût l'intention d'honorer ainsi sa fin, mais c'était un témoignage d'amour et de respect. Jésus fait ici allusion à sa mort prochaine et à l'usage qu'avaient les Anciens d'embaumer les corps avant de les déposer dans la tombe.

13. En vérité, je vous dis que dans tous les endroits du monde où cet évangile sera prêché, ce qu'elle a fait sera aussi récit en mémoire d'elle.

13. « *En mémoire d'elle.* » Il est bon que le souvenir des actions pieuses soit conservé.

14. Alors l'un des douze, appelé Judas Iscariot, s'en alla vers les principaux sacrificateurs.

14. « *L'un des douze, etc.* » Luc dit que Satan entra en Judas; c'est-à-dire que Satan le tenta et l'excita au mal en faisant appel à son avarice, sa passion dominante. Il lui montra dans cette trahison l'occasion de faire une fortune rapide. § « *Judas Iscariot.* » (Voy. les Notes sur Matth. x, 4.) § « *Vers les principaux sacrificateurs.* » Ou ceux qui l'avaient été; les chefs du Sanhédrin. Luc ajoute qu'il alla aussi vers les capitaines du Temple. (xxii, 4.) Il était nécessaire à cause des grandes richesses que renfermaient le Temple et de sa sainteté, de le garder durant la nuit. Ceux qui remplissaient cette fonction se nommaient capitaines. (Act. iv, 1.) Ordinairement choisis parmi les Lévites, ces hommes vivaient dans des rapports intimes avec les sacrificateurs, et c'est à eux que Judas vint offrir de trahir Jésus, peut-être s'adressa-t-il à chacun séparément afin de gagner davantage.

15. Et leur dit : Que me voulez-vous donner, et je vous le livrerai? Et ils lui comptèrent trente pièces d'argent.

15. « *Et ils convinrent de lui donner.* » Marc dit qu'ils lui promirent de lui donner de l'argent. Ils ne le payèrent pas tout de suite de peur d'être trompés par lui. Mais seulement lorsqu'il eut livré Jésus, et avant qu'il comprit toute l'étendue de son crime. § « *Trente pièces d'argent.* » Marc et Luc ne font pas mention de la somme; ils disent simplement qu'ils lui donnèrent de l'argent. Trente pièces étaient le prix d'un esclave. (Voy. Ez. xxi, 32.) Probablement fixèrent-ils cette somme pour montrer le mépris qu'ils faisaient de Jésus, et comprirent-ils que l'avarice de Judas

l'engagerait à trahir son maître pour une somme quelconque. Ce qu'on nommait ordinairement une pièce d'argent était le sicle. Ces trente pièces valaient environ 175 francs.

16. Et dès lors, il cherchait une occasion pour le livrer.

16. « *Il cherchait une occasion de le livrer.* » Luc ajoute : en l'absence de la multitude. « La principale difficulté était de le livrer à l'insu du peuple, de façon à ne pas exciter de tumulte. § « *De le livrer.* » Entre les mains de ses ennemis en abusant de sa confiance, et tout en se disant son ami.

17. Or le premier jour des pains sans levain, les disciples vinrent à Jésus, en lui disant : Où veux-tu que nous t'apprêtions à manger la pâque?

17-19. (Voy. aussi Marc xiv, 12-16; Luc xxii, 7-13.)

17. « *Le premier jour.* » La fête durait huit jours en comptant celui où l'on immolait l'agneau pascal, (Ez. xii, 15.) ce qui avait lieu au quatorzième jour du mois d'Abib, correspondant à une partie des mois de mars et d'avril. § « *Des pains sans levain.* » Parce que dans ces jours on ne mangeait pas de pain levé. Luc dit : dans lequel on immolait la pâque ou l'agneau pascal, que l'on devait manger. Le mot traduit par *pâque* signifie d'ordinaire l'agneau pascal plutôt que la fête. Voyez Ez. xx, 43; Nomb. ix, 11; Jean xviii, 28; I Cor. v, 7, où il est dit : Christ, notre pâque, a été immolé pour nous. Il est appelé ainsi à cause de son innocence et parce qu'il a été offert en sacrifice pour nos péchés.

18. Et il répondit : Allez à la ville, vers un tel, et dites-lui : Le Maître dit : Mon temps est proche, je ferai la pâque chez toi avec mes disciples.

18. « *Allez à la ville vers un tel.* » Jérusalem est appelée la *ville* à cause de son importance. Luc dit qu'il y envoya Pierre et Jean. Jésus ne semble pas leur avoir nommé celui qu'ils devaient rencontrer; et qui sans doute était un disciple; Il leur dit qu'ils le reconnaîtront à la cruche d'eau qu'il portera. Il ne leur indique pas non plus la maison dans laquelle ils devaient le suivre de crainte que Judas, averti d'avance, ne pût l'y faire saisir, ce qui aurait nécessairement amené du tumulte. Bien que Jésus fût certain qu'il ne serait pas saisi avant l'heure fixée par son Père, Il n'en prend pas moins des mesures comme si cela était possible. Les indications qu'Il donne à ses disciples prouvent sa toute-puissance, car au milieu de la foule immense qui parcourait la ville, il était impossible de savoir que les apôtres rencontreraient un homme portant une cruche d'eau, sans avoir la connaissance de toutes choses, et sans être divin. § « *Le maître dit :* » C'est sans doute le nom que Jésus apprenait à ses disciples à lui donner, et celui par lequel ils le désignaient entre eux, nouvel indice que l'homme qui le reconnaîtrait à cette désignation était un disciple. (Voy. Matth. xxiii, 8, 10.) Littéralement ce mot signifie *celui qui enseigne* par opposition aux *disciples*, et non le *maître* par opposition au *serviteur* ou à l'*esclave*. § « *Mon temps est proche.* » Soit le temps où Il devait manger la pâque ou celui de sa mort. Beaucoup de personnes ont pensé que, d'accord avec la partie des

Juifs qui rejetaient la tradition, Jésus mangeait la pâque un jour avant les autres. Les pharisiens avaient imaginé plusieurs manières de s'assurer du moment où commençait le mois. Ils plaçaient des sentinelles sur le haut du Temple pour épier les premières lueurs de la nouvelle lune; ils interrogeaient minutieusement ces témoins, et cherchaient aussi à s'assurer du moment précis par des calculs astronomiques. D'autres pensaient que le mois ne commençait que lors que la lune était *visible*; de là cette divergence quant au jour où l'on mangeait l'agneau. On se fonde sur les raisons suivantes pour croire que Jésus avance d'un jour la célébration de la pâque: 1° Parce qu'il est dit qu'au jour où Jésus fut crucifié, par conséquent le lendemain de celui auquel il avait mangé la pâque, les principaux sacrificateurs ne voulurent point entrer dans le prétoire de peur de se souiller, et de ne pouvoir ainsi *manger ce jour-là l'agneau pascal*; 2° Dans Jean (xix, 14.), le jour de la crucifixion est appelé celui de *la préparation de la pâque*, c'est-à-dire celui où l'on préparait l'agneau qui devait être mangé le soir; 3° Dans Jean (xix, 31.), le jour que Jésus passa dans le tombeau est nommé le *grand jour* du sabbat, c'est-à-dire le lendemain de l'immolation de la pâque et le premier jour de fête. Cependant le Sauveur avait célébré la pâque *deux* jours auparavant. Si cette opinion est juste, ces paroles: *mon temps est proche*, se rapportent à la célébration de la pâque. Elles peuvent néanmoins se rapporter aussi à *sa mort*. Peut-être l'homme chez qui Jésus devait prendre ce dernier repas, était-il un disciple secret, et le Seigneur voulut-il se rendre chez lui afin de l'instruire plus particulièrement de sa mort. Marc et Luc ajoutent qu'il devait leur montrer « une chambre haute ornée et préparée. » D'anciens auteurs nous disent qu'au temps des grandes fêtes, toutes les maisons de Jérusalem s'ouvraient pour recevoir des hôtes; il n'est donc pas étonnant que cette chambre ait été préparée d'avance. Il serait possible aussi que Jésus eût averti cet homme de son arrivée à l'insu des disciples. Le mot traduit par *orné*, signifie proprement couverte de tapis, et garnie de lits sur lesquels on se couchait autour de la table en Orient. (Voy. les Notes sur Matth. xxix, 6.)

19. Et les disciples firent comme Jésus leur avait ordonné, et préparèrent la pâque.

19. « *Préparèrent la pâque.* » Ils durent se procurer un des agneaux qui se vendaient en grand nombre dans le Temple; le faire immoler par les sacrificateurs, le rôtir, et préparer les herbes amères, les pains sans levain, etc. Il paraît que deux d'entre eux se chargèrent de ces soins en l'absence de Jésus et des autres disciples.

20. Or quand le soir fut venu, il se mit à table avec les douze.

20. « *Quand le soir fut venu.* » On tuait l'agneau entre les deux vèpres. (Ex. xii, 6.) (Hébreu), c'est-à-dire entre trois heures de l'après midi et neuf heures du soir. Les Juifs divisaient la soirée en deux vèpres, l'une qui durait de trois heures au coucher du soleil, l'autre de ce moment-là jusqu'à neuf heures du soir. D'ordinaire on mangeait l'agneau pascal *après* le coucher du soleil, et souvent tard dans la soirée. (Ex. xii, 8.) § « *Il se mit à table.* » Dans l'origine, on prenait ce repas debout, le bâton à la main en mémoire de la hâte qu'avaient mise leurs pères de sortir de l'Égypte; mais

il paraît que, plus tard, on s'étendit pour prendre ce repas comme pour les autres. Pendant qu'ils étaient à table, les disciples eurent une dispute pour savoir lequel serait le plus grand. (Voy. les Notes sur Luc xxii, 24-30.) Ce fut à ce moment-là, et avant d'instituer la cène que Jésus lava les pieds de ses disciples pour leur donner un exemple d'humilité. (Voy. les Notes sur Jean xiii, 4-20.)

21. Et comme ils mangeaient, il leur dit : En vérité, je vous dis que l'un de vous me trahira.

21-24. « *Et comme ils mangeaient, etc.* » Le même récit se trouve dans (Marc xix, 18-21; Luc xxii, 21-23; Jean xiii, 21, 22.) Jean dit qu'avant de déclarer que l'un d'entre eux le trahirait. *Jésus fut ému en son esprit; il souffrait profondément* à la pensée du crime qu'allait commettre Judas, et à la perspective de ses propres douleurs.

22. Et ils en furent fort attristés, et chacun d'eux commença à lui dire : Seigneur, est-ce moi ?

22. « *Et ils furent fort contristés.* » Jean dit qu'ils se regardaient les uns les autres avec anxiété, bien qu'aucun d'eux, Judas excepté, ne se sentit capable d'un tel crime. Ils s'examinèrent néanmoins pour voir s'il pouvait être question d'eux. Cela prouvait leur innocence, leur attachement pour Jésus, et combien ils ressentaient douloureusement le moindre soupçon de sa part. Ils désiraient se connaître eux-mêmes, comme le doit tout vrai chrétien. Judas seul demeura silencieux, et ne répéta la question des autres qu'après avoir été désigné comme le coupable. (Ver. 25.) Cela nous montre : 1° qu'un cœur coupable est lent à se connaître; 2° qu'il fuit la lumière; 3° il désire cacher ses intentions; 4° que la certitude seule que le Seigneur avait pénétré son secret, put engager Judas à lui faire cette question. Les coupables voudraient pouvoir cacher leurs crimes pour toujours. L'innocent est prompt à se croire en faute. Sa conscience est délicate, et il craint toujours qu'un mauvais sentiment ne se soit, à son insu, glissé dans son cœur.

23. Mais il leur répondit, et dit : Celui qui a mis sa main au plat pour tremper avec moi, c'est celui qui me trahira.

23. « *Celui qui a mis la main au plat pour tremper avec moi* » Il est probable que le plat auquel il est fait allusion ici était le mélange déjà mentionné de raisins secs, de vinaigre et d'autres ingrédients, qui représentait, disaient-ils, la terre glaise dont les Israélites faisaient des briques en Égypte, et leur rappelait leur dure servitude. Il ressort évidemment de là que Judas était placé à table bien près du Sauveur. Jean ajoute (xiii, 23-30.) que lui-même était couché sur le sein de Jésus, et que Pierre lui ayant fait signe de demander qui serait le coupable, il répondit que c'était celui auquel il donnerait un *morceau trempé*, c'est-à-dire, un morceau de pain ou de viande trempé dans ce plat. Judas sortit aussitôt après l'avoir pris, et par conséquent ne fut pas témoin de l'institution de la cène.

24. Or le Fils de l'homme s'en va, selon qu'il est écrit de lui;

mais malheur à cet homme par qui le Fils de l'homme est trahi; il eût été bon à cet homme-là de n'être point né.

24. « Or, le Fils de l'homme s'en va. » Le Messie, le Christ. (Voy. les Notes sur Matth. viii, 20.) § « S'en va. » Meurt ou est près de mourir. Les Hébreux parlaient souvent ainsi de la mort. (Ps. xxxix, 13; Gen. xv, 2.) § « Selon qu'il est écrit. » Écrit ou prophétisé dans l'Ancien-Testament. (Comp. Ps. xlii, 9; avec Jean xiii, 18. Voy. aussi Daniel ix, 26, 27; És. liii, 4-9.) Luc (xxii, 22.) dit : *selon ce qui était déterminé*. En grec : *selon ce qui avait été fixé par engagement*; engagement pris par Dieu avec lui-même. Si la volonté de Dieu n'avait pas été de donner son Fils pour le péché, la mort du Sauveur n'aurait pas pu être prédite. Dans Act. ii, 23. il est dit qu'il fut livré par « le Conseil défini et la Providence de Dieu. » § « Mais malheur à cet homme, etc. » Le crime est effrayant et la punition ne le sera pas moins. La parole qui suit peint l'excès de son malheur. § « Il eût été bon à cet homme, etc. » Ou il lui serait bon d'être désormais anéanti. Cette expression était proverbiale parmi les Juifs. Appliquée à Judas, elle nous apprend : 1° que son crime était immense; 2° que la punition qu'il méritait l'atteindrait infailliblement; 3° que s'il n'avait pas mérité ce châtement, il ne lui serait pas infligé, et 4° que sa punition serait éternelle. S'il devait un jour, après de longues souffrances, échanger l'enfer pour le Ciel, sa félicité sans fin dépasserait tellement ses souffrances, qu'il ne serait pas vrai de dire qu'il eût mieux valu pour lui n'être jamais né. au contraire, l'existence serait une bénédiction pour lui. Ainsi, pour un méchant, du moins, les peines de l'enfer seront éternelles, et si cela est vrai d'un homme, cela doit être vrai de tous les autres pécheurs condamnés. Si l'on demande comment le crime de Judas pouvait être si grand, puisque la mort du Sauveur était déterminée d'avance, ou même comment ce pouvait être un crime, nous répondrons : 1° Le crime doit être considéré en lui-même, et non par rapport aux desseins de Dieu. C'était une violation de tous ses devoirs envers Dieu et le Seigneur Jésus; une horrible ingratitude, une basse convoitise et une abominable trahison. Comme tel, son crime méritait d'être puni; 2° La Providence de Dieu ne forçait point Judas d'agir ainsi; il le fit librement, et ne suivit que les conseils de son méchant cœur; 3° Ni la prévision, ni même le désir de notre part qu'une chose ait lieu, n'en changent la nature pour un autre qui l'accomplit; 4° Dieu, le souverain Juge, nous dit que la crucifixion et toutes les circonstances qui l'ont accompagnée ont été accomplies *par les mains des méchants*. (Act. ii, 23.) La punition de Judas nous prouve aussi que les hommes ne peuvent invoquer les décrets de Dieu pour excuser leurs crimes, car la profondeur de ses décrets immuables ne change point la nature de nos actions, et ne préservera pas le pécheur du châtement qu'elles méritent.

25. Et Judas, qui le trahissait, répondant, dit : Maître, est-ce moi? Jésus lui dit : Tu l'as dit.

25. « Tu l'as dit. » Il en est ainsi; tu es le coupable. (Comp. le verset 64 de ce chapitre avec Marc xix, 62.)

26. Et comme ils mangeaient, Jésus prit le pain, et après qu'il

eut béni Dieu, il le rompit, et le donna à ses disciples, et leur dit : Prenez, mangez ; ceci est mon corps.

26-30. (Voy. aussi Marc xiv, 22-26; Luc xxii, 15-20; I Cor. xi, 23-25.)

26. « *Et comme ils mangeaient.* » L'agneau pascal vers la fin du souper. Luc ajoute qu'au moment d'instituer la cène, Jésus dit à ses disciples : « J'ai fort désiré de manger cet agneau de pâque avec vous avant que je souffre. » Sans doute afin : 1° d'instituer la cène, comme mémorial perpétuel de ses souffrances ; 2° de fortifier les apôtres contre les épreuves qui les attendaient ; 3° de leur expliquer le vrai sens de la pâque, et 4° de passer encore quelques moments à servir et à louer Dieu avec ses disciples. Tout chrétien près de mourir, recherchera avec plus d'ardeur la communion de Dieu et de ses frères. § « *Jésus prit du pain.* » Le pain sans levain, mince comme un gâteau et facile à rompre. § « *Et rendit grâce.* » (Comp. Luc ix, 16, et Jean vi, 11.) D'après Philon et les rabbins, les Juifs ne mangeaient point sans rendre grâce à Dieu, surtout en prenant le pain et le vin de la pâque. § « *Il le rompit.* » Pour représenter ses souffrances et son corps rompu pour nos péchés. (Voy. I Cor. xi, 24.) § « *Ceci est mon corps,* » représente mon corps ; cela vous rappellera qu'ainsi mon corps a été meurtri et déchiré pour vos péchés ; non cependant que le corps de Jésus ait été rompu de la même manière. Rien de plus absurde que de croire, comme les catholiques, que Jésus étant là vivant, ait voulu dire que ce pain fût devenu son corps et son sang. Cette manière de s'exprimer était commune parmi les Juifs, et Moïse emploie la même forme de langage en instituant la pâque. (Ec. xii, 11.) « Ceci (l'agneau) est la pâque (ou le passage) de l'Éternel ; » c'est-à-dire, ce festin et cet agneau représentent le passage de l'Éternel en Égypte et vous feront souvenir que Dieu vous épargna. Il n'est pas nécessaire de remarquer que cette expression n'est ici que figurée. Saint Paul et saint Luc disent : « Ceci est mon corps rompu pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. » Ces paroles indiquent assez quel est le but de ce sacrement. Il doit nous rappeler d'une manière plus vive la mort et les souffrances de Christ. Dans de nombreux passages est signifie représente. (Voy. Matth. xiii, 37; Gen. xli, 20; Jean xv, 1-5; Gen. xvii, 10.)

27. Puis ayant pris la coupe, et rendu grâces, il la leur donna, en leur disant : Buvez-en tous.

27. « *Puis ayant pris la coupe.* » La coupe nommée hallel ou des bénédictions, parce qu'en la buvant on répétait les psaumes par lesquels se terminait le repas. (Voy. ver. 30.) Luc dit qu'il prit cette coupe après le souper. Il leur partagea le pain pendant le repas et leur distribua la coupe après qu'ils eurent achevé de manger. § « *Et rendu grâces.* » (Voy. les Notes du ver. 26.)

28. Car ceci est mon sang, le sang du Nouveau-Testament, qui est répandu pour plusieurs en rémission des péchés.

28. « *Car ceci est mon sang.* » Ceci représente mon sang : comme le pain représentait son corps. Luc et Marc ajoutent ce que Matthieu a omis. § « *Cette coupe est le sang du Nouveau-Testament, de la nouvelle alliance en mon sang.* » Cela ne s'entend pas de la coupe même, mais du vin

qu'elle renfermait. *L'ancienne* alliance avait été faite avec les Juifs par l'aspersion du sang des victimes. (Voy. Ex. xxiv, 8.) « Moïse prit donc du sang et le répandit sur le peuple, et il dit : Voici le sang de l'alliance, etc. » Jésus fait allusion à ces paroles lorsqu'il dit : Cette coupe est la *NOUVELLE alliance* en mon sang; c'est-à-dire cette alliance est *scellée* ou *ratifiée* et *sanctionnée par mon sang*. Autrefois on scellait les alliances ou les contrats en immolant une victime, emblème de la peine qu'encourrait celui qui viendrait à rompre son engagement. De même Jésus nous apprend que la nouvelle alliance, l'économie évangélique, a été scellée par son sang. § « *Répandu pour plusieurs en rémission des péchés.* » Afin que leurs péchés leur soient remis ou pardonnés, par le seul moyen qui nous ait été donné : le sang de Jésus, efficace pour nous laver de nos péchés : 1° Parce que c'est la *vie* de Jésus. Les écrivains sacrés font souvent du sang l'image de la *vie*, et en parlent comme en renfermant les éléments. (Gen. ix, 4; Lévit. xvii, 14.) Il était pour cette raison défendu de manger le sang. Quand donc Jésus dit que son sang est répandu pour plusieurs, c'est comme s'il disait qu'il a donné *sa vie* pour eux. (Voy. les Notes sur Rom. iii, 25.) 2° Il s'est substitué à l'homme, en sorte que par sa mort sur la croix, la mort éternelle qui attendait le pécheur dans l'enfer peut être détruite et l'âme sauvée. Il a souffert de si grandes angoisses et une mort si cruelle que Dieu a trouvé bon de les accepter en remplacement des tourments éternels qu'auraient dû souffrir ses rachetés. Sa justice et son autorité seront aussi bien affermies par un salut acheté à ce prix, qu'ils l'auraient été s'il avait pour toujours jeté les pécheurs dans l'enfer. En donnant son Fils pour le péché, Dieu a manifesté son horreur pour le mal, car rien ne pouvait en montrer plus clairement la nature et l'énormité que les horribles souffrances de son propre Fils. Les passages suivants prouvent assez qu'il est mort *à la place des pécheurs*. (Jean i, 29; Eph. v, 2; Hébr. vii, 27; I Jean ii, 2; iv, 10; Es. liii, 10; Rom. viii, 32; II Cor. v, 15.)

29. Or, je vous dis, que depuis cette heure, je ne boirai point de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour que je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.

29. « *Or, je vous dis*, etc. » C'est-à-dire que les observances de la pâque et de toutes les cérémonies qui n'étaient que l'ombre des choses à venir devaient cesser ici. Jésus allait mourir, les types s'accomplir. C'est la dernière fois, leur dit-Il, que je prends ce repas avec vous. Dans la suite, lorsque le Royaume de mon Père sera établi dans le Ciel, nous y jouirons ensemble des choses représentées par ces *types* et ces *observances cérémonielles*, c'est-à-dire des bienfaits et des triomphes de la rédemption. § « *De ce fruit de la vigne.* » Le vin. « *Jusqu'au jour.* » Probablement celui où ils entreraient dans les Cieux. Ces promesses ne se rapportent à la terre, qu'en tant que les apôtres y partageront avec lui la gloire d'y répandre son Évangile et d'y voir triompher son règne. § « *Que je le boirai nouveau avec vous.* » Non qu'il boirait réellement du vin avec eux dans le Ciel, mais Il devait jouir avec eux des biens que cette coupe représentait, c'est-à-dire des honneurs et des joies du monde à venir. Le vin jouait un grand rôle dans le repas de la pâque comme dans tous les festins, et le royaume de Dieu est souvent représenté sous l'image d'un festin. § « *Nouveau.* » D'une manière nouvelle, ou peut-être de *nouveau*. § « *Dans le*

*Royaume de mon Père.* » Dans le Ciel où Dieu régnera, dans son Royaume éternel et sanctifié.

30. Et quand ils eurent chanté le cantique, ils s'en allèrent à la montagne des Oliviers.

30. « *Et quand ils eurent chanté le cantique.* » Pendant le souper de la pâque les Juifs chantaient ou récitaient les psaumes de 113 à 118. On divisait ces chants en deux parties. Les psaumes 113 et 114 se chantaient durant le souper, les autres au moment de se séparer. Le Sauveur et ses disciples se conformèrent sans doute à cet usage. Le mot rendu par : *chantèrent le cantique*, est un participe et admet l'idée de pluralité. § « *A la montagne des Oliviers.* (Voy. les Notes sur Matth. xxi, 1.)

31. Alors Jésus leur dit : Vous serez tous cette nuit scandalisés à cause de moi ; car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées.

31-35. *Jésus prédit la faute de Pierre.* (Mentionnée aussi dans Marc xiv, 27-31 ; Luc xxii, 31-34 ; Jean xiii, 34-38.)

31. « *Alors Jésus leur dit, etc.* » Ces paroles répondent aux téméraires affirmations de Pierre, qui se déclarait prêt à mourir avec lui. (Jean xiii, 36.) Jésus venait de leur parler de son départ, c'est-à-dire de sa mort. Pierre lui demanda où Il allait, et Jésus lui ayant dit qu'il ne pouvait le suivre, Pierre se déclara prêt à donner sa vie pour lui. Alors Jésus leur annonça clairement que tous l'abandonneraient cette nuit-là. § « *Vous serez tous cette nuit scandalisés en moi.* » (Voy. les Notes sur Matth. v, 29.) Cela signifie : les injures et les souffrances que j'endurerai vous seront à tous une occasion de chute. Vous aurez honte de me reconnaître pour votre maître. La trahison dont je serai l'objet vous sera en piège, et vous serez tous coupables de m'avoir abandonné et renié par votre conduite. § « *Car il est écrit, etc.* » La prophétie de Zach. xiii, 7, trouve ici son accomplissement. § « *Je frapperai.* » Ainsi parle Dieu le Père. Je frapperai signifie : ou bien qu'Il le livrera aux coups des autres (Comp. Ex. iv, 21, avec viii, 15, etc.) ou qu'Il le frappera lui-même. Cette parole s'est accomplie dans ces deux sens. Dieu le livra aux mains des Juifs et des Romains afin qu'Il fût frappé pour les péchés du monde (Rom. viii, 32.) ; et Lui-même le laissa, abandonné à de profondes tristesses, porter seul « le fardeau des péchés du monde. » (Voy. Marc xv, 34.) § « *Le Berger.* » Le Seigneur Jésus, berger de son peuple. (Jean x, 11-14 ; comp. les Notes sur Es. xl, 11.) § « *Les brebis.* » Ici il est particulièrement question des apôtres. Souvent aussi ce mot s'applique à tous les disciples de Christ, à tous les amis de Dieu. (Voy. Jean x, 16 ; Ps. c, 3.) § « *Seront dispersées.* » Ceci se rapporte à leur fuite et se vérifia par elle. (Voy. le ver. 56 de ce chapitre.)

32. Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

32. « *Mais après que je serai ressuscité, etc.* » Cette promesse devait les encourager et leur indiquer aussi le lieu où ils le retrouveraient. Il ne leur dit point qu'il apparaîtra d'abord à quelques-uns d'entre eux, mais

qu'il les retrouvera tous en Galilée, ce qui eut lieu en effet. (Voy. Marc xvi, 7; Matth. xxxiii, 16.) § « Galilée. » (Voy. les Notes sur Matth. ii, 22.)

33. Et Pierre, prenant la parole, lui dit : Quand même tous seraient scandalisés à cause de toi, je ne le serai jamais.

33. « Pierre prenant la parole, lui dit : quand même, etc. » Cette confiance de Pierre en lui-même est caractéristique. Il était ardent, sincère et véritablement attaché à son maître; évidemment cette déclaration témoigne : 1° De son amour pour Jésus; 2° De trop de confiance en ses propres forces; 3° Du peu de connaissance de son propre cœur et des épreuves qui l'attendent. Elle nous apprend aussi que Dieu laisse parfois les chrétiens tomber dans de graves péchés, afin de leur apprendre à sentir leur faiblesse. Luc ajoute que Satan avait désiré de cribler Pierre comme on cribble le blé, c'est-à-dire de l'éprouver à fond; mais Jésus l'assure qu'il a prié pour lui, et le charge lorsqu'il sera converti, c'est-à-dire quand il se sera repenti de ce péché, de fortifier ses frères en leur apprenant à se défier d'eux-mêmes. (Voy. les Notes sur Luc xxii, 31-33.)

34. Jésus lui dit : En vérité, je te dis qu'en cette même nuit, avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois.

34. « En cette même nuit. » Il dit ces choses dans la soirée peut-être vers les neuf heures. § « Avant que le coq ait chanté. » Marc et Luc disent avant qu'il ait chanté deux fois, la première fois à minuit, la seconde au point du jour. Ce dernier chant était ce qu'on appelait communément le chant du coq. (Voy. Marc xiii, 35.) Matthieu et Jean parlent de celui-là sans faire allusion à l'autre. Mais il n'y a pas contradiction. § « Tu me renieras trois fois. » Luc ajoute, de me reconnaître. (Voy. le verset 74.)

35. Pierre lui dit : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai point; et tous les disciples dirent la même chose.

35. « Je ne te renierai point. » Tous les disciples parlèrent de même, et tous s'enfuirent à l'approche du danger; ils abandonnèrent leur maître et leur ami le reniant ainsi par leurs actions. (Ver. 56.)

36. Alors Jésus s'en vint avec eux en un lieu appelé Gethsemané; et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici jusqu'à ce que j'aie prié dans le lieu où je vais.

36-45. Agonie de Jésus en Gethsemané. Ce récit se retrouve dans Marc xiv, 32-42; Luc xxii, 39-46; Jean xviii, 1.)

36. « Alors Jésus s'en vint avec eux, etc. » Après le souper, au commencement de la nuit, il se rendit au mont des Oliviers, et en y allant traversa le torrent de Cédron (Jean xviii, 1.) qui bornait Jérusalem à l'est. § « En un lieu. » Jean l'appelle un jardin. Évidemment, ce jardin était situé dans la partie occidentale de la montagne, non loin de la ville que l'on dominait de là. L'on ignore si le mot de jardin signifie une maison de campagne, un hameau, ou simplement un lieu planté d'arbres, ayant une fontaine, des allées et des bosquets. De tels endroits sont précieux dans les

pays chauds, et probablement il s'en trouvait de tels dans le voisinage de Jérusalem; on pouvait s'y retirer loin du bruit de la ville. MM. Fisk et King, missionnaires américains, y furent en 1823. Ils nous disent que ce jardin est à la distance d'un jet de pierre du Cédron; on y voit encore huit oliviers grands et majestueux dont l'état atteste une haute antiquité. Ce lieu est sablonneux, inculte et abandonné. Une muraille basse, ébréchée l'entoure. M. King s'assit sous l'un de ces arbres, et y lut le 11<sup>e</sup> chapitre d'Esaië, ainsi que l'histoire de la Passion de notre Rédempteur, durant cette nuit d'angoisse où il fut trahi. Les vives impressions que fit naître cette lecture dans un tel lieu, furent encore augmentées par l'approche d'une troupe de Bédouins armés d'épées et de lances. Dans le silence de la nuit, Jésus venait y prier à l'abri de toute interruption. Luc dit qu'il alla au mont des Oliviers, comme il avait coutume de le faire. Sans doute qu'il y cherchait souvent cette communion avec son père qu'il recommandait à ses disciples. § « *Gethsemané.* » Ce nom est composé de deux mots hébreux qui signifient *la vallée d'abondance* ou le *pressoir aux olives*, probablement parce que ce lieu était planté de nombreux oliviers. § « *Asseyez-vous ici.* » C'est-à-dire dans la partie du jardin par où ils étaient arrivés. § « *Jusqu'à ce que je m'en aille, et que je prie là.* » A la distance d'un jet de pierre. (Luc xxii, 41.) Luc ajoute qu'en entrant au jardin, il leur recommanda de prier afin qu'ils ne tombassent point en tentation, c'est-à-dire dans des *afflictions* et des *épreuves*, ou dans une situation qui les exposât à renier leur maître.

37. Et il prit avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, et il commença à être attristé et fort angoissé.

37. « *Et il prit avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée.* » Jacques et Jean. (Matth. x, 2.) Dans deux autres occasions, à sa transfiguration sur le mont Tabor, et lors de la résurrection de la fille de Jaïrus, (Luc viii, 51.) ils avaient aussi été choisis par Jésus pour être témoins de sa gloire et de sa puissance. (Matth. xvii, 1.) § « *Contristé et fort angoissé.* » Sans doute par la perspective des grandes souffrances expiatoires de la croix.

38. Alors il leur dit : Mon âme est de toutes parts saisie de tristesse jusqu'à la mort; demeurez ici, et veillez avec moi.

38. « *Mon âme est de toute part saisie de tristesse, etc.* » Son âme et sa nature humaine. § « *Jusqu'à la mort.* » L'homme ne connaît aucune angoisse ni aucune souffrance plus grande que la mort. Ces paroles expriment donc l'excès de sa peine. Il veut dire : mes douleurs sont si grandes que je suis prêt à en mourir; ou, il me semble souffrir l'agonie de la mort. § « *Demeurez ici, et veillez avec moi.* » Veiller qui signifie s'abstenir de sommeil, veut aussi dire être vigilant; se mettre en garde contre un danger. Ici cela semble signifier *sympathiser* avec Jésus, s'unir à lui pour chercher le secours divin, et se préparer aux épreuves qui les attendaient.

39. Puis s'en allant un peu plus avant, il se prosterna le visage contre terre, priant, et disant : Mon père, s'il est possible, fais que cette coupe passe loin de moi; toutefois non point comme je le veux, mais comme tu le veux.

39. « *Puis s'en allant un peu plus avant.* » A un jet de pierre (Luc.) § « *Il se prosterna le visage contre terre.* » Luc dit qu'il se mit à genoux. Sans doute qu'il le fit *d'abord*, puisque dans l'intensité de son angoisse, il se prosterna tout à fait. C'était la posture usitée dans les prières ferventes. (Voy. Nomb. xvi, 22; II Chron. xx, 18; Heb. viii, 6.) § « *S'il est possible.* » C'est-à-dire si le monde peut être sauvé, ta justice satisfaite et ton autorité maintenue, sans que je passe par cet excès de souffrance. Sans doute que si cela eût été possible, Dieu l'aurait épargné, et le fait qu'il ne le fit pas, montre assez que sans *cette expiation* le monde était perdu. § « *Que cette coupe.* » Le mot coupe figure souvent la souffrance. (Voy. les Notes sur Matth. xx, 22.) § « *Toutefois, non point comme je veux, mais comme tu veux.* » Jésus étant homme aussi bien que Dieu, il n'y a rien de surprenant, ni d'indigne de lui dans cette angoisse causée par la perspective de ses souffrances. En disant : *ce que je veux*, Il exprime le désir de la nature humaine. Il les redoutait et cherchait la délivrance, mais Il voulait, avant tout, faire la volonté de Dieu, et accomplir la grande œuvre que son Père lui avait confiée. Cette prière est un modèle à suivre par tous les affligés. Comme le Sauveur, nous devons, dans nos angoisses, nous en remettre à Dieu avec une parfaite confiance, sachant qu'Il est sage et miséricordieux.

40. Puis il vint à ses disciples, et il les trouva dormant, et il dit à Pierre : Est-il possible que vous n'ayez pu veiller une heure avec moi ?

40. « *Il les trouva dormant.* » Nous pouvons trouver étrange que les disciples dormissent dans un moment où ils se savaient en danger, après que Jésus leur avait recommandé la *vigilance* et lorsque le Sauveur lui-même luttait tout près d'eux ; cela peut sembler à bien des personnes de la stupidité et de l'indifférence, il n'en est rien cependant, car Luc nous dit qu'*ils dormaient de tristesse*. Une multitude de faits attestent que le sommeil est l'un des effets que produit le chagrin ; et un médecin dit qu'un sommeil profond suit souvent pour les mères la perte de leurs enfants. Un gardien de Newgate a remarqué que souvent les criminels dormaient profondément la veille de leur exécution ; le fils du général Custine dormit neuf heures dans la nuit qui précéda son supplice. § « *Il dit à Pierre.* » Il adresse surtout ses reproches à Pierre, dont les assurances d'attachement avaient été plus vives et plus passionnées, et dont la confiance en lui-même avait été plus grande. Combien n'était-il pas improbable qu'il suivit le Seigneur à travers ses longues douleurs, quand il était incapable de veiller une heure avec lui !

41. Veillez et priez, que vous n'entriez point en tentation ; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.

41. « *Veillez et priez.* » (Voy. le verset 38.) Des épreuves plus grandes vous attendent ; tenez-vous donc sur vos gardes. § « *Afin que vous n'entriez pas en tentation.* » Que vous ne soyez pas *poussés* à me renier. Le mot *tentation* signifie ici une *épreuve* de leur foi, et se rapporte par conséquent à sa condamnation et à sa mort. Les souffrances de Jésus devaient *éprouver* leur foi, car bien qu'ils vissent en lui le Messie, ils ne comprenaient

pas la nécessité de sa mort. Ils avaient toujours entretenu l'espérance de le voir établir son Royaume de leur vivant; la vue de ses souffrances, de sa condamnation et de sa mort devait donc ébranler leur foi, et c'est contre cette tentation qu'ils devaient se fortifier par la prière. § « *L'esprit est prompt*, etc. » L'âme serait disposée à vaincre ces tentations, mais la nature humaine faiblit devant la souffrance, et pourrait vous faire tomber. Jésus ne dit pas ceci pour excuser leur sommeil, mais afin de les fortifier contre les tentations où la faiblesse de leur chair pourrait les entraîner malgré leur amour sincère pour Jésus.

42. Il s'en alla encore pour la seconde fois, et il pria, disant : Mon père, s'il n'est pas possible que cette coupe s'éloigne de moi, que ta volonté soit faite. 43. Il revint ensuite, et les trouva encore dormant; car leurs yeux étaient appesantis. 44. Et les ayant laissés, il s'en alla encore, et pria pour la troisième fois, disant les mêmes paroles.

42-44. Il est probable que le Sauveur passa en prière un temps considérable, et que les évangélistes ne nous ont donné que la *substance* de ses supplications. Il revint à plusieurs reprises auprès de ses disciples, sans doute afin de les exhorter à la vigilance, de leur témoigner tout l'intérêt qu'il prenait à eux, et de leur montrer combien il souffrait pour leur salut. A chaque fois qu'il revenait près d'eux, sa douleur était plus profonde, et dans l'excès de son *accablement*, il répétait les mêmes paroles. Luc dit qu'au milieu de son agonie, un ange vint le fortifier. L'homme en Jésus succombait sans ce secours. Il peut sembler étrange que, puisqu'il était Dieu (Jean 1, 1.), sa nature divine n'ait pas soutenu sa nature humaine, et qu'il lui ait fallu le secours d'un ange. Mais Jésus ne s'était pas seulement fait homme afin d'expier parfaitement notre péché; c'était aussi pour nous être en toutes choses un parfait modèle. Comme homme parfait, il dut se soumettre aux *conditions* ordinaires de l'humanité, vivre, souffrir et se laisser aider comme un autre homme; il ne devait, si l'on peut s'exprimer ainsi, tirer aucun avantage de sa divinité en faveur de son humanité. Ainsi, il ne pourvoyait point à ses besoins par ses miracles; il se préservait des dangers par sa prudence; il supportait les maux en homme, et recevait en homme des consolations. Il n'est donc point étonnant que, comme son peuple, il eût besoin du secours de ces esprits administrateurs, envoyés pour servir en faveur de ceux qui doivent recevoir l'héritage du salut. (Héb. 1, 14.) Luc ajoute encore (xxii, 44.) qu'étant en agonie, il pria plus instamment, et que sa sueur devint comme des grumeaux de sang découlant en terre. Le mot *agonie* désignait, dans l'origine, l'anxiété, la crainte, les efforts et la vive émotion des *luteurs* grecs se préparant au combat. Ici, il indique une grande angoisse, la lutte de la nature humaine prête à fléchir sous la perspective de souffrances cruelles. § « *Des grumeaux de sang.* » (Luc xxii, 44.) On a vu plusieurs fois de grandes angoisses morales produire un effet analogue, et plusieurs écrivains, entr'autres Aristote et Diodore de Sicile, parlent de sueurs de sang causées par une extrême souffrance. Voltaire lui-même raconte un fait qui devrait à jamais fermer la bouche aux incrédules sur la vérité du récit évangélique. En parlant de Charles IX, roi de France, il dit : « Il mourut dans sa

trente-cinquième année d'une maladie extraordinaire; le sang lui suintait par tous les pores. Cette maladie, dont on a plusieurs exemples, tenait à des angoisses et à des agitations excessives, ou à un tempérament fiévreux et mélancolique. » On a émis diverses opinions sur la cause de ces angoisses de Jésus; on les a attribuées tour à tour à la perspective des maux qui l'attendaient, à la crainte d'être abandonné par son Père; au pouvoir de Satan, qui ne l'avait quitté au commencement de son ministère, que pour le tenter avec une force nouvelle à ce moment suprême. On a aussi pensé que Dieu lui-même l'avait châtié, afin de témoigner son horreur pour le péché. Là où la Bible garde le silence, nous ne saurions rien décider; mais l'on peut croire, sans présomption, que son angoisse tenait à toutes ces causes réunies, et que tous les maux qu'il devait souffrir pour expier nos fautes fondirent sur lui à la fois.

45. Alors il vint à ses disciples, et leur dit : Dormez dorénavant, et vous reposez; voici, l'heure est proche, et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des méchants.

45. « *Dormez dorénavant et vous reposez.* » Plusieurs interprètes ont pensé qu'il leur adressa ces paroles sous forme de *question*. Luc (xxii, 46.) qui les rapporte, appuie cette opinion, et il est sûr que la construction du grec permet de les interpréter ainsi. Cela détruisait l'opposition qui existe entre sa permission de *dormir*, et son ordre, dans le verset suivant, de se lever et de partir. D'autres ont supposé qu'une fois son agonie passée, Il leur permit de dormir et de se reposer, et qu'un certain temps s'écoula entre le moment où Il leur adressa ces paroles et celui où, voyant arriver le traître, Il leur commanda de se lever. Quelques personnes encore ont pensé qu'il parlait ironiquement : « Dormez maintenant, si vous le pouvez, au milieu de tels dangers et dans un temps pareil » ; mais cette supposition est indigne du Sauveur et de la circonstance. Marc ajoute : « Cela suffit » ; assez de temps a été donné au sommeil, c'est le moment de se lever et de partir. § « *L'heure est proche* » où le Fils de l'homme va être trahi. § « *Des méchants.* » Judas, les soldats romains et les Juifs.

46. Levez-vous, allons; voici, celui qui me trahit s'approche.

46. « *Levez-vous, allons.* » Probablement allons *avec eux*. Allons où il leur plaira de nous conduire. Le temps est venu où *il faut que je meure*. Je ne dois plus chercher à échapper.

47. Et comme il parlait encore; voici, Judas, l'un des douze, vint, et avec lui une grande troupe avec des épées et des bâtons, envoyés de la part des principaux sacrificateurs, et des anciens du peuple.

47-57. Le récit de la trahison de Jésus, par Judas, est raconté par tous les évangélistes. (Voy. Marc xix, 43-52; Luc xxii, 47-53; Jean xviii, 2-12.)

47. « *Judas, l'un des douze, vint.* » Il arriva pendant qu'il s'entretenait avec ses disciples. Jean nous dit que Judas connaissait ce lieu parce que Jésus était dans l'habitude d'y venir avec ses disciples. Après le souper, Judas avait passé son temps à conférer avec les Juifs et à rassembler sa

troupe. Peut-être aussi lui donnèrent-ils alors l'argent qu'ils lui avaient promis. § « Une grande troupe avec des épées et des bâtons. » Jean dit que le souverain sacrificateur lui avait confié une troupe d'hommes et d'officiers. Josèphe nous apprend (Ant. xx, chap. iv.) que durant la fête de Pâque, les souverains sacrificateurs avaient à leur disposition une troupe de gens armés qui gardaient les portes du Temple, pour réprimer les tumultes qui auraient pu s'élever dans la multitude, venue à Jérusalem pour célébrer la pâque. (Matth. xxvii, 65.) Cette troupe se composait de soldats romains et stationnait surtout à la tour Antonine. Outre cela une garde permanente, composée de lévites, veillait à la sûreté du Temple. Les soldats romains étaient armés d'épées. Les autres hommes qui accompagnaient Judas, s'étaient armés de ce qui leur était tombé sous la main. Jean ajoute qu'ils portaient des torches et des lanternes. La pâque se célébrait au temps de la pleine lune; mais peut-être la nuit était-elle obscure, et le lieu où se trouvait le Seigneur, ombragé d'arbres.

48. Or celui qui le trahissait leur avait donné un signal, disant : Celui que je baiserai, c'est lui, saisissez-le.

48. « Leur avait donné un signal. » Jésus n'était pas connu des Romains, ni peut-être du reste de la troupe. Aussi Judas, afin de prévenir toute méprise, promit de le signaler en le saluant par un baiser. Jean nous dit que Jésus sachant tout ce qui devait lui arriver, s'approcha d'eux pour leur demander qui ils cherchaient, à quoi ils répondirent : Jésus de Nazareth. Lorsqu'il leur eut dit : c'est moi ! frappés de sa présence, et agités par le sentiment de leur crime, ils tombèrent à la renverse. Jésus ayant renouvelé sa question, et eux leur réponse, le Sauveur leur demanda, puisqu'ils déclaraient ne chercher que lui seul, de laisser aller ses disciples. C'est ainsi qu'il accomplit cette parole : (Jean xviii, 9.) Je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'avais donnés.

49. Et aussitôt s'approchant de Jésus, il lui dit : Maître, je vous salue; et il le baisa.

49. « Maître, bien te soit », ou joie te soit. Cette salutation exprime la joie qu'on éprouve à revoir un ami, surtout après une longue absence. Les Grecs et les Juifs saluaient ainsi leurs amis. Judas semble exprimer le plaisir qu'il a de revoir son maître et de se retrouver auprès de lui. § « Maître. » Dans l'original rabbi. (Voy. les Notes sur Matth. xxiii, 7.) § « Et il le baisa. » Les Orientaux se saluaient souvent par un baiser.

50. Et Jésus lui dit : Mon ami, pour quel sujet es-tu ici? Alors s'étant approchés, ils mirent les mains sur Jésus, et le saisirent.

50. « Compagnon, pour quelle cause es-tu ici? » Le titre que Jésus donne ici à Judas, est le même que celui donné à l'ouvrier mécontent dans la parabole : « Compagnon, je ne te fais aucun tort; » (Matth. xx, 13.) au convive qui ne portait point l'habit de nocé. (Matth. xxii, 12.) § « Pour quel sujet es-tu ici? » Jésus qui n'ignorait pas la raison, lui fait sans doute cette question pour le forcer à réfléchir à la grandeur de son crime.

51. Et voici, l'un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main

sur son épée, la tira et en frappa le serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta l'oreille.

51. « *L'un de ceux qui étaient avec Jésus.* » Jean nous apprend que ce fut *Pierre*. Les autres évangélistes taisent son nom, probablement parce qu'il vivait encore et que la divulgation de ce fait aurait pu le mettre en danger. § « *Tira son épée.* » Les apôtres ne portaient pas habituellement des armes, mais dans cette occasion ils s'étaient munis de *deux épées*. (Luc xxii, 38.) En voyage ils étaient obligés de s'armer pour se défendre contre les brigands qui infestaient le pays, ce qui explique comment ils avaient *des épées* en leur possession. (Voy. les Notes sur Luc x, 30.) Joseph nous dit que, lorsqu'ils allaient à Jérusalem, les Juifs portaient ces épées sous leurs vêtements. § « *Le serviteur du souverain sacrificateur.* » Jean le nomme *Malchus*. Luc ajoute que Jésus touchant son oreille la guérit, prouvant par ce miracle, fait en faveur de ses ennemis qui venaient le saisir, qu'il était un envoyé du Ciel.

52. Alors Jésus lui dit : Remets ton épée en son lieu; car tous ceux qui auront pris l'épée, périront par l'épée.

52. « *Remets ton épée en son lieu.* » Dans le fourreau. § « *Car tous ceux qui auront pris l'épée, etc.* » Cette parole peut être expliquée de différentes manières : 1° Ceux qui résistent au magistrat seront punis; il est donc dangereux de le faire; 2° Ces hommes, tant Juifs que Romains, qui se sont armés pour saisir un innocent, périront par l'épée. Dieu se vengera d'eux. Mais selon la troisième interprétation qui est la plus probable, c'est un *avertissement* donné à Pierre, dont le caractère était si impétueux, que seul il avait attaqué tout une troupe. Jésus l'avertit que sa lutte imprudente et intempestive pourrait causer sa propre perte, car ces paroles : ceux qui auront pris l'épée, périront par l'épée, étaient probablement un proverbe, signifiant que ceux qui commencent la guerre en sont ordinairement les victimes.

53. Crois-tu que je ne puisse pas maintenant prier mon Père, qui me donnerait présentement plus de douze légions d'anges.

53. « *Crois-tu, etc.* » Non seulement cette résistance de Pierre met sa vie en danger, mais elle implique une défiance des secours de Dieu et un manque de soumission à sa volonté. Si Dieu avait voulu délivrer son Fils, Il n'aurait pas eu besoin du secours de Pierre, Il aurait pu envoyer un secours plus efficace que le sien et même toute une armée d'anges. § « *Douze légions.* » Dans l'armée romaine une légion comptait plus de six mille hommes. (Voy. les Notes sur Matth. viii, 29.) Le nombre douze est peut-être mis en rapport ici, Judas étant parti, au reste des apôtres réunis à Jésus. Dieu pouvait garder le Sauveur et ses disciples, c'est-à-dire que Dieu aurait pu aisément accorder cette protection si Jésus l'en eût prié, et si telle eût été sa propre volonté.

54. Mais comment seraient accomplies les Écritures qui disent : qu'il faut que cela arrive ainsi?

54. « *Mais comment seraient accomplies les ÉCRITURES, etc.* » Les pro-

phéties qui annonçaient qu'il mourrait pour le monde. Il fallait pourtant qu'elles le fussent, et le temps était venu, où, après avoir accompli l'œuvre que son Père lui avait donnée à faire, il devait souffrir une mort cruelle. Cette parole avait sans doute pour but de consoler ses disciples, en leur faisant voir que sa mort n'était ni involontaire, ni inattendue, et qu'ils ne devaient point s'en scandaliser.

55. En ce même instant, Jésus dit aux troupes : Vous êtes sortis avec des épées et des bâtons, comme après un brigand, pour me prendre ; j'étais tous les jours assis parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point saisi.

55. « *Comme après un brigand.* » C'est pour lui un surcroît d'humiliation d'être ainsi *poursuivi* par ces méchants, comme s'il eût été le pire des malfaiteurs. § « *J'étais tous les jours assis parmi vous dans le Temple.* » Bien des jours avant la pâque, selon que cela est rapporté dans les chapitres précédents.

56. Mais tout ceci est arrivé, afin que les Écritures des prophètes soient accomplies. Alors tous les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent.

56. « *Les Écritures des prophètes.* » Il fait allusion aux passages des prophètes qui annonçaient sa mort et ses souffrances. § « *Alors tous ses disciples, etc.* » Alarmés à l'aspect de ces hommes armés et munis de torches, épouvantés de voir leur Maître saisi, ils oublient leurs promesses de ne jamais l'abandonner et le laissent *seul*. Hélas ! combien d'hommes qui fuient lorsque leur attachement à Jésus leur fait courir quelque risque ! Marc ajoute qu'après la fuite des disciples, un jeune homme, nu et enveloppé d'un drap, essaya de le suivre. Peut-être était-ce le propriétaire du jardin, réveillé par le bruit, ami de Jésus, et accouru pour le défendre, sans même prendre le temps de se vêtir. Les jeunes gens de la troupe s'efforcèrent de le saisir, mais il s'échappa de leurs mains. (Voy. les Notes sur Marc xix, 50, 51.)

57. Et ceux qui avaient pris Jésus l'amènèrent chez Caïphe, souverain sacrificateur, chez qui les scribes et les anciens étaient assemblés.

57-75. Le jugement du Seigneur et le reniement de Pierre étant simultanés, les évangélistes ont pu raconter ces deux faits dans l'ordre qu'il leur a plu de choisir. Matthieu et Marc racontent d'abord le jugement, Luc le reniement ; Jean, seul, observe ce qui est très-probablement l'ordre chronologique. (On trouve les passages parallèles dans Marc xiv, 53-72 ; Luc xii, 54-71, et Jean xviii, 13-27.)

57. « *Chez Caïphe.* » Jean dit qu'ils le conduisirent d'abord chez Anne, beau-père de Caïphe, probablement par respect, car il avait été souverain sacrificateur ; peut-être était-il connu pour sa prudence, et le croyait-on capable de donner à son gendre des avis dans ce cas difficile. Le Sauveur fut probablement *retenu* là jusqu'à ce que les sacrificateurs et les anciens se fussent rassemblés. § « *Souverain sacrificateur.* » (Voy. les Notes sur

Matth. xxvi, 3.) Jean dit qu'il l'était cette année-là. Anne l'avait été précédemment. Ce Caïphe avait prophétisé qu'il fallait qu'un homme mourût pour tout le peuple. (Voy. les Notes sur Jean xi, 49, 50.) § « *Les scribes et les Anciens.* » Les hommes composant le Sanhédrin ou grand Conseil des Juifs. (Voy. les Notes sur Matth. v, 22.) Il est probable qu'ils furent un certain temps avant de se rassembler, et que ce fut dans cet intervalle que Pierre renia son maître.

58. Et Pierre les suivait de loin jusqu'à la cour du souverain sacrificateur; et étant entré dedans, il s'assit avec les officiers pour voir quelle en serait la fin.

58. « *Et Pierre les suivait de loin.* » Cette circonstance dénote deux choses : 1° Un véritable attachement à son maître, le désir de se rapprocher de lui et d'être témoin de son jugement; 2° Des appréhensions pour sa propre sûreté : il se tint donc assez loin pour ne rien risquer et assez près pour être témoin de ce qui allait se passer. Il espérait sans doute échapper à toute observation dans la foule. Bien des gens imitent Pierre en cela, et craignent de suivre le Sauveur de trop près. Ils craignent le ridicule, le danger et la persécution. Ils le *suivent*, mais à distance, en sorte qu'il est difficile de deviner s'ils sont du nombre de ses amis ou de ses ennemis. La piété exige que nous nous tenions près de Jésus, que nous soyons semblables à lui et prêts à le suivre au milieu des mépris, de la persécution, des épreuves et de la mort. Jean dit qu'un autre disciple, sans doute lui-même, était avec Pierre, et qu'étant connu du souverain sacrificateur, il entra aussitôt dans la cour. § « *La cour du souverain sacrificateur.* » Une cour intérieure, entourée de bâtiments, mais non couverte. (Voy. les Notes et le plan de la maison dans Matth. ix, 4-8.) § « *Et étant entré dedans.* » Jean nous apprend que l'autre disciple entra d'abord, tandis que Pierre attendit à la porte qu'il eût obtenu pour lui la permission de le suivre. Matthieu, Marc et Luc ont omis cette circonstance, que Jean rapporte sans doute en partie pour les compléter, et en partie parce qu'il y joue lui-même un rôle. § « *Il s'assit avec les officiers pour voir quelle en serait la fin.* » La fin du procès et ce que deviendrait son Maître. Les autres évangélistes disent qu'il se chauffait avec les soldats. Jean rapporte qu'il faisait froid et qu'on avait fait du feu. Il était probablement près de minuit. La cour n'était pas couverte, et les voyageurs rapportent que dans cette saison les nuits sont quelquefois très-froides. Ce feu, allumé *dans la cour* (Luc.), n'était point fait sur un âtre comme on pourrait se l'imaginer, mais consistait probablement en braises, entassées au milieu de la cour. Ce fut à ce moment-là et dans ce lieu que Pierre renia Jésus, ainsi que cela est raconté au verset 69.

59. Or les principaux sacrificateurs, et les anciens, et tout le conseil, cherchaient de faux témoignages contre Jésus, pour le faire mourir.

59. « *De faux témoignages.* » Des témoins qui l'accusassent de crime ou de violation de la Loi de Dieu ou du pays. Nous ne devons pas supposer qu'ils *désirassent* que les témoins fussent *faux*. Tout ce qu'ils demandaient, c'était un sujet de le condamner. Jean (xxiii, 19-23.) nous dit

qu'avant l'arrivée des témoins, le souverain sacrificateur questionna Jésus, concernant ses disciples et sa doctrine. Jésus répond qu'il avait toujours enseigné publiquement dans le Temple, qu'il n'avait pas de *doctrines secrètes*, et Il en appelle à tous ceux qui l'ont entendu. Il insiste avec une dignité ferme sur son droit d'être jugé justement : « Si j'ai mal parlé rends témoignage du mal, et si j'ai bien parlé pourquoi me frapes-tu ? » Ces paroles furent prononcées avant la réunion du Conseil et pendant le reniement de Pierre. Luc nous dit (xxii, 66.), que le Conseil s'assembla au point du jour, après que Pierre eut renié son Maître et se fut retiré.

60. Mais ils n'en trouvaient point; et bien que plusieurs faux témoins fussent venus, ils n'en trouvèrent point *de propres*; mais à la fin deux faux témoins s'approchèrent.

60. « *Mais ils n'en trouvaient point.* » C'est-à-dire qu'ils ne trouvèrent personne dont le témoignage suffit pour condamner Jésus. Marc (xiv, 56.) nous dit que « les témoignages n'étaient pas conformes. » Ils différaient quant au temps et aux circonstances, comme ceux de tous les faux témoins. La loi exigeait deux témoins pour condamner un accusé, et ils n'osaient pas le condamner sans se conformer à la loi, au moins *en apparence*,

61. Qui dirent : Celui-ci a dit : Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir en trois jours.

61. « *Qui dirent ; celui-ci a dit, etc.* » Marc raconte cette accusation d'une autre manière. Selon lui, ils l'accusaient d'avoir dit : « Je détruirai ce Temple qui est fait de main, et, dans trois jours, j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main, » Probablement Marc rapporte-t-il les paroles d'un autre témoin que Matthieu, en sorte qu'il n'y a entre eux aucune contradiction. Ils essayaient de trouver un motif d'accusation dans ce qu'il avait dit de la destruction de son corps. (Jean ii, 19.) « Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours. » Ils altérèrent le sens de ses paroles en les appliquant non à son corps, mais au temple de Jérusalem. Leurs témoignages ne furent ni exacts, ni clairs, ni concordants, en sorte qu'ils servirent à peu de chose.

62. Alors le souverain sacrificateur se leva, et lui dit : Ne réponds-tu rien? Qu'est-ce que ceux-ci témoignent contre toi? 63. Mais Jésus se tut. Et le souverain sacrificateur prenant la parole, lui dit : Je te somme, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, Fils de Dieu.

62, 63. « *Mais Jésus se tut.* » Il savait que ce témoignage n'était pas digne de réponse, et n'avait aucune valeur même aux yeux de ses juges, mais que le souverain sacrificateur cherchait à tirer de lui quelque chose qui le fit condamner. § « *Je l'adjure par le Dieu vivant.* » Telle était la forme usitée parmi les Juifs lorsqu'on faisait prêter un serment. On prenait Dieu à témoin de la vérité de ce qui allait se dire. La loi regardait comme une violation du serment de taire une partie de la vérité, et quoique le Sauveur considérât sans doute cette façon de l'adjurer, comme inco-

venante et illégale, Il sentit que le silence équivaldrait à un désaveu. Sans doute que la question fut faite avec colère. Comme on n'avait pas pu trouver de preuves contre lui, il ne leur restait de ressource que dans cette perfide question. S'il *confessait* être le Fils de Dieu, on le condamnant comme blasphémateur; s'il le niait, comme *imposteur*, séduisant le peuple en se donnant faussement pour le Messie. § « *Le Dieu vivant.* » Jéhovah est ainsi nommé en opposition aux *idoles* morts. § « *Le Christ.* » Le Messie, l'oint. (Voy. les Notes sur Matth. 1, 1.) § « *Le Fils de Dieu.* » Les Juifs pensaient tous que le Messie serait le Fils de Dieu. A leurs yeux, cela supposait qu'il serait divin et égal à son Père. (Jean vi, 31-36.) C'était donc un *blasphème* de prétendre à ce titre, puisqu'ils avaient décidé d'avance qu'il n'était point le Messie.

64. Jésus lui dit : Tu l'as dit; de plus, je vous dis, que désormais vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.

64. « *Tu l'as dit.* » Forme affirmative. Tu as dit la *vérité*, ou, selon saint Luc (xxii, 70.) : « vous le dites vous-mêmes que je le suis. » Cependant, Il ne répondit pas *immédiatement* ainsi. Avant de confesser qu'il est le Messie, Jésus leur dit : (Luc xxii, 67, 68, 69.) « *Si je vous le dis, vous ne le croirez point; que si aussi je vous interroge, si je vous demande de juger de ma mission sur les preuves que j'en ai données, vous ne me répondrez point, ni ne me laisserez point aller.* » § « *Assis à la droite de la puissance de Dieu.* » La droite d'un prince est la place d'honneur. (Voy. les Notes sur Matth. xx, 21.) § « *Et venant sur les nuées du ciel.* » (Voy. les Notes sur Matth. xxiv, xxv.) Le sens de cette parole est : Vous verrez le *signe du ciel* que vous m'avez si souvent demandé; le Messie revenant en gloire pour détruire cette ville, et juger le monde, sera lui-même ce signe.

65. Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé; qu'avons-nous plus affaire de témoins? Voici, vous avez ouï maintenant son blasphème; que vous en semble?

65. « *Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements.* » Marque de douleur chez les Juifs. Souvent c'était une affaire de forme, et l'on se bornait à arracher une partie du vêtement à cela destinée. La Loi défendait au souverain sacrificateur de témoigner ainsi sa douleur. (Luc x, 6; xxi, 10.) Probablement cette défense ne s'appliquait qu'aux vêtements sacerdotaux, et celui qu'il déchira n'était sans doute qu'un habit ordinaire, ou celui qu'il portait comme président du Sanhédrin. § « *Vous avez ouï maintenant son blasphème.* » Sous la foi du serment, Il avait déclaré être le Messie, le Fils, l'égal de Dieu, celui qui devait être assis à sa droite; s'arrogeant ainsi des prérogatives qui n'appartenaient à aucun *homme*. S'il n'avait pas été le *Messie*, ses accusateurs auraient eu raison; mais n'avait-il pas donné des preuves suffisantes de sa mission et de sa divinité. C'était là le point *essentiel* et qu'ils n'examinèrent jamais. Ils *prirent sur eux* de le déclarer un *imposteur*, et le titre de Messie qu'il réclamait, était à leurs yeux une preuve de plus qu'il méritait la mort. § « *Que vous en semble?* » Quel est votre sentiment et la *sentence* que vous allez prononcer? Comme président du Sanhédrin, il recueille leurs opinions.

## 66. Ils répondirent : Il est digne de mort.

66. « *Il est digne de mort.* » Sentence usitée pour la condamnation d'un criminel, avant que les Romains se fussent rendus maîtres du pays, et lorsque les Juifs avaient encore le droit de prononcer la peine capitale. Sous la domination romaine, il ne leur restait que celui de prononcer cette sentence pour la forme, et comme expression de leur désir. L'article de la loi sur lequel ils s'appuyaient pour le condamner se trouve dans Lévitique **xxix**, 10-16, et condamnait les blasphémateurs à être *lapidés*. Mais les principaux sacrificateurs, craignant d'exciter un tumulte parmi le peuple, résolurent de le livrer aux Romains afin qu'il fût crucifié, *au nom de ces derniers, et sous la surveillance de leur autorité*, et de prévenir ainsi tout soulèvement.

67. Alors ils lui crachèrent au visage, et les uns lui donnaient des soufflets, et les autres le frappaient de leurs verges.

67. « *Alors, ils lui crachèrent au visage.* » Le plus grand signe de mépris que les Juifs pussent donner. (Nomb. **xii**, 14; Es. **i**, 6; Job **xxx**, 10.) § « *Lui donnaient des soufflets.* » Ou des coups de *poing*. ou enfin, comme les paroles du texte peuvent l'indiquer aussi, ils le frappaient sur la bouche pour le faire taire.

68. En lui disant : Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé.

68. « *Prophétise-nous, etc.* » Marc nous apprend qu'avant de lui adresser ces paroles, ils lui mirent un bandeau sur les yeux. Probablement qu'ils prirent son silence patient pour l'ignorance d'un imposteur. Prophétiser ne signifie pas seulement annoncer des événements futurs; mais aussi déclarer des choses cachées, et qui ne peuvent être connues que par une révélation. Luc ajoute : qu'ils « disaient encore plusieurs autres choses, l'outrageant par leurs paroles. » Ainsi ceux qui l'accusaient de blasphème, parce qu'il se disait le Fils de Dieu, blasphémaient eux-mêmes en ne voulant pas le reconnaître pour tel.

69. Or Pierre était assis dehors, dans la cour, et une servante s'approcha de lui, et lui dit : Tu étais aussi avec Jésus le Galiléen.

69. « *Or, Pierre était assis dehors dans la cour.* » Marc dit que Pierre était *en bas* dans la cour. Peut-être Jésus avait-il été conduit dans un péristyle élevé, peut-être aussi était-il dans le palais du souverain sacrificateur, comme le feraient supposer ces mots : *dehors dans la cour*. En tous cas ces deux récits peuvent parfaitement s'accorder. § « *Et une servante s'approche.* » Jean (**xviii**) dit que c'était la portière. § « *Tu étais aussi avec Jésus le Galiléen.* » Elle le supposa, pour l'avoir vu avec Jean. Ceci se passa au commencement de l'interrogatoire du Seigneur.

70. Mais il le nia devant tous, en disant : Je ne sais ce que tu dis.

70. « *Mais il le nia devant tous, etc.* » Il nia d'être un disciple et de connaître Jésus, et prétendit ne point comprendre qu'on pût lui adresser

une telle question. C'était un mensonge, et Pierre devait en avoir conscience. Cette lâcheté est d'autant plus remarquable après son excès de confiance en lui-même, que l'accusation était bien *mitigée* par le fait qu'on l'associait à Jean que l'on connaissait pour être un disciple. On lui dit ; Tu étais *aussi* avec Jésus le Galiléen.

71. Et comme il était sorti dans le vestibule, une autre servante le vit, et elle dit à ceux qui étaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus le Nazarien. 72. Et il le nia encore avec serment, *disant* : Je ne connais point cet homme.

71, 72. « *Et comme il était sorti dans le vestibule.* » Lieu qui séparait la porte d'entrée de la grande cour intérieure. (Voyez le plan de la maison dans les Notes sur Matth. ix, 1-8.) Pierre embarrassé par cette question s'éloigna du feu, et s'en alla sous le portique espérant n'y être pas observé. Ce fut en vain. En voulant éviter d'être reconnu, il rencontra une seconde personne qui répéta la même question. Combien cela prouve clairement la toute science du Seigneur ! § « *Une autre servante le vit.* » Marc dit simplement qu'une *servante* le vit. D'après Luc, il semble que ce fut un homme qui lui parla. (Luc xxii, 58.) Probablement que tous deux l'abordèrent en même temps. Peut-être aussi, ne répondit-il rien à la servante, et renia-t-il son maître pour la seconde fois, en se voyant de nouveau interrogé par un homme. Il le fit même avec serment. Le coq chanta pour la première fois pendant qu'il était sous le portique, nous dit Marc. C'était le chant de minuit.

73. Et un peu après, ceux qui se trouvaient là s'approchèrent, et dirent à Pierre : Certainement tu es aussi de ces gens-là ; car ton langage te donne à connaître.

73. « *Et un peu après.* » Environ une heure, (Luc.) Pierre était revenu se chauffer. (Jean xxiii, 25.) § « *Ton langage te donne à connaître.* » Il est probable que les Galiléens avaient un accent particulier peut-être plus rude que celui des autres Juifs, et surtout que celui des gens de Jérusalem, ville très-civilisée. Jean dit (xviii, 26.) que cette accusation fut confirmée par un parent de ce Malchus, à qui Pierre avait coupé l'oreille.

74. Alors il commença à faire des imprécations, et à jurer, *en disant* : Je ne connais point cet homme ; et aussitôt le coq chanta.

74. « *Alors, il commença à faire des imprécations et à jurer,* etc. » Pierre voyant qu'il ne peut plus se soustraire à l'évidence, croit nécessaire d'ajouter le serment à ses dénégations, l'imprécation au mensonge, aggravant ainsi son péché. Aussitôt après, le coq chanta pour la seconde fois ; il était environ trois heures du matin.

75. Et Pierre se souvint de la parole de Jésus, qui lui avait dit : Avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois ; et étant sorti dehors, il pleura amèrement.

75. « *Et Pierre se souvint de la parole de Jésus,* etc. » Luc raconte un détail touchant omis par les autres évangélistes. Lorsque le coq chanta,

*Jésus se retournant, regarda Pierre* et le fit ressouvenir ainsi de sa parole. Ils étaient dans la même enceinte : Jésus dans une partie élevée où siégeait le tribunal ; Pierre plus bas, au milieu des soldats et des serviteurs ; en sorte que le Seigneur n'eut pas de peine à voir Pierre, qui se tenait auprès du feu, et à en être vu. Par un seul regard de tendresse et de compassion, le Sauveur, qu'il avait offensé, rappelle à Pierre ses propres prédictions, ainsi que les promesses et la faute dont le disciple vient de se rendre coupable. Le sentiment de son odieux péché saisit Pierre et remplit son âme d'une douleur profonde. Il sortit seul pour pleurer amèrement dans l'obscurité de la nuit. La chute de Pierre est l'un des plus tristes exemples de la faiblesse humaine. Peu d'heures auparavant, plein de confiance en lui-même, assis à la table du Seigneur, qui l'avait comblé de ses faveurs particulières durant tout le cours de son ministère, préparé par lui à cette tentation, il venait néanmoins, oubliant toutes ses protestations, de le renier et de prendre le nom de Dieu pour sanctionner son mensonge. N'eût-il renié son maître qu'une fois, sa faute eût été déjà bien grande et eût suffi pour percer le cœur de Jésus, accablé de tant d'autres douleurs. Mais il le fit jusqu'à trois fois, et finit par y ajouter le serment et les imprécations. Tout en déplorant le crime de Pierre que nous ne saurions pallier, nous pouvons en tirer pour nous-mêmes d'utiles enseignements : 1° ne nous confions pas en nous-mêmes ; que celui qui est debout prenne garde qu'il ne tombe. La seule vraie assurance du chrétien est la confiance qu'il place en Dieu, qui peut seul lui donner la force dont il a besoin dans les tentations ; 2° les plus grandes faveurs et les privilèges les plus excellents ne peuvent nous préserver du péché. Peu d'hommes reçurent d'aussi beaux dons que Pierre, et peu tombèrent aussi lourdement et furent autant en scandale ; 3° quand un homme entre dans la voie du péché, il est presque certain qu'il tombera de plus en plus bas. Pierre commença par une simple dénégation ; la seconde est plus véhémement ; enfin il en vient à profaner le nom de Dieu. On descend rapidement sur la pente du mal, et souvent l'on ne s'arrête qu'au fond de l'abîme ; 4° la vraie repentance est complète, amère et profonde. Pierre pleura amèrement. La douleur fut proportionnée à son crime ; 5° un regard de Jésus, mélange d'affection, de pitié et de reproche, produit en nous l'affliction du péché. C'est lui que nous offensoons par nos crimes, et quand nous errons, son tendre regard vient percer notre âme et nous porte à pleurer amèrement nos transgressions. Quand nous avons péché, quand nous sommes tentés, recherchons la solitude et répandons notre douleur devant Dieu. Il entendra nos gémissements et nos soupirs ; Il prendra pitié de son enfant, et, comme Pierre repentant, Il nous recevra de nouveau dans ses bras ; 6° lorsque nous avons succombé à la tentation, fuyons le monde, cherchons la solitude, pour répandre notre tristesse devant Dieu ; 7° les vrais chrétiens peuvent errer ; mais ils peuvent aussi tirer parti de leurs fautes pour apprendre à sentir leur faiblesse, à se défier d'eux-mêmes et à compter sur Jésus. Pierre était un vrai croyant. Jésus avait prié pour que sa foi ne défailt pas (Luc xxii, 32.), et les prières de Jésus étaient toujours exaucées. (Jean xi, 42.) Aussi la foi de Pierre ne défailloit-elle pas ; c'est-à-dire, sa croyance en Jésus, sa piété véritable, son attachement sincère. Tandis qu'il le reniait, il savait que Jésus était le Messie, et que lui-même était son disciple ; mais il se laissa entraîner à déclarer ce qu'il savait être faux, et c'est en cela que consista

son péché; 8° cependant celui qui s'autoriserait de cet exemple pour excuser ses péchés, ou pour s'y laisser aller, pensant que, comme Pierre, il pourrait plus tard pleurer et se repentir, montrerait par là qu'il ne connaît rien de la grâce de Dieu. *Il ne saurait être chrétien.* La droiture et la bonne foi des évangélistes, en racontant ces faits, est digne de remarque. Ces écrivains se peignent tels qu'ils sont; ils racontent leurs fautes. Marc surtout, qui, comme on le croit, a écrit son évangile sous la direction spéciale de Pierre, insiste plus que tous les autres sur les circonstances aggravantes de la chute de l'apôtre. Quelle preuve plus grande pourrait-on donner de la *candeur* des évangélistes!

---

## CHAPITRE XXVII.

1. Puis, quand le matin fut venu, tous les principaux sacrificateurs et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus pour le faire mourir.

1, 2. « *Jésus est conduit devant Pilate.* » (Voy. aussi Marc xvi, 1; Luc xxiii, 1; Jean xviii, 28.)

1 « *Puis, quand le matin fut venu.* » Peu après qu'il eut été condamné par le Sanhédrin. Aussitôt qu'il fit jour, ils tinrent conseil pour le faire mourir. Dans cette saison, le soleil se levait vers cinq heures; ils s'assemblèrent donc environ deux heures après le dernier reniement de Pierre. § « *Les principaux sacrificateurs et les anciens du peuple tinrent conseil.* » Ils avaient décidé que Jésus méritait de mourir *comme blasphémateur.* Cependant ils *n'osaient* pas le lapider selon la Loi, comme plus tard saint Étienne (Act. vii.), car ils craignaient le peuple. Ils résolurent donc de le livrer à Pilate, en l'accusant de quelque crime civil qui pût engager le gouverneur à le condamner. L'accusation changea dès lors d'objet (Chap. xvi, 66.) et porta sur ce que Jésus *pervertissait la nation, défendant de payer le tribut à César.* (Luc xxiii, 2.) Les Juifs supposaient que, s'ils pouvaient prouver ce crime, Pilate le condamnerait, tandis que le *blasphème*, ne violant point les lois romaines, ne tombait pas sous leur juridiction. § « *De le faire mourir.* » Cherchant quelque moyen de le perdre auprès des Romains.

2. Et l'ayant lié, ils l'amènèrent et le livrèrent à Ponce Pilate, qui était le gouverneur.

2. « *Et l'ayant lié.* » Ils l'avaient déjà *lié* dans le jardin. (Jean xviii, 12.) Probablement pendant l'interrogatoire dans le palais de Caïphe, l'avaient-on délié, pensant qu'entouré de la foule il ne pouvait pas s'échapper; mais pour le conduire dans une autre partie de la ville on lui remit ses liens. Peut-être ses mains seules furent-elles liées. § « *Ponce Pilate le gouverneur.* » Le *gouverneur* ou *procurateur* établi sur la Judée par les Romains. Il vivait ordinairement à *Césarée*, mais pendant les grandes fêtes, quand

la plupart des Juifs y étaient rassemblés, il venait à Jérusalem pour y administrer la justice et réprimer les troubles qui auraient pu s'élever. Les devoirs de sa charge consistaient surtout à percevoir les revenus dus à l'empereur et à administrer la justice dans certains cas. Pilate avait été nommé gouverneur de Judée par Tibère, qui régnait alors à Rome. Jean dit (xviii, 28.) que de chez Caïphe ils conduisirent Jésus au Prétoire, salle du palais de Pilate, où il administrait la justice. Cependant les Juifs n'y entrèrent pas de peur de se souiller et de ne pouvoir manger la pâque. (Nombres xix, 22.) Il est dit que quiconque toucherait une chose souillée serait souillé. C'est pourquoi ils refusèrent d'entrer dans la maison d'un païen.

3. Alors Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, se repentit, et reporta les trente pièces d'argent aux principaux sacrificateurs et aux anciens.

3. « *Alors Judas voyant qu'il était condamné se repentit.* » Judas n'avait pas cru que cette affaire se terminât d'une manière aussi fatale. Il pensait sans doute que Jésus se délivrerait lui-même par un miracle ou qu'il ne se laisserait pas condamner. Mais quand il vit Jésus lié, condamné et mené à la mort sans qu'il fit rien pour s'y opposer, le remords, la douleur et l'effroi s'emparèrent de lui. *Se repentir*, ne signifie pas nécessairement *se tourner vers le bien*, mais seulement changer de sentiments. Ici ce mot désigne les terreurs d'une conscience coupable, qui voit toute l'étendue de son crime. Ce n'est point une repentance à salut, car celle-ci conduit à la sainteté et au Sauveur. Celle de Judas, au contraire, l'éloigna de Jésus et le conduisit à la mort. S'il se fût repenti dans le sens chrétien, Judas serait venu se jeter aux pieds de Jésus et aurait imploré son pardon, au lieu d'ajouter le *suicide* à la *trahison*. Un tel homme ne connaissait assurément pas la vraie repentance.

4. En leur disant : J'ai péché en trahissant le sang innocent; mais il lui dirent : Que nous importe? tu y aviseras.

4. « *J'ai péché.* » Je suis coupable, j'ai mal fait. § « *En trahissant le sang innocent.* » En faisant mettre à mort un innocent. Le *sang* ici est mis pour *la vie* ou pour *l'homme*. Cette confession est une preuve remarquable de l'innocence de Jésus. Judas avait durant trois années vécu avec lui dans la plus grande intimité, et entendu tous ses enseignements; si donc le Sauveur eût commis quelque faute, seulement mal parlé de l'empereur romain, personne mieux que Judas n'aurait pu en rendre témoignage. S'il eût *connu* la moindre chose à la charge de Jésus, il n'aurait pas manqué de le dire pour sa propre justification. *Son* témoignage, comme disciple, aurait eu la plus grande valeur, et loin de succomber aux horreurs d'une conscience coupable, il aurait eu droit à une riche récompense. Mais la confession qu'il fit de l'innocence de Jésus et son rapport du prix de sa trahison prouvent évidemment que, non-seulement il n'y avait pas de crime à la charge de Jésus, mais pas même un *soupçon*. § « *Que nous importe?* » Que nous importent tes remords et l'innocence de Jésus? Ils s'étaient saisis de Jésus et étaient satisfaits. Ainsi les méchants qui se servent d'autres personnes pour accomplir leurs crimes, s'inquiètent peu de ce que devient

l'instrument de leurs passions. Ils le rejettent avec mépris, et dans des milliers de cas ces instruments d'iniquité sont abandonnés aux remords, au crime, à la mort par ceux qu'ils ont servi.

5. Et après avoir jeté les pièces d'argent, dans le temple, il se retira, et s'en étant allé, il s'étrangla.

5. « *Et après avoir jeté, etc.* » Son bien mal acquis ne lui servit de rien, et ne put calmer les angoisses de son âme. Il essaya de soulager sa conscience en rejetant le prix de sa trahison. Ce fut en vain. Judas éprouva, comme feront tous ceux qui lui ressemblent, qu'il ne suffit pas de renoncer à des richesses mal acquises pour soulager une conscience coupable. § « *Dans le Temple.* » On ne sait de quelle partie du Temple il s'agit ici; si c'était le tribunal du Sanhédrin, ou le trésor, ou le lieu des sacrifices. Probablement Judas ne songea-t-il qu'à se débarrasser de son argent le plus tôt possible, pour être libre ensuite de s'ôter la vie. § « *Et s'en étant allé il s'étrangla.* » Le mot employé dans l'original a donné lieu à une discussion pour savoir s'il s'était effectivement étranglé, ou si la violence de sa douleur l'étouffa. La première supposition est la seule admissible. En racontant sa mort, Pierre dit (Act. 1, 18.) que Judas « s'étant précipité, creva par le milieu, et que ses entrailles se répandirent. » Quelques commentateurs ont trouvé difficile de concilier ces deux récits, qui sont cependant tous deux vrais. Matthieu parle du *genre de mort* qu'il choisit, et Pierre raconte le *résultat* de cette tentative. On peut supposer que, dans son désespoir et sa précipitation, Judas prit mal ses mesures, sa corde trop faible se cassa, et étant tombé de haut il lui arriva l'horrible accident rapporté par Pierre. Cette mort, doublement affreuse, fut le salaire de son double crime.

6. Mais les principaux sacrificateurs ayant pris les pièces d'argent, dirent : Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor; car c'est un prix de sang.

6. « *Il n'est pas permis, etc.* » Dans Deut. xxiii, 18, il est défendu d'offrir à Dieu le prix du sang ou de la vie de l'homme, prix regardé à juste titre comme une abomination. § « *Le trésor.* » On le gardait dans la cour des femmes. (Voy. le plan du Temple, Matth. xxi. 12.) Il se composait d'un certain nombre de trones, placés dans différentes parties des *cours*, pour recevoir les offrandes volontaires du peuple, ainsi que le demi-sicle exigé de tout Juif. Le mot traduit par *trésor*, indique en même temps une *offrande faite à Dieu*, parce que ce qu'on y mettait était en effet offert au Seigneur. § « *Le prix du sang.* » Ou de la *vie*. Prix auquel était achetée la vie d'un homme. Ils reconnaissaient par ces paroles l'innocence de Jésus. Ils l'avaient acheté et non condamné justement. Il est curieux de voir leurs scrupules à propos d'un sujet de bien moindre importance, tandis qu'ils ne s'en étaient fait aucun de condamner un *innocent* et de crucifier celui qui avait prouvé par tant de miracles sa qualité de Messie. Souvent des hommes qui ne reculent pas devant de grands crimes, s'arrêtent à des vétilles.

7. Et après qu'ils eurent consulté entre eux, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers.

7. « *Et après qu'ils eurent consulté entre eux, etc.* » Sur la manière la plus convenable d'employer cet argent. § « *Ils en achetèrent.* » Dans (Act. 1, 18.), il est dit de Judas « qu'il acheta un champ avec le prix de son iniquité » ; cela signifie simplement que ce prix *fournit de quoi l'acheter.* Dans la Bible comme dans d'autres écrits, on représente souvent l'homme comme faisant une chose dont il n'a été que l'occasion. (Voy. Act. 11, 23 ; Jean 19, 1 ; Matth. xxviii, 59, 60.) § « *Le champ d'un potier.* » Ce prix, payé pour un champ situé si près de Jérusalem, peut sembler bien minime ; mais, peut-être creusé pour fournir des matériaux à l'industrie de son possesseur, n'était-il plus propre ni à être exploité plus longtemps de cette manière, ni à être cultivé. § « *Pour la sépulture des étrangers ;* » des Juifs qui venaient de toutes les parties du monde pour les grandes fêtes, car il n'est pas probable qu'ils eussent pourvu à la sépulture des Gentils, qui leur étaient en abomination.

8. C'est pourquoi ce champ-là a été appelé, jusqu'à aujourd'hui, le champ du sang.

8. « *Le champ du sang.* » Ou acheté au prix du sang. Son nom hébreu fut *haceldama.* (Act. 1, 19.) Il se trouvait hors des murs de Jérusalem, au sud de la montagne de Sion. De nos jours il sert de cimetière aux chrétiens arméniens, qui possèdent un couvent magnifique sur le mont de Sion. § « *Jusqu'à aujourd'hui.* » Jusqu'au jour où Matthieu écrivit, environ trente ans après l'événement.

9. Alors fut accompli ce dont il avait été parlé par Jérémie le prophète, disant : Et ils ont pris trente pièces d'argent, le prix de celui qui a été apprécié, lequel ceux d'entre les enfants d'Israël ont apprécié.

9. « *Ce dont il avait été parlé par Jérémie le prophète.* » Les paroles citées ici ne se trouvent pas dans Jérémie, mais dans Zacharie (xi, 12, 13.) On a eu beaucoup de peine à expliquer cette citation. Autrefois, le livre de Jérémie était placé en tête des autres prophéties. Probablement saint Matthieu a-t-il voulu désigner le volume qui contenait tous les prophètes par le nom de l'écrivain qui commençait ce livre. D'autres ont pensé que les copistes avaient écrit Jérémie pour Zacharie ; ce qui pouvait se faire par le changement d'une seule lettre. Souvent on *abrégeait* les mots en copiant. Ainsi, en grec, on aurait écrit *Iriou* pour Jérémie, et *Zriou* pour Zacharie, et le simple changement du Z en J a pu causer cette erreur. Cette explication est probablement la véritable. Quelques commentateurs encore ont pensé que Zacharie n'avait fait que répéter des paroles dites par Jérémie, et que saint Matthieu le citait à bon droit. § « *Le prix de celui qui a été apprécié.* » Estimé à un certain prix, et non apprécié pour ses vertus. Trente pièces d'argent étaient le *prix ordinaire d'un esclave.* § « *Ceux d'entre les enfants d'Israël.* » Les sacrificateurs et les anciens avaient agi au nom de la nation.

10. Et ils les ont données pour en acheter le champ d'un potier, selon ce que le Seigneur m'avait ordonné.

10. « *Et ils en ont donné.* » Zacharie dit : « *J'en ai donné.* » Cela signifie simplement que cet argent fut donné pour l'achat du champ d'un potier. § « *Selon que le Seigneur m'avait ordonné.* » Voici le sens de ce passage de Zacharie : Dieu l'avait envoyé au milieu des Juifs en qualité de prophète, de conducteur du peuple. Ils le traitèrent avec mépris comme ils avaient fait des autres. Alors il leur demanda de lui donner le *prix* auquel ils estiment ses travaux; s'ils n'en font aucun cas, il les prie de *s'abstenir*, de ne lui rien donner; mais afin de montrer le *mépris* qu'ils font de lui, de sa mission et du Dieu qui l'avait envoyé, ils lui donnèrent trente pièces d'argent, c'est-à-dire, le *prix d'un esclave*. Dieu lui ordonna d'en acheter le champ d'un potier ou de le jeter dans ce champ. A la mort de Jésus, les mêmes circonstances se reproduisirent. Jésus se présenta comme le Messie; il fut haï et rejeté; et pour témoigner leur mépris au Fils de Dieu, ils l'évaluèrent au prix d'un esclave, et employèrent cet argent à l'achat d'un champ de peu de valeur. Si les paroles ne sont pas identiques, leur sens et leur arrangement sont cependant les mêmes.

11. Or Jésus fut présenté devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogea, disant : Es-tu le roi des Juifs? Jésus lui répondit : Tu le dis.

11. « *Or, Jésus fut présenté devant le gouverneur.* » Plusieurs des circonstances de ce jugement rapportées par les autres évangélistes sont omises par Matthieu. Jean en donne un récit bien plus détaillé. (Jean xviii, 28-40.) § « *Et le gouverneur l'interrogea, etc.* » Cette question fut provoquée par l'accusation des Juifs qui prétendaient que Jésus *soulevait le peuple, défendant de payer le tribut à César.* (Luc xxiii, 2.) C'est sous ce prétexte qu'ils avaient résolu de l'amener à Pilate, sachant bien que le *blasphème*, dont ils le prétendaient coupable, ne serait point pour le gouverneur une raison de le condamner. § « *Tu le dis.* » Tu dis la vérité. Il est étonnant que les Juifs n'aient pas pressé Pilate de regarder ces paroles comme une pleine confession de son prétendu crime. Peut-être ne les entendirent-ils pas à cause du tumulte, peut-être aussi *l'explication* que Jésus donna aussitôt sur la nature de ce royaume (Jean xviii, 36.), en ôtant tout prétexte à l'accusation de révolte contre César, leur enleva en même temps tout sujet de triomphe. Cet interrogatoire, qui se fit dans le palais et loin des Juifs, convainquit Pilate de l'innocence de Jésus. (Jean xviii, 23.)

12. Et étant accusé par les principaux sacrificateurs et les anciens, il ne répondait rien.

12. « *Et étant accusé, etc.* » De pervertir le peuple et de l'engager à ne pas payer le tribut. (Luc xxiii, 2-5.) Probablement l'accusèrent-ils avec véhémence et chacun à sa manière. § « *Il ne répondait rien.* » Il avait conscience de son innocence et savait qu'on ne pourrait prouver ce qu'ils alléguaient.

13. Alors Pilate lui dit : N'entends-tu pas combien ils portent de témoignages contre toi?

13. « *Combien ils portent de témoignages contre toi.* » Ils étaient *accusateurs* et non *témoins*.

14. Mais il ne lui répondit pas un mot sur quoi que ce fût; de sorte que le gouverneur s'en étonnait extrêmement.

14. « *Pas un mot.* » Sa *vue* seule aurait dû prouver son innocence. Il était pauvre, délaissé, sans armes, sans amis puissants. Sa vie avait été publique et ses sentiments étaient bien connus; toute réponse à ces absurdes accusations était donc inutile. § « *S'en étonnait extrêmement.* » Probablement était-il plus surpris de ne pas voir Jésus opposer outrage à outrage, mais supporter tout avec *tant de douceur*, sans tenter de se défendre, ce qui aurait du reste été inutile. Le gouverneur n'était pas accoutumé à une aussi grande modération. C'est à ce moment là que Pilate les ayant entendu parler de la Galilée (Luc xxiii, 5.), demanda si Jésus était Galiléen. Heureux de se débarrasser de cette affaire, il saisit ce prétexte pour le renvoyer à Hérode, venu à Jérusalem pour la fête. (Luc xxiii, 6-12.) Hérode ne l'ayant pas trouvé digne de mort le renvoya de nouveau à Pilate, mais satisfait de la déférence que le gouverneur romain lui avait montrée dans cette affaire, il se réconcilia avec celui-ci; car il ne paraît pas qu'une inimitié commune contre Jésus ait été la cause de cette réconciliation.

15. Or le gouverneur avait accoutumé de relâcher au peuple, *le jour* de la fête, un prisonnier, quel que ce fût qu'on demandât.

15-23. (Voy. les passages parallèles dans Marc xv, 6-14; Luc xxiii, 17-23; Jean xviii, 39, 40.)

15. « *Or le gouverneur avait accoutumé de relâcher un prisonnier, etc.* » On ne sait d'où venait cette coutume. Probablement les Romains en avaient-ils fait un moyen de popularité parmi les Juifs; car de petites faveurs accordées à la nation la leur conciliaient et empêchaient les séditions. S'il se trouvait parmi les prisonniers quelque favori du peuple, le droit de le mettre en liberté avait un grand prix à ses yeux.

16. Et il y avait alors un prisonnier fameux, nommé Barrabas.

16. « *Un prisonnier notable.* » Distingué soit par de grands vices ou de grandes vertus. Celui-ci l'était pour ses crimes. Il s'était probablement mis à la tête d'une troupe de mécontents et avait commis un meurtre dans une sédition. (Luc xiii, 19.)

17. Quand donc ils furent assemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous relâche? Barrabas, ou Jésus qu'on appelle Christ?

17. « *Lequel voulez-vous que je vous relâche?* » Pilate était convaincu de l'innocence de Jésus (Luc xxiii, 13-16.) et désirait le relâcher; il savait que, bien que haï des sacrificateurs, il était très-aimé du peuple. Il pensa donc qu'en consultant celui-ci, il le tirerait des mains de ses accusateurs, et sans doute que, si le peuple avait été laissé à lui-même, il aurait préféré Jésus à un brigand. § « *Jésus qu'on appelle Christ.* » C'est-à-dire Jésus qui se prétend le Messie. Probablement Pilate ne mit-il pas une grande importance à cette appellation et la lui donnait-il parce qu'elle était générale. Peut-être aussi pensait-il que le peuple serait plus disposé à le mettre en liberté s'il lui présentait Jésus comme le Messie, car c'était comme tel

qu'on l'avait reçu en triomphe à son arrivée à Jérusalem. Marc (xv, 9.) ajoute qu'il leur demanda s'il devait relâcher *le roi des Juifs*. Peut-être Pilate répéta-t-il à plusieurs reprises la même question et la posa-t-il de diverses manières, dont l'une est rapportée par Marc et l'autre par Matthieu. Il est possible qu'en lui donnant ce nom il voulut ridiculiser les sacrificateurs qui avaient accusé Jésus de vouloir devenir *roi des Juifs*, et montrer la folie de leurs allégations, car Jésus était là pauvre, méprisé, battu de verges par l'orde d'Hérode, et Pilate espérait que le peuple sentirait l'absurdité de cette accusation en voyant le contraste entre l'aspect de Jésus et l'ambition qu'on lui attribuait.

18. Car il savait bien qu'ils l'avaient livré par envie.

18. « *Ils l'avaient livré par envie*; » par jalousie de sa popularité; en effet le peuple se détournait d'eux pour aller à lui. Pilate voyant que Jésus n'était pas à craindre et connaissant l'ambition des principaux du peuple, comprit parfaitement le motif qui les faisait agir. Comme juge il était de son devoir de protéger les innocents, et en dépit des Juifs il aurait dû mettre Jésus en liberté. Mais alors les Écritures n'auraient pas été accomplies et l'œuvre du salut ne pouvait se faire sans que Jésus fût condamné et mis à mort. Cette circonstance manifeste la sage providence de Dieu.

19. Et comme il était assis au siège judiciaire, sa femme envoya lui dire : N'entre point dans l'affaire de ce juste; car j'ai aujourd'hui beaucoup souffert en songeant.

19. « *N'entre point dans l'affaire*, etc. » C'est-à-dire ne le condamne pas. Peut-être craignait-elle que la justice de Dieu ne frappât son mari et ses enfants. § « *Ce juste*. » Ici *juste* a le sens d'*innocent*. L'innocence de Jésus pouvait lui être connue par d'autres moyens encore que par son rêve. Il est possible que cette femme ait adoré le vrai Dieu, et que, pour cette raison, elle désirât l'acquiescement du Messie. § « *J'ai beaucoup souffert à son sujet*. » Les Grecs et les Romains, aussi bien que les Juifs, voyaient dans les songes des indications de la volonté divine. Probablement les préoccupations de la veille la poursuivirent-elle dans ses songes, et y vit-elle une effrayante prophétie des jugements qui attendaient son mari si Jésus était injustement condamné.

20. Et les principaux sacrificateurs et les anciens persuadèrent à la multitude du peuple de demander Barrabas, et de faire périr Jésus. 21. Et le gouverneur prenant la parole, leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche? Ils dirent : Barrabas. 22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus, qu'on appelle Christ? Ils lui dirent tous : Qu'il soit crucifié!

20-22. « *Persuadèrent à la multitude*. » La mise en liberté d'un prisonnier appartenait au peuple et non à ses chefs; c'est pourquoi afin de perdre Jésus ils excitèrent la populace à demander Barrabas. Le peuple subissait fortement l'influence des sacrificateurs, et au milieu des habitants de Jérusalem les Galiléens étaient fort méprisés. Les sacrificateurs ridiculisaient les prétentions de Jésus; en sorte que cette foule mobile et légère, qui, si

peu de temps auparavant avait crié hosanna! demandait à grands cris que Jésus fût crucifié.

**23.** Et le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? et ils crièrent encore plus fort, en disant : Qu'il soit crucifié.

23. « *Et le gouverneur leur dit, etc.* » Luc nous apprend qu'il fit jusqu' trois fois la même question dans l'espérance de pouvoir relâcher Jésus. Il affirma n'avoir rien trouvé en lui qui fût digne de mort, et pensait qu'en le faisant fouetter il exciterait leur compassion et pourrait ainsi le délivrer de la mort. Mais telle était la faiblesse du gouverneur romain, qu'il préféra sa popularité à la justice, tandis que convaincu de l'innocence de Jésus il aurait dû user de son autorité pour le faire relâcher. § « *Qu'il soit crucifié.* » (Voy. les Notes sur le verset 39.) Luc dit qu'ils le demandaient à grands cris. Ils le pressaient.

**24.** Alors Pilate voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte s'augmentait, prit de l'eau, et lava ses mains devant le peuple, en disant : Je suis innocent du sang de ce juste; vous y penserez.

24. « *Prit de l'eau.* » Les Juifs avaient coutume de se laver les mains pour témoigner qu'ils étaient innocents des crimes commis par d'autres. (Voy. Deut. xxi, 6; Ps. xvi, 6.) Souvent ils se servaient de symboles pour exprimer leur pensée. Par cette ablution Pilate se déclarait innocent de cette mort dont les Juifs seuls, pensait-il, étaient coupables. Mais l'acte de se laver les mains ne le lavait point de ce crime. Comme magistrat, son devoir était de mettre un innocent en liberté, et quelque fussent les clamours des Juifs, il était responsable devant Dieu d'avoir cédé à la méchanceté des chefs et à la rage de la populace. § « *Vous y penserez.* » Prenez-en la responsabilité.

**25.** Et tout le peuple répondant, dit : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants.

25. « *Que son sang soit sur nous, etc.* » Que ce crime, si c'en est un, soit le nôtre et celui de nos enfants. Nous consentons à en porter la peine. Chez les Athéniens, lorsqu'un homme en accusait un autre, il consentait à ce que lui et ses enfants subissent la peine infligée au prévenu, si son innocence était plus tard reconnue. Dans tous pays, les conséquences de la conduite des parents retombent sur les enfants. Les Juifs n'avaient pas le droit d'appeler la vengeance céleste sur leurs enfants, mais par un juste jugement de Dieu elle les frappa aussi bien qu'eux. Moins de quarante ans après la ville et le Temple furent détruits; plus d'un million d'habitants périrent durant le siège. Des milliers de personnes succombèrent à la famine, des milliers d'autres à la maladie, et le sang de ceux qui tombèrent sous l'épée coulait dans les rues avec tant d'abondance, que, selon Josèphe, il éteignit le feu en plusieurs endroits. Des milliers d'hommes aussi furent crucifiés, comme ils avaient crucifié le Messie, et le nombre en fut si grand, dit Josèphe, qu'on fut obligé de faire cesser les supplices parce qu'on ne savait où planter les croix, et que l'on ne trouvait plus de croix pour tous les condamnés. La malédiction est demeurée sur les Juifs jusqu'à ce jour. Leur nation a été dispersée, persécutée et leur nom est resté en opprobre. Aucune nation n'a autant souffert, ni été si miraculeusement conservée. Toutes les

classes d'hommes, tous les gouvernements les ont persécutés et maltraités, et cependant ils sont demeurés jusqu'à ce jour comme un monument de la justice de Dieu, et la vengeance qu'ils ont attirée sur leur tête en mettant à mort le Messie, est une preuve toujours vivante de la vérité de la religion chrétienne.

26. Alors il leur relâcha Barrabas; et après avoir fait fouetter Jésus, il le leur livra pour être crucifié.

26. « *Après avoir fait fouetter Jésus.* » (Voy. les Notes sur Matth. x, 17.) Chez les Romains on fouettait les esclaves avant de les crucifier, afin d'augmenter leurs souffrances, et d'ajouter à l'ignominie de leur supplice. Le Seigneur qui devait subir la mort d'un esclave comme le méprisé et le rejeté des hommes, eut à souffrir tous les traitements réservés aux esclaves. § « *Il le leur livra, etc.* » Comme juge, tandis que comme tel il aurait dû et pu l'acquitter. La crucifixion était un supplice romain, et c'étaient des soldats romains qui l'infligeaient. Pilate prononça le jugement du haut de son tribunal, et fit dresser lui-même l'écrêteau qu'on plaça au haut de la croix, prenant ainsi sa part de responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

27. Et les soldats du gouverneur amenèrent Jésus au prétoire, et rassemblèrent devant lui toute la cohorte.

27-31. (Voy. aussi Marc xv, 15-20; Jean xix, 1-3.)

27. « *Au prétoire.* » Le jugement avait eu lieu en dehors du palais parce que les Juifs n'avaient pas voulu y entrer. Il est probable du reste que souvent les procès se débattaient sur la place publique. Après sa condamnation Jésus fut emmené par les soldats dans le prétoire où il fut en butte à leurs moqueries. § « *Toute la bande.* » Une bande ou cohorte était la dixième partie d'une légion romaine, et se composait de quatre à six cents hommes, selon que la légion était plus ou moins nombreuse.

28. Et après l'avoir dépouillé, ils mirent sur lui un manteau d'écarlate.

28. « *Et après l'avoir dépouillée.* » Ou de tous les vêtements, ou, comme il est plus probable, seulement de ceux de dessus. § « *Un manteau d'écarlate.* » Marc dit qu'ils le revêtirent de pourpre. L'écarlate était le produit d'un certain fruit, la pourpre, d'un coquillage; mais les anciens nommaient pourpre toute couleur où le rouge dominait. Ce manteau était pareil à celui porté par les généraux, les grands officiers et les gouverneurs romains. On le jetait sur les épaules, et le liait autour du corps de manière à laisser le bras droit libre. Nous ne pouvons supposer que Pilate eût cédé à Jésus un habit neuf; celui dont on le revêtit était sans doute vieux et usé, et ne devait servir qu'à couvrir de ridicule le Fils de Dieu.

29. Et ayant fait une couronne d'épines entrelacées, ils la mirent sur sa tête, avec un roseau dans sa main droite; puis s'agenouillant devant lui, ils se moquaient de lui, en disant: Nous vous saluons, roi des Juifs.

29. « *Une couronne d'épines entrelacées.* » Les rois portaient des cou-

ronnes d'or ornées de pierreries, et pour se moquer des prétentions de Jésus on arracha une branche de quelque buisson, et on en tressa une couronne afin de compléter ce costume dérisoire. § « *D'épines.* » On ne sait pas au juste de quelle plante il est ici question. Il est hors de doute cependant que ces épines étaient fortes et aiguës, et causaient de vives douleurs en s'enfonçant dans la chair. § « *Avec un roseau dans sa main.* » Les roseaux sont très-abondants sur les bords du Jourdain. Souvent on en faisait des cannes, et il est probable que le roseau dont il est ici question, en était une appartenant à l'un des assistants. Le même mot se retrouve plusieurs fois. (Voy. II Rois xviii, 21; Es. xxxvi, 6; Ezech. xxix, 6.) Les rois portaient ordinairement comme insigne de leur dignité un sceptre d'or ou d'ivoire. (Esh. iv, 11; viii, 4.) Ce *roseau* devait ainsi par dérision représenter le *sceptre*. § « *Puis s'agenouillant.* » Comme pour lui rendre hommage, car on s'agenouillait, on se prosternait devant les rois. La patience avec laquelle Jésus supporta toutes ces moqueries, n'était pas d'un *homme*; et celui-là qui, nous aimant jusqu'à la mort, voyait notre salut au terme de ces souffrances, a pu seul endurer de pareils outrages. § « *Bien te soit, roi des Juifs.* » Salutation ordinaire qu'on adressait à un prince ou même à un ami; elle exprime le plus grand respect, et appelle la bénédiction sur sa tête. Adressée à un pauvre Nazaréen sans armes, sans amis, et qu'on regardait comme un misérable imposteur ou un malheureux insensé, elle était le comble de la raillerie.

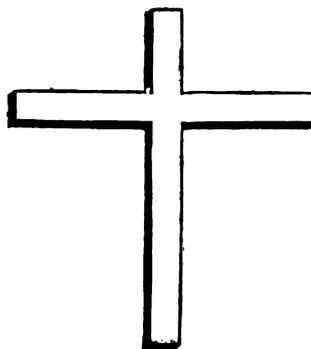
30. Et après avoir craché contre lui, ils prirent le roseau, et ils en frappaient sa tête.

30. « *Et après avoir craché contre lui.* » La plus cruelle insulte qu'on puisse faire. (Voy. les Notes sur Matth. xxvi, 67.) § « *Ils prirent le roseau.* » Ou la canne, qui, probablement était assez forte pour qu'on en pût donner des coups violents. § « *Ils le frappaient sur la tête.* » Pour y enfoncer encore davantage la couronne d'épines, ajoutant ainsi la cruauté à l'insulte.

31. Et après s'être moqués de lui, ils lui ôtèrent le manteau, et le vêtirent de ses vêtements, et l'amènèrent pour le crucifier. 32. Et comme ils sortaient, ils rencontrèrent un Cyrénien, nommé Simon, lequel ils contraignirent de porter la croix de Jésus.

31, 32. « *Et comme ils sortaient.* » Ou du palais du gouverneur dans lequel il avait été traité si cruellement, ou des portes de la ville pour marcher vers le Calvaire. § « *Un Cyrénien.* » Cyrène était une ville de Lybie en Afrique, à l'occident de l'Égypte, habitée par un grand nombre de Juifs qui venaient souvent à Jérusalem selon la coutume de tous leurs compatriotes. § *Lequel ils contraignirent de porter la croix.* » Jean dit : (xix, 17.) que Jésus sortit portant sa croix, et Luc (xxiii, 26.) que l'on en chargea Simon qui la portait après lui. Il n'y a pas contradiction entre ces récits. Les condamnés devaient porter leur croix jusqu'au lieu du supplice; aussi en chargea-t-on Jésus; mais affaibli par la souffrance et par les veilles, il s'affaissa probablement sous ce poids, et ayant rencontré Simon, ils le chargèrent de l'aider, en la portant par *l'un des bouts*, en sorte que, comme Luc dit : il allait *après Jésus*. La croix était formée de deux pièces de bois, dont l'une se plantait en terre, et l'autre se plantait transversalement de la manière indiquée ici †. La partie perpendiculaire était assez haute pou

que les pieds des crucifiés fussent élevés d'environ un mètre au dessus du sol. Au milieu de cette même partie de la croix se trouvait un morceau de bois sur lequel le crucifié était assis ou plutôt à cheval, car les mains n'auraient pu à elles seules soutenir le poids du cors, qui restait exposé là durant plusieurs jours, et souvent jusqu'à ce que les vautours en eussent dévoré la chair, ou qu'elle se fût putréfiée au soleil. Les pieds étaient assujettis, soit par de grands clous plantés dans la chair, soit au moyen de lanières. Les mains étaient attachées ou clouées, souvent toutes deux, à la partie horizontale de la croix. Les pieds et les mains du Seigneur furent cloués. Quelquefois les croix avaient la forme d'un X, et les quatre membres étaient étendus sur les quatre jambages. On laissait périr lentement le supplicié dans cette posture cruelle. La croix dont on se servit pour Jésus, paraît avoir eu la première de ces deux formes. Le Nouveau-Testament fait de fréquentes allusions à la croix. C'est sur elle que le Sauveur a expié les péchés du monde. L'espérance éternelle du chrétien, sa paix et sa consolation dans l'épreuve et dans la mort, reposent sur ce sacrifice et sur une vue claire, et un sentiment profond de la mort du Rédempteur, et de ses desseins de miséricorde envers nous. A cause de l'importance du sujet, nous donnons les gravures suivantes. La première de ces croix était la plus ordinaire.



La manière la plus usuelle de crucifier est illustrée par la seconde gravure.



La troisième nous retrace d'autres manières encore de subir ce supplice. Pierre fut probablement crucifié selon l'une d'elles. (Voy. les Notes sur Jean *xxi*, 18.)



33. Et étant arrivés au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire le lieu du Test.

33. « *Golgotha*. » Nom hébreu qui signifie la place du crâne. C'est le même lieu que Luc nomme le *Calvaire*. *Calvaire* vient du mot latin qui signifie *crâne*. On ne sait rien de positif sur l'origine de ce nom. Les uns ont pensé que cette montagne avait la forme d'un crâne; mais il est plus probable que ce nom lui fut donné parce qu'on y exécutait les criminels, dont les os demeuraient épars. Le mont Calvaire est une colline qu'on suppose avoir été située au nord-ouest de Jérusalem, à très-peu de distance du mur d'enceinte. Jésus fut mis à mort hors de la ville, car les exécutions capitales ne se faisaient jamais dans l'intérieur de ses murs. (Voy. Nomb. *xx*, 35; 1 Rois *xxi*, 13.) Cette loi était observée chez les Romains aussi bien que chez les Juifs. Cela se fit aussi, parce que le corps des bêtes offertes en sacrifice était brûlé hors du camp. Comme Antitype, Jésus dut de même souffrir hors de la porte. (Héb. *xiii*, 11, 12.) Le lieu qu'on fait voir de nos jours comme étant le Calvaire est dans l'enceinte de la ville nouvelle et a dû de même être dans celle de l'ancienne Jérusalem, en sorte qu'on a tout lieu de croire que cette indication est inexacte.

34. Ils lui donnèrent à boire du vinaigre mêlé avec du fiel; mais quand il en eut goûté, il n'en voulut point boire.

34. « *Ils lui donnèrent à boire du vinaigre, etc.* » Marc dit : « du vin mêlé de myrrhe; mais les deux évangélistes entendent la même chose. Le vinaigre était fait de vin acidulé, et les soldats romains en faisaient leur boisson habituelle, en sorte qu'on pouvait l'appeler indistinctement du vinaigre ou du vin. La *myrrhe*, dont le nom signifie *amertume*, est le produit d'une plante de l'Arabie (Voy. les Notes sur Matth. *ii*, 11), et le *fiel* est une sécrétion du foie; mais on donnait ce nom à toutes les substances très-amères. Cette boisson avait pour effet de stupéfier, et on la donnait aux crucifiés pour les rendre moins sensibles aux souffrances de la mort. Le Seigneur, qui le savait, la refusa dès qu'il en eut goûté; il ne voulait point adoucir ses douleurs, mais vider jusqu'à la lie la coupe que son Père

lui avait donnée à boire. Il était venu pour souffrir, et ses douleurs furent toutes nécessaires à son œuvre expiatoire. On lui offrit cette boisson assoupissante au commencement de sa crucifixion. *Plus tard*, et peu de temps avant sa mort, il accepta du vinaigre sans myrrhe, de celui que les soldats buvaient habituellement. (Voy. le verset 49, et Jean xix, 28-30.) Matthieu et Marc, en disant qu'il refusa de boire, ne parlent pas du même fait que Jean.

35. Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses vêtements, en les jetant au sort; afin que ce qui avait été dit par un prophète, fût accompli : Ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ont jeté ma robe au sort.

35. « *Et ils le crucifièrent.* » La croix a été décrite à propos du verset 32. On procédait à la crucifixion de la *manière* suivante. Après que le criminel avait apporté sa croix sur le lieu du supplice, au milieu des insultes de la foule, on creusait un grand trou en terre pour y planter la croix que l'on commençait par étendre par terre. Le condamné, dépouillé de ses vêtements, y était cloué ou attaché par les mains et les pieds. Après cette cruelle opération, on dressait la croix sur laquelle le malheureux était désormais fixé, et, afin de la faire tenir plus solidement, on la plantait rudement en terre; cette secousse, ajoutée aux autres, augmentait singulièrement les douleurs du patient, qu'on laissait suspendu là jusqu'à ce qu'il eût expiré d'épuisement, de soif et de douleur. Quelquefois les crucifiés souffraient ainsi pendant plusieurs jours, et souvent on laissait leur corps mort devenir la proie des vautours. Ce supplice était regardé par les Romains comme le plus ignominieux de tous. On y condamnait les grands scélérats, et c'est en partie pour cette raison que les prédicateurs du crucifié étaient exposés à de si grands mépris parmi les Grecs et les Romains. On repoussait tous ceux qui avaient été en rapport avec un homme mort comme un esclave et un malfaiteur. Ce supplice était aussi cruel qu'infamant. Voici ce qui le rendait particulièrement douloureux : 1° la position des bras et du corps était forcée, les bras étant rejetés en arrière et obligés à l'immobilité. Le moindre mouvement causait les souffrances les plus cruelles dans les bras et les pieds percés de clous, et dans les reins déchirés par les coups de fouet; 2° les clous, en perçant les mains et les pieds où se réunissent tant de *fibres* et de *tendons*, causaient les plus cruelles tortures; 3° les plaies exposées à l'air s'enflammaient; 4° la circulation du sang était empêchée. Les *artères* recevaient plus de sang qu'elles ne pouvaient en renvoyer dans les *veines*, en sorte que, se portant violemment à la tête, il y causait une douleur extrême. Dans tout le reste du corps, ce gonflement des artères occasionnait des souffrances inexprimables; 5° la douleur allait sans cesse en augmentant, et il n'y avait pas pour le supplicié un seul instant de relâche; il n'avait d'espérance que dans la mort, qui souvent se faisait attendre trois et même sept jours. Les souffrances du Sauveur furent cependant plus courtes, sans doute à cause des agonies morales qu'il endurait en même temps en expiation des péchés du monde. (Voy. les Notes sur Marc xv, 44.) § « *Ils partagèrent ses vêtements.* » On en dépouillait le condamné avant de le crucifier, et il était d'usage que les soldats qui l'exécutaient se les partageassent. Jean (xix, 23.) dit qu'ils en

firent quatre parts, une pour chaque soldat, mais qu'ils tirèrent sa robe au sort. (Voy. les Notes sur ce passage.) Matthieu veut donc dire qu'ils se partagèrent une partie de ses vêtements et tirèrent le reste au sort. § « *Afin que ce qui avait été dit, etc.* » Les paroles citées ici se trouvent dans le Psaume xxii, 18. Ce psaume tout entier se rapporte aux souffrances et à la mort de Christ, décrites de la manière la plus frappante.

36. Puis s'étant assis, ils le gardaient là.

36. « *Ils le gardaient là.* » Les quatre soldats qui l'avaient crucifié le gardaient afin d'empêcher ses disciples de venir le délivrer.

37. Ils mirent aussi au dessus de sa tête un écriteau, où la cause de sa condamnation était marquée en ces mots : *Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs.*

37. « *Et ils mirent aussi au dessus de sa tête, etc.* » Jean (xix, 19.), dit que Pilate fit lui-même cet écriteau et le mit sur la croix. Probablement qu'il l'écrivit ou le dicta et le fit clouer par des soldats. Souvent on dit qu'un homme a fait une chose quand il a ordonné qu'on la fit. On avait l'habitude de mettre sur ces écriteaux le nom du supplicié et le sujet de sa condamnation, Jésus était mis à mort pour s'être dit roi des Juifs. § « *Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs.* » Les évangélistes diffèrent légèrement sur les paroles de cet écriteau. (Voy. Marc xv, 26 ; Luc xxiii, 38 ; Jean xix, 19.) Mais ces différences s'expliquent facilement ; car ces paroles, écrites en trois langues, pouvaient être rédigées de trois façons différentes. Du reste, les évangélistes disent tous qu'il était intitulé : le roi des Juifs.

38. Et deux brigands furent crucifiés avec lui, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

38. « *Et deux brigands étaient crucifiés avec lui.* » Pilate n'habitait pas Jérusalem, et lorsqu'il y venait au temps de la fête, il avait toujours quelque condamnation à prononcer. Ce fut sans doute pour nous montrer le mépris qu'on avait pour Jésus, qu'on le crucifia entre deux brigands et sur la croix même où Barnabas, leur chef, aurait dû périr.

39. Et ceux qui passaient par là, lui disaient des outrages en branlant la tête.

39. « *En branlant la tête.* » Par dérision et pour l'insulter. (Voy. Job. xvi, 4 ; Ps. cix, 25.)

40. Et disant : Toi qui détruis le temple, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix.

40. « *Toi qui détruis le Temple, etc.* » Toi qui t'es vanté de pouvoir le faire. C'était là une des fausses accusations portées contre lui. Les Juifs pensaient qu'il était aussi facile de descendre de la croix que de détruire le Temple.

41. Pareillement aussi les principaux sacrificateurs avec les scribes et les anciens, se moquant, disaient : 42. Il a sauvé les

autres, il ne se peut sauver lui-même; s'il est roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui. 43. Il se confie en Dieu; *mais si Dieu l'aime*, qu'il le délivre maintenant; car il a dit : Je suis le fils de Dieu.

41-43. « *Il a sauvé les autres.* » Non qu'ils admissent ce fait, mais ils voulaient dire : Toi qui *prétends* par des miracles arracher les autres à la mort et sauver la nation comme Messie. § « *S'il est le roi d'Israël.* » Il peut sembler étonnant que Jésus n'ait pas justifié sa mission divine en descendant de la croix; mais l'heure de l'expiation était arrivée. Il avait donné tant de preuves de sa divinité que, fût-il descendu de la croix, ses ennemis n'auraient pas eu plus de sujet de conviction qu'ils n'en avaient déjà. Jésus préférait souffrir ces insultes que faire un miracle à leur demande; d'ailleurs Il avait prédit sa mort, et Il voulut la souffrir pour le salut du monde, malgré les outrages des sacrificateurs qui triomphaient en apparence, ne se souvenant point que toutes ces circonstances et leurs sarcasmes mêmes, avaient été prédits par leur prophète. Combien les voies par lesquelles Dieu accomplit sa parole sont merveilleuses!

44. Les brigands aussi qui étaient crucifiés avec lui, lui reprochaient la même chose.

44. « *Les brigands aussi.* » Luc dit que l'un d'eux, plein de repentance, reprenait son compagnon; il est probable qu'*au commencement*, il se joignit à *lui* pour insulter Jésus, mais que la patience du Seigneur fit naître son repentir. Souvent aussi, pour être plus brefs, les évangélistes généralisent les faits qu'ils racontent, et en omettent les détails accessoires. (Voy. Marc vii, 17, avec Matth. xv, 13; Marc v, 31, avec Luc viii, 43; Luc ix, 13, avec Jean vi, 8, 9.)

45. Or depuis six heures, il y eut des ténèbres sur tout le pays, jusqu'à neuf heures.

45. « *Or, depuis six heures.* » Depuis midi, selon notre manière de compter. Les Juifs divisaient leurs journées en douze heures, à partir du lever du soleil. § « *Il y eut des ténèbres.* » Ce ne peut être une éclipse, car la Pâque se célébrait pendant la pleine lune, alors qu'elle est justement en face du soleil. Luc (xxiii, 43.) dit que le *soleil fut obscurci*; peut-être fut-ce par les vapeurs et les nuages qui précèdent un tremblement de terre. En tous cas, ce phénomène fut produit par l'intervention immédiate de Dieu qui voulait que le deuil de la nature témoignât la divinité de son Fils mourant. Le soleil ne devait-il pas se voiler au moment où le *Soleil de justice* allait être enlevé de ce monde! Une sombre draperie de vapeurs et de nuages devait revêtir la terre au moment où le Rédempteur du monde expirait. Ce fait miraculeux est raconté par *Phlégon*, astronome romain; il dit que la quatorzième année du règne de Tibère (l'année qu'on croit être celle de la mort du Sauveur), il y eut une éclipse telle qu'on n'en vit jamais, durant laquelle les étoiles pururent. § « *Sur tout le pays.* » Sur la Judée et probablement les contrées adjacentes. § « *La neuvième heure.* » Trois heures après midi; non loin de l'instant où mourut le Sauveur.

46. Et environ les neuf heures, Jésus s'écria à haute voix, en disant : Éli, Éli, lamma sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ?

46. « *Eli, Eli, etc.* » La langue dans laquelle ces paroles furent prononcées n'est ni syriaque ni hébraïque, mais syro-chaldaïque, celle qu'on parlait généralement ; ces paroles sont tirées du Psaume xxii, 1. § « *Mon Dieu, etc.* » Cette expression dénote la violence de son agonie. On a eu de la peine à comprendre dans quel sens *Dieu l'avait abandonné*, puisqu'il est certain qu'il approuvait l'œuvre du Sauveur. Jésus était innocent, et n'avait rien fait pour perdre la faveur de Dieu ; Dieu aimait toujours son Fils, pur, obéissant et saint ; mais : 1° Au milieu de ses tortures et en butte de tous côtés aux injures, il put bien s'adresser à Dieu comme s'il en était abandonné ; 2° d'après saint Luc (xxii, 53.), il avait dit lui-même que c'était ici l'heure de la puissance des ténèbres, c'est-à-dire où Dieu permettait à tous ses ennemis, tant aux Juifs qu'à Satan, de se *déchaîner* contre lui. Il avait été dit que le serpent blesserait la postérité de la femme au talon. (Gen. iii, 15.) On a généralement interprété ainsi ces paroles : « Quoique en définitive le Messie dût détruire le pouvoir de Satan, il souffrirait cependant lui-même *par la puissance du diable.* » Il est dit (Luc iv.), qu'après la tentation, le diable le *quitta pour un temps*. Il n'est pas improbable qu'à l'époque de la mort du Sauveur, le tentateur reçut la permission d'exercer contre lui son pouvoir et d'augmenter ses souffrances. Nous ne pouvons que former des conjectures sur la nature de ces tentations. Peut-être augmenta-t-il l'horreur de la mort, et lui inspira-t-il des pensées affreuses, de la défiance envers Dieu qui permettait que son Fils innocent souffrit ainsi ; 3° Dieu lui retira peut-être ces puissantes consolations religieuses, ces vues claires de sa justice et de sa bonté qui auraient adouci ses douleurs et son agonie. On a vu des martyrs, soutenus par la foi, marcher en triomphateurs au supplice ; mais les secours spirituels qui les soutenaient furent peut-être refusés au Sauveur. Probablement l'œuvre expiatoire exigea-t-elle que tout ce que la nature humaine est capable de souffrir en un si court espace de temps fût accumulé sur le Sauveur ; 4° nous avons sujet de croire que ce cri de détresse fut arraché à Jésus par une douleur mystérieuse et profonde qu'il ne nous est pas donné de sonder. Esaïe nous dit (li iii, 4, 5.) : *qu'il a porté nos langueurs et s'est chargé de nos douleurs ; qu'il a été navré pour nos forfaits et froissé pour nos iniquités ; que l'amende qui nous apporte la paix a été sur lui ; et que par ses meurtrissures nous sommes guéris.* Il nous a délivrés de la malédiction de la Loi ayant été fait malédiction pour nous (Gal. iii, 13.) ; il a été fait péché pour nous (II Cor. v, 21.) ; il est mort à notre place, pour notre compte, afin de nous amener à Dieu. Sans doute que le sentiment de la haine de Dieu contre le péché lui a causé d'immenses souffrances. C'est nous qui aurions dû supporter toutes ces douleurs, et c'est par elles seulement que nous sommes sauvés de la mort éternelle.

47. Et quelques-uns de ceux qui étaient là présents, ayant entendu cela, disaient : Il appelle Élie.

47. « *Il appelle Élie.* » Les Juifs parlaient ainsi pour se railler de ses

prétentions à être le Messie, et ils faisaient seulement semblant de croire qu'il appelait Élie. Ce sarcasme est d'autant plus mordant, que les juifs croyaient généralement que le retour d'*Élie* précéderait la venue du Messie. Ils prétendaient qu'abandonné de Dieu, il se tournait vers *Élie*, espérant qu'il se relèverait d'entre les morts pour venir à son aide. Il est possible aussi que quelqu'un des assistants les eût mal entendues et mal comprises.

48. Et aussitôt un d'entre eux courut, et prit une éponge, et l'ayant remplie de vinaigre, la mit au bout d'un roseau, et lui en donna à boire.

48. « *Un d'entre eux courut.* » Jean (xix, 28.) dit que ce fut après que Jésus eut dit : J'ai soif. Le supplice de la croix produisait une soif excessive. § « *Prit une éponge.* » On se servit de cette substance poreuse qui absorbe facilement les liquides, parce que Jésus était élevé au dessus du sol ; on ne pouvait lui donner à boire que de cette manière. § « *Remplie de vinaigre.* » Jean (xix, 29.) dit qu'il y avait là un vaisseau rempli de vinaigre, sans doute pour l'usage des soldats romains, dont c'était la boisson habituelle. § « *La mit à l'entour d'un roseau.* » Jean dit que c'était de l'*hyssope*, arbuste qui souvent prend les proportions d'un arbre. (I Rois iv, 33.) C'est la tige de cette plante que Mathieu appelle un *roseau*. Attachée à cette branche, on put facilement porter l'éponge à la bouche de *Jésus*. Il en but parce que cette boisson n'avait point pour effet de stupéfier.

49. Mais les autres disaient : Laisse, voyons si Élie viendra le sauver.

49. « *Mais les autres disaient.* » Toujours par dérision, et ne voulant pas même lui accorder ce léger soulagement au milieu de son agonie.

50. Alors Jésus ayant crié encore à haute voix, rendit l'esprit.

50. « *Ayant crié encore à haute voix.* » Il cria : « *Tout est accompli.* » (Jean xix, 30.) Sans doute que ce cri fut poussé au milieu d'angoisses et de douleurs telles que le monde n'en a jamais connu de pareilles. Ce fut le couronnement de son œuvre expiatoire ; cette douleur suprême nous fraie le chemin des cieux, enlève la malédiction qui reposait sur nos têtes coupables et ouvre le Royaume céleste à tout vrai croyant. § « *Rendit l'esprit.* » *Expira*. La même expression se retrouve dans la version des septante, à propos de la mort de Rachel. (Gen. xxxv, 18.)

51. Et voici, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas ; et la terre trembla, et les pierres se fendirent.

51. « *Le voile du temple.* » Le voile richement travaillé, qui séparait le Lieu saint du Lieu très-saint. (Ex. xxvi, 31 et 33.) § « *En deux.* » Ce miracle eut lieu à l'heure où l'on offrit l'encens, et il est probable que le sacrificeur en fut témoin. Le Lieu très-saint était l'image du Ciel, et le déchirement du voile indiquait qu'un libre accès était donné à tous par Jésus, notre souverain Sacrificateur, qui venait d'y entrer comme avant-coureur

de son peuple. L'Écriture garde le silence sur le *but* de ce déchirement. § « *Et la terre trembla.* » Les tremblements de terre sont de violentes convulsions du sol, ordinairement causées par de l'air emprisonné et dilaté. Celui-ci fut probablement miraculeux, ayant pour but d'attester que Jésus était véritablement le Messie, et de manifester la *colère* de Dieu contre ceux qui l'avaient mis à mort. Ce tremblement de terre fut ressenti en dehors de la Judée, car un auteur romain en parle. § « *Les pierres se fendirent.* » On voit encore sur le mont Calvaire des rochers qu'on assure avoir été fendus lors de la mort du Sauveur.

52. Et les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints, qui étaient morts, ressuscitèrent.

52. « *Et les sépulcres s'ouvrirent.* » Les sépulcres juifs étaient ordinairement creusés dans les rochers; ils s'ouvrirent probablement au moment où ceux-ci furent fendus. Mais les morts qu'ils renfermaient n'en sortirent qu'après la résurrection de Jésus. § « *Et plusieurs des corps des saints se levèrent.* » On ignore qui ils étaient, ni ce qu'ils devinrent. Probablement n'étaient-ils morts que depuis peu, et furent-ils reconnus; car si les saints des siècles passés s'étaient relevés, il aurait été impossible de les reconnaître, et l'on n'aurait point ajouté foi à leur résurrection. § « *Endormis.* » La mort des saints est appelée un *sommeil*. (Daniel, xii, 2; I Cor. xv, 18; I Thes. iv, 15.)

53. Et étant sortis des sépulcres après sa résurrection, ils entrèrent dans la sainte cité, et se montrèrent à plusieurs.

53. « *Et étant sortis de leurs sépulcres après sa résurrection.* » Matthieu ne dit pas s'ils reprirent la vie au moment de la mort de Jésus tout en demeurant néanmoins dans le sépulcre, ou s'ils ne ressuscitèrent eux-mêmes qu'après sa résurrection. On croit généralement qu'ils ressuscitèrent au moment de sa mort pour ajouter leur témoignage à ces autres miracles qui s'accomplirent alors. Quelques-uns d'entre eux avaient peut-être été ouvertement les amis du Sauveur. Quant à ce qu'ils devinrent plus tard, s'ils furent enlevés au ciel ou continuèrent à vivre, il est inutile de le conjecturer. § « *La Sainte cité.* » Jérusalem est ainsi nommée parce qu'elle renfermait le Temple.

54. Or le centenier, et ceux qui avec lui gardaient Jésus, ayant vu le tremblement de terre, et tout ce qui venait d'arriver, eurent une fort grande peur, et dirent : Certainement, celui-ci était le Fils de Dieu.

54. Or, le centenier, etc. » Capitaine établi sur cent hommes. Il commandait la troupe chargée de la crucifixion. § « *Eurent une fort grande peur.* » Ils reconnurent dans tous ces miracles une preuve de la *colère* de Dieu, et craignirent de voir sa vengeance fondre sur eux. § « *Véritablement celui-ci était Fils de Dieu.* » Ils avaient sans doute entendu sa déclaration devant Pilate, et ces miracles les convainquirent de la vérité de ses paroles. Le centurion païen ne pouvait pas avoir une idée bien claire de ce que signifiait cette expression *Fils de Dieu*. L'original porte le *Fils*

*d'un Dieu*, ce qui est parfaitement conforme aux notions d'un polythéiste. En tous cas, il fut convaincu que ce que Jésus avait dit de lui-même était la vérité. Luc (xxiii, 47.) dit qu'ils s'écrièrent : « Certainement cet homme était juste. » Ces différentes paroles furent prononcées en divers moments, et par *diverses personnes*. Les évangélistes ont rapporté les unes et les autres.

55. Il y avait là aussi plusieurs femmes qui regardaient de loin, et qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, en le servant.

55. « *Qui regardaient de loin.* » On ne leur permit pas, sans doute, de s'approcher de la croix qu'entouraient les soldats; mais, du lieu où elles avaient pu se placer, elles suivirent les souffrances de Jésus avec une profonde sympathie. § « *Le servant.* » Elles avaient, durant sa vie, pourvu à ses besoins, et tandis que les disciples abandonnaient tous le Sauveur, on ne voit pas qu'il fut délaissé par aucune des *femmes* qui avaient cru en lui; jamais la fidélité des femmes ne se montra plus ferme et plus touchante; et jamais exemple ne fut plus digne d'être suivi par tous ceux qui croient au Rédempteur.

56. Entre lesquelles étaient Marie-Magdelaine, et Marie, mère de Jacques et de Joses, et la mère des fils de Zébédée.

56. « *Marie-Magdelaine.* » Marie de Magdala avait plus que toute autre sujet d'être attachée à Jésus qui l'avait délivrée de sept démons. (Marc xvi, 9.) § « *Et la mère des fils de Zébédée.* » C'est-à-dire Jacques et Jean. (Math. x, 42.) Elle se nommait Salomé. (Marc xv, 40.)

57. Et le soir étant venu, un homme riche d'Arimathée, nommé Joseph, qui même avait été disciple de Jésus,

57. « *Et le soir étant venu.* » Après trois heures de l'après-midi. Un peu auparavant, les Juifs avaient prié Pilate de faire briser les jambes des condamnés et de les faire enlever de la croix afin qu'ils n'y restassent pas durant le sabbat. En arrivant à Jésus les soldats virent que, contrairement à leur attente, il était déjà mort. Alors l'un d'eux lui perça le côté avec sa lance, ce qui lui prouva, d'une manière évidente, la réalité de sa mort. (Voy. les Notes sur Jean xix, 34-37.) § « *Un homme riche d'Arimathée.* » Il y avait en Judée plusieurs villes de ce nom; l'on ne sait de laquelle il est ici question. On suppose que c'était la même que Rama. (Voy. les Notes sur le chap. ii, 17.) Luc dit que c'était *une ville des Juifs*, ce qui fait croire qu'elle était située dans la tribu de Benjamin, non loin de Jérusalem. Cet homme fort estimé était « un conseiller honorable. » (Marc xv, 43.) Il « attendait le royaume de Dieu, » et était juste. Il s'était noblement opposé aux mauvais desseins du Sanhédrin (Luc xxiii, 51.); il était disciple de Jésus, bien qu'en secret, parce qu'il craignait les Juifs. (Jean xix, 38.)

58. Vint à Pilate, et demanda le corps de Jésus, et en même temps Pilate commanda que le corps fût rendu.

58. « *Vint à Pilate,* » Qui seul avait droit de disposer des corps. Les

crucifiés étaient d'ordinaire plus lents à mourir, et si Jésus avait encore été vivant ou ne l'aurait pas laissé enlever.

59. Ainsi Joseph prit le corps, et l'enveloppa d'un linceul net.

59. « *L'enveloppa d'un linceul net.* » Jean ajoute : *avec des senteurs aromatiques.* (xix, 40.) Les Juifs faisaient un grand usage de myrrhe, d'aloës et d'autres aromates pour ensevelir leurs morts. Quand on n'avait pas recours à l'embaumement, opération longue et difficile, on couvrait le corps d'aromates et l'enveloppait dans un linge. Quelquefois le cadavre était couché sur un véritable *lit* de plantes aromatiques. Ainsi il est dit d'Asa (II Chron. xvi, 14.) : « Et on le coucha dans un lit, qu'on avait rempli de choses aromatiques. » Le temps ayant manqué pour embaumer Jésus, on l'ensevelit de cette manière. Les femmes ne le sachant pas, ou voulant rendre à son corps des soins encore plus grands, vinrent à son sépulcre au premier jour de la semaine apportant avec elles d'autres arômes pour l'embaumer. (Luc xxiii, 56; xxiv, 1.)

60. Et le mit dans son sépulcre neuf, qu'il avait taillé dans le roc; et après avoir roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il s'en alla. 61. Et là étaient Marie-Magdelaine et l'autre Marie, assises vis-à-vis du sépulcre.

60, 61. « *Dans son sépulcre neuf.* » Jean (xix, 41.) dit que ce sépulcre se trouvait dans un jardin, près du lieu où Jésus avait été crucifié. Joseph se l'était fait faire, chose assez commune chez les Juifs. Jean et Luc nous apprennent que personne encore n'y avait été mis; circonstance que Dieu permit sans doute afin qu'il ne fût pas possible de douter de l'identité de Jésus, et afin qu'on ne crût pas qu'il était ressuscité pour avoir touché les os de quelque prophète comme l'homme qui toucha ceux d'Élisée. (II Rom. xiii, 21.) Par cette sépulture, une prophétie (Ésaïe liii, 9.) fut accomplie d'une façon d'autant plus remarquable que Jésus avait vécu pauvre au milieu des pauvres. § « *Qu'il avait taillé dans le roc.* » C'était la manière habituelle de construire les tombeaux en Judée. (Voy. les Notes sur Matth. viii, 28.) On ne pouvait donc y pénétrer que par l'entrée, fermée par une lourde pierre et devant laquelle se tenaient les gardes, en sorte qu'il aurait été impossible aux disciples d'enlever le corps de leur maître.

62. Or le lendemain, qui est après la préparation du sabbat, les principaux sacrificateurs et les pharisiens s'assemblèrent vers Pilate.

62. « *Or, le lendemain qui est après la préparation du sabbat.* » Le premier jour de la fête se nommait celui de la *préparation*, parce qu'on l'employait à disposer tout ce qu'il fallait pour célébrer la semaine de Pâque. La journée juive finissait au coucher du soleil et le sabbat commençait le soir. *Le jour suivant* doit donc s'entendre de la soirée du même jour. Il serait absurde de penser qu'on eût attendu jusqu'au lendemain matin pour mettre des gardes autour du tombeau, car les disciples auraient aussi bien pu l'enlever la première nuit que la seconde.

63. Et lui dirent : Seigneur! il nous souvient que ce séducteur

disait, quand il était encore en vie : Dans trois jours je ressusciterai.

63. « *Il nous souvient.* » Ils avaient entendu Jésus prédire sa résurrection, ou avaient entendu dire que c'était là un de ses enseignements. § « *Ce séducteur.* » On l'avait accusé de séduire le peuple, et celui-ci croyait cette accusation suffisamment prouvée par sa mort.

64. Commande donc que le sépulcre soit gardé sûrement jusqu'au troisième jour ; de peur que ses disciples ne viennent de nuit, et ne le dérobent, et qu'ils ne disent au peuple : Il est ressuscité des morts ; car cette dernière imposture serait pire que la première.

64. « *Jusqu'au troisième jour.* » C'est-à-dire durant deux nuits et le jour qui les sépare. Cela prouve que lorsque le Seigneur parlait de trois jours, ses auditeurs comprenaient parfaitement qu'il ne s'agissait pas des trois jours entiers. § « *Cette dernière imposture.* » Cette dernière tromperie. Enlever le corps et dire Jésus ressuscité, serait pire que de se faire passer pour le Messie.

65. Mais Pilate leur dit : Vous avez la garde ; allez, et assurez-le comme vous l'entendrez.

65. « *Vous avez la garde.* » Les soldats mis au service des Juifs pour garder la tour Antonine au nord-ouest du Temple. Pilate fait allusion à cette garde, ou peut être à celle qui avait présidé à la crucifixion, comme les crucifiés souffraient quelquefois durant plusieurs jours ; on avait peut être mis toute une troupe au service des sacrificateurs pour en faire la garde.

66. Ils s'en allèrent donc, et assurèrent le sépulcre, scellant la pierre et y mettant des gardes.

66. « *Et assurèrent le sépulcre.* » On scellait le sépulcre, en sorte qu'il était impossible de l'ouvrir sans qu'on s'en aperçût. On scella de la même manière la fosse aux lions où fut jeté Daniel. (Dan. vi. 17.) Peut être fermait-on la fente avec de la cire ou du mastic sur lequel on apposait le sceau du roi ; il est possible que sur le tombeau de Jésus fut apposé le sceau officiel de Pilate. § « *Et y mettant des gardes.* » Des soldats en nombre suffisant. Nous ne pouvons assez admirer avec quelle sagesse Dieu dirigea tout ce qui se rapporte à la sépulture du Sauveur. De manière à ce qu'il fût impossible de soupçonner une fraude, comme cela aurait pu arriver, si la tombe avait été fermée par ses disciples. Mais les *Juifs eux-mêmes* jugèrent qu'il était mort ; Pilate en reçut l'assurance. Il fut enterré selon leurs désirs, et la pierre scellée *de manière à ce qu'il fût impossible de l'enlever* ; ils placèrent auprès une garde de leur choix assez forte pour s'opposer à toute tentative d'enlèvement. Ainsi les précautions de ses ennemis nous assurent que loin d'être une superstition, fruit de la superstition, sa mort et sa résurrection sont de solennelles et réjouissantes vérités.

## CHAPITRE XXVIII.

1. Or, au soir du sabbat, au jour qui devait luire pour le premier de la semaine, Marie-Magdelaine, et l'autre Marie vinrent voir le sépulcre.

1. « *Or, au soir du sabbat.* » Ou plutôt *après le sabbat* qui finissait au coucher du soleil. Le moment n'est pas fixé par l'original. Marc (xvi. 1, 2.) dit que ce fut de fort grand matin; Luc (xxiv, 1.) qu'il était de très-bonne heure; le grec, un *profond crépuscule*, avant qu'il fit jour; Jean (xxi) : qu'il faisait encore obscur. Tous les évangélistes s'accordent donc à dire que ce fut au point du jour, alors que les objets ne se voient encore qu'indistinctement. § « *Le premier jour de la semaine.* » Le jour qui, pour les chrétiens a remplacé le sabbat. Notre Sauveur demeura dans le tombeau durant le jour du sabbat juif, c'est-à-dire le samedi. On a dès lors transféré le repos au jour suivant, en mémoire de sa glorieuse résurrection. § « *Marie-Magdeleine et l'autre Marie vinrent.* » Marie-Magdeleine, pleine de reconnaissance de ce que Jésus avait chassé d'elle sept démons, était l'une de ses servantes les plus dévouées et les plus fidèles; elle se rendit la première au tombeau et fut la *première* aussi à voir le Seigneur ressuscité. L'autre Marie n'était pas la mère de Jésus. Mais celle de Jaques et de Josès. (Marc.) Marc dit que Salomé, femme de Zébédée et mère de Jacques et de Jean les accompagnait aussi; et d'après Luc (xxiv. 10.) il est à croire que Jeanne, femme de Chuzas, intendant d'Hérode (Voy. Luc. viii. 3.) était avec elles. Marc nous dit que ces quatre femmes avaient apporté des aromates pour l'embaumer, préparés déjà avant le commencement du sabbat. (Luc. xxii. 5, 6.) Jean ne parle que de Marie-Magdeleine, sans doute parce qu'il voulait se borner à rendre compte de son entretien avec le Sauveur ressuscité; mais il n'y a pas contradiction entre les évangélistes. Une vieille maxime dit que « celui qui parle de quelques-uns ne nie pas qu'il y en ait un plus grand nombre. » § « *Voir le sépulcre.* » Elles voulaient voir si la pierre n'avait point été enlevée; Matthieu n'affirme pas, comme Marc et Luc, que leur dessein était de l'embaumer; mais il ne le nie pas non plus. Elles savaient peut-être qu'on l'avait enveloppé d'aromates, mais elles voulaient l'embaumer plus soigneusement.

2. Et voici, il se fit un grand tremblement de terre, car l'ange du Seigneur descendit du ciel, et vint, et roula la pierre à côté de l'entrée du sépulcre, et s'assit sur elle.

2. « *Il se fit un grand tremblement de terre.* » Ou plutôt *il s'était fait*; car elles ne furent pas témoins de cette commotion assez violente pour désceller la pierre, mais qui ne s'étendit pas nécessairement au delà du jardin. § « *Et s'assit sur elle.* » Il s'assit à la vue des gardes, et non des femmes; car d'après Luc, il paraîtrait qu'elles le virent debout.

3. Et son visage était comme un éclair, et son vêtement blanc comme de la neige.

3. « *Son visage* », l'aspect de cet ange. Le mot employé dans l'original indique toute la personne. § « *Son vêtement blanc comme de la neige.* » Les êtres célestes sont toujours représentés comme vêtus de blanc. (Act. 1, 10; Dan. vii, 9; Ap. iii, 4, 5; iv, 4; vii, 13, 14.) Chez les Juifs le blanc était le symbole de la pureté et de l'innocence.

4. Et les gardes en furent tellement saisis de frayeur, qu'ils devinrent comme morts.

4. « *Et les gardes furent saisis de frayeur.* » Il était nuit, cette apparition soudaine et lumineuse, le bruit et la pierre détachée durent naturellement les épouvanter. § « *Ils devinrent comme morts.* » Ils s'évanouirent sans doute, et ce fut alors que le Seigneur ressuscita, en sorte qu'ils ne virent point. Nous ne savons à quelle heure de la nuit la scène se passa. Le récit des évangiles nous fait supposer cependant que ce fut peu avant l'arrivée des femmes.

5. Mais l'ange prenant la parole, dit aux femmes : Pour vous, n'ayez point de peur; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié.

5. « *Mais l'ange prenant la parole dit : etc.* » L'ange ne se montra en dehors du tombeau qu'aux gardes et non aux femmes. Marc dit (xvi, 5.) « qu'étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis à main droite, vêtu d'une robe blanche. » Luc (xxiv, 3.) qu'étant entrées, elles ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus, et que comme elles étaient en grande perplexité, deux personnages parurent devant elles, en vêtements reluisants comme un éclair. Les incrédules prétendent qu'il y a trois contradictions dans les récits de Marc et de Luc. 1° Que selon Marc l'ange était assis, et que selon Luc il se tenait debout. Réponse. Le mot employé dans Luc n'implique pas nécessairement qu'il fût debout, mais signifie simplement qu'il était là *présent*. Or, il se peut que l'ange dont Marc parle fut d'abord assis, et qu'il se leva quand elles entrèrent; 2° On objecte que Luc en mentionne deux et Marc un seul. Réponse. Marc ne mentionne que celui qui parla, mais il ne nie point la présence de l'autre. Ces omissions sont fréquentes; ainsi Marc et Luc ne parlent que d'un démoniaque guéri à Gadara, tandis que Matthieu en mentionne deux. De même pour les aveugles de Jéricho; 3° Matthieu l'appelle un ange; Marc et Luc, un homme. Réponse. Les Écritures nous apprennent que les anges apparaissaient sous une forme humaine, et les auteurs sacrés les voyant hommes, les désignent ainsi. (Voy. Gen. xviii, 2-16-22; xix, 4-5.) § « *N'ayez point de peur.* » La vue des anges les avait effrayées, à moins que le mot de frayeur ne soit pris ici dans un sens étendu, et signifie trouble, agitation. Si leur agitation venait de ce qu'elles ne trouvaient point le corps du Sauveur, elles devaient se calmer puisqu'elles allaient le revoir, lui-même, en Galilée.

6. Il n'est point ici, car il est ressuscité, comme il avait dit; venez, et voyez le lieu où le Seigneur était couché.

6. « *Il est ressuscité comme il l'avait dit.* » Il avait souvent prédit sa résurrection sans être compris de ses disciples, qui ne s'y attendaient pas.

(Matth. xvi, 24 ; xx, 19.) § « *Le lieu où le Seigneur était couché.* » Les sépulcres étaient ordinairement très-vastes, *divisés en niches* taillées dans la paroi du roc, et dans lesquelles on déposait les corps. Le tombeau de David avait plus de trente-trois mètres de long ; il était divisé en chambres dont toutes les parois étaient ainsi garnies. C'est dans une cavité semblable que reposait le Seigneur.

7. Et allez-vous-en promptement, et dites à ses disciples, qu'il est ressuscité des morts. Et voici, il s'en va devant vous en Galilée, vous le verrez là ; voici, je vous l'ai dit.

7. « *Dites à ses disciples.* » Marc ajoute : et à Pierre. « Ce message était une marque d'affection donnée à Pierre qui l'avait renié. Il avait pour but de l'encourager, et nous montre de quelles tendres compassions le Sauveur est animé, même envers ses disciples infidèles.

8. Alors elles sortirent promptement du sépulcre avec crainte et avec joie, et coururent l'annoncer à ses disciples.

8. *Alors elles sortirent promptement* », joyeuses de ces nouvelles et pressées de les porter aux disciples. § « *Avec crainte et grande joie.* » De la crainte : 1° à cause de la vision merveilleuse dont elles avaient été témoins ; 2° elles étaient sans doute troublées, se demandant si, après tout, ces bonnes nouvelles étaient bien vraies. Elles semblaient trop réjouissantes pour être crues, et cependant elles les remplissaient d'une joie inespérée. Peut-être rien n'exprimera-t-il mieux l'état de leur cœur que les paroles employées ici. § « *Et coururent.* » La ville où se trouvaient les disciples était à dix minutes environ du jardin.

9. Mais comme elles allaient pour l'annoncer à ses disciples, voici, Jésus se présenta devant elles, et leur dit : Je vous salue. Et elles s'approchèrent, et embrassèrent ses pieds, et l'adorèrent.

9. « *Mais comme elles s'en allaient, Jésus se présenta à elles.* » Jésus parut pour la seconde fois lorsqu'elles revinrent au sépulcre. La première fois, il ne s'était fait voir qu'à Marie-Madeleine. (Jean xx, 14.) Plus tard il apparut aux autres femmes, ainsi que c'est raconté dans saint Matthieu. (Voy. les Harmonies de la résurrection, à la fin de ce chapitre.) § « *Bien vous soit.* » Salutation qui renferme une idée de joie, en rapport avec ce qu'elles devaient éprouver en le voyant ressuscité. § « *Et embrassèrent ses pieds* », ou se prosternèrent devant lui ; c'était la posture des suppliants. (Voy. Il Rois iv, 37.) § « *Et l'adorèrent.* » (Voy. les Notes sur Matth. viii, 2.) Le mot *adorer* dénote l'hommage dû au Messie ressuscité des morts et auquel elles comprenaient enfin qu'on devait rendre le même honneur qu'à Dieu, conformément à Jean. (v, 23.)

10. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point ; Allez, et dites à mes frères d'aller en Galilée, et qu'ils me verront là.

10. « *Ne craignez point.* » Lorsque les anciens se trouvaient en présence d'un être céleste, d'un ange ou de quelque homme qu'ils croyaient investi d'un pouvoir divin, ils étaient ordinairement saisis d'une grande terreur

et du sentiment vif de leur indignité. (Voy. Luc v, 8; Jug. vi, 22, 23; xiii, 21, 22.) Les femmes aussi furent effrayées en voyant Jésus, qu'elles regardaient maintenant comme un être divin revenu des régions de la mort. Cependant c'était *le même Jésus* qu'elles avaient connu avant sa mort, et elles n'avaient aucune raison de le craindre. § « *Allez, et dites à mes frères.* » Il y a quelque chose de bien tendre dans ce nom de frères qu'Il donne à ses disciples. Quoique ressuscité des morts et prêt à monter au Ciel, Jésus ne dédaigne pas de le leur donner. Ces paroles avaient encore pour but de rassurer les femmes. § « *En Galilée.* » Partie septentrionale du pays où le Sauveur avait commencé à exercer son ministère. Là, dans le silence de la retraite, Il voulait les convaincre de sa résurrection et leur confier la mission de porter au loin son Évangile éternel.

11. Or quand elles furent parties, voici, quelques-uns de la garde vinrent dans la ville, et ils rapportèrent aux principaux sacrificateurs toutes les choses qui étaient arrivées.

11. « *Or, quand elles furent parties.* » Quand elles eurent quitté le sépulcre. § « *Quelques-uns de la garde.* » Probablement les chefs de ceux qui avaient été placés auprès du tombeau. » § *Rapportèrent aux principaux sacrificateurs.* » Anne et Caïphe.

12. Sur quoi *les sacrificateurs* s'assemblèrent avec les anciens, et, après avoir consulté, ils donnèrent une bonne somme d'argent aux soldats. 13. En leur disant : Dites : Ses disciples sont venus de nuit, et l'ont dérobé lorsque nous dormions.

12, 13. « *Et quand ils furent rassemblés, etc.* » Cet événement leur parut assez important pour nécessiter la convocation du Conseil. Malgré leurs précautions, le corps de Jésus avait disparu, et les disciples affirmaient qu'il était ressuscité. Ils craignaient que Jésus lui-même ne parût devant la multitude comme le Messie, et que toutes leurs intrigues et toutes leurs précautions pour le faire mourir ne tournassent contre eux. Leur unique ressource fut de corrompre les soldats par des présents, pour les engager à dire que les disciples avaient enlevé son corps pendant la nuit.

14. Et si le gouverneur vient à en entendre parler, nous lui persuaderons, et nous vous mettrons hors de peine.

14. « *Et si le gouverneur, etc.* », vient à entendre dire que le corps a été enlevé. § « *Nous le lui persuaderons.* » Ils pouvaient leur promettre avec assurance que Pilate ne les punirait pas, car : 1° ils savaient que Pilate lui-même était facile à corrompre; 2° il devait retourner à Césarée *après la fête*. D'ailleurs, ayant toujours répugné à se mêler de cette affaire, il n'était pas vraisemblable qu'il s'enquit de ses suites sans y être *poussé* par le Sanhédrin, qui se garda bien de le faire.

15. Eux donc ayant pris l'argent, firent ainsi qu'ils avaient été instruits, et ce bruit s'en est répandu parmi les Juifs, jusqu'à aujourd'hui.

15. « *Et ce bruit s'en est répandu.* » On crut généralement à l'enlève-

ment du corps de Jésus. § « *Jusqu'à ce jour.* » Au temps où Matthieu écrivait son évangile, environ trente ans après la résurrection. La *résurrection* du Seigneur Jésus racontée dans ce chapitre, est l'une des doctrines les plus importantes de la religion chrétienne, et elle est attestée par les plus puissants témoignages. Résumons-les : 1° Jésus a prédit lui-même sa mort et sa résurrection. (Voy. Matth. xii, 40; xvi, 21; xx, 19.); 2° Il n'y a aucun doute qu'il fût réellement mort. Les Juifs, les Romains et les disciples s'en étaient tous assurés; 3° Toutes sortes de précautions avaient été prises pour empêcher un enlèvement. Une garde, ordinairement composée de soixante hommes, avait charge de veiller auprès du sépulcre, dont la pierre fut soigneusement scellée; 4° Au troisième jour on ne trouva plus le corps, et tous s'accordèrent sur ce point. Le souverain sacrificateur lui-même ne put nier le fait, et dut chercher à l'expliquer. Les disciples assuraient qu'il était vivant. Les Juifs payèrent des soldats pour dire qu'on l'avait enlevé, et firent eux-mêmes courir ce bruit. La version des Juifs rencontre les difficultés suivantes : 1° Une garde romaine se composait généralement de soixante hommes, et celle-ci avait été placée auprès du sépulcre, avec la mission expresse de garder le corps de Jésus; 2° Un soldat romain, qui *s'endormait* lorsqu'il était en faction, subissait la *peine capitale*; et il n'est pas probable que ceux-ci se fussent aussi facilement exposés à la mort; 3° Les disciples étaient en petit nombre, sans armes, faibles et timides. Ils avaient pris la fuite lorsqu'on avait saisi Jésus dans le jardin des Oliviers, et il est peu probable qu'ils eussent, si peu de temps après, eu le courage de se *mesurer* avec une garde nombreuse et bien armée. Les disciples pouvaient-ils espérer de la trouver endormie, et, d'ailleurs, ne l'auraient-ils pas *nécessairement* éveillée en descellant et en faisant rouler la pierre du sépulcre; 5° *L'ordre* avec lequel les linges mortuaires étaient pliés, (Jean xx, 77.) prouvait que le corps n'avait point été enlevé. Quand on enlève un corps de son tombeau, on ne prend pas la peine de plier soigneusement son linceul; 6° Puisque les soldats *dormaient*, comment purent-ils savoir que c'étaient les disciples qui avaient enlevé le corps; et, s'ils *veillaient*, comment leur permirent-ils de le faire. Toute cette version est donc de la plus flagrante absurdité, tandis que celle des disciples est parfaitement naturelle. 1° Ils expliquent comment les soldats, terrifiés à la vue de l'ange, jusqu'à perdre connaissance, n'ont pas vu ressusciter Jésus; 2° Tous les apôtres et un grand nombre d'autres disciples affirment l'avoir vu; 3° Ils l'affirmèrent à Jérusalem même, en présence des sacrificateurs et du peuple. (Voy. les Actes.) Si les Juifs croyaient réellement ce qu'ils racontaient, pourquoi ne se saisirent-ils pas des apôtres, comme de gens coupables de vol et d'imposture; 4° Les apôtres ne peuvent se tromper sur l'identité de Jésus, avec lequel ils avaient vécu dans l'intimité durant trois ans. Ils mangèrent, burent et s'entretenirent avec lui durant quarante jours; ils mirent leurs mains dans les cicatrices de ses plaies; la loi ne demande que l'attestation d'un ou deux témoins compétents. Ici, douze hommes honnêtes qui affirment en tous pays, et jusqu'à la fin de leur vie, la réalité de cette résurrection. Est-il possible qu'ils aient été déçus? Dans ce cas, aucun témoignage ne serait plus valable; 5° Ils ont donné les preuves les plus évidentes de leur sincérité. Ce témoignage les exposa aux persécutions, au ridicule, aux coups et à la mort, sans qu'un seul d'entre eux ait jamais douté de la vérité qu'ils annonçaient. L'amour

de la vérité fut leur seul mobile, car ils n'obtinrent jamais ni honneurs, ni richesses, ni plaisirs. Pour annoncer la mort et la résurrection du Sauveur, ils endurèrent des fatigues et des peines sans exemple, traversant les mers, s'exposant à toutes les privations, sous tous les climats. Or, les hommes consentent-ils à souffrir tant de choses pour néant, et dans un cas où le simple témoignage de leur sens aurait pu les désabuser; 6° Le monde crut à leur parole. Cinquante jours seulement après la résurrection, le jour de la Pentecôte, trois mille Juifs crurent au Sauveur ressuscité. (Act. II, 41.) Pendant la vie des apôtres, des multitudes de Juifs et de païens se convertirent, en sorte que trois cents ans après la mort de Jésus, la foi chrétienne avait changé la face de l'Empire romain. C'est dans les premiers siècles qu'on eût pu convaincre les apôtres d'imposture, et c'est justement dans ces siècles-là que la foi chrétienne se répandit avec le plus de rapidité.

16. Mais les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait ordonné de se rendre.

16. « *Mais les onze disciples.* » Ils avaient été réduits à ce nombre par la mort de Judas. § « *Sur la montagne où Jésus leur avait dit de se rendre.* » Il est fait allusion à cet ordre dans Matth. XXVI, 32. On ne sait pas quelle était cette montagne, que Jésus avait sans doute désignée, mais que les évangélistes n'ont pas nommée. Matthieu a omis plusieurs apparitions de Jésus racontées par Luc, Jean et Paul. (Voy. les harmonies de la résurrection à la fin de ce chapitre.)

17. Et quand ils l'eurent vu, ils l'adorèrent; mais quelques-uns doutèrent.

17. « *Ils l'adorèrent;* » lui rendirent les honneurs dus au Messie. § « *Mais quelques-uns doutèrent.* » Par exemple Thomas. (Voy. Jean XX, 25.) Les disciples ne s'attendaient pas à sa résurrection et furent par conséquent lents à croire. Leur doute témoigne de leur droiture et nous assure qu'ils ne s'étaient pas concertés pour affirmer cette résurrection à laquelle ils ne crurent que vaincus par l'évidence. La crainte de se laisser tromper et leur lenteur à croire, aussi bien que la fermeté avec laquelle ils annoncèrent ce fait, scellant leur conviction de leur sang, en prouvent la réalité.

18. Et Jésus s'approchant leur parla, en disant : Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre.

18. « *Toute puissance m'est donnée dans le Ciel et sur la terre.* » Comme Créateur le Fils de Dieu eut dès le commencement un pouvoir absolu sur la terre. (Voy. Jean I, 3; Col. I, 16, 17; Hébr. I, 8.) Mais elle lui fut soumise plus particulièrement encore lorsqu'il en devint le Rédempteur, afin qu'il y pût racheter son peuple, former l'Eglise, soumettre ses ennemis, défendre ses élus, et les rendre vainqueurs et plus que vainqueurs. (Éph. I, 20-23; I Cor. XV, 25-27; Jean V, 22, 23; Phil. II, 6-11.) C'est sans doute de cette autorité exercée pour le salut qu'il parle ici. Sa domination s'étend donc sur le monde matériel aussi bien que sur les anges, les démons, les méchants et les rachetés.

19. Allez donc, et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

19. « Allez donc. » Puisque tout pouvoir m'appartient, allez; je puis vous défendre. Le monde est racheté et placé sous ma domination. Mon Père me l'a donné pour prix de ma mort. Quoique vous soyez faibles, je suis fort. Vous passerez par les dangers et l'angoisse, mais je suis en état de vous garder. Vous mourrez, mais je suis vivant, et mon œuvre s'achèvera. § « Enseignez toutes les nations. » Le mot rendu par *enseigner*, signifie proprement *faire des disciples*. Ils devaient en effet multiplier les croyants au moyen de l'enseignement et par l'administration du baptême. § « Toutes les nations. » Cette mission miséricordieuse fut ce qui les autorisa à s'adresser aux Gentils. Les Juifs avaient espéré que les bienfaits du Messie n'auraient pour objet que leur nation. Jésus brisa le mur de séparation en ordonnant à ses disciples d'annoncer son salut au monde entier. § « Les baptisant. » Au moyen de l'eau. Symbole à la fois de l'influence purifiante qu'exerce la religion chrétienne par le Saint-Esprit, et de leur consécration à Dieu. § « Au nom, etc. » *Au nom* ne signifie point par l'autorité du Père, etc.; mais *dans* le Père, etc. Comme : croire au *nom* de Christ, signifie : croire *en* Christ. (Jean 1, 12; 11, 23; 14, 18; 1 Cor. 1, 13.) Être baptisé en quelqu'un, veut dire le choisir pour son maître, son législateur et son guide spirituel. Ainsi les Juifs se faisaient baptiser *en Moïse*. (1 Cor. x, 12.) C'est-à-dire ils adoptaient le système religieux qu'il avait enseigné, et le recevaient comme leur docteur et leur législateur. Aussi Paul demande (1 Cor. 1, 13.) : « Avez-vous été baptisés au nom de Paul ? » C'est-à-dire, vous êtes-vous dévoués à Paul par cette cérémonie ? Vous êtes-vous donnés à lui ou à Dieu ? Ainsi, être baptisé au nom du Père, emporte l'idée de recevoir ses enseignements, de lier son âme à sa Loi, de se dévouer à lui et d'accepter sa religion pour guide et pour consolation de notre vie. Être baptisé au nom du Fils, signifie de même : le recevoir comme le Messie, comme notre prophète, notre sacrificateur et notre roi, nous soumettre à ses lois et l'accepter comme le Sauveur de nos âmes. Être baptisé au nom du Saint-Esprit, c'est déclarer publiquement que nous le regardons comme notre sanctificateur, notre consolateur et notre guide. En un mot, être baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, c'est faire une profession solennelle de la vraie religion et se dévouer au service de la Sainte-Trinité. L'union de ces trois noms dans la formule du baptême, prouve que le Fils et le Saint-Esprit sont *égaux* au Père, car rien ne serait plus absurde et plus blasphématoire que d'unir le nom d'une créature, fût-ce un ange, avec celui du Dieu vivant, dans ce rite solennel. On ne peut pas admettre que Jésus ne soit qu'un homme ou un ange comme font ceux qui nient sa divinité, ni que le Saint-Esprit soit un simple attribut de Dieu. Ne serait-ce pas, par exemple, le comble du blasphème et de la folie de dire : vous baptiserez au nom de Dieu, au nom de Paul, et au nom de la sagesse et de la puissance de Dieu ? Or la formule que Jésus prescrivit à ses disciples ne serait pas moins absurde, si, lui-même et le Saint-Esprit, ne sont pas des personnes divines. Aussi la formule du baptême a-t-elle toujours été regardée comme un argument irréfutable en faveur de la doctrine de la Trinité, qui proclame le Fils et le Saint-Esprit égaux au Père.

20. Et les enseignant de garder tout ce que je vous ai commandé.

Et voici, je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde. *Amen.*

20. « *Voici, je suis avec vous.* » C'est-à-dire mon esprit, ma Providence, mes conseils et mes directions. Cette parole aussi prouve que Christ est Dieu. Un homme ou un ange pourrait-il promettre à ses disciples d'être *toujours* avec eux? Ils devaient multiplier et se disperser au loin; or, le Dieu infini peut être à la fois dans toutes les parties du monde. § « *Jusqu'à la fin du monde.* » Le mot rendu par *monde*, dans ce passage, a parfois le sens de *siècle* ou d'*État*, et quelques personnes ont pensé que cela signifiait : Je serai avec vous jusqu'à la fin de ce *siècle*, ou de l'*État* juif, c'est-à-dire, jusqu'à la ruine de Jérusalem. Mais, comme la présence de Christ n'a pas été moins nécessaire après qu'avant cet événement, on ne comprend pas l'accomplissement rapproché de cette prédiction. On peut donc la considérer comme une promesse miséricordieuse d'aider, de fortifier et de guider tous ses disciples; mais plus particulièrement ses ministres, jusqu'à la fin des siècles.

---

## HARMONIE DES RÉCITS

DE

## LA RÉSURRECTION, DES APPARITIONS

ET DE

## L'ASCENSION DE CHRIST.

---

### I. LA RÉSURRECTION.

Comme on a beaucoup de peine à faire concorder les différents récits de la résurrection donnés par les évangélistes, et que les incrédules ont soutenu qu'ils sont en complète opposition, il peut être utile, à la fin de ces Notes sur saint Matthieu, de faire un tableau *synoptique* de ces rapports. Il faut partir de ce principe, en lisant les divers récits des évangélistes, *que le récit sacré d'un événement se compose de l'ensemble des déclarations faites par tous les évangélistes.* De ce qu'un fait a été omis par l'un d'eux, il ne s'en suit pas qu'il soit faux, car le but de la pluralité des évangélistes est de nous assurer des grands faits de la vie et de la mort de Jésus par l'affirmation de témoins indépendants. Il n'y a pas non plus contradiction, lorsque l'un d'eux raconte des faits dans un ordre différent de celui d'un autre; car *aucun d'eux ne prétend* les donner dans leur *ordre absolu.* Leur but est de rapporter les *faits eux-mêmes.* Examinons maintenant, en nous basant sur ces principes, qui sont ceux de l'his-

toire profane, les versions diverses de la résurrection, des apparitions et de l'ascension de Jésus, que nous trouvons dans les *révélés sacrés*.

I. Jésus fut mis dans le tombeau le vendredi soir, après avoir été enveloppé à la hâte d'un linceul, avec de la myrrhe et de l'aloès. (Jean xix, 39, 40.) Les *femmes* ignorant ce détail, ou désirant lui témoigner *mieux* leur respect, préparèrent, ce même soir, des drogues aromatiques pour l'embaumer. (Luc xxii, 56.) Comme il était trop tard pour l'embaumer ce jour-là, elles remirent le soin au premier jour de la semaine, et se reposèrent durant le sabbat. (Luc xxiii, 56.)

II. Au premier jour de la semaine, de grand matin, les femmes complétèrent leurs préparatifs, achetèrent de nouveaux aromates, dont elles préparèrent un *onguent* pour en oindre les bandelettes qui enveloppent le corps. (Marc xvi, 1.) Peut-être cet achat était-il le même que celui mentionné par Luc, et l'*avaient-elles* fait vendredi au soir.

III. Elles vinrent au sépulcre comme le jour commençait à poindre; mais tandis qu'il faisait encore assez sombre pour empêcher de bien distinguer les objets. C'était à la fin du sabbat, au moment où commençait à luire le premier jour de la semaine. (Matth. xxviii, 1.) De fort grand matin, au lever du soleil, ou le soleil *étant sur le point* de se lever. (Marc xxi, 2.) Comme il était encore fort matin. (Luc xxiv, 1.) Comme il faisait encore obscur. (Jean xx, 1.)

IV. Les femmes qui s'y rendirent furent Marie-Magdeleine (Matth. xxviii, 1; Jean xx, 1.) Marie, mère de Jacques et de Joses; (Matth. xxviii, 1; Luc xxiv, 10; Marc xv, 40.) Salomé, femme de Zébédée, mère de Jacques et de Jean (Comp. Matth. xxvii, 56; Marc xv, 40.); Jeanne, femme de Chuzas, intendant d'Hérode (Comp. Luc xxiv, 10; viii, 3.), et plusieurs autres qui ne sont pas nommées. (Luc xxiv, 1-10.)

V. Elles venaient dans le but : 1° de voir le sépulcre (Matth. xxviii, 1.); 2° d'embaumer, ou de *finir* d'embaumer le corps. (Marc xvi, 1; Luc xxiv, 1.)

VI. En route, elles se demandaient qu'on roulerait la pierre et leur donnerait accès au corps de Jésus. (Mar xvi, 3.)

VII. En arrivant, elles trouvèrent qu'un tremblement de terre *avait eu lieu*, et que la pierre avait été enlevée. (Matth. xxviii, 2; Marc, xvi, 4.)

VIII. L'ange qui avait roulé la pierre, *s'était* assis dessus, avait apparu aux *gardes*, et les avait remplis de terreur. Il n'apparut ainsi qu'aux gardiens, et non point aux *femmes*. (Matth. xxviii, 2-4.) A l'arrivée des femmes, le Sauveur était déjà ressuscité; mais on ignore depuis combien de temps.

IX. Quand elles furent arrivées, *Marie-Magdeleine* fut troublée, et supposant qu'on avait enlevé le corps, quitta les autres femmes, et courut à la ville, distante d'un demi-mille, pour en avertir les disciples. (Jean xx, 2.)

X. Pendant l'absence de Marie, les autres femmes firent probablement le tour du jardin pour chercher le corps, puis revinrent examiner le sépulcre pour voir si elles ne l'y trouveraient pas. Il était vaste; elles *y en-*

*trèrent. Là elles virent un ange, semblable à un jeune homme, « assis à main droite. »* (Marc xvi, 5.) Au moment où elles *entrèrent*, il était *assis*; à leur arrivée, il *se leva* et se tint debout. (Luc xxiv, 4.) Luc ajoute qu'il y en avait encore un autre (xxiv, 4.); elles ne virent pas celui-ci au moment de leur entrée, moment auquel Marc fait allusion; mais seulement quand elles furent entrées tout à fait, comme le raconte Luc.

XI. L'ange les chargea d'aller porter la nouvelle aux disciples et à Pierre (Matth. xxviii, 7; Marc xvi, 7.), et de les assurer qu'ils verraient Jésus en Galilée. Il les fit aussi souvenir de ce que le Seigneur leur avait dit lorsqu'ils étaient en Galilée. (Luc xxiv, 6, 7.)

XII. Elles retournèrent immédiatement à la ville; mais par un chemin différent, ou du moins de manière à ne pas rencontrer Marie-Magdeleine, qui revenait avec Pierre et Jean. (Matth. xxviii, 8; Marc xvi, 8.) Dans Luc (xxiv, 10), il est dit que ce fut Marie-Magdeleine, Jeanne, et Marie, mère de Jacques, qui dirent ces choses aux disciples. Il n'affirme point cependant qu'elles les rapportèrent en même temps aux disciples *rassemblés*; elles le firent sans doute à différents moments.

XIII. En leur absence, Marie-Magdeleine revint au sépulcre, où Pierre et Jean l'avaient précédée en courant. (Jean xx, 2-9.) Ils l'examinèrent et virent que réellement le corps ne s'y trouvait plus; mais comme Marie-Magdeleine était venue les chercher avant que l'ange eût parlé aux femmes, et que celles-ci ne se trouvaient plus là, ils ne surent point non plus de Marie-Magdeleine ce que Jésus était devenu.

XIV. Alors Pierre et Jean quittèrent le sépulcre pour retourner chez eux, et Marie-Magdeleine *y demeura* seule. (Jean xx, 10.)

XV. Pendant qu'elle y était seule, elle regarda dans le sépulcre, et y vit deux anges, sans doute les mêmes qui étaient apparus aux autres femmes. (Jean xx, 11-13.)

XVI. Jésus apparut à Marie, pendant qu'elle était seule auprès du sépulcre. (Jean xx, 14-18.) Ainsi, selon Marc (xvi, 9.), l'Évangéliste apparut en *premier* lieu à Marie-Magdeleine.

XVII. Marie s'en alla dire aux autres disciples qu'elle avait vu Jésus, mais ils eurent de la peine à la croire. (Jean xx, 18; Marc xv, 10, 11.)

XVIII. *Après cela*, Jésus apparut aux autres femmes. (Matth. xxviii, 9.) « Mais comme elles allaient pour l'annoncer à ses disciples, voici, Jésus se présenta devant elles, et leur dit : Bien vous soit. » D'après Matthieu, il semblerait que ce fut au moment où elles quittèrent le sépulcre pour la première fois. Mais un grand nombre de critiques ont fait observer que ces paroles : « pour l'annoncer aux disciples, » manquent dans beaucoup de manuscrits, et que l'autorité en est douteuse. Il faut aussi remarquer que ces mots : « pour aller, » peuvent aussi se traduire par : « après avoir été. » Ils n'impliquent donc pas que l'apparition eut lieu *immédiatement* après leur départ, mais seulement que ce fut *après* qu'elles eurent quitté le sépulcre, sans en préciser le moment. Probablement ne fut-ce pas longtemps après son apparition à Marie-Magdeleine. Elles revinrent sans

doute quand elles eurent averti les disciples, et ce fut vraisemblablement pendant qu'elles allaient et venaient autour du sépulcre pour tâcher de savoir ce qu'il était devenu, ou s'il avait été vu de quelqu'un, que Jésus leur apparut; ainsi donc, *après* leur retour d'après des disciples et après s'être montré à Marie.

## 2. APPARITIONS DE JÉSUS APRÈS LA RÉSURRECTION.

I. A Marie-Madeleine. (Jean xi, 14; Marc xvi, 19.)

II. Aux autres femmes. (Matth. xxviii, 9.)

III. A Pierre. (I Cor. xv, 5; Luc xxiv, 34.)

IV. Aux deux disciples allant à Emaüs. (Marc xvi, 12, 13; Luc xxiv, 13-32.)

V. Ce même jour-là, au soir, aux apôtres, en l'absence de Thomas. (I Cor. xx, 5; Marc xvi, 14; Luc xxiv, 36; Jean xx, 19-24.)

VI. Aux apôtres et à Thomas. (Jean xx, 24-29.)

VII. En Galilée, près du lac de Tibériade, à Pierre, Thomas, Nathanaël, Jacques, Jean et à deux autres. (Jean xxi, 1-14.) Il est dit que ce fut la troisième fois qu'il se montra aux disciples, c'est-à-dire *aux apôtres* rassemblés. (Jean xxi, 14.)

VIII. Aux disciples, sur une montagne, en Galilée. (Matth. xxviii, 16.)

IX. A plus de cinq cents disciples à la fois. (I Cor. xv, 16.)

X. A Jacques, l'un des apôtres. (I Cor. xv, 7.)

XI. A tous les apôtres rassemblés. (I Cor. xv, 7.) Il fut vu par eux durant quarante jours, s'entretenant probablement avec eux d'une manière familière.

XII. Aux apôtres, lors de son ascension. (Luc xxiv, 50, 51; Act. i, 9, 10.)

XIII. A Paul. (I Cor. xv, 8; Act. ix, 3-5; xx, 6-10.)

## 3. L'ASCENSION.

I. Elle eut lieu quarante jours après la résurrection. (Act. i, 3.)

II. Jésus s'éleva du mont des Oliviers, près de Béthanie. (Luc xxiv, 50; Act. i, 12.)

III. Ce fut en présence de tous les apôtres. (Luc xxiv, 50; Act. i, 9, 10.)

IV. Il fut caché par une nuée, et monta au Ciel. (Act. i, 9-11; Luc xxiv, 51; Eph. i, 20-22.)

## ÉVANGILE SELON SAINT MARC

### PRÉFACE

On n'a que peu de renseignements précis sur Marc, auteur de cet Évangile; selon l'opinion générale c'est le même personnage mentionné plusieurs fois dans le Nouveau-Testament. Il n'était pas un des apôtres ni de ceux qui accompagnèrent le Seigneur Jésus durant son ministère. Toutefois quelques Pères de l'Église soutiennent qu'il était un des soixante-dix disciples. Ce n'est pas vraisemblable, car Pierre (I Pierre v, 13.), l'appelle *son fils*; ce qui donne à supposer que Pierre fut l'instrument de sa conversion.

Le Nouveau-Testament nous apprend qu'il était le cousin de Barnabas, (Col, iv, 10.); et que sa mère, Marie, était une femme pieuse demeurant à Jérusalem, chez qui les apôtres et les chrétiens avaient coutume de se rassembler. (Actes XII, 12.)

Son nom hébreu était Jean (Actes XII, 12.), et il est probable que, lorsqu'il visita les Gentils, il prit un second nom mieux connu, selon la coutume en usage à cette époque. Il fut d'abord le compagnon de Paul et de Barnabas durant leurs voyages missionnaires (Actes xiii, 5.), jusqu'en Pamphylie, et là il se sépara d'eux, pour retourner sans doute à Jérusalem. (Actes xv, 38.) Il est probable que durant ce temps-là, il accompagna Pierre à Babylone. (I Pierre v, 13.) Par la suite, il suivit Barnabas en Chypre. (Actes xv, 39.), enfin Timothée à Rome sur la prière de Paul. (II Tim. iv, 11.) Il demeura dans cette ville, durant la captivité de cet apôtre. (Col. iv, 10; Philémon, 24.) Nous trouvons dans Eusèbe, dans Épiphane et dans Jérôme, que Marc quitta Rome pour se rendre à Alexandrie en Égypte, où il établit une Église; il y mourut et y fut enterré la huitième année du règne de Néron, l'an 64.

On pense qu'il écrivit son Évangile entre les années 56 et 63. Tout le monde s'accorde à dire que ce fut à Rome, vers la fin de sa vie, quand les apôtres eurent quitté la Judée. (Marc. xvi, 20.) Bien qu'il n'eût pas accompagné le Sauveur durant son ministère, il avait vécu dans l'intimité de *Pierre* durant de longues années, et celui-ci l'avait mis au courant des événements de la vie et des instructions de Jésus. Tous les Pères, sans exception, assurent qu'il

servit *d'interprète* à Pierre et qu'il écrivit cet Évangile sous ses yeux et avec son approbation. Ceci n'a jamais été mis en doute; son ouvrage est donc pour nous revêtu de l'autorité de Pierre, et a dès lors la valeur d'un livre inspiré.

## CHAPITRE I.

### 1. Le commencement de l'évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu.

1. « *Le commencement de l'Évangile.* » Le mot *Évangile* signifie littéralement Bonne-Nouvelle, et tout particulièrement la Bonne-Nouvelle du salut annoncée par le Seigneur Jésus-Christ. Quelques personnes ont pris ici le mot *Évangile* dans le sens d'*histoire* ou de *vie*, le commencement de l'*histoire*; mais Marc ne parle pas des premières années de Notre Sauveur. Ce début a plutôt rapport à la prédication de Jean, cité immédiatement après, et signifie le commencement de la Bonne-Nouvelle, ou la proclamation du Messie. C'était souvent l'habitude de faire du titre d'un livre le commencement du récit. § « *Fils de Dieu.* » Il se sert de ce nom pour fixer l'attention de ceux qui liront son Évangile. Ce n'est pas la vie d'un homme, d'un héros, d'un philosophe; mais ce sont les doctrines et la vie du FILS DE DIEU; et par conséquent ce récit doit *commander* le respect.

2. Selon qu'il est écrit dans les prophètes : Voici, j'envoie mon messager devant ta face, lequel préparera ta voie devant toi. 3. La voie de celui qui crie dans le désert *est* : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers.

2-4. « *Selon qu'il est écrit dans les prophètes.* » Il parle ici des *prophètes*, sans parler d'aucun d'eux en particulier. (Voy. Malachie III, 1; et Esaïe XII, 3. Voy. Note sur Matt. III.)

4. Jean baptisait dans le désert, et prêchait le baptême de repentance, pour obtenir la rémission des péchés. 5. Et tout le pays de Judée, et les habitants de Jérusalem allaient vers lui, et ils étaient tous baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain, confessant leurs péchés. 6. Or Jean était vêtu de poils de chameau, et il avait une ceinture de cuir autour de ses reins, et mangeait des sauterelles et du miel sauvage. 7. Et il prêchait, en disant : Il en vient un après moi, qui est plus puissant que moi, duquel je ne suis pas digne de délier en me baissant la courroie des souliers. 8. Pour moi, je vous ai baptisés d'eau : mais il vous baptisera du Saint-Esprit.

5-8. (Voy. Note, Matt. III, 3-5, 6-4-11.)

9. Or il arriva en ces jours-là que Jésus vint de Nazareth, ville

de Galilée, et il fut baptisé par Jean au Jourdain. 10. Et en même temps qu'il sortait de l'eau *Jean* vit les cieus se fendre, et le Saint-Esprit descendre sur lui comme une colombe. 11. Et il y eut une voix des cieus, *disant* : Tu es mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.

9-11. (Voy. Note, Matt. iii; 13-17.)

12. Et aussitôt l'esprit le poussa à *se rendre* dans un désert. 13. Et il fut là au désert quarante jours, étant tenté par Satan ; et il était avec les bêtes sauvages, et les anges le servaient.

12-13. Marc raconte brièvement ici ce que Matthieu a raconté en détail au chap. iv. § « *Le poussa* ; » non pas le contraignit, mais l'engagea, le conduisit. L'esprit de Dieu l'y *fit* aller dans un but fort important. (Comp. Matt. ix. 25.), où le même mot se trouve dans l'original. Après donc qu'on eut *fait sortir* ; en grec, qu'on eut *chassé*. § « *Et il était avec les bêtes sauvages*. » C'était donc un endroit désolé et dangereux. Au milieu de ces circonstances les tentations étaient bien plus périlleuses, et Satan crut, sans doute, plus facile de détacher de Dieu Jésus, pressé par le besoin et entouré de dangers. Mais Jésus mit toute confiance en son Père qui le délivra à la fois de tous ces périls et du pouvoir du tentateur, nous laissant un bel exemple, pour nos jours d'épreuve. § « *Et les anges le servaient*. » Nous voyons dans Luc (iv, 2.) qu'il ne mangea rien durant ces jours-là. Quand donc Marc dit que les anges le servaient, ce doit être après la tentation, comme nous le dit Matt. iv, 11.

14. Or après que Jean eut été mis en prison, Jésus vint en Galilée, prêchant l'évangile du royaume de Dieu.

14. « *Or, après que Jean, etc.* » Jean fut mis en prison par Hérode. (Matt. xiv, 3.) § « *Jésus vint en Galilée*. » Il quitta la Judée, et se rendit dans la Galilée, alors fort peu connue. Il pensa qu'en Judée, Hérode le persécuterait aussi. L'heure de sa mort n'était pas venue ; il chercha donc à se mettre en sûreté. Ce qui nous apprend que nous ne devons pas nous exposer témérairement ; lorsque nous pouvons conserver notre vie sans sacrifier nos *principes*, faisons-le. (Voy. Matt. xxiv, 16.)

15. Et disant : Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est approché ; convertissez-vous, et croyez à l'évangile.

15. « *Le temps est accompli* » ; le temps auquel le Messie devait apparaître, l'époque prédite depuis si longtemps. § « *Le royaume de Dieu est approché*. » (Voy. Notes sur Matth. iii, 2.) § « *Convertissez-vous*. » Montrez la douleur que vous éprouvez d'avoir péché, et détournez-vous du mal. § « *Croyez à l'Évangile*. » Littéralement, ayez confiance en la Bonne-Nouvelle. (Voy. Note Matth. iv, 17.)

16. Et comme il marchait près de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs. 17. Et Jésus leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai

pêcheurs d'hommes. 18. Ayant aussitôt quitté leurs filets, ils le suivirent. 19. Puis passant de là un peu plus avant, il vit Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, qui raccommodaient leurs filets dans la nacelle. 20. Et aussitôt il les appela; et eux, laissant leur père Zébédée dans la nacelle, avec les ouvriers, le suivirent.

16-20. (Voy. Matth. iv, 18-22.)

21. Puis ils entrèrent dans Capernaüm et aussitôt après, au jour du sabbat, étant entré dans la synagogue, il enseignait.

21-27. (Voy. aussi Luc iv, 31-37.)

21. « *Puis ils entrèrent dans Capernaüm.* » (Voy. où était située Capernaüm, dans Matth. iv, 13.) § « *Aussitôt après.* » Le sabbat suivant. § « *La synagogue.* » (Voy. Note Matth. iv, 23.) § « *Il enseignait.* » L'Ancien qui présidait, dans la synagogue, lisait d'abord les Écritures, puis il invitait quiconque désirait parler au peuple à prendre la parole. (Actes xiii, 15.) Quoique Notre Sauveur ne fût ni *sacrificateur*, de l'ordre des Lévitites, ni un des *officiants* de la synagogue, néanmoins, nous le voyons souvent profiter de ce privilège pour enseigner les Juifs.

22. Et ils s'étonnaient de sa doctrine; car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes.

22. « *Il les enseignait comme ayant autorité, etc.* » (Voy. N. Matth. vii, 29.)

23. Or il se trouva dans leur synagogue un homme qui avait un esprit immonde, qui s'écria :

23. « *Un homme qui avait un esprit immonde.* » (Voy. Matth. iv, 24.) Il est probable que cet homme avait des intervalles lucides; sans cela il n'eût pas été admis dans la synagogue. Il eut un de ses accès pendant qu'il s'y trouvait et se mit aussitôt à crier.

24. En disant : Ha! qu'y a-t-il entre toi et nous, Jésus Nazarien? es-tu venu pour nous détruire? je sais qui tu es, *tu es* le Saint de Dieu.

24. « *Toi et nous.* » Quoique Marc s'exprime comme si cet homme n'était possédé que d'un seul esprit immonde, néanmoins, cet esprit parle au nom de plusieurs de ses compagnons; il savait bien que s'il était puni, les autres le seraient aussi. § « *Qu'y a-t-il entre toi et nous?* » Quel tort t'avons-nous fait? Aucun. (Voy. I Rois xvii, 18.) Les esprits entendaient par là qu'en les chassant, Jésus s'ingérait dans ce qui ne le concernait pas. Mais non; leur possession de cet homme était une attaque contre Dieu et ses créatures. Jésus était venu pour détruire les œuvres du diable; il avait donc le droit de délivrer l'homme et de punir le démon. Satan s' imagine encore que Dieu empiète sur ses droits, lorsqu'il délivre un *pécheur* de l'esclavage du mal, et qu'il ruine ainsi l'influence satanique sur les âmes. Aussi insiste-t-il pour qu'on le laisse libre d'assujétir les hommes à sa volonté. § « *Es-tu venu pour nous détruire?* Le démon en appelle à la

bienveillance du Messie pour n'être pas chassé; ou, comme dans Matth. (viii, 29.), il invoque le devoir de Jésus de ne pas le détruire avant le temps. § « *Je sais qui tu es.* » Les malins esprits semblent avoir immédiatement reconnu qu'il était Messie, et que dès lors, Il avait tout pouvoir sur eux. Ils le savaient, du reste, par ses miracles. § « *Le Saint de Dieu.* » Le Messie. (Voy. Dan. ix, 24.) Il était le Saint de Dieu, parce que : 1° Il était éminemment pur; 2° Il était le Fils unique de Dieu, égal au Père, et 3° Il était oint, ou mis à part pour être le Messie, médiateur entre Dieu et les hommes.

25. Mais Jésus lui parla fortement, et lui dit : Tais-toi, et sors de cet homme.

25. « *Mais Jésus lui parla fortement.* » Le réprimanda, ou lui ordonna, avec menaces, de se taire. Ce n'est pas *l'homme* lui-même que Jésus tance, mais bien *l'esprit*, auquel Il commande aussitôt d'en sortir. Jésus ne *parle pas* une seule fois à *l'homme* durant tout cet entretien. Il s'adresse au *malin esprit*, preuve évidente que ce n'était pas simplement maladie ou folie; car comment le Fils de Dieu pourrait-il converser avec la *maladie* ou le *délire*, mais un entretien avec un *être* capable de raisonner, sentir et résister. Il y a donc des malins esprits, et ils peuvent posséder des hommes. § *Tais-toi*; en grec, *Sois muselé.* » Cesse de te plaindre et sors de cet homme. C'était une preuve manifeste de la puissance de Jésus que de pouvoir, par une seule parole, réduire un mauvais ange au silence et l'obliger, contre son gré, à sortir d'un homme qu'il prenait plaisir à tourmenter.

26. Alors l'esprit immonde le tourmentant, et criant à haute voix, sortit de cet homme.

26. « *Alors l'esprit immonde, etc.* » Encore méchant, quoique contraint d'obéir, soumis par une force étrangère, et non par un choix volontaire, ce démon exerce pour la dernière fois son pouvoir, fait tout le mal qu'il peut, et ensuite, s'incline devant le Fils de Dieu et se retire. Telle est bien la nature du méchant : contraint à l'obéissance, entravé par Dieu dans ses desseins, lorsqu'il semble se soumettre, il fait encore tout le mal dont il est capable, et saisit même cette apparente soumission pour aggraver son crime.

27. Et tous en furent étonnés, de sorte qu'ils se demandaient les uns aux autres, et disaient : Qu'est ceci? Quelle doctrine nouvelle est celle-ci? il commande avec autorité, même aux esprits immondes, et ils lui obéissent. 28. Et sa renommée se répandit incessamment dans tout le pays des environs de la Galilée.

27, 28. « *Et tous furent étonnés, etc.* » Ce pouvoir de chasser les démons, était pour eux quelque chose de nouveau. Jésus l'exerçait en prononçant un seul mot; en son nom, et par sa propre autorité, preuve que sa puissance dominait celle de tous les esprits immondes. Aussi sa renommée se répandit-elle dans tous les pays d'alentour, et l'opinion qu'il était le Messie devint générale.

29. Et aussitôt après, étant sortis de la synagogue, ils allèrent avec Jacques et Jean dans la maison de Simon et d'André. 30. Or la belle-mère de Simon était au lit, malade de la fièvre; et d'abord ils lui parlèrent d'elle. 31. Et s'étant approché, il la releva, en la prenant par la main; et à l'instant la fièvre la quitta; et elle les servit.

29-31. (Voy. Matth. viii, 14, 15.)

32. Or le soir étant venu, comme le soleil se couchait, on lui apporta tous les malades, et les démoniaques;

32-34. (Voy. Matth. viii, 16, 17.) « Or, le soir étant venu, comme le soleil se couchait. » (Voy. Note sur Matth. viii.)

33. Et toute la ville était assemblée devant la porte.

33. « Toute la ville. » Une grande multitude venant de la ville.

34. Et il guérit plusieurs malades qui avaient de différentes maladies; et chassa plusieurs démons hors des possédés, et il ne permit point que les démons dissent qu'ils le connussent.

34. « Il ne permit point que les démons dissent qu'ils le connussent. » Jésus ne désirait pas, à cette époque, être reconnu pour le Messie, ni même que son nom fût répandu au loin. Le temps n'en était pas encore venu; Il imposa donc silence aux malins esprits.

35. Puis au matin, comme il était encore fort nuit, s'étant levé, il sortit, et s'en alla en un lieu désert, et il priait là.

35. « Puis, au matin, comme il était encore fort nuit, s'étant levé. » Luc dit (iv, 42.) : Dès qu'il fut jour. Dans l'original, le sens exact de Marc est de très-bonne heure, ou comme il faisait encore assez nuit. Luc et Marc font donc allusion à la même heure. § « Et s'en alla en un lieu désert, et priait là. » Observons ici que : 1° Le Sauveur, tout saint qu'il était, n'en priait pas moins; 2° Pour prier, il se retira dans un lieu désert, loin du monde, et même de ses disciples; 3° C'était le matin, de bonne heure, la première chose après s'être levé; ce moment-là est toujours le meilleur, et on ne doit jamais le laisser passer sans prier; 4° Si Jésus éprouvait le besoin de prier, n'en avons-nous pas nous-mêmes un plus grand besoin? S'il le faisait le matin, le négligerons-nous à la même heure, alors que calmes et rafraîchis, nous nous levons entourés d'objets encore tranquilles, avant que le monde ne s'empare de nos pensées, et que Satan ne nous poursuive de ses suggestions; c'est à cette heure là que David priait. (Ps. v. 3.) Celui qui cherche ses joies dans la piété doit se retirer le matin dans un lieu secret pour y élever son âme à Dieu. Sans quoi nous courrons bien des dangers. Notre zèle se refroidira; les affaires matérielles s'empareront de nos pensées; les tentations seront plus fortes; et durant le reste du jour, nous serons incapables de nous occuper d'idées sérieuses. Chacun sentira cette vérité : *Les joies religieuses de la journée, sont en raison de la prière du matin.* Quelle différence entre la conduite du Sauveur, et celle

de ces gens qui passent à dormir les heures précieuses de la matinée ! Il connaissait le prix des heures matinales ; Il se levait, alors que le monde entier était encore livré au repos ; Il voyait le jour poindre à l'Orient, donnant un nouveau signe de la présence de son Père, et Il se joignait au reste de la création pour offrir ses louanges au Dieu présent partout.

36. Et Simon, et ceux qui étaient avec lui le suivirent.

36. « *Et Simon.* » Pierre. § « *Et ceux qui étaient avec lui.* » Le reste des apôtres.

37. Et l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tous te cherchent.

37. « *Tous te cherchent* » ; c'est-à-dire beaucoup de gens ; tout le monde e cherchait. Ils lui dirent cela, pour l'engager à sortir de sa solitude et à venir enseigner la foule.

38. Et il leur dit : Allons aux bourgades voisines, afin que j'y prêche aussi ; car je suis venu pour cela.

38. « *Et il leur dit,* etc. » Voici la réponse qu'Il fit à la demande *impliquée* dans leurs paroles : « Puisque tant de gens attendent avec impatience qu'on leur annonce la Parole, allons aux bourgades voisines, etc. » Les villages des environs de Capernaüm. Il proposa d'aller leur annoncer l'Évangile, plutôt que de les obliger à quitter leurs demeures pour venir à sa prédication. § « *Bourgades.* » Ce mot désigne, ici, un lieu habité, moins considérable qu'une *ville* et plus qu'un *village* ; mais non entouré de murailles. § « *Car je suis venu pour cela.* » C'est-à-dire, je suis venu de Dieu. Luc dit (iv, 43.) : « car je suis envoyé pour cela. » Comparez avec Jean xvi, 28 : « Je suis issu du Père, et je suis venu au monde. » Le sens de ce verset est donc : puisque les multitudes sont désireuses d'entendre la Parole, ne restons pas ici, mais allons aussi dans les bourgades voisines, car je suis envoyé, non-seulement, pour prêcher à Capernaüm, mais dans *toute la Judée* ; je ne dois pas dès lors me borner à enseigner dans cette seule ville.

39. Il prêchait donc dans leurs synagogues par toute la Galilée, et chassait les démons hors des possédés.

39. « *Il prêchait donc dans leurs synagogues.* » (Voy. Matth. iv, 2, 3.) § « *Par toute la Galilée.* » (Voy. Matth. ii, 22.) § « *Et chassait les démons.* » (Voy. Matth. iv, 24.)

40. Et un lépreux vint à lui, le priant et se mettant à genoux devant lui, et lui disant : Si tu veux, tu peux me rendre net. 41. Et Jésus, étant ému de compassion, étendit sa main, et le toucha, en lui disant : Je le veux, sois net. 42. Et quand il eut dit cela, la lèpre se retira aussitôt de cet homme, et il fut net. 43. Puis l'ayant menacé, il le renvoya incessamment. 44. Et lui dit : Prends garde de n'en rien dire à personne ; mais va, *et* te montre au sacrificeur, et présente pour ta purification les choses que Moïse a commandées, pour leur servir de témoignage.

40-44. « *Et un lépreux vint à lui, etc.* » (Voy. Notes sur Matth. viii, 1-4.) § « *Se mettant à genoux devant lui.* » Il se prosterna en signe d'humiliation profonde. (Comp. Luc. v, 12.) § « *Si tu veux.* » C'était reconnaître le pouvoir tout puissant de Jésus, et faire appel à sa bonté. § « *Me rendre net.* » Tu peux me guérir de cette maladie dégoûtante, qui d'après la Loi me souille; tu peux me rendre la pureté légale et les privilèges de tous les autres. § « *Et Jésus... le toucha.* » La Loi considérait comme souillé quiconque touchait un lépreux. (Voy. Nomb. v, 2.) Le fait que Jésus le toucha, prouve qu'il le savait déjà guéri par sa puissance. § « *Je le veux.* » Voici une preuve manifeste du pouvoir divin de Jésus; Dieu seul peut opérer un miracle: Or, Jésus en opère un par sa propre volonté, par son propre pouvoir; Il était donc Dieu. § « *Prends garde de n'en rien dire à personne.* » La loi de Moïse exigeait que celui qui avait été guéri de la lèpre fût déclaré net par le sacrificateur, avant de jouir des mêmes privilèges que le reste du peuple. (Lév. xiv.) Quoiqu'il eût guéri lui-même cet homme, Jésus en exigea qu'il se conformât à la loi du pays en se rendant auprès du sacrificateur, sans s'arrêter pour parler de sa guérison à personne. Il était à craindre aussi que s'il n'y allait pas immédiatement, des gens malintentionnés ne le devançassent auprès du grand prêtre, n'excitassent chez celui-ci des préventions pour empêcher de reconnaître une guérison qui venait de Jésus. Il était, d'ailleurs, important que le sacrificateur déclarât la guérison réelle, afin que les Juifs ne pussent nier ce miracle. § « *Et présente... les choses.* » Deux passereaux avec du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope. Et au huitième jour, deux agneaux sans tare, une brebis, de la fine farine et de l'huile. (Lév. xiv, 4-10.) § « *Pour leur servir de témoignage.* » Non pas au sacrificateur, mais au peuple, comme preuve de la réalité de la guérison. Le témoignage du sacrificateur décidait la question.

45. Mais lui, étant parti, commença à publier plusieurs choses, et à divulguer ce qui s'était passé; de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans la ville; mais il se tenait dehors, en des lieux déserts, et de toutes parts on venait à lui.

46. « *Commença à publier plusieurs choses* »; c'est-à-dire, l'histoire de sa guérison. Il en était si profondément ému, et en éprouvait une telle joie qu'il suivit les impulsions de son cœur plutôt que les ordres de Jésus. § « *Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans la ville.* » Le mot *pouvait*, ne suppose, ici, ni l'impuissance ni un obstacle matériel; mais seulement une difficulté. En effet, la foule attirée par sa présence amenait des besoins, nécessitait des provisions de tout genre, et pouvait exciter l'opposition de l'autorité. § « *La ville.* » La bourgade où le lépreux avait été guéri. Pour la même raison, il ne pouvait entrer dans les autres villes, de sorte qu'il restait dans les déserts où la foule pouvait venir vers lui sans aucune difficulté.

## CHAPITRE II.

1. Quelques jours après il revint à Capernaüm; et on ouït dire qu'il était dans la maison.

1. « *A Capernaüm.* » (Voy. Note Matth. iv, 13.) § « *Quelques jours après.* » On ne sait au juste combien. Il demeura, sans doute, dans le désert assez longtemps pour y guérir les malades qu'on lui apporta, et pour enseigner les multitudes qui suivaient ses prédications. Capernaüm n'est pas *la ville* dont il est question dans le chap. 1, 45; il est probable qu'il n'y avait pas d'obstacle à ce qu'il y demeurât pour y prêcher. § « *Et on ouït dire, etc.* » Il entra, sans doute, dans la ville, incognito; mais sa présence y fut bientôt connue, et il était devenu tellement populaire que la foule se pressait pour aller l'entendre.

2. Et aussitôt il s'y assembla beaucoup de gens, tellement que l'espace même d'auprès de la porte ne les pouvait contenir, et il leur annonçait la parole.

2. « *L'espace même d'auprès de la porte* »; la *salle* ou la *cour* qui précédait la porte. Ils ne pouvaient s'approcher de manière à l'entendre. § « *Et il leur annonçait la Parole* »; la Parole de Dieu, sa doctrine, ainsi nommée, parce qu'elle est révélée par Dieu. (Comp. Actes vi, 2-7.,

3. Et quelques-uns vinrent à lui, portant un paralytique qui était soutenu par quatre personnes.

3-12. (Voyez l'explication de ce miracle dans Matth. ix, 2-8.) § « *Paralytique.* » (Voy. Note Matth. iv, 24.) § « *Soutenu par quatre personnes*; » couché dans un lit (Matth. ix, 2.), porté par quatre hommes.

4. Mais parce qu'ils ne pouvaient approcher de lui à cause de la foule, ils découvrirent le toit du lieu où il était, et l'ayant percé, ils descendirent le petit lit dans lequel le paralytique était couché.

4. « *La foule.* » Jésus était sans doute dans la grande cour qui se trouvait au centre de la maison. (Voy. Note Matth. ix, 4-8.) La foule encombrait cette salle et la porte, de sorte que l'on ne pouvait arriver jusqu'à Jésus. § « *Ils découvrirent le toit du lieu où il était.* » (Voy. Note Matth. ix, 2-8.) Le sommet des maisons était plat. Dans les villes, les maisons se touchaient, et les toits formaient un lieu de promenade fort agréable. Il est assez probable qu'ils montèrent sur le toit d'une maison voisine, et arrivèrent *au dessus de la cour* où était Jésus. Ils enlevèrent la tente qui couvrait cette cour, afin de pouvoir descendre le malade jusqu'à lui. § « *Et l'ayant percé.* » Après avoir enlevé la tente et une partie de la balustrade, de manière à pouvoir descendre le malade.

5. Et Jésus ayant vu leur foi, dit au paralytique : Mon fils, tes péchés te sont pardonnés. Et quelques scribes qui étaient là assis,

raisonnaient ainsi en eux-mêmes : 7. Pourquoi celui-ci prononce-t-il ainsi des blasphèmes? Qui est-ce qui peut pardonner les péchés, que Dieu seul? 8. Et Jésus ayant aussitôt connu par son esprit qu'ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes, il leur dit : Pourquoi faites-vous ces raisonnements dans vos cœurs? 9. Car lequel est le plus aisé, ou de dire au paralytique : Tes péchés te sont pardonnés ; ou de lui dire : Lève-toi, et charge ton petit lit, et marche? 10. Mais afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de pardonner les péchés, il dit au paralytique : 11. Je te dis : Lève-toi, et charge ton petit lit, et t'en va en ta maison. 12. Et il se leva aussitôt, et ayant chargé son petit lit, il sortit en la présence de tous ; de sorte qu'ils en furent tous étonnés, et ils glorifièrent Dieu, en disant : Nous ne vîmes jamais une telle chose.

5-12. « *Leur foi.* » Leur confiance ou leur persuasion qu'il pouvait le guérir. § « *Mon fils.* » Littéralement *enfant*. Les Hébreux donnaient aux mots *fil* et *enfant* des sens très-variés. Ils s'en servaient en parlant d'enfants, de petits enfants, d'enfants adoptifs, de descendants quelconques, de disciples, de partisans, de jeunes gens et de domestiques. (Voy. Note Matth. i, 4.) Ici c'est un terme d'affection et de bonté. C'était une consolation, un nom affectueux que le Sauveur donna au malade pour lui montrer sa *compassion*, lui inspirer de la confiance et l'assurer qu'il le guérirait.

13. Et Jésus sortit encore vers la mer, et tout le peuple venait à lui, et il les enseignait.

13. « *Vers la mer.* » La mer de Tibériade, sur les bords de laquelle Capernaüm était située. (Voy. Note Matth. iv, 13.)

14. Et en passant il vit Lévi, *fil* d'Alphée, assis dans le lieu du péage, et il lui dit : Suis-moi ; et Lévi s'étant levé, le suivit.

14. « *Lévi, fil d'Alphée* », Matthieu l'évangéliste. Les Juifs avaient souvent deux noms différents. § « *Dans le lieu du péage.* » (Voy. Note Matt. ix, 9.)

15. Or il arriva que comme Jésus était à table dans la maison de Lévi, plusieurs péagers et des gens de mauvaise vie se mirent aussi à table avec Jésus et ses disciples ; car il y avait là beaucoup de gens qui l'avaient suivi.

15. « *Était à table dans la maison.* » Les mots « à table » ne se trouvent pas dans l'original. La phrase signifie : « comme il était étendu, prenant son repas. » Ce festin était donné par Matthieu, en l'honneur de Jésus. (Voy. Luc v, 29.) § « *Péagers.* » (Voy. Note Matt. v, 47.) § « *Gens de mauvaise vie* » ; hommes d'une conduite dépravée, qui avaient et méritaient la même réputation que les péagers. § « *Il y avait là beaucoup de gens.* » C'est-à-dire beaucoup de *disciples*. Ils faisaient preuve de leur attachement au Sauveur, en abandonnant leur maison pour le suivre de lieu en lieu. Il n'y a aucun doute que, durant les premiers temps de son ministère, Notre Sauveur ne

fût très-populaire. Des foules le suivaient, ce qui prouve qu'il avait de nombreux disciples. Ce ne fut que par l'opposition des grands et des riches, et le ridicule qu'ils jetèrent sur lui, que Jésus perdit sa popularité. Aucun prédicateur n'a aussi universellement fixé l'attention et n'a produit sur le genre humain d'aussi beaux résultats que Notre Seigneur, durant son ministère.

16. Mais les scribes et les pharisiens voyant qu'il mangeait avec les péagers et les gens de mauvaise vie, disaient à ses disciples : Pourquoi est-ce qu'il mange et boit avec les péagers et les gens de mauvaise vie? 17. Et Jésus ayant entendu cela, leur dit : Ceux qui sont en santé n'ont pas besoin de médecin, mais ceux qui se portent mal ; je ne suis point venu appeler à la repentance les justes, mais les pécheurs.

16, 17. (Voy. Matth. ix, 12, 13.)

18. Or les disciples, Jean et ceux des pharisiens jeûnaient ; et ils vinrent à Jésus, et lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean, et ceux des pharisiens jeûnent-ils, et tes disciples ne jeûnent point?

18. « Or, les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnaient. » Avoient coutume de jeûner souvent. (Comp. Luc v, 33 ; xviii, 12.) § « Et ils vinrent... et lui dirent. » Les disciples de Jean vinrent. (Matth. ix, 14.)

19. Et Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? tandis qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent point jeûner. 20. Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté, et alors il jeûneront en ces jours-là. 21. Aussi personne ne coud une pièce de drap neuf à un vieux vêtement ; autrement la pièce de drap neuf emporte du vieux, et la déchirure en est plus grande. 22. Et personne ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux ; autrement le vin nouveau rompt les vaisseaux, et le vin se répand, et les vaisseaux se perdent ; mais le vin nouveau doit être mis dans des vaisseaux neufs.

19-22. (Voy. Matth. ix, 15-17.)

23. Et il arriva que comme il passait par des blés un jour de sabbat, ses disciples en marchant se mirent à arracher des épis.

23-28. (Voy. Matth. xii. 1-8.) § « Des blés. » Des champs de blé ou d'orge. § « A arracher des épis. » Ils avaient faim. (Voy. Matth.) Ils arrachèrent donc les épis de blé ou d'orge tout en marchant, et les égrenaient dans leurs mains, pour apaiser leur faim. Bien que Notre Seigneur fût avec eux, et que toute chose fût soumise à son autorité, Il les laissa pour tant avoir recours à ce moyen. Lorsque nous voyons Jésus, à côté de ses disciples, permettre qu'ils restent *pauvres*, nous devons en apprendre que la pauvreté n'est pas un déshonneur ; que Dieu en agit souvent ainsi dans l'intérêt de ses enfants, et qu'il ne les laissera en aucun cas manquer du nécessaire. Ils pouvaient satisfaire ainsi leurs besoins, car la Loi permet-

taut aux pauvres un tel acte sur la propriété d'autrui pour apaiser leur faim. (Deut. xxiii, 25.)

24. Et les pharisiens lui dirent : Regarde; pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis les *jours* de sabbat?

24. « *Ce qui n'est pas permis.* » Ce qu'ils croyaient n'être pas légal le *jour du sabbat*, bien que Moïse l'eût autorisé pour tous les jours sans exception; Christ va leur prouver que, d'après leur propre Loi, ce n'était pas défendu.

25. Mais il leur dit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David quand il fut dans la nécessité, et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui?

25. « *N'avez-vous jamais lu.* » (Voy. Note Matth. xii, 3.)

26. Comment il entra dans la maison de Dieu, au temps d'Abiathar, principal sacrificateur, et mangea les pains de proposition, lesquels il n'était permis qu'aux sacrificateurs de manger; et il en donna même à ceux qui étaient avec lui?

26. « *Abiathar, principal sacrificateur.* » D'après, I Sam. xxi, 1. il paraîtrait qu'Abimélec était souverain sacrificateur à l'époque dont il est fait mention ici. Et d'après I Sam. xxiii, 6., il paraîtrait qu'Abiathar était le fils d'Abimélec. On a éprouvé quelque difficulté à concilier ces deux récits. Il est probable que la raison pour laquelle Marc dit que c'était au temps d'Abiathar, est qu'Abiathar était plus connu qu'Abimélec. Le fils du souverain sacrificateur était regardé comme son successeur, et lui était souvent associé dans ses fonctions. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il reçoive le titre de souverain sacrificateur, même durant la vie de son père, puisque ce titre devait lui appartenir par la suite. En outre, *Abiathar* abandonna le parti de Saül à l'époque désastreuse de l'avènement de David, et se réfugia auprès de ce dernier, apportant avec lui l'éphod, qui faisait partie du costume du souverain sacrificateur. Il exerça longtemps les fonctions de souverain sacrificateur, sous le règne de David; il était donc tout naturel qu'en parlant de ce roi, on parlât d'Abiathar souverain sacrificateur, pendant son règne. Cela expliquera pourquoi son nom est mentionné au lieu de celui de son père. Néanmoins, il est parfaitement vrai que cet événement se passa au temps d'Abiathar, souverain sacrificateur par la suite, et qui était généralement connu sous ce nom-là, § « *Les pains de proposition.* » (Voy. Note Matth. xii, 4.)

27. Puis il leur dit : Le sabbat est fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat;

27. « *Le sabbat est fait pour l'homme.* » Pour se reposer des travaux, des soucis et des inquiétudes de ce monde; pour porter complètement son attention des choses présentes sur les choses à venir, et rendre ses hommages à Dieu, son Père, sa Providence, son Rédempteur. Il est facile de prouver qu'aucune autre institution n'a appelé sur les hommes autant de bienfaits que le sabbat des chrétiens. C'est la cause la plus puissante de

l'ordre et de la tranquillité qui règnent dans nos pays civilisés. Où le dimanche n'est pas observé, règnent plus qu'ailleurs l'ignorance, le vice, le désordre et le crime. Dans cette sainte journée, les pauvres et les ignorants, tout aussi bien que les savants, peuvent apprendre à connaître et à suivre la religion, la morale et la voie du salut. Ce jour-là, l'homme peut offrir ses louanges à Celui de qui vient tout don parfait, et chercher dans son sanctuaire les bénédictions de Celui dont un regard donne la vie ; où ce jour est observé, l'ordre règne, les bonnes mœurs florissent, la condition des pauvres est améliorée, le vice disparaît, et la société devient prospère, active, morale et religieuse. Le sabbat a donc été établi avant tout pour le bien de l'homme, et les plus grands intérêts du genre humain exigent qu'il soit observé, comme institué par un créateur miséricordieux ; aussi partout où le dimanche est convenablement employé, il produit notre paix, pour le temps et pour l'éternité. § « *Non pas l'homme pour le sabbat.* » C'est l'homme et non pas le sabbat qui fut fait le premier. Le sabbat est fait pour le bien de l'homme, et non pas l'homme pour contempler le sabbat. Puisque l'institution est pour notre véritable bien, nous ne devons pas l'interpréter d'une manière contraire à nos intérêts spirituels, qui consistent précisément à soulager le pauvre, le malade et l'affligé. En un mot, nous devons tenir compte, dans la manière dont nous observons le dimanche, de notre bien général, et de la Loi de Dieu qui ne font qu'un. Nous ne saurions donc, sous le prétexte que le sabbat est fait pour nous, violer la Loi qui l'institue ; ce ne serait pas avancer notre propre bonheur, mais notre perte éternelle que de consacrer ce jour au vice, au travail, et aux divertissements.

28. De sorte que le Fils de l'homme est seigneur même du sabbat.

28. *De sorte que le Fils de l'homme, etc.* (Voy. Note Matth. XII, 8.)

### CHAPITRE III.

1. Puis il entra encore dans la synagogue, et il y avait là un homme qui avait une main sèche. 2. Et ils l'observaient, pour voir s'il le guérirait le *jour du sabbat*, afin de l'accuser. 3. Et Jésus dit à l'homme qui avait la main sèche : Lève-toi, et *te place* là au milieu.

1-3. (Voyez-en l'explication dans Matth. XII, 9-13.)

4. Puis il leur dit : Est-il permis de faire du bien les *jours de sabbat*, ou de faire du mal ? de sauver une personne, ou de la tuer ? mais ils se turent.

4. « *Ou de faire du mal ? De sauver une personne ou de la tuer ?* » Il paraît que la maxime des Juifs était, que celui qui ne fait *pas* du bien,

lorsqu'il en a l'occasion, fait du mal ; que ne *pas* sauver la vie d'une personne, c'était la tuer. Si un homme a l'occasion de sauver la vie d'un autre qui est en danger, et qu'il ne le fasse pas, il est évidemment coupable de la mort de cet homme. Partant de ce point, Notre Sauveur demande aux Juifs ce qui valait mieux, ou de guérir cet homme, ou de l'abandonner à ses souffrances. Il fait ressortir ce principe par un exemple qui leur prouve qu'en vue d'intérêts bien moins grands, ils feraient eux-mêmes, le jour du sabbat, ce que *lui* faisait en guérissant cet homme. Cette remarque peut s'appliquer à toutes les occasions d'accomplir une bonne œuvre : « La faculté de faire le bien en impose le devoir. » (*Cotton Mather*.) Celui qui a les moyens de donner à manger à ceux qui ont faim, de vêtir ceux qui sont nus, d'instruire les ignorants et de répandre l'Évangile parmi ceux qui en sont privés, et qui ne le fait pas, celui-là est coupable ; il fait réellement ce qui est mauvais ; car il permet l'existence d'un mal auquel il pourrait remédier. De même, au jour du Jugement, les méchants seront condamnés pour ne l'avoir pas fait. (Matth. xxv, 43.) S'il en est ainsi, quelle obligation pèse sur le riche de faire le bien !

5. Alors les regardant de tous côtés avec indignation, et étant tout ensemble affligé de l'endurcissement de leur cœur, il dit à cet homme : Étends ta main ; et il l'étendit, et sa main fut rendue saine comme l'autre.

5. « *Avec indignation.* » Excitée par leur hypocrisie et leur dureté de cœur. Ce n'était pas un sentiment de vengeance, mais une profonde tristesse à la vue de leur état. Ce n'était pas la haine soudaine et tumultueuse de ces *hommes* au cœur dur, mais la haine de leur propre *péché*, jointe au chagrin de voir que ni ses enseignements, ni la Loi de Dieu, ni rien au monde n'avait pu vaincre leur méchanceté. Une telle indignation était juste. (Eph. iv, 26.) Notre Seigneur nous apprend donc ici que l'indignation n'est jamais permise contre un homme, si ce n'est celle inspirée par la compassion en faveur du coupable. § « *L'endurcissement de leur cœur.* » On dit que notre cœur, au figuré, le siège de nos affections et de nos sentiments, est tendre lorsque nous sommes facilement émus par les souffrances d'autrui ; par la pensée de nos péchés et de nos dangers spirituels ; par l'amour et les commandements de Dieu ; lorsque enfin, nous sommes aisément conduits à sentir vivement ce qui regarde notre éternité. (Ezech. xi, 19, 20.) On dit qu'il est dur, lorsque rien ne l'émeut ; lorsqu'il reste insensible aux souffrances étrangères, à la vue des dangers de notre propre condition, en face des commandements, de l'amour et des menaces de Dieu. C'est dans la jeunesse, avant que nous ayons commis des fautes nombreuses, que ce cœur est le plus sensible. Il *s'endurcit* en cédant au péché ; en résistant aux offres du pardon ; en repoussant les appels affectueux que Dieu adresse par son Esprit, sa Providence, l'affliction, ou bien un réveil religieux. Aussi, l'âge le plus favorable pour devenir chrétien, c'est la jeunesse tendre et impressionnable. Même les petits enfants, à l'École du dimanche, pensent trouver Dieu et préparer leur âme pour la mort et l'éternité.

6. Alors les pharisiens étant sortis, ils consultèrent contre lui avec les hérodiens, comment ils feraient pour le perdre.

6. « *Ils consultèrent.* » Ils ourdirent une trame. § « *Les hérodiens.* » (Voy. Note Matth. xxii, 16.) § « *Comment ils feraient pour le perdre.* » Ils le haïssaient, à cause de sa sainteté; parce qu'il les réprimandait, dévoilait leur hypocrisie, et ruinait leur influence sur le peuple, dont il gagnait le cœur. Ils résolurent donc de se débarrasser de lui, si possible, pour éviter ses reproches. Les pécheurs mettraient, au besoin, à mort leurs censeurs, plutôt que d'abandonner leurs péchés. Tel fut le cas des criminels pharisiens faisant mourir le Messie.

7. Mais Jésus se retira avec ses disciples vers la mer; et une grande multitude le suivit de Galilée, et de Judée, et de Jérusalem, et d'Idumée, et de delà le Jourdain. 8. Et ceux des environs de Tyr et de Sidon, ayant entendu les grandes choses qu'il faisait, vinrent vers lui en grand nombre.

7, 8. « *Vers la mer.* » La mer de Galilée, peut-être dans les lieux solitaires et incultes qui environnaient la mer, où Jésus pouvait vivre dans l'obscurité, et à l'abri de leurs desseins meurtriers. Son heure n'était pas encore venue, et Il prenait soin de sa vie, nous montrant que nous ne devons pas, sans nécessité, nous exposer au danger. § « *Galilée.* » (Voy. Matth. ii, 22.) § « *Judée.* » (Voy. Matth. ii, 1.) § « *Jérusalem.* » Jérusalem était située en Judée. Il est fait mention de cette ville, pour montrer que ce n'étaient pas seulement les habitants de la campagne, mais les riches et les puissants venus de la capitale qui recherchaient Jésus. § « *Idumée.* » Le pays, autrefois habité par les *Édomites*, situé au sud de Canaan. *Idumée* est un mot grec, dérivé du mot hébreu *Édom*. Il signifie la terre d'Édom, nom donné à Esaü, l'un des deux fils d'Isaac. (Gen. xxv, 30.) Ce mot signifie *roux*, et lui fut donné parce qu'il demanda à Jacob de cette couleur, en échange de son droit d'aînesse. Il s'établit sur le mont Séhir (Deut. ii, 5.), au sud de Canaan. L'Idumée était bornée au nord par la Palestine. Durant la captivité de Babylone, les Édomites se répandirent en Judée, et occupèrent une grande partie du sud de la Palestine. Par la suite, ils se conformèrent au rite de la circoncision et furent incorporés dans la nation juive. Ce fut chez eux que naquit Hérode le Grand. § « *Et de delà le Jourdain.* » De la rive orientale de ce fleuve. Les auteurs sacrés vivaient sur la rive occidentale, et ils entendaient par le-pays de *delà le Jourdain*, le côté opposé. § « *Tyr et Sidon.* » (Voy. Matth. xi, 21.)

9. Et il dit à ses disciples, qu'une petite nacelle ne bougeât point de la pour le servir, à cause des troupes, afin qu'elles ne le pressassent point. 10. Car il en avait guéri beaucoup; de sorte que tous ceux qui étaient affligés de quelque fléau, se jetaient sur lui pour le toucher.

9. « *Une nacelle.* » Un petit bateau, peut-être appartenant à ses disciples, d'où Il pouvait enseigner le peuple qui se tenait sur le rivage. § « *Afin qu'elles ne pressassent point.* » Il avait guéri plusieurs malades, ce qui, attirant autour de lui des foules qui le pressaient, mettait sa vie en danger. C'est pourquoi Il se plaça sur cette barque isolée du rivage. § « *Tous ceux qui étaient affligés de quelque fléau.* » Tous ceux qui avaient des maladies, soit de corps, soit d'esprit.

11. Et les esprits immondes, quand ils le voyaient, se prosternaient devant lui, et s'écriaient, en disant : Tu es le Fils de Dieu.  
 12. Mais il leur défendait, avec de grandes menaces, de le faire connaître

11-12. « *Les esprits immondes.* » Les gens qui étaient possédés de malins esprits. § « *Tu es le Fils de Dieu.* » Le Fils de Dieu par excellence. Cette expression équivaut ici au Messie, appelé parmi les Juifs, Fils de Dieu. Aussi leur défendit-Il de le faire connaître; car Il ne désirait pas que ses prétentions à être le Messie fussent alors répandues au loin. Il n'avait pas encore accompli ce qui devait établir ses droits à ce titre; Il était pauvre et méprisé; Il eût été traité comme un imposteur, ainsi qu'Il le fut plus tard, et Il eût mis prématurément sa vie en danger. Ce fait nous prouve l'existence des malins esprits. Si ces personnes eussent été simplement malades, ou folles, il serait fort étonnant qu'elles eussent eu plus de savoir que celles qui étaient en bonne santé. Mais, si elles étaient soumises à l'influence d'un ordre d'esprits supérieurs à l'homme, habitant d'un autre monde, il n'y a rien d'étrange à ce qu'ils reconnussent, en Jésus, même au milieu de sa pauvreté, le Messie, le Fils de Dieu.

13. Puis il monta sur une montagne, et appela ceux qu'il voulut et ils vinrent à lui.

13-19. Pour le récit de l'envoi des apôtres. (Voy. Matt. x, 1-4. § « *Et appela ceux qu'Il voulut;* » ceux qu'Il choisit; qu'Il était sur le point de nommer à l'apostolat.

14. Et il en ordonna douze pour être avec lui, et pour les envoyer prêcher; 15. Et afin qu'ils eussent la puissance de guérir les maladies, et de chasser les démons hors *des possédés*. 16. Et ce sont ici les noms de ces douze : Simon qu'il surnomma Pierre;

14. « *Et il en ordonna douze.* » Ordonner n'a pas ici le sens que nous lui donnons de nos jours, quand il s'agit du ministère. Il signifie littéralement: « il en fit », ou il en désigna douze pour l'accompagner. § « *Douze.* » Jésus s'arrêta à ce nombre, suffisant pour témoigner de ce qu'ils auraient vu; ils étaient trop nombreux, pour qu'on pût supposer qu'ils s'étaient tous laissés tromper; et trop peu, pour qu'on pût les croire entraînés par la sympathie, comme le serait une multitude; enfin ce nombre était en rapport avec leur mission dans le monde entier. Peut-être y avait-il aussi là une allusion aux douze tribus d'Israël.

17. Et Jacques, fils de Zébédée, et Jean frère de Jacques, auxquels il donna le nom de Boanergés, qui veut dire : Fils de Tonnerre; 18. Et André, et Philippe, et Barthélemi, et Matthieu, et Thomas, et Jacques, *fils d'Alphée*, et Thaddée, et Simon le Cananéen; 19. Et Judas Iscariot, qui même le trahit.

17. « *Boanergés.* » Ce nom, composé de deux mots hébreux, signifie fils du tonnerre, et indique que, sous de certains rapports, ils *ressemblaient* à la foudre. (Note Matt. 1, 4.) On ne sait pourquoi Jacques et Jean furent

ainsi appelés. C'est le seul passage où ils reçoivent ce nom. Quelques-uns pensent que ce fut parce qu'ils avaient voulu faire descendre le feu du Ciel sur un bourg des Samaritains. (Luc ix, 54.) Il est plus probable que ce fut pour caractériser leurs talents et leur éloquence.

20. Puis ils vinrent en la maison; et il s'y assembla encore une si grande multitude, qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas. 21. Et quand ses parents eurent entendu *cela*, ils sortirent pour se saisir de lui; car ils disaient qu'il était hors du sens.

20, 21. « *Ils ne pouvaient pas même prendre leur repas.* » A cause de leurs nombreuses occupations. Les œuvres religieuses *peuvent* occuper les ministres et les autres chrétiens, au point de leur faire perdre le goût des plaisirs qu'ils trouvaient naguère dans les occupations et dans les jouissances de cette vie, et les empêcher de poursuivre leurs anciens projets. La religion est l'affaire la plus importante de la vie, et il est tout naturel de préférer à nos intérêts passagers, les intérêts éternels de nos âmes, et des âmes de nos frères. Et toutefois, il est parfaitement certain que la vraie religion est ordinairement compatible avec le soin de nos affaires temporelles. Elle encourage l'industrie, l'économie, l'ordre, la simplicité et la ponctualité, toutes choses indispensables à notre prospérité dans ce monde. Personne n'en a fourni un exemple plus frappant que Notre Sauveur lui-même. § « *Eurent entendu cela.* » Eurent entendu parler de sa conduite, de sa prédication, de la vocation des apôtres, et de la multitude qu'il attirait après lui. § « *Ils sortirent pour se saisir de lui.* » Pour l'emmener du milieu de la foule et l'enfermer chez lui, afin de lui faire subir le traitement qui convient à un fou, et lui rendre la raison en éloignant les causes qui l'avaient surexcité. § « *Ils disaient.* » C'est-à-dire on disait, ou ses parents disaient, car ils ne croyaient point en lui. (Jean vii, 5.) Il est probable que les ennemis de Jésus firent courir ce bruit, et persuadèrent ses parents que c'était vrai. § « *Qu'il était hors de sens.* » Qu'il avait l'esprit dérangé. Cette opinion venait sans doute de ce que Notre Seigneur, après avoir vécu au milieu d'eux, comme un charpentier, pauvre et inconnu, avait tout à coup, à l'âge de trente ans, abandonné ses occupations pour passer son temps dans les déserts, s'y refusant les douceurs de la vie, et se proclamant le Messie, qu'on supposait, au contraire, devoir venir entouré de pompe et de grandeurs. Notre Sauveur n'est pas le seul qui ait été traité de fou pour s'être occupé de religion. Qu'un homme sente profondément ses péchés et prie, qu'il perde le goût des amusements et des occupations mondaines, ou qu'un chrétien, estimant qu'il se doit à Dieu, *agisse* en vue de l'éternité, avertisse son prochain du danger qu'il court; qu'un ministre déploie un grand zèle et se consacre au service de son Maître, et vous verrez que le monde ne tardera pas à traiter tous ces gens-là de fous. Ce sera encore un parent, un ami, ou un pharisien, plein de sa propre justice, qui seront les premiers à lancer ou à croire l'accusation. D'un autre côté, que les hommes s'exposent à de grands dangers sur terre et sur mer pour chercher des richesses; qu'ils se jettent dans le tourbillon de la mode, de la folie et du vice, au prix de leur repos, et négligent leur famille et leurs affaires, aux yeux du monde, ce sont des sages. Tel est l'inconséquence de l'orgueilleuse raison, telle est la folie de la sagesse humaine!

22. Et les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : Il a Béezbeul, et il chassa les démons par le prince des démons.

23. Mais *Jésus* les ayant appelés, leur dit par des similitudes : Comment Satan peut-il chasser Satan dehors? 24. Car si un royaume est divisé contre soi-même, ce royaume-là ne peut point subsister. 25. Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison-là ne peut point subsister. 26. Si donc Satan s'élève contre lui-même, et il est divisé, il ne peut point se soutenir, mais il tend à sa fin. 27. Nul ne peut entrer dans la maison d'un homme fort, et piller son bien, si auparavant il n'a lié l'homme fort : mais alors il pillera sa maison. 28. En vérité, je vous dis que toutes sortes de péchés seront pardonnés aux enfants des hommes, et aussi *toutes sortes* de blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé; 29. Mais quiconque aura blasphémé contre le Saint-Esprit, n'aura jamais de pardon, mais il sera soumis à une condamnation éternelle. 30. Or c'était parce qu'ils disaient : Il est possédé d'un esprit immonde.

22-30. « *Et les scribes, etc.* » (Voy. Notes sur Matth. xii, 24-32.) Ils dirent cela parce que *Jésus* avait guéri un homme possédé d'un esprit immonde. Les scribes, qui étaient venus de Jérusalem pour épier sa conduite, attribuèrent cette guérison à un pacte fait avec le prince des démons.

31. Sur cela ses frères et sa mère arrivèrent là, et se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler; et la multitude était assise autour de lui. 32. Et on lui dit : Voilà ta mère et tes frères là dehors, qui te demandent. 33. Mais il leur répondit, en disant : Qui est ma mère, et qui sont mes frères? 34. Et après avoir regardé de tous côtés ceux qui étaient assis autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères. 35. Car quiconque fera la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.

31-35. (Voy. Notes sur Matth. xii, 46-50.)

## CHAPITRE IV.

1. Puis il se mit encore à enseigner près de la mer, et de grandes troupes s'assemblèrent vers lui; de sorte qu'il monta dans une nacelle, et s'étant assis *dans la nacelle*, sur la mer, tout le peuple demeura à terre sur le rivage de la mer. 2. Et il leur enseignait beaucoup de choses par des similitudes, et il leur disait dans ses instructions : 3. Écoutez, voici, un semeur sortit pour semer. 4. Et il arriva qu'en semant, une partie *de la semence* tomba le long du chemin, et les oiseaux du ciel vinrent, et la mangèrent toute.

5. Une autre partie tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avait guère de terre; et aussitôt elle leva, parce qu'elle n'entraît pas profondément dans la terre. 6. Mais quand le soleil fut levé, elle fut brûlée; et parce qu'elle n'avait pas de racine, elle se sécha. 7. Une autre partie tomba parmi des épines; et les épines montèrent, et l'étouffèrent, et elle ne rendit point de fruit. 8. Et une autre partie tomba dans une bonne terre, et rendit du fruit, montant et croissant; tellement qu'un grain en rapporta trente, un autre soixante, et un autre cent. 9. Et il leur dit : Qui a des oreilles pour ouïr, qu'il entende!

1-9. (Voy. l'explication de la parabole du semeur dans les Notes sur Matth. xiii, 1-9.)

10. Et quand il fut en particulier, ceux qui étaient autour de lui, avec les douze, l'interrogèrent touchant cette parabole. 11. Et il leur dit : Il vous est donné de connaître le secret du royaume de Dieu; mais à ceux qui sont dehors, toutes choses se traitent par des paraboles; 12. Afin qu'en voyant ils voient, et n'aperçoivent point; et qu'en entendant ils entendent et ne comprennent point; de peur qu'ils ne se convertissent, et que leurs péchés ne leur soient pardonnés.

10-12. (Voy. Matth. xiii, 10-17; Sur. ver. 12, voyez, en particulier, Notes sur Jean xii, 39, 40.) *Quand il fut en particulier.* C'est-à-dire lorsqu'il se sépara d'avec la multitude, alors quelques personnes le suivirent pour recevoir une instruction plus complète.

13. Puis il leur dit : Ne comprenez-vous pas cette parabole? et comment *donc* connaîtrez-vous toutes les paraboles?

13. « *Ne comprenez-vous pas cette parabole,* » si simple et si claire. § « *Comment donc connaîtrez-vous toutes les paraboles?* » Celles qui sont plus difficiles et plus obscures. Comme ils devaient plus tard *enseigner* eux-mêmes, il leur importait alors, et bien plus à eux qu'à la masse du peuple, de connaître parfaitement le plan de l'Évangile.

14. Le semeur, c'est celui qui sème la parole. 15. Et voici, ceux qui reçoivent la semence le long du chemin, ce sont ceux en qui la parole est semée; mais après qu'ils l'ont ouïe, Satan vient incessamment, et ravit la parole semée en leurs cœurs. 16. De même, ceux qui reçoivent la semence dans des lieux pierreux, ce sont ceux, qui, ayant ouï la parole, la reçoivent aussitôt avec joie; 17. Mais il n'ont point de racine en eux-mêmes, et ne sont que pour un temps; de sorte que l'affliction et la persécution s'élevant à cause de la parole, ils sont incessamment scandalisés. 18. Et ceux qui reçoivent la semence entre les épines, sont ceux qui entendent la parole; 19. Mais les soucis de ce monde, et la tromperie des richesses, et les convoitises des autres chose étant entrées *dans leurs*

*esprits*, étouffent la parole, et elle devient infructueuse. 26. Mais ceux qui ont reçu la semence dans une bonne terre, sont ceux qui entendent la parole, et qui la reçoivent, et portent du fruit; l'un trente, et l'autre soixante, et l'autre cent.

14-20. (Voy. Matth. xiii, 18-23.)

21. Il leur disait aussi : Apporte-t-on la lampe pour la mettre sous un boisseau, ou sous un lit? n'est-ce pas pour la mettre sur un chandelier?

21. « *Apporte-t-on la lampe, etc.* » On n'allume pas une lampe pour la mettre aussitôt après, sous un boisseau ou sous un lit, où elle n'éclaire personne, cependant elle est faite pour éclairer. De même ma prédication en paraboles est destinée, non pas à obscurcir, mais à éclairer la vérité. Vous devriez comprendre ces paraboles pour manifester ensuite la vérité aux autres, comme un flambeau manifeste les objets plongés dans l'obscurité. § « *Boisseau.* » Dans l'original, mesure pour le grain. § « *Lit.* » Une couche pour dormir, ou plus probablement pour s'asseoir et prendre ses repas, comme on dirait parmi nous : on ne place pas une chandelle sous la table, mais dessus. (Voy. Note Matth. xiii, 6.)

22. Car il n'y a rien de secret qui ne soit manifesté, et il n'y a rien de caché qui ne vienne en évidence. 23. Si quelqu'un a des oreilles pour ouïr, qu'il entende.

22, 23. « *Car il n'y a rien de secret, etc.* » (Voy. Note Matth. x, 26.)

24. Il leur dit encore : Prenez garde à ce que vous entendez : de la mesure dont vous mesurez, il vous sera mesuré; mais à vous qui entendez, il sera ajouté.

24. « *Prenez garde à ce que vous entendez;* » faites-y bien attention et faites-en un bon usage. § « *De la mesure dont vous mesurerez, etc.* » Vous serez traités selon que vous aurez profité des occasions de vous instruire. C'est une expression proverbiale. (Voyez-en l'explication dans Matth. vii, 1, 2.) § « *A vous qui entendez.* » A vous qui êtes *attentifs* et qui faites bon usage de ce que vous entendez.

25. Car à celui qui a, il lui sera donné, et à celui qui n'a rien, cela même qu'il a lui sera ôté.

25. « *Car à celui qui a, etc.* » (Voy. Note Matth. xiii, 12.) Le sens paraît être ici : celui qui se montre attentif à mes paroles acquerra de plus en plus la connaissance de la vérité; celui qui les néglige deviendra plus ignorant; le peu qu'il sait il l'oubliera. § « *Qui n'a rien.* » Qui ne fait pas usage de ses moyens d'instruction. § « *Cela même qu'il a.* » Ce qu'il a déjà appris. Cela montre combien il est nécessaire de faire attention aux enseignements qui nous sont donnés. Cette attention doit être *soutenue*. Il ne suffit pas d'avoir appris quelque chose ou de paraître savoir. Tout cela est vain si nous négligeons les occasions de connaître la volonté de Dieu et la voie du salut. Ainsi, ce que les enfants ont appris leur servira de peu de chose, s'ils ne s'efforcent de le compléter.

26. Il disait aussi : Le royaume de Dieu est comme si un homme après avoir jeté de la semence dans la terre, dormait, et se levait de nuit et de jour :

26. « *Le Royaume de Dieu, etc.* » L'Évangile, la vraie religion, etc. (Voy. Math. III, 2.) § « *Dormait et se levait de nuit et de jour.* » Dormait pendant la nuit, et se levait le jour, c'est-à-dire vivait comme à l'ordinaire, sans exercer aucune influence sur la croissance du grain. Il ne faudrait pas conclure de là que les hommes ne doivent pas s'efforcer de cultiver la piété, mais cela signifie seulement : comme nous ne pouvons voir de quelle manière s'opère le développement de la piété dans le cœur.

27. Et que la semence germât et crût, sans qu'il sache comment.

27. « *Sans qu'il sache comment.* » C'est encore vrai de nos jours. Après toutes leurs recherches, les savants ne sauraient dire comment se développe le grain. Ils peuvent tout observer, fait après fait; voir les changements qui s'opèrent, comprendre la nécessité de l'humidité et de la chaleur, de la culture et d'un abri, mais ils ne sauraient aller plus loin. Il en est de même en religion. Nous pouvons remarquer la transformation morale, sentir le besoin de la prière de l'examen de nous-mêmes, de l'étude des Écritures, comprendre le plan de l'Évangile, mais nous ne saurions dire comment le principe religieux se fortifie. De même que sans se montrer, Dieu trouve cependant des moyens convenables pour faire fleurir l'herbe des champs, de même, sans se montrer, Il trouve des moyens pour développer dans notre âme la plante de la piété, la faire fleurir et lui faire porter des fruits. (Voy. Jean III, 8.)

28. Car la terre produit d'elle-même, premièrement l'herbe, ensuite l'épi; et puis le froment lui-même dans l'épi;

28. « *La terre produit d'elle-même.* » Sans l'assistance de l'homme. Cela se fait, pendant qu'il s'occupe d'autres choses: Ce n'est pas à dire que la terre produisit d'elle-même, mais seulement qu'elle ne produisait pas par le pouvoir de l'homme. Dieu lui donne ce pouvoir. Elle n'en a aucun d'elle-même. De même la religion n'est pas déposée dans le cœur par le pouvoir de l'homme. Elle y croît sans qu'il sache comment; il ne peut donc l'y apercevoir sans le secours divin. Toutefois, comme sans travail l'homme n'obtiendrait pas de récolte, de même sans activité, il n'aura pas de religion; l'un et l'autre sont liés avec son action, l'un et l'autre se développent ordinairement dans la mesure de ses efforts, l'un et l'autre croissent, sans qu'il sache comment; l'un et l'autre florissent lorsque les moyens convenables sont employés; comme l'accroissement de tous deux dépend de Dieu. § « *Premièrement, l'herbe.* » Le tendre rejeton qui sort de la terre, avant que la tige soit formée. § « *Ensuite l'épi* »; ou la tige. § « *Et puis le froment* »; le blé mûr. La semence qui a acquis sa grandeur naturelle. Ceci désigne, sans aucun doute, la croissance graduelle de la grâce dans le cœur. Elle est d'abord faible, imperceptible, semblable aux premier jet qui sort de la terre. Peut-être aussi, comme la semence, elle reste longtemps cachée en terre, sans donner signe de vie. Ainsi que la semence, elle exige des soins, des ménagements, de la culture. Un peu de gelée, une

pluie glaciale ou un soleil brillant lui sont également nuisibles. De même, la piété naissante dans le cœur d'un enfant exige des soins, des ménagements, de la culture. Elle a besoin d'être abritée contre les gelées et les orages d'un monde froid et insensible. Il lui faut la rosée bienfaisante, et le doux soleil des cieux; c'est-à-dire l'instruction et la prière de chrétiens expérimentés, pour qu'elle puisse croître et porter les fruits de la sainteté. Semblable au grain, la piété se fortifiera en son temps, portera des fruits beaux et abondants à la gloire de Dieu.

29. Et quand le blé est mûr, on y met incessamment la faucille, parce que la moisson est prête.

29. « *On y met incessamment la faucille. C'est ce que fait le laboureur.* Dès que le blé est mûr, on le coupe. Il en est souvent ainsi du chrétien. Dès qu'il est prêt pour le ciel, il y est recueilli. Mais nous ne devons pas trop presser cette partie de la parabole, comme si elle signifiait que *tous* sont enlevés au ciel, dès qu'ils sont prêts à y aller. Toutes les paraboles renferment des détails ajoutés pour compléter le récit, et que l'on ne peut prendre à la lettre. Dans cette parabole ci, par exemple, les circonstances du dormir et du lever ne peuvent s'appliquer à Christ; de même, ce qui est dit de la moisson, selon moi, ne doit pas être pressé. Peut-être aussi toute cette parabole a-t-elle un sens différent. La semence jetée en terre peut représenter l'Évangile que Jésus prêchait. En Judée, les commencements en étaient faibles. Néanmoins, à son départ, Il le confierait à ses disciples, et retournerait vers son père. Pendant ce temps, l'Évangile qu'Il avait laissé, prendrait racine, croîtrait et produirait une récolte abondante. Jésus reviendrait au temps convenable, enverrait ses anges pour récolter la moisson, et sauver son peuple à jamais.

30. Il disait encore : A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu, ou, par quelle similitude le représenterons-nous ?

30. « *A quoi comparerons-nous ? etc* » Ceci nous montre combien Jésus était désireux de mettre ses instructions à la portée de ses disciples. Il choisit les images les plus simples et les plus frappantes, donnant en cela un exemple à suivre aux ministres de l'Évangile. Les instructions de la chaire, tout en étant pleines de dignité comme celles de Notre Sauveur, doivent aussi être simples, à la portée des auditeurs, et faciles à comprendre. Dans ce but, un ministre doit posséder les qualités suivantes : 1° *L'humilité.* Absence de l'ambition de briller, et d'étonner le monde par son talent, par son savoir et son éloquence; 2° *le bon sens;* désir d'être compris; 3° la connaissance des idées et des langages du peuple. Pour l'acquiescer, il faut avoir des rapports fréquents avec lui; 4° une bonne et saine éducation. C'est le fait d'un ignorant frotté de science, gonflé du désir d'étonner par des mots inintelligibles, et des sujets sans rapport avec la chaire, de tirer par dessus la tête de ses auditeurs. Les prédicateurs possédant l'humilité, le bon sens et une bonne éducation se contentent d'être compris et sont exempts de ce langage affecté qui ne vise qu'à étonner et à confondre. § « *Le royaume de Dieu.* » (Voy. Note Matth. III, 2.)

31. Il en est comme du grain de moutarde, qui, lorsqu'on le

sème dans la terre, est bien la plus petite de toutes les semences qui sont jetées dans la terre. 32. Mais après qu'il est semé, il lève, et devient plus grand que toutes les autres plantes, et jette de grandes branches, tellement que les oiseaux du ciel peuvent faire leurs nids dans son ombre :

31, 32. (Voy. Note sur Matth. xiii, 31, 32.)

33. Ainsi, par plusieurs similitudes de cette sorte, il leur annonçait la parole *de Dieu*, selon qu'ils pouvaient l'entendre.

33. « *Il leur annonçait la Parole.* » La Parole de Dieu, les doctrines de son Évangile. § « *Selon qu'ils pouvaient l'entendre* » ; la comprendre. Ils étaient semblables à des enfants à qui il fallait expliquer, ligne après ligne, le plan du salut.

34. Et il ne leur parlait point sans similitude ; mais en particulier il expliquait tout à ses disciples.

34. « *Il ne leur parlait point sans similitude* » ; sur les choses concernant son royaume. Il n'en était pas ainsi sur les autres sujets. Sur celui-ci, les préjugés des apôtres étaient tels, et leurs notions si fausses, et des instructions ouvertes risquaient tant de les heurter, que Jésus dut recourir à cette méthode d'insinuer la vérité graduellement dans leur esprit, pour les préparer à comprendre pleinement la nature de son règne. § « *En particulier.* » Lorsqu'il était seul avec ses disciples. § « *Il expliquait.* » Il leur faisait voir plus clairement le sens spirituel de ces paraboles.

35. Or en ce même jour, comme le soir fut venu, il leur dit : Passons delà l'eau.

35-41. (Voy. Matt. viii, 18, 27.)

36. Et laissant les troupes, ils l'emmenèrent *avec eux*, lui étant déjà dans la nacelle ; et il y avait aussi d'autres petites nacelles avec lui. 37. Et il se leva un si grand tourbillon de vent, que les vagues se jetaient dans la nacelle, de sorte qu'elle s'emplissait déjà. 38. Or il était à la poupe, dormant sur un oreiller ; et ils le réveillèrent, et lui dirent : Maître, ne te soucies-tu point que nous périssions ?

36. « *Lui étant déjà dans la nacelle.* » Ils l'emmenèrent, sans provisions de voyage, de nourriture, de vêtements. Il était assis dans une nacelle, enseignant le peuple. Ce fut dans ce même bateau, trop faible probablement pour résister à la tempête, qu'ils mirent à la voile. Le danger était donc plus grand et le miracle plus frappant. § « *Il y avait aussi d'autres petites nacelles avec lui.* » Elles appartenaient sans doute aux gens du peuple qui, l'ayant vu mettre à la voile, résolurent de le suivre.

39. Mais lui étant réveillé, tança le vent, et dit à la mer : Tais-toi, sois tranquille ; et le vent cessa, et il se fit un grand calme. 40. Puis il leur dit : Pourquoi êtes-vous ainsi craintifs ! comment n'avez-vous point de foi ? 41. Et ils furent saisis d'une grande

crainte, et ils se disaient l'un à l'autre : Mais qui est celui-ci, que le vent même et la mer lui obéissent?

39. « *Tais-toi, sois tranquille.* » Il y a dans cet ordre, donné aux éléments, quelque chose d'imposant. Debout, au milieu de la tempête et des ténèbres, Il apaise d'un mot les flots irrités. Il n'y a que le Créateur qui puisse commander à la nature. Jésus est donc Dieu.

---

## CHAPITRE V.

1. Et ils arrivèrent au delà de la mer, dans le pays des Gadaréniens. 2. Et quand il fut sorti de la nacelle, un homme qui avait un esprit immonde, *sortit* d'abord des sépulcres *et* le vint rencontrer. 3. Cet homme faisait sa demeure dans les sépulcres, et personne ne le pouvait tenir lié, non pas même avec des chaînes;

1-20. (Voy. l'explication détaillée de ce récit des démoniaques dans Matth. viii, 28-34.)

4. Parce que souvent, quand il avait été lié de fers et de chaînes, il avait rompu les chaînes, et mis les fers en pièces, et personne ne pouvait le dompter.

4. « *Il avait été lié de fers et de chaînes.* » On avait essayé de l'enfermer, mais on n'avait pu y parvenir, à cause de sa force étonnante, qu'augmentait sa maladie.

5. Et il était continuellement de nuit et de jour dans les montagnes, et dans les sépulcres, criant et se frappant avec des pierres.

5. « *Se frappant avec des pierres.* » Toutes ces actions sont celles d'un fou; d'un misérable que tout le monde évite, et que sa force rend dangereux. L'auteur inspiré nous dit que cette folie était causée par un esprit immonde. Pour l'exactitude de ce récit, voy. Notes sur Matth. iv, 24.

6. Mais quand il eut vu Jésus de loin, il courut et se prosterna devant lui. 7. Et criant à haute voix, il dit : Qu'y a-t-il entre nous, Jésus fils du Dieu souverain? Je te conjure, de la part de Dieu, de ne me tourmenter point. 8. Car *Jésus* lui disait : Sors de cet homme, esprit immonde.

6-8. « *Se prosterna devant lui;* » lui rendit hommage. C'était reconnaître son pouvoir, et l'autorité qu'il possédait sur les anges déchus.

9. Alors il lui demanda : Comment te nommes-tu? Et il répondit, et dit : J'ai nom Légion, parce que nous sommes plusieurs. 10. Et il le pria instamment, qu'il ne les envoyât point hors de cette contrée. 11. Or il y avait là vers les montagnes un grand

troupeau de pourceaux qui paissait. 12. Et tous ces démons le priaient, en disant : Envoie-nous dans les pourceaux, afin que nous entrions en eux ; et aussitôt Jésus le leur permit. 13. Alors ces esprits immondes étant sortis, entrèrent dans les pourceaux ; et le troupeau, qui était d'environ deux mille, se jeta du haut en bas dans la mer ; et ils furent étouffés dans la mer. 14. Et ceux qui paissaient les pourceaux s'enfuirent, et en portèrent les nouvelles dans la ville et dans les villages.

9-14. « *J'ai nom Légion.* » (Voy. Notes sur Matth. viii, 29.)

15. Et ceux de la ville sortirent pour voir ce qui était arrivé, et vinrent à Jésus ; et ils virent le démoniaque celui qui avait eu la légion, assis et vêtu, et en bon sens ; et ils furent saisis de crainte. 16. Et ceux qui avaient vu le miracle leur racontèrent ce qui était arrivé au démoniaque, et aux pourceaux. 17. Alors ils se mirent à le prier qu'il se retirât de leurs quartiers. 18. Et quand il fut entré dans la nacelle, celui qui avait été démoniaque le pria de permettre qu'il fût avec lui ;

15. « *Assis, vêtu et en bon sens.* » On ne pouvait douter de la réalité de ce miracle. Cet homme était bien connu. Il avait longtemps fait sa demeure dans les sépulcres ; il était pour tous un objet de terreur. Devenu tout à coup calme, et de sens rassis, il donnait par là une preuve évidente que sa guérison venait de Dieu. § « *Ils furent saisis de crainte.* » Le mot ne signifie pas ici qu'ils craignirent qu'il leur arrivât malheur, mais qu'ils éprouvèrent un profond respect, se sentant en présence de Dieu. Ils furent saisis d'étonnement à la vue du miracle de Jésus.

19. Mais Jésus ne le lui permit point, et lui dit : Va-t-en à ta maison, vers les tiens, et raconte-leur les grandes choses que le Seigneur t'a faites, et comment il a eu pitié de toi.

19. « *Mais Jésus ne le lui permit point.* » On a expliqué de diverses manières les raisons pour lesquelles Jésus ne permit point à cet homme de le suivre. Il se peut que Jésus ait voulu le laisser dans la ville comme preuve vivante, pour les habitants, du prodige qu'il venait d'opérer. Ou peut-être cet homme craignait-il que les démons ne rentrassent en lui après le départ de Jésus ; dans ce cas, l'ordre donné par Jésus avait pour but de lui montrer que sa guérison était bien radicale, et que son pouvoir sur les démons restait le même, qu'il fût présent ou absent. Mais, le plus probable, c'est que Jésus voulait renvoyer cet homme à sa famille et à ses amis, heureux de le retrouver guéri.

20. Il s'en alla donc, et se mit à publier en Décapolis les grandes choses que Jésus lui avait faites ; et tous s'en étonnaient. 21. Et quand Jésus fut repassé à l'autre rivage dans une nacelle, de grandes troupes s'assemblèrent vers lui, et il était près de la mer.

20, 21. « *En Décapolis.* » (Voy. Note Matth. iv, 25.) § « *Les grandes*

*choses, etc.* » Expression bien naturelle de ses sentiments, après avoir été guéri d'une maladie si atroce. De même, les pécheurs qui se sentent sauvés par Jésus, désirent l'honorer, rapporter tout à son pouvoir, et inviter le monde entier à participer à ce même salut et à se joindre à eux pour rendre au Fils de Dieu les honneurs qui lui sont dus. (Comparez avec Ps. Lxvi, 16.)

22. Et voici un des principaux de la synagogue, nommé Jaïrus, vint à lui, et le voyant, il se jeta à ses pieds.

22-43. (Voy. l'explication détaillée de la résurrection de la fille de Jaïrus et de la guérison de la femme affligée d'une perte de sang, dans Notes sur Math. ix, 18-26.)

23. Et il le pria instamment, en disant : Ma petite fille est à l'extrémité ; *je te prie* de venir, et de lui imposer les mains, afin qu'elle soit guérie, et qu'elle vive.

23. « *Est à l'extrémité.* » Est sur le point de mourir ; souffre les dernières angoisses de la mort.

24. *Jésus* s'en alla donc avec lui, et de grandes troupes de gens le suivaient et le pressaient. 25. Or une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans, 26. Et qui avait beaucoup souffert *entre les mains* de plusieurs médecins, et avait dépensé tout son bien, sans avoir rien profité, mais plutôt était allée en empirant ;

24-26. « *Et qui avait beaucoup souffert.* » Elle avait, par l'ordre des médecins, suivi plusieurs traitements douloureux, dans l'espoir de se guérir.

27. Ayant ouï parler de Jésus, vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement. 28. Car elle disait : Si je touche seulement ses vêtements, je serai guérie. 29. Et dans ce moment la perte de sang s'arrêta ; et elle sentit en son corps qu'elle était guérie de son fléau.

27-29. « *Vint dans la foule par derrière.* » Dans la foule qui l'entourait. Elle fit cela pour éviter d'être remarquée. C'était une preuve de sa foi. Elle était parfaitement sûre que Jésus *pouvait* la guérir ; mais la conscience de son indignité la faisait craindre ; elle montrait ainsi en même temps la confiance et l'humilité dont le pécheur doit faire preuve, lorsqu'il vient à Dieu pour obtenir le pardon et la vie.

30. Et aussitôt Jésus, reconnaissant en soi-même la vertu qui était sortie de lui, se retourna vers la foule, en disant : Qui est-ce qui a touché mes vêtements ? 31. Et ses disciples lui dirent : Tu vois que la foule te presse, et tu dis : Qui est-ce qui ma touché ? 32. Mais il regardait tout autour pour voir celle qui avait fait cela. 33. Alors la femme, saisie de crainte et toute tremblante, sachant ce qui avait été fait en sa personne, vint et se jeta à ses pieds, et lui déclara toute la vérité.

30. « *La vertu qui était sortie de lui.* » Le pouvoir de guérir. Le mot de l'original signifie *pouvoir*. § « *Qui est-ce qui a touché mes vêtements?* » Il dit cela, non pour obtenir un renseignement, car Il avait guéri cette femme et devait par conséquent la connaître; mais Il fit cette question, afin que la femme, confessant le tout, manifestât la puissance de sa foi et la grandeur du miracle à la louange de Dieu.

34. Et il lui dit : *Ma fille, ta foi t'a sauvée; va-t-en en paix, et sois guérie de ton fléau.*

34. « *Ma fille.* » Il lui donna ce nom par bonté, afin de lui inspirer de la confiance. § « *Sois guérie.* » Reste guérie; car elle l'était déjà. § « *De ton fléau.* » De ta maladie. De même, un seul mot de Jésus guérit la maladie morale du pécheur.

35. Comme il parlait encore, il vint des gens de chez le principal de la synagogue, qui lui dirent : *Ta fille est morte, pourquoi donnes-tu encore de la peine au Maître?* 36. Mais Jésus, ayant aussitôt entendu ce qu'on disait, dit au principal de la synagogue : *Ne crains point; crois seulement.* 37. Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, et à Jacques, et à Jean le frère de Jacques.

35-37. « *Pourquoi donnes-tu encore, etc.* » Il paraît que le peuple ne croyait pas encore que Jésus eût le pouvoir d'opérer une résurrection, car Il ne l'avait pas fait encore; et comme l'enfant était morte, et qu'ils s'imaginaient que la puissance de Jésus n'allait pas jusqu'à la ressusciter, ils voulurent lui épargner la peine d'aller plus loin. Jésus dissipa, avec bonté, toutes les craintes du père, et l'assura qu'Il avait le même pouvoir sur les morts que sur les vivants, et qu'Il pouvait ressusciter aussi facilement que rendre la santé.

38. Puis il vint à la maison du principal de la synagogue; et il vit le tumulte, *c'est-à-dire*, ceux qui pleuraient et qui jetaient de grands cris.

38. « *Le tumulte.* » La confusion et les lamentations des gens qui s'étaient rassemblés. § « *Jetaient de grands cris.* » Des cris lugubres à l'occasion de cette mort.

39. Et étant entré, il leur dit : *Pourquoi faites-vous tout ce bruit, et pourquoi pleurez-vous? la petite fille n'est pas morte, mais elle dort.* 40. Et ils se riaient de lui. Mais *Jésus* les ayant tous fait sortir, prit le père et la mère de la petite fille, et ceux qui étaient avec lui, et entra là où la petite fille était couchée.

39. « *Tant de bruit* »; de tumulte, de confusion. § « *Et pourquoi pleurez-vous?* » Pourquoi pleurez-vous de cette manière inconvenante et désordonnée? § « *Mais elle dort.* » (Voy. Note Matth. ix, 24.)

41. Et ayant pris la main de l'enfant, il lui dit : *Talitha cumi,* qui, étant expliqué, veut dire : *Petite fille (je te dis), lève-toi.*

42. Et d'abord la petite fille se leva, et marcha ; car elle était âgée de douze ans ; et ils en furent dans un grand étonnement.

41, 42. « *Talitha cumi.* » Ces mots appartiennent à la langue dont Notre Sauveur faisait habituellement usage. C'est un mélange de syriaque et de chaldéen, appelé syro-chaldéen. La traduction en est donnée par les évangélistes : « Petite fille, lève-toi. »

43. Et il leur commanda fort expressément que personne ne le sût ; puis il dit qu'on lui donnât à manger.

43. « *Qu'on lui donnât à manger.* » Il l'avait ressuscitée par un pouvoir *extraordinaire*, mais Il voulut que sa vie fût soutenue par les moyens *ordinaires*. Il donnait aussi par là la preuve la plus complète qu'elle était entièrement rendue à la vie et à la santé. Le changement opéré avait été soudain, immense et incontestable. Il ne pouvait y avoir d'illusion. De même, après sa propre résurrection, le Sauveur prouva qu'Il était bien ressuscité, en mangeant avec ses disciples. (Jean **xxi**, 1-13.)

---

## CHAPITRE VI.

1. Puis il partit de là, et vint en son pays ; et ses disciples le suivirent. 2. Et le jour du sabbat étant venu, il se mit à enseigner dans la synagogue ; et beaucoup de ceux qui l'entendaient étaient dans l'étonnement, et ils disaient : D'où viennent ces choses à celui-ci ? et quelle est cette sagesse qui lui est donnée ; et que même de tels prodiges se fassent par ses mains ? 3. Celui-ci n'est-il pas charpentier ? fils de Marie, frère de Jacques, et de Joses, et de Jude, et de Simon ? et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ? Et ils étaient scandalisés à cause de lui. 4. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays, et parmi ses parents, et ceux de sa famille. 5. Et il ne put faire là aucun miracle ; sinon qu'il guérit quelque peu de malades, en leur imposant les mains. 6. Et il s'étonnait de leur incrédulité, et parcourait les villages dalentour, en enseignant.

1-6. Voy. l'explication de ce passage dans les Notes sur Matth. **xiii**, 54-58.

7. Alors il appela les douze, et commença à les envoyer deux à deux, et leur donna puissance sur les esprits immondes.

7. « *Deux à deux.* » Afin qu'ils pussent *s'entre aider et s'encourager* mutuellement dans leur œuvre. Au milieu des épreuves et des obstacles qu'ils devaient rencontrer, cette aide et ces conseils mutuels devaient servir à alléger leur tâche et à les soulager dans leurs afflictions. Ils pouvaient

aussi contribuer à leur succès, et servir à coordonner leurs plans pour l'avancement du règne du Rédempteur. Ici, comme dans toutes les œuvres religieuses, Jésus eut égard en même temps *au bonheur* et à *l'utilité* de ses disciples; ces deux choses ne vont jamais l'une sans l'autre. Tout ce qui contribue à *l'utilité* de son peuple sert en même temps à son bonheur; ou, en d'autres mots, le secret pour être heureux, c'est de se rendre *utile*.

8. Il leur commanda de ne rien prendre pour le chemin, qu'un seul bâton, *et de ne porter* ni sac, ni pain, ni monnaie dans leur ceinture; 9. Mais d'être chaussés de souliers, et de ne porter point deux robes. 10. Il leur disait aussi : Partout où vous entrez dans une maison, demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez de là. 11. Et tous ceux qui ne vous recevront point, et ne vous écouteront point, en partant de là, secouez la poussière de vos pieds, pour être un témoignage contre eux. En vérité je vous dis, que ceux de Sodome et de Gomorrhe seront traités moins rigoureusement au jour du jugement que cette ville-là.

8-11. (Voy. l'explication détaillée de ces versets dans les Notes sur Matth. x, 9-15.) Il leur avait ordonné de ne point aller chez les Gentils ni chez les Samaritains. Marc passe cet ordre sous silence, peut-être, parce que son Évangile était destiné aux *Gentils*, et que cet ordre eût pu les blesser. Peut-être aussi, néglige-t-il de le citer, parce que, donné pour un temps limité, il n'était plus en vigueur à l'époque où Marc écrivait.

12. Étant donc partis, ils prêchèrent qu'on s'amendât.

12. « *Ils prêchèrent qu'on s'amendât.* » (Voy. l'explication qui est donnée de la nature du repentir, dans Matth. iii, 2) Ils étaient appelés à la repentance, ils devaient changer leur manière de vivre, car le péché était un crime; le Messie était venu prêcher le pardon à ceux qui se repentaient, et il était convenable qu'à sa venue la nation se détournât de ses péchés et se préparât à le recevoir.

13. Et ils chassèrent plusieurs démons hors *des possédés*, et oignirent d'huile plusieurs malades, et les guérirent.

13. « *Ils chassèrent plusieurs démons.* » (Voy. Note sur Matth. iv, 24.) § « *Et oignirent d'huile, etc.* » C'était l'usage parmi les Juifs d'oindre les malades d'huile. On supposait que cette onction calmait les douleurs. Dans Jacques (v, 14.), il est recommandé aux anciens de prier pour les malades, et de les oindre d'huile. On s'en servait aussi pour les blessures. Le bon Samaritain versa de *l'huile* et du vin sur les plaies du Juif blessé par les brigands. (Luc x, 34.) Josèphe dit que durant la dernière maladie d'Hérode, les médecins de ce roi lui ordonnèrent de se faire oindre d'huile. Il ne faut pourtant pas supposer que les apôtres se servissent d'huile comme d'un moyen purement *médical*. Ils oignaient sans doute, comme ils imposaient les mains, ainsi que Notre Sauveur oignit de boue les yeux de l'aveugle,

pour indiquer par là qu'ils communiquaient les consolations et les secours divins *représentés* par les effets naturels de l'huile qui calme et adoucit.

14. Or le roi Hérode en ouït parler, car le nom *de Jésus* était devenu fort célèbre, et il dit : Ce Jean, qui baptisait, est ressuscité des morts; c'est pourquoi la vertu de faire des miracles agit puissamment en lui 15. Les autres disaient : C'est Élie; et les autres disaient : C'est un prophète, ou comme un des prophètes. 16. Quand donc Hérode eut appris cela, il dit : C'est Jean que j'ai fait décapiter; il est ressuscité des morts. 17. Car Hérode avait envoyé prendre Jean, et l'avait fait lier dans une prison, à cause d'Hérodias femme de Philippe, son frère, parce qu'il l'avait prise en mariage. 18. Car Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère. 19. C'est pourquoi Hérodias lui en voulait, et désirait le faire mourir; mais elle ne pouvait.

14-20. Voyez une explication détaillée de ce récit de la mort de Jean-Baptiste dans Matth. xiv, 1-12.

20. Car Hérode craignait Jean, sachant que c'était un homme juste et saint, et il avait du respect pour lui; et lorsqu'il l'avait entendu, il faisait beaucoup de choses *que Jean avait dit de faire*, car il l'écoutait volontiers. 21. Mais un jour, étant venu à propos, qu'Hérode faisait le festin du jour de sa naissance aux grands seigneurs, et aux capitaines, et aux principaux de la Galilée, 22. La fille d'Hérodias y entra, et dansa; et ayant plu à Hérode, et à ceux qui étaient à table avec lui, le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras, et je te le donnerai. 23. Et il lui jura, disant : Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, jusqu'à la moitié de mon royaume. 24. Et elle, étant sortie, dit à sa mère : Qu'est-ce que je demanderai? Et *sa mère* lui dit : La tête de Jean Baptiste. 25. Puis, étant aussitôt rentrée avec empressement vers le roi, elle lui fit sa demande, en disant : Je voudrais qu'incessamment tu me donnasses dans un plat la tête de Jean Baptiste. 26. Et le roi en fut très-marri; mais il ne voulut pas lui refuser à cause du serment, et de ceux qui étaient à table avec lui. 27. Et il envoya incontinent un de ses gardes, et lui commanda d'apporter la tête de Jean : *le garde* y alla, et décapita *Jean* dans la prison, 28. Et apporta sa tête dans un plat, et la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère. 29. Ce que les disciples de *Jean* ayant appris, ils vinrent, et emportèrent son corps et le mirent dans un sépulcre.

20-29. « *Il faisait beaucoup de choses.* » Mais non pas celle qui était demandée de lui, savoir : de se détourner de ses péchés. Il cherchait à faire un compromis avec sa conscience. Il aimait encore son péché, et il espérait faire accepter les œuvres qu'il avait accomplies par le conseil de Jean en échange du renvoi de la femme de son frère, cette femme souillée et adul-

tère avec laquelle il vivait. Peut-être avant de l'emprisonner, Hérode avait-il traité Jean avec honte, fait son éloge, fourni à ses besoins pour imposer silence à ses reproches, et le détourner du chemin de la droiture. De même, il arrive souvent que les pécheurs traitent les ministres de l'Évangile avec égards, font beaucoup pour leur bien-être, les écoutent avec plaisir, mais en même temps, ils continuent à refuser de faire *la seule chose* demandée d'eux : se repentir et croire à l'Évangile. Ils s'imaginent que toutes ces complaisances seront acceptées à la place de la repentance, et du renoncement à leurs péchés que Dieu leur demande.

30. Or les apôtres se rassemblèrent vers Jésus, et lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait et enseigné.

¶ 30. « *Or, les apôtres se rassemblèrent.* » Ceux qu'il avait envoyés deux à deux. (Ver. 7.) Après avoir parcouru tout le pays, ils revinrent et rencontrèrent le Sauveur à Capernaüm.

31. Il leur dit : Venez-vous-en à l'écart, dans un lieu retiré, et vous reposez un peu ; car il y avait beaucoup de gens qui allaient et qui venaient : de sorte qu'ils n'avaient pas même le loisir de manger.

31. « *Un lieu retiré* », de l'autre côté de la mer, où ils pourraient être à l'abri de toute interruption. § « *Qui allaient et qui venaient.* » Qui allaient pour être guéris, puis se retiraient, ou qui venaient l'entendre prêcher. cela signifie que le peuple *venait en foule* pour suivre ses prédications.

32. Ils s'en allèrent donc dans une nacelle, en un lieu retiré, pour y être en particulier

32-44. (Voy. l'explication de ce miracle dans Matth. xiv, 13-21.)

32. « *En particulier.* » Sans faire connaître leurs intentions. Ils voulaient être seuls. Toutefois leur désir fut trompé, car une grande multitude les suivit.

33. Mais le peuple vit qu'ils s'en allaient ; et plusieurs l'ayant reconnu, y accoururent à pied de toutes les villes et y arrivèrent avant eux, et s'assemblèrent auprès de lui.

33. « *Accoururent à pied* » vers l'endroit où ils les virent aller. « § *De toutes les villes* », ou de toutes les grandes bourgades du voisinage.

34. Et Jésus étant sorti, vit là de grandes troupes, et il fut ému de compassion envers elles, de ce qu'elles étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur ; et il se mit à leur enseigner plusieurs choses. 35. Et comme il était déjà tard, ses disciples s'approchèrent de lui, en disant : Ce lieu est désert, et il est déjà tard. 36. Donnez-leur congé, afin qu'ils s'en aillent aux villages et aux bourgades d'alentour, et qu'ils achètent des pains pour eux ; car ils n'ont rien à manger.

34-36. « *De grandes troupes..... comme des brebis,* etc. » Il ne se trouvait

personne qui les enseignât. Les sacrificateurs et les scribes étaient fiers et dépravés, ils méprisaient les gens du peuple et les laissaient de côté.

37. Et il leur répondit, et dit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Et ils lui dirent : Irions-nous acheter pour deux cents deniers de pain, afin de leur donner, à manger? 38. Et il leur dit : Combien avez-vous de pains? allez, et regardez. Et après l'avoir su, ils dirent : Cinq, et deux poissons. 39. Alors il leur commanda de les faire tous asseoir par troupes, sur l'herbe verte.

37-39. « Deux cents deniers ; » environ 135 francs. Comme les disciples mettaient en commun le peu qu'ils avaient, soit les dons qu'ils recevaient de leurs amis, soit l'argent qu'ils destinaient aux pauvres (Comp. Jean XII, 6; Matth. xxvi, 8-9; Luc VIII, 3.), il se peut que ce fut à peu près la somme qu'ils avaient alors en leur possession. Philippe, car c'est lui qui fit cette question (Jean VI, 7.), lui demanda avec un mélange d'inquiétude et d'étonnement, s'ils devaient dépenser *tout ce qu'ils possédaient* pour un seul repas? Et si même, dit-il, nous le dépensions, cela ne suffirait pas à satisfaire les besoins de toute cette multitude. Cela donnait à entendre que, dans son opinion, ils ne pouvaient, même s'ils le désiraient, satisfaire aux besoins de ce peuple, et qu'il valait mieux les renvoyer que de l'essayer.

40. Et ils s'assirent par troupes, les unes de cent, et les autres de cinquante personnes. 41. Et quand il eut pris les cinq pains et les deux poissons, regardant vers le ciel, il bénit Dieu, et rompit les pains; puis il les donna à ses disciples, afin qu'ils les missent devant eux, et il partagea à tous les deux poissons. 42. Et ils en mangèrent tous, et furent rassasiés; 43. Et on emporta des pièces de pain douze corbeilles pleines, et quelques restes des poissons. 44. Or ceux qui avaient mangé des pains étaient environ cinq mille hommes.

40-44. « Par troupes. » Littéralement, en forme de carreaux de jardin. Par troupes carrées et régulières. § « Les unes de cent et les autres de cinquante personnes ; » nombres probablement approximatifs. Cette expression indique une grande foule. Il y avait une telle multitude de gens qu'ils s'assirent par troupes, les unes de cent et les autres de cinquante, sur l'herbe. § « Des pièces ; » des morceaux de pain qui restaient.

45. Et aussitôt après, il obligea ses disciples de monter sur la nacelle, et d'aller devant lui au delà de la mer, vers Bethsaïda, pendant qu'il donnerait congé aux troupes. 46. Et quand il leur eut donné congé, il s'en alla sur la montagne pour prier. 47. Et le soir étant venu, la nacelle était au milieu de la mer, et lui seul était à terre. 48. Et il vit qu'ils avaient grande peine à ramer, parce que le vent leur était contraire; et environ la quatrième veille de la nuit, il alla vers eux marchant sur la mer, et il les voulait devancer. 49. Mais quand ils le virent marchant sur la

mer, ils crurent que ce fût un fantôme; et ils s'écrièrent. 50. Car ils le virent tous, et ils furent troublés; mais il leur parla aussitôt, et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi; n'ayez point de peur. 51. Et il monta vers eux dans la nacelle, et le vent cessa; ce qui augmenta beaucoup leur étonnement et leur admiration.

45-56. Voy. l'explication de ce passage dans Matth. xiv, 22-36.

52. Car ils n'avaient pas bien fait réflexion au miracle des pains, à cause que leur cœur était stupide. 53. Et quand ils furent passés au delà de la mer, ils arrivèrent en la contrée de Génézareth, où ils abordèrent.

52, 53. *Car ils n'avaient pas bien fait réflexion au miracle des pains.* Ils ne songeaient pas au *pouvoir* dont Jésus avait fait preuve en donnant à manger à cinq mille personnes; ils ne réfléchissaient pas que, puisque Jésus avait fait ce miracle, il pouvait aussi apaiser l'orage qui les menaçait. § « *Leur cœur était stupide.* » Leur esprit était lent à le comprendre. Cela ne signifie pas qu'ils s'opposaient à Jésus, ou qu'ils étaient, comme nous disons, *durs de cœur*, mais simplement qu'ils étaient lents à reconnaître l'étendue de sa puissance et à comprendre aussi vite qu'ils auraient dû, qu'il avait *tous les pouvoirs*, et par conséquent celui de calmer la tempête. Le mot *cœur* est souvent employé dans le même sens. (Voy. Eph. 1, 18, en grec; Rom. 1, 21; 11, 15; 11 Cor. iv, 6.)

54. Et après qu'ils furent sortis de la nacelle, ceux du lieu le reconnurent d'abord. 55. Et ils coururent çà et là par toute la contrée d'alentour, et se mirent à lui apporter de tous côtés les malades dans de petits lits, là où ils entendaient dire qu'il était.

54-55. « *Le reconnurent;* » car il avait déjà fait des miracles.

56. Et partout où il était entré dans les bourgs, ou dans les villes, ou dans les villages, ils mettaient les malades dans les marchés, et ils le priaient de permettre qu'au moins ils pussent toucher le bord de sa robe; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

56. « *Le bord de sa robe.* » (Comp. Note Matth. ix, 20.)

---

## CHAPITRE VII.

1. Alors les pharisiens, et quelques scribes qui étaient venus de Jérusalem, s'assemblèrent auprès de lui.

1-23. (Voy. l'explication de ce passage dans les Notes sur Matth. xv, 1-20.)

1. « *Qui étaient venus de Jérusalem.* » Sans doute pour épier sa conduite et chercher ce dont ils pourraient l'accuser.

2. Et ayant vu que quelques-uns de ses disciples prenaient leur repas avec des mains souillées, c'est-à-dire, sans être lavées, ils les en blâmèrent.

2. « *Mains souillées.* » Les mains étaient déclarées impures si elles n'étaient lavées avant chaque repas.

3. (Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point qu'ils ne lavent souvent leurs mains, retenant les traditions des anciens.

3. « *Qu'ils ne lavent souvent leurs mains.* » Entendant le mot *souvent* dans le sens *abondamment*, les uns l'ont rendu par : « jusqu'au poignet ; » les autres « jusqu'au coude. » En tout cas, il y a un indice que les pharisiens avaient pour leurs ablutions des règles ridicules qu'ils suivaient avec ponctualité ; le mot *souvent* doit donc s'entendre ici dans le sens de *soigneusement* : « Sans avoir lavé leurs mains avec grand soin ou selon la règle, etc. » § « *Les traditions.* » Ce qui avait été transmis, non *par écrit* dans la loi de Moïse, mais de père en fils, et conservé comme de convenance et même d'obligation. § « *Des anciens.* » Non pas les vieillards *d'alors*, mais ceux *d'autrefois*.

4. Et étant de retour du marché, ils ne mangent point qu'ils ne se soient lavés. Il y a plusieurs autres observances dont ils se sont chargés, comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain, et les lits.) 5. Sur cela les pharisiens et les scribes l'interrogèrent, en disant : Pourquoi tes disciples ne se conduisent-ils pas selon la tradition des anciens, mais prennent leur repas sans laver les mains ? 6. Et il leur répondit, et leur dit : Certainement Ésaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, comme il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi.

4-7. « *Marché.* » Ce mot désigne l'endroit où se vendaient les denrées, ou une place publique quelconque. Il faut sans doute le prendre ici dans le premier sens. § « *Qu'ils ne soient lavés.* » Dans l'original, « qu'ils ne baptisent. » Cela ne signifie pas ici plonger dans l'eau le corps entier, mais seulement les mains. Rien ne prouve que les Juifs se lavassent *tout le corps*, chaque fois qu'ils revenaient du marché. Il est probable que ces ablutions souvent répétées, faites avec peu d'eau, étaient de pures cérémonies. § « *Laver les coupes.* » En grec, *baptiser les coupes*. § « *Coupes.* » Celles dont ils se servaient à table pour boire. § « *Les pots.* » Mesures en bois pour les *liquides*, tels que le vin et le vinaigre. § « *Les vaisseaux d'airain* » ; vases servant à cuire des aliments. Si ces objets étaient très-souillés, les Juifs les faisaient passer par le feu ; s'ils ne l'étaient que peu, ils se contentaient de les laver. Quand les vaisseaux de terre, étaient souillés, on les brisait. § « *Les lits* » ; les *couches* ou les *coussins* sur lesquels ils s'étendaient pour prendre leurs repas. (Voy. Notes sur Matth. xxiii. 6.) On les considérait comme souillés, lorsqu'une personne tenue pour impure, s'était couchée dessus ; pour les purifier, ils devaient être lavés dans l'eau.

Dans l'original, on trouve ici le mot *baptême*, le baptême des lits; mais comme l'on ne peut supposer que les *lits* tout entiers étaient *plongés* dans l'eau, le mot *baptême* désigne *ici* l'application de l'eau d'une manière quelconque, soit par aspersion, soit autrement; il peut donc s'entendre *ailleurs* dans ce même sens, ce qui autorise à baptiser, sans plonger le corps entier dans l'eau.

7. Mais ils n'honorent en vain, enseignant des doctrines *qui ne sont que* des commandements d'hommes.

7. « *Des doctrines* » liant la conscience et substituées aux commandements de Dieu.

8. Car en laissant le commandement de Dieu, vous reprenez la tradition des hommes, *savoir*, de laver les pots et les coupes, et vous faites beaucoup d'autres choses semblables.

8. « *En laissant.* » Rejetant, ou mettant de côté pour faire place à vos traditions, que vous considérez comme ayant une autorité supérieure à celle de la Loi de Dieu. Telle était la tendance générale des pharisiens. (Voy. Matth. xv, 1-9.) § « *La tradition des hommes.* » Ce qui a été transmis par les hommes, ou ce qui n'est appuyé que de leur autorité.

9. Il leur dit aussi : Vous annulez bien le commandement de Dieu, afin de garder votre tradition. 10. Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère; et que celui qui maudira son père ou sa mère, meure de mort. 11. Mais vous dites : Si quelqu'un dit à son père ou à sa mère : Le corban (c'est-à-dire le don) qui *sera fait* de par moi, viendra à ton profit, *il ne sera point-coupable.* 12. Et vous ne lui permettez plus de rien faire pour son père ou pour sa mère; 13. Anéantissant ainsi la parole de Dieu par votre tradition que vous avez établie; et vous faites *encore* plusieurs choses semblables. 14. Puis ayant appelé toutes les troupes, il leur dit : Écoutez-moi vous tous, et entendez. 15. Il n'y a rien de ce qui est hors de l'homme qui, entrant au dedans de lui, puisse le souiller; mais les choses qui sortent de lui, ce sont celles qui souillent l'homme. 16. Si quelqu'un a des oreilles pour ouïr, qu'il entende.

9. « *Bien.* » Ce mot peut se comprendre de différentes manières. Les uns en font une question : « Faites-vous *bien* d'annuler? etc. » Les autres pensent qu'il signifie *habilement*, *artificieusement* : Vous faites preuve de beaucoup d'adresse ou de ruse, en mettant de côté les commandements de Dieu pour leur substituer ceux des hommes. » D'autres supposent que Jésus l'emploie par ironie : « Que vous agissez bien ! » Vous tenez tellement à vos traditions, que, pour les observer, vous annulez la Loi de Dieu.

17. Puis, quand il fut entré dans la maison, *s'étant retiré* d'avec les troupes, ses disciples l'interrogèrent touchant cette similitude.

17. « *Cette similitude.* » Les remarques *obscur*es et difficiles qu'il avait faites au Verset 15. Imbus, sans doute, des opinions populaires des phari-

siens, les disciples ne pouvaient comprendre comment il se faisait qu'un homme ne fût pas souillé par les choses extérieures. C'était, en outre, une des doctrines de la loi, qu'on était souillé par le contact des corps morts, etc., et ils ne pouvaient comprendre qu'il en pût être autrement.

18. Et il leur dit : Et vous, êtes-vous aussi sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre de dehors dans l'homme ne peut point le souiller ?

18. « *Ne peut point le souiller.* » Ne peut souiller son âme; ne peut le rendre *pécheur*; de manière à transformer cette purification en un devoir *religieux*.

19. Parce qu'il n'entre pas dans son cœur, mais dans l'estomac, d'où ensuite cela est jeté dans le lieu secret, en purifiant ainsi le *corps* de toutes les viandes.

19. « *Il n'entre pas dans son cœur* » ; n'a aucun effet sur son *esprit*, qui, par conséquent, ne peut en être souillé. Ce contact pouvait agir sur le *corps*, mais non sur l'*âme*, et par conséquent n'exigeait aucune purification. Ces idées des pharisiens étaient donc de vaines superstitions. § « *Purifiant ainsi le corps de toutes les viandes.* » Le mot purifier signifie ici débarrasser, nettoyer. Le corps rejette la partie non nutritive des aliments digérés par l'estomac, et ne conserve que ce qui sert à entretenir la vie; il n'y a donc là aucune souillure pour l'âme. § « *Toutes les viandes.* » Tous les aliments. Le sens est, que la manière ou le procédé par lequel la vie est entretenue, *purifie* ou *rend* toute espèce d'aliments *nutritifs*. Les portions malsaines sont séparées, et le système animal n'absorbe que les éléments nutritifs. Ceci s'accorde avec tout ce que l'on a découvert depuis sur les fonctions de la digestion et les moyens de soutenir notre vie. La nourriture prise dans l'estomac y est convertie, par le suc gastrique, en une substance pâteuse, appelée chyme. La partie nutritive de ce chyme passe alors dans de petits vaisseaux où elle se change en une substance couleur de lait, appelée *chyle*. Ce chyle, transformé en sang, entretient la vie dans tout le système animal. Les parties inutiles des aliments sont rejetées.

20. Mais il leur disait : Ce qui sort de l'homme, c'est ce qui souille l'homme. 21. Car du dedans, *c'est-à-dire* du cœur des hommes, sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les meurtres, 22. Les larcins, les mauvaises pratiques pour avoir le bien d'autrui, les méchancetés, la fraude, l'impudicité, le regard malin, les discours outrageux, la fierté, la folie. 23. Tous ces maux sortent du dedans, et souillent l'homme.

20. « *Ce qui sort de l'homme* » ; ses paroles, expression de ses pensées et de ses sentiments; sa conduite, en tant que manifestant la méchanceté, la colère, la convoitise, l'avarice, etc. § « *C'est ce qui souille l'homme.* » C'est ce qui est réellement impur aux yeux de Dieu, souille l'âme et la rend abominable devant le Seigneur. (Voy. Matth. xv, 18-20.)

24. Puis, partant de là, il s'en alla vers les frontières de Tyr et

de Sidon; et étant entré dans une maison, il ne voulait pas que personne le sût, mais il ne put être caché; 25. Car une femme qui avait une petite fille possédée d'un esprit immonde, ayant ouï parler de lui, vint et se jeta à ses pieds;

24-30. (Voy. l'explication de ce miracle dans Matth. xv, 21-28.)

24. « *Il ne voulait pas que personne le sût.* » Il voulait se tenir à l'écart, afin de déjouer les complots des pharisiens.

26. (Or cette femme était grecque, syrophénicienne de la nation), et elle le pria qu'il chassât le démon hors de sa fille. 27. Mais Jésus lui dit : Laisse premièrement rassasier les enfants; car il n'est pas raisonnable de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux petits chiens. 28. Et elle lui répondit, et dit : Cela est vrai, Seigneur! cependant les petits chiens mangent sous la table les miettes que les enfants laissent tomber. 29. Alors il lui dit : A cause de cette parole va-t-en; le démon est sorti de ta fille. 30. Quand elle s'en fut donc allée en sa maison, elle trouva que le démon était sorti, et que sa fille était couchée sur le lit.

26. « *Grecque.* » Les Juifs appelaient *Grecs* tous ceux qui n'appartenaient pas à leur nation. (Comp. avec Rom. 1, 14.) On considérait le monde entier comme partagé entre les Juifs et les Grecs. Bien que cette femme ne fût peut-être pas réellement *grecque*, on la désignait comme telle.

31. Puis Jésus étant encore parti des frontières de Tyr et de Sidon, il vint à la mer de Galilée par le milieu du pays de Décapolis.

31. « *Étant encore parti des frontières.* » Du pays ou de la province de Tyr. § « *Il vint à la mer de Galilée.* » La mer de Tibériade. § « *Décapolis.* » (Voy. Matth. iv, 25.) Jésus n'alla pas de suite à Capernaüm, ni dans les villes où il était connu, mais dans la région déserte située sur les bords de la mer de Galilée, parce qu'il voulait échapper aux pharisiens, qui cherchaient à lui ôter la vie.

32. Et on lui amena un sourd qui avait la parole empêchée, et on le pria de poser les mains sur lui.

32. « *On lui amena.* » Ses amis ou le peuple lui amenèrent. § « *Un sourd qui avait la parole empêchée.* » Cet homme n'était pas complètement muet, mais il parlait avec difficulté et indistinctement. Il se pouvait qu'il ne fût sourd que depuis peu de temps, et que, par conséquent, il n'eût pas complètement perdu la parole. § « *De poser les mains sur lui* » ; afin de le guérir. Les bénédictions se donnaient généralement par l'imposition des mains.

33. Et Jésus l'ayant tiré à part, hors de la foule, lui mit les doigts dans les oreilles, et ayant craché, lui toucha la langue.

33. « *Et Jésus l'ayant tiré à part hors de la foule.* » Nous ne savons dans quel but; mais on peut supposer que c'était pour cacher à la foule la ma-

nière dont Il allait le guérir, et empêcher ainsi que personne n'essayât d'opérer une guérison par le même moyen. § « *Lui mit les doigts dans les oreilles, etc.* » On a trouvé très-difficile d'expliquer cette action de Jésus. Notre Seigneur avait le pouvoir de délier la langue et d'ouvrir instantanément les oreilles de cet homme; mais Il voulut accompagner cette guérison d'un signe visible, probablement pour mieux convaincre le muet qu'il la devait au seul pouvoir de Jésus. Notre Sauveur se servait souvent de pareils signes pour montrer que c'était bien de lui que procédaient ces guérisons miraculeuses. (Voy. Marc VIII, 23; Jean IX, 6.)

34. Puis, regardant vers le ciel, il soupira, et lui dit : Hephphatah, c'est-à-dire, ouvre-toi.

34. « *Regardant vers le ciel.* » Lever les yeux au ciel, c'est prendre une attitude de prière, (Ps. CXXI, 1, 2; Marc VI, 41; Jean XI, 41.) § « *Il soupira.* » Il était ému de compassion à la vue des souffrances de l'homme placé devant lui. § « *Hephphatah.* » Mot pris de la langue syriaque que Jésus parlait à cet homme, signifiant : « Ouvre-toi. »

35. Et aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, et le lien de sa langue se délia, et il parla aisément.

35. « *Le lien de sa langue se délia.* » Son empêchement de langue disparut.

36. Et Jésus leur commanda de ne le dire à personne; mais plus il le défendait, et plus ils le publiaient.

36. « *De ne le dire à personne.* » Jésus ne désirait pas d'être connu; et Il savait que si on parlait beaucoup des guérisons qu'Il faisait, cela exciterait la jalousie des pharisiens, et mettrait sa vie en danger.

37. Et ils en étaient extrêmement étonnés, disant : Il a tout bien fait; il fait ouïr les sourds et parler les muets.

37. « *Il a tout bien fait.* » Il a complètement guéri les sourds et les muets.

---

## CHAPITRE VIII.

1. En ces jours-là, comme il y avait là une fort grande multitude, et qu'ils n'avaient rien à manger, Jésus appela ses disciples, et leur dit :

1-9. Voy. l'explication de ce passage dans Matth. xv, 32-39.

1. « *En ces jours-là.* » Tandis qu'Il était dans le lieu désert où Il avait opéré la guérison du sourd-muet. § « *Ils n'avaient rien à manger.* » Ils étaient venus sans avoir des provisions, on les avait épuisées.

2. Je suis ému de compassion envers cette multitude; car il y a déjà trois jours qu'ils ne bougent d'avec moi, et ils n'ont rien à manger. 3. Et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance par le chemin; car quelques-uns d'eux sont venus de loin. 4. Et ses disciples lui répondirent : D'où les pourrat-on rassasier de pain, ici, dans un désert? 5. Et il leur demanda : Combien avez-vous de pains? Ils lui dirent. Sept. 6. Alors il commanda aux troupes de s'asseoir par terre, et il prit les sept pains; et après avoir béni *Dieu*, il les rompit, et donna à ses disciples pour les mettre devant les troupes; et ils les mirent devant elles. 7. Ils avaient aussi quelque peu de petits poissons; et après qu'il eut béni *Dieu*, il commanda qu'ils les leur missent aussi devant. 8. Et ils en mangèrent, et furent rassasiés; et on remporta du reste des pièces de pains sept corbeilles.

2-8. « *Je suis ému de compassion.* » Je suis disposé à les soulager.

9. (Or ceux qui en avaient mangé étaient environ quatre mille), et ensuite il leur donna congé.

9. « *Quatre mille.* » Quatre mille *hommes*, sans compter les femmes et les enfants. (Voy. Matth. xv, 38.)

10. Et aussitôt après, il monta dans une nacelle avec ses disciples, et alla aux quartiers de Dalmanutha.

10. « *Dalmanutha.* » Dans Matth. xv, 39, il est dit qu'il vint au territoire de *Magdala*. (Voy. Note sur cet endroit.)

11. Et il vint là des pharisiens qui se mirent à disputer avec lui, et qui, pour l'éprouver, lui demandèrent quelque miracle du ciel.

11-21. Voy. l'explication de ce passage dans Matth. xvi, 1-12.

12. Alors *Jésus*, soupirant profondément en son esprit, dit : Pourquoi cette génération demande-t-elle un miracle? En vérité je vous dis, qu'il ne lui en sera point accordé. 13. Et les laissant, il remonta dans la nacelle, et passa à l'autre rivage. 14. Or ils avaient oublié de prendre les pains, et ils n'en avaient qu'un avec eux dans la nacelle.

12-14. « *Soupirant profondément en son esprit.* » *Jésus* était profondément navré à la vue de leur méchanceté et de leur hypocrisie. Le mot *esprit* signifie ici l'âme humaine. De profonds soupirs s'échappèrent de son cœur. § « *Ne lui en sera point accordé.* Du genre de celui qu'ils réclament, un miracle *du ciel*. *Jésus* leur promet un miracle semblable à celui de *Jonas*; (Matth. xvi, 4.) mais il leur refuse celui qu'ils imposaient, précisément parce qu'ils l'imposaient.

15. Et il leur commanda, disant : Voyez, donnez-vous de garde du levain des pharisiens, et du levain d'Hérode. 16. Et ils discu-

raient entre eux, disant : C'est parce que nous n'avons point de pains. 17. Et Jésus, connaissant cela, leur dit : pourquoi discourez-vous touchant ce que vous n'avez point de pains? Ne considérez-vous point encore, et ne comprenez-vous point? Avez-vous encore votre cœur stupide. 18. Ayant des yeux, ne voyez-vous point? ayant des oreilles, n'entendez-vous point? et n'avez-vous point de mémoire? 19. Quand je distribuai les cinq pains aux cinq mille hommes, combien recueillites-vous de corbeilles pleines des pièces qu'il y eut de reste? Ils lui dirent : Douze. 20. Et quand je distribuai les sept pains aux quatre mille hommes, combien recueillites-vous de corbeilles pleines des pièces qu'il y eut de reste? Ils lui dirent : Sept. 21. Et il leur dit : Comment n'avez-vous point d'intelligence?

15-21. « *Donnez-vous garde du levain des pharisiens.* » (Voy. Matth. xvi, 6.) § « *D'Hérode,* » ou de ses partisans. Matthieu dit au lieu d'Hérode, « les saducéens. » Il est probable qu'il leur dit de se donner garde de tous ces gens-là. Les pharisiens en voulaient à sa vie; leurs doctrines et leurs pratiques étaient corrompues; les saducéens rejetaient plusieurs des doctrines essentielles de la religion, et les hérodiens soutenaient qu'il était permis aux Juifs de reconnaître pour roi un étranger; ils se joignaient, de plus, aux pharisiens et aux saducéens pour faire opposition aux prétentions du Sauveur. Matthieu parle de l'avertissement de Jésus de se donner garde des pharisiens et des saducéens, et Marc a ajouté ce que Matthieu avait omis, savoir : qu'ils devaient aussi se garder des hérodiens. Ainsi donc les évangélistes sont d'accord.

22. Puis il vint à Bethsaïda, et on lui présenta un aveugle, en le priant qu'il le touchât;

22. « *A Bethsaïda.* » (Voy. Note sur Matth. xi, 21.) § « *En le priant qu'il le touchât.* » C'est-à-dire qu'il le guérit; car ils croyaient qu'en le touchant, il pouvait lui rendre la vue.

23. Alors il prit la main de l'aveugle, et le mena hors de la bourgade, et ayant mis de sa salive sur ses yeux, et posé les mains sur lui, il lui demanda, s'il voyait quelque chose.

23. « *Le mena hors de la bourgade.* » Les écrivains sacrés ne nous informent pas de la raison pour laquelle il fit cela. Ce pouvait être afin d'éviter un rassemblement de la foule, et frustrer ainsi les desseins des pharisiens, qui en voulaient à sa vie, sous prétexte qu'il excitait le peuple à la sédition. Pour cette raison, Jésus préféra être seul pour opérer ce miracle, montrant ainsi que, tout en faisant le bien, il désirait aussi éviter toute apparence de mal, et mettre obstacle à l'ostentation et à la malice de ses ennemis. § « *Ayant mis de la salive sur ses yeux.* » On ne sait pour quelle raison. Évidemment ce n'était pas dans le but d'opérer la guérison par la vertu même de cette salive, mais pour donner à cet homme un signe que ce pouvoir venait bien de Jésus. Ses yeux étaient, sans doute, fermés peut-être par la chassie. En les humectant, il exprimait par un

signe la manière naturelle d'enlever l'obstacle et d'ouvrir les yeux. Le pouvoir n'était pas dans la salive, mais il se manifesta après son application.

24. Et cet homme ayant regardé, dit : Je vois des hommes qui marchent, et qui *me paraissent* comme des arbres.

24. « *Je vois des hommes qui marchent, et qui me paraissent comme des arbres.* » Je vois des hommes, mais si confusément que, s'ils ne *marchaient* pas, je les prendrais pour des arbres. Si Jésus ne lui rendit pas d'abord complètement la vue, c'était pour fortifier sa foi. Quand cet homme vit que Jésus l'avait *en partie* guéri, il comprit qu'il avait le pouvoir de le guérir complètement; sa foi fut ainsi exercée, et il se plaça plus complètement sous la dépendance de Jésus.

25. *Jésus* lui mit encore les mains sur les yeux, et lui commanda de regarder; et il fut rétabli, et les voyait tous de loin clairement.

25. « *Tous de loin, clairement.* » Il pouvait distinguer leurs formes et leurs traits. La vue lui était complètement rendue. Bien qu'il soit peu probable que Notre Seigneur ait voulu par là figurer la manière dont le cœur du pécheur est éclairé, ce n'en est pas moins une image frappante. Le pécheur est naturellement aveugle. (2 Cor. iv. 4. 1; Jean ii; 11. Jean ix, 39.) Les doctrines de l'Évangile ou l'influence du Saint-Esprit ouvrent ses yeux et lui montrent sa corruption et son danger, et par là le conduisent à regarder vers le Sauveur par lui crucifié; d'abord, il ne comprend pas bien; il n'a pas encore appris à distinguer les objets. Mais converti, il se trouve dans un monde nouveau, où la lumière brille de toutes parts; il voit les Écritures, le Sauveur, toutes les œuvres de la création sous un jour nouveau. Il saisit les beautés du plan du salut, et les merveilles qu'il n'avait pas aperçues jadis. Il voit tout cela jadis confusément, et tout cela ne s'éclaircit pour lui qu'en revenant plus souvent à la Source de la lumière : au premier regard, la religion peut lui apparaître pleine de mystères; les doctrines et les faits ne sont pas pour lui parfaitement compréhensibles. Son esprit est encore en perplexité, et il peut se demander s'il a jamais rien vu, s'il a jamais été renouvelé. Toutefois, qu'il ne désespère pas. Au temps convenable, la lumière se lèvera sur ces vérités obscures et mystérieuses. De continuelles et ferventes prières à son Dieu, l'étude des Écritures, l'application à ses devoirs religieux dissiperont tous les doutes, éclairciront toutes choses, et le monde spirituel lui apparaîtra inondé de lumière.

26. Puis il le renvoya en sa maison, en lui disant : n'entre point dans la bourgade, et ne le dis à personne de la bourgade.

26. « *Dans la bourgade.* » Bethesda. § « *Et ne le dis, etc.* » De peur d'exciter la jalousie des pharisiens, ce qui eût amené du trouble et du danger.

27. Et Jésus et ses disciples étant partis de là, ils vinrent aux bourgades de Césarée de Philippe, et sur le chemin il interrogea ses disciples, leur disant : Qui disent les hommes que je suis ? 28. Ils

répondirent : *Les uns disent que tu es Jean-Baptiste*; les autres, Élie; et les autres, l'un des prophètes. 29. Alors il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis? Pierre répondant lui dit : Tu es le Christ. 30. Et il leur défendit, avec menaces, de dire cela de lui à personne. 31. Et il commença à leur enseigner qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrit beaucoup, et qu'il fût rejeté des anciens, et des principaux sacrificateurs, et des scribes; et qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât trois jours après.

27-38. Voy. l'explication de cette doctrine dans Matth. xvi, 13-28.

32. Et il tenait ces discours tout ouvertement; sur quoi Pierre le prit *en particulier*, et se mit à le reprendre; 33. Mais lui, se retournant et regardant ses disciples, tança Pierre, en lui disant : Va arrière de moi, Satan; car tu ne comprends pas les choses qui sont de Dieu; mais celles qui sont des hommes. 34. Puis ayant appelé les troupes et ses disciples, il leur dit : Quiconque veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il charge sa croix, et me suive. 35. Car quiconque voudra sauver son âme, la perdra; mais quiconque perdra son âme pour l'amour de moi et de l'évangile, celui-là la sauvera. 36. Car que profiterait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il fait la perte de son âme? 37. Ou que donnera l'homme en échange de son âme?

32. « *Et il tenait ces discours tout ouvertement.* » Avec courage et assurance, sans se servir de paraboles ou de figures; de manière à ce que personne ne pût s'y méprendre.

38. Car quiconque aura eu honte de moi et de mes paroles parmi cette nation adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aura aussi honte de lui, quand il sera venu environné de la gloire de son Père avec les saints anges.

38. « *Aura eu honte de moi.* » Aura eu honte de me témoigner de l'attachement à cause de mon humble apparence, de ma pauvreté, du mépris et des souffrances que j'aurai endurées. § « *Et de mes paroles.* » Mes doctrines, mes enseignements. § « *Cette nation adultère et pécheresse.* » Ce siècle adonné à la méchanceté, et surtout à l'adultère. § « *Environné de la gloire de son Père.* » Au jour du jugement. (Voy. Notes sur Matth. xxvi, 64.) Voici le sens de ce verset. Quiconque refusera par orgueil ou par méchanceté de reconnaître et de servir le Christ ici-bas, sera, dans l'autre monde, exclus de son royaume. Il était humble, débonnaire et méprisé; et pourtant son caractère avait, même alors, une beauté incomparable. Mais il reviendra, puissant et terrible; ce ne sera plus le nouveau-né de Bethléem; ni le charpentier de Nazareth; mais le Fils de Dieu environné de gloire et de Majesté. Ceux qui n'auront pas voulu le reconnaître ici-bas, seront rejetés là-haut; ceux qui auront refusé de le servir, ne le posséderont jamais; ceux qui l'auront repoussé et méprisé, seront repoussés par lui, et envoyés aux peines éternelles.

## CHAPITRE IX.

1. Il leur disait aussi : En vérité je vous dis, que parmi ceux qui sont ici présents, il y en a quelques-uns qui ne mourront point jusqu'à ce qu'ils aient vu le règne de Dieu venir avec puissance.

1. « *En vérité, je vous dis, etc.* » (Voy. Notes sur Matth. xvi, 28.) Ce verset devrait être joint au chapitre et aux discours précédents.

2. Et six jours après, Jésus prit avec soi Pierre et Jacques, et Jean, et les mena seuls à l'écart sur une haute montagne, et il fut transfiguré devant eux.

2-10. « *Et six jours après, etc.* » (Voy. l'explication de ce passage dans Matth. xvii, 1-9.)

3. Et ses vêtements devinrent reluisants et blancs comme de la neige, tels qu'il n'y a point de foulon sur la terre qui les pût ainsi blanchir. 4. Et en même temps leur apparurent Élie et Moïse, qui parlaient avec Jésus. 5. Alors Pierre prenant la parole, dit à Jésus : Maître, il est bon que nous soyons ici ; faisons-y donc trois tabernacles : un pour toi, un pour Moïse, et un pour Élie.

3. « *Point de foulon.* » Plutôt, point de *laveur*. Cette profession consistait à *nettoyer* ou à *blanchir* le vêtement ; non pas à le *fouler*, pour le rendre plus épais.

6. Or il ne savait ce qu'il disait, car ils étaient épouvantés. 7. Et il vint une nuée qui les couvrit de son ombre ; et il vint de la nuée une voix, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; écoutez-le. 8. Et aussitôt, ayant regardé de tous côtés, ils ne virent plus personne, sinon Jésus seul avec eux. 9. Et comme ils descendaient de la montagne, il leur commanda expressément de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu, sinon après que le Fils de l'homme serait ressuscité des morts. 10. Et ils retinrent cette parole-là en eux-mêmes, s'entre-demandant ce que c'était que ressusciter des morts.

6. « *Il ne savait.* » Il voulait parler, et ne savait que dire.

11. Puis ils l'interrogèrent, disant : Pourquoi les scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne premièrement ? 12. Il répondit, et leur dit : Il est vrai, Élie étant venu premièrement doit rétablir toutes choses, et comme il est écrit du Fils de l'homme, il faut qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit chargé de mépris. 13. Mais je vous dis que même Élie est venu, et qu'ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu, comme il est écrit de lui.

11-13. « *Pourquoi les scribes disent-ils, etc.* » (Voy. Notes sur Matth. xiii, 10-13.)

14. Puis étant revenu vers les disciples, il vit autour d'eux une grande troupe, et des scribes qui disputaient avec eux.

14-29. Voy. l'explication de ce passage dans les Notes sur Matth. xvii, 14-21.

14. « *Qui disputaient avec eux* ; » discutant avec ses disciples, et cherchant à les confondre. Jésus s'en aperçut après être descendu de la montagne. Les scribes avaient profité de son absence pour embarrasser et déconcerter ses disciples.

15. Et dès que toute cette troupe le vit, elle fut saisie d'étonnement, et ils accoururent pour le saluer.

15. « *Fut saisie d'étonnement.* » Ils furent surpris de le voir soudainement apparaître au milieu d'eux. § « *Pour le saluer.* » Pour le recevoir avec les marques ordinaires d'affection et de respect. Il est probable qu'ils ne le saluèrent point d'une manière *cérémonieuse*, mais que la foule se précipita pour le recevoir comme le Messie.

16. Et il interrogea les scribes, disant : De quoi disputez-vous avec eux ?

16. « *De quoi disputez-vous ?* » Quel est le sujet de votre discussion avec les disciples ?

17. Et quelqu'un de la troupe prenant la parole, dit : Maître, je t'ai amené mon fils, qui a un esprit muet,

17. « *Esprit muet* » ; qui empêchait son *fil* de parler.

18. Lequel l'agite cruellement partout où il le saisit, et il écume, et grince les dents, et devient sec ; et j'ai prié tes disciples de chasser ce démon, mais ils n'ont pu. 19. Alors Jésus lui répondant, dit : O génération incrédule ! jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous supporterai-je ? amenez-le-moi. 20. Et ils le lui amenèrent ; et quand il l'eut vu, l'esprit l'agita sur-le-champ avec violence, de sorte que l'enfant tomba à terre, et se tournait çà et là en écumant. 21. Et Jésus demanda au père de l'enfant : Combien y a-t-il de temps que ceci lui est arrivé ? et il dit : Dès son enfance ;

18-21. « *L'agite cruellement* ; » le déchire, le met hors de lui-même, ou le fait tomber dans des convulsions. § « *Il écume* » ; comme un animal enragé. Chez nous de tels symptômes seraient regardés comme ceux de la folie ou de la rage. § « *Et devient sec.* » Devient maigre et hagard. C'était l'effet produit par la violence des convulsions ; peut-être aussi par le manque de nourriture.

22. Et souvent il l'a jeté dans le feu et dans l'eau pour le faire

périr; mais si tu y peux quelque chose, assiste-nous, étant ému de compassion envers nous.

22. « *Si tu y peux quelque chose, aie pitié de nous, etc.* »; car, j'ai amené mon fils à tes disciples, et ils n'ont pu le guérir.

23. Alors Jésus lui dit : Si tu le peux croire, toutes choses sont possibles au croyant.

23. « *Si tu le peux croire.* » Par là, Jésus répondait en même temps à la prière et au doute de cet homme : *Je* puis le guérir, et si *tu le crois*, cela sera. Jésus exige ici la *foi*, ou la confiance dans son pouvoir de guérir. De même, Il exige la foi de tout pécheur qui vient à lui, pour obtenir ses bénédictions. § « *Toutes choses sont possibles au croyant.* » Toutes choses peuvent être accomplies par Dieu, en faveur du croyant. Dieu ne nous exauce que dans la mesure de notre foi. Rien de plus juste, que la confiance qu'Il nous demande, et si nous l'accordons, Il y répondra. Dans notre faiblesse, tournons-nous donc vers Notre Sauveur, et Il nous fortifiera pour toutes choses.

24. Et aussitôt le père de l'enfant s'écriant avec larmes, dit : Je crois, Seigneur! aide-moi dans mon incrédulité. 25. Et quand Jésus vit que le peuple y accourait l'un sur l'autre, il censura fortement l'esprit immonde, en lui disant : Esprit muet et sourd, je te commande, moi, sors de cet enfant, et n'y entre plus. 56. Et le démon sortit en criant, et faisant beaucoup souffrir cet enfant, qui en devint comme mort, tellement que plusieurs disaient : Il est mort. 27. Mais Jésus l'ayant pris par la main, le redressa; et il se leva. 28. Puis Jésus étant entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent en particulier : Pourquoi ne l'avons-nous pu chasser? 29. Et il leur répondit : Cette sorte de *démons* ne peut sortir, si ce n'est par la prière et par le jeûne.

24-29. « *S'écriant avec larmes, dit.* » Cet homme sentit le reproche du Sauveur. Rempli de tristesse, pour son manque de foi, et d'anxiété pour son fils, il pleura. Rien de plus naturel, de plus touchant que la conduite de ce père. Inquiet sur son enfant malade, ayant perdu tout espoir du côté des disciples, il vient maintenant vers le Maître; mais il n'y vient pas avec cette foi entière qu'il sait nécessaire; il veut, mais il ne peut croire davantage, et il fond en larmes. Tout homme eût pleuré dans une telle condition, et le Sauveur ne repousse jamais celui qui pleure en suppliant. § « *Je crois.* » J'ai la foi. Je mets ma confiance en toi, quoique je sache que ma foi n'est pas ce qu'elle devrait être. § « *Seigneur.* » Ce mot signifie simplement ici, *maître*; et c'est souvent le cas dans le Nouveau-Testament. Rien ne nous prouve qu'il eût connaissance de la nature divine de Notre Sauveur; et il lui donna ce titre, probablement comme il l'aurait donné à tout autre qui aurait opéré des miracles. § « *Aide-moi dans mon incrédulité*, supplée à mon manque de foi. Donne-moi la force et la grâce de mettre en toi une confiance *entière*. Quiconque vient chercher du secours auprès du Seigneur, doit y venir avec cette prière. Il nous faut encore son aide pour nous confier pleinement en lui.

30. Et étant partis de là, ils traversèrent la Galilée; mais il ne voulut pas que personne le sût.

30-33. Voy. Matth. xvii, 22, 23.

31. Or il enseignait ses disciples, et leur disait : Le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir; mais après qu'il aura été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour. 32. Mais il ne comprenaient point ce discours, et ils craignaient de l'interroger.

31, 32. « *Va être livré.* » Il est donné aux croyants pour expier leurs fautes par ses souffrances et par sa mort, et lorsque l'heure en sera venue, il sera pris et crucifié.

33. Après ces choses, il vint à Capernaüm; et quand il fut arrivé à la maison, il leur demanda : De quoi disputiez-vous ensemble en chemin? 34. Et ils se turent : car ils avaient disputé ensemble en chemin, qui *d'entre eux était* le plus grand. 35. Et après qu'il se fut assis, il appela les douze, et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier *entre vous*, il sera le dernier de tous, et le serviteur de tous. 36. Et ayant pris un petit enfant, il le mit au milieu d'eux, et après l'avoir pris entre ses bras, il leur dit : 37. Quiconque recevra l'un de tels petits enfants en mon nom, il me reçoit; et quiconque me reçoit, ce n'est pas moi qu'il reçoit; mais celui qui m'a envoyé.

33-37. Voy. Notes sur Matth. xviii, 1-5.

38. Alors Jean prit la parole, et dit : Maître, nous avons vu quelqu'un qui chassait les démons en ton nom, et qui pourtant ne nous suit point; et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne nous suit point.

38. « *Nous avons vu quelqu'un, etc.* » Il n'est pas impossible que ce fût un des disciples de Jean ou l'un des soixante-dix envoyés par Jésus, et qui, bien que ne suivant pas *sa personne*, avait cependant le pouvoir d'opérer des miracles. Rien n'indique que ce fût un *exorciste*, ou que le nom de Jésus ne fût pour lui qu'un prétexte.

39. Mais Jésus leur dit : Ne l'en empêchez point; parce qu'il n'y a personne qui fasse un miracle en mon nom, qui aussitôt puisse mal parler de moi. 40. Car qui n'est pas contre nous, il est pour nous.

39, 40. « *Ne l'en empêchez point.* » Ne l'empêchez point de faire du bien. S'il peut opérer un miracle en mon nom, c'est une preuve suffisante de son attachement pour moi. § « *Qui aussitôt puisse mal parler de moi.* » Voici le sens de ce passage : Celui qui se présente doué du pouvoir d'opérer des miracles, par cela seul prouve qu'il n'est pas ennemi de Jésus. Il ne faut donc pas entraver son action. Toutefois rien n'indique ici que Jean

ait eu une mauvaise intention en s'opposant à cet homme. Il le crut coupable, par cela seul qu'il ne se joignait pas aux autres disciples pour suivre le Sauveur. Notre Seigneur pense tout autrement : Il ne repousse aucun de ceux qui l'aiment véritablement. Quels qu'ils soient et quelle que soit leur œuvre, s'ils agissent au nom de Jésus et avec un témoignage de Dieu, cela suffit pour prouver qu'ils sont dans le bon chemin. Les chrétiens devraient se réjouir du bien fait par leurs frères de toutes les dénominations, tandis que beaucoup d'hommes, qui se disent chrétiens, regardent avec défiance quiconque ne marche pas à côté d'eux; ils déprécient leurs travaux, amoindrissent leurs succès, minent leur influence. Si nous ressemblions vraiment à Christ, nous éprouverions de la joie de *tout* bien accompli, par qui que ce soit, nationaux ou dissidents, baptistes ou wesleyriens. (Comp. Phil. 1, 18.)

41. Et quiconque vous donnera à boire un verre d'eau en mon nom, parce que vous êtes à Christ, en vérité je vous dis, qu'il ne perdra pas sa récompense.

41. « *Quiconque vous donnera à boire un verre d'eau, etc.* » Quoi de plus facile à un chrétien que de donner un verre d'eau froide à son frère altéré? Mais il doit le faire au nom de Jésus, c'est-à-dire parce qu'il est chrétien, et ainsi par amour *pour le Sauveur*, ce qui est tout autre chose que de le donner par un motif de pure compassion. Fait par amour pour Christ, ce don sera récompensé; ce qui nous apprend que les plus petites actions, les plus humbles services sont notés et seront reconnus par Jésus. Dans son royaume, personne n'est trop petit pour faire le bien; personne trop pauvre pour lui témoigner de l'attachement. Les plus faibles offrandes seront reçues; les témoignages d'amour, oubliés par l'homme, ne le seront pas par Lui, ils trouveront leur salaire dans les Cieux.

42. Mais quiconque scandalisera l'un de ces petits qui croient en moi, il lui vaudrait mieux qu'on mit une pierre de meule autour de son cou, et qu'on le jetât dans la mer. 43. Or si ta main te fait broncher, coupe-la; il vaut mieux que tu entres manchot dans la vie, que d'avoir deux mains, et aller dans la géhenne, au feu qui ne s'éteint point.

42-50. (Voy. Matth. xviii, 7-9.) *Pierre de meule.* (Voy. Matth. xviii, 6.)

44. Là où leur ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint point. 45. Et si ton pied te fait broncher, coupe-le; il vaut mieux que tu entres boiteux dans la vie, que d'avoir deux pieds, et être jeté dans la géhenne, au feu qui ne s'éteint point; 46. Là où leur ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint point. 47. Et si ton œil te fait broncher, arrache-le; il vaut mieux que tu entres dans le royaume de Dieu n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux, et être jeté dans la géhenne du feu; 48. Là où le ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint point.

44-46. « *Leur ver.* » Cette image est empruntée à Ésaïe (lxvi, 24.) Après

avoir dépeint la prospérité du Royaume du Messie, Ésaïe dit que le peuple de Dieu sortira et verra les corps morts des hommes qui auront péché contre Dieu. Les ennemis seront vaincus, détruits. Le peuple du Seigneur triomphera. Cette figure est empruntée aux monceaux de morts tués dans la bataille, et le prophète dit qu'il y en aura un si grand nombre, que leur ver, le ver qui se nourrit des cadavres, ne mourra point, mais vivra tant qu'il y aura des cadavres à dévorer, et que le feu, dans lequel seront brûlés les restes des morts, ne s'éteindra point qu'ils ne soient tous consumés. Cette image représente donc un grand malheur, une destruction certaine et terrible. C'est une allusion à la condition des méchants, au delà de la tombe; elle est destinée à faire comprendre que leur destruction sera terrible, générale, éternelle. Il ne faut pas supposer qu'il y aura en enfer un véritable ver; peut-être ne s'y trouvera-t-il pas de feu matériel. On ne peut dire au juste ce que désigne le ver qui ne meurt point. Rien ne nous autorise à le regarder, ainsi qu'on le fait souvent, comme étant le remords de la conscience, plutôt que tout autre tourment. C'est en tout cas l'image de souffrances insupportables, terribles, éternelles. Aucun homme encore vivant ne peut imaginer en quoi consisteront ces tourments. Le mot « leur » dans la phrase « leur ver » n'a d'autre but que de rendre le tableau plus vivant. Les corps morts tombés en putréfaction devaient être remplis de vers, tandis que le feu embraserait toute l'étendue de la vallée. Cela ne signifie donc pas que chacun a son ver particulier ou des péchés spéciaux tourmentant sa conscience. Cela est vrai, mais cela n'est pas enseigné ici.

49. Car chacun sera salé de feu; et toute oblation sera salée de sel.

49. « Chacun sera salé de feu. » Il n'y a peut-être pas dans le Nouveau-Testament un passage plus embarrassant. On lui donne d'ordinaire le sens suivant : Comme le sel préserve de la putréfaction, de même, le feu appliqué aux méchants en enfer, ranimera leur existence au milieu des jets de flamme pour perpétuer leur supplice, châtement éternel d'un Dieu vengeur. Mais, ce sens n'est pas tout à fait satisfaisant. Voici une autre opinion : Comme le sel était répandu sur la victime immolée au Seigneur (Voy. Lévit. 11, 13.), de même, les épreuves, les calamités, etc., devaient tomber sur les apôtres, et ainsi les préparer comme un sacrifice offert à Dieu. Il est probable que ce passage ne fait pas allusion au châtement à venir; et, ce qui en a rendu l'interprétation difficile, c'est qu'on l'a cru lié aux versets 4-8, au lieu de le considérer comme destiné à faire ressortir le but général du Sauveur. Ce but n'était pas une discussion sur le châtement à venir, qui n'est qu'un incident, mais d'enseigner aux disciples : 1° Que des hommes ne marchant pas avec eux, peuvent être cependant de vrais chrétiens (Vers. 38, 39.); 2° qu'ils devaient être disposés à le croire sur les plus faibles indices (Ver. 41.); 3° qu'ils devaient éviter de blesser le chrétien le plus faible et le plus obscur (Ver. 42.); 4° que tout ce qui peut nuire à la religion doit être évité (Ver. 43.); 5° que tout ce qui peut mettre leur salut en danger doit être abandonné, qu'ils doivent renoncer à eux-mêmes et se dévouer pour obtenir la vie éternelle. Le mot « feu » représente donc, ici, le renoncement à soi-même, les sacrifices, les

épreuves que nous avons à supporter en renonçant aux jouissances de la chair. C'est comme s'il avait dit : Voyez le sacrifice sur l'autel. C'est une offrande qui va être consacrée à Dieu. Elle est salée de sel, *emblème de pureté, de conservation, et d'appropriation au sacrifice*. Vous, de même, vous êtes consacrés à Dieu. Vous êtes des victimes destinées à son service. Pour être une offrande agréable, vous devez tout faire pour vous *préserver* du péché et pour vous *purifier*. Le renoncement à soi-même, le triomphe sur les convoitises, l'acceptation des épreuves, la vigilance à éviter les scandales, voilà ce qui nous rend *propres* au service de Dieu. En agissant ainsi, vous serez des offrandes acceptables et acceptées; et, sans cela, vous serez impropres à son service éternel, et rejetés.

50. C'est une bonne chose que le sel; mais si le sel devient insipide, avec quoi lui rendra-t-on sa saveur? 51. Ayez du sel en vous-mêmes, et soyez en paix entre vous.

50-51. « *Devient insipide.* » (Voy. Notes Matth. v, 13.) § « *Ayez du sel en vous-mêmes.* » Ayez toujours les principes qui purifient et qui préservent de l'égoïsme, de l'orgueil, de l'ambition, de la dispute, etc. § « *Soyez en paix.* » Évitez les querelles, les luttes pour des places, des honneurs, et cherchez le bien les uns des autres; alors, la religion sera honorée et conservée dans le monde.

---

## CHAPITRE X.

1. Puis étant parti de là, il vint sur les confins de la Judée, au delà du Jourdain; et les troupes s'étant encore rassemblées auprès de lui, il les enseignait comme il avait accoutumé. 2. Alors des pharisiens vinrent à lui, et pour l'éprouver ils lui demandèrent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme. 3. Il répondit, et leur dit : Qu'est-ce que Moïse vous a commandé? 4. Ils dirent : Moïse a permis d'écrire la lettre de divorce, et de répudier *ainsi sa femme*. 5. Et Jésus répondant, leur dit : Il vous a donné ce commandement à cause de la dureté de votre cœur. 6. Mais au commencement de la création, Dieu fit un homme et une femme. 7. C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme; 8. Et les deux seront une seule chair; ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. 9. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. 10. Puis ses disciples l'interrogèrent encore sur cela même dans la maison. 11. Et il leur dit : Quiconque laissera sa femme, et se mariera à une autre, il commet un adultère contre elle.

1-12. Voy. l'explication de cette question sur le divorce dans Matth. xix, 1-12.

12. Pareillement si la femme laisse son mari, et se marie à un autre, elle commet un adultère.

12. « Pareillement, si la femme laisse son mari. » Il paraît, d'après ceci que, chez les Juifs, une femme avait le droit d'abandonner son mari; néanmoins, ce droit ne lui était pas donné par la Loi de Moïse. Rien, d'ailleurs, n'indique que les femmes en usassent souvent. Toutefois, on peut en citer des exemples. La femme d'Hérode avait laissé son premier mari pour épouser Hérode. Bien qu'on ait tenté de justifier cette conduite par l'exemple des païens, Notre Sauveur voulait montrer qu'elle est cependant entachée d'adultère; et il était d'autant plus important de le faire, que les apôtres devaient bientôt eux-mêmes instruire ces païens.

13. Et on lui présenta de petits enfants, afin qu'il les touchât; mais les disciples reprenaient ceux qui les présentaient.

13-16. Voy. Notes sur Matth. xix, 13-15.

13. « Afin qu'il les touchât »; qu'Il leur imposât les mains, pria pour eux et les bénit. (Comp. Matth. xix, 13.) C'était l'usage de placer ses mains sur la tête de la personne à laquelle on souhaitait une bénédiction. (Voy. le cas de Jacob, Gen. xlviii, 14.)

14. Et Jésus voyant cela, en fut indigné, et il leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez point; car le royaume de Dieu appartient à ceux qui leur ressemblent.

14. « Voyant cela »; voyant la conduite de ses disciples. § « En fut indigné »; parce que : 1° Il se plaisait à recevoir et à bénir les petits enfants; 2° les disciples faisaient ce qu'on ne leur avait pas commandé, et ce qui était évidemment mauvais.

15. En vérité je vous dis, que quiconque ne recevra pas comme un petit enfant le royaume de Dieu, il n'y entrera point.

15. « Quiconque ne recevra pas. » Quiconque ne manifestera pas l'esprit d'un petit enfant. § « Le Royaume de Dieu. » L'Évangile, la nouvelle dispensation établie par le Messie, ou le règne de Dieu, par un médiateur. (Voy. Notes Matth. iii, 2.) § « Comme un petit enfant. » Avec le caractère d'un petit enfant, docile, humble, doux, exempt de préjugés et d'obstination. § « Il n'y entrera point »; ne sera pas un membre véritable de la famille de Christ sur la terre, bien qu'il en fasse profession; il n'entrera jamais dans les Cieux.

16. Après les avoir donc pris entre ses bras, il les bénit, en posant les mains sur eux.

16. Pris entre ses bras. » C'étaient de petits enfants. § « Il les bénit »; pria pour eux, et leur donna l'assurance de sa faveur comme Messie. Quel bonheur, si tous les parents pouvaient sentir le privilège qu'ils ont de pré-

sender leurs enfants à Christ! Ils ne devraient pas se demander s'ils sont *obligés* de prier pour eux, mais si cela leur *est permis*. De même, dans le baptême, la question n'est pas s'ils sont *obligés* de les consacrer à Dieu par cette institution, mais si cela leur *est permis*. C'est un privilège incalculable, et non un pesant devoir. Les parents qui le comprendront amèneront à Dieu leurs enfants *par tous les chemins*, pour qu'Il les bénisse dès l'entrée de leur vie. Nos enfants ne nous sont donnés que pour peu de temps. Ils vivent dans un monde plein de dangers, de péchés et de malheurs. De tous côtés, ils sont exposés à la tentation, s'ils n'ont Dieu pour consolateur, qui les soutiendra dans l'adversité et les préservera de la tentation; mais avec un tel ami, ils n'ont rien à craindre. C'est donc l'expression d'un sentiment vraiment paternel que de venir offrir à Dieu ses enfants de bonne heure. Que les parents donc recourent au trône de la grâce; qu'ils demandent chaque jour à Dieu protection pour leurs enfants placés au milieu d'un monde impie, et qu'ils lui demandent d'être leur guide, quand eux-mêmes seront réduits au silence de la tombe. Ainsi, les enfants qui ont été consacrés à Dieu; qui ont été l'objet journalier des prières d'un père et des pleurs d'une mère, sont sous l'obligation la plus sacrée de vivre pour Dieu. Ils ne devraient jamais oublier qu'ils ont été offerts à Jésus, par la prière et le baptême, à leur entrée dans le monde, et ils devraient mettre toute leur ambition à se préparer à sa rencontre, lorsqu'il viendra sur les nuées du Ciel.

17. Et comme il sortait pour se mettre en chemin, un homme accourut, et se mit à genoux devant lui, et lui fit cette demande : Maître, qui es bon, que ferai-je pour hériter la vie éternelle? 18. Et Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon? Il n'y a nul être qui soit bon que Dieu.

17-31. Voy. l'explication de ce passage dans Matth. xix, 16-30.

17, 18. « *Il sortait* » de l'endroit où Il venait d'enseigner. § « *Pour se mettre en chemin.* » Pour commencer son voyage. § « *Accourut.* » Faisant ainsi preuve de l'empressement qu'il avait de connaître le chemin de la vie. Il est naturel de chercher le chemin du salut avec zèle, et ce zèle bien dirigé ne saurait jamais être trop grand. Rien n'est plus important; rien donc ne demande plus d'efforts et plus d'empressement.

19. Tu sais les commandements : Ne commets point adultère. Ne tue point. Ne dérobes point. Ne dis point de faux témoignage. Ne fais aucun tort à personne. Honore ton père et ta mère. 20. Il répondit, et lui dit : Maître, j'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse.

19, 20. « *Ne fais aucun tort.* » Ne t'empare pas du bien d'autrui par fraude ou par ruse. La ruse et la fraude qui viennent de la convoitise conduisent ordinairement au mensonge et au faux témoignage. Notre Sauveur réunit donc la violation du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> commandement dans cette heureuse expression : « *Ne fais aucun tort.* » Cette défense se trouve aussi dans Lévit. xix, 13. « *Tu n'opprimeras point ton prochain.* »

21. Et Jésus ayant jeté l'œil sur lui, l'aima, et lui dit : Il te manque une chose ; va, et vends tout ce que tu as, et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor au ciel ; puis viens, et me suis, ayant chargé la croix. 22. Mais il fut fâché de ce mot, et s'en alla tout triste, parce qu'il avait de grands biens. 23. Alors Jésus ayant regardé à l'entour, dit à ses disciples : Combien difficilement ceux qui ont des richesses, entreront-ils dans le royaume de Dieu !

21-23. « *Jésus... l'aima.* » Ce qui arriva par la suite, prouve que ce jeune homme n'aimait pas le Sauveur, n'était pas un vrai disciple. Par conséquent, ceci exprime simplement une affection naturelle, ou l'approbation de Jésus pour l'amabilité, la moralité de ce jeune homme, et pour son observation *extérieure* de la Loi de Dieu. Cette affection de Jésus pour ce jeune homme s'unissait très-bien à un vif chagrin de le voir refuser son cœur à Dieu, et à une haine non moins vive pour son attachement à la fortune qui lui dérobait la beauté de la religion, et lui faisait repousser le Messie et perdre son âme. § « *Il te manque une chose.* » Le jeune homme, avait demandé à Jésus : « que me manque-t-il encore ? » (Matth. xix, 20.) Marc a supprimé la *question*, mais il nous a conservé la *réponse* : « il te manque *une chose.* » Tout ce que tu as dit, fût-il *vrai*, il te faudrait encore montrer que tu es *réellement* disposé à garder les commandements de Dieu, et pour cela va et vends tout ce que tu as. Nous allons voir si tu aimes Dieu plus que tes richesses. En faisant cela, tu prouveras que ton amour pour Dieu passe avant tout ; que ton obéissance ne se borne pas à des actes *extérieurs*, mais qu'elle est *sincère* et *réelle* ; et alors tu auras accompli ce qui te *manque* maintenant.

24. Et ses disciples s'étonnèrent de ces paroles ; mais Jésus, prenant encore la parole, leur dit : Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient aux richesses, d'entrer dans le royaume de Dieu ! 25. Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu. 26. Et ils s'en étonnèrent encore davantage, disant entre eux : Et qui peut être sauvé ? 27. Mais Jésus les ayant regardés leur dit : Cela est impossible quant aux hommes, mais non pas quant à Dieu ; car toutes choses sont possibles à Dieu. 28. Alors Pierre se mit à lui dire : Voici, nous avons tout quitté, et t'avons suivi. 29. Et Jésus répondant, dit : En vérité, je vous dis, qu'il n'y a personne qui ait laissé ou maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou femme, ou enfants, ou champs, pour l'amour de moi et de l'évangile,

24-29. « *Mes enfants.* » Expression affectueuse, renfermant peut-être aussi le reproche que leur intelligence était aussi tardive que celle des enfants. Ils étaient lents à comprendre la vérité qu'il leur enseignait. C'est pourquoi Jésus répète ce qu'il leur a déjà dit.

30. Qui n'en reçoive maintenant en ce temps-ci cent fois autant, maisons, et frères, et sœurs, et mère, et enfants, et champs, avec

des persécutions ; et dans le siècle à venir la vie éternelle. 31. Mais plusieurs qui sont les premiers, seront les derniers ; et les derniers seront les premiers.

30, 31. « *En ce temps-ci.* » Dans cette vie où il abandonne tout. § « *Maison, etc.* » On ne peut prendre ceci comme promettant cent fois autant de *mères, de sœurs, etc.* » Le sens est évidemment, que la perte sera cent fois *compensée* ; ou que le trésor de la religion *vaut* cent fois mieux que ce que nous abandonnons. Dans ce monde, cette religion nous donne le pardon des péchés, la faveur de Dieu, la paix de la conscience, la consolation au jour de l'épreuve de la mort ; des *amis* nouveaux pour remplacer ceux que nous avons quittés, *des sœurs, des mères, des frères spirituels, etc.* L'expérience des chrétiens confirme cette promesse. D'autre part, il est vrai que la piété est utile à *toutes choses*, ayant les promesses de la vie présente, aussi bien que de celle à venir. » L'obéissance aux lois de Dieu favorise le travail, la tempérance, la chasteté, l'économie, la prudence, la santé, et nous gagne la confiance du monde, toutes choses indispensables pour réussir dans la vie. Il est vrai, que *quelquefois* les méchants prospèrent, mais la voie la plus *sûre* de prospérité, c'est de craindre Dieu, et de garder ses commandements. Ainsi, nous attirerons sur nous toutes les bénédictions temporelles et *éternelles*. § « *Avec des persécutions.* » Les mépris du monde, et les souffrances corporelles, que devait leur attirer leur foi religieuse. Jésus ne le leur cacha point ; mais Il les consola. Il les assura qu'*au milieu* de ces persécutions, ou comme on devrait peut-être le rendre, « *après* » ces persécutions, ils trouveraient des frères et des consolations. Avec Dieu pour ami, nous pouvons supporter toute épreuve. Armés des promesses de la Bible, nous pouvons accepter les persécutions, et remercier le Seigneur de ce que, s'Il fait quelquefois abonder les souffrances, Il fait alors surabonder les consolations.

32. Or ils étaient en chemin, montant à Jérusalem, et Jésus allait devant eux ; et ils étaient épouvantés, et craignaient en le suivant ; parce que Jésus, ayant encore pris à l'écart les douze, s'était mis à leur déclarer les choses qui lui devaient arriver ; 33. *disant* : Voici, nous montons à Jérusalem ; et le Fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs, et aux scribes ; et il le condamneront à mort, et le livreront aux gentils. 34. Qui se moqueront de lui, et le fouetteront, et cracheront contre lui, puis ils le feront mourir ; mais il ressuscitera le troisième jour.

32-34. Voy. Matth. xx, 17-19.

32-34. « *Jésus allait devant eux,* » comme le ferait un chef intrépide, s'exposant *lui-même* au danger et à la mort, plutôt que d'y exposer ses partisans. § « *Et ils étaient épouvantés, etc.* » Ils craignaient pour lui quelque malheur dans la ville, car les scribes et les pharisiens avaient souvent cherché à le faire mourir. Leur crainte et leur surprise s'accrurent quand Il leur prédit sa mort. Ils *s'étonnaient* que, sachant si bien ce qui devait lui arriver, Il persistât cependant à se rendre à Jérusalem.

35. Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, vinrent à lui, en lui

disant : Maître, nous voudrions que tu fisses pour nous ce que nous te demanderons.

35-45. (Voy. Notes sur Matth. xx, 20-28.)

36. Et il leur dit : Que voulez-vous que je fasse pour vous ? 37. Et ils lui dirent : Accorde-nous que dans ta gloire nous soyons assis, l'un à ta droite, et l'autre à ta gauche. 38. Et Jésus leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez ; pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ? 39. Ils lui répondirent : Nous le pouvons. Et Jésus leur dit : Il est vrai que vous boirez la coupe que je dois boire, et que vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé. 40. Mais d'être assis à ma droite et à ma gauche, ce n'est pas à moi de le donner ; mais *il sera donné* à ceux à qui il est préparé. 41. Ce que les dix *autres* ayant oui, ils conçurent de l'indignation contre Jacques et Jean. 42. Et Jésus les ayant appelés, leur dit : Vous savez que ceux qui dominent sur les nations les maîtrisent, et que les grands d'entre eux usent d'autorité sur elles. 43. Mais il n'en sera pas ainsi entre vous ; mais quiconque voudra être le plus grand entre vous, sera votre serviteur ; 44. Et quiconque d'entre vous voudra être le premier, sera le serviteur de tous. 45. Car aussi le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et pour donner sa vie en rançon pour plusieurs.

36-45. « *Alors Jacques et Jean vinrent à lui.* » Non en personne, mais ils envoyèrent leur mère faire cette demande. (Comp. Matthieu.)

46. Puis ils arrivèrent à Jéricho, et comme il partait de Jéricho avec ses disciples et une grande troupe, un aveugle *appelé* Bartimée, *c'est-à-dire*, fils de Timée, était assis sur le chemin, et mendiait. 47. Et ayant entendu que c'était Jésus le Nazarien, il se mit à crier et à dire : Jésus, fils de David, aie pitié de moi ! 48. Et plusieurs le censuraient fortement, afin qu'il se tût ; mais il criait encore plus fort : Fils de David aie pitié de moi ! 49. Et Jésus s'étant arrêté, dit qu'on l'appelât ; on l'appela donc, en lui disant : Prends courage, lève-toi ; il t'appelle.

46-52. (Voy. l'explication de ce passage dans les Notes sur Matth. xx, 29-34.)

46-49. « *Un aveugle appelé Bartimée.* » Matthieu dit qu'il y en avait deux. Marc n'en cite qu'un, mais il n'affirme pas qu'il n'y en eût pas d'autre. Il cite celui-ci, parce qu'il était bien connu, Bartimée L'AVEUGLE.

50. Et jetant bas son manteau, il se leva, et s'en vint à Jésus. 51. Et Jésus prenant la parole, lui dit : Que veux-tu que je te fasse ? Et l'aveugle lui dit : Maître, que je recouvre la vue. 52. Et

Jésus lui dit : Va, ta foi t'a sauvé. 53. Et sur-le-champ il recouvra la vue, et il suivit Jésus par le chemin.

50-53. « *Jetant bas son manteau* ; » vêtement extérieur posé sur ses épaules. (Voy. Matth. v, 40.) Plein de joie à la pensée de sa prochaine guérison, il rejette ce vêtement pour courir sans entraves vers Jésus. Bien que l'original ne le dise pas, cette conduite est une image frappante de la manière dont le pécheur devrait aller à Jésus. Il devrait jeter au loin les lambeaux de sa propre justice; se lever rapidement; courir avec joie; mettre toute sa confiance dans le pouvoir du Sauveur et se reposer entièrement sur sa Miséricorde.

## CHAPITRE XI.

1 Et comme ils approchaient de Jérusalem, étant près de Bethphagé, et de Béthanie, vers le mont des Oliviers, il envoya deux de ses disciples, 2. Et leur dit : Allez-vous-en à cette bourgade, qui est vis-à-vis de vous; et en y entrant, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel jamais homme ne s'assit; détachez-le, et l'amenez. 3. Et si quelqu'un vous dit : Pourquoi faites-vous cela? dites que le Seigneur en a besoin; et d'abord il l'enverra ici.

1-11. (Voy. l'explication de ce passage dans Matth. xxi, 1-16.)

4. Ils partirent donc, et trouvèrent l'ânon qui était attaché dehors, auprès de la porte, entre deux chemins, et ils le détachèrent.

4. « *Entre deux chemins* ; » qui croisaient. Place publique, probablement au milieu de la bourgade.

5. Et quelques-uns de ceux qui étaient là, leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon? 6. Et ils leur répondirent comme Jésus avait commandé; et on les laissa faire. 7. Ils amenèrent donc l'ânon à Jésus, et mirent leurs vêtements sur l'ânon, et il s'assit dessus. 8. Et plusieurs étendaient leurs vêtements par le chemin, et d'autres coupaient des rameaux des arbres, et les répandaient par le chemin. 9. Et ceux qui allaient devant, et ceux qui suivaient, criaient, disant : Hosanna! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! 10. Béni soit le règne de David notre père, le règne qui vient au nom du Seigneur; hosanna dans les lieux très-hauts!

5-10. « *Pourquoi détachez-vous cet ânon?* » Par quelle autorité faites-vous cela?

11. Jésus entra ainsi dans Jérusalem, et au temple; et après

avoir regardé de tous côtés, comme il était déjà tard, il sortit pour aller à Béthanie avec les douze. 12. Et le lendemain, en revenant de Béthanie, il eut faim.

11-26. (Voy. l'explication de ce passage dans les Notes sur Matth. xxi, 18-22.)

11, 12. « *Au Temple.* » Non dans le Temple proprement dit, mais dans les cours qui en entouraient l'édifice principal. Notre Sauveur ne pouvait entrer ni dans le Lieu saint, ni dans le Lieu très-saint, car il n'était pas de la tribu de Lévi. Quand donc il est dit qu'il entra au *Temple*, cela signifie toujours dans les cours qui l'entouraient. (Voy. Matth. xxi, 12.) § « *Et après avoir regardé de tous côtés;* » ayant tout examiné. Il fut témoin des abus abominables qu'il réprima ensuite. On pourrait s'étonner de ce qu'il attendit au jour suivant pour le faire, mais il faut se rappeler que Dieu est lent à la colère, qu'il ne châtie pas *instantanément* le coupable, mais qu'il attend avec patience avant de reprendre et de punir. § « *Comme il était déjà tard.* » C'était le soir; environ trois heures de l'après-midi. Il est fort probable que c'était avant le coucher du soleil. Le service religieux du Temple, exception faite de l'offrande du soir, se terminait à trois heures de l'après-midi, et Jésus ne tarda pas sans doute à quitter la ville.

13. Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il alla voir s'il y trouverait quelque chose; mais y étant venu, il n'y trouva rien que des feuilles, car ce n'était pas la saison des figues.

14. Et Jésus prenant la parole, dit au figuier : Que jamais personne ne mange de fruit de toi. Et ses disciples l'entendirent.

13, 14. « *De loin.* » (Voy. Notes sur Matth. xxi, 19.)

15. Ils vinrent donc à Jérusalem; et quand Jésus fut entré au temple, il se mit à chasser dehors ceux qui vendaient et ceux qui achetaient dans le temple, et il renversa les tables des changeurs, et les sièges de ceux qui vendaient des pigeons.

15-19. (Voy. Matth. xxi, 12-15.)

16. Et il ne permettait point que personne portât aucun vaisseau par le temple. 17. Et il les enseignait, en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière par toutes les nations? mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

16, 17. « *Aucun vaisseau;* » ustensiles de cuisine, ou vases contenant des marchandises.

18. Ce que les scribes et les principaux sacrificateurs ayant entendu, ils cherchaient comment ils feraient pour le perdre; car ils le craignaient, à cause que tout le peuple avait de l'admiration pour sa doctrine. 19. Et le soir étant venu il sortit de la ville. 20. Et le matin, comme ils passaient auprès du figuier, ils virent qu'il était devenu sec jusqu'à la racine.

18. « *Tout le peuple avait de l'admiration.* » Jésus devenait populaire. Les pharisiens voyaient leur autorité diminuer peu à peu et se perdre. Ils portaient donc envie au Sauveur, et cherchaient à le faire mourir. § « *Sa doctrine*; » ses enseignements. Il prêchait avec tant de force et d'autorité que la foule était remplie de crainte, et était forcée d'obéir.

21. Et Pierre s'étant souvenu *de ce qui s'était passé*, dit à Jésus : Maître, voici, le figuier que tu as maudit, est tout sec.

21. « *Tu as maudit.* » Maudire ne signifie pas ici blâmer, mais vouer à la destruction.

22. Et Jésus répondant, leur dit : Croyez en Dieu. 23. Car en vérité je vous dis, que quiconque dira à cette montagne : Quitte ta place, et te jette dans la mer, et qui ne chancellera point en son cœur, mais croira que ce qu'il dit se fera, tout ce qu'il aura dit lui sera fait. 24. C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevrez, et il vous sera fait.

22-24. « *Croyez en Dieu.* » Littéralement, « ayez la foi de Dieu. » Ce qui signifie : ayez confiance en Dieu; croyez fermement qu'il peut accomplir avec la plus grande facilité les choses qui vous paraissent les plus difficiles; par exemple, de dessécher un figuier par une seule parole.

25. Mais quand vous vous présenterez pour faire votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père qui est aux cieux vous pardonne aussi vos fautes. 26. Mais si vous ne pardonnez point, votre Père qui est aux cieux ne vous pardonnera point aussi vos fautes.

25, 26. « *Mais quand vous vous présenterez pour faire votre prière.* » Quand vous priez. Pour prier, on se tenait ou debout, ou à genoux. Dieu regarde plus *au cœur* qu'à l'attitude de celui qui prie. Quand le cœur est droit, toute attitude est convenable. On ne saurait douter, toutefois, que dans le secret, dans la famille, et en général, partout où on le peut commodément, il est mieux de prier à genoux; cette attitude est celle de l'humilité et du respect, et s'accorde mieux avec les exemples de l'Écriture. (Comp. Ps. xcvi, 6; 2 Chron. vi, 13; Dan. vi, 10; Luc. xxii, 41; Actes, vii, 60, ix, 40.) Cependant, il faudrait se garder d'attacher à cela une importance exagérée, et risquer ainsi de négliger l'état de son âme par une vaine formalité. § « *Pardonnez, etc.* (Voy. Notes sur Matth. vi, 12, 15.)

27. Ils retournèrent encore à Jérusalem; et comme il marchait dans le temple, les principaux sacrificateurs, et les scribes, et les anciens vinrent à lui, 28. Et lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses, et qui est celui qui t'a donné cette autorité, pour faire les choses que tu fais? 29. Et Jésus répondant, leur dit : Je vous interrogerai aussi d'une chose, et répondez-moi; puis je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses. 30. Le baptême de Jean était-il du ciel, ou des hommes? Répondez-moi. 31. Et ils raisonnaient entre

eux, disant : Si nous disons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi donc ne l'avez-vous point cru ? 32. Et si nous disons : Des hommes, nous avons à craindre le peuple ; car tous croyaient que Jean avait été un vrai prophète. 33. Alors, pour réponse, ils dirent à Jésus : Nous ne savons ; et Jésus répondant, leur dit : Je ne vous dirai point aussi par quelle autorité je fais ces choses.

27-33. (Voy. Notes sur Matth. *xxi*, 23-27.)

---

## CHAPITRE XII.

1. Puis il se mit à leur dire par une parabole : Quelqu'un, *dit-il*, planta une vigne, et l'environna d'une haie, et il y creusa une fosse pour un pressoir, et y bâtit une tour ; puis il la loua à des vigneronns, et s'en alla dehors. 2. Or, en la saison des raisins, il envoya un serviteur aux vigneronns, pour recevoir d'eux du fruit de la vigne. 3. Mais eux le prenant, le battirent et le renvoyèrent à vide. 4. Il leur envoya encore un autre serviteur ; et eux, lui jetant des pierres, lui meurtrirent la tête, et le renvoyèrent après l'avoir honteusement traité. 5. Il en envoya encore un autre, lequel ils tuèrent ; et plusieurs autres, desquels ils battirent les uns, et tuèrent les autres. 6. Mais ayant encore un fils, son bien-aimé, il le leur envoya aussi pour le dernier, disant : Ils respecteront mon fils. 7. Mais ces vigneronns dirent entre eux : C'est ici l'héritier : venez ; tuons-le, et l'héritage sera nôtre. 8. L'ayant donc pris, ils le tuèrent, et le jetèrent hors de la vigne. 9. Que fera donc le seigneur de la vigne ? il viendra, et fera périr ces vigneronns, et donnera la vigne à d'autres. 10. Et n'avez-vous point lu cette écriture : La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée, est devenue la maîtresse pierre du coin. 11. Ceci a été fait par le Seigneur, et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux. 12. Alors ils tâchèrent de le saisir, mais ils craignirent le peuple ; car ils connurent qu'il avait dit cette similitude contre eux ; c'est pourquoi, le laissant, ils s'en allèrent.

1-12. (Voy. l'explication de cette parabole dans Matth. *xxi*, 33-46.)

13. Mais ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérodiens, pour le surprendre dans ses discours ; 14. Lesquels étant venus, lui dirent : Maître, nous savons que tu es véritable, et que tu ne considères personne ; car tu n'as point d'égard à l'apparence des hommes, mais tu enseignes la voix de Dieu selon la vérité : Est-il permis de payer le tribut à César, ou non ? le paie-

rons-nous, ou si nous ne le paierons point? 15. Mais *Jésus* connaissant leur hypocrisie, leur dit : Pourquoi me tentez-vous? apportez-moi un denier, que je le voie. 16. Et ils le lui présentèrent. Alors il leur dit : De qui est cette image, et cette inscription? Ils lui répondirent : De César. 17. Et *Jésus* répondant, leur dit : Rendez à César les choses qui sont à César, et à Dieu celles qui sont à Dieu; et ils en furent étonnés.

13-17. (Voy. Matth. xxii, 16-22.)

18. Alors les saducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, vinrent à lui et l'interrogèrent, disant : 19. Maître, Moïse nous a laissé par écrit : Que si le frère de quelqu'un est mort, et a laissé sa femme, et n'a point laissé d'enfants, son frère prenne sa femme, et qu'il suscite lignée à son frère. 20. Or il y avait sept frères, dont l'aîné prit une femme, et mourant ne laissa point d'enfants. 21. Et le second la prit, et mourut, et lui aussi ne laissa point d'enfants; et le troisième tout de même. 22. Les sept donc la prirent et ne laissèrent point d'enfants; la femme aussi mourut la dernière de tous. 23. En la résurrection donc, quand ils seront ressuscités, duquel d'eux sera-t-elle la femme? car les sept l'ont eue pour leur femme. 24. Et *Jésus* répondant, leur dit : la raison pour laquelle vous tombez dans l'erreur, c'est que vous ne connaissez point les écritures, ni la puissance de Dieu.

18-20. (Voy. l'explication détaillée du passage dans Matth. xxii, 23-33.)

25. Car quand ils seront ressuscités des morts, ils ne prendront point de femme, et on ne leur donnera point de femme en mariage; mais ils seront comme les anges qui sont aux cieus,

25. « *Ils seront comme les anges* »; quant aux relations de parenté et d'amitié. Nous ne savons ce que peuvent être de tels rapports, mais ce passage nous enseigne que ceux du mariage, en particulier, n'existeront pas. Il n'affirme pourtant pas que le souvenir du mariage sera effacé, ou que les époux ne se reconnaîtront pas comme ayant été unis par ce tendre lien.

26. Et quant aux morts, *pour vous montrer* qu'ils ressuscitent, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse, comment Dieu lui parla dans le buisson, en disant : Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob? 27. Or il n'est pas le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants. Vous êtes donc dans une grande erreur.

26, 27. « *Dans le buisson* »; dans le buisson ardent; (Voy. Exode iii, 6.) dans la portion du livre de l'Exode qui contient le récit du buisson ardent. Cette manière de citer un passage de l'Écriture, en rappelant le sujet qu'il traitait était ordinaire chez les Juifs, parce que c'était la plus

commode ; l'Ancien-Testament n'était pas encore divisé en chapitres et en versets.

28. Et quelqu'un des scribes, qui les avait ouïs disputer, voyant qu'il leur avait bien répondu, s'approcha de lui, et lui demanda quel était le premier de tous les commandements.

28-34. (Voy. Matth. xxii, 34-40.)

28. « *Voyant qu'il leur avait bien répondu* » ; avec sagesse, et qu'il avait l'intelligence de la Loi. Dans ce cas-ci, l'opinion du Sauveur s'accordait avec celle des pharisiens ; et leur question paraît être du petit nombre de celles qu'ils firent à Jésus, dans le désir sincère de s'instruire. Jésus y répondit dans le même esprit de bonté, et loua le scribe qui l'interrogeait.

29. Et Jésus lui répondit : le premier de tous les commandements est : Écoute, Israël ; le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur ;

29. « *Écoute, Israël.* » Il prononça ces paroles pour appeler l'attention des Juifs sur l'importance de la grande vérité qu'il allait leur annoncer, (Voy. Deut. vi, 4, 5.) §. « *Le Seigneur, notre Dieu, etc.* » Littéralement, « *Jéhovah, notre Dieu est le seul Jéhovah.* » Les autres nations adoraient plusieurs dieux, mais les Juifs n'adoraient qu'un Dieu, le seul Dieu. Jéhovah était un Dieu unique, et c'était spécialement pour que le peuple Juif conservât toujours cette grande vérité qui lui avait été révélée, qu'il fut mis à part d'entre les autres nations.

30. Et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force. C'est là le premier commandement. 31. Et le second qui est semblable au premier, est celui-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a point d'autre commandement plus grand que ceux-ci.

30. « *Et tu aimeras, etc.* » Jéhovah étant le seul Dieu, les Juifs ne devaient accorder un amour suprême à aucun autre être, ni plier le genou devant aucune idole ; mais l'aimer de toutes leurs forces, et par-dessus tout,

32. Et le scribe lui dit : Maître, tu as bien dit, selon la vérité, qu'il y a un seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui ;

33. Et que de l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute son âme, et de toute sa force, et d'aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et les sacrifices. 34. Et Jésus voyant que ce scribe avait répondu prudemment, lui dit : Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. Et personne n'osait plus l'interroger.

32-34. Cette réponse du scribe ne se trouve pas dans Matthieu. § « *C'est plus que tout.* » C'est plus important ou plus précieux, § « *Prudemment.* » Sagement, selon la vérité. § « *Pas loin du royaume de Dieu.* » Toi, qui préfères le culte rendu à Dieu en esprit, à celui qui ne l'est que

par *forme*; toi, qui as une idée si juste des exigences de la Loi, tu peux facilement devenir mon disciple. Ce verset nous montre qu'une saine intelligence de l'Ancien-Testament, prépare l'esprit à recevoir et à embrasser le Nouveau. Un système est greffé sur l'autre, ainsi que nous le voyons dans Gal. III, 24. § « *Et personne n'osait plus l'interroger.* » Personne d'entre les scribes, les pharisiens ou les saducéens, n'osait chercher à l'embarrasser par des questions. Il les avait tous réduits au silence. Nous ne voyons pas, toutefois, que ses disciples n'osassent plus l'interroger pour s'instruire.

35. Et comme Jésus enseignait dans le temple, il prit la parole, et il dit : comment disent les scribes que le Christ est le fils de David ? 36. Car David lui-même a dit par le Saint-Esprit : le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds.

35-37. (Voy. Matth. XXII, 41-46.)

37. Puis donc que David lui-même l'appelle *son* Seigneur, comment est-il son fils ? Et de grandes troupes prenaient plaisir à l'entendre.

37. « *Et de grandes troupes prenaient plaisir à l'entendre.* » C'était surtout parmi les gens du peuple et parmi les pauvres que les prédications de Notre Sauveur avaient le plus de succès. Les riches et les puissants étaient trop orgueilleux pour écouter ses enseignements. Il en est encore ainsi de nos jours. C'est au milieu des simples et des petits que l'Évangile remporte les victoires les plus éclatantes et apporte les plus grandes bénédictions. Ce n'est pas la faute de l'Évangile. Les riches seraient bénis aussi bien que les pauvres s'ils le recevaient avec la même humilité. Dieu accorde ses faveurs indistinctement à tous les hommes humbles et contrits, qu'ils soient vêtus de haillons ou de pourpre.

38. Il leur disait aussi en les enseignant : Donnez-vous de garde des scribes, qui prennent plaisir à se promener en robes longues, et *qui aiment* les salutations dans les marchés ; 39. Et les premiers sièges dans les synagogues, et les premières places dans les festins ;

38, 39. « *Donnez-vous de garde des scribes.* » Tenez-vous en garde contre leurs enseignements. § « *Scribes,* » savants juifs. § « *Qui prennent plaisir à se promener en robes longues ;* » en signe de leur importance, de leur loisir et de leur savoir. § « *Salutations, etc.* » (Voy. Matth. XXIII, 6, 7.)

40. Qui doivent entièrement les maisons des veuves, même sous le prétexte de faire de longues prières. Ils en recevront une plus grande condamnation.

40. « *Qui doivent... les maisons des veuves ;* » les familles des veuves ou leurs moyens d'existence. Les scribes faisaient cela, sous prétexte de

leur enseigner à connaître la Loi et à gérer leurs affaires. Ils profitaient de ce qu'elles étaient ignorantes et sans appui, pour leur arracher de fortes sommes d'argent en paiement des avis qu'ils leur donnaient, ou pour administrer leurs biens à leur propre avantage. Il n'est pas étonnant que Notre Sauveur les dénonçât publiquement. S'il est un péché plus détestable que tous les autres, c'est de profiter des nécessités des pauvres et des délaissés, pour leur enlever les moyens de subvenir aux besoins de leur famille. Dieu est l'ami de la veuve et de l'orphelin, et on doit s'attendre à ce qu'Il infligera un châtement terrible à ceux qui se rendent coupables d'un tel péché. § « *Sous le prétexte*; » sous un *faux semblant* de piété, par ostentation.

41. Et Jésus, étant assis vis-à-vis du tronc, prenait garde comment le peuple mettait de l'argent au tronc.

41. « *Étant assis vis-à-vis*; » en face, pour pouvoir bien observer. § « *Au tronc*, » placé dans la cour des femmes. (Voy. Matth. xxi, 12.) Il y avait dans cette cour plusieurs troncs, ayant une large ouverture en forme d'entonnoir, destinés à recevoir les offrandes du peuple pour le service du Temple; pour l'achat de l'encens, des victimes, etc.

42. Et plusieurs riches y mettaient beaucoup; et une pauvre veuve vint, qui y mit deux petites pièces, qui font la quatrième partie d'un sou.

42. « *Deux petites pièces*. » Le mot traduit ici par pièce, désigne une monnaie de cuivre, la plus petite qui fût en usage parmi les Juifs. On ne peut guère en préciser la valeur.

43. Et Jésus ayant appelé ses disciples, il leur dit : En vérité je vous dis, que cette pauvre veuve a plus mis au tronc que tous ceux qui y ont mis.

43. « *Cette pauvre veuve a plus mis, etc*; » plus en proportion de ses moyens d'existence, et, par conséquent, a été le plus agréable à Dieu. Jésus n'entend pas par là que son offrande valait plus que tout ce que les autres avaient mis dans le tronc, mais qu'elle avait fait preuve de plus de charité, de plus de renoncement à elle-même, et, par conséquent, de plus de sincérité. C'est d'après cette règle que Dieu nous récompensera. (Comp. II; Cor. viii, 12.)

44. Car tous y ont mis de leur superflu; mais celle-ci y a mis de son indigence tout ce qu'elle avait, toute sa subsistance.

44. « *De leur superflu*. » Ils ont donné ce dont ils n'avaient pas besoin, ce dont ils pouvaient disposer sans se gêner. Ils n'avaient pas fait preuve de renoncement à eux-mêmes, en donnant cet argent. § « *Mais celle-ci y a mis de son indigence*; » de sa pauvreté. § « *Toute sa subsistance*. » Tous les moyens d'existence qu'elle avait. Elle se confiait en Dieu pour fournir à ses besoins, et lui consacra tout ce qu'elle possédait. Ce passage nous donne les leçons suivantes : 1° Dieu prend plaisir aux offrandes destinées pour sa cause; 2° C'est notre devoir de consacrer nos biens à Dieu. C'est

de lui que nous les avons reçus, et nous ne pouvons les employer convenablement si nous ne sentons pas que nous sommes les économes du Seigneur, et si nous ne lui demandons pas ce que nous en devons faire. Jésus approuva la conduite de tous ceux qui avaient mis au tronc; 3° Notre amour pour la cause de l'Évangile peut se mesurer, non sur la grandeur du don, mais sur sa comparaison avec notre fortune; 4° Il est *loisible* de donner *tous* ses biens à Dieu, et de compter sur sa Providence pour fournir à ses besoins; 5° Dieu ne méprise pas les plus petites offrandes, pourvu qu'elles soient faites avec sincérité. Il aime celui qui donne gaiement; 6° En donnant ainsi, chacun peut montrer son amour pour l'Évangile. Il n'y a que bien peu d'élèves, dans nos Écoles du dimanche, qui ne puissent donner autant que la pauvre veuve de Jérusalem, pour l'avancement du règne de Dieu; Jésus est encore prêt à approuver leur offrande comme Il approuva celle de la veuve. C'est dès l'enfance qu'il est bon surtout de s'habituer à être bienveillant et charitable; 7° Il est du devoir de *chaque* homme de se demander, non s'il donne *peu* ou *beaucoup*, mais s'il donne en proportion de ses *ressources*; dans quel esprit il présente ses dons; 8° Peu de gens font des sacrifices avec une intention charitable. Il y en a beaucoup qui donnent de leur superflu, ou qui regardent leurs dons comme de l'argent jeté. Parmi tous ces bienfaiteurs, combien peu il en est qui se privent *d'une seule* jouissance, même de la plus petite, pour avancer le règne du Christ!

### CHAPITRE XIII.

Les principales portions de ce chapitre-ci sont expliquées en détail dans le xxiv<sup>e</sup> chapitre de saint Matthieu.

1. Et comme il se retirait du temple, un de ses disciples lui dit : Maître, regarde quelles pierres, et quels bâtiments. 2. Et Jésus répondant, lui dit : Vois-tu ces grands bâtiments? il n'y sera point laissé pierre sur pierre qui ne soit démolie,

1, 2. « *Quelles pierres.* » Celles du Temple et des murs sur lesquels il reposait du côté du mont Morijah. Le Temple était construit de blocs de marbre d'une grosseur telle, que Josèphe affirme que plusieurs avaient de 16 à 17 mètres de long sur 8 de large, et 5 d'épaisseur.

3. Et comme il se fut assis au mont des Oliviers, vis-à-vis du temple, Pierre et Jacques, Jean et André l'interrogèrent en particulier, 4. *Disant* : Dis-nous quand ces choses arriveront, et quel signe il y aura quand toutes ces choses devront s'accomplir. 5. Et Jésus leur répondant, se mit à leur dire : Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise. 6. Car plusieurs viendront en mon nom, disant : C'est moi *qui suis le Christ*, et ils en séduiront plusieurs. 7. Or quand vous entendrez des guerres, et des bruits de guerres,

ne soyez point troublés, parce qu'il faut que ces choses arrivent; mais ce ne sera pas encore la fin. 8. Car une nation s'élèvera contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume; et il y aura des tremblements de terre de lieu en lieu, et des famines et des troubles; ces choses ne seront que les premières douleurs.

3-8. « *Au mont des Oliviers, vis-à-vis du Temple.* » Le mont des Oliviers était situé à l'est de Jérusalem; de son sommet, on avait une vue magnifique du Temple.

9. Mais prenez garde à vous-mêmes, car ils vous livreront aux consistoires, et aux synagogues; vous serez fouettés, et vous serez présentés devant les gouverneurs et devant les rois, à cause de moi, pour leur être en témoignage. 10. Mais il faut que l'évangile soit auparavant prêché dans toutes les nations.

9, 10. « *Prenez garde à vous-mêmes* »; prenez garde que personne ne vous séduise; ou, peut-être, veillez sur votre vie, ne vous exposez pas inutilement aux dangers. § « *Consistoires.* » Les plus hautes cours ecclésiastiques des Juifs, y compris le Sanhédrin ou grand Conseil de la nation. § « *Les gouverneurs et les rois* »; allusion aux officiers romains. § « *Pour leur être en témoignage.* » Pour déposer devant eux en faveur de la vérité. Ils auraient à le faire pour l'amour de leur Maître; et Dieu devait faire servir la manifestation de leur amour à confirmer la vérité de l'Évangile. Tel fut le cas de Pierre et de Jean (Actes iv.); d'Étienne (Actes vi, vii.); de Paul (Actes xxiii, xxiv, 24, 25.).

11. Et quand il vous mèneront pour vous livrer, ne soyez point auparavant en peine de ce que vous aurez à dire, et n'y méditez point; mais tout ce qui vous sera donné à dire en ce moment-là, dites-le; car ce n'est pas vous qui parlez, mais le Saint-Esprit.

11 « *N'y méditez point* »; n'y pensez pas d'avance, ne préparez aucune réponse. Vous ne savez pas de quoi vous serez accusés; et Dieu vous inspirera une réponse appropriée aux besoins du moment. § « *Ce n'est pas vous qui parlerez, mais le Saint-Esprit.* » C'était leur promettre clairement qu'ils seraient inspirés; aussi, les discours qu'ils prononcèrent pour leur défense, sont-ils les paroles mêmes du Saint-Esprit. Cette promesse, d'un guide infallible, ne pouvait être plus explicite; nous ne saurions donc douter que les apôtres n'aient été enseignés de Dieu. Ce secours était aussi nécessaire que miséricordieux. Les apôtres n'avaient aucune éducation; ils étaient faibles et inconnus. Ils étaient incapables, par eux-mêmes, d'exposer les importantes doctrines de la religion. Mais Dieu leur en donna la force, et ils parlèrent avec une sagesse, une éloquence et une hardiesse qu'aucun orateur humain n'égalait jamais. Quelle preuve plus évidente que ces pécheurs ignorants étaient sous l'influence du Saint-Esprit!

12. Or le frère livrera son frère à la mort, et le père l'enfant; et les enfants se soulèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. 13. Et vous serez-haïs de tous à cause de mon nom;

mais qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. 14. Or quand vous verrez l'abomination qui cause la désolation qui a été prédite par Daniel le prophète, être établie où elle ne doit pas être, (que celui qui lit *ce prophète* y fasse attention !) alors, que ceux qui seront en Judée s'enfuient aux montagnes.

12-14. « Or, le frère livrera, etc. » Le frère trahira son frère chrétien pour le faire mourir. La crainte, la cupidité, la haine de l'Évangile lui feront mépriser les liens les plus sacrés, et il livrera son propre frère au bûcher ou à la croix. Rien ne fait peut-être mieux ressortir la corruption de ces temps-là, et la haine du cœur naturelle pour l'Évangile.

15. Et que celui qui sera sur la maison, ne descende point dans la maison, et n'y entre pas pour emporter quoi que se soit de sa maison. 16. Et que celui qui sera aux champs, ne retourne point en arrière pour emporter son habillement. 17. Mais malheur à celles qui seront enceintes, et à celles qui allaiteront en ces jours-là. 18. Or priez *Dieu* que votre fuite n'arrive point en hiver. 19. Car en ces jours-là il y aura une telle affliction, qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement de la création des choses que Dieu a créées, jusqu'à maintenant, et il n'y en aura jamais qui l'égale. 20. Et si le Seigneur n'eût abrégé ces jours-là, il n'y aurait personne de sauvé; mais il a abrégé ces jours, à cause des élus qu'il a élus. 21. Et alors si quelqu'un vous dit : Voici, le Christ est ici; ou voici, *il est là*, ne le croyez point; 22. Car il s'élèvera de faux christ et de faux prophètes, qui feront des prodiges et des miracles, pour séduire les élus mêmes, s'il était possible. 23. Mais donnez-vous-en garde; voici, je vous l'ai tout prédit. 24. Or en ces jours-là, après cette affliction, le soleil sera obscurci, et la lune ne donnera point sa clarté; 25. Et les étoiles du ciel tomberont, et les vertus qui sont dans les cieus seront ébranlées. 26. Et ils verront alors le Fils de l'homme venant sur les nuées, avec une grande puissance et une grande gloire. 27. Et alors il enverra ses anges; il assemblera ses élus, des quatre vents, depuis le bout de la terre jusqu'au bout du ciel. 28. Or apprenez cette similitude prise du figuier : Quand son rameau est en sève, et qu'il jette des feuilles, vous connaissez que l'été est proche. 29. Ainsi, quand vous verrez que ces choses arriveront, sachez qu'il est proche, et à la porte. 30. En vérité je vous dis, que cette génération ne passera point que toutes ces choses ne soient arrivées. 31. Le ciel et la terre passeront; mais mes paroles ne passeront point.

15. « Sur la maison. » (Voy. Matth. ix, 1-8.)

32. Or quant à ce jour et à cette heure, personne ne le sait, non pas même les anges qui sont au ciel, ni même le Fils, mais *mon Père seul*. 33. Faites attention à tout, veillez, et priez; car vous ne savez point quand ce temps arrivera.

32, 33. « *Ni même le Fils.* » Ce passage a toujours présenté de sérieuses difficultés. On s'est demandé comment Jésus, dont la nature était divine, ne savait ni le jour, ni l'heure d'un événement futur. On avait, d'abord, résolu l'objection en répondant d'après Ambroise, que ce passage manquait dans plusieurs manuscrits grecs. Mais, aujourd'hui, on l'a retrouvé dans tous ceux connus; on ne peut donc guère douter de son authenticité. D'autres ont levé la difficulté en faisant remarquer que le verbe, traduit par « *savoir* », signifie quelquefois, *faire* connaître ou révéler, et que ce passage peut se rendre : « Quant à ce jour et à cette heure, personne ne les fait connaître, non pas même les anges, ni même le Fils, mais le Père seul. » Il est vrai que ce verbe se prend quelquefois dans ce sens-là, comme dans I Cor. II, 2; mais alors, on peut demander : Où le Père a-t-il fait connaître ce jour et cette heure? Où les a-t-il révélés? Après tout, ce passage n'est pas plus difficile à entendre que Luc II, 52, où il est dit que Jésus s'avancit en sagesse et en stature. Notre Sauveur avait une nature humaine. En tant qu'homme il croissait en sagesse; ses connaissances étaient bornées comme l'esprit humain. Il a parlé, raisonné, interrogé, senti, craint, lu, appris, mangé, bu et marché comme un homme. Si toutes ces choses qui nous représentent Jésus comme *homme*, c'est-à-dire être fini, nous paraissent toutes simples, toutes naturelles, pourquoi ne jugerions-nous pas aussi simple et naturel que Jésus, homme, ignorât l'époque précise d'un événement à venir.

34. *C'est* comme si un homme allant dehors, et laissant sa maison, donnait de l'emploi à ses serviteurs, et à chacun sa tâche, et qu'il commandât au portier de veiller.

34. « *Laissant sa maison.* » Le mot maison signifie souvent famille. Notre Sauveur est représenté ici comme quittant sa famille, l'Église; assignant à chacun de ses apôtres et de ses serviteurs les devoirs qu'ils ont à remplir, et s'en allant sans annoncer le temps précis de son retour. Puisque cette seconde venue de Jésus-Christ était d'une si grande importance et que le divin Maître avait confié à ses serviteurs la gestion de son royaume, les apôtres devaient être fidèles à leur poste, veiller à la sécurité de l'Église, et se préparer au retour du Sauveur. § « *Portier.* » Il était surtout chargé de veiller sur ceux qui entraient dans la maison où qui en sortaient.

35. Veillez donc; car vous ne savez point quand le seigneur de la maison viendra; *si ce sera* le soir, ou à minuit, ou à l'heure que le coq chante, ou au matin;

35. « *Veillez donc* »; soyez diligents et fidèles; attendez votre Seigneur qui doit revenir soudainement. § « *Le Seigneur de la maison.* » Le Seigneur Jésus. § « *Le soir, ou à minuit, etc.* »; allusion aux quatre veilles de la nuit parmi les Juifs.

36. De peur qu'arrivant tout à coup, il ne vous trouve dormant.

36. « *Il ne vous trouve dormant.* » Loin de votre poste, négligeant votre devoir, et non préparés à son retour.

37. Or les choses que je vous dis, je les dis à tous; veillez.

37. « *Tous ; veillez.* » Cet ordre ne concernait pas seulement ceux qui s'attendaient aux malheurs dont les Juifs étaient menacés, mais aussi ceux qui doivent bientôt mourir et comparaître au Jugement. Nous ignorons l'heure de notre mort, et le moment où il nous faudra comparaître devant le tribunal de Dieu. Le Fils de l'homme peut venir à toute heure, tenons-nous donc prêts. Si nous sommes ses amis, si nous avons été renouvelés et pardonnés, si nous nous sommes repentis de nos péchés, si nous croyons en lui, et que nous menions une vie sainte, alors nous sommes prêts. A moins de *tout* cela, nous ne le sommes pas, et bientôt, probablement, quand nous nous y attendrons le moins, la main glacée de la mort nous saisira et nous entraînera là où il y a des pleurs, des lamentations et des grincements de dents. Oh ! combien il est important de se tenir prêt, pour échapper aux horribles souffrances d'un ENFER ÉTERNEL !

## CHAPITRE XIV.

1. Or la fête de pâque et des pains sans levain était deux jours après; et les principaux sacrificateurs et les scribes cherchaient comment ils pourraient se saisir de *Jésus* par finesse, et le faire mourir. 2. Mais ils disaient : Non point durant la fête, de peur qu'il ne se fasse du tumulte parmi le peuple.

1-11. (Voy. l'explication de ce passage dans Matth. xxvi, 1-16.)

1, 2. « *Des pains sans levain.* » Ainsi nommés, parce que durant cette fête, tout le pain qui se mangeait, était sans levain. § « *Par finesse* », c'est-à-dire de manière à pouvoir s'emparer de lui sans soulever le peuple.

3. Et comme il était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, et qu'il était à table, il vint là une femme qui avait un vase d'albâtre, rempli d'un parfum de nard pur, et de grand prix; et elle rompit le vase, et répandit le parfum sur la tête de Jésus. 4. Et quelques-uns en furent indignés en eux-mêmes, et ils disaient : A quoi sert la perte de ce parfum ?

3, 4. « *Parfum* » ; liquide d'une odeur fort agréable. § « *De nard pur.* » Le *nard*, d'où l'on tire le parfum qui porte ce nom, est une plante des Indes-Orientales, à la tige élancée. C'est de son épaisse racine qu'on extrait le meilleur parfum, bien que sa tige et son fruit en fournissent aussi. § « *Elle rompit le vase.* » Cela peut signifier simplement qu'elle brisa le *cachet* du vase, de manière à en pouvoir verser le parfum. Les fioles contenant du parfum sont souvent bouchées et cachetées pour que l'odeur ne se dissipe pas. Il n'est pas probable que cette femme ait brisé le vase sans nécessité, et ait ainsi perdu le précieux liquide qu'il contenait. Il

n'aurait pas non plus été très-facile d'en verser le contenu sur la tête du Sauveur s'il avait été cassé.

5. Car il pouvait être vendu plus de trois cents deniers, et être donné aux pauvres. Ainsi ils en murmuraient contre elle. 6 Mais Jésus dit : Laissez-la ; pourquoi lui donnez-vous du déplaisir ? elle a fait une bonne action envers moi ; 7. Parce que vous aurez toujours des pauvres avec vous, et vous leur pourrez faire du bien toutes les fois que vous voudrez ; mais vous ne m'aurez pas toujours.

5-7. « *Trois cents deniers.* » Environ 207 francs.

8. Elle a fait ce qui était en son pouvoir ; elle a anticipé d'oindre mon corps pour l'appareil de ma sépulture. 9. En vérité je vous dis, qu'en quelque lieu du monde que cet évangile sera prêché, ceci aussi qu'elle a fait sera récité en mémoire d'elle. 10. Alors Judas Iscariot, l'un des douze, s'en alla vers les principaux sacrificateurs pour le leur livrer ; 11. Qui l'ayant ouï s'en réjouirent, et lui promirent de lui donner de l'argent, et il cherchait comment il le livrerait commodément.

8-11. « *Elle a fait ce qui était en son pouvoir.* » Elle a manifesté autant qu'il était en son pouvoir, le plus grand attachement pour moi ; et un tel sentiment suffisait alors comme aujourd'hui pour repousser l'accusation de prodigalité dans tout ce qu'il produit pour l'honneur de Christ.

12. Or le premier jour des pains sans levain, auquel on sacrifiait l'agneau de pâque, ses disciples lui dirent : Où veux-tu que nous t'allions apprêter à manger l'agneau de pâque. 13. Et il envoya deux de ses disciples et leur dit : Allez en la ville, et un homme vous viendra à la rencontre, portant une cruche d'eau ; suivez-le.

12-16. (Voy. Matth. xxvi, 17-19.)

12-13. « *On sacrifiait l'agneau de pâques* » ; l'agneau pascal qui devait être immolé durant la fête. § « *Nous allions t'apprêter* » ; rôtir l'agneau, et préparer ce qu'il fallait pour le manger. § « *La ville.* » Jérusalem. Ils étaient alors à Béthanie, à environ deux kilomètres de Jérusalem. § « *Un homme... portant une cruche d'eau.* » Jésus montrait par ces paroles qu'il avait la toute science. Il est impossible qu'il devinât une telle chose, ou qu'il se fût concerté avec cet homme, en lui recommandant d'être à une telle heure, et en un tel endroit pour rencontrer ses disciples ; car ce furent les disciples eux-mêmes qui demandèrent à aller préparer la pâque. Jésus connaît donc toutes les actions des hommes ; Il entend chacune de leurs paroles, Il sonde chacune de leurs pensées ; les justes sont sous sa protection, et les méchants ne sauraient, malgré tous leurs efforts, échapper à son regard.

14. Et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison :

le Maître dit : Où est le logis où je mangerai l'agneau de pâque avec mes disciples ?

14. « *Le logis* » ; la chambre inoccupée qu'on destinait à des amis ou à des hôtes.

15. Et il vous montrera une grande chambre ornée et préparée ; apprêtez-nous là l'agneau de pâque. 16. Ses disciples donc s'en allèrent, et étant arrivés dans la ville, ils trouvèrent tout, comme il leur avait dit, et ils apprêtèrent l'agneau de pâque.

15, 16. « *Une grande chambre.* » Le mot employé ici, désigne la chambre haute, destinée à la prière, au repos, et souvent aux repas. (Voy. Note Matth. ix, 1-8.) § « *Ornée et préparée.* » Littéralement, *couverte* d'un tapis, ou des couches qui remplaçaient nos sièges. (Voy. Note Matth. xxiii, 6.)

17. Et sur le soir Jésus vint lui-même avec les douze. 18 Et comme ils étaient à table, et qu'ils mangeaient, Jésus leur dit : En vérité je vous dis, que l'un de vous, qui mange avec moi, me trahira. 19. Et ils commencèrent à s'attrister ; et ils lui dirent l'un après l'autre : Est-ce moi ? 20. Mais il répondit, et leur dit : C'est l'un des douze, qui trempe avec moi au plat. 21. Certes, le Fils de l'homme s'en va, selon qu'il est écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme est trahi ; il eût été bon à cet homme-là de n'être point né. 22. Et comme ils mangeaient, Jésus prit le pain, et après avoir béni Dieu, il le rompit, et le leur donna, et leur dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps. 23. Puis ayant pris la coupe, il rendit grâces, et la leur donna ; et ils en burent tous. 24. Et il leur dit : Ceci est mon sang, le sang du nouveau testament, qui est répandu pour plusieurs. 25. En vérité je vous dis, que je ne boirai plus du fruit de la vigne jusqu'au jour que je le boirai nouveau dans le royaume de Dieu. 26. Et quand ils eurent chanté le cantique, ils s'en allèrent à la montagne des Oliviers. 27. Et Jésus leur dit : Vous serez tous cette nuit scandalisés en moi ; car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis seront dispersées. 28. Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée. 29. Et Pierre lui dit : Quand même tous seraient scandalisés, je ne le serai pourtant point. 30. Et Jésus lui dit : En vérité je te dis, qu'aujourd'hui, en cette propre nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois.

17-30. (Voyez l'explication du passage dans Matth. xxvi, 20-35.)

31. Mais Pierre disait encore plus fortement : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai point ; et ils lui dirent tous la même chose. Puis ils vinrent en un lieu nommé Gethsemané ; et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici jusqu'à ce que j'aie prié. 33. Et il prit avec lui Pierre, et Jacques, et Jean, et il

commença à être effrayé et fort agité. 34. Et il leur dit : Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort, demeurez ici et veillez. 35. Puis, s'en allant un peu plus loin, il se jeta en terre, et il pria, que s'il était possible, l'heure passât arrièrè de lui.

34-35. « *Encore plus fortement.* » Avec plus d'ardeur et d'assurance.

32-42. (Voy. Notes sur Matth. xxvi, 36-46.)

36. Et il disait : Abba, Père, toutes choses te sont possibles ; transporte cette coupe arrièrè de moi : toutefois non point ce que je veux, mais ce que tu veux. 37. Puis il revint, et les trouva dormant ; et il dit à Pierre : Simon, dors-tu ? N'as-tu pu veiller une heure ? 38. Veillez, et priez que vous n'entriez point en tentation ; *car*, quant à l'esprit, il est prompt, mais la chair est faible. 39. Et il s'en alla encore, et il pria, disant les mêmes paroles.

36-39. « *Abba.* » C'est un mot syriaque signifiant père. Notre Sauveur s'en sert pour exprimer son amour filial et sa tendresse. (Voy. Rom. viii, 15.)

40. Puis étant retourné, ils les trouva encore dormant, car leurs yeux étaient appesantis ; et ils ne savaient que lui répondre.

40. « *Et ils ne savaient.* » Les apôtres sentaient tellement combien il était peu convenable de dormir à cette heure, qu'ils ne purent répondre lorsque Jésus leur en demanda la raison.

41. Il vint encore pour la troisième fois, et il leur dit : Dormez dorénavant, et vous reposez ; il suffit, l'heure est venue ; voici, le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des méchants. 42. Levez-vous, allons ; voici, celui qui me trahit s'approche.

41, 42. « *Il suffit.* » Il a été assez difficile de déterminer le sens de ces mots. Campbell les traduit : « tout est fini, » c'est-à-dire le moment auquel vous auriez pu m'aider est passé. Les apôtres auraient pu être utiles à leur Maître en veillant pour lui, au lieu de dormir ; mais maintenant l'heure était venue, et Jésus était déjà, pour ainsi dire, entre les mains de ses ennemis. Il est, cependant, assez probable qu'il s'écoula un certain temps *entre* son agonie et l'arrivée de Judas. Il leur avait recommandé de veiller, c'est-à-dire de rester éveillés pendant cette heure d'angoisse. Il se peut qu'ensuite, Jésus les ait laissé dormir, et qu'il ait veillé seul. A l'approche de Judas, il les réveilla, sans doute, en leur disant : Cela suffit, vous avez pris tout le repos possible, l'ennemi est proche, et le Fils de l'homme va être trahi.

43. Et aussitôt, comme il parlait encore, Judas, qui était l'un des douze, vint, et avec lui une grande troupe ayant des épées et des bâtons, de la part des principaux sacrificateurs, et des scribes, et des anciens. 44. Or celui qui le trahissait avait donné un signal

entre eux, disant : Celui que je baiserai, c'est lui ; saisissez-le, et emmenez-le sûrement.

43-52. (Voy. Matth. xxvi, 47-57.)

45. Quand donc il fut venu, il s'approcha aussitôt de lui, et lui dit : Maître, maître, et il le baisa. 46. Alors ils mirent les mains sur Jésus, et le saisirent. 47. Et quelqu'un de ceux qui étaient là présents tira son épée, et en frappa le serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta l'oreille. 48. Alors Jésus prit la parole, et leur dit : Êtes-vous sortis comme après un brigand, avec des épées et des bâtons, pour me prendre ? 49. J'étais tous les jours parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point saisi ; mais *tout ceci est arrivé*, afin que les écritures soient accomplies. 50. Alors tous *ses disciples* l'abandonnèrent, et s'enfuirent.

45-50. « *Maître, maître.* » Comme s'il était joyeux de le retrouver.

51. Et un certain jeune-homme le suivait, enveloppé d'un linceul sur le corps nu ; et quelques jeunes gens le saisirent. 52. Mais abandonnant son linceul, il s'enfuit d'eux tout nu.

51, 52. « *Un certain jeune homme.* » On ne sait au juste qui il était, toutefois ce n'était pas un apôtre. Peut-être était-ce un des habitants du voisinage réveillé par le bruit de la foule, et venu pour voir ce qui se passait ; on ne sait pourquoi Marc rapporte cette circonstance omise par tous les autres évangélistes. Peut-être était-ce pour faire comprendre que les conspirateurs avaient ordre d'arrêter les *apôtres*, aussi bien que Jésus ; puisque ils se saisirent de ce jeune homme le croyant l'un d'entre eux. § « *Enveloppé d'un linceul sur le corps nu.* » Réveillé soudainement, il avait jeté sur ses épaules ce qui était tombé sous sa main. Probablement une des couvertures de lit, dont on se servait alors. § « *Quelques jeunes gens.* » Les soldats romains. On les appelait jeunes gens, parce qu'ils étaient presque tous choisis parmi la jeunesse romaine. C'était une manière de parler, usitée chez les Juifs. (Voy. Gen. xiv, 24 ; II Sam. ii, 14 ; Esaïe xiii, 18.)

53. Et ils emmenèrent Jésus au souverain sacrificateur, chez qui s'assemblèrent tous les principaux sacrificateurs, les anciens et les scribes. 54. Et Pierre le suivait de loin jusque dans la cour du souverain sacrificateur ; et il était assis avec les serviteurs, et se chauffait près du feu. 55. Or les principaux sacrificateurs et tout le consistoire cherchaient quelque témoignage contre Jésus pour le faire mourir ; mais ils n'en trouvaient point. 56. Car plusieurs disaient de faux témoignages contre lui ; mais les témoignages n'étaient point suffisants. 57. Alors quelques-uns s'élevèrent, et portèrent de faux témoignages contre lui, disant : 58. Nous avons ouï qu'il disait : Je détruirai ce temple qui est fait de main ; et en trois jours j'en rebâtirai un autre, qui ne sera point fait de main. 59. Mais encore avec tout cela leurs témoignages n'étaient point

suffisants. 60. Alors le souverain sacrificateur, se levant au milieu interrogea Jésus, disant : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ceux-ci témoignent contre toi ? 61. Mais il se tut, et ne répondit rien. Le souverain sacrificateur l'interrogea encore, et lui dit : Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ? 62. Et Jésus lui dit : Je le suis ; et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. 63. Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, et dit : Qu'avons-nous encore affaire de témoins ? 64. Vous avez oui le blasphème, que vous en semble ? Alors tous le condamnèrent comme étant digne de mort. 65. Et quelques-uns se mirent à cracher contre lui, et à lui donner des soufflets ; et ils lui disaient : Prophétise ; et les sergents lui donnaient des coups avec leurs verges. 66. Or comme Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du souverain sacrificateur vint. 67. Et quand elle eut aperçu Pierre qui se chauffait, elle le regarda en face, et lui dit : Et toi, tu étais avec Jésus le Nazarien ? 68. Mais il le nia, disant : Je ne le connais point, et je ne sais ce que tu dis ; puis il sortit dehors, au vestibule, et le coq chanta. 69. Et la servante l'ayant regardé encore, elle se mit à dire à ceux qui étaient là présents : Celui-ci est de ces gens-là. 70. Mais il le nia une seconde fois. Et encore un peu après, ceux qui étaient là présents dirent à Pierre : Certainement tu es de ces gens-là, car tu es Galiléen, et ton langage s'y rapporte. 71. Alors il se mit à maudire et à jurer, disant : Je ne connais point cet homme-là dont vous parlez. 72. Et le coq chanta pour la seconde fois ; et Pierre se ressouvint de cette parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois. Et étant sorti, il pleura.

53-72. (Voy. l'explication détaillée de ceci dans Matth. xxvi, 57-75.)

---

## CHAPITRE XV.

1. Et d'abord, au matin, les principaux sacrificateurs, avec les anciens et les scribes, et tout le consistoire, ayant tenu conseil, firent lier Jésus, et l'emmenèrent, et le livrèrent à Pilate. 2. Et Pilate l'interrogea, disant : Es-tu le roi des Juifs ? et Jésus répondant, lui dit : Tu le dis. 3. Or les principaux sacrificateurs l'accusaient de plusieurs choses ; mais il ne répondit rien. 4. Et Pilate l'interrogea encore, disant : Ne réponds-tu rien ? Vois combien de choses ils déposent contre toi. 5. Mais Jésus ne répondit rien non plus ; de sorte que Pilate s'en étonnait. 6. Or il leur relâchait à la fête un prisonnier, lequel que ce fût qu'ils demandassent. 7. Et il y en avait

un nommé Barrabas, qui était prisonnier avec ses complices pour une sédition, dans laquelle ils avaient commis un meurtre. 8. Et le peuple criant tout haut, se mit à demander à *Pilate qu'il fit* comme il leur avait toujours fait. 9. Mais Pilate leur répondit, en disant : Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs? 10. (Car il savait bien que les principaux sacrificateurs l'avaient livré par envie.) 11. Mais les principaux sacrificateurs excitèrent le peuple à demander que plutôt il relâchât Barrabas. 12. Et Pilate répondant, leur dit encore : Que voulez-vous donc que je fasse de celui que vous appelez roi des Juifs. 13. Et ils s'écrièrent encore : Crucifie-le. 14. Alors Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? Et ils s'écrièrent encore plus fort : Crucifie-le. 15. Pilate donc, voulant contenter le peuple, leur relâcha Barrabas ; et après avoir fait fouetter Jésus, il le livra pour être crucifié.

1-15. (Voyez dans Matth. xxvii, l'explication des principaux événements racontés dans ce chapitre.)

16. Alors les soldats l'emmenèrent dans la cour, qui est le prétoire ; et toute la cohorte s'étant là assemblée,

16. « *Qui est le prétoire.* » La cour où le préteur ou gouverneur romain siégeait, pour rendre la justice. § « *Toute la cohorte.* » (Voy. Note sur Matth. xxvii, 27.)

17. Ils le vêtirent d'une robe de pourpre, et ayant fait une couronne d'épines entrelacées l'une dans l'autre, ils la lui mirent sur la tête. 18. Puis ils commencèrent à le saluer, *en lui disant* : Nous te saluons, roi des Juifs.

17, 18. « *Robe de pourpre.* » Matthieu dit, un *manteau d'écarlate*. (Voyez Note sur Matth. xxvii, 28.) § « *Sur la tête.* » En forme de guirlande ou de diadème.

19. Et ils lui frappaient la tête avec un roseau, et crachaient contre lui ; et se mettant à genoux, ils se prosternaient devant lui. 20. Et après s'être *ainsi* moqués de lui, ils le dépouillèrent de la robe de pourpre, et le revêtirent de ses habits, et l'emmenèrent dehors pour le crucifier. 21. Et ils contraignirent un certain *homme, nommé* Simon, cyrénien, père d'Alexandre et de Rufus, qui passait *par là*, revenant des champs, de porter sa croix. 22. Et ils le menèrent au lieu *appelé* Golgotha, c'est-à-dire, le lieu du Test.

19-22. « *Ils se prosternaient devant lui.* » Se moquaient de lui, par un *semblant* d'hommage. Le mot prosterner indique seulement le respect et l'honneur accordés à des princes. Il n'implique pas l'idée d'un *hommage religieux*. Ils le regardaient comme un fou ayant la prétention d'être *roi*, et non pas Dieu.

23. Et ils lui donnèrent à boire du vin mixtionné avec de la

myrrhe; mais il ne le prit point. 24. Et quand ils l'eurent crucifié, ils partagèrent ses vêtements, en les jetant au sort, pour savoir ce que chacun en aurait.

23, 24. « *Du vin mixtionné, etc.* » Matthieu dit, du  *vinaigre*. C'était sans doute  *du vin aigri*, de sorte que ces deux noms lui convenaient également. C'était le breuvage ordinaire des soldats romains. § « *Myrrhe.* » (Voy. Notes sur Matth. xxvii, 34.)

25. Or il était trois heures quand ils le crucifièrent.

25. « *Or, il était trois heures, etc.* » Jean dit (xix, 14) : « Or, c'était la préparation de la pâque, et il était environ six heures, etc. » On a trouvé assez difficile de concilier ces deux passages; et les incrédules en ont généralement conclu que les Évangélistes s'étaient contredits. Les remarques suivantes peuvent servir à éclaircir la difficulté. (1) Les Juifs partageaient les jours et les nuits, en quatre portions égales de trois heures chacune. (Voy. Note Matth. xiv, 25.) La première division commençait à six heures du matin et se terminait à neuf; la seconde allait de neuf heures à midi, etc. La *troisième* heure mentionnée par Marc, répond donc à neuf heures chez nous; la *sixième* heure, mentionnée par Jean correspond à notre midi. (2) Marc prétend donner l'heure précise, mais non pas Jean. Il dit « il était environ six heures. » (3) Il est très-facile de faire une erreur de chiffre; on peut admettre qu'une erreur de copiste s'est glissée ici comme dans tant d'autres écrits de l'antiquité, d'autant plus qu'il était d'usage d'écrire les mots désignant les nombres, non pas en toutes lettres, mais par un seul caractère. Les Grecs représentaient les nombres par des lettres de l'alphabet; comme on le voit dans les anciens manuscrits. Par exemple, dans le manuscrit du Nouveau-Testament de Cambridge, à cet endroit même dont nous parlons, dans Marc, le mot *troisième* ne se trouve pas écrit tout au long, mais représenté simplement par la lettre  $\gamma$ , Gamma, qui est le signe habituel pour trois. Il était donc très-facile de prendre ce signe pour celui qui représente *six*,  $\varsigma$ . Une telle erreur, faite dans un des premiers manuscrits, pouvait se propager rapidement, et donner au texte le sens qu'on lui trouve de nos jours. La même erreur se trouve en effet dans le « *Chronicon* » de Pascal, où il est dit Qu'Otho régna  $\varsigma$  six mois, tandis que tout le monde sait qu'il ne régna que trois mois; dans cet endroit, le  $\varsigma$  six, fut donc pris pour le  $\gamma$ , trois. (4) Il y a quelques témoignages externes pour lire « trois » au lieu de « six » dans Jean (xix, 14) c'est le cas du manuscrit de Cambridge. Nonnus, qui vivait au  $v^e$  siècle, dit que c'était la véritable leçon (*Wetstein.*) Pierre d'Alexandrie dit, dans un fragment sur la pâque, cité par Usher: « C'était la préparation de la pâque, et environ la *troisième* heure, » et il ajoute: « selon les manuscrits les plus fidèles de la Bible, par exemple celui écrit par la main de l'Évangéliste (Jean) qui, par la grâce de Dieu est conservé dans sa Sainte-Église à Ephèse. » (Mill.) On a reconnu toutefois qu'il ne faut pas accorder trop de confiance à ce rapport. Cette erreur *a pu* se glisser dans un des plus anciens manuscrits. On ne saurait *établir le contraire*; dès lors on ne saurait non plus affirmer qu'il y ait contradiction. Après tout, la meilleure manière de faire disparaître cette apparente contradiction est peut être la suivante (4) : Le Calvaire était situé *hors* des murs de Jérusalem, assez

loin de l'endroit où Jésus fut jugé et condamné. Les préparatifs du supplice, et la distance à parcourir durèrent prendre un temps, plus ou moins long (2). Il n'est pas nécessaire de supposer que *Marc* cite une heure précise. Chez les Juifs on ne comptait pas comme chez nous par minutes, mais simplement par heures; il était six heures jusqu'à sept, trois jusqu'à quatre, etc. Ils appliquaient cette manière de compter aux jours comme aux heures. (Voy. Note. Matth. xii, 40. (3). On peut supposer que *Marc* parle de l'heure à laquelle commencèrent les premiers préparatifs de la crucifixion, c'est-à-dire dès le moment où Jésus y fut condamné: Depuis ce moment, jusqu'à celui où Jésus fut cloué sur la croix, il dut s'écouler plus d'une heure (4). Comme nous l'avons déjà remarqué, Jean ne prétend pas donner l'heure précise. Il dit « environ la sixième heure, » etc. (5). Supposons que Jean ait voulu fixer le moment même de la suspension à la croix, acte qui dut vivement le frapper, et dès lors, il n'y a plus de difficulté. Deux témoins ordinaires pouvaient présenter dans leurs récits la même différence. L'un pouvait parler du moment précis où commençaient les préparatifs, l'autre de l'acte même de l'exécution, et tous deux dire en terme généraux que le condamné fut mis à mort à telle heure. Une telle variante sur les accessoires n'entraîne pas une contradiction; elle prouve, au contraire, que les témoins sont sincères et ne se sont pas entendus pour en imposer aux juges. Tel est ici le cas (6). Cette explication ressort des évangélistes eux-mêmes, et particulièrement de *Marc*. Les trois premiers évangélistes s'accordent tous à dire qu'il y eut des ténèbres sur tout le pays, de la sixième heure à la neuvième. (Matth. xxvii, 45; *Marc* xv, 33; Luc xxiii, 44.) Ce fait semble donner à entendre que la crucifixion proprement dite ne dura que ce temps, que Jésus ne fut en effet *suspendu* qu'à la sixième heure, bien qu'on en eût commencé les préparatifs (*Marc*) deux heures auparavant. *Marc* (xv, 33) plaçant les ténèbres à la sixième heure, et non à la troisième prouve sans intention que c'est alors que commença la crucifixion, bien que les préparatifs (V. 25) en aient été faits depuis la troisième heure. Un fait résulte de tout ceci, c'est que les évangélistes ne se sont pas entendus pour tromper le monde. Ce sont des hommes sincères, des témoins indépendants les uns des autres, et les circonstances ici mentionnées sont précisément celles considérées devant les cours de justice, comme ayant la plus grande valeur; *Variation dans les détails; unité dans le fond.*

26. Et l'écrêteau contenant la cause de sa condamnation était : Le roi des Juifs. 27. Ils crucifièrent aussi avec lui deux brigands, l'un à sa main droite, et l'autre à sa gauche.

26, 27. « L'écrêteau. » L'écrit placé sur la croix, au dessus de sa tête. § « Le roi des Juifs. » (Voy. Notes sur Matth. xxvii, 37.)

28. Et ainsi fut accomplie l'écriture, qui dit : Et il a été mis au rang des malfaiteurs. 29. Et ceux qui passaient près de là lui disaient des outrages en branlant la tête et disant : Hé! toi, qui détruis le temple, et toi qui le rebâtis en trois jours, 30. Sauve-toi toi-même, et descends de la croix. 31. Les principaux sacrificateurs se moquant aussi avec les scribes, disaient entre eux : Il

a sauvé les autres ; il ne se peut sauver lui-même. 32. Que le Christ, le roi d'Israël descende maintenant de la croix, afin que nous le voyions et que nous croyions ! Ceux aussi qui étaient crucifiés avec lui, lui disaient des outrages. 33. Mais quand il fut six heures, il y eut des ténèbres sur tout le pays jusqu'à neuf heures. 34. Et à neuf heures Jésus cria à haute voix, disant : Éloi, Éloi, lamma sabachthani ? c'est-à-dire : mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ? 35. Ce que quelques-uns de ceux qui étaient là présents ayant entendu, ils dirent : Voilà, il appelle Élie. 36. Et quelqu'un accourut, qui remplit une éponge de vinaigre, et qui l'ayant mise au bout d'un roseau, lui en donna à boire, en lui disant : Laissez, voyons si Élie viendra pour l'ôter de la croix. 37. Et Jésus ayant jeté un grand cri, rendit l'esprit. 38. Et le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas. 39. Et le centenier, qui était là vis-à-vis de lui, voyant qu'il avait rendu l'esprit en criant ainsi, dit : Certainement cet homme était Fils de Dieu. 40. Il y avait là aussi des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie-Magdelaine, et Marie mère de Jacques le mineur et de Joses, et Salomé, 41. Qui, lorsqu'il était en Galilée, l'avaient suivi, et l'avaient servi ; *il y avait là aussi plusieurs autres femmes qui étaient montées avec lui à Jérusalem.*

28-41. « *Et ainsi fut accomplie l'Écriture, etc.* (Voy. Ésaïe LIII, 12.) Cela ne veut pas dire que Jésus *fût* un malfaiteur, ni que Dieu l'estimât tel, mais qu'à sa mort il fut mis au rang des malfaiteurs par l'opinion du peuple, la sentence de ses juges, et son genre de supplice. Jésus mourut, lui, juste pour les injustes, et sa mort comme sa vie nous le montre *saint, innocent et pur.*

42. Et le soir étant déjà venu, parce que c'était la préparation qui est avant le sabbat,

42. « *Le soir ;* » après trois heures de l'après-midi. § « *La préparation.* » Dans le jour ainsi nommé, veille du jour le plus solennel de la fête, on faisait des préparatifs extraordinaires en nourriture, etc., pour ce sabbat appelé le *grand jour.*

43. Joseph d'Arimatee, conseiller honorable, qui attendait aussi le règne de Dieu, s'étant enhardi, vint à Pilate, et *lui* demanda le corps de Jésus.

43. « *Joseph, conseiller honorable.* » Un homme distingué, qui occupait sans doute un poste élevé parmi les Juifs ; peut-être un membre de leur grand Conseil ou un sénateur. Le mot *honorable* est employé ici, non comme *titre*, mais pour son caractère personnel. § « *Attendait aussi le règne de Dieu* » ; la venue du Messie. Mais cette expression représente quelque chose de plus qu'une *vague* attente, comme celle de tous les Juifs. Elle implique l'idée que Joseph regardait Jésus comme le Messie, qui devait relever le royaume de Dieu ; ce qui s'accorde avec Jean (xix, 38.), nous

le présentant comme un disciple, bien que secret par crainte des Juifs; il avait tu sa *foi*, dans l'espérance que Jésus serait reconnu pour le Messie, et qu'alors il pourrait avouer ouvertement son affection pour lui. Mais Dieu l'appelait à faire profession plus explicite et lui en donna la force. De même, il arrive souvent que les hommes renvoient à plus tard de faire profession de foi en Christ. Ils l'aiment, ils espèrent en sa miséricorde, mais sans oser avouer leurs sentiments devant les hommes. Cependant Dieu exige que nous déclarions ouvertement notre amour pour lui. « Celui-là, dit le Sauveur, qui aura eu honte de moi et de mes paroles devant les hommes, le Fils de l'Homme aura aussi honte de lui, quand il sera venu, environné de la gloire de son Père, avec les saints anges. Ceux qui aiment le Sauveur n'ont pas le droit de cacher leur lumière sous un boisseau. Dès qu'ils se sentent chrétiens, c'est-à-dire, lorsqu'après un examen sérieux d'eux-mêmes, ils ont la conscience de croire en Jésus Sauveur et de l'aimer, ils sont tenus de le confesser devant les hommes. C'est l'ordre de Dieu et le chemin de la paix. Il n'y a plus de joie dans la piété dès qu'on veut distinguer entre les commandements, obéir aux uns et résister aux autres. § « *S'étant enhardi, vint à Pilate.* » Dieu avait suscité ce conseiller distingué, disciple secret, pour un objet spécial très-important. Les apôtres s'étaient enfuis, et quand même ils eussent été présents, ils n'auraient eu aucune influence auprès du gouverneur. Sans cette demande faite à Pilate, le corps de Jésus eût été enseveli *cette même nuit*, avec les deux brigands; car une loi des Juifs interdisait de laisser les corps des malfaiteurs sur la croix le jour du sabbat. Dans cette conjoncture critique, Dieu suscita cet ami secret de Jésus, et lui donna la hardiesse d'avouer sa sympathie pour le Sauveur, jusqu'à venir demander son corps. Il ne lui fallait pas peu de courage pour cela. Jésus venait d'être condamné, moqué, conspué, crucifié, mis à mort comme un criminel et vil esclave. Avouer alors son attachement pour lui était une preuve de profonde affection. Le Saint-Esprit a trouvé cette conduite digne de nous être conservée comme un exemple.

44. Et Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort; et ayant appelé le centenier, il lui demanda s'il y avait longtemps qu'il était mort.

44. « *Et Pilate s'étonna.* » Il s'étonna et douta même qu'il fût déjà mort. Les crucifiés mouraient ordinairement au bout de deux ou trois jours, quelquefois au bout de six ou sept. Joseph en demandait le corps, constate par cela même que Jésus était bien mort, comme les soldats gardiens s'en étaient assurés. (Voy. Jean xix, 33.)

45. Ce qu'ayant appris du centenier, il donna le corps à Joseph.

46. Et Joseph ayant acheté un linceul, le descendit de la croix, et l'enveloppa du linceul, et le mit dans un sépulcre qui était taillé dans le roc; puis il roula une pierre sur l'entrée du sépulcre.

45, 46. « *Ce qu'ayant appris du centenier,* » qu'il était mort. Le centenier était le chef des soldats qui avaient gardé Jésus; son information était donc prise à bonne source.

47. Et Marie-Magdelaine, et Marie, mère de Joses, regardaient où on le mettait.

47. « *Regardaient où on le mettait.* » L'amour qu'avaient pour lui ces femmes pieuses ne se refroidit pas au milieu de toutes les épreuves et de toutes les souffrances de leur Seigneur. Poussées par un amour sincère, elles le suivirent au lieu de son supplice ; durant ses derniers moments, elles vinrent aussi près de lui qu'elles le purent ; elles l'accompagnèrent au tombeau, après qu'on l'eut descendu de la croix. Des hommes pleins de force, de jeunesse et de vigueur avaient fui laissant Jésus, mais ces femmes aimantes ne l'abandonnèrent jamais, même au plus fort de ses humiliations. Telle est le véritable amour. C'est dans de pareilles circonstances qu'il se montre dans toute sa force. Les *semblants* d'affection abondent durant les temps de prospérité, et ne peuvent vivre qu'aux rayons du soleil, mais l'amour véritable fleurit même sous l'ombre de l'adversité. Sa sincérité se reconnaît au milieu des scènes de pauvreté, de misère, d'affliction et de mort. Celui qui recule à la vue de telles scènes n'est qu'un semblant d'amour.

---

## CHAPITRE XVI.

1. Or le jour du sabbat étant passé, Marie-Magdelaine, et Marie mère de Jacques, et Salomé achetèrent des aromates, pour le venir enbaumer. 2. Et de fort grand matin, le premier jour de la semaine, elles arrivèrent au sépulcre, le soleil étant levé. 3. Et elles disaient entre elles : Qui nous roulera la pierre de l'entrée du sépulcre ?

1-8. (Voy. l'explication de ce passage dans Matth. xxviii, 1-8.)

1-3. « *Aromates.* » Substances pour l'embaumement des morts. § « *L'embaumer ;* » préserver son corps de la putréfaction. Le fait qu'elles ne s'attendaient pas à sa résurrection, rend plus frappante l'évidence qui la leur fit admettre.

4. Et ayant regardé, elles virent que la pierre était roulée ; car elle était fort grande.

4. « *Elle était fort grande.* » Ces paroles appartiennent au verset III : « Qui nous roulera la pierre de l'entrée du sépulcre ? » Car, ajoute l'Évangéliste, elle était fort grande.

5. Puis étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis à main droite, vêtu d'une robe blanche, et elles s'épouvantèrent. 6. Mais il leur dit : Ne vous épouvantez point ; vous cherchez Jésus le Nazarien, qui a été crucifié ; il est ressuscité, il n'est point ici ; voici le lieu où on l'avait mis.

5, 6. « *Assis à main droite.* » En entrant. Les sépulcres, espèces de caeux, étaient assez grands pour contenir plusieurs personnes.

7. Mais allez, *et* dites à ses disciples, et à Pierre, qu'il s'en va devant vous en Galilée; vous le verrez là, comme il vous l'a dit. 8. Et elles partirent aussitôt et s'enfuirent du sépulchre; car le tremblement et la frayeur les avaient saisies; et elles ne dirent rien à personne, car elles avaient peur. 9. Or Jésus étant ressuscité le matin du premier jour de la semaine, il apparut premièrement à Marie-Magdelaine, de laquelle il avait chassé sept démons. 10. Et elle s'en alla, et l'annonça à ceux qui avaient été avec lui, lesquels étaient dans le deuil, et pleuraient.

7-9. « *Et à Pierre.* » Il est à remarquer que Pierre est mentionné d'une manière toute spéciale. C'est une preuve de la bonté et de la miséricorde du Seigneur. Pierre avait renié Jésus peu de temps avant sa mort. Il avait menti à ses promesses d'affection. Il avait été amené à sentir son crime et à le pleurer amèrement. Ce n'eût été que justice de la part du Seigneur de l'abandonner. L'ayant une fois aimé, Il l'aima jusqu'à la fin. (Jean xiii, 1.) Pour lui prouver qu'Il l'avait pardonné, Jésus lui envoya ce message spécial, l'assurant ainsi que, bien que, il l'eût renié, et qu'il eût par là même aggravé ses souffrances, lui, ressuscité, n'en restait pas moins son Dieu et son Rédempteur. Nous ne devons pas conclure de ces paroles de l'ange : « Dites à ses disciples et à Pierre, » que Pierre ne fût plus un disciple. Au contraire, le sens est : « Dites à ses disciples et spécialement à Pierre. » Avant la chute de l'apôtre Jésus avait prié pour que sa foi ne défailit point (Luc xxii, 32.), et comme les demandes du Sauveur sont *toujours* exaucées (Jean xi, 42.), Pierre avait conservé assez de foi pour rester apôtre, bien que, comme tous ses collègues, il fût tombé dans le péché.

11. Mais quand ils ouïrent dire qu'il était vivant, et qu'elle l'avait vu, ils ne la crurent point.

11. « *Ils ne le crurent point.* » Ceci prouve qu'ils ne s'attendaient pas à sa résurrection; ne se laissaient pas aisément tromper; et que l'évidence seule a pu les convaincre.

12. Après cela, il se montra sous une autre forme à deux d'entre eux, qui étaient en chemin pour aller aux champs.

12. « *Il se montra sous une autre forme;* » si différente de l'ordinaire, que d'abord ils ne le reconnurent pas. (Voy. Notes sur Luc xxiv, 13-31.) § « *Qui étaient en chemin pour aller aux champs.* » A Emmaüs. (Luc xxiv, 13.)

13. Et ceux-ci étant retournés l'annoncèrent aux autres; mais ils ne les crurent point non plus.

13. « *Aux autres;* » aux autres disciples restés à Jérusalem.

14. Enfin il se montra aux onze qui étaient assis ensemble, et il leur reprocha leur incrédulité et leur dureté de cœur, en ce qu'ils n'avaient point cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.

14. (Voy. Notes sur Matthieu.) § « *Qui étaient assis ensemble* » ; à table, prenant leur repas. § « *Et leur reprocha, etc.* » Les blâma. Cette circonstance est l'une des plus importantes dans le récit de la résurrection de Notre Seigneur. Personne ne se montra jamais plus difficile que les apôtres à se laisser convaincre de ce grand fait ; ce qui prouve qu'ils ne s'étaient pas concertés dans le but de tromper le monde ; qu'après la mort de Jésus ils avaient cru sa cause perdue, et qu'ils ne s'attendaient pas à la résurrection. De cet ensemble de considérations résulte que cette résurrection était bien réelle. Les apôtres n'en furent convaincus que lorsqu'il fut impossible de la nier. S'ils s'y fussent attendus, ils eussent recueilli jusqu'aux plus petites preuves pour l'établir aux yeux des autres. Ajoutons que, onze hommes doués du sens commun ne pouvaient se tromper au milieu de circonstances si simples. Ils avaient vécu pendant trois ans avec leur Maître ; ils connaissaient parfaitement ses traits, sa voix, ses habitudes ; et il est impossible qu'ils se soient laissés séduire par un imposteur se *prétendant* le Seigneur Jésus.

15. Et il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez l'évangile à toute créature.

15. « *Par tout le monde.* » Vers les nations païennes aussi bien que vers les enfants d'Israël. Cet ordre était en opposition avec le préjugé des Juifs, que les Gentils ne devaient avoir aucune part aux privilèges du royaume du Messie, et que le mur qui séparait les deux peuples ne pouvait être renversé. (Actes xxii, 21, 22.) Il fallut un long temps et bien des efforts pour amener les apôtres à reconnaître que le christianisme devait être prêché à tous les hommes, et ce ne fut qu'en conséquence de l'ordre formel ici donné et d'une vision trois fois répétée, que Pierre consentit à porter l'Évangile à Corneille, centenaire païen. (Actes x.) Jésus, dans sa grande miséricorde, a voulu que l'Évangile franchît toute barrière, que tout homme pût l'entendre, tout pécheur en profiter, et que le message de salut éternel fût offert au monde entier. § « *Prêchez.* » Proclamez, faites connaître, offrez. Prêcher à toute créature, c'est offrir à chacun la vie éternelle aux conditions du décret de miséricorde, savoir : la repentance et la foi en Jésus-Christ. § « *L'Évangile* » ; la bonne nouvelle du salut ; l'assurance que le Messie est venu ; que les péchés peuvent être pardonnés, et l'âme sauvée. § « *A toute créature* » ; à tout être humain. Personne n'a le droit de limiter cette offre à aucune classe d'hommes. Dieu veut que ses serviteurs présentent le salut absolument à tous. Si quelques-uns le rejettent, c'est à leurs risques et périls. Ce n'est pas la faute de Dieu, si ces hommes refusent le salut. Sa miséricorde est manifeste, sa grâce sans limites, puisqu'Il offre la vie éternelle à l'homme, créature aussi coupable.

16. Celui qui aura cru, et qui aura été baptisé, sera sauvé ; mais celui qui n'aura point cru, sera condamné.

16. « *Celui qui aura cru,* » à l'Évangile. *Celui qui le croit vrai, agit en croyant.* Voici tout le plan du salut par la foi : l'homme est pécheur, et comme tel il doit se repentir. Il y a un Dieu ; l'homme doit croire en lui, le craindre, l'aimer, et chercher sa faveur. Le Seigneur Jésus est mort pour sauver l'homme ; croire en lui, c'est admettre cette vérité, et agir en

conséquence; c'est-à-dire se confier en Jésus; se reposer sur lui, l'aimer, sentir qu'on est sans mérite, et se reposer pour toutes choses sur lui. Il y a un ciel et un enfer; croire cela, c'est admettre ce qu'en dit l'Évangile, et agir d'après cette vérité, chercher l'un, fuir l'autre. Nous devons mourir. Croire cela, c'est agir en vue de cette perspective, y être préparés et attendre la mort chaque jour, à chaque heure. En résumé : croire, c'est sentir et agir avec la persuasion qu'il y a un Dieu, un Sauveur, un ciel, un enfer; que nous sommes pécheurs; que nous devons mourir; que nous avons mérité la condamnation; que nous sommes en danger d'y tomber, et en vue de tout cela, confier nos intérêts éternels à la miséricorde de Dieu, par Jésus-Christ. Agir ainsi, c'est être chrétien, agir autrement, c'est être incrédule. § « *Aura été baptisé* »; aura été fait membre de l'Eglise par l'application de l'eau, en signe de ses péchés et de son besoin de l'influence purifiante du Saint-Esprit. Remarquons l'importance que Jésus attache au baptême. Il n'a pas, il est vrai, déclaré qu'un homme ne *put* être sauvé, sans être baptisé; mais il a clairement fait comprendre que c'est exposer son salut que de négliger le baptême, quand on le reconnaît pour un commandement du Sauveur. La foi et le baptême sont les commencements d'une vie chrétienne; la première, la source de la piété dans l'âme; le second, sa manifestation devant le monde, ou une profession de l'Évangile. Quiconque a honte de Christ devant les hommes, compromet ses intérêts éternels. (Voy. Marc viii, 38.) § « *Sera sauvé*, » du péché, (Matth. i, 21.) et de la condamnation, (Jean v, 24; iii, 36) et obtiendra la vie éternelle dans les Cieux. (Jean v, 28; xvii, 2, 3, 4.) § « *Sera condamné* » par Dieu et banni de sa présence. (II Thess. i, 6-9.) Cela suppose qu'au jour du Jugement, ils seront déclarés coupables, (Rom. ii, 12-16; Matth. xxv, 41); qu'ils mériteront de mourir à toujours, (Rom. ii, 6-8.) et qu'ils seront jetés dans un lieu de malheur pour l'éternité. (Matth. xxv, 46.) On pourrait demander comment Dieu peut trouver juste de condamner les hommes pour n'avoir pas cru à l'Évangile. Je réponds : 1° Dieu a le droit de fixer lui-même les conditions de sa miséricorde; 2° L'homme n'a sur le Ciel aucune prétention fondée; 3° Le pécheur refuse les conditions du salut, le sachant, le voulant et avec persistance; 4° Il a un mépris et un dédain tout particulier pour la doctrine de l'Évangile; 5° L'amour du péché est la cause de son incrédule; 6° Il montre par là qu'il n'a d'amour ni pour Dieu, ni pour sa loi, ni pour l'éternité; 7° Il fait peu de cas de ce que Dieu apprécie le plus; 8° Il doit être inévitablement misérable. Une créature qui n'a aucune confiance en Dieu, qui ne le croit ni fidèle ni digne de son respect, et qui ne cherche jamais à obtenir sa faveur ne peut être malheureuse. L'homme qui rejette Dieu, entre dans l'éternité sans père et sans ami. Il ne trouve aucune consolation en lui-même, il doit infailliblement mourir et pour toujours. Il n'y aura dans les siècles à venir qu'un seul être, Dieu, qui puisse le rendre heureux, comme sans sa grâce, il doit être misérable à jamais.

17. Et ce sont ici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom; ils parleront de nouveaux langages;

17. « *Ce sont ici les miracles*; » les signes qui prouveront qu'ils sont les envoyés de Dieu. § « *Ceux qui auront cru* »; les apôtres, et ceux qui, dans

ces temps primitifs, furent revêtus du même pouvoir. Pour que cette promesse soit accomplie, il n'est pas nécessaire que ces prodiges aient été opérés par tous les croyants, mais seulement par quelques-uns. Ces miracles devaient être le résultat de la foi à l'Évangile. Ils s'accomplirent par les mains des apôtres et des premiers chrétiens. Pour nier l'accomplissement de cette promesse, l'incrédule devrait prouver qu'il n'y a jamais eu de miracle; le chrétien, pour l'admettre, n'a pas besoin que ces miracles se renouvellent aujourd'hui, puisqu'ils n'étaient nécessaires qu'à l'établissement du christianisme dans le monde. § « *En mon nom* »; par mon autorité, avec le secours de la même puissance dont je me serais servi, si j'eusse été présent.

C'est ce qui eut lieu et c'est en cela que les apôtres diffèrent essentiellement de leur Maître dans la manière dont ils accomplissent des miracles. Jésus les faisait en son nom, comme possédant une autorité qui prenait son origine en lui-même. (Voy. les récits du calme qu'il fit succéder à l'orage (Matth. viii, 26, etc.); des guérisons opérées sur les malades (Matth. ix, 5, 6.); de la résurrection de Lazare. (Jean xi.) Les prophètes parlaient *au nom du Seigneur*. Les apôtres également. (Actes iii, 6, etc.) Il y avait donc une grande différence entre Jésus et tous les autres messagers que Dieu a envoyés dans le monde. Lui agissait en son propre nom; eux au nom d'un autre. Lui employait *son propre* pouvoir; eux n'étaient que les instruments du Sauveur. Il était donc Dieu; eux, des hommes, soumis aux faiblesses humaines. (Actes xiv, 15.) § « *Ils chasseront les démons.* » (Voy. Note sur Matth. iv, 24; Comp. Actes xvi, 16-18.) § « *Ils parleront de nouveaux langages* »; différents de leur langue maternelle. Cette promesse s'accomplit d'une manière remarquable, le jour de la Pentecôte. (Actes ii, 4-11; et ailleurs voyez I Cor., xii, 10.)

18. Ils saisiront les serpents *avec la main*; et quand ils auront bu quelque chose mortelle, elle ne leur nuira point; ils imposeront les mains aux malades, et ils seront guéris.

18. « *Ils saisiront les serpents,* » sans danger, lorsque cela sera nécessaire à l'établissement de la religion, montrant ainsi que Dieu est avec eux. Ceci se vérifia à la lettre, lorsque Paul secoua dans le feu la vipère suspendue à sa main. (Voy. Actes xxviii, 5, 6.) § « *Quelque chose mortelle* »; un poison quelconque. § « *Elle ne leur nuira point.* » On trouve une promesse semblable dans Ésaïe (xliiii, 2.) § « *Ils imposeront les mains aux malades.* (Voyez-en des exemples dans les Actes des apôtres, ch. iii, 6, 7; v, 15, etc.)

19. Or le Seigneur, après leur avoir parlé *de la sorte*, fut élevé en haut au ciel, et s'assit à la droite de Dieu.

19. « *Fut élevé, en haut, au Ciel.* » Dans une nuée, sur le mont des Oliviers. (Voy. Actes i, 9.) § « *A la droite de Dieu.* » Il ne faut pas s'imaginer que Dieu ait un corps, et que Jésus soit matériellement assis à son côté; c'est une locution empruntée au langage humain pour signifier que Jésus est élevé en honneur et en pouvoir. En Orient, on regardait comme la plus grande des faveurs d'être assis à la droite d'un prince. Ainsi, siéger à la droite de Dieu, c'est pour Jésus être élevé au plus grand de tous les honneurs, sur l'univers entier. (Comp. Eph. i, 20-22.)

20. Et eux étant partis prêchèrent partout; et le Seigneur coopérait avec eux, et confirmait la parole par les prodiges qui l'accompagnaient.

20. « *Eux étant partis.* » Les apôtres. § « *Partout.* » Dans toutes les parties du monde. (Voyez-en le récit dans les Actes et dans les Epîtres.) § « *Le Seigneur coopérait avec eux* » par des miracles, en éloignant les obstacles, en les aidant, en couronnant de succès leurs efforts pour convertir les hommes à l'Évangile. § « *Confirmait la parole* », montrant qu'elle venait de Dieu. § « *Par les prodiges qui l'accompagnaient* »; en ressuscitant les morts, en guérissant les malades, etc. comme preuve que Dieu les avait envoyés pour prêcher l'Évangile.

Marc est le plus concis de tous les évangélistes. Dans la plupart des cas, son récit coïncide avec celui de Matthieu auquel il ajoute cependant quelques circonstances. Toutefois il n'y a aucune preuve qu'il ait copié cet Évangéliste. Le dernier chapitre de Marc contient plusieurs choses que Matthieu n'a pas mentionnées et qui sont de la plus haute importance. Nous y apprenons que l'Évangile doit être prêché à toute la race humaine. L'ave-nir de l'incrédule est épouvantable. Le Fils de Dieu a solennellement déclaré qu'un tel homme serait condamné. *Il* viendra pour juger le monde, et personne ne nous délivrera de sa main. Sans la foi tout homme sera perdu. Voilà ce que dit la Bible entière. En face de cette terrible déclaration d'un miséricordieux Sauveur, combien est triste la condition de celui qui refuse toute confiance à Jésus, et qui ne veut pas se tourner vers lui pour avoir la vie éternelle, et combien il importe d'aller sans délai faire sa paix avec Dieu et implorer la foi qui nous porte dans une bienheureuse éternité!

FIN DU PREMIER VOLUME.